



**HAL**  
open science

# La politique étrangère égyptienne à l'égard des Etats-Unis : le rôle de l'Economie Politique dans la définition des enjeux réciproques

Youssef Saber Hanna

► **To cite this version:**

Youssef Saber Hanna. La politique étrangère égyptienne à l'égard des Etats-Unis : le rôle de l'Economie Politique dans la définition des enjeux réciproques. Science politique. Université de Bordeaux, 2020. Français. NNT : 2020BORD0010 . tel-02890624

**HAL Id: tel-02890624**

**<https://theses.hal.science/tel-02890624>**

Submitted on 6 Jul 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX



THÈSE PRÉSENTÉE POUR OBTENIR LE GRADE DE  
DOCTEUR EN SCIENCE POLITIQUE  
DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

École Doctorale SP2 : Sociétés, Politique, Santé Publique  
SCIENCES PO BORDEAUX  
Laboratoire d'accueil : Centre Émile Durkheim

Par Youssef SABER HANNA

**La politique étrangère égyptienne à l'égard des États-Unis  
le rôle de l'Économie Politique dans la définition des enjeux  
réciproques  
(1981 - 2013 )**

Présentée et soutenue publiquement  
Le 5 février 2020

***Composition du jury :***

**M. Andy Smith**, Directeur de Recherche FNSP, Centre Emile Durkheim, *président*

**M. Daniel Compagnon**, Professeur à Sciences Po Bordeaux, Centre Emile Durkheim, *directeur de thèse*

**M. Jean-Vincent Holeindre**, Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas, *rapporteur*

**M. Yves Buchet De Neuilly**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, *rapporteur*

---

## **RESUME en français**

La thèse porte sur l'examen de l'influence de trois facteurs économiques majeurs, sur l'élaboration de la politique étrangère égyptienne vis-à-vis les Etats-Unis. Ces trois facteurs sont : l'aide américaine, le commerce extérieur et les investissements. A partir de ces trois pistes d'analyse, nous pouvons mesurer le degré d'asymétrie de l'économie égyptienne vis-à-vis les Etats-Unis. Cela se fait en introduisant des paramètres, plutôt quantitatifs, qui nous servent comme des indices au degré de réciprocité ou celui de dépendance unilatérale. Cette analyse sera complétée par l'élaboration d'autres indicateurs, plutôt politiques, qui reflètent le degré de subordination ou d'indépendance de la politique étrangère égyptienne à l'encontre des Etats-Unis. De plus, la thèse met l'accent sur les relations existantes entre les décideurs de la politique étrangère dans le champ interne. Cela comportera une analyse minutieuse des réseaux d'intérêts des acteurs de la politique étrangère égyptienne selon un modèle bureaucratique. Il s'agit plutôt d'approfondir ces questions à travers une combinaison de l'approche de l'économie politique internationale et les théories d'analyse de la politique étrangère, en démontrant jusqu'à quelle mesure l'aspect économique des relations égypto-américaines rend les pratiques d'interdépendance banales.

---

## **TITRE en anglais**

The Egyptian Foreign Policy Towards United States : The role of Political Economy in the Definition of reciprocal issues

---

## **RESUME en anglais**

The thesis focuses on the examination of three major economic factors influencing Egyptian foreign policy towards the United States. These three factors are: US aid, foreign trade and investment. From these three axes of analysis, we can measure the degree of asymmetry of the Egyptian economy vis-à-vis the United States. This is done by introducing parameters, rather quantitative, which serve as indices to the degree of reciprocity or that of the unilateral dependence. This analysis will be complemented by other indicators, mostly political, which reflect the degree of subordination or independence of Egyptian foreign policy. Moreover, the thesis highlights the existing complex networks between the domestic actors of foreign policy in the internal field, by studying interests' intersections of Egyptian foreign policy actors, according to a bureaucratic model. Accordingly, it is a matter of deepening these questions through combining the International Political Economy approach on one hand, and theories of Foreign Policy Analysis on the other hand, to prove to what extent the economic aspect of US-Egyptian relations makes interdependence practices mundane.

---

## **MOTS-CLES en français**

Politique étrangère, Relations égypto-américaines, Economie politique, interdépendance complexe, aides militaires, commerce, investissement, approche bureaucratique.

---

## **MOTS-CLES en anglais**

Foreign policy, Egyptian-American relations, Political economy, complex interdependence, military aids, trade, investment, bureaucratic approach.

---

# Sommaire

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>CHAPITRE PRELIMINAIRE : LE CADRE ANALYTIQUE.....</b>	<b>24</b>
<b>PREMIERE PARTIE :L'IMPACT DES AIDES, DU COMMERCE ET DE L'INVESTISSEMENT SUR LES DECISIONS DE POLITIQUE ETRANGERE EGYPTIENNE A L'EGARD DES ETATS-UNIS.....</b>	<b>42</b>
A- L'influence des aides américaines sur la politique étrangère égyptienne : évaluation statistique et qualitative .....	42
B- Les pratiques d'aides américaines visant à influencer le comportement de la politique étrangère égyptienne : les indices politiques.....	83
C- Le commerce bilatéral et les investissements comme espaces de manifestation de l'interdépendance asymétrique entre l'Egypte et les Etats-Unis : évaluation économique et politique.....	138
<b>DEUXIEME PARTIE –L'INFLUENCE DES INTERETS DES ACTEURS DOMESTIQUES SUR LA POLITIQUE ETRANGERE EGYPTIENNE : LA NEUTRALISATION DES CAS D'ECART ENTRE L'EGYPTE ET LES ETATS-UNIS .....</b>	<b>195</b>
A- Les déterminants internes de la politique étrangère égyptienne : l'économie comme un facteur déterminant de la définition des objectifs nationaux .....	198
B- Les dynamiques bureaucratiques : la promotion des intérêts des acteurs égyptiens conditionnée par la coopération.....	227
C- Le rôle de la multiplicité des acteurs intérieurs américains dans la garantie de la continuité des relations bilatérales avec l'Egypte. ....	289
D- L'influence des intérêts privés sur la continuité des relations : le poids des hommes d'affaires dans la détermination de la politique étrangère .....	332
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>359</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>368</b>
<b>TABLE DES ANNEXES .....</b>	<b>398</b>
<b>ANNEXE I- LISTE DES SCHEMAS ET DES TABLEAUX .....</b>	<b>399</b>
<b>ANNEXE II - LES TABLEAUX ET LES DONNEES COMPLEMENTAIRES.....</b>	<b>402</b>
<b>ANNEXE III - ENTRETIENS.....</b>	<b>416</b>

# Remerciements

*Je tiens à remercier M. le Professeur Daniel Compagnon, directeur de cette étude, pour son suivi attentif de mon travail, sa patience et la compréhension dont il a fait preuve à mon égard. Il m'a appris qu'une bonne thèse n'aurait pu voir le jour sans les conseils précieux, mais d'autant plus sans les encouragements répétés.*

*Mes remerciements s'adressent également aux différentes personnes qui ont accepté de me consacrer un peu de leur temps, à ceux qui ont répondu favorablement à ma demande d'entretien et à ceux qui m'ont fourni des informations et des documents.*

*Merci enfin à ma femme qui a été toujours là pour moi, mes chers père et mère, à qui je voudrais témoigner toute ma gratitude.*

## Introduction

" *Tout comme nos amies les entreprises ne consacraient pas des milliards à la publicité si elle ne rapportait pas encore plus, la classe politique fait rarement dans la gratuité*<sup>1</sup>" (Jean Dion). A travers cette citation, nous souhaitons mettre l'accent sur le chevauchement entre les moyens économiques et les finalités et objectifs politiques, qui affecte en particulier les relations extérieures d'un pays.

L'analyse de la politique étrangère est rendue complexe par plusieurs facteurs : la multitude des acteurs contribuant à sa formulation, les éléments structurels du système international lui-même, mais aussi la variabilité des moyens dont disposent les décideurs de politique étrangère dans un contexte mondialisé.

Il n'existe pas de définition unique et consensuelle de la politique étrangère, malgré la multiplicité des études qui traitent ce sujet depuis les années 1950. Sans se perdre dans le vortex des nombreuses définitions, cette étude part d'une approche multidimensionnelle qui regroupe les fondements essentiels des acceptions les plus répandues. Une politique étrangère est un programme d'action sur la scène internationale dans un domaine donné, adopté par l'Etat national, représenté par les décideurs officiels. A travers ce programme, l'Etat tente de réaliser ses différents objectifs (internes ou externes, économiques ou politiques; etc.) en traduisant ses plans en un comportement effectif qui prend la forme des décisions et des contacts<sup>2</sup>.

Les événements intervenus en Egypte depuis le début de cette décennie, notamment les manifestations du 25 janvier 2011 et celles du 30 juin 2013, de même que les changements radicaux intervenus dans le régime politique de ce pays, suscitent naturellement des questions sur leurs effets potentiels sur la politique égyptienne à l'égard de ses partenaires étrangers. Cela fait déjà un certain temps que la question du changement a commencé à attirer l'attention des

---

<sup>1</sup> Jacques SAPIR, "L'économie politique internationale de la crise et la question du " nouveau Bretton Woods" : Leçons pour des temps de crise", communication faite à un séminaire organisé par les autorités Vénézuéliennes les 8 et 9 novembre 2008 à Caracas, p3.

<sup>2</sup> Glenn PALMER, Morgan T. CLIFTON. "Introduction." dans *A Theory of Foreign Policy*, (PRINCETON; OXFORD: Princeton University Press, 2006), p 2; S. BOJANG A, "The Study of Foreign Policy in International Relations", *Journal of Political Sciences & Public Affairs*, Vol.6, No. 4, 2018, pp 1-2.

chercheurs en relations internationales. Cependant les chercheurs ne se focalisaient pas sur la politique étrangère proprement dite, mais plutôt sur le changement du système international dans son ensemble ou sur la perception des relations internationales. Dans la période post-bipolaire qui a suivi la fin de la guerre froide, l'étude du changement en politique étrangère (*foreign policy change*) s'est davantage développée. La scène internationale a connu des changements radicaux et rapides dans les relations entre les superpuissances, à l'intérieur des régions d'Europe Centrale et Orientale, ou au sein des régions traditionnelles de conflit comme le Moyen-Orient, qui ont basculé le phénomène d'une politique étrangère bien stable et quasi-permanente<sup>3</sup>. Le postulat dominant établit un lien entre le changement du régime politique interne, accompagné par une vraie évolution des normes politiques, et la réorientation de la politique étrangère. Un exemple classique nous en est fourni par l'Iran avant et après la révolution islamique en 1979, ou encore par la Chine avant et après la révolution de 1949. Dans les deux cas nous avons assisté une rupture avec les anciens alliés motivée par des changements internes radicaux. De même, certaines crises entraînent un vrai blocage des relations de coopération et un éloignement diplomatique croissant entre des pays auparavant partenaires. L'exemple du différend entre l'Irak et le Koweït sur la frontière entre les deux pays illustre la détérioration des relations diplomatiques jusqu'au stade du conflit armé en 1990. Dans ce même registre, les révolutions du « printemps arabe » de 2010-2011 ont causé des changements importants dans les politiques étrangères de plusieurs Etats : un rapprochement entre l'Arabie saoudite et la Turquie, pour soutenir des milices islamiques paramilitaires en vue de chasser le président syrien Al Assad du pouvoir, un rapprochement égypto-qatari pendant la période la présidence Morsi et une rupture profonde après son départ, mais aussi le soutien de plusieurs pays du golfe au nouveau régime égyptien après le 30 juin 2013. Ainsi, l'idée la plus répandue est celle de changements internes profonds ayant des répercussions sur la politique étrangère, en particulier à l'égard des anciens alliés. Ce changement de politique étrangère peut varier en termes de degré (plus ou moins radical), de calendrier (progressif ou rapide) et de portée (un ou plusieurs domaines de la politique extérieure<sup>4</sup>).

---

<sup>3</sup> Tomas NIKLASSON, *Regime Stability and Foreign Policy Change : Interaction between domestic and foreign policy in Hungary 1956-1994*, (Lund, Studentlitteratur of Lund Political Studies, 2006), p 38.

<sup>4</sup>Ibid, pp 41-43.

Dans cette perspective, l'étude des relations égypto-américaines, qui fait l'objet de cette thèse soulève une question majeure, en ce cas semble invalider la règle générale affirmée ci-dessus. En effet, quelques aient été les changements internes en Egypte et les crises auxquels ces relations bilatérales ont été confrontées depuis 1979, elles ont connu davantage de continuité que de changement.

Notre question de recherche peut donc être formulée ainsi : malgré les tensions momentanées entre l'Egypte et les Etats-Unis, et les changements ayant affecté le régime politique en Egypte, la politique étrangère égyptienne s'inscrit toujours dans une logique de coopération avec les Etats-Unis. Qu'est ce qui explique la persistance de ces relations de bonne entente? Sur quelle base reposent-elles, qui permet de surmonter les crises qui affectent de temps à autre la politique étrangère égyptienne vis-à-vis des Etats-Unis ? L'exemple suivant illustre le paradoxe au cœur de notre recherche : à l'issue de l'invasion iraquienne du Koweït en 1991, une hostilité s'est faite jour entre les présidents Hosni Moubarak et Saddam Hussein, le premier ayant soutenu l'alliance internationale dirigée par les Etats-Unis en vue de libérer le Koweït. En 2003 lors des préparatifs américains pour envahir l'Iraq, Moubarak a déclaré officiellement qu'il refusait la perspective d'une telle guerre, malgré l'hostilité entre les régimes égyptien et iraquien depuis 1991. Le fait qui paraît de plus en plus surprenant comme nous verrons dans la thèse, c'est qu'il y avait une multitude de facteurs objectifs qui légitimaient la position égyptienne de refuser la guerre, mais *in finale* le gouvernement égyptien a soutenu les Etats-Unis qui a constitué une coalition de pays volontaires et ont attaqué l'Iraq. Ce paradoxe sera éclairé par les pistes de réponse fournies par notre étude.

### **Eléments de problématique**

Pour éclairer la persistance durable, voire l'endurance des relations de coopération entre les deux pays, question qui constitue l'objet de notre thèse, il faut analyser les relations économiques, notamment les aides américaines, et aussi la promotion des intérêts des acteurs incontournables. Nous faisons l'hypothèse que les intérêts économiques permettent de surmonter le paradoxe de la continuité des relations malgré les divergences politiques ponctuelles. En effet, la thèse analyse ces intérêts en termes de « ressources » et « contraintes ». Cela veut dire, que nous examinons les conditions dans lesquelles les relations économiques entre les deux pays



constituent une force de pression en vue de modifier une politique envisagée. Mais aussi, nous traitons d'une manière approfondie le moyen par lequel les dispositifs économiques deviennent des ressources politiques et incitent à une certaine orientation de la politique étrangère. L'analyse de ces intérêts et de leur impact sur le cours de la politique étrangère égyptienne nécessite de répondre à deux questions connexes, constituant le fondement de la thèse :

1- Pourquoi le comportement de la politique étrangère égyptienne sous l'influence des facteurs économiques, prend cette forme finale d'entente à l'égard des Etats-Unis ? Il est bien clair de cette question que l'objectif principal est d'analyser les *outputs* de la politique étrangère ou les décisions finales en tant que telles sans aborder le processus par lequel elles sont prises. Mais cette partie, présente la politique étrangère égyptienne *comme si* elle est unitaire ou un produit final ne montrant pas les complexités de sa préparation. Elle explique pourquoi une telle décision a eu lieu sous certaines conditions, mais elle n'explique pas pourquoi cette décision est considérée dans une situation comme ressource et dans une autre comme contrainte. Ceci est expliqué par le fait que cette distinction entre "ressource" et "contrainte", est conditionnée par la perception du régime et les intérêts des personnes et des institutions les plus influentes. Cela exige que nous posions la deuxième question qui est la suivante

2- Pourquoi les divergences entre les deux pays ne conduisent pas à de vraies ruptures en matière de la politique étrangère ? Comment les acteurs égyptiens, interagissent-ils avec ces facteurs internationaux, afin de définir si une situation représente une ressource ou une contrainte au niveau national, et par la suite décident d'adopter une politique étrangère donnée ? Cette question conduit à explorer le champ interne et son impact sur la politique étrangère. Ce sont les interactions entre les facteurs domestiques et internationaux, selon la logique chère à Putnam<sup>5</sup>, qui peuvent expliquer la manière selon laquelle la politique étrangère est élaborée et ce qui la pousse à prendre une forme spécifique. Elle explique également comment les facteurs économiques externes, en interagissant avec les dispositifs internes, peuvent former ou bien des contraintes et des ressources absolues dans un cas, ou bien des contraintes pour quelques uns et des ressources pour d'autres dans d'autres cas. Il faudra ainsi définir tout d'abord quels sont les

---

<sup>5</sup> Robert PUTNAM, « Diplomacy And Domestic : The Logic Of Two Level Games », *International Organization*, Vol.42, No. 3, Eté 1988, pp 427 – 461.

acteurs principaux qui subissent une telle perte ou un tel gain. Puis en second lieu examiner le processus de prise de décision dans des cas précis, à travers les interactions de ces acteurs avec leur contexte national et international.

Notre démonstration repose sur l'examen de l'influence de trois facteurs économiques majeurs sur l'élaboration de la politique étrangère égyptienne vis-à-vis les Etats-Unis. Ces trois facteurs sont : l'aide économique américaine, le commerce extérieur avec les Etats-Unis et les investissements directs américains. A partir de ces trois indicateurs, nous pouvons mesurer le degré d'asymétrie de l'interdépendance entre les deux pays, en introduisant des ratios quantitatifs. Ceux-ci sont autant d'indices du degré de réciprocité ou de celui de dépendance unilatérale comme, par exemple, le rapport entre les importations égyptiennes des Etats-Unis et leurs importations totales et les exportations vers les Etats-Unis rapportées aux exportations égyptiennes totales, le montant réel des aides en prenant en considération celles attribuées par les Etats-Unis aux autres pays de la région, les secteurs les plus concernés par les investissements directs et d'autres indicateurs encore. En testant le degré de dépendance économique dans une relation d'interdépendance asymétrique, nous pouvons déduire jusqu'à quel stade ces trois facteurs représentent des contraintes pesant sur la formation de la politique étrangère.

Cette analyse sera complétée par l'élaboration d'autres indicateurs, plutôt politiques, qui reflètent le degré de subordination ou d'indépendance de la politique étrangère égyptienne à l'égard des Etats-Unis comme : le vote des deux pays à l'ONU, le positionnement du négociateur égyptien et de son homologue américain dans plusieurs enjeux internationaux d'intérêt mutuel, mais aussi l'observation des changements prépondérants dans les relations économiques et l'importance des réactions politiques à ce sujet. Il faut aussi s'intéresser aux déterminants domestiques influant sur la décision finale. Cela implique une analyse minutieuse des réseaux d'intérêts des acteurs de la politique étrangère égyptienne selon un modèle bureaucratique, en étudiant simultanément les décideurs de la politique étrangère américaine. A travers des études de cas tirées de la première partie, nous mettrons l'accent sur les processus internes de prise de décision dans la deuxième partie.

Notre étude traite de cette question dans une perspective assez différente de la littérature sur ce thème. Il s'agit en effet de combiner l'approche de l'économie politique internationale et

les théories libérales d'analyse de la politique étrangère, en montrant dans quelle mesure l'aspect économique des relations égypto-américaines banalise l'interdépendance entre les deux pays et conditionne la politique étrangère égyptienne face aux États-Unis.

Cette étude met donc l'accent sur les conditions permettant à un Etat puissant d'influencer la politique étrangère d'un pays en voie de développement. Cette influence peut conduire ce dernier à adopter une politique étrangère qu'il n'aurait pas choisie dans d'autres circonstances. En se focalisant sur la dimension économique en tant que répertoire de justification de cette continuité, cette étude s'intéresse à cette dimension sur les deux niveaux : international et domestique. Tout changement majeur dans les attitudes et les comportements égyptiens à l'égard de leur environnement régional et international, dépend en grande partie du succès ou de l'échec de la transformation de l'économie politique égyptienne ainsi que de son rythme<sup>6</sup>.

Sur le plan du cadrage théorique, le chapitre préliminaire qui suivra cette introduction met l'accent sur la combinaison entre l'Economie Politique Internationale (EPI) et l'Analyse de la Politique Etrangère (*Foreign Policy Analysis FPA*). Comme cette combinaison peut s'avérer très complexe, nous avons préféré lui consacrer un chapitre particulier, qui précise les concepts de l'étude et qui justifie le choix des sous-approches. L'intersection entre les influences externes et les exigences domestiques rendent les approches unitaires, de qualification réaliste, un peu défailtantes dans l'explication multidimensionnelle de la politique étrangère. De son côté, l'Economie Politique Internationale s'intéresse aux influences du commerce, des organisations internationales financières, des multinationales et aux effets politiques de la dette extérieure, ce qui constituera le fond de la première partie<sup>7</sup>.

La figure suivante schématise les aspects essentiels traités dans le chapitre préliminaire, et montre la combinaison entre les disciplines de l'EPI et de la FPA. Les choix des sous-approches théoriques utiles à la démonstration de la thèse seront également argumentés en détails.

---

<sup>6</sup> Yasser Mohamed ELWY, *A Political Economy of Egyptian Foreign Policy : State, Ideology and Modernization since 1970*, thèse de doctorat soutenue à London School of Economics, Avril 2009, p 14.

<sup>7</sup> Darel E PAUL., "Teaching Political Economy in Political Science: A Review of International and Comparative political Economy Syllabi", *Perspectives on Politics*, Vol. 4, No. 4 (Dec., 2006), p 730.

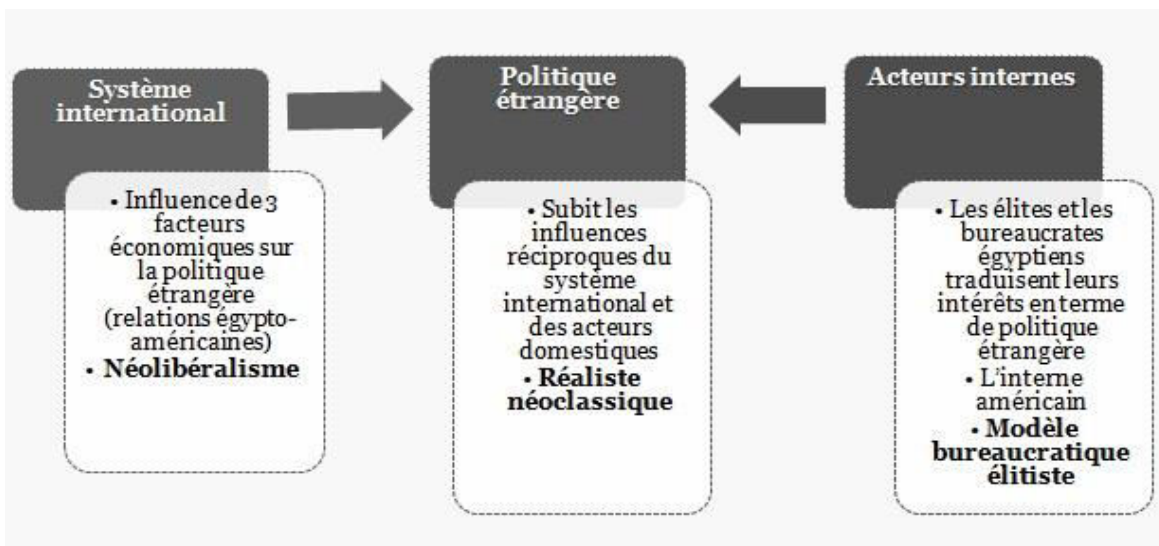


Figure (1) : les niveaux d'analyse de l'étude et les approches employées

A partir de cette problématique, j'ai élaboré deux hypothèses qui seront développées selon un plan en deux parties:

1- Il existe une corrélation entre l'asymétrie des relations économiques dans les domaines où l'Egypte apparaît de plus en plus dépendante des Etats-Unis et le comportement coopératif de la politique étrangère égyptienne. Dans cette hypothèse, la variable indépendante est la dépendance économique dans des domaines clé tandis que la variable dépendante ce sont les décisions de la politique étrangère.

2- La politique étrangère égyptienne moins portée à évoluer et plus compatible avec les orientations américaines, au fur et à mesure que les intérêts des acteurs égyptiens les plus importants sont conservés ou promus au plan intérieur égyptien. Du côté américain, le haut niveau d'institutionnalisation et la multiplicité des acteurs intervenant dans la politique étrangère, jouent dans le sens de la continuité des relations coopératives entre les deux pays. Dans ce cas, les variables indépendantes sont les intérêts des acteurs domestiques égyptiens d'une part et la multiplicité des acteurs nationaux américains d'autre part, tandis que la variable dépendante est représentée par des décisions de la politique étrangère.

## Eléments d'état de l'art

Pour mieux positionner cette étude dans le champ des études sur la politique étrangère égyptienne, il faut procéder à un bref état de la littérature. Signalons d'entrée de jeu qu'il y a très peu des études traitant de la politique étrangère égyptienne d'une manière analytique et non pas descriptive. De plus, la plupart des travaux se focalisant sur certains événements historiques sans le resituer dans un cadre analytique plus large et sans se référer aux évolutions récentes de la théorisation de la politique étrangère. Nous privilégions ici les études présentant un réel caractère académique afin de mieux identifier la contribution scientifique de notre étude.

Une première série d'études portent sur l'influence de l'économie politique sur le comportement coopératif de la politique étrangère égyptienne à l'égard des Etats-Unis, dont les deux principales ont des hypothèses très proches des nôtres. En premier lieu, l'étude de Zeinab Abd El Azim intitulée : " L'économie politique de la politique étrangère égyptienne à l'égard des Etats-Unis (1981-1991)<sup>8</sup>" qui a établi une relation entre la dépendance économique de l'Egypte des Etats-Unis et le comportement de soumission. Nous avons utilisé ce travail pour élaborer les indicateurs économiques et politiques évoqués ci-dessus. Toutefois, cette étude souffre de beaucoup de déficiences que nous avons essayé d'éviter, notamment : la tentative de la chercheuse de quantifier les faits politiques, en liant par exemple le vote égyptien à l'ONU et la réception des aides US dans une année donnée. En effet, cela revient à présupposer des liens de causalité entre les variables étudiées sans avoir établi comment cette causalité s'est construite, et sans avoir démontré qu'un facteur économique pouvait entraîner un comportement politique précis. De même, cette étude visait à établir les influences réciproques sans l'élaboration d'un dilemme à résoudre ou une vraie problématisation du sujet. Il est également clair que cette étude traite les relations bilatérales dans les années 1980 ce qui ne représente qu'une partie de notre période d'étude.

Quant à la deuxième étude sur le même thème, elle est due à Yasser Mohamed Elwy et s'intitule: " *A Political Economy of Egyptian Foreign Policy : State, Ideology and*

---

<sup>8</sup> Zeinab ABD EL AZIM, *L'économie politique de la politique étrangère égyptienne à l'égard des Etats-Unis (1981-1991)*, "Al Ektasad Al Seyasy Lesyaset Masr Al Khargeya Tegah Al Welayat Al Motaheda", une thèse de doctorat dirigée par Pr. Ahmed Youssef Ahmed, (le Caire, Faculté d'Economie et de sciences politiques, 1994), 343 p.

*Modernization*<sup>9</sup>". Cette étude vise à expliquer comment l'économie politique de l'Etat égyptien peut influencer sa politique étrangère. Au même titre que l'étude qui l'a précédée, de Samer Solaiman, intitulée " Le régime Fort et l'Etat Faible<sup>10</sup>", ce travail peut être critiqué dans la mesure où il se focalise sur le champ interne et cherche à établir une relation entre la structure économique de l'Etat et le régime politique et sa politique étrangère. La thèse de Elwy qui examine l'ère de Sadate et Moubarak ambitionne de traiter l'idéologie de l'Etat, ses relations externes, les objectifs de croissance économique, et ce n'est qu'en conclusion qu'elle accorde un intérêt relativement faible à la politique étrangère. Elle confond également l'usage des idéologies économiques et l'Economie Politique en tant qu'approche scientifique propre, avec ses apports et postulats. L'étude de Solaiman fait comme la notre dans l'usage des calculs économiques pour étayer ses arguments, mais diffère dans l'objectif et la thématique centrale, puisqu'elle n'étudie pas la politique étrangère ni les relations bilatérales avec les Etats-Unis.

A côté de ces études les plus proches de notre sujet d'étude, il existe des contributions scientifiques abondantes sur des thématiques précises, comme la question des aides américaines en Egypte et le commerce bilatéral<sup>11</sup>. Citons par exemple l'étude d'Abla El Khawaga intitulée : "Les Relations économiques entre l'Egypte et les Etats-Unis en se focalisant sur les aides dans la période (1974-1985)<sup>12</sup>" aussi l'étude de Dina Galal Ibrahim intitulée : "Le rôle et les conséquences de l'aide économique américaine sur l'économie égyptienne - une vue analytique et réformatrice<sup>13</sup>" et enfin l'étude de Anwar Mohamed Abdel A'al intitulée : " Les répercussions

---

<sup>9</sup> Yasser Mohamed ELWY, *A Political Economy of Egyptian Foreign Policy : State, Ideology and Modernization since 1970*, thèse de doctorat soutenue à London School of Economics, Avril 2009, 372 p.

<sup>10</sup> Samer SOLAIMAN, *Le régime fort et l'Etat faible : la gestion de la crise financière et du changement politique pendant l'ère de Moubarak*, "Al Nezam al kawy wa al dawla al daa'ifa : edaret al azma al maleya w al taghyir al seyasy fi a'ahd Moubarak", (Le Caire, Kotob Arabeya, 2005), 510 p.

<sup>11</sup> Plusieurs études de nature économique pure ont été élaborées sur cette thématique. S'échappant du domaine de spécialité de cette étude, nous nous sommes contentés de citer les études suivantes à titre d'exemple :

P. BOONE, "Politics and the effectiveness of foreign aid", *European Economic Review*, Vol. 40, No.2, 1996, pp. 289-329; P. BOWELS, "Foreign aid and domestic saving in less developed countries", *World Development*, Vol. 15, No.6, 1987, pp. 789-796; MOSLEY E, J. HUDSON J., et HORREL S., "Aid, the public sector and the market in less developed countries", *Economic Journal*, Vol.97, Septembre 1987, pp. 616-641.

<sup>12</sup> Abla Mohamed EL KHAWAGA, *Les Relations économiques entre l'Egypte et les Etats-Unis en se focalisant sur les aides dans la période (1974-1985)*, "Al Elakat Al Ektesadeya Bayn Masr Wa Al Welayat Al Motaheda Maa' Al Tarkiz A'la Ganeb Al Mosa'adat Fi Al Fatra Ma Bayn 1974-1885", un mémoire du master dirigé par Pr. Gouda Abd El Khaleq, (Le Caire, Faculté d'économie et de sciences politiques, 1988), p 212.

<sup>13</sup> Dina Galal IBRAHIM, *Le rôle et les conséquences de l'aide économique américaine sur l'économie égyptienne - une vue analytique et réformatrice* -, "Dor wa Athar Al Mao'una Al Ektesadeya al amriceya A'la Al Ektasad Al Masry - Nazra Tahlileya wa Takwimeya", un mémoire de master dirigé par Pr. Mahmoud Abd El Fadil, (Le Caire, Faculté d'Economie et de Sciences Politiques, 1987), 310 p.

économiques totales des aides américaines et son rôle dans la réforme économique (1975 - 1996)<sup>14</sup>". Il est constatable que toutes ces études traitent des périodes historiques assez anciennes et ne s'intéressent pas à la relation entre les variables étudiées et la politique étrangère. L'utilité pour nous de ces études réside dans la construction d'une image générale des facteurs étudiés et la fourniture d'informations spécifiques sur des variables précises. A côté de ces études, d'autres travaux ont mis l'accent sur les indices politiques d'asymétrie comme celle d'Ibrahim Al Eissawy qui a mis l'accent sur la dépendance alimentaire; culturelle et militaire des pays du Tiers Monde<sup>15</sup>. Toutefois ce chercheur tire des conclusions sur la base de ses perceptions personnelles, sans développer des indicateurs empiriques de validation. Enfin, l'étude de Hala Seou'dy<sup>16</sup> a mis l'accent sur le vote égyptien et américain à l'ONU comme indicateur de rapprochement de la position officielle des deux pays dans plusieurs questions. Cette chercheuse a conclu que la similitude du vote des deux pays tire sa substance des exigences régionales et du traité de paix avec Israël. Nous avons également consulté les deux études disponibles à Sciences Po Bordeaux qui traitent le cas de la politique étrangère égyptienne, celle de Henri-Alexandre Bohas<sup>17</sup> et celle de David Xardel<sup>18</sup>. Ces deux études nous ont permis de relever quelques traits caractéristiques des relations égypto-américaines, mais n'ont guère apporté en ce qui concerne notre problématique et nos hypothèses. Il est important de citer aussi que les papiers élaborés dans le cadre des travaux de *Congressional Research Service*, notamment ceux concernant les aides américaines et les politiques américaines envisagées après les changements politiques en Egypte, constituent une partie essentielle de la revue de la littérature de cette étude. Citons par exemple les études de Jeremy Sharp qui constituent une source d'information importante sur les affaires égyptiennes que ce soit pour le Congrès ou pour les chercheurs résidant en Egypte. L'importance de ce type d'études tient de ce qu'elles sont destinées aux instances décisionnelles, ce qui fournit

---

<sup>14</sup> Anwar Mohamed ABD EL AA'1, *Les répercussions économiques totales des aides américaines et son rôle dans la réforme économique (1975 - 1996)*, "Al Athar Al Ektesadeya Al Koleyat elmaou'nat Al Amriceya A'la Al Ektesad Al masry (1975 - 1991)", mémoire de master dirigé par Pr. Aliaa El Mahdy, (le Caire, faculté d'économie et de sciences Politiques, 1999), 152 p.

<sup>15</sup> Ibrahim AL EISSAWY, *La mesure de la dépendance dans le monde arabe*, "keyas al tabae'ya fi al watan al a'araby", (Bierut, Centre d'Etude Al Wehda Al A'rabeya, 1989), 264 p.

<sup>16</sup> Hala SE'OU'DY, "Les limites de la relation spécifique entre l'Egypte et les Etats-Unis : une étude du vote des deux pays dans l'Assemblée Générale de l'ONU 1980-1987" dans Ahmed Youssef Ahmed (édit.), (le Caire, Centre d'Etudes Stratégiques, 1990), pp 990-1017.

<sup>17</sup> Henri-Alexandre BOHAS, *Etats-Unis-Egypte : Des rapports privilégiés*, mémoire de recherche, IEP de Bordeaux, 2001-2002, 120 p.

<sup>18</sup> David XARDEL, *La politique étrangère de l'Egypte : de l'alliance soviétique à l'influence américaine*, mémoire de recherche soutenu à l'IEP de Bordeaux, François-Charles Mougél (directeur), 1993, 120 p.

aux chercheurs des éléments sur les analyses de politique étrangères circulant parmi les décideurs politiques.

Un deuxième groupe d'études concerne le processus de prise de décision de politique étrangère au plan national pour l'Égypte comme pour les États-Unis. Or, si les études de caractère scientifique traitant la politique étrangère égyptienne sont rares, celles traitant du processus de prise de décision en Égypte et notamment dans le domaine de la politique étrangère sont quasi-inexistantes. Cette absence de travaux scientifiques fiables pour les périodes nous intéressant nous a incité à recourir aux mémoires des diplomates célèbres et aux archives du ministère égyptien des affaires étrangères pour appliquer la théorie à notre cas d'étude. De fait, trois articles scientifiques constituent l'essentielle de l'état de l'art dans ce domaine. Tout d'abord l'article d'Aly Al-dine Helal intitulée : "Des Etudes dans La Politique Etrangère Egyptienne d'Ibn Toulon jusqu'à Sadate"<sup>19</sup> qui fut parmi les premiers à distinguer entre les unités décisionnelles dans la politique étrangère égyptienne. Il cite simplement le rôle de chacun sans élaborer des exemples concrétisant les interactions entre eux. Nous avons utilisé de cette étude dans notre délimitation des acteurs domestiques élaborant la politique étrangère égyptienne, mais en ajoutant d'autres aspects analytiques qui servent l'objectif de notre étude. En second lieu, l'étude d'Ahmed Youssef Ahmed intitulée : " Le cas égyptien"<sup>20</sup> présente le processus de prise de décision en général en Égypte d'une manière très scientifique et bien structurée. Il est vrai qu'il ne se focalise pas sur le processus de prise de décision dans la politique étrangère, mais fait mention à plusieurs reprises des interactions internes qui ont mené à la prise d'une décision externe. Donc en terme d'approche, cette étude nous apporte des arguments pertinents bien qu'elle ait une thématique distincte de la notre. Elle constitue une étude pionnière dans le traitement de processus de prise de décision pendant l'ère de Hosni Moubarak. La dernière étude est celle de Fillinger intitulée " *Mubarak Matters : the Foreign Policy of Egypt Under Hosni*

---

<sup>19</sup> Aly Al Dine HELAL, *Des Etudes dans La Politique Etrangère Egyptienne d'Ibn Toulon jusqu'à Sadate*, "Derasat fi el seyasa al kharegeya al mesreya men Ibn Toulon lel Sadate", (Le Caire, Le Centre des Recherches et des Etudes Politiques, 1998), pp 273-294.

<sup>20</sup> Ahmed Youssef AHMED, "Chapitre 9 : le cas égyptien", "Al Fasl 9 : Al Hala al Masreya", dans MOSSAAD Nevine (éditeuse), *Comment la décision est prise dans les régimes arabes*, "Kayf yosnaa' al karar fi al anzema al a'rabeya", (Béirout, Markaz Derassat Al Wehda Al A'rabeya, 2010), pp 449-508.



*Mubarak*<sup>21</sup> dans laquelle l'auteur centre son analyse sur le Président égyptien comme le décideur principal de la politique étrangère. Si cette étude s'intéresse davantage aux outputs de la politique étrangère égyptienne dans les guerres irakiennes avec l'Iran et le Koweït, elle tente d'explorer les motivations qui orientent la politique étrangère et présente brièvement les priorités des différents acteurs internes.

A cette revue de littérature spécialisée<sup>22</sup>; il faut ajouter sans nul doute les grandes contributions théoriques de l'Economie Politique Internationale et de *Foreign Policy Analysis* qui seront citées dans le chapitre préliminaire et tout au long de la thèse. Les œuvres de Robert Gilpin; Robert Koehane ou Mark Blyth firent parmi les ouvrages théoriques principaux qui ont guidé notre travail, mais nous y reviendrons en détail ci-après.

### **Eléments méthodologiques**

La démonstration esquissée ci-dessus s'appuie sur une partie analytique et l'autre empirique. Il s'agit d'abord d'un traitement analytique des données quantitatives et des faits historiques. Cela signifie que les statistiques disponibles sur le montant des aides américaines, l'implantation des firmes multinationales américaines en Egypte, les intérêts économiques des élites politico-économiques des deux pays et les entreprises leur appartenant, sont mobilisés comme autant d'indicateurs du degré d'influence du facteur économique sur la continuité de ces relations. Nous intégrons essentiellement les données quantitatives concernant : le montant des aides américaines, le commerce extérieur et son poids, le taux d'investissements directs et les secteurs investis, aussi bien que plusieurs calculs secondaires qui nous aident à mesurer le degré de dépendance économique. La présentation des données est accompagnée d'une analyse comparative qui nous permet de poursuivre l'évolution de cette influence et les changements qui l'ont affectée.

---

<sup>21</sup> Eric FILLINGER, "Mubarak Matters : the Foreign Policy of Egypt Under Hosni Mubarak", papier scientifique sous la direction de Pr. Kristin Smith Diwan & Pr. Linda Lubrano, School of International Service American University, 2009, pp 2-49.

<sup>22</sup> Hervé DUMEZ, "Faire une revue de littérature : pourquoi et comment ?", *Le Libellio d'Aegis*, Vol.7, No.2, été 2011, pp 15-27.

Pour la collecte et l'analyse des données quantitatives, nous sommes référés à quatre sites essentiels qui sont : le site de la base de données de la Banque Mondiale (<http://data.worldbank.org/>), Site officiel du *U.S Census Bureau* qui est un bureau affilié au département du Commerce aux Etats-Unis et qui s'occupe des données économiques et statistiques (<http://www.census.gov/data.html>), site officiel du *International Trade Administration* qui est rattachée également au département du Commerce, et finalement le site officiel du *Bureau of Economic Analysis* (<https://www.bea.gov/international/di1usdbal.htm>). Pour les données concernant l'Egypte nous avons aussi consulté des documents de l'archive du ministère d'investissement, du ministère des affaires étrangères et du ministère du commerce pendant les périodes du terrain.

Pour l'analyse des données non quantitatives, nous avons aussi collecté autant que possible les mémoires des diplomates et des responsables égyptiens, aussi bien que leurs rencontres télévisées, afin de surmonter le problème de manque d'informations dans quelques questions ; mais aussi nous avons effectué une analyse d'une série de discours et déclarations officielles. Le caractère transversal des données renvoie à des périodes historiques consécutives qui facilitent la tâche de comparaison sur la longue durée. Nous avons également travaillé sur les données du site officiel de l'ONU (<http://unbisnet.un.org/>) et aussi les documents issus de l'archive du Congrès à partir du site officiel *Library of Congress* (<https://www.loc.gov/collections>) notamment les études issues du *Congressional Research Service*. Dans tous les cas, nous avons consulté les documents et les données originaux pour s'assurer de la crédibilité des données, et par conséquent, cette thèse présente un intérêt par sa dimension informationnelle et constitue, déjà sur ce plan une contribution novatrice dans l'étude des relations égypto-américaines.

Dans la deuxième partie, la dimension empirique est fondée sur deux piliers : tout d'abord, un travail de terrain au Caire qui a duré au total deux années. Durant cette période, nous avons effectué à peu près une quinzaine d'entretiens, avec des spécialistes des relations égypto-américaines, ainsi qu'avec plusieurs responsables politiques et diplomates. Parmi les professeurs interviewés nous pouvons citer notamment le Professeur Tewfik Aclimandos, professeur de théorie politique à l'université du Caire et spécialiste des relations égypto-américaines, dr. Chahir

Zaki, professeur d'économie à l'université du Caire, et aussi Professeur Hassan Ebeid, professeur des Organisations Economiques Internationales à l'université du Caire. Parmi les diplomates qui ont accepté notre demande d'entretien, deux diplomates ayant rang de "deuxième secrétaire" accrédités dans un pays européen et qui ont requis l'anonymat, ainsi qu'un diplomate travaillant sur ces questions au sein du ministère des affaires étrangères en Egypte tenant également à rester anonyme. Les demandes d'entretien auprès des responsables américains de l'USAID ou de l'ambassade américaine au Caire ont rencontré soit un refus explicite ou n'ont pas eu de réponse. Cette situation est certainement préjudiciable à la crédibilité de notre travail et nous ne pouvons que le regretter, mais nous avons cherché à y pallier par des sources complémentaires.

Il reste très difficile de réaliser des entretiens avec les acteurs étatiques égyptiens tant que la culture du secret prédomine parmi les hauts fonctionnaires. Même quand nous avons obtenu des entretiens avec des responsables du ministère des affaires étrangères égyptien nos interlocuteurs ont plutôt livré des informations déjà largement répandues dans la presse ou la littérature et n'avaient pas toujours une connaissance précise des questions sur lesquelles nous voulions les interroger. Ainsi la fonction principale de ces entretiens était de mieux problématiser nos questions de recherche et d'ouvrir d'autres dimensions pertinentes d'analyse. C'est pour cela que nos entretiens concernent aussi des universitaires et des spécialistes non gouvernementaux. La multi-dimensionnalité de sujet nous a conduit à contacter des spécialistes de plusieurs champs d'études comme les relations égypto-américaines, le Moyen-Orient, les régimes politiques comparés et enfin l'économie politique et des relations internationales. C'est aussi pourquoi le nombre des entretiens est assez limité au regard de ce qu'aurait nécessité une véritable sociologie politique de la décision. Ainsi, les mémoires des anciens ministres des affaires étrangères égyptiens nous apportent davantage d'informations pertinentes que de multiples entretiens avec des diplomates en poste mais peu expérimentés. Nous avons également utilisés des sources audiovisuelles, par exemple des entretiens télévisés avec des responsables étatiques, ou leur retranscription dans les journaux. Les documents du ministère égyptien des affaires étrangères constituent également une source principale de données sur les déclarations des responsables égyptiens, car son site contient des archives de communiqués et de documents établis par le ministère. Etant donné que le ministère des affaires étrangères est le principal responsable de

l'exécution de la politique étrangère de l'Égypte, ces rapports et déclarations sont particulièrement pertinents.

Mais la dimension empirique de notre travail ne se limite pas aux entretiens effectués et à la documentation consultée. Nous avons profité de nos expériences vécues en tant qu'Égyptien impliqué dans l'étude de la science politique, d'une accumulation d'expériences vécues depuis plusieurs années. Tout au long de mon parcours académique en Égypte, j'ai interrogé de nombreux professeurs et spécialistes sur les relations égypto-américaines qui constituent un sujet essentiel d'intérêt pour moi depuis longtemps. Plus encore, la diffusion des débats concernant ce thème dans la population fournit également de riches perspectives. Ainsi, avons-nous combiné ces expériences vécues avec nos observations directes et notre collecte de données, pour mener à bien ce travail de recherche et valider nos hypothèses.

L'Égypte, comme beaucoup de pays en voie de développement souffre d'un manque de sources d'information crédibles et de la faiblesse de la recherche scientifique en sciences sociales. Les médias sont en grande partie contrôlés par le pouvoir politique et traitent ce type d'enjeu de façon simpliste. Les archives les plus riches sont ou bien inaccessibles ou bien non actualisées. Pour contourner ces problèmes, nous étions très soucieux de collecter les données de plusieurs sources pour contrôler leur crédibilité. Pour garantir la crédibilité des informations utilisées, nous avons étayé chaque argument par plusieurs sources ce qui explique l'usage abondant des notes de bas de page. Nous avons également diversifié ces sources en terme de langue (arabe, français et anglais) et en terme d'origine (égyptienne, américaine, iraquienne et israélienne) en vue de rendre plus robuste les résultats de l'étude. Enfin, en ce qui concerne la fiscalité de l'Etat et les données du commerce extérieur, nous avons préféré utiliser les données du compte définitif plutôt que celles du budget prévisionnel par ce qu'il présente les chiffres effectifs des dépenses et des recettes. De plus, les données de la Banque Mondiale et du FMI, qui constituent des sources essentielles dans cette étude, sont contrôlées via des documents des organes gouvernementaux égyptiens pour une plus grande crédibilité d'ensemble<sup>23</sup>.

---

<sup>23</sup> Samer SOLAIMAN, *Le régime fort et l'Etat faible : la gestion de la crise financière et du changement politique pendant l'ère de Moubarak*, "Al Nezam al kawy wa al dawla al daa'ifa : edaret al azma al maleya w al taghyir al seyasy fi a'ahd Moubarak", (Le Caire, Kotob Arabeya, 2005), pp 53-61.

## Délimitation et limites de la recherche

Le domaine de validité de notre thèse est borné de façon précise par les variables dépendantes et indépendantes des hypothèses. Cette thèse s'intéresse essentiellement à l'orientation de la politique étrangère égyptienne en étudiant l'influence des facteurs économiques sur son élaboration. Elle se limite à étudier ces influences sur les relations avec un seul partenaire, les Etats-Unis, en analysant les ressources et les contraintes sur le niveau international et domestique. Il s'agit de traiter la question classique de la pluralité des facteurs explicatifs et de leur hiérarchie. L'hypothèse de recherche retenue n'est pas seulement une interprétation parmi d'autres que l'on essaye de valider, mais plutôt une façon d'éliminer toute autre hypothèse<sup>24</sup>. En supposant que ce sont les facteurs économiques qui conditionnent les relations bilatérales entre l'Egypte et les Etats-Unis, nous neutralisons pour le moment les effets et les impacts qu'exercent les facteurs psychologiques par exemple, tout en étant conscient de leur rôle dans l'élaboration de la politique étrangère égyptienne. Cette démarche est commune chez les économistes qui consiste à isoler les variables non directement étudiées en les postulant constantes, selon la célèbre formule "toute chose égale par ailleurs". C'est cette manière de percevoir ce que c'est l'hypothèse qui a permis, après une longue période du travail de comparaison des facteurs, de développer les deux grandes hypothèses générales de la recherche. Ainsi, le traitement des indicateurs de l'économie égyptienne aussi bien que des acteurs internes vise uniquement à expliquer leur influence sur l'élaboration de la politique étrangère ou bien la continuité des relations de coopération. Par exemple, nous ne nous intéressons pas à la performance générale de l'économie égyptienne, mais à la nature rentière de celle-ci. Cette nature rentière renseigne sur la vulnérabilité de l'Egypte à l'égard du monde extérieur et suggère que la politique étrangère joue un rôle important de génération de rentes. Dès lors le degré de l'influence des aides américaines par exemple sur la politique étrangère égyptienne est certainement non négligeable. Un autre exemple qui porte sur l'analyse de processus de prise de décision de la politique étrangère américaine. Pour l'essentiel il s'agit d'expliquer comment les décideurs internes américains, à travers la complexité de leurs interactions, favorisent la continuité des relations. Ainsi le lecteur ne doit pas s'attendre une analyse approfondie de la

---

<sup>24</sup> Stephano BARTOLINI, séminaire général à l'IEP de Bordeaux le 15 octobre 2015 intitulé : Existe t-il une méthode comparée.

politique américaine et des différences partisans, ni à une histoire détaillée des relations égypto-américaines qui ne sont pas notre propos. La thèse s'intéresse essentiellement aux inflexions dans la continuité et à la continuité malgré les changements internes économiques.

Contrairement à nombres des études précitées, nous avons limité l'ambition de la couverture temporelle, notamment pour ne pas pâtir comme d'autres chercheurs du manque de données ou d'accès aux témoins des faits. De point de vue de l'économie politique, il y a rarement des études qui se sont focalisées sur la période Moubarak et plus rarement sur la période post-Moubarak pour des raisons pratiques. Le choix de la période étudiée (1981-2013) résulte de la volonté de présenter une analyse novatrice sans négliger les études précédentes, tout en s'approchant au mieux de la réalité contemporaine. De plus, le choix d'une trentaine d'années ne constitue pas un lourd fardeau de point de vue analytique tant que la thèse suit la logique transversale dans l'analyse des données et non pas l'analyse chronologique détaillée. Cette période permet d'intégrer les changements survenus dans la politique étrangère après la chute de Hosni Moubarak et jusqu'à la fin de notre période d'étude. Analyser le changement ou la continuité exige une appréhension correcte du temps. Nous ne pouvons comprendre les phénomènes sociaux que si nous les analysons comme faisant partie d'une séquence historique. Les situations ou les cas qui semblent identiques, lorsqu'ils sont analysés dans un cadre statique, peuvent en effet apparaître très différents lorsqu'ils sont vus dans une perspective dynamique<sup>25</sup>. A travers quelques exemples significatifs, nous pouvons expliquer le paradoxe de la continuité malgré les changements sans avoir à entrer dans les détails historiques excessifs. Quant à la date de fin, 2013, elle représente la fin des changements révolutionnaires en Egypte après la chute du pouvoir des Frères Musulmans. Elle précède l'élection du Maréchal Al Sissi comme président de la république, en 2014, qui ouvre une nouvelle phase de stabilité du pouvoir après les changements successifs. Il paraissait difficile d'obtenir des données fiables après cette date.

Une des difficultés rencontrées concerne la conceptualisation, non pas en termes de difficulté à définir les termes utilisés, mais plutôt sur en raison d'une hésitation scientifique à appliquer les termes de l'analyse économique aux faits politiques. Certains auteurs, notamment ceux qui appartiennent à l'école de la dépendance d'inspiration néo-marxiste, ont essayé de créer

---

<sup>25</sup> Ibid, p 55.

une terminologie politique de nature économique pour expliquer les phénomènes d'une manière mesurable. Notre recours à l'approche de l'économie politique n'a guère de rapport avec cette approche. De même l'application des termes du marché pour l'analyse politique est rejetée<sup>26</sup>. Nous nous en tenons au fond théorique de l'approche de l'économie politique en présentant une nouvelle perspective qui s'appuie sur la combinaison entre l'analyse quantitative et celle qualitative.

Au terme de cette introduction, nous espérons que cette thèse va contribuer de façon originale au débat théorique en mêlant l'EPI néolibérale et le modèle bureaucratique d'analyse de la décision en politique étrangère (voir ci-dessous le chapitre préliminaire), apporter nouvelles données et résultats sur la politique étrangère égyptienne – l'ère Moubarak et post-Moubarak n'étant pas bien traitées dans les études précédentes-, combiner enfin des sources numériques possibles pour expliquer l'élaboration de la politique étrangère égyptienne selon le modèle de jeu à deux niveaux.

Notre plan développe un même argument successivement selon deux niveaux d'analyse. Dans la première partie, nous mettrons l'accent sur l'influence des relations économiques égypto-américaines sur l'élaboration de la politique étrangère au niveau systémique ou international. Nous analyserons donc la réponse de la politique étrangère égyptienne aux influences économiques au sein d'un système international néolibéral, en percevant ces influences en termes de ressources et contraintes.

Dans la deuxième partie, nous traiterons du rôle que jouent les dynamiques internes dans l'élaboration de cette politique quand elles interagissent avec les facteurs systémiques étudiés. La deuxième partie se focalisera donc sur le processus de prise de décision ; celle-ci sera analysée selon les paradigmes de l'analyse de la politique étrangère (FPA). Cette deuxième partie démontre comment l'interaction des acteurs internes avec les facteurs externes façonne effectivement les décisions de la politique étrangère égyptienne.

---

<sup>26</sup> T. N. SRINIVASAN, "Foreign Trade Regimes", dans MEIER Gerald M., *Politics and policy making in developing countries : perspectives on the new political economy*, (California, ICS press, 1991), p 264.

Au préalable, un chapitre préliminaire s'efforce de justifier les choix théoriques présidant à cette étude. Il vise à mettre l'accent sur le chevauchement entre l'externe et l'interne en combinant les théories de l'Economie Politique Internationale et l'Analyse de la Politique Etrangère.



## Chapitre préliminaire : le cadre analytique

*"Les spécialistes ont donc probablement créé un faux dilemme face au choix entre ces deux cadres d'analyse [le système international et les facteurs internes de la politique étrangère]. Au lieu de tenter de les appliquer séparément et de manière exclusive, il est en effet préférable de les réconcilier en les rendant complémentaires<sup>27</sup>".*

L'une des contributions de Stephen Waltz dans les années 1960 est celle de la distinction entre trois niveaux d'analyse, et l'introduction de celle-ci comme un problème dans le champ des relations internationales. Ces trois niveaux reflètent trois espaces politico-économiques qui proposent une explication plus ou moins pertinente aux questions internationales : le plan individuel, le niveau de l'Etat et enfin le système international à l'échelle planétaire. Stephen Waltz, en étudiant les causes de la guerre au plan international, a accordé un intérêt particulier aux facteurs structurels qui peuvent expliquer l'émergence et la fin des conflits. Pour lui, il faut s'intéresser à la nature du système international lui-même, aux rapports de force, aux interactions interétatiques, afin de tirer des conclusions palpables expliquant les causes de la guerre et de la paix. Stephen Waltz affirme, avec David Singer qui a porté presque en même temps cette réflexion sur les niveaux d'analyse, qu'une analyse de la politique étrangère est radicalement distincte de ce niveau structurel. Pour Waltz, une théorie systémique tente d'expliquer pourquoi des Etats positionnés similairement se comportent d'une manière analogue malgré leurs différences internes. Tandis qu'une théorie de politique étrangère essaye d'expliquer pourquoi les Etats similairement positionnés se comportent différemment sous pression de leur contexte interne<sup>28</sup>. David Singer signale également que le niveau du système international et celui de l'Etat national permettent de comprendre le comportement des décideurs selon des facteurs causaux. Selon lui, le choix du niveau étatique ou celui du système international pour interpréter le comportement de l'Etat, diffère selon le type de questions que l'on pose<sup>29</sup>.

---

<sup>27</sup> Charles-Phillipe DAVID, *Au sein de la Maison-Blanche. La formulation de la politique étrangère des Etats-Unis*, 2<sup>e</sup> édition, (Québec, Les Presses de l'université Laval, 2004), p 15.

<sup>28</sup> James D. FEARON., "Domestic Politics, Foreign Policy, And Theories of International Relations", *Annual Review Of Political Science*, Vol 1, 1998, p 297.

<sup>29</sup> Steve SMITH, Amelia HADFIELD, Tim DUNNE, *Foreign Policy : Theories, Actors, Cases*, (New York, Oxford University Press, 2008), pp 87-89.

Cette séparation, entre les niveaux d'analyse, est un trait distinctif de l'approche traditionnelle de la discipline des Relations Internationales . Elle était largement critiquée par les hétérodoxes de l'Economie Politique Internationale(EPI) et les spécialistes de L'Analyse de la politique étrangère (APE). L'EPI se focalise sur les zones d'intersection entre le politique et l'économique d'un côté, et l'interne et l'externe de l'autre côté. Robert Keohane et Joseph Nye l'aperçoivent comme un continuum des études de Relations Internationales , ainsi qu' un apport complémentaire, ou critique, des pensées classiques tout en mettant l'accent sur les interactions réciproques des dynamiques internes et externes<sup>30</sup>. L'analyse de la politique étrangère ressemble à un entonnoir, allant du plus général et plus observable au plus particulier et plus implicite. Elle s'intéresse tout d'abord aux objectifs et aux intentions, puis plus particulièrement aux causes de ces intentions, et enfin plus spécifiquement à la préférence d'une intention par rapport aux autres<sup>31</sup>.

Ainsi, pour répondre à notre question principale concernant les moyens par lesquels les facteurs économiques au niveau structurel façonnent la politique étrangère, il est nécessaire de comprendre comment les décideurs en Egypte aperçoivent ces facteurs en termes de ressources et contraintes, nous obligeant ainsi à nous intéresser au champ politique interne et au plan international à la fois. A titre d'exemple, la politique d'ouverture économique *infatih*, adoptée par le président égyptien Anouar Al Sadate à partir de 1974, ne peut être comprise et analysée sans s'intéresser aux mesures prises par le gouvernement sur le plan intérieur et aux préférences du président<sup>32</sup>. L'ouverture de 1974 ne désigne pas seulement l'adhésion au camp occidental sous l'égide des Etats-Unis, mais bien plutôt une politique de libéralisation interne qui soutient l'action extérieure. Le président égyptien, afin de créer une situation intérieure favorable à ses nouvelles intentions pour l'extérieur, a mis en selle une strate d'hommes d'affaires qui ont amplifié l'influence du secteur privé face au secteur public. Toutefois, la mise en oeuvre de cette politique, comme par exemple la préservation de quelques domaines d'activité entre les mains d'un secteur public inefficace, n'ont pas permis d'atteindre l'objectif de soutien efficace de la politique

---

<sup>30</sup> Mark BLYTH, *Routledge Handbook of International Political Economy - IPE as a Global Conversation*, (New York, Routledge, 2010), p 25.

<sup>31</sup> Steve SMITH, Amelia HADFIELD, Tim DUNNE, *Foreign Policy : Theories, Actors, Cases*, (New York, Oxford University Press, 2008), p 97.

<sup>32</sup> Mehdi ABBAS, "EPI entre théories et histoire", *Recherches Internationales*, No. 88, octobre-décembre 2010, p 51.

externe. Par contre, comme l'a remarqué Eberhard Kinele "*L'Egypte doit accepter les conditions formulées par les créditeurs*<sup>33</sup>". Le politologue spécialiste d'Egypte l'explique que l'environnement égyptien de *business* comporte trois dimensions : tout d'abord un contexte politique interne, puis un contexte économique domestique ayant beaucoup de difficultés d'adaptation, et enfin, une dimension internationale avec des partenariats diversifiés, notamment avec les Etats-Unis.

Cette combinaison entre l'analyse du système international et l'analyse de la politique étrangère part d'un constat que les présupposés de chaque niveau d'analyse ne sont pas nécessairement compétitives mais peuvent être complémentaires. Chaque valeur fait partie inévitablement d'une des dimensions de la politique étrangère que ce soit sur l'échelon des déterminants domestiques, ou celui des déterminants internationaux. Une bonne analyse de la politique étrangère pour Graham Allison, Zbigniew Brezinski, ou Richard Snyder, est celle qui intègre les acteurs internes dans le processus de prise de décision. Pour concilier les différents niveaux, Nous pouvons distinguer entre trois approches qui qualifient la relation entre la politique étrangère et le système international. Un premier courant postule que la politique étrangère est dépendante du système international, et par suite ne s'intéresse pas à la politique étrangère en tant que telle. Un deuxième courant intitulé « *foreign policy analysis* » construit des liens entre les extrants de la politique étrangère d'une part et les intrants qui interviennent dans le processus de prise de décision au niveau interne et externe<sup>34</sup>. Enfin, un dernier courant rassemble ceux qui s'intéressent à un seul acteur ou un seul réseau dans la formation de la politique étrangère. Notre question de recherche, mêlant dans l'explication des dynamiques internes aux ressources et contraintes internationales place notre travail dans le deuxième courant. John Mearsheimer fut parmi les politologues qui ont défendu le réalisme en tant que paradigme combinatoire des extrants internationaux d'une part et de la politique étrangère des Etats d'autre part. Moravcsik qui a effectué le même constat pour le libéralisme.

---

<sup>33</sup> Eberhard KIENELE, *Politics from above, politics from below. The Middle East in The Age of Economic Reform*, (Beirut, Saqi Books, 2003), p 149.

<sup>34</sup> M CLARC. & B. WHITE, *An Introduction to Foreign Policy Analysis*. (Washington DC, G.W & A.Hesketh, 1981), pp 75-76.

Selon ce deuxième courant, l'analyse de la politique étrangère s'appuie sur deux piliers : définir les objectifs des actions externes d'un côté, et les moyens par lesquels les décideurs peuvent atteindre ces objectifs d'un autre côté. Comme le disait Juliet Kaarbo, « La recherche sur l'analyse de la politique étrangère tend à se concentrer sur l'explication des décisions du gouvernement en matière de politique étrangère à travers des facteurs précis à différents niveaux d'analyse<sup>35</sup> ». C'est grâce à Joseph Nye et Robert Keohane que les facteurs domestiques<sup>36</sup> ont gagné d'importance également dans le champ de l'EPI à travers leur analyse de l'interdépendance complexe. Un engagement fort entre les deux disciplines, EPI et *Foreign Policy Analysis* devient une conséquence inévitable du recul scientifique de la séparation tranchante entre les divers paradigmes d'analyse<sup>37</sup>. Comme James Fearon l'explique, "une théorie systémique ne dit pas pourquoi un Etat X a œuvré d'une telle manière jeudi dernier. Implicitement, l'analyse de la politique étrangère révèle pourquoi un Etat particulier a mis en place des décisions particulières de politique étrangère dans des temps particuliers<sup>38</sup>. Comme Graham Allison dans son analyse de la crise des missiles de Cuba en 1962<sup>39</sup>, il nous faut essayer de comprendre pourquoi et comment les décisions ont été prises. En posant la question "comment", l'évènement qui nous paraît comme une décision inacceptable et irrationnelle selon notre perspective, pourrait être parfaitement raisonnable dans la perspective des leaders au moment et dans les circonstances où la décision a été prise. Cependant, l'objectif principal de notre thèse n'est pas d'évaluer les décisions normativement, si elles sont mauvaises ou bonnes, mais bien plutôt de comprendre pourquoi et comment les décideurs ont abouti à une certaine décision<sup>40</sup>. Dans la première partie de notre analyse, nous étudierons la politique étrangère *comme si* un seul acteur rationnel unique traitait un problème stratégique et choisissait une direction d'action après l'avoir définie. Nous évoquons le ministre des affaires étrangères, le président ou l'armée, mais sans identifier les mécanismes qui président à leurs interactions. En revanche, la deuxième partie s'intéresse à ces

---

<sup>35</sup> Ibid, pp 191-193

<sup>36</sup> Pour plus d'explications sur le rôle des facteurs domestiques dans les théories de l'EPI à consulter : Helen V. MILNER, "International Political Economy : Beyond Hegemonic Stability", *Foreign Policy*, No. 110, Edition spéciale: Frontiers of Knowledge, Printemps 1998, pp 120-123.

<sup>37</sup> Ibid, p 195.

<sup>38</sup> James D FEARNON., "Domestic Politics, Foreign Policy, And Theories of International Relations", *Annual Review Of Political Science*, Vol 1, 1998, p 293.

<sup>39</sup> Graham ALLISON, "The Cuban Missile Crisis", dans SMITH Steve, HADFIELD Amelia, DUNNE Tim, *Foreign Policy : Theories, Actors, Cases*, (New York, Oxford University Press, 2008), pp 208-222

<sup>40</sup> Marijke BREUNING, *Foreign Policy Analysis : A comparative introduction*, (New York, Palgrave Macmillan, 2007), pp 67-68.

mécanismes internes, en appliquant le modèle bureaucratique où on a une multitude d'acteurs et des limites à la rationalité

Le cas égyptien étudié illustre bien ce schéma de combinaison entre les facteurs internes et externes dans l'élaboration de la politique étrangère à l'égard des Etats-Unis. Dans une relation d'asymétrie, ce qui définit le degré de divergence entre les deux partenaires ce sont les capacités internes de l'Etat<sup>41</sup>. L'asymétrie se traduit pas un comportement de fidélité et d'allégeance au partenaire le plus puissant tout en préservant une marge de manœuvre à la partie la plus faible. En effet, toutes les problématiques en question dans cette thèse, relient les aspects internes à ceux externes et les aspects politiques et économiques. Ces problématiques sont présentées selon les thématiques suivantes : les aides et la question d'indépendance, les objectifs internationaux et les ressources nationales, et enfin le dilemme de la sécurité et du développement. De ce point de vue, comme l'avance la Nouvelle Economie Politique, les décisions finales ne sont pas uniquement le produit des ressources et des contraintes provenant de l'extérieur mais elles sont le reflet des intérêts des groupes sociaux au pouvoir dans les pays en voie de développement<sup>42</sup>. A cet égard, les études contemporaines des relations bilatérales Etats-Unis/Egypte ont tendance à valoriser les relations économiques en tant que piliers de l'action étrangère. Après la guerre froide, l'intérêt s'est déplacé, dans l'étude des relations externes entre les grandes puissances, vers les questions de réforme économique et de régime du commerce plutôt que sur les questions militaires et les alliances armées. Etant donné que ces relations économiques sont de plus en plus centrales dans l'analyse des relations interétatiques, les lignes traditionnelles entre "*High Politics*" et "*Low Politics*" sont remises en cause.<sup>43</sup>

Les pages suivantes présenteront trois niveaux d'analyse pour élaborer un cadrage théorique cohérent. Il est nécessaire de comprendre à la fois la nature du système international dans lequel la politique étrangère prend place, et comprendre aussi la diversité des acteurs internes qui subissent les influences systémiques et produisent à leur tour la décision de la politique étrangère. Notre première partie de thèse traitera ainsi la relation entre les facteurs

---

<sup>41</sup> James FEARON, *Op.cit*, p 292.

<sup>42</sup> Gerald M. MEIER, *Politics and policy making in developing countries : perspectives on the new political economy*, (USA, ICS press, 1991), p 51.

<sup>43</sup> Steve SMITH, Amelia HADFIELD, Tim DUNNE, *Op.cit*, p 183.

systemiques et la politique étrangère, tandis que la deuxième évoquera la relation entre les acteurs au niveau interne et la politique étrangère. Notre cadre théorique articule donc trois éléments : le néolibéralisme institutionnel de l'EPI comme théorie explicative de la nature des interactions sur le niveau systémique, puis le réalisme néoclassique comme tendance générale de la politique étrangère égyptienne, enfin, la combinaison entre le modèle bureaucratique et les présupposés de la théorie des élites comme les dynamiques explicatifs de *decision making* de la politique étrangère égyptienne.

### **1- Le néolibéralisme institutionnel pour caractériser les interactions étatiques dans le système international.**

Le néolibéralisme institutionnel représente le cadre théorique essentiel du niveau le plus global d'analyse, vue la centralité du concept d'interdépendance complexe et les processus de coopération qui y sont relatifs. Essentiel et non pas exclusif, étant donné l'importance du constructivisme - dans un éclectisme théorique assumé dès le début - et le rôle de la perception des décideurs dans les rapports internationaux. Cette importance sera soulignée dans le troisième niveau, mais maintenant nous analyserons pourquoi le néolibéralisme institutionnel constitue la base la plus adéquate pour analyser les relations interétatiques de nos jours.

Robert Giplin, un des pionniers du paradigme néo-réaliste en EPI, avance une définition de l'approche de l'Economie Politique Internationale qui vise à compenser la faillite explicative des économistes: "l'interaction réciproque et dynamique dans les relations internationales entre l'accumulation de la richesse et la poursuite de la puissance<sup>44</sup>". En d'autres termes, cette discipline se concentre sur les zones d'intersection entre le politique et l'économique d'un côté, et l'interne et l'externe d'un autre côté. Cette vision s'accorde bien avec la problématique de notre thèse qui explique la relation entre des facteurs économiques et la politique étrangère d'une part, et les mécanismes internes et la politique étrangère d'autre part. Mais pourquoi choisir, parmi les théories de l'EPI, le néolibéralisme institutionnel comme cadre du premier niveau d'analyse ?

---

<sup>44</sup> Stéphane PAQUIN, *La Nouvelle Economie Politique Internationale*, (Paris, Armand Colin, 2008), p.6

L'avènement du paradigme néolibéral-institutionnel de l'EPI était étroitement lié aux travaux de Robert Koehane et Joseph Nye<sup>45</sup>. Ces travaux fondent les principaux points d'argumentation ci-dessous. Contrairement aux néo-réalistes qui admettent l'Etat comme un acteur unitaire sur la scène internationale, les néolibéraux institutionnels de l'EPI postulent l'existence d'une multitude d'acteurs transnationaux qui ont vocation de remettre la souveraineté étatique en cause dans un contexte mondialisé. L'accroissement du nombre des firmes multinationales, mais aussi leurs capitaux et leurs espaces d'extension, la montée en puissance des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, le rôle prépondérant de groupes de pressions et d'autres acteurs, rendent l'analyse de la politique étrangère d'un Etat de plus en plus complexe<sup>46</sup>. Dans notre analyse des relations égypto-américaines, nous mettrons l'accent sur ce rôle des institutions internationales, par exemple l'ONU, la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International, même les firmes multinationales. Les néolibéraux institutionnels n'ont pas cessé d'insister sur le rôle primordial que ces régimes internationaux jouent au profit de rapprochement entre les Etats. Même Susan Strange, une des fondatrices de l'école hétérodoxe soutient cet argument de racines libérales dans son essai *The Retreat of The State*<sup>47</sup>. Pour elle, tout à fait comme J. Nye, le pouvoir est diffus sur la scène internationale. Celui-ci fait l'objet de partage entre les Etats, les firmes multinationales, les organismes internationaux d'audit et même les mafias.

Par ailleurs, les néolibéraux institutionnels critiquent principalement les néoréalistes sur leur explication qui fait dépendre l'établissement de l'ordre mondial d'un côté, où la possibilité des conflits demeure latente, et l'existence d'un Etat hégémonique de l'autre côté dans une théorie connue sous le nom de stabilité hégémonique<sup>48</sup>. Pour Koehane, comme tous les néolibéraux

---

<sup>45</sup>Citons par exemple : R. KEOHANE, *After Hegemony : Cooperation and Discord in The World Political Economy*, (New Jersey, Princeton University Press, 1984); Robert KEOHANE, *Neorealism and Its Critics* (New York, Columbia University Press, 1986); R. KEOHANE & J. NYE, *Power and Interdependence : World Politics In Transition* (New York, Pearson, 1977); et enfin J. NYE, *Soft Power : The Means to Success in World Politics*, (New York, PublicAffairs, 2004).

<sup>46</sup> Stéphanie GAUDRON, "La conception de l'Etat dans les théories de l'économie politique internationale", *Document de Travail CEPN (CNRS-UMR n°7115)*, Université de Paris 13. N° 02-2003, p 15.

<sup>47</sup> Susan STRANGE, *The Retreat of The State : The Diffusion of Power in the World Economy*, (Cambridge, Cambridge Studies in International Relations, 1996), pp 23-64.

<sup>48</sup>Sur ce point, voir notamment Helen V. MILNER, "International Political Economy : Beyond Hegemonic Stability", *Foreign Policy*, No. 110, Edition spéciale: Frontiers of Knowledge, Printemps 1998, p 110-125 ; également Grégory VANEL, "Le concept d'hégémonie en EPI", *Cahier de Recherche CEIM*, université de Grenoble, avril 2003, pp 4-14 ; Stéphanie GAUDRON, *Op.cit.*, p 24; Charles P. KINDLBERGER, *The International*

institutionnels de l'IPE, les Etats ont tendance à coopérer pour échanger les avantages politiques et économiques. Ainsi l'ordre international persiste et la stabilité perdure s'ils sont pris en charge par la collectivité des Etats. Mais pourquoi les Etats ont-ils tendance à coopérer<sup>49</sup>? Ceci a pour raison l'insuffisance des actions individuelles menées par les Etats pour faire face aux défis internationaux de plus en plus complexes. C'est dans cette perspective d'action collective que le concept des Régimes Internationaux tire sa pertinence. "Lorsqu'un régime international existe, les acteurs reconnaissent avoir certaines obligations et se sentent obliger de les respecter. Les acteurs internationaux respectent les normes et le processus décisionnel parce qu'ils les considèrent légitimes." Cet esprit de collectivité et de respect de normes s'est évolué après la création de l'ONU et ses organes subsidiaires. Par conséquent, les relations économiques sont perçues comme un jeu à somme positif et non pas à somme neutre comme l'aperçoivent les néo-réalistes<sup>50</sup>. A la stabilité hégémonique s'oppose le concept de l'interdépendance complexe entre les acteurs internationaux. Cette relation d'interdépendance signifie l'existence de domaines de force et de domaines de faiblesse pour chaque Etat, de telle sorte qu'un Etat puissant dans un domaine ne l'est pas dans d'autres domaines. Par suite, il existe en permanence une volonté de coopération de chacun pour compenser ses domaines de faiblesse. Contrairement aux néo-réalistes, pour lesquels les capacités d'un Etat déterminent son rôle, les néolibéraux institutionnels affirment que les Etats ont des objectifs qui transcendent leurs capacités et aucun outil hormis la coopération ne peut servir l'Etat dans sa poursuite de ses objectifs. Celle-ci n'est jamais un jeu à somme nulle comme pour les néo-réalistes<sup>51</sup>. C'est cette interdépendance qui réduit la possibilité de guerre et explique la résistance d'un Etat moins puissant face à un Etat supérieur en cas de mésentente. Même Susan Strange n'a pas contredit cette vision néolibérale en qualifiant les relations entre les Etats par les relations de marchandage et non pas de soumission. Elle a pris ses distances avec le concept de l'interdépendance sans apporter de véritable alternative, bien que sa vision de la puissance de l'Etat via les firmes la rapproche des réalistes. Quoiqu'il en soit, cette idée d'interdépendance fournit un socle important pour notre problématique sur les marges de manœuvre potentielle de l'Egypte face aux États-Unis.

---

*Economic Order—Essays on Financial Crisis and International Public Goods*, (Brighton, Harewester Wheatsheaf, 1988).

<sup>49</sup> Stéphane PAQUIN, *Op.cit*, pp 194-195

<sup>50</sup> Mehdi ABBAS, *Op.cit*, p.9. Le jeu à somme nulle signifie que le gain réalisé par un Etat se fait nécessairement au détriment d'un autre Etat.

<sup>51</sup> Ibid, p10.



Notre cas d'étude présente une situation d'interdépendance asymétrique, où l'Egypte est beaucoup plus soumise aux influences exercées par les Etats-Unis, comme conséquence naturelle du fossé énorme entre les capacités militaires et économiques des deux pays. Tout en reconnaissant l'inégalité dans la relation entre les deux pays, cette ligne d'analyse permet de comprendre les résistances fréquemment opposées par l'Egypte face aux Etats-Unis. En effet, les aides économiques américaines par exemple sont un atout dans ces relations, mais en même temps elles représentent une marque d'asymétrie des relations<sup>52</sup>. Il reste à noter que le concept d'interdépendance apporte des contributions à l'analyse de la politique étrangère. Le comportement de l'Etat dans le système international est déterminé par deux types d'interdépendance : la configuration des intérêts interdépendants des leaders au sein de chaque pays, et les contraintes imposées à chaque Etat dues aux préférences des autres entités avec lesquelles il est interdépendant<sup>53</sup>. Le dernier argument qui justifie notre choix c'est que le néolibéralisme institutionnel, accorde un intérêt particulier au plan domestique et à son influence sur le plan international<sup>54</sup>. Or cet angle d'analyse nous sera utile pour comprendre les ressort du basculement de l'alliance égyptienne à partir de 1974, non pas seulement comme le produit des équilibres géostratégiques, mais comme la traduction d'une évolution politique interne, en particulier sur le plan économique.

Il reste deux points importants à souligner avant de passer au deuxième niveau d'analyse. Bien que l'institutionnalisme néolibéral insiste sur le rôle de l'action collective dans l'atténuation et la diminution des conflits, il n'exclut pas la possibilité de litiges dans le cadre de la coopération. Comme le souligne Robert Keohane dans son ouvrage *After Hegemony : Cooperation and Discord in World Politics*, il y a une différence entre la notion de "coopération" et celle "d'harmonie"<sup>55</sup>. La première n'exclut pas les conflits dans la mesure où elle met en jeu des acteurs à différents niveaux ayant des intérêts divergents. La coopération exige des efforts diplomatiques et de médiation, de longues périodes de négociations, mais elle est loin d'être

---

<sup>52</sup> Henri-Alexandre BOHAS, *Etats-Unis-Egypte : Des rapports privilégiés*, mémoire de recherche, IEP de Bordeaux, 2001-2002, p. 70.

<sup>53</sup> Steve SMITH, HADFIELD Amelia, DUNNE Tim, *Op.cit*, p 95.

<sup>54</sup> Juliet KAARBO, *Op.cit*, p 196.

<sup>55</sup> Robert KEOHANE. O., *After Hegemony : Cooperation and Discord in the World Political Economy*, (USA, Princeton University, 2005), pp 53-54.

tenue pour acquise. Quant à l'harmonie qui signifie la coïncidence parfaite entre les Etats, celle-ci n'existe pas selon les néolibéraux – et pas seulement eux - sur la scène internationale.

En outre l'approche néolibérale n'implique pas forcément des relations bilatérales ou multilatérales entre des Etats ayant les mêmes options économiques. De ce point de vue, une économie protectionniste ou de tendance isolationniste ne met pas en péril la nature néolibérale – au sens de la théorie des RI - générale des relations internationales. Robert Cox a énuméré les types des Etats selon la politique économique interne adoptée : Etat à régime bureaucratique ancien, Etat libéral, Etat providentialiste nationaliste, Etat redistributeur, Etat néolibéral et enfin Etat néo-mercantiliste développementaliste<sup>56</sup>.

## **2- Le réalisme néoclassique comme apport explicatif du niveau de la politique étrangère égyptienne**

Le réalisme néoclassique représente un œuvre de raffinement des travaux classiques de théorie des relations internationales qui remontent à la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Les contributions essentielles des approches "néo", se limitent soit à un usage des postulats des autres théories de relations internationales en vue de les réconcilier, soit à l'intégration des aspects d'autres sciences pour crédibiliser en plus les explications classiques. Le réalisme néoclassique établi un lien entre les facteurs systémiques et les facteurs internes pour interpréter le comportement de la politique étrangère, ce qui n'est pas le cas de la version réaliste de l'après Deuxième Guerre Mondiale ni de l'école néoréaliste<sup>57</sup>. Conformément au réalisme, les Etats interagissent dans un milieu anarchique afin de poursuivre leurs intérêts. Mais l'anarchie pour les néoclassiques n'est pas le produit de la nature humaine égoïste, mais bien plutôt des comportements des acteurs internes qui agissent sur la scène internationale. Tout à fait comme les réalistes, les néoclassiques supposent que le positionnement des Etats sur la scène internationale est celui qui définit leur politique étrangère, et que les acteurs internes agissent selon leur puissance relative. Au moment où les néoréalistes supposent que les facteurs systémiques *contraignent* la politique étrangère, les néoclassiques voient qu'ils la *façonnent*

---

<sup>56</sup> Darel E PAUL, "Teaching Political Economy in Political Science: A Review of International and Comparative political Economy Syllabi", *Perspectives on Politics*, Vol. 4, No. 4, Decembre 2006, pp 737-738.

<sup>57</sup> Gideon ROSE, " Neoclassical Realism and Theories of Foreign Policy ", *World Politics*, vol. 51, No. 1, octobre 1998, pp. 144-172.

(*shape*), tout en mettant l'accent sur le fait que ce façonnement n'est possible qu'à travers la volonté des décideurs<sup>58</sup>. Pour ce faire, les néoclassiques s'appuient sur l'étude des déterminants internes de la politique étrangère comme : le milieu psychologique, les valeurs nationales, la structure du gouvernement, etc.

Pour conclure, deux contributions majeures sont déduites de la pensée néoclassique : la première souligne que la montée en puissance des capacités d'un Etat est traduite inévitablement par un élargissement des ambitions de la politique étrangère de celui-ci. La deuxième contribution note qu'une puissance accrue n'est pas traduite automatiquement à une force ascendante, cette traduction dépend des actions entretenues par les décideurs politiques<sup>59</sup>. Il reste à expliquer pourquoi l'approche du réalisme néoclassique permet d'expliquer la politique étrangère égyptienne à l'égard des Etats-Unis ?

Tout d'abord, les relations égypto-américaines se caractérisent par un haut degré de clientélisme, d'échanges d'intérêts et non pas une simple dépendance au sens des théories néomarxistes. Les facteurs structurels provenant des Etats-Unis, comme la reconnaissance du rôle régional d'Egypte et l'alliance financièrement profitable, favorisent en échange une politique étrangère égyptienne garantissant la sécurité d'Israël et les échanges économiques. Cependant on ne peut en conclure que la politique américaine par les aides ou le commerce est contrainte de façon absolue comme le suppose les néoréalistes. À plusieurs reprises, les Etats-Unis se comportent de façon coopérative au sens des développements qui précèdent<sup>60</sup>. En second lieu, jamais l'Egypte n'a établi des alliances selon des exigences idéologiques pures. Dans les cas où l'idéologie a joué un rôle dans la politique étrangère égyptienne, comme l'union avec la Syrie (1958-1961) sous du panarabisme, les intérêts régionaux et nationaux d'Egypte triomphaient en cas de différends. *"La diplomatie égyptienne a toujours fait preuve d'un grand réalisme et elle n'a noué des alliances qu'en fonction d'intérêts territoriaux, militaires, ou*

---

<sup>58</sup> Juliet KAARBO, *Op.cit*, p 203.

<sup>59</sup> Julien TOUREILLE, *Unipolarité et exceptionnalisme : comment l'unilatéralisme de la politique étrangère américaine s'inscrit dans la durée*, (Québec, Chaire Raoul-Dandurand, 2005), pp 5-6

<sup>60</sup> Henri-Alexandre BOHAS, *Etats-Unis-Egypte : Des rapports privilégiés*, mémoire de recherche, IEP de Bordeaux, 2001-2002, p 69.

économiques<sup>61</sup>. "Xavier Xardel l'affirme en expliquant l'aller-retour de la politique étrangère égyptienne entre l'alliance américaine et soviétique. Il est intéressant de mentionner que tous les approches réalistes aperçoivent la politique étrangère en tant que recherche inlassable des sources de puissance. L'orientation de la politique étrangère est définie selon l'alliance avec le plus fort où se trouve les intérêts du groupe gouvernant<sup>62</sup>. Cette tendance pragmatique est clairement manifestée par ce que le président égyptien El Sadate a dit dans les années 1970 en justifiant le changement d'alliance vers les Etats-Unis : "*Les cordes de jeu sont entre les mains des Etats-Unis*". Elle est tout de même justifiée en étudiant la politique étrangère de Moubarak, qui a choisis toujours de se positionner au milieu de la route connectant les grandes puissances en concurrence. Celui-ci avait des motivations pour préserver les relations avec les Etats-Unis sur une base réaliste, en se comportant parfois contrairement aux attentes des experts américains pour légitimer son régime et préserver certains intérêts<sup>63</sup>. C'est à citer également l'exemple de l'Iraq de Saddam Hussein : Moubarak, qui a soutenu le président irakien jusqu'en 1988 dans sa guerre contre l'Iran pour endiguer ce dernier, est le même Moubarak qui a soutenu l'alliance internationale deux ans après pour chasser l'Iraq du Koweït<sup>64</sup>.

La version néoclassique du réalisme répond aux questions spécifiques de cette thèse. Tant que nous nous intéressons en fin de compte à la politique étrangère égyptienne, la version classique du réalisme et celle du néoréalisme séparent l'analyse des rapports de force au niveau du système international des politiques étrangères élaborées au niveau national. Les deux approches n'ont pas apporté des pistes de réflexion sur la manière avec laquelle un Etat réagit avec son contexte international. Par contre, le réalisme néoclassique, cherche à définir les facteurs systémiques les plus durables qui peuvent contribuer dans l'explication de la politique étrangère d'un Etat. Cette approche suppose également que l'analyse des politiques internes est nécessaire pour comprendre une politique étrangère spécifique, tandis que les dynamiques systémiques expliquent les tendances de long terme<sup>65</sup>; or ces deux dimensions sont sous-jacentes

---

<sup>61</sup> David XARDEL, *La politique étrangère de l'Egypte : de l'alliance soviétique à l'influence américaine*, mémoire de recherche soutenu à l'IEP de Bordeaux, p 9.

<sup>62</sup> Steve SMITH, Amelia HADFIELD, Tim DUNNE, *Op.cit*, p 33.

<sup>63</sup> Eric FILLINGER, *Mubarak Matters : the Foreign Policy of Egypt Under Hosni Mubarak*, papier scientifique sous la direction de Pr. Kristin Smith Diwan & Pr. Linda Lubrano, School of International Service American University, 2009, p 8.

<sup>64</sup> *Ibid*, pp 29-36.

<sup>65</sup> Juliet KAARBO, *Op.cit*, p 204

aux deux parties de notre étude. Certes, l'approche néoclassique a besoin de développer les voies à travers lesquelles les facteurs objectifs sont interprétés par les décideurs<sup>66</sup>, et c'est cette lacune qui sera traitée dans le troisième niveau.

Enfin, les décideurs égyptiens ont tendance à se situer à mi-chemin des facteurs internationaux et domestiques, tout en ayant la conviction que c'est la configuration des puissances sur la scène internationale qui détermine leur politique étrangère. En entretenant des relations bilatérales avec Israël, considéré comme facteur d'accroissement de la puissance externe, l'Égypte a pu profiter par voie de conséquence des aides américaines utilisées dans le développement interne et non pas l'inverse<sup>67</sup>. Et c'est la raison essentielle pour laquelle le réalisme néoclassique gagne du terrain dans l'analyse de la politique étrangère égyptienne. Cela est cohérent avec les arguments réalistes en général qui suppose que l'économie est un moyen et non pas un but, et que les relations économiques sont construites selon la répartition de puissance sur le niveau international<sup>68</sup>.

Enfin, il faut répondre à la question suivante : Dans un contexte de présupposés anarchiques, la coopération néolibérale est-elle possible ? En effet, il y a une différence entre les assomptions et les conditions. Les réalistes néoclassiques n'analysent pas l'anarchie, mais ils élaborent une théorie de ce qui se passe dans un cadre présumé anarchique. Ils ne prétendent pas que les interactions interétatiques sont toujours conflictuelles, par contre ils élaborent des théories pour graduer la nécessité de la guerre. Dans le champ pratique, l'anarchie est un concept variable de telle sorte qu'on aperçoit la politique étrangère comme l'étude du degré d'atténuation de l'anarchie. "Si nous pensons à tort que le conflit est un postulat fondamental du réalisme, nous pourrions en conclure que, partout où les États sont gentils les uns avec les autres, les théories réalistes ne peuvent pas s'appliquer. Mais ce n'est pas nécessairement le cas, car si les théories réalistes expliquent la guerre, elles expliquent aussi la paix. Pour les réalistes, la paix résulte de l'absence des principales causes de guerre<sup>69</sup>". Il reste à noter que des États à politiques étrangères

---

<sup>66</sup>Ibid, p 205.

<sup>67</sup> Eric FILLINGER, *Op.cit*, pp 11-12.

<sup>68</sup> Mehdi ABBAS, *Op.cit*, p 54.

<sup>69</sup> Steve SMITH, Amelia HADFIELD, Tim DUNNE, *Op.cit*, pp 37-38.

d'orientation réaliste néoclassique, comme c'est le cas en Egypte, ne remettent pas en cause la nature néolibérale du système qui est façonnée au delà de leurs capacités et visions particulières. Bien que les néolibéraux institutionnels n'aient pas développé une analyse approfondie concernant les différents types des Etats et des politiques étrangères fonctionnant dans un système libéral, ils n'ont pas nié la possibilité de l'existence des types variés de politiques étrangères au sein de l'ordre libéral global.

### **3- La combinaison entre le modèle bureaucratique et les présupposés de l'école élitiste comme approches explicatives de *decision making process* de la politique étrangère égyptienne.**

L'analyse du processus de prise de décision dans la politique étrangère égyptienne prendra place en utilisant le modèle bureaucratique développé essentiellement par Graham Allison, et en ajoutant quelques traits de l'école élitiste. Nous justifions ce choix en le comparant avec les autres modèles qui ne sont pas compatibles avec notre étude de cas. En effet, tous les modèles de *decision making* ont été développés comme contre-argument à l'explication de l'acteur rationnel. Cette dernière suppose que l'Etat est un acteur unique, rationnel, qui choisit les décisions de la politique étrangère selon un ensemble de préférences ordonnées. À travers un calcul des coûts et des bénéfices, l'Etat élabore sa politique pour maximiser les gains ou minimiser les pertes. Quant aux analyses de prise de décision, elles divergent selon un point essentiel qui suppose la multitude d'acteurs sur le plan domestique contribuant dans la formation de la politique étrangère. Par conséquent, la rationalité comme elle est perçue par les partisans du choix rationnel est remise en cause. La question de rationalité des acteurs dans les modèles de prise de décision sera étudiée en introduisant le modèle bureaucratique et l'approche élitiste comme répertoires d'explication de la politique étrangère égyptienne, et enfin en discutant la question de rationalité dans notre modèle.

Pour le modèle bureaucratique, tout à fait comme le modèle organisationnel, il suppose que les organisations et les bureaucraties gouvernementales de l'Etat mettent leur survie et leurs

---

"If we mistakenly think that conflict is a core assumption of realism, we might well conclude that wherever States are nice to each other, realist theories must not apply. But this is not necessarily so, because realist theories explain war, they also explain peace. For realists, peace results when the key causes of war are absent."

intérêts en tête des priorités en formant la politique étrangère. Cette survie est mesurée en termes d'influence relative à l'égard d'autres entités. Parmi les auteurs qui ont fondé et enrichis ce modèle, Hilsman 1967, Neustadt 1970, et les plus célèbres Allison 1971 et Halperin 1974<sup>70</sup>. Mais pourquoi le modèle bureaucratique, consiste à intégrer des postulats élitistes, que nous définissons dans cette section, et non pas des autres modèles ?

Bien que le régime politique égyptien soit caractérisé par un haut degré de personnalisation du pouvoir, on ne peut pas prétendre qu'une seule personne ou une seule institution forme la politique étrangère. Le président en Egypte est entouré par un cercle de conseillers, venant chacun d'une branche de l'appareil gouvernemental distincte des autres, auxquels sont confiés des responsabilités relatives à leurs spécialités, et dont le président subit leurs influences en élaborant la politique étrangère. Ali El Dine Helal, ex-ministre de la jeunesse et professeur de sciences politiques à l'université du Caire, souligne cette réalité d'une multitude d'acteurs. Pour lui, Moubarak, par exemple, a mobilisé le bureau du Président, les assistants du président, le conseil de la sécurité nationale et le ministère des affaires étrangères pour articuler une politique étrangère modérée et diversifiée en termes d'alliés<sup>71</sup>. Il est remarquable qu'il y ait une concentration de la prise de décision dans les mains de l'Exécutif. Cela justifie le choix du modèle bureaucratique pour l'analyse du processus de *decison making*.

Le modèle institutionnaliste est rejeté parce qu'il souligne l'importance du degré d'institutionnalisation, où la structure interne des appareils gouvernementaux et non gouvernementaux sert comme indicateur au comportement de la politique étrangère. Ceci n'est pas le cas de l'Egypte, pays caractérisé par des institutions en voie de formation et de consolidation, et une faiblesse remarquable des institutions non gouvernementales dans le jeu politique. Le modèle organisationnel se focalise sur les niveaux inférieurs dans le fonctionnement des organisations, en supposant implicitement l'existence du caractère légal-rationnel de ces organisations. Malgré la ressemblance de ce modèle avec le modèle bureaucratique dans ses présupposés essentiels, il est moins pertinent dans le cas égyptien car les

---

<sup>70</sup> Steve SMITH, Amelia HADFIELD, Tim DUNNE, Op.cit, p 18-19.

<sup>71</sup> Aly Al Dine HELAL, *Des Etudes dans La Politique Etrangère Egyptienne d'Ibn Toulon jusqu'à Sadate*, "Derasat fi el seyasa al kharegeya al mesreya men Ibn Toulon lel Sadate", (Le Caire, Le Centre des Recherches et des Etudes Politiques, 1998), pp 273-294.

orientations des bureaucraties d'Etat sont définies davantage par leurs leaders et la nature du régime, et non pas par les interactions entre les employés obéissant à des routines administratives. Deux modèles enfin sont facilement écartés, le "Majoritarisme" et le "Pluralisme". Dans le premier cas, les décisions de la politique étrangère sont prises par les leaders élus démocratiquement, et réévaluées par la majorité populaire lors de chaque élection, une vision correspondant peu à la réalité observable. Dans le deuxième cas, la politique étrangère est le résultat indéterminé des interactions entre une pluralité d'organisations sociales. Le rôle prépondérant est alors attribué à la société et aux groupes agissant en son sein<sup>72</sup>. En Egypte, on ne retrouve ni ce degré de décentralisation exigé par le premier, ni ce rôle central de la société civile impliqué par le second dans le domaine de la politique étrangère.

De son côté, le modèle bureaucratique, parfois dénommé "gouvernemental", ressemble parfaitement à la description d'Ali El Dine Helal évoquée ci-dessus. Pour ce modèle, les décisions ne pouvant être aisément arbitrées aux échelons plus bas des organisations très pyramidales sont transférées vers les sommets, où elles font l'objet des jeux d'influence des appareils de l'exécutif agissant au niveau interdépartemental. Dans ce cas, la personnalité des décideurs est de même importance que leur positionnement dans l'hierarchie gouvernementale. En effet, le modèle bureaucratique s'intéresse aux individus et à leurs ressources politiques et non pas à l'inertie et aux routines, cultures organisationnelles. La deuxième édition revue et augmentée du livre d'Allison qu'il a publié en 1999 avec Zelikov, reconnaît le rôle central de Kennedy et de sa stratégie personnelle dans la résolution de la Crise des Missiles de Cuba. Le président joue le rôle de ce que M. Breuning appelle "unité de décision ultime": *"Une unité de décision ultime est définie comme la personne ou le groupe qui est en mesure non seulement de prendre une décision de politique étrangère, mais aussi d'empêcher toute autre entité au sein du gouvernement d'annuler explicitement cette décision"*<sup>73</sup> entre les représentants des organismes parmi lesquels la présidence de la République. Ces décisions subissent, selon le Modèle évolutif

---

<sup>72</sup> William O. CHITTICK, *American Foreign Policy : A framework for Analysis*, (Washington DC., Library of Congress, 2006), pp 282-311, 379-410.

<sup>73</sup> Eben J. CHRISTENSEN, Steven B. REDD, "Bureaucrats Versus the Ballot Box in Foreign Policy Decision Making : An Experimental Analysis of The Bureaucratic Politics Model And The Poliheuristic Theory", *Journal Of Conflict Resolution*, Vol. 48, No.1, février 2004, pp 69-90.

"An ultimate decision unit is defined as the person or the group who are in a position not only to make a foreign policy decision but also to prevent any other entity within the government from explicitly reversing that decision." En tout état de cause, les décisions sont le résultat de bargaining".



de la politique étrangère (*Evolutionary Model of Foreign Policy*), les influences des informations transmises, les moyens et la fréquence de leur transmission<sup>74</sup>. Dans la deuxième partie de la thèse nous présentons la nature des interactions entre les acteurs domestiques selon ce modèle.

A ce stade d'analyse, les postulats élitistes seront nécessaires pour compléter le modèle bureaucratique dans notre explication du cas égyptien. De façon significative, le réalisme néoclassique s'intéresse aux élites, ce qui constitue un argument de cohérence entre le cadre théorique du deuxième et du troisième niveau<sup>75</sup>. Les approches élitistes en politique étrangère s'appuient sur les capacités de quelques personnes à définir les traits essentiels de la politique étrangère. Sans se perdre dans le vortex de définitions, une élite renvoie à un petit nombre d'individus, dotés des capacités supérieures en termes politiques, économiques ou même culturels. Dans ce cas, ce sont les membres de ces élites qui définissent les objectifs ultimes de la politique étrangère et sont dans une position qui leur permet de la mettre en œuvre. Contrairement au modèle pluraliste, l'explication élitiste accorde un intérêt marginal à l'opinion publique dans la formation de la politique étrangère. Les élites se perçoivent comme étant les gardiens de l'intérêt national et non pas des délégués du peuple. Selon cette perspective, les leaders utilisent les médias comme un outil de la politique étrangère et non pas un moyen de s'informer des attentes populaires. L'opinion publique subit l'influence des médias en recevant des messages bien précis de la part de l'élite gouvernante. Un exemple de cette attitude nous est fourni par le président El Sadate qui s'est rendu à Tel-Aviv en 1977, contrairement à l'orientation de l'opinion publique égyptienne à cette époque.

La classe d'hommes d'affaires associés au régime Moubarak depuis 1995 a pu fuir le marasme économique interne en réalisant des gains avec ses partenaires étrangers. C'est ce que la théorie élitiste de la politique étrangère postule : pendant le temps où l'économie d'un pays souffre de la vulnérabilité due aux impacts de la globalisation, les élites tirent des avantages et des opportunités offertes par les marchés externes alternatifs.<sup>76</sup> Sur le plan politique, les élites constituent également cette unité de décision ultime dont a parlé Breuning, " *Tout au long de la*

---

<sup>74</sup> Andrew FARKAS, "Evolutionary Models in Foreign Policy Analysis", *International Studies Quarterly*, Vol. 40, 1996, pp 343-361.

<sup>75</sup> Juliet KAARBO, *Op.cit*, p 19.

<sup>76</sup> Steve SMITH, Amelia HADFIELD, Tim DUNNE, *Op.cit*, p 181.

*bureaucratie du gouvernement, des conseils pourraient être donnés. Mais une fois nous sommes au bureau du président, les décisions doivent être prise<sup>77</sup>".*

A l'issue de ce bref passage en revue des cadres analytiques pertinents, rappelons nous essayons de tester l'influence du niveau structurel sur celui de l'élaboration de la politique étrangère dans une première partie, puis l'influence du troisième niveau, les jeux politiques internes des élites et bureaucraties, sur le deuxième dans une deuxième partie. Pour la première partie nous étudierons comment une politique étrangère guidée par des principes réalistes subit l'influence des relations économiques dans un système international caractérisé par la coopération néolibérale. L'impact des aides, du commerce et des investissements américains sur l'élaboration de la politique étrangère ne s'éloigne pas des objectifs généraux des instruments économiques: modifier les politiques domestiques de l'Etat ciblé, influencer le comportement de la politique étrangère de l'Etat ciblé, ou bien changer le régime dans un Etat comme les sanctions américaines à l'encontre de Cuba<sup>78</sup>. Dans cette logique de contraintes et ressources, les aides sont beaucoup mieux comprises en les mettant en rapport avec les concessions politiques qui sont consenties en échange et non pas avec la croissance économique<sup>79</sup>. Dans la deuxième partie nous montrerons comment les bureaucrates et les leaders politiques sont influencés par leur environnement interne et externe. Ils sont perçus comme étant des acteurs disposant d'objectifs et d'intérêts propres et qui essayent de faire triompher ces intérêts dans les décisions de la politique étrangère, en influençant la décision du président égyptien<sup>80</sup>.

---

<sup>77</sup> Marijke BREUNING, *Op.cit*, p 97.

<sup>78</sup> Steve SMITH, Amelia HADFIELD, Tim DUNNE, *Op.cit*, p 175.

<sup>79</sup> Bruce Bueno DE MESQUITA, "Foreign Policy Analysis And Rational Choice Models", *New York University*, pp 2-29.

<sup>80</sup> Marijke BREUNING, *Op.cit*, p 43.

## **Première Partie :L'impact des aides, du commerce et de l'investissement sur les décisions de politique étrangère égyptienne à l'égard des Etats-Unis**

Cette première partie tentera d'analyser les décisions de la politique étrangère égyptienne sous l'influence des aides, du commerce et des investissements américains. Pour le faire, nous traitons tout d'abord le degré d'asymétrie économique entre les deux pays en analysant le domaine des aides économiques et militaires. Des indices économiques puis des explications politiques seront élaborées pour tester le degré d'asymétrie entre l'Egypte et les Etats-Unis dans les domaines étudiés. Ce niveau d'asymétrie s'il est grand au profit d'une partie unique, celle-ci disposerait sans doute d'un pouvoir d'influence important sur le comportement externe de la partie la plus faible dans les questions politiques. Ainsi pour vérifier cela, nous présentons des indices politiques qui montrent le comportement coopératif, ou non agressif, de la politique étrangère égyptienne. Ces indices visent à prouver que le comportement final, en subissant les grandes influences d'asymétrie économique, tend vers soit la conformité aux positions américaines soit vers la neutralité non provocatrice sans porter atteinte aux intérêts stratégiques de l'Egypte. Puis nous étayons l'étude des domaines du commerce et d'investissements et comment peuvent-ils influencer la politique étrangère égyptienne et les relations coopératives.

### **A- L'influence des aides américaines sur la politique étrangère égyptienne : évaluation statistique et qualitative**

Cette sous-partie tente d'évaluer l'importance des aides américaines militaro-économiques à l'Egypte en se concentrant sur l'information statistique en premier lieu. Etant donné que les chiffres peuvent occulter des réalités importantes, l'analyse du principe de conditionnalité comme aspect politique sera mis en évidence dans un deuxième temps. Par exemple, une explication convaincante de ce qui empêchent les aides américaines à l'Egypte de se traduire par de vraies améliorations de la performance économique, n'est possible que si on réintroduit l'obligation d'importer des biens américains à des prix non concurrentiels, ce qui réduit leur valeur réelle - un phénomène bien connu sous le nom d'aides liées.

L'analyse démontrera que malgré l'existence d'une dépendance égyptienne relative à l'égard des aides américaines, l'Egypte ne constitue pas un client malléable des Etats-Unis en termes de politique étrangère. Par contre, ces aides jouent un rôle décisif dans la préservation des intérêts américains anciens et de grande importance dans la région, outre leur rôle dans le maintien de la continuité des relations coopératives entre les deux pays. L'argumentation se fonde ainsi sur deux piliers : tout d'abord, examiner le degré de dépendance de l'Egypte vis-à-vis des aides américaines économiques et militaires, pour estimer les leviers d'influence sur la politique étrangère égyptienne. En second lieu, il s'agit d'évaluer le comportement de la politique étrangère égyptienne vis-à-vis les Etats-Unis sous l'influence des aides américaines. Pour commencer, l'analyse présente brièvement quelques aspects généraux des aides dans leur ensemble et les aides américaines en particulier, pour pouvoir situer les aides américaines envers l'Egypte dans le cadre général de la politique d'attribution des aides. Puis elle expose les étapes principales qui marquent l'évolution historique des aides américaines destinées à l'Egypte, et finalement, elle traite en détails de l'importance statistique et des contraintes qualitatives des aides.

### **1- Les aides américaines à l'Egypte : Aspects généraux et évolution historique**

Les aides au développement comprennent d'une manière générale le total des subventions et des prêts accordés à un pays, à des conditions plus favorables que le marché, en vue de réaliser et favoriser son développement économique<sup>81</sup>. Ces aides sont attribuées par des organismes officiels comme les Etats et les divers bailleurs de fonds, tels que la Banque Mondiale, le FMI ou les agences affiliées à l'ONU. Les motivations des pays donateurs sont diverses mais récurrentes: faciliter l'obtention de matières premières, favoriser un contexte adéquat aux investissements étrangers, ouvrir de nouveaux marchés à leurs exportations et se débarrasser du surplus agricole dans le cas des aides alimentaires. De plus les aides sont de différentes natures : aides financières, aides matérielles, aides techniques et aides indirectes, ou encore selon leur origine nous distinguons les aides bilatérales et les aides multilatérales. On peut également distinguer aides conditionnées et aides non conditionnées, aides régulières et aides non régulières.

---

<sup>81</sup>World Development Report 1984, (Washington D.C, World Bank, 1984), p. ix.

Certains auteurs admettent que ces aides ont des connotations et des objectifs politiques et non pas seulement économiques<sup>82</sup>. Notre cas d'étude traite la question de conditionnalité politique des aides américaines à l'Egypte. Parmi les objectifs politiques essentiels qui sous-tendent les aides, quelle que soit leur nature, figurent le maintien au pouvoir des régimes politiques alliés d'une part, et l'exercice de pressions momentanées pour modifier le comportement indésirable d'un Etat partenaire ou adversaire<sup>83</sup>. C'est la raison pour laquelle de Mesquita postule que : "*Les aides sont mieux comprises en les comparant aux concessions politiques et non pas à la croissance économique*".<sup>84</sup>Ceci explique la raison pour laquelle quelques pays donateurs imposent des sanctions sur les régimes non démocratiques récipiendaires d'aides, et peut expliquer aussi pourquoi les aides n'ont souvent pas contribué à l'enrichissement des pays les plus pauvres.<sup>85</sup>

Les Etats-Unis sont le plus grand pourvoyeur d'aide économique bilatérale dans le monde avec plus de 35 milliards de dollars en 2013 en valeur absolue mais ils sont parmi les plus petits contributeurs quand on les compare au groupe des 21 plus grands donateurs en mesurant la proportion des aides au RNB du pays : elle varie entre 0.14% et 0.25% du RNB américain tandis que ce pourcentage atteint environ 0.65% du RNB en Grande Bretagne en 2013, 0.42% en Allemagne et environ 1% du RNB de la Norvège<sup>86</sup>. Les citoyens américains contribuent avec des donations privées qui sont souvent équivalentes et parfois plus importantes que les dons gouvernementaux. Ainsi en 2004, les dons privés ont atteint 34 milliards de dollars. Mais ces aides privées sont essentiellement des transferts personnels des résidents américains destinés à leurs proches dans les pays en voie de développement. La répartition presque stable des montants

---

<sup>82</sup>Parmi ces auteurs : Bruce Bueno DE MESQUITA, Alastair SMITH, "A Political Economy of Aid", papier de recherche présenté à l'université de New York, avril 2007, 44 p; Peter BOONE, "Politics and the effectiveness of Foreign Aid", *European Economic Review*, Vol. 40, No. 2, février 1996, pp 289-329; Peter J BURNELL., "The domestic political impact of foreign aid: recalibrating the research agenda", *European Journal of Development Research*, Vol.16, No.2, 2004, pp. 396-416.

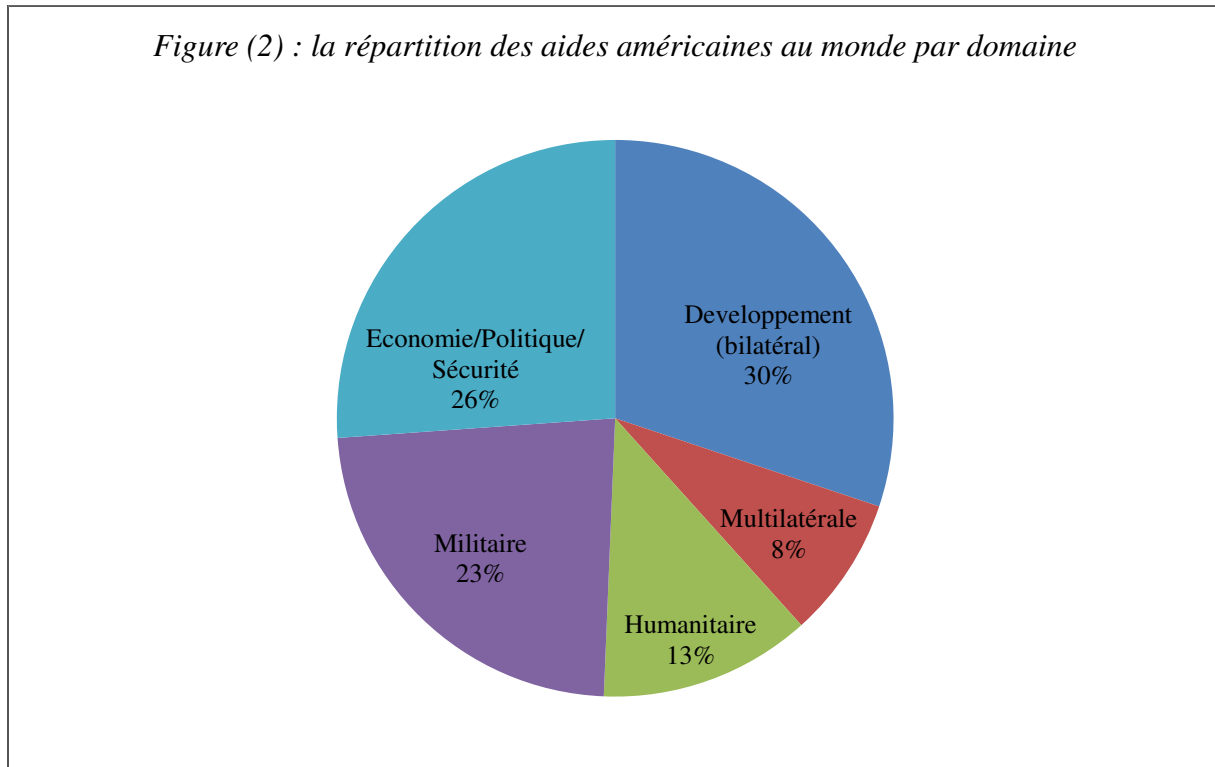
<sup>83</sup> Zaynab Abbas ZA'ZOU', "Le rôle des subventions et des aides étrangères dans l'évolution organisationnelle", "Dor Al Menah wa al mosaa'dat al agnabeya fi al tatwir al tanzyimi", *Al Nahda*, Vol. 13, No. 2, Avril 2012, pp 9-14.

<sup>84</sup> « *Aids are more understood in comparing them with political concessions not with economic growth* », Source : Bruce Bueno DE MESQUITA, *Op.cit*, p 20.

<sup>85</sup> Joseph WRIGHT, Matthew WINTERS, "The Politics of Effective Foreign Aids", *The Annual Review Of Political Science*, Vol 10, 2010, p 3.

<sup>86</sup>Les données de l'OCDE sur le site officiel : <https://data.oecd.org/fr/oda/apd-nette.htm>, sous la rubrique APD nette, consulté le 24 avril 2017.

des aides américaines quant aux domaines servis et leur nature (bilatérale ou multilatérale), est présentée dans la figure suivante<sup>87</sup> :



Le projet initial était d'accorder ces aides de façon temporaire aux pays bénéficiaires, mais les Etats-Unis ont pérennisé ces aides afin de faire face aux crises économiques et politiques durant la "guerre froide". Le Congrès a ensuite adopté le *The Mutual Security Act* en 1951, qui a lié l'attribution des aides américaines à la politique de la sécurité extérieure. A partir de ce moment, le gouvernement américain a recouru fréquemment aux aides militaires et aides de sécurité. Ces aides de sécurité ne sont pas liées à des progrès économiques statistiquement vérifiables, mais à des gains politiques subjectivement évalués par le gouvernement américain, qui leur confère la qualité de "stratégique"<sup>88</sup>. En 1961, le Congrès a adopté le *Foreign Assistance*

<sup>87</sup> William O. CHITTICK, *American Foreign Policy : A Framework for Analysis*, (Washington, CQ Press, 2006), p 265.

<sup>88</sup>Après les attentats du 11 septembre 2001, des travaux américains ont évoqué l'élargissement des objectifs de l'aide économique pour inclure la démocratisation des régimes politiques et la création d'une société civile plus forte. La

Act, établissant l'Agence Américaine du Développement International "USAID". Celle-ci a pour fonction de piloter les programmes américains d'aides dans les pays récipiendaires. Mais l'organisme responsable des politiques de coopération internationale avec les pays en voie de développement dans le domaine économique est l'Agence Américaine de la Coopération Internationale pour le Développement, *United States International Cooperation Agency IDCA*. Cette agence a été fondée en 1979 dans le cadre d'un plan de restructuration des politiques de coopération avec l'étranger, avec pour objectif de coordonner les trois agences travaillant dans ce domaine : l'USAID, le programme du Commerce et de Développement (TDP) et la Société d'Investissements privés d'outre-mer (*Overseas Private Investment Corporation OPIC*). Après la fin de la guerre froide et le déclin de la menace soviétique, la politique américaine d'aide est entrée dans une phase de réévaluation caractérisée par la volonté de réduire les coûts et les obligations vis-à-vis de l'étranger<sup>89</sup>. Toutefois, les interventions militaires en l'Afghanistan en 2001 et en Irak en 2003, ont conduit l'administration américaine à accorder d'importantes aides au développement à ces deux pays, qui atteignaient pour l'Irak seulement 18 milliards de dollars entre 2004 et 2007<sup>90</sup>. De plus, les Etats-Unis se trouvent dans l'obligation de continuer verser des aides militaires importantes à l'Egypte et à Israël, pour préserver son rôle historique de médiateur de paix entre les deux pays, avec une valeur annuelle d'environ 4,5 milliards de dollars sans perspective de réduction court terme. Cela a maintenu les aides à des niveaux plutôt élevés, en dépit de la volonté américaine déclarée visant leur réduction.

---

qualité "stratégique" renvoie à une nouvelle politique qui vise l'éradication du terrorisme jusque dans ses racines sociales en créant des sociétés civiles fortes et soutenant la démocratie de type occidental. Puis cette appellation s'est élargie pour désigner tout objectif politique central d'un pays donateur.

A consulter : A. Lawrence CHICKERING, Isobel COLEMAN, P. Edward HALEY, Emily VARGAS-BARON, *Strategic Foreign Assistance: Civil Society in International Security*, (New York, Hoover Institution Press, 2006), 142 p.

<sup>89</sup> Curt TARNOFF, Larry Q. NOWELS, " U.S. Foreign Assistance: The Rationale, the Record, and the Challenges in the Post -Cold War Era", rapport 275 présenté à *National Planning Association*, 1994, pp 2-4; Robert KFLECK., Christopher KILBY, "Changing aid regimes ? U.S foreign aid from the cold war to the war on terror.", *Journal of Development Economics*, Vol. 91, No. 2, mars 2010, pp 185-188; Anwar Mohamed ABD EL AA'1, *Les répercussions économiques totales des aides américaines et son rôle dans la réforme économique (1975 - 1996)*, "Al Athar Al Ektasadeya Al Koleyat Al Amricaya A'la Al Ektasad Al masry (1975 - 1991)", mémoire de master dirigé par Pr. Aliaa El Mahdy, (le Caire, faculté d'économie et de sciences Politiques, 1999), pp 42-43.

<sup>90</sup> EL MAMOURY Mohamed Aly Moussa, "La reconstruction de l'Iraq : les opportunités et les défis", " E'adet E'maar Al E'raq : Al Foras Wa Al Tahadeyat", *Magalet Al O'loum Al Ektasadeya Al Edareya*, Vol. 13, No. 45, 2007, p15.

Le tableau suivant présente les institutions essentielles travaillant de nos jours dans le domaine de la gestion, de l'attribution, et de l'évaluation des aides américaines à travers le monde et les différences qui les caractérisent :

*Tableau (1) : Les institutions essentielles actuelles travaillant dans le domaine des aides américaines<sup>91</sup>*

Nom de l'agence	Fonctions principales
1- L'Agence Américaine de Développement International (USAID)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attribuer des aides au développement dans les pays en crises</li> <li>- Considérée comme la plus grande institution financière officielle à l'intérieur et à l'extérieur des Etats-Unis</li> </ul>
2- <i>Millennium Challenge Corporation (MCC)</i> La Corporation du Défi du Millénaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'institution la plus récente pour les aides économiques. Son objectif est de promouvoir le développement des pays les plus pauvres (3 milliards de dollars pour 22 pays en 2011)</li> <li>- Les aides sont attribuées selon une base d'évaluation de la performance des bénéficiaires</li> </ul>
3- Le Bureau des Affaires de la Démocratie, de Droits d'homme, et du Travail (DRL)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Financer les programmes liés aux droits de l'homme</li> <li>- Sous le mandat de Bush, le budget de DRL a augmenté pour comprendre des programmes de subventions régionales.</li> <li>- Soutenir les partenariats entre le secteur public et le secteur privé.</li> </ul>

<sup>91</sup> Ibid, pp 56-79.



<p>4- <i>National Endowment For Democracy</i> (<i>NED</i>) la Dotation Nationale pour la Démocratie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Financer les processus liés à la promotion de la pluralité et de la transition démocratique</li> <li>- Elle comprend en son sein plusieurs institutions poursuivant les mêmes objectifs : l'Institut Démocratique National, l'Institut Républicain International, Centre des projets internationaux privés.</li> </ul>
<p>5- L'Institution Internationale des Systèmes Electoraux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Son budget est consacré à l'amélioration des conditions du scrutin</li> <li>- Dénonciation des gouvernements répressifs et le financement des organisations de la société civile travaillant dans le domaine de droits d'homme.</li> </ul>
<p>6- EURASIA</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Garantir des aides et des prêts aux pays appartenant à l'ex bloc-soviétique.</li> </ul>

En Egypte, il existe également plusieurs organisations de société civile qui ont des relations avec les grandes institutions américaines bailleurs de fonds, et qui travaillent aussi dans le domaine des aides au développement comme par exemple : *Ford Foundation*, *Sawires Foundation*, , le programme des technologies de communication et d'information dirigé par l'entreprise *General Dynamics* (USAID la finance chaque année à hauteur de 3,5 millions de dollars). Ces organismes coopèrent d'une manière routinière avec les institutions officielles opérant dans le même champ, et parfois de leur propre initiative en poursuivant des objectifs privés.<sup>92</sup>

<sup>92</sup> Mohamed Hussein AL NAGGAR, *Le deuxième Guide des ONG : La mise en réseau et la formation des alliances entre les ONG*, "Al dalil Al thany lelgamee'yat Al Ahleya : Al Tachbik w takwin al Tahalofat Bayn al monazamat gher al hkoumeya", (Le Caire, Al Magmou'a Al Motaheda, 2005), pp 8-28.

Examinons maintenant les grandes étapes de l'histoire des aides américaines attribuées à l'Égypte. Cette présentation permettra de contextualiser nos arguments concernant le degré de dépendance, mais aussi d'explicitier les enjeux politiques de ces aides dans le cas d'Égypte. Pays en développement connaissant des crises économiques récurrentes au début des années 1950, l'Égypte pouvait difficilement se passer de l'aide économique et militaire des économies avancées et des grandes puissances. Naturellement, une telle dépendance, a eu un coût élevé et a menacé à plusieurs reprises l'indépendance de la décision nationale. L'Égypte a tenté tout au long de son histoire de réduire cette dépendance à l'égard des aides en diversifiant les sources de ces dernières.<sup>93</sup> De 1952 à 1962, l'Égypte a reçu des aides américaines pour un total de 704,98 millions de dollars, dont 4% d'aides militaires, et environ 96 % d'aides au développement et d'incitation à l'importation de biens. Au cours de cette période, le gouvernement américain a conclu avec son homologue égyptien un traité de coopération pour la réhabilitation des terres et le développement urbain en 1953. Les relations égypto-américaines connaissent ensuite une phase de détérioration en 1955, après le refus de Nasser d'adhérer au pacte de Bagdad, ce qui constitue une des raisons du refus américain en 1956 de financer le projet de Haut Barrage à Assouan et de poursuivre des livraisons de blé à l'Égypte<sup>94</sup>. En 1956, Eisenhower promet à Nasser de lui attribuer une aide économique de 20 millions de dollars et 20 autres milliards de dollars d'aide militaire à condition de se conformer à la politique américaine de la région, mais sa proposition n'a pas été approuvée par le Congrès<sup>95</sup>. D'une manière générale, entre les années 1952 et 1958 l'Égypte avait reçu quelques dons et prêts extérieurs, mais pour des montants assez faibles et sans obligation de les rembourser avec des devises étrangères.

Dans les années 1959 et 1960 les relations s'améliorent et les livraisons gratuites de blé reprennent selon la loi PL 480 avec une contribution active de ces aides aux projets de développement jusqu'en 1964. Pourtant, durant la période de 1965 à 1966, les relations commencent de nouveau à se détériorer notamment suite à l'intervention égyptienne dans la

---

<sup>93</sup>Site officiel du *Country studies*.Us, sous la rubrique "Egypt - the determinants of foreign policy", *U.S Library of Congress*.

<sup>94</sup>Pour plus d'élaboration sur ce sujet consultez : Rapport officiel du CIA intitulé : "Intelligence Memorandum : Soviet-Egyptian Relations : An Uneasy Alliance", *CIA Historical Review Program*, 1998, pp 4-6; Kirk J BEATTIE., *Egypt During the Nasser Years Ideology, Politics, and Civil Society*, (Oxford, Westview Press, 1994), p 162; Ray. TAKEYH, *The Origins of the Eisenhower Doctrine The US, Britain and Nasser's Egypt, 1953-57*, (New York, St, Martin's Press, 2000), 280 p.

<sup>95</sup> Jeffry ARONSON, Al Sayed Amin SHALABY (trad), *Op.cit*, p 151.

guerre de Yémen, et les livraisons de blé sont interrompues en 1965<sup>96</sup>. L'ensemble des aides alimentaires reçues par l'Egypte en 1965 est évalué de 800 millions de livres dont 300 millions en provenance des USA et 500 millions de la part de l'Union soviétique et de ses alliés<sup>97</sup>. Cela renvoie à la capacité égyptienne à cette époque de répartir sa dépendance alimentaire externe entre deux superpuissances, ce qui lui laisse une marge de manœuvre plus importante. Les aides américaines destinées à l'Egypte ont diminué en passant de 94,5 millions de dollars dans la période 1962-1965, à 1,5 millions de dollars en 1966, puis à 0,5 million de dollars seulement en 1967 suite au déclenchement de la guerre des Six Jours.<sup>98</sup> Durant la période nassérienne, l'Egypte a bénéficié pendant une longue période du soutien financier à la fois américain et soviétique en proclamant son non-alignement, tout en appliquant un système économique et politique mixte au niveau interne : l'Egypte recevait des aides alimentaires des Etats-Unis en pleine époque de mise en œuvre de la nationalisation des entreprises et de la répartition des terres entre les paysans. Dans le même temps, elle recevait des aides à la construction de la part de l'Union soviétique à l'époque où les marxistes égyptiens étaient détenus dans les prisons à cause de leur opposition au régime.<sup>99</sup> Les aides américaines sont ensuite définitivement coupées durant la période 1967-1974 avant une reprise des flux en 1974, après l'avènement du président Sadat au pouvoir. Les aides américaines étaient alors, et jusqu'en 1979, divisées entre dons non remboursables d'une part, et en prêts à faibles taux d'intérêt d'autre part (la part des dons était évaluée à 60% et celui des prêts à 40% des montants totaux des aides)<sup>100</sup>.

L'année 1979 constitue un tournant important, après la signature des accords de paix avec Israël à Camp David<sup>101</sup>. Les aides américaines ont alors été transformées, dans leur majorité, en dons non remboursables, pour un total de 2,1 milliards de dollars annuels, comportant 1,3 milliard de dollars au titre des aides militaires et 800 millions de dollars d'aides économiques.

---

<sup>96</sup> Claude CARTIGNY, "Une si longue guerre ..", *Recherches internationales*, No. 79, Juillet-août-septembre 2007, pp. 181-190

<sup>97</sup> Galal AMIN, *L'Histoire de l'économie égyptienne de Mohamed Aly jusqu'à Hosny Moubarak*, "Kesat al ektesad al misry men a'hd Mohamed Ali ila a'hd Hosny Moubarak", (Le Caire, Dar el Shorouk, 2012), pp 49-53.

<sup>98</sup> Willian J. BURNS, *Economic Aid And American Policy Toward Egypt 1955-1981*, (Albany, State University of New York Press, 1985), p 214.

<sup>99</sup> Galal AMIN, *Op.cit*, p 56.

<sup>100</sup> A Jueridini R. PAUL, McLAURIN D., *Beyond Camp David : Emerging Alignments and Leaders in The Middle East*, (New York, Syracuse, 1981), pp 43-76; Saa'd MORTADA, *Ma mission en Israel*, "Mohematy fi Israel", (le Caire, Dar el Cherouk, 1992), 220 p.

<sup>101</sup> Amy HAWTHORNE., "Rethinking U.S Economic Aid to Egypt", *Project of Middle East Democracy*, Washington, octobre 2016, p 5.

Selon Kissinger, Sadat était une «force de modération», et l'aide militaire serait un symbole important de la volonté américaine de «soutenir un leader modéré qui a détourné son pays de l'URSS». La modération, ici, indique une modération dans le respect des règles de la guerre froide, et non en termes de politique intérieure ou de pluralisme politique<sup>102</sup>. Au milieu des années 1980, la politique américaine se durcit vis-à-vis l'Egypte en raison du soutien politique limité apporté à l'Irak dans la guerre du Golfe persique contre l'Iran, en s'abstenant d'envoyer des troupes égyptiennes aux champs de bataille. Ce durcissement se traduit par une réduction graduelle du montant des aides économiques, les aides militaires restant stables, pour atteindre environ 400 millions de dollars par an - une réduction de 50% par rapport à la période précédente. Tout au long de la présidence de Ronald Reagan, les Etats-Unis ont accru la conditionnalité de leurs aides à l'Egypte notamment pour inciter le président Moubarak à davantage de libéralisation de son marché intérieur et du système politique égyptien<sup>103</sup>. Après cette période, un rapprochement entre les deux pays s'opère en 1991, à la suite de la participation de l'Egypte à la guerre du Golfe contre l'Irak et pour libérer le Koweït, un rapprochement qui s'est traduit par une augmentation des aides économiques de 100 millions de dollars et une large annulation des dettes extérieures comme nous le verrons plus tard. En 1993, le programme PL 480 des subventions est annulé et remplacé par d'autres programmes moins avantageux d'exportations américaines de céréales, dont le plus important est le programme USDA des bonus de vente<sup>104</sup>.

Après les attentats de 11 septembre 2001, l'administration républicaine de Georges W. Bush décide de réduire les aides économiques à 250 millions de dollars. En 2003, des montants supplémentaires sont accordés au Fond Africain de Développement en diminuant d'autant les aides bilatérales directes destinées à l'Egypte et aux pays du Moyen-Orient<sup>105</sup>. En 2008, les Etats-Unis conditionnent le versement d'une somme de 200 millions de dollars d'aide économique à la mise en place d'une réforme judiciaire en Egypte, le développement de la police égyptienne et la

---

<sup>102</sup> Lilian TAUBER, *American Values vs. Foreign Policy Interests in Egypt*, papier de recherche présenté à l'université Briar College, sous la direction de prof. LAUFENBERG Lynn., 2013, p 32.

<sup>103</sup> Henri-Alexandre BOHAS, *Op.cit*, pp 43-44.

<sup>104</sup> Jorg GERTEL, "La mondialisation du pain au Caire. Profits des multinationales et insécurité locale / Globalizing Cairo's bread : external profits and regionalized insecurity", *Revue de Géographie de Lyon*, Vol. 73, No. 3, 1998, p221.

<sup>105</sup> Dina Abd El Aziz MOHAMED, *Op.cit*, p 35.

lutte contre la contrebande et le trafic d'armes à Gaza<sup>106</sup>. Lorsque le président Obama prend ses fonctions, sa nouvelle administration est déterminée à distinguer sa politique étrangère de celle de l'époque de Bush qui a suscité la polémique, et cela implique d'essayer d'améliorer les relations avec Hosni Moubarak. Une première étape pour réduire les tensions et faire passer une nouvelle feuille de route passe par l'acceptation de certaines exigences de l'Égypte concernant les aides économiques. L'Administration Obama va donc convaincre le Congrès d'augmenter le financement pour l'année 2009 à 250 millions de dollars. Les aides financières bilatérales ne sont plus utilisées à financer des groupes de la société civile non enregistrés<sup>107</sup>. Après une grande période de stabilité relative dans le montant des aides, la question des aides est posée une nouvelle fois en 2013, après l'intervention des militaires égyptiens, à l'issue des manifestations populaires qui ont privé Mohamed Morsi du pouvoir. La suspension de la livraison de quelques cargaisons d'armes en 2013 a ainsi renoué avec le débat sur l'utilité de telles aides pour l'économie et l'armée égyptienne, et l'opportunité d'y renoncer.

## **2- Les implications d'une quasi-stabilité des aides militaires et d'une réduction tendancielle des aides économiques**

Cette section évoque le degré de dépendance de l'Égypte des États-Unis dans le domaine des aides de point de vue statistique et numérique. Cette évaluation distingue entre les aides économiques d'une part et les aides militaires d'autre part. Le degré de dépendance d'Égypte pour chaque genre sera traité à travers un groupe d'indicateurs et critères mesurant son importance. Les lignes suivantes tracent les grandes tendances de ces deux types d'aides d'une manière comparative. Il s'agit du premier pilier de l'argument qui vise à prouver que la dépendance de l'Égypte à l'égard des aides américaines - économiques et militaires - joue un rôle primordial dans le maintien des relations bilatérales dans un cadre coopératif.

Entre 1946 et 2013, les États-Unis ont fourni à l'Égypte un total de 73,7 milliards de dollars en aide extérieure bilatérale y compris les aides économiques et militaires (118,3

---

<sup>106</sup> Ahmed ABOU EL GHEIT, *Mon Témoignage - La politique étrangère égyptienne 2004-2011*, "Shehadaty - Al seyasa Al kharegeya Al mesryia 2004-2011", 6e édition, (Le Caire, Dar Nahdet Misr, 2014), p 175; Noha BAKR, "Chapter 4 : The Egyptian Revolution", papier de recherche présenté à l'université de Malte, lien sur internet : [https://www.um.edu.mt/\\_\\_data/assets/pdf\\_file/0004/150394/Chapter\\_4\\_-\\_Noha\\_Bakr.pdf](https://www.um.edu.mt/__data/assets/pdf_file/0004/150394/Chapter_4_-_Noha_Bakr.pdf), p 62, date de consultation : 14 avril 2017.

<sup>107</sup> Amy. HAWTHORNE, "Rethinking U.S Economic Aid to Egypt", *Project of Middle East Democracy*, Washington, octobre 2016, p 14.

milliards de dollars en valeur du dollar constante de 2011). Il est intéressant de savoir que contrairement à d'autres alliés américains au Moyen-Orient, tels Israël et la Jordanie, l'Égypte n'a pas de convention formelle d'aide pluriannuelle ou de protocole d'entente (MOU). Les protocoles d'entente sont généralement négociés entre le pouvoir exécutif du gouvernement américain et un homologue du gouvernement étranger. Ils affichent l'intention claire de fournir un certain niveau d'aide pendant plusieurs années, sous réserve de la disponibilité du financement et de la volonté du Congrès d'autoriser l'assistance. Au lieu de cela, la branche exécutive demande au Congrès une aide pour l'Égypte pour chaque année et ne prend pas d'engagements à plus long terme<sup>108</sup>. Sur une base annuelle, depuis 1986 jusqu'à 2002, les aides américaines totales (militaires et économiques) à l'Égypte sont estimées d'à peu près 2 milliards dollars par an<sup>109</sup>, puis à partir de 2002 jusqu'à 2009 elles sont estimées d'à peu près 1,7 milliards de dollars, puis de 2009 jusqu'à 2013, elles sont estimées de moins de 1,5 milliards de dollars par an. Selon un récent rapport de Jeremy Sharp du *Congressional Research Service*, pendant l'année fiscale 2011 "l'Égypte a reçu près d'un quart de tous les fonds américains de financement militaire étranger (FMF) et Israël a reçu près de 60 %. Malgré cet engagement constant pour le financement militaire, L'aide économique a connu une baisse progressive au cours de la même période. Chaque année depuis 2009, le Congrès a affecté 250 millions de dollars au Fonds d'appui économique, soit moins d'un quart des montants affectés au début des années 1990<sup>110</sup>". La figure (2) montre l'évolution des aides américaines à l'Égypte depuis 1946 jusqu'à 2011, une fois en valeur courante de dollar et une autre en valeur constante de celui-ci.<sup>111</sup> La figure montre le point de commencement du versement des aides économiques à partir de l'année 1953, puis la rupture de celle-ci dans la période entre 1967 et 1974. Ces aides subissent une tendance de croissance de l'année 1974 jusqu'à l'année 1984, avant de subir des vagues de réduction depuis 1986 jusqu'à 2009, année où la baisse a été la plus importante. Actuellement, ces aides économiques atteignent à peu près 150 millions de dollars par an.

---

<sup>108</sup> Amy HAWTHORNE, *Op.cit*, p 24.

<sup>109</sup> Ibrahim AL EISSAWY, *Op.cit*, p 8.

<sup>110</sup> Alexis SOWA, *Op.cit*.

<sup>111</sup> Source: Données sur les crédits obtenues du site officiel du *Congressional Research Service*, libellées en dollars américains de l'année en cours. Les données sur les obligations provenant du site officiel du *US Overseas Loans and Grants*, également appelé Greenbook, sont libellées en dollars constants de l'année en cours. Les obligations du gouvernement sont définies comme un «accord contraignant qui entraînera des dépenses, immédiatement ou à l'avenir. Des ressources budgétaires doivent être disponibles avant que des obligations ne puissent être engagées légalement.»

Le commencement de cette réduction était intimement lié à Israël : Le Congrès a commencé à réduire l'aide économique à la fois en Égypte et en Israël en raison d'un accord décennal conclu entre les États-Unis et Israël à la fin des années 1990, connu sous le nom de «*Glide Path Agreement*». En janvier 1998, les responsables israéliens ont estimé que leur croissance économique leur permettait de renoncer à ce type d'aide économique, au moment où le Congrès a cherché à réduire les dépenses d'assistance étrangère. Le gouvernement israélien a négocié avec les États-Unis pour réduire l'aide économique et augmenter l'aide militaire sur une période de 10 ans. Un ratio 3/2, qui a longtemps prévalu dans l'ensemble de l'aide américaine à Israël et à l'Égypte, a été appliqué à la réduction de l'aide économique (réduction de 60 millions de dollars pour Israël et réduction de 40 millions de dollars pour l'Égypte), mais l'Égypte n'a pas profité d'une augmentation des aides militaires<sup>112</sup>. Puis c'était le président Georges W. Bush qui a relancé ces réductions en 2007 jusqu'au stade où l'Égypte en 2008 a cessé d'utiliser le programme d'aide jusqu'à l'accès du président Obama au pouvoir<sup>113</sup>. Quant aux aides militaires, avant l'année 1979, elles étaient de caractère irrégulier et non cadrées par un texte conventionnel, et par la suite il n'y a plus d'informations officielles crédibles sur leur montant. En tout cas, les aides militaires avant cette date n'avaient aucune constance et n'atteignaient pas plus de 50 millions de dollars dans les meilleures estimations (c'est la raison pour laquelle, dans cette figure, le montant des aides militaires est arrondi à zéro jusqu'à 1979). En 1979, elles atteignaient environ 1,4 milliards de dollars avant leur interruption en 1980 et 1981 à cause du changement du régime, puis en 1986 elles prennent la forme d'une ligne droite qui signifie leur constance (1,3 milliards de dollars d'aides militaires chaque année). Les variations du montant total des aides américaines à l'Égypte après 1986 sont imputables aux variations de l'aide économique tant que l'aide militaire demeure stable. Quant à la figure (3)<sup>114</sup>, elle montre comment les aides américaines à l'Égypte sont allouées entre les aides économiques et les aides militaires dans la période la plus récente (2001-2014). Depuis 2009, le financement de l'aide économique ne représente que 16% de l'aide

---

<sup>112</sup> Jeremy M. SHARP, "Egypt : Background and U.S Relations", *Congressional Research Service*, 24 mars 2017, p 33; Bessma MOMANI, " PROMOTING ECONOMIC LIBERALIZATION IN EGYPT: FROM U.S. FOREIGN AID TO TRADE AND INVESTMENT", *Middle East Review of International Affairs*, Vol. 7, No. 3 (September 2003), p 89.

<sup>113</sup> BAKRY Moustafa, *La boîte Noire : Omar Solayman, "Al sandouk Al aswad : O'mar Solayman"*, (Le Caire, Al Youm Al Sabee', 2015), p 51.

<sup>114</sup> Source: Crédits annuels du Congrès par compte, tels qu'ils sont rapportés dans le site du *Congressional Research Service*, rubrique intitulée «Égypte: contexte et relations avec les États-Unis». Les chiffres représentent les crédits demandés.

étrangère totale des États-Unis à l'Égypte. Cela marque un renversement par rapport à la tendance jusqu'à 1987, la majeure partie de l'aide américaine étant alors consacrée au développement économique.

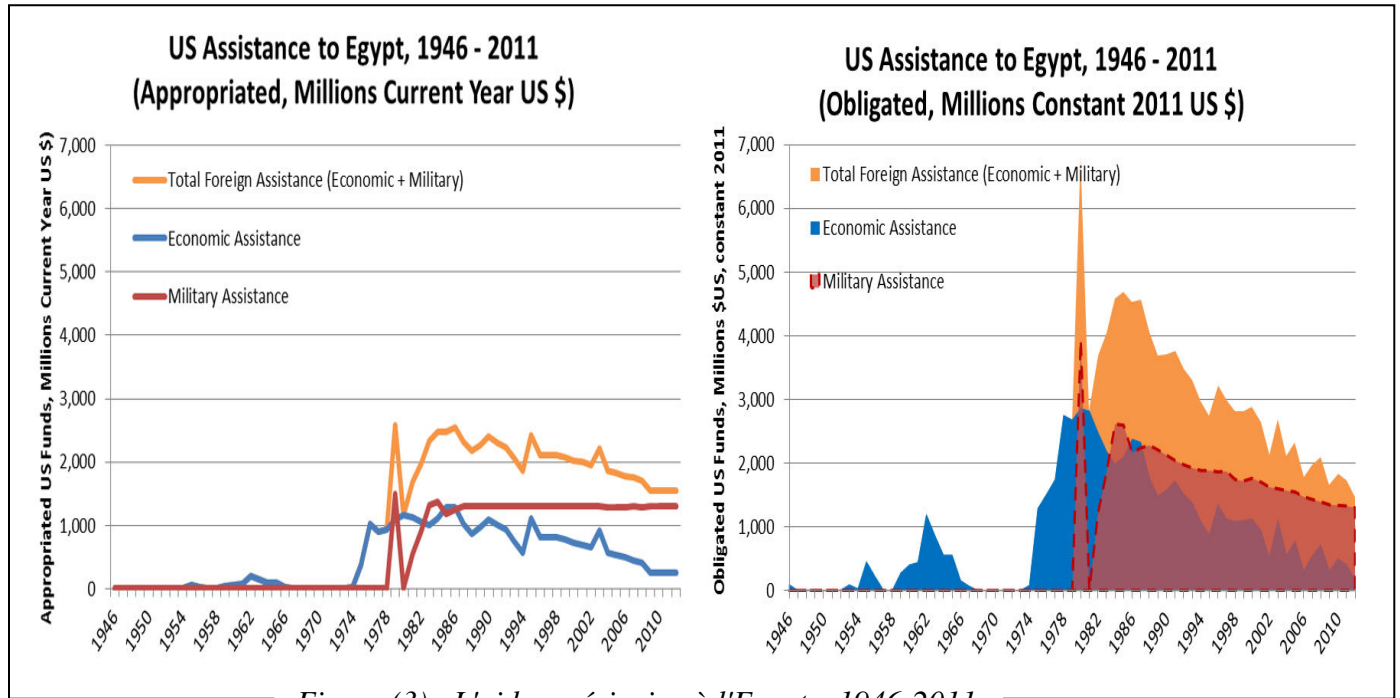
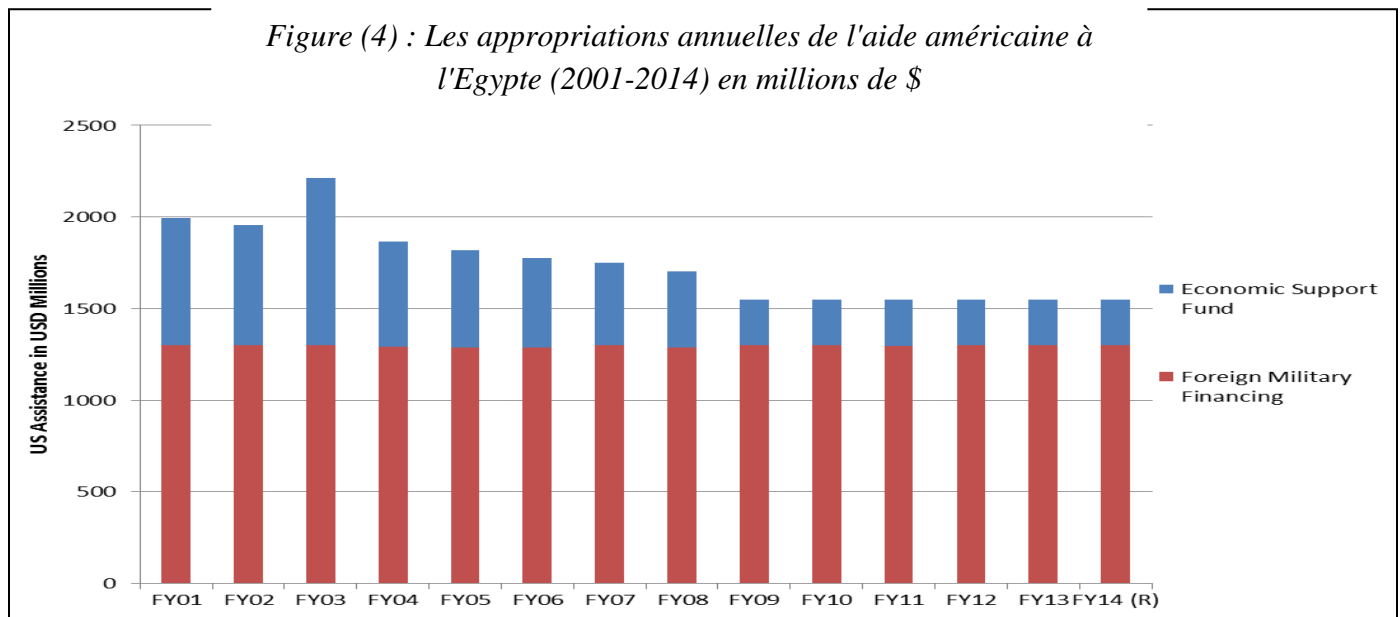


Figure (3) : L'aide américaine à l'Égypte, 1946-2011



S'agissant du degré de la dépendance d'Égypte vis-à-vis des États-Unis au regard des aides reçues, nous distinguons entre la dépendance à l'égard des aides économiques dans un



premier lieu, puis la dépendance à l'égard des aides militaires dans un second lieu. Pour la première catégorie d'aide, l'aide économique, un premier indicateur qui est largement utilisé dans les études antérieures, est le pourcentage des aides américaines rapporté à la formation brute du capital fixe égyptien. Au début de notre période d'étude, dans les dix premières années, les aides américaines constituent un faible pourcentage de la formation brute du capital fixe égyptien d'une moyenne, à hauteur de 11,4%. Le tableau suivant<sup>115</sup> montre le rapport entre les aides américaines à l'Egypte et la formation brute du capital fixe en Egypte.

L'année	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	Moyenne
Pourcentage	15,1	13,3	10,9	11,8	12,7	12,6	8,7	5,4	6,4	13	16	11,4

*Tableau (2) :Le pourcentage des aides américaines économiques de la formation brute du capital fixe égyptien (1981-1991)*

Cette faible dépendance égyptienne par rapport aux aides américaines dans le domaine de la formation du capital fixe a perduré durant la période restante de notre étude (de 1991 à 2013) mais aussi d'une manière ascendante. Par exemple en 2003, ce rapport est évalué de 5% tandis qu'en 2010, il est évalué de 3.5% selon des estimations non officielles. Cela implique une baisse croissante de la dépendance égyptienne des aides américaines au développement due à la fois à la baisse successive des montants des aides économiques et à la croissance simultanée du capital fixe. Cette faiblesse est traduite sous une forme plus claire en relativisant les aides par rapport au PIB<sup>116</sup>. Nous ne nous appuyons pas sur cet indicateur pour deux raisons : la première est la manque des données pour la période récente, et la deuxième tient à ce que cet indicateur ne donne pas une image claire du degré de dépendance de l'Egypte vis-à-vis des Etats-Unis dans le domaine des aides. Cet indicateur est plutôt un révélateur du taux de participation de l'aide étrangère au soutien aux investissements dans un pays à travers la fourniture des devises étrangères.

<sup>115</sup> Zeinab ABD EL AZIM, *Op.cit*, p 152.

<sup>116</sup> Samer Solaiman estime le pourcentage des aides américaines par rapport au PIB dans les années 1980 de 4,5% en moyenne. Ce pourcentage a diminué de moins de 4% en 1989 à la suite de la chute des prix du pétrole entre la période 1985-1989. Puis il subit une chute importante en 2003 après le déclin de la part du Moyen-Orient des aides étrangères pour passer de 12% à 7%.Source : Samer SOLAIMAN, *Le régime fort et l'Etat faible : la gestion de la crise financière et du changement politique pendant l'ère de Moubarak, "Al Nezam al kawy wa al dawla al daa'ifa : edaret al azma al maleya w al taghyir al seyasy fi a'ahd Moubarak"*, (Le Caire, Kotob Arabeya, 2005), pp 81,83, 104.

Un indicateur alternatif qui reflète clairement le degré de dépendance est le rapport entre les aides américaines au développement à l'Egypte et les aides totales reçues par l'Egypte. La moyenne calculée dans les études antérieures était de 59,3% des aides étrangères entre les années 1981 et 1991. Il est à noter que la part des aides économiques américaines a sévèrement chuté dans les années 1990 et 1991 (elle passe de 55,6% en 1989 à 19,7% en 1990 et 19% en 1991) en raison de l'augmentation massive des aides étrangères destinées à l'Egypte après la guerre du Golfe – notamment en provenance de pays arabes du Golfe persique. Comparons ainsi le rapport entre les aides américaines au développement et l'ensemble des aides au développement que reçoit l'Egypte dans la période la plus récente (1992-2013). L'analyse montre que la part des aides américaines est très fluctuante, de telle sorte qu'elle occupe un poids très important dans quelques années (comme par exemple en 1996, 1999, 2001 et 2011) et un poids peu important dans d'autres années (comme par exemple en 1994, 2009, 2012, 2013). Le tableau suivant illustre la part des aides américaines au développement par rapport à l'ensemble des aides au développement reçues par l'Egypte :

<b>Année</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Année</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>1992</b>	21.37	<b>2003</b>	X
<b>1993</b>	32.17	<b>2004</b>	32.13
<b>1994</b>	18.55	<b>2005</b>	43.42
<b>1995</b>	39.26	<b>2006</b>	X
<b>1996</b>	41.02	<b>2007</b>	39.72
<b>1997</b>	39.68	<b>2008</b>	22.96
<b>1998</b>	40.6	<b>2009</b>	19.99
<b>1999</b>	43.08	<b>2010</b>	33.4
<b>2000</b>	43.76	<b>2011</b>	48.2

<b>2001</b>	53.5	<b>2012</b>	11.07
<b>2002</b>	45.5	<b>2013</b>	3.63

*Tableau (3) : Le rapport entre les aides américaines au développement et les aides au développement totales nettes reçues par l'Egypte*

Ce tableau<sup>117</sup> nous montre que l'importance relative des aides américaines au développement fluctue de façon importante en raison de la variation du montant total des aides versées, d'une année sur l'autre, et non du fait de changements radicaux dans le montant des aides américains. La moyenne des pourcentages atteint 33.65 %, ce qui indique l'existence d'une importance relative de ces aides dans le cas où l'économie égyptienne se trouve en difficulté de fournir les devises étrangères indispensables pour l'importation des biens nécessaires. Considérer que ces aides sont peu importantes pour la formation du capitale fixe ne tient pas compte des années où ces aides atteignent entre 45% et 53% des aides totales reçues par l'Egypte.

La complexité d'évaluer l'importance des aides américaines en général, et les aides au développement en particulier, s'accroît quand on traite de la question de la valeur réelle des aides. La valeur réelle signifie le pouvoir d'achat réel des aides américaines. Le concept "aide" est un concept un peu vague et flou, il suggère qu'un Etat donateur sert un Etat récipiendaire sans obliger ce dernier à rembourser une partie ni l'enchaîner avec des conditions contraignantes. Par contre, le principe de conditionnalité déjà traité sape cette vision idéaliste et suggère que les Etats-Unis entretiennent les liens de dépendance égyptienne malgré le faible montant numérique des aides économiques. Il est nécessaire pour mesurer la valeur réelle de ces aides de vérifier s'il y a une conditionnalité qui remet en cause l'accès aux biens à des prix concurrentiels, et en même temps tenir compte du niveau croissant des taux d'inflation (ce qui crée un fossé entre la valeur

---

<sup>117</sup> Source : Calculé à partir des données de la Banque Mondiale du site officiel *data.worldbank* sous la rubrique *Net official development assistance and official aid received (current US\$)*, pays : Egypte. Voir le tableau des aides totales au développement versées à l'Egypte en annexe à la page 402. Le montant des aides américaines au développement est calculé selon plusieurs sources, à consulter figure (2) et figure (3).

nominale et la valeur réelle des aides)<sup>118</sup>. Il est à noter que toute l'aide est transformée en des dons non remboursables à partir de 1982 sauf la première section du PL 480<sup>119</sup>.

C'est pour cette raison que les aides économiques américaines font l'objet des critiques permanentes. Les partisans de la renonciation aux aides économiques mesurent le degré de dépendance de l'Égypte vis-à-vis des États-Unis sur une longue période historique. Ils voient que dans des périodes précédentes, les aides américaines au développement étaient plus importantes en terme relatif et absolu.<sup>120</sup> Ces derniers considèrent que le critère politique arrive en tête de priorités américaines tant que l'aide économique n'a pas beaucoup servi les exigences du développement économique. Selon leur point de vue, le maintien de la sécurité d'Israël et l'endigement de l'URSS en début de période constituent les vraies raisons du soutien américain à l'Égypte. Ils voient également que ces aides sont le prix de quelques concessions stratégiques qu'Al Sadat a offert aux États-Unis concernant le passage sécurisé des navires militaires américaines dans le Canal de Suez. En second lieu de point de vue économique, les aides au développement n'ont jamais aidé le régime égyptien à améliorer les conditions de vie des citoyens<sup>121</sup>. Les programmes de libéralisation du marché soutenus par les aides américaines, ont entraîné aussi un déséquilibre dans le système des prix touchant les citoyens les plus pauvres<sup>122</sup>. De même, l'aide au développement profite aux hommes d'affaires et aux élites proaméricaines et non pas aux strates désavantagées de la population. Les premiers profitent de l'aide d'une manière directe, à travers une augmentation des revenus, tandis que les citoyens pauvres en tirent de petits bénéfices indirects, via les programmes de décentralisation et la promotion de l'éducation.<sup>123</sup> Enfin, s'agissant des aides alimentaires avant leur annulation, qui constituaient une

---

<sup>118</sup> Anwar Mohamed ABD EL AA'I, *Op.cit*, pp 56-64. L'auteur a conclu que la condition des aides liées à des importations américaines dans la période entre 1975-1996, a réduit la valeur réelle des aides de 20%.

<sup>119</sup> Richard N. BLUE, "PL 480 Title I : The Egyptian Case", *U.S. Agency for International Development - Project impact evaluation*, no. 45, 1983, p 14.

<sup>120</sup> Abba El KHAWAGA estime les aides américaines au développement dans son étude comme les plus importantes dans la période entre 1975 et 1984. Les prêts américains constituent 27,1% des prêts totaux reçus par l'Égypte, tandis que les dons représentent environ 89,7% des dons totales dans cette période. Les prêts dans cette période ne constituent pas un lourd fardeau sur l'économie égyptienne tant qu'il y avait une partie des prêts qui se transforment en des dons qui atteignent 84% des prêts dans le domaine d'importation des biens. La valeur totale estimée des aides de 1975 jusqu'à 1986 est de 10, 524 milliards de dollars. Source : Abba Mohamed EL KHAWAGA, *Op.cit*, pp 85-101. De même, Anwar Abd El A'al a calculé le montant total de ces aides dans la période 1975-1996 de 20, 976 milliards de dollars. Anwar Mohamed ABD EL AA'I, *Op.cit*, p 136.

<sup>121</sup> Michele. DUNNE, "The United States' Assistance for Egypt", *Carnegie Endowment for International Peace*, avril 2017.

<sup>122</sup> Dina Galal IBRAHIM, *Op.cit*, p 272.

<sup>123</sup> *Ibid*, p 338.

part importante des aides économiques américaines, les compagnies qui distribuaient ces aides agissaient dans leur propre intérêt, surtout *Cargill* et *Continental Grain*, en visant d'abord à promouvoir leurs ventes.<sup>124</sup>

A l'opposé de cette vision, des chercheurs égyptiens, plutôt économistes, énumèrent quelques avantages de ces aides économiques : tout d'abord, il y a une concomitance entre les objectifs égyptiens de démocratiser l'arène politique et ceux américains concernant le même objectif et par suite les Etats-Unis aident l'Egypte dans ce domaine. En second lieu, les aides ont contribué à l'offre de capitaux, de la technologie et à l'amélioration de quelques secteurs importants. Dans la période des prêts, l'Egypte ne recevait pas de larges montants et ce qu'elle recevait était caractérisé par un faible taux d'intérêt et de longues périodes de remboursement. Enfin, l'aide américaine accorde des facilités à la partie égyptienne dans l'importation de quelques produits américains.<sup>125</sup> Ces chercheurs identifient les faiblesses auxquelles il faut remédier pour tirer davantage de bénéfices de ces aides : le déclin de la valeur réelle et nominale des aides, leur utilisation dans des objectifs de court terme et non pas dans des réformes de long terme, les politiques inefficaces résultant de la bureaucratie égyptienne, l'incapacité du gouvernement égyptien de compléter le financement de quelques projets rentables, l'existence de plusieurs instances responsables du programme des aides aux Etats-Unis, et finalement l'importance relative de la part militaire par rapport à la part économique dans le programme d'aide américaine<sup>126</sup>.

Cependant il existe plusieurs facteurs qui contribuent à l'usage non optimal de ces aides dans les objectifs de développement. Un facteur crucial qui entrave le programme d'aide économique est le désaccord entre les États-Unis et l'Égypte en ce qui concerne le but de l'aide. Bien que les États-Unis aient parfois cherché à promouvoir des réformes démocratiques et économiques par le biais de certains projets et en attachant des conditions à certains fonds, l'Egypte adopte une vision durable selon laquelle elle se voit digne de l'assistance parce qu'elle a signé le traité de paix avec Israël, et non pas en raison de ses politiques ou de ses performances économiques ou politiques nationales. Pour les États-Unis, le maintien de la paix égyptienne

---

<sup>124</sup> Matthieu BRUN, *L'économie politique des subventions alimentaires en Egypte : Enjeux et perspectives après la crise alimentaire mondiale de 2008*, Mémoire de Séminaire, sous la direction de Karine BENNAFLA, soutenu le 6 septembre 2010, p 43.

<sup>125</sup> Michele DUNNE, *Op.cit.*

<sup>126</sup> Anwar Mohamed ABD EL AA'l, *Op.cit.*, pp 70-73.

avec Israël reste bien sûr un objectif crucial, mais comme la réussite du traité de paix a reculé dans l'histoire et que la paix semble solide, elle est devenue une caractéristique moins déterminante dans la relation actuelle. Certaines relations d'aide ont commencé sur la base de justifications stratégiques, mais ont évolué en partenariats dont le but principal est de développer le pays bénéficiaire. Cela ne s'est pas produit avec l'Égypte. Les deux gouvernements ne sont souvent pas d'accord sur la façon dont l'aide devrait être utilisée ou sur pourquoi les États-Unis devraient continuer à la fournir<sup>127</sup>.

L'évaluation de la dépendance égyptienne à l'égard des aides économiques américaines doit être ajustée, étant donné les changements radicaux dans sa nature (en particulier l'annulation des prêts et la transformation des aides dans leur totalité en des dons non remboursables) et le montant de ces aides. Désormais, l'Égypte n'apparaît même pas parmi les 20 premiers bénéficiaires de l'aide économique américaine. Elle occupe le 32<sup>e</sup> rang, avec une part ne représentant que 0,54% de l'aide économique totale des États-Unis vers l'ensemble du monde<sup>128</sup>. De plus en plus orientées vers des objectifs politiques en Égypte, les aides américaines actuelles influencent davantage la structure politique interne au détriment de la réforme économique proprement dite. Le programme des aides économiques américaines est qualifié dans des littératures récentes par le nom *US democracy assistance* "l'assistance américaine de la démocratie" qui vise à financer les quatre domaines d'action suivants : les élections et la participation politique, la société civile, l'État de droit, et la gouvernance. L'objectif fondamental de cette aide à la démocratie est de parvenir à changer la structure du pouvoir dans les États s'opposant à cet effort. Selon cette logique, la privatisation et le niveau de croissance économique sont conditionnés par un bon fonctionnement de la justice. C'est pour cette raison que la chambre de commerce américaine au Caire (Amcham), et l'association des hommes d'affaires égypto-américains participent à ces programmes<sup>129</sup>. Ces fonds ont été quadruplés après les attaques de 11 septembre 2001, passant de 500 millions de dollars à 2 milliards en 2005. C'est ce conditionnement politique qui garantit aux États-Unis de pouvoir exercer une influence sur le comportement politique du gouvernement égyptien en cas de la remise en cause des libertés fondamentales et des intérêts stratégiques américains dans la région. Nous verrons dans la sous-

---

<sup>127</sup> Amy HAWTHORNE, *Op.cit*, p 23.

<sup>128</sup> Alexis SOWA, *Op.cit*.

<sup>129</sup> Erian A SNIDER., David M. FARIS, "The Arab Spring : US Democracy Promotion in Egypt", *Middle East Policy Council*, Vol. 18, N. 3, 2011.

partie suivante comment les Etats-Unis font usage de l'arme économique des aides pour rendre la politique étrangère égyptienne conforme à leurs préférences. Parmi les facteurs qui laissent une grande marge de manœuvre aux Etats-Unis dans ce dossier, c'est l'absence jusqu'à nos jours d'un accord bilatéral entre l'Egypte et les Etats-Unis, définissant dans la durée le montant précis des aides économiques à attribuer chaque année. Par contre un accord verbal définit la répartition de ces aides de 2008 jusqu'à 2013 entre les trois catégories suivantes : les programmes dirigés par USAID, les transferts d'argent pour le gouvernement égyptien et les fonds des entreprises gouvernementales égypto-américaines. Il est à noter que la majeure partie des aides économiques américaines provient du compte ESF (*Economic Support Fund*).

En ce qui concerne l'aide militaire, celle-ci est versée à l'Egypte à partir de deux comptes principaux : FMF (*Foreign Military Financing*), et IMET (*International Military Education and Training*). Ayant une valeur nominale constante de 1,3 milliards de dollars depuis 1986, l'Egypte reçoit les aides militaires sous forme d'achat des armes et des équipements militaires. Avant 1986, les prêts militaires américains avaient des taux d'intérêt qui atteignaient 12% et augmentaient à 16% en cas du retard de remboursement<sup>130</sup>. Mais après 1986, les aides militaires se sont transformées en dons non remboursables et ne constituent donc aucune charge supplémentaire pour l'économie égyptienne. En effet, l'Egypte ne reçoit pas cette aide militaire sous forme de transferts financiers comme Israël, mais sous forme de matériels et armes d'une contrevaletur équivalente. Cette aide en matériels est distribuée sur trois catégories : les nouvelles acquisitions; la mise à niveau des équipements existants; le suivi et le support technique. Cela signifie alors qu'une part importante de cette aide peut être utilisée dans le support technique et l'amélioration des équipements existants, sans une augmentation quantitative des moyens militaires.<sup>131</sup> Mais Ahmed Abou El Gheit, ex-ministre égyptien des affaires étrangères, considère que les dépenses effectuées sur les pièces de rechange sont de la même importance que l'achat de

---

<sup>130</sup> Galal AMIN, *Op.cit*, p 93.

<sup>131</sup> Robert Springborg est un militaire américain spécialiste dans les affaires égyptiennes. Il a de nombreuses études sur l'aide militaire américaine à l'Egypte et les relations entre les élites militaires en Egypte, et des analyses contemporaines sur les événements récents. Consultez : Robert SPRINGBORG, *Mubarak's Egypt: Fragmentation of the Political Order*, (Boulder, CO: West view Press, 1989), pp. 95-133; Isabel ESTERMAN, "Q&A with military expert Robert Springborg on US aid to Egypt", *Madamasr*, 1 avril 2015; Entretien de Nadine Marroushi's avec Robert Springborg, "US expert: Leadership of 'Military Inc.' is running Egypt", *Egypt Independent*, 26 October 2011.

nouveaux systèmes d'armement<sup>132</sup>. Le FMF consolide chaque année une partie du budget attribué au profit des entrepreneurs américains qui travaillent dans la production et le commerce des armes. Ces sommes sont garanties chaque année à ces fournisseurs de telle sorte qu'ils respectent un certain niveau de production d'armes contrôlable par leur gouvernement, et en même temps réalisent des profits énormes. C'est comme s'il existait un contrat commercial entre le gouvernement américain et les grands entrepreneurs et fabricateurs des armes – un phénomène connu sous le nom de *Military Aid Pipeline*<sup>133</sup>. Depuis 2000, les fonds du FMF non dépensés sont déposés dans un compte et profitaient d'un taux d'intérêt dans la Banque de réserve fédérale de New York et y sont gardés jusqu'à ce qu'ils soient obligés<sup>134</sup> (c'est à dire jusqu'à ce qu'ils bénéficient des taux d'intérêts et par suite leur valeur nominale augmente). Par la loi (P.L. 106-280), le Congrès doit être avisé si les intérêts courus dans ce compte sont versés pour suivre l'augmentation du stock économisé dans la Banque Fédérale. Le financement des flux de la trésorerie permet à l'Égypte de négocier des achats importants d'armes avec les fournisseurs américains de matériels de défense<sup>135</sup>. L'Égypte a également largement bénéficié de l'article 23 de la loi sur le contrôle des exportations d'armes, qui permet au président américain d'utiliser le principe du financement des flux de trésorerie avec l'Égypte et Israël<sup>136</sup>. Cela a permis à l'Égypte

---

<sup>132</sup> Ahmed ABOU AL GHEIT, *Op.cit*, p 193.

<sup>133</sup> Cela constitue une dimension bien connue de la politique de sécurité américaine et le cas égyptien ne représente pas une spécificité à cet égard. Pour plus d'élaboration sur le *Military Aid Pipeline* consultez : Rapport intitulé : "Pipeline of U.S. Military and Economic Aid", présenté au *General Accounting Office* sous la rubrique "National Security and International Affairs division", février 1990, 20 p; Rapport annuel présenté au Congrès : "Annual Report to Congress: Military and Security Developments", 2012-2013; Jeremy M. SHARP, "Egypt : Background and U.S Relations", *Congressional Research Service*, 24 mars 2017, pp 24-27.

<sup>134</sup> ARMIN ROSEN, "The U.S. And Egypt Sure Look Like Allies, at Least on Military Matters", *The Atlantic*, 14 septembre 2012, p 3.

<sup>135</sup> Rapport officiel du GAO, " SECURITY ASSISTANCE State and DOD Need to Assess How the Foreign Military Financing Program for Egypt Achieves U.S. Foreign Policy and Security Goals", avril 2006, p 11.

<sup>136</sup> Cette loi autorise le président de financer l'achat d'articles de défense, de services de défense et de services de consultation et de construction pour des pays étrangers amicaux et des organisations internationales, selon les termes et les conditions qu'il jugera conformes aux exigences de cette section. Les administrations successives ont utilisé ce pouvoir pour permettre à Israël et à l'Égypte d'utiliser presque tous les fonds du FMF pour les paiements de l'année en cours, plutôt que de mettre de côté le montant total nécessaire pour couvrir le coût des achats pluriannuels. Connu sous le nom de «Cash Flow Financing», la loi permet à l'Égypte de négocier des achats majeurs d'armes avec des fournisseurs de défense américains et d'acquérir des systèmes de défense, avec des paiements prévus sur un horizon temporel plus long. Le 31 mars 2015, la Maison Blanche a annoncé qu'à partir de l'année, les États-Unis cesseraient de fournir du financement de flux de trésorerie (CFF) à l'Égypte. Les Administrations successives avaient autorisé CFF pour l'Égypte depuis 1979. Source : Jermey M. SHARP, "Egypt : Background and US Relations", *Congressional Research Service Report*, mars 2017, p 31.



de maintenir sa part des fonds pour faire des achats dans des années ultérieures et, en conséquence, négocier l'achat des armes avec des plans de remboursement de long terme<sup>137</sup>.

L'évaluation du degré de dépendance de l'Égypte à l'égard de ces aides militaires repose sur trois critères: tout d'abord, l'importance relative de ces aides dans le budget militaire égyptien, en second lieu la contribution de ces aides au système d'armement de l'armée égyptienne, et enfin les prérogatives et les liens d'interdépendance qui sont relatifs à l'attribution de ces aides. Pour le premier critère, l'aide militaire américaine constitue une part très importante qui atteint entre 25% et 30% du budget militaire égyptien. En 2013, et après une augmentation des allocations budgétaires de défenses de 3,4 milliards L.E par rapport à l'année précédente, le budget militaire égyptien atteint environ 4.4 milliards de dollars<sup>138</sup>. Les dépenses militaires en Égypte durant les dernières années (2001-2012), varient en général entre 4.1 et 5.2 milliards de dollars.<sup>139</sup> En considérant que les aides militaires américaines sont d'une valeur nominale constante de 1.3 milliards de dollars, celles-ci représentent entre 25% et 30% des dépenses militaires égyptiennes totales ce qui constitue une part non négligeable. Il reste cependant vrai que les dépenses militaires égyptiennes firent parmi les plus modestes dans la région par rapport au PIB<sup>140</sup>. Le tableau suivant illustre la part des aides militaires américaines dans les dépenses militaires égyptiennes totales aussi bien que le rapport entre les dépenses militaires et le PIB en Égypte.

---

<sup>137</sup> Mohammad EL ZAYAT, "Egypt-U.S. Military Relations: The Reality and the Future", papiers politiques sur le site officiel de l'université américaine au Caire : [aucegypt.edu](http://aucegypt.edu), p 4.

<sup>138</sup> Site officiel du *Global Security* sous la rubrique *Egypt Military Budget*, à consulter sur : <http://www.globalsecurity.org/military/world/egypt/budget.htm>

Selon les estimations d'un rapport officiel du DoD : "*The Egyptian military budget is secret. However, if the total military budget is extrapolated from estimates of GDP, the military budget is in the mid-single digits, perhaps \$5 billion, and the U.S. contribution is important, perhaps one-third of the total... By some estimates, the United States provides thirty percent of Egypt's total military budget and eighty percent of its weapons procurement budget*", source : Susan S. VOGELANG, " U.S.-Egypt Security Cooperation after Egypt's January 2011 Revolution", *School of Advanced Military Studies*, United States Army Command and General Staff College Fort Leavenworth, Kansas, 2011, p 34.

<sup>139</sup> Site officiel *Military Budget* sous la rubrique *Egyptian Military Budget*, à consulter sur : <http://militarybudget.org/egypt/>

<sup>140</sup> données sur les dépenses militaires sur le site officiel de la Banque Mondiale : <http://data.worldbank.org/indicator/MS.MIL.XPND.GD.ZS>.

En 2015, les dépenses militaires en Algérie atteignent 6.3% du PIB, 7,3% en Irak et 5,4% en Israël, tandis qu'en Égypte elles atteignent 1.7%

Année	Dépenses militaires totales (en milliards de dollars)	Dépenses militaires / PIB	Aides militaires américaines / dépenses militaires totales
2001	4.77	3.3%	27%
2002	4.99	3.4%	26.05%
2003	5.22	3.3%	24.9%
2004	4.94	3%	26.3%
2005	4.93	2.9%	26.3%
2006	5.05	2.7%	25.7%
2007	5.08	2.5%	25.6%
2008	4.73	2.3%	27.5%
2009	4.59	2.1%	28.3%
2010	4.47	2%	29.08%
2011	4.28	1.9%	30.3%
2012	4.17	1.7%	31.17%

*Tableau (4) : La part des dépenses militaires dans le PIB égyptien et la part des aides militaires américaines dans les dépenses militaires égyptiennes totales (2001-2012)<sup>141</sup>*

Cette part importante des aides américaines est mieux comprise à travers le deuxième critère d'évaluation qui est celui de la contribution de ces aides dans la constitution des équipements militaires de l'armée égyptienne<sup>142</sup>. Selon les estimations, 60% du budget militaire

<sup>141</sup>Source : <http://militarybudget.org/egypt/>

<sup>142</sup> Susan S. VOGELSANG, " U.S.-Egypt Security Cooperation after Egypt's January 2011 Revolution", *School of Advanced Military Studies*, United States Army Command and General Staff College Fort Leavenworth, Kansas, 2011, p 15.

est dépensé dans les salaires et les frais administratifs du ministère de la défense (transport, frais de coordination interministérielle, etc.)<sup>143</sup>, tandis que 40% de ce budget sert à acheter de nouvelles armes et à maintenir les systèmes de défense existants. Les aides militaires américaines étant liées exclusivement à des achats des armes et des équipements américains<sup>144</sup>, contribuent nécessairement pour une part majeure dans la préservation des capacités combattives de l'armée égyptienne : selon certaines estimations, les aides américaines constituent environ 85% du budget militaire égyptien consacré à l'achat des armes<sup>145</sup>. Ces armes ne sont pas aussi sophistiquées que celles offertes à Israël, mais elles proviennent néanmoins de l'étagère supérieure de l'arsenal de défense des États-Unis. Entre 1979 et 2006, l'Égypte a acheté 36 hélicoptères Apache, 220 avions de chasse F-16, 880 chars M1A1, des jets F-4E, des frégates Perry, divers avions légers et des missiles Hellfire, Sparrow et Sidewinder. En termes du programme *Excess Defence Articles*, L'Égypte a reçu des pièces détachées, des munitions, des citernes M60, des lance-grenades, des hélicoptères Seasprite, des chargeurs Hawk, des transporteurs, des menteurs et des radars, des missiles et des lanceurs Chaparral, des frégates de classe Perry et des commandes de poste<sup>146</sup>. Cela implique une dépendance plus ou moins importante de l'armée égyptienne de ces aides en matière d'accroissement et de préservation des capacités militaires importantes. De plus, il est bien connu que l'armée égyptienne après la guerre d'octobre 1973, s'est pleinement investie pour remplacer les matériels soviétiques qui représentaient la majorité des équipements militaires égyptiens par des équipements et des armes américains (les composantes américaines sont évaluées différemment entre 50% et 80% des

---

<sup>143</sup> Site officiel du *Global Security* sous la rubrique *Egypt Military Budget*, à consulter sur : <http://www.globalsecurity.org/military/world/egypt/budget.htm>

<sup>144</sup> Jerney M. SHARP, "Egypt : Background and US Relations", *Congressional Research Service Report*, mars 2017, p 29 : "Is U.S. Military Aid Provided to Egypt as a Cash Transfer? No. All U.S. military aid to Egypt finances the procurement of weapons systems and services from U.S. defense contractors. The United States provides military assistance to U.S. partners and allies to help them acquire U.S. military equipment and training. Egypt is one of the main recipients of FMF, a program with a corresponding appropriations account administered by the Department of State but implemented by the Department of Defense. FMF is a grant program that enables governments to receive equipment and associated training from the U.S. government or to access equipment directly through U.S. commercial channels. Most countries receiving FMF generally purchase goods and services through government-to-government contracts, also known as Foreign Military Sales (FMS). According to the Government Accountability Office, "under this procurement channel, the U.S. government buys the desired item on behalf of the foreign country (Egypt), generally employing the same criteria as if the item were being procured for the U.S. military." The vast majority of what Egypt purchases from the United States is conducted by the FMF program"

<sup>145</sup> Matthew Craig AXELROD, "Aid as Leverage? Understanding the U.S.-Egypt Military Relationship", *papier de recherche à l'université du Pennsylvania*, avril 2011, p 4.

<sup>146</sup> Anne Mariel ZIMMERMANN, "Origins of US Aid To Egypt", dans Anne Mariel ZIMMERMANN (edit.), *US Assistance, Development, and Hierarchy in the Middle East*, (Palgrave Macmillan US, 2017), p 192.

équipements militaires de l'armée égyptienne)<sup>147</sup>. Dans ce contexte, les avions F 16 et les Apache américains occupent la place majeure des équipements des forces aériennes et les chars Abrams M1-A1 occupent la place majeure dans les blindés.<sup>148</sup> La technologie transférée par l'aide militaire directe des États-Unis a également joué un rôle central dans le renforcement de l'empire économique militaire selon Malik<sup>149</sup>. S'il est vrai que l'Égypte reçoit des aides russes et chinoises dans la période actuelle, elles sont peu importantes en valeur et revêtent la forme des prêts à long terme plutôt que de dons<sup>150</sup>. Ainsi, les deux critères déjà présentés prouvent que les aides militaires américaines occupent une part importante dans le budget militaire égyptien et acquièrent plus d'importance en examinant leur contribution dans la constitution des capacités combattives de l'armée égyptienne.

Le troisième critère se focalise sur les autres liens d'interdépendance que de telles aides peuvent impliquer. Au fur et à mesure que ces liens sont plus forts et profitables à l'Égypte, son degré de dépendance vis-à-vis des aides militaires américaines s'accroît. Ces prérogatives renvoient essentiellement aux bénéficiaires égyptiens du programme *Excess Defense Articles* d'une part, et à l'encouragement de ces aides à l'industrie des armes d'autre part, notamment sur le niveau de rassemblement. L'Égypte reçoit "des centaines de millions de dollars" au titre des *Excess Defense Articles*, des matériels militaires dont les États-Unis n'ont plus besoin. *The Defense Security Cooperation Agency (DSCA)* gère le programme EDA, ce qui permet aux États-Unis de réduire leur inventaire des équipements périmés en fournissant aux pays amis les

---

<sup>147</sup> Matthew Craig AXELROD, "Aid as Leverage? Understanding the U.S.-Egypt Military Relationship", *papier de recherche à l'université du Pennsylvania*, avril 2011, p 3. Cette étude renvoie la part des armes américaines dans les équipements militaires égyptiens à 50% de nos jours. De nos jours, le reste se constitue des équipements russes nouvelles et anciennes, et de nouvelles armes essentiellement de provenance française et chinoise; Shana MARSHAL, "THE EGYPTIAN ARMED FORCES AND THE REMAKING OF AN ECONOMIC EMPIRE", *Carnegie Middle East Center*, avril 2015, pp 4-5; Thomas R.DREW, "The Arab Spring in Egypt: What are the Implications for U.S. Foreign Policy", *United States Army War College*, rapport de recherche de 2013, pp 7-8; Lisa REYNOLDS, "EGYPT TRANSFERS LOYALTY FROM THE USSR TO THE US IN THE MIDDLE OF THE COLD WAR", *Cold War Studies*, juin 2010

<sup>148</sup> Site officiel du *Global Fire power*, sous la rubrique "Egypt", à consulter sur : [http://www.globalfirepower.com/country-military-strength-detail.asp?country\\_id=egypt](http://www.globalfirepower.com/country-military-strength-detail.asp?country_id=egypt)

<sup>149</sup> Adeel MALIK, M T.Y. ACCORMICK, "Egypt's Economy of Dependence", *The New York Times*, 6 août 2013.

<sup>150</sup> "Compte tenu des tensions avec les États-Unis et la décision de l'administration Obama de tenir des acquisitions majeures ..., L'Égypte a donc cherché des achats d'armes, y compris les systèmes de défense aérienne S-300 en provenance de Russie et les navires militaires Mistral en provenance de France (p11) .... En plus d'un accord sur les armes qui donnera à l'Égypte des défenses aériennes avancées, y compris le système de missiles de longue portée S-300 et d'autres systèmes, la Russie construira le premier centre d'enrichissement nucléaire d'Égypte (p 17)" source : Christopher S. CHIVVIS, Benjamin FISHMAN, "Regional foreign policy dynamics and their implications for the Mediterranean Region", *RAND Corporation*, mai 2017, p1-24.

approvisionnement nécessaires aux tarifs réduits ou sans frais. Désigné en tant qu'allié majeur hors l'OTAN, l'Égypte est éligible à recevoir l'EDA en vertu de l'article 516 de la loi sur l'aide étrangère et de l'article 23 (a) de la loi sur le contrôle des exportations d'armes<sup>151</sup>. En 2008 par exemple, les États-Unis ont envoyé 300 missiles *Chaparral* à ce titre à l'armée égyptienne. En 2006, ils ont envoyé deux systèmes de radar et un système de transport de missiles. Les États-Unis n'accordent pas seulement à l'armée égyptienne ces armes obsolètes, mais ils aident aussi le pays à produire de nouvelles armes. Sur le plan d'encouragement de l'industrie des armes, Les chars *MIA1 Abrams*, qui ont été remplacés par le *MIA2* de la prochaine génération dans le corps blindé américain, sont assemblés et produits en partie au Caire, avec l'aide du personnel et des entrepreneurs américains. La coopération entre l'Égypte et les États-Unis dans la production des chars de combat *Abrams MIA1* est considérée chez beaucoup de spécialistes comme la pierre angulaire de l'aide américaine à l'Égypte<sup>152</sup>. L'Égypte prévoit avoir 1200 chars de ce type et, conformément aux termes du programme, certains des composants de ces chars sont fabriqués en Egypte et le reste est fabriqué aux États-Unis et expédié en Egypte pour être rassemblé. *General Dynamics* est le maître d'œuvre de ce programme en ce moment, et jusqu'à présent, 1500 chars *Abrams* ont été fabriqués dans le cadre de ce programme. Le Congrès a été informé en juillet 2011 d'un éventuel accord de chars *MIA1* et n'a pas contesté l'accord selon lequel l'Egypte sera fournie avec des composants assemblées par *General Dynamics*. Ce dernier a reçu 395 millions de dollars en 2011 pour fournir à l'Egypte 125 unités assemblées pour les utiliser dans la fabrication des chars, poussant le nombre de chars produits en Egypte à 1130. Le processus d'approvisionnement a démarré en juillet 2013 et pris fin en janvier 2016<sup>153</sup>.

Mais la relation va au-delà des échanges de matériels et de la recherche scientifique et de la production des armes, car les aides militaires ont engendré des relations militaires égypto-

---

<sup>151</sup> Jeremy M. SHARP, "Egypt : Background and U.S Relations", *Congressional Research Service*, 24 mars 2017, p 30.

<sup>152</sup> En 1984, l'Agence américaine d'aide à la sécurité et à la défense a approuvé l'utilisation de fonds appropriés pour la construction de l'usine égyptienne des chars. Lorsqu'on a découvert que l'usine a dupliqué les capacités existantes, les États-Unis ont approuvé un accord de coproduction pour les chars M1A1. L'Égypte a commencé à coproduire les chars en 1991. Source : Anne Mariel ZIMMERMANN, "Origins of US Aid To Egypt", dans Anne Mariel ZIMMERMANN (édit.), *US Assistance, Development, and Hierarchy in the Middle East*, (Palgrave Macmillan US, 2017), pp 192-193.

<sup>153</sup> Al Zayat énumère les grands systèmes d'armes approvisionnés par les Etats-Unis à l'Egypte. Depuis 1980, l'Egypte a reçu plus de 224 avions de chasse *F16* pour être classée la quatrième plus grande opérateur et utilisateur du *F16* dans le monde après les Etats-Unis; Israël et la Turquie. Ceci à côté de la fourniture des avions *Apache* notamment après les turbulences et les dangers terroristes en Sinaï. Source : Al ZAYAT, Op.cit, p 7.

américaines privilégiées. Cette relation militaire bilatérale a produit une ou deux générations d'officiers égyptiens qui reçoivent une formation dans diverses institutions d'enseignement militaire professionnel aux États-Unis<sup>154</sup>. Cette familiarisation avec la doctrine militaire des États-Unis est généralement favorable aux américains. L'achat par l'Égypte de matériel militaire des États-Unis a permis une meilleure interopérabilité des forces entre les deux pays. Jusqu'à aujourd'hui, les États-Unis et l'Égypte organisent des exercices militaires conjoints appelés *Bright Star*, sur le sol égyptien, et de tels exercices ont aidé les États-Unis en temps de crise, comme pendant la première guerre du Golfe de 1990-1991, lorsque les forces américaines et égyptiennes ont travaillé ensemble pour défendre l'Arabie Saoudite de la menace iraquienne à partir du Koweït. Ce programme d'entraînement est qualifié par le *Congressional Research Service* comme étant un exercice de formation multinational qui aide à l'interopérabilité des forces américaines et égyptiennes et offre une formation aux Forces du Commandement Central des États-Unis (CENTCOM) dans le Moyen-Orient"<sup>155</sup>. Il est à noter que l'Égypte n'est plus le deuxième bénéficiaire de l'aide américaine, militaire et économique confondues, dans le monde. Elle est classée au cinquième rang dans le budget de l'aide étrangère des États-Unis en 2012. Le premier est Israël, qui reçoit 3,075 milliards de dollars, suivi de l'Afghanistan avec 2,327 milliards de dollars, puis le Pakistan avec 2,152 milliards de dollars, ensuite l'Irak avec un montant de 1,683 milliards de dollars. En outre, en 2013, Israël s'est classé premier avec 3,1 milliards de dollars, suivi de l'Afghanistan avec 2,505 milliards de dollars, du Pakistan avec 2,228 milliards de dollars, de l'Irak avec 2,045 milliards de dollars et de l'Égypte avec 1,563 milliard de dollars<sup>156</sup>.

---

<sup>154</sup> Cette formation prend lieu dans le cadre du programme *International Military Education & Training* (IMET), dont la valeur fait partie de la somme totale des aides militaires accordé à un pays donné. Pour plus d'information, consultez le site officiel de Defense Security Cooperation Agency, sous la rubrique IMET : <http://www.dsca.mil/programs/international-military-education-training-imet>

<sup>155</sup> Armin ROSEN, *Op.cit*, p 3.

<sup>156</sup> Cet ordre des pays récipiendaires des aides américaines a changé légèrement au cours de ces années. Au cours de l'année 2015, l'Afghanistan, Israël, l'Irak, l'Égypte et la Jordanie ont été les principaux bénéficiaires de l'aide américaine, reflétant les engagements d'aide de longue date envers Israël et l'Égypte, l'importance stratégique de l'Afghanistan et de l'Irak et l'importance stratégique et humanitaire de la Jordanie où la crise dans la Syrie voisine continue de se dérouler. les aides américaines dans les deux dernières décennies ont continué à soutenir les intérêts stratégiques traditionnelles des États-Unis au Moyen-Orient, avec de grands programmes mis en place pour Israël et l'Égypte et des programmes relativement plus petits pour la Jordanie et la Cisjordanie / Gaza. Deux pays clés dans la stratégie du combat contre le terrorisme des États-Unis, l'Afghanistan et le Pakistan, ont fait leurs premières apparences sur la liste au cours de l'année 2002 et continuent de figurer jusqu'à 2016. L'Irak a rejoint la liste au cours de l'année 2003. Source : Curt. TARNOFF, Marian L. LAWSON, "Foreign Aid : An introduction to U.S programs and Policy", *Congressional Research Service*, 17 juin 2016, pp 2, 14.

2012		2013	
Pays récipiendaire d'aides américaines	Montant d'aides en milliards de dollars	Pays récipiendaire d'aides américaines	Montant d'aides en milliards de dollars
1- Israël	3.075	1- Israël	3.1
2- Afghanistan	2.327	2- Afghanistan	2.505
3- Pakistan	2.152	3- Pakistan	2.228
4- Irak	1.683	4- Irak	2.045
5- Egypte	1.558	5- Egypte	1.563

*Tableau (5) : Les premiers pays récipiendaires des aides militaires américaines (2012-2013)*

De nos jours, les objectifs des américains et égyptiens en ce qui concerne l'usage de ces aides de sécurité sont de plus en plus convergents. Quatre axes essentiels préoccupent les décideurs américains dans ce champ : la lutte globale contre le terrorisme, la stabilité de la région égyptienne du Sinaï, la sécurité des frontières de la région, et la sécurité maritime. Le pouvoir politique actuel en Egypte étant soucieux de ces dossiers prioritaires, tente de consolider les liens de coopération avec les Etats-Unis et d'obtenir plus d'aides de réhabilitation et de développement. Par exemple, dans les villes occidentales égyptiennes comme Marsa Matrouh, l'Egypte a pris des mesures non militaires ciblées pour coopter les clercs salafistes locaux et empêcher la radicalisation des bédouins après le renversement du président Morsi. Les responsables de la sécurité espèrent développer les zones frontalières d'Égypte en investissant dans le tourisme et d'autres secteurs, pour ériger un rempart contre l'instabilité locale - un effort qui pourrait bénéficier de l'aide américaine.<sup>157</sup> Steven Cook affirme ainsi que le seul moyen pour garantir la fidélité égyptienne sur ces dossiers c'est l'accroissement de l'aide: "Tout cela nécessite une confiance entre Washington et le Caire. Et la seule manière dont les Égyptiens seront

<sup>157</sup> Daniel BENAÏM, Mokhtar AWAD, et Brian KATULIS, "Setting the term of U.S-Egypt Relations", *Center for American Progress*, 21 février 2017.

convaincus que les États-Unis les croient fermement dans leur lutte contre le terrorisme est celle de verser plus d'argent<sup>158</sup>".

Les relations complexes que crée ce genre d'aides militaires, au-delà de leur montant, rendent le degré de dépendance de l'Égypte à l'égard des aides militaires américaines important. Mais pour les États-Unis, ces aides créent-elles une quelconque dépendance? Le compte FMF comprend un fond fiduciaire composé de la part de l'Égypte dans la FMF, détenue par les États-Unis et qui serait utilisé dans le cas de la résiliation du contrat par l'Égypte - un processus qui s'appelle "réserve de gestion". Au cas où le Congrès réduirait, suspendrait ou révoquerait la part de l'Égypte dans les fonds de la FMF, et conformément aux clauses des contrats de ventes militaires à l'étranger, l'Égypte devrait supporter les coûts des systèmes de défense achetés même s'il a cessé de recevoir des subventions de la FMF. Cependant, si l'Égypte n'était pas la responsable des interruptions de paiements aux entreprises américaines, Washington serait forcé de payer des frais de résiliation aux propriétaires des contrats, et donc le gouvernement paierait 2 à 3 milliards de dollars comme compensation<sup>159</sup>. Donc il y a un lien faible de dépendance américaine relatif à ces aides, qui est construit vis-à-vis des producteurs d'armes américains plus que la partie égyptienne. Mais cela ne veut pas dire que les États-Unis ne tirent aucun bénéfice direct de leurs relations militaires avec l'Égypte. Les navires militaires américains bénéficient d'un accès accéléré au canal de Suez (même s'il est accompagné du paiement d'une grosse prime), et l'Égypte permet à des avions militaires américains de survoler l'espace aérien égyptien de façon routinière après avoir obtenus les permissions nécessaires, ce qui aide Washington dans la projection de son pouvoir au Moyen-Orient et dans la gestion de ces déploiements militaires dans la région<sup>160</sup>. Au cours de l'opération tempête du désert, l'Égypte a accéléré le transit de 762 navires de guerre américains et a permis 34 952 survols sur son territoire. Aussi, après les attentats du 11 septembre et au cours des opérations en Afghanistan et en Irak, l'Égypte a autorisé plus de 36 000 survols. Lorsque la Turquie a refusé l'accès des forces américaines sur son territoire En 2003, l'Égypte a accepté le passage stratégique de la 4ème Division d'infanterie

---

<sup>158</sup> Steven A. COOK, "How to Get Egypt's Generals Back on Our Side", *Foreign Policy*, 5 janvier 2015.

<sup>159</sup> Ibid, p 5.

<sup>160</sup> Michael Wahid HANNA, "Getting Over Egypt - Time to Rethink Relations", *Foreign Affairs*, Vol.94, No.6, Novembre - décembre 2016; Kelly BERG, "Democracy, strategic Interests & U.S Foreign Policy in Arab World : A Multiple Case Study of Bahrain, Egypt, Jordan & Saudi Arabia", papier de recherche présenté à l'université Washington Bothell, 2015, p 33.



par le canal de Suez. Si nécessaire, les planificateurs militaires américains auraient pu compter sur l'Égypte presque comme une base militaire en cas d'urgence<sup>161</sup>.

### **3- Les aides liées et le principe de conditionnalité : des moyens favorisant l'accroissement l'influence américaine sur les affaires politiques en Égypte.**

La conditionnalité politique et économique est un caractère fondamental des aides américaines. Conditionner l'assistance à un destinataire, semble logique de point de vue de gains mutuels. Les institutions donatrices internationales conditionnent souvent les prêts sur les réformes dans le secteur financier et économique<sup>162</sup>. De point de vue de l'interdépendance asymétrique, l'Etat donateur lie d'habitude son aide à des achats de biens et services produits par des entreprises sur son territoire par l'Etat récipiendaire<sup>163</sup>. Largement répandue pour une grande partie de l'histoire de l'aide étrangère, l'aide liée a été de plus en plus critiquée. Des études ont montré que l'aide liée augmente les coûts des biens et des services de 15% à 30% en moyenne et jusqu'à 40% pour l'aide alimentaire, ce qui réduit l'efficacité globale des flux d'aide. Les États-Unis se sont joints à d'autres pays donateurs pour s'engager à réduire l'aide liée dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide en mars 2005. La part de l'aide liée de tous les donateurs est tombée de 70% de l'aide bilatérale totale au développement en 1985 à une moyenne de 16% en 2013. Cependant, 37% de l'aide bilatérale au développement des États-Unis en 2013 demeurerait de l'aide liée, reflétant la position du Congrès qui conditionne le soutien public et politique aux programmes d'aide étrangère à la réalisation d'un avantage économique direct aux États-Unis<sup>164</sup>. Toutefois, les États-Unis ont aussi pour tradition de faire bénéficier les producteurs du pays récipiendaire en liant les aides à des biens et des équipements produits localement sous licence américaine<sup>165</sup>. L'aide liée se traduit par une augmentation relative des

---

<sup>161</sup> Matthew Craig AXELROD, "Aid as Leverage? Understanding the U.S.-Egypt Military Relationship ", *papier de recherche à l'université du Pennsylvania*, avril 2011, pp 2-3.

<sup>162</sup> Ibid, p 13.

<sup>163</sup> Pour plus d'élaboration sur ce type d'aides comme outil fréquent dans la politique étrangère américaine, voir Helen V. MILNER, Dustin H. TINGLEY, " The Political Economy of U.S. Foreign Aid : American Legislators and the Domestic Politics of Aid", *Economics and Politics*, Vol.22, No.2, juillet 2010, pp 204-206; Josepha M. MIQUEL-FLORENSA, "Aid Effectiveness : A comparaison of tied and untied aid", papier de recherche présenté au département d'économie à York University, avril 2007, p 1.

<sup>164</sup> Curt. TARNOFF, Marian L. LAWSON, "Foreign Aid : An introduction to U.S programs and Policy", *Congressional Research Service*, 17 juin 2016, pp 18-19.

<sup>165</sup> Le rapport de l'Agence des aides américaines "US Aid Agency" présenté au Congrès, a souligné à plusieurs reprises que l'Agence a contribué directement dans la promotion et l'épanouissement des relations commerciales entre l'Égypte et les États-Unis. Les aides conditionnelles de l'UE sont principalement sous forme de prêts. Mais ces

prix des biens et des services importés en provenance du pays donateur, quand l'Etat récipiendaire pourrait obtenir ces biens à des prix plus concurrentiels de pays tiers, et par conséquent le montant des aides subit une diminution dans sa valeur effective<sup>166</sup>.

Les conditions applicables à l'aide US sont déterminées par un cadre législatif qui est le *Foreign Assistance Act* de 1961, lequel définit les objectifs et les conditions de différents programmes d'aides<sup>167</sup>. Le principe de conditionnalité et les aides liées supposent également que l'Etat donateur priorise la dimension financière par rapport aux aspects sociaux ou politiques<sup>168</sup>. C'est pour cela que l'administration américaine justifie les aides destinées à l'Egypte comme un investissement de long terme, en plus de son objectif essentiel de maintenir la stabilité régionale<sup>169</sup>. Cette vision est l'héritage du jugement d'Harry Truman dans les années 1940, qui déclarait que le Moyen-Orient avait une importance économique vitale et que l'on devrait le soutenir par les aides<sup>170</sup>. L'analyse approfondie des aides américaines liées versées à l'Egypte comme une des formes du principe de conditionnalité selon Stoke, apporte un complément important à l'évaluation numérique déjà présentée. Cela montre que la valeur réelle des aides économiques américaines à l'Egypte est largement réduite par rapport à leur valeur nominale, du fait de la faible capacité égyptienne d'utiliser ces aides pour diversifier ses partenaires commerciaux librement. Le principe de conditionnalité des aides est multidimensionnel comme nous verrons, tant qu'il comprend deux genres de conditionnalité, une économique et l'autre politique. Cette conditionnalité a été mise en œuvre depuis la période nassérienne<sup>171</sup> jusqu'à nos jours avec des formes et des intensités différentes. Tout d'abord pour la conditionnalité

---

sommes conditionnées (offertes principalement sous forme de prêts) se sont révélées trop faibles et les perspectives d'accroissement du commerce et de l'investissement sont trop insaisissables pour inciter les dirigeants égyptiens à s'inscrire au programme de réforme de l'UE. Source : Steven. BLOCKMANS, "Egypt and the EU : Where next ?", *Centre for European Policy Studies*, novembre 2013.

<sup>166</sup> Donia GALAL, "L'aide américaine est une aide pour l'économie américaine - Les Etats-Unis et l'Egypte, l'aide et les relations bilatérales", " Al Mao'una Al Amerikeya mao'una lelektasad al ameriky - Amrika wa Misr, Al Mao'una Wa Al E'laka", *Al Ahras Al Iktisady*, 24/08/1987, p 69.

<sup>167</sup> Daniel. TAVANA, " U.S. Security Assistance to Egypt: Military Aid and Legislative Conditionality", *DCAF, Egypt Civil-Military Relations Conference Paper Series*, 2015, p 10.

<sup>168</sup> Dina Galal IBRAHIM, *Le rôle et les conséquences de l'aide économique américaine sur l'économie égyptienne - une vue analytique et réformatrice -*, "Dor wa Athar Al Mao'una Al Ektasadeya al amriceya A'la Al Ektasad Al Masry - Nazra Tahlileya wa Takwimeya", un mémoire de master dirigé par Pr. Mahmoud Abd El Fadil, (Le Caire, Faculté d'Economie et de Sciences Politiques, 1987), p 201.

<sup>169</sup> Jerney M. SHARP, "Egypt : Background and US Relations", *Congressional Research Service Report*, 25 Février 2016, p2.

<sup>170</sup> Jeffrey ARONSON, SHALABY Al Sayed Amin (trad), *Op.cit*, p 22.

<sup>171</sup> Pour plus d'information sur l'usage des aides américaines dans la conditionnalité de l'évacuation britannique en Egypte, consultez : Jeffrey ARONSON, Al Sayed Amin SHALABY (trad), *Op.cit*, pp 141-142.

économique, elle vise à provoquer des réformes économiques dans le cadre des projets d'ajustement structurel et de l'orientation vers le libre marché (conditionnalité macroéconomique). Les aides liées comportent également quelques conditions financières qui les rendent traitables sous la catégorie de la conditionnalité économique. De son côté, la conditionnalité politique vise à instaurer des réformes politiques servant la propagation de la démocratie et la promotion des droits d'homme. Cette conditionnalité peut être explicite quand les Etats donateurs avertissent les Etats récipiendaires de la menace d'une interruption des aides en cas de violations des droits d'homme ou d'absence de réformes démocratiques. Mais aussi elle peut être également implicite en finançant les institutions démocratiques à travers l'Etat ou les associations de société civile travaillant dans ce domaine.<sup>172</sup>

En ce qui concerne les aides américaines liées en Egypte, elles se concrétisent sur notre période d'étude dans les formes suivantes :

(a) le programme des importations de biens<sup>173</sup>: Ce programme est divisé en trois programmes subsidiaires dont le premier est le programme des importations des biens marchands (CIP). Selon ce programme, les dons et les prêts américains en Egypte sont consacrés aux organisations gouvernementales pour financer les achats des produits américains et des services. Le deuxième programme subsidiaire c'est celui des fonds consacrés à la Production du Secteur Privé (PSP). Selon ce programme, les Etats-Unis versent des crédits de court et moyen terme au secteur privé égyptien, pour financer les importations des biens et des équipements provenant des Etats-Unis. De plus, ces fonds financent les études et les partenariats de recherche valorisés d'un million de dollars pour développer la performance des banques participants à ce programme, celui-ci a pris fin en 1986. Ce programme a été critiqué pour son manque de conditionnalité par les américains, ses effets de distorsion sur la politique de change en Egypte et sa non-pertinence de point de vue

---

<sup>172</sup> Samuel S. MUSHI, "Determinates and Limitations of Aid Conditionality : Some Examples from Nordic - Tanzanian Co - Operation", dans Olav STROKE (éditeur), *Aid And Political Conditionality*, (Genève, EADI, 1995), p 336; Dans la même référence STROKE (Ibid, pp 14-15), définit sept niveaux de la conditionnalité allant du plus bas au plus haut comme suit : 1. la conditionnalité de la gestion qui veut dire la gestion des aides dans les pays récipiendaires. 2. la conditionnalité financière qui veut dire les conditions relatives aux flux d'approvisionnement des aides et des prêts et le montant de chacun. 3. L'aide liée, qui veut dire la relation de dépendance entre les aides et l'importation du pays donateur. 4. Limiter l'usage des aides dans des projets et des programmes précis. 5. La tentative du gouvernement donateur de changer les politiques dans un secteur précis. 6. La tentative du gouvernement donateur de changer les priorités nationales. 7. Enfin, l'intervention politique dans son plus haut degré en réclamant des changements de régime dans les pays récipiendaires.

<sup>173</sup> *Status Report, United States Economic Assistance to Egypt* (Nov. 1989), pp 5-7.

des réformateurs économiques égyptiens<sup>174</sup>. Enfin, le dernier programme subsidiaire est celui des importations des biens du secteur privé (CIP - PS). Il présente des crédits de court et moyen terme, et des devises étrangères au secteur privé pour financer les importations des biens et des équipements provenant des Etats-Unis, et il est considéré comme une extension du programme PSP. En effet, ce programme contient une condition non habituelle dans les conventions économiques qui est "le contrôle et la gestion américaine pour la prévention du vol et du bris". Selon cette condition, l'USAID contribue dans la diminution des pertes dues au vol et au bris des biens dans les ports à travers les procédures de gestion et de contrôle qu'elle met en œuvre. Ceci présuppose bien sûr que le pays récipiendaire souffre de la mauvaise gestion et a besoin des aides technique du pays donateur<sup>175</sup>. Il est important de noter que l'aide directe en espèces pendant notre période d'étude n'a pas dépassé les 1,815 milliards de dollars, tandis que le reste de l'aide (21.185 milliards de dollars) a été destiné à financer les importations en provenance des États-Unis, compte tenu du coût élevé des marchandises américaines et du coût de leur transport et de leur assurance, par rapport aux produits européens ou japonais<sup>176</sup>.

(b) Les aides consacrées aux projets : Pour les aides consacrées aux projets, il est fréquent de trouver le paragraphe suivant dans les accords concernant l'attribution des aides et des crédits aux différents projets : " Les coûts évalués selon les devises étrangères : les retraits dans leur exhaustivité sont utilisés dans le financement des coûts des biens et des services essentiels au projet, et dont le pays d'origine sont les Etats-Unis, sauf si l'agence approuve autrement par écrit.."177

(c) Le décret général PL 480 : le programme *Food for Peace* "la Nourriture pour la Paix" du décret général américain PL 480, est fondé dans son premier article sur l'idée d'attribution des financements pour acheter les biens agraires, et plus spécifiquement la farine et la farine du blé<sup>178</sup>. Ce programme était constitué de trois sections : les dons, les prêts à faibles taux d'intérêt et la réduction de l'endettement. Il est à noter que ce programme a pris fin définitivement en

---

<sup>174</sup> Anne Mariel ZIMMERMANN, *Op.cit*, p 200

<sup>175</sup> Craig BURNESIDE A, David. DOLLAR, "Aid, Policies and growth", *World Bank Policy Research Working Paper No. 569252*, 1997.

<sup>176</sup> Omar WEHBE, "U.S Military Aid to Egypt : An economic dependency trap", *AlAkhbar English*, 26 avril 2014.

<sup>177</sup> Zeinab ABD EL AZIM, *Op.cit*, p 97.

<sup>178</sup> Status Report, *Op.cit*, p 2.

1992<sup>179</sup>. En supposant que le blé nécessaire pour satisfaire les demandes de consommation locales serait probablement importé de toute façon, en utilisant des devises limitées, les conditions de prêt exceptionnellement faciles de P.L 480 étaient une bénédiction indéniable pour le solde du compte courant de l'Égypte<sup>180</sup>.

À côté de ces aides liées, la conditionnalité économique générale des aides américaines était présente pendant notre période d'étude. La nomination du gouvernement Nazif a donné une nouvelle impulsion aux négociations pour signer le mémorandum du secteur financier. Le mémorandum, conclu en mars 2005, a obligé le gouvernement égyptien à mettre en œuvre un certain nombre de critères de réforme, pour recevoir jusqu'à 800 millions de dollars (une grande partie du pipeline) au cours des trois années suivantes à cette date. Ces éléments comprenaient (1) la production d'un plan de réorganisation de la Banque centrale d'Égypte, y compris la conservation d'un personnel qualifié; (2) mettre en œuvre une réforme globale du système bancaire, y compris la privatisation des banques publiques; (3) renforcer la réglementation du secteur financier; Et (4) la privatisation d'une grande compagnie d'assurance publique<sup>181</sup>.

De plus, à plusieurs reprises, les organisations américaines chargées de diriger les aides, qu'elles soient de nature économique ou militaire, ont recruté des experts américains touchant des salaires élevés pour exercer les fonctions d'expertise et de consultation dans les projets financés par les aides. Les origines historiques de cette exigence d'expertise remontent au temps de Nasser quand les américains ont conditionné le versement de l'aide militaire à l'existence du Groupe Américain Consultatif pour l'Aide Militaire (MAAE)<sup>182</sup>. Ce groupe avait pour mission de s'assurer de la meilleure allocation de ces aides en intervenant dans des missions de contrôle sur le budget et les entraînements militaires égyptiens. De plus, Il était interdit à l'Égypte d'utiliser les aides pour financer la recherche scientifique visant à produire un nouveau bien d'exportation qui peut causer un dommage matériel au commerce des États-Unis.<sup>183</sup> Et finalement, les prêts

---

<sup>179</sup> Anwar Mohamed ABD EL AA'l, *Op.cit*, pp 51-52.

<sup>180</sup> Marvin G. WEINBAUM, " Dependent Development and U.S. Economic Aid to Egypt", *International Journal of Middle East Studies*, Vol. 18, No.2, p 125.

<sup>181</sup> Anne Mariel ZIMMERMANN, "Origins of US Aid To Egypt", dans ZIMMERMANN Anne Mariel (edit.), *US Assistance, Development, and Hierarchy in the Middle East*, (Palgrave Macmillan US, 2017), pp 195-196.

<sup>182</sup> Marvin G. WEINBAUM, " Dependent Development and U.S. Economic Aid to Egypt", *International Journal of Middle East Studies*, Vol. 18, No.2, pp 123-124; Jeffry ARONSON, Al Sayed Amin SHALABY (trad), *Op.cit*, p 158.

<sup>183</sup> Dina Galal IBRAHIM, *Op.cit*, p 155.

sont remboursés en dollars américains, ce qui constitue un fardeau important pour une économie fortement endettée. Il est vrai que certaines de ces conditions ont été allégées au fil du temps, mais l'héritage de suspicion qu'elles ont créé persiste toujours chez quelques décideurs égyptiens. Ce genre de conditionnalité montre que les aides liées créent nécessairement une sorte d'interdépendance économique jouant en faveur de l'élaboration des relations coopératives.

C'est pourquoi il est extrêmement difficile de mesurer l'impact des aides économiques américaines sur la croissance économique égyptienne, et ce qui rend le problème plus ardu ce sont les conditions politiques des aides comme l'affirment Wright et Winter dans leur article : "Une difficulté dans l'évaluation de l'efficacité de l'aide étrangère pour favoriser la croissance économique est que nous savons que des quantités importantes d'aide n'ont jamais été destinées pour favoriser la croissance économique, mais plutôt pour des raisons géopolitiques"<sup>184</sup>. Il est évident que les coûts politiques liés au respect de la conditionnalité de l'aide et les avantages politiques de l'aide elle-même varient selon les pays bénéficiaires<sup>185</sup>.

La conditionnalité politique des aides américaines, économiques et militaires, attribuées à l'Égypte exerce une influence directe sur la politique étrangère de cette dernière. Le gouvernement américain conçoit ces aides comme une rétribution de l'Égypte pour continuer à observer des traités de paix signés avec Israël et assumer son leadership du camp arabe dans la résolution pacifique des conflits entre Israël et les pays arabes<sup>186</sup>. Cette condition est considérée comme le corolaire de la continuité des aides américaines, car celles-ci ont été fortement augmentées après la signature des traités de Camp David en 1979<sup>187</sup>. Du point de vue américain, cette paix séparée contribue à maintenir la stabilité dans la région et favorise le développement de relations coopératives entre les pays arabes et Israël<sup>188</sup>. Il convient de noter d'ailleurs qu'une partie des aides accordées au secteur culturel sont orientées vers des programmes de formation visant à effacer l'image négative d'Israël parmi les élites égyptiennes<sup>189</sup>. Nous examinerons plus

---

<sup>184</sup> Joseph WRIGHT, WINTERS Matthew, *Op.cit*, p 63.

<sup>185</sup> *Ibid*, p 73.

<sup>186</sup> Dan ELDAR, "Egypt and Israel: A Reversible Peace", *The Middle East Quarterly*, Vol. 10, No. 4, automne 2003, pp 57-65.

<sup>187</sup> Aly Al Dine HELAL, *Op.cit*, pp 280-281.

<sup>188</sup> Vernon W. RUTTAN, *United States Development Assistance Policy, The Domestic Policies of Foreign economic Aid*, (Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1996), p 294.

<sup>189</sup> David XARDEL, *Op.cit*, p 90.

en détail les influences réciproques entre les aides américaines à l'Égypte et les relations égypto-israéliennes dans la sous-partie suivante.

Parmi les conditions politiques figure également la conformité de la politique étrangère égyptienne avec celle des États-Unis dans des questions d'ordre stratégique, comme nous verrons dans la sous-partie suivante. *The Mutual Security Act* de l'année 1951 a déclaré dans la section 511, qu'aucune aide économique ne peut être attribuée à un gouvernement qui ne contribue pas à la promotion des intérêts des États-Unis<sup>190</sup>. Par conséquent, la conformité de la politique étrangère égyptienne aux grands intérêts américains dans la région est une condition préalable au décaissement des aides. Citons l'exemple du refus du gouvernement égyptien d'approuver l'invasion iraquienne du Koweït en 1990. Le président Moubarak a convoqué et présidé un sommet d'urgence de la Ligue Arabe au Caire et obtenu la condamnation de cette agression. Ultérieurement, le président égyptien a décidé de l'envoi de forces armées égyptiennes pour contribuer à la libération de Koweït au sein de la coalition internationale. Les intérêts des États-Unis peuvent être conçus aussi au sens large qui désigne les intérêts vitaux régionaux comme la lutte contre le terrorisme par exemple. En 2008, le ministère égyptien de la défense a refusé de détourner des sommes du FMF pour sécuriser les frontières, sous pression américaine. Ainsi, par le biais du projet de loi sur les crédits d'opérations extérieures de l'année 2008, le Congrès a conditionné le versement d'une aide de 100 millions de dollars à l'exigence formulée par la Secrétaire d'État Mme Rice, que l'Égypte prenne des "mesures concrètes et mesurables" pour éradiquer les réseaux de contrebande, notamment d'armes, sur la frontière entre l'Égypte et la bande de Gaza - au nom de la sécurité d'Israël. Dans ce contexte, les États-Unis ont envoyé une équipe d'ingénieurs de l'armée de terre dans cette zone frontalière en novembre 2008, pour enquêter et recommander des mesures techniques pour renforcer la sécurité de la frontière. Le gouvernement égyptien a par la suite demandé 23 millions de dollars pour acheter des matériels de surveillance et les équipements divers ainsi recommandés.<sup>191</sup>

De plus la conditionnalité politique s'étend au champ de la politique intérieure. Aux termes de la loi fiscale 2012 sur les crédits consolidés (PL 112-74), "toute l'aide étrangère des États-Unis au gouvernement égyptien doit être résiliée si les actions des militaires ont

---

<sup>190</sup> Mohamed FAKHRY, *Qui gouverne l'Égypte après Moubarak, "Man Yahkom Misr ba'ad Moubarak"*, (le Caire, Kotob Arabeya, 2011), p 116.

<sup>191</sup> Anne Mariel ZIMMERMANN, *Op.cit.*, pp 200-201.

effectivement constitué un coup d'Etat<sup>192</sup>". En effet cette loi est divisée en deux genres de restrictions : tout d'abord l'Article 7008, qui s'applique à tous les pays bénéficiaires de l'aide américaine: "Aucun des fonds attribués ou autrement mis à disposition ... ne sera engagé ou dépensé pour financer directement toute assistance au gouvernement de tout pays dont le chef de gouvernement dûment élu sera déposé par un coup d'État militaire ou par un décret dans lequel l'armée joue un rôle décisif ". La dernière partie implique notamment qu'il n'est pas strictement nécessaire que les événements soient considérés comme un "coup" pour qu'ils tombent dans le champ d'application de la législation. La loi sur les crédits ne prévoit aucune exception à cette disposition et l'aide ne peut être rétablie tant que le président américain n'aura pas certifié qu'un "gouvernement démocratiquement élu a pris ses fonctions". Ce n'est pas une condition propre à l'Égypte, et cette politique américaine a été mise en œuvre au Honduras et au Mali à l'issue des coups d'Etat et dans d'autres cas similaires<sup>193</sup>. Le deuxième genre de restrictions porte sur les limites imposées qui sont propres à l'Égypte : la section 7041, qui impose des restrictions spécifiques à l'Égypte précise qu'aucun fond ne peut être rendu disponible tant que le Secrétaire d'Etat n'aura pas certifié que l'Égypte remplit ses obligations en vertu du traité de paix avec Israël de 1979, et qu'aucun financement des armes ne peut être fourni avant que le Secrétaire d'Etat certifie que le gouvernement égyptien appuie la transition vers le gouvernement civil, y compris la tenue d'élections libres et équitables, et la mise en œuvre de politiques visant à protéger la liberté d'expression, d'association et de religion et le respect de la loi. Il est à noter que le Secrétaire d'Etat peut renoncer à donner ces assurances s'il croit qu'il est dans l'intérêt de la sécurité nationale des États-Unis de le faire<sup>194</sup>. Citons l'exemple le plus récent quand le département d'Etat américain a déclaré que le secrétaire d'Etat John Kerry certifierait si le gouvernement égyptien avait pris des mesures concrètes pour soutenir la transition démocratique avant que les versements ne soient repris. De fait, un grand nombre de délégations des États-Unis qui ont visité l'Égypte dans cette période, pour évaluer la situation à la suite des protestations du 30 juin 2013<sup>195</sup>. La reprise des aides militaires américaines après 2013 est justifiée par la tenue des élections présidentielles et parlementaires, précédées par l'élaboration d'une nouvelle constitution, des étapes perçues par l'administration américaine comme des procédures

<sup>192</sup> Alexis SOWA, "Aid To Egypt by the Numbers", *Center For Global Development*, 19/7/2013`

<sup>193</sup> Sur la suspension des aides américaines, cf. Max FISHER, "U.S. has spotty record on law requiring it to cut aid after coups", *The Washington Post*, 5 juillet 2013.

<sup>194</sup> Ibid

<sup>195</sup> Omar WEHBE, "U.S Military Aid to Egypt : An economic dependency trap", *AlAkhbar English*, 26 avril 2014.



préliminaire de transition démocratique. L'existence d'un tel cadre législatif aussi précis pousse les législateurs américains à réviser ces lois au fur et à mesure que les relations égypto-américaines se détériorent. Par exemple en 2004, un sénateur a présenté un projet de loi pour convertir les aides militaires américaines à l'Égypte en des aides économiques en expliquant qu'accumuler des armes perfectionnées était l'objectif le moins pertinent pour l'Égypte à cette période. Auparavant, quelques sénateurs républicains avaient exigé la diminution des aides militaires versées à l'Égypte, une revendication qui n'a pas été entendue par Condoleezza Rice qui ne voulait pas aggraver les tensions avec d'autres pays arabes à l'époque<sup>196</sup>.

Cette loi comporte également la surveillance du respect des droits d'homme, qui représente un prétexte permanent d'avertissement américain à l'Égypte. L'article 502 B du *Foreign Assistance Act* énumère plusieurs conditions relatives à la démocratie et aux droits d'homme pour continuer de verser l'aide américaine. En règle générale, la loi confie au président de "formuler et mener des programmes internationaux d'assistance en matière de sécurité des États-Unis de manière à promouvoir les droits de l'homme. Les États-Unis s'abstiennent, par le biais de ces programmes, de verser les aides à des gouvernements qui refusent à leur peuple les droits de l'homme et les libertés fondamentales reconnues ...". En vertu de ces dispositions, le secrétaire d'État est censé de soumettre un rapport au Congrès chaque année fiscale pour chaque pays qui reçoit une assistance de sécurité, évaluant les pratiques du pays concerné dans le respect et la reconnaissance de droits de l'homme.<sup>197</sup>Le *Government Accountability Office (GAO)* affirme en 2014 que l'administration Obama a souvent échoué à répondre à ces exigences en raison de la résistance des dirigeants égyptiens, le manque de conseils de Washington et

---

<sup>196</sup> Ibrahim AL EISSAWY, *L'histoire de l'aide américaine à l'Égypte*, (Le Caire, *Kotob Arabeya*, 2006), pp 5-6.

<sup>197</sup> Daniel. TAVANA, " U.S. Security Assistance to Egypt: Military Aid and Legislative Conditionality", *DCAF, Egypt Civil-Military Relations Conference Paper Series*, 2015, p 10

Historiquement, les États-Unis ont mobilisé la formation E-IMET pour pénaliser les pays bénéficiaires qui ont commis des violations des droits de l'homme. Au moins trois fois, le président Clinton a suspendu le financement de l'IMET, obligeant les pays bénéficiaires à utiliser l'intégralité de leur allocation IMET pour les formations des officiers E-IMET. À la suite du Massacre de Santa Cruz de 1991, le financement IMET de l'Indonésie a été suspendu. Finalement, au cours de l'année 1996, le fonds IMET est devenu disponible, mais seulement pour les formations E-IMET. Le président Suharto a écrit au président Clinton pour rejeter la formation E-IMET, proposant plutôt l'achat de chasseurs F-16. Aussi le financement de l'IMET d'El Salvador a été limité à l'E-IMET en 1993 jusqu'à avril 1996, tout comme le Guatemala en 1996. Les chiffres de formation E-IMET pour l'Égypte ne sont pas connus. Les analystes estiment qu'environ 20% à 30% du plan de formation d'un pays donné comprend les cours E-IMET. L'augmentation de ce pourcentage pour l'Égypte pourrait signaler un engagement plus sérieux à l'égard des droits de l'homme de la part des États-Unis. Source : Daniel. TAVANA, *Op.cit*, p 17.

l'insuffisance de personnel à l'ambassade des États-Unis au Caire<sup>198</sup>. Étant donné cette législation, la suspension des livraisons d'armes était possible à la suite de l'intervention de l'armée égyptienne pour renverser le pouvoir des frères musulmans le 3 juillet 2013<sup>199</sup>, un prétexte de suspension qui serait rapidement réfuté par l'administration américaine elle-même.

La conditionnalité politique concerne aussi bien l'aide économique que l'aide militaire. La conformité du comportement de la politique étrangère égyptienne aux préférences américaines, la sécurité d'Israël, le caractère démocratique du régime et le respect des droits d'homme font donc partie des domaines politiques sensibles qui peuvent mener à une cessation partielle ou totale des aides américaines<sup>200</sup>. Les aides liées contribuent ainsi à la création de liens d'interdépendance décisifs même si le montant des aides économiques n'est pas si important pour l'économie égyptienne. L'orientation récente des aides économiques vers des objectifs de démocratisation, à côté de leur contribution aux projets de développement, a créé une sorte d'interaction permanente entre les autorités américaines et le pouvoir politique en Égypte ouvrant la porte à des implications importantes dans le domaine de la politique étrangère. Par ailleurs, l'analyse quantitative et qualitative a démontré le poids non négligeable des aides militaires, ce qui accroît les possibilités de leur usage comme un moyen de pression ou de récompense.

Quant à la tâche de se rassurer de la compatibilité du statut d'un pays récipiendaire avec les critères de conditionnalité, elle est réservée à la mission de l'USAID dans le pays concerné. Cette organisation assure la coordination avec les autres départements d'État pour vérifier le statut de chaque pays sur une base régulière. L'USAID, ou Agence des États-Unis pour le développement international, est la principale institution du gouvernement des États-Unis chargée de distribuer l'aide étrangère, notamment l'aide à la démocratie et la gouvernance. L'USAID dispense la plus grande partie de l'aide bilatérale non militaire attribuée par l'ESF

---

<sup>198</sup> Julian PECQUET, "What happened to billions in US military aid to Egypt ?", *Congress Pulse*, 25 janvier 2016.

<sup>199</sup> Amy HAWTHORNE, *Op.cit.*, p 15. Il subsiste un débat politique et académique jusqu'à ce jour sur le caractère des événements de 3 juillet 2013, notamment s'il s'agit d'un coup d'État, d'une révolution populaire ou de tout autre phénomène politique. Sur ce point consulter : Max FISHER, "Is what happened in Egypt a coup or a revolution? It's both.", *The Washington Post*, 3 juillet 2013; I David MASTRACC, "Revolution or coup? Marxists and McGill students discuss recent developments in Egypt", *The McGill Daily*, 24 juillet 2013 ; Ozan O. VAROL, "The democratic coup d'État", *Harvard International Law Journal*, Vol. 53, No.2, 2012, pp 339-348; Youssef SABER HANNA, *L'Elite Militaire en Egypte : analyse politico-économique*, (Editions Universitaires Européennes, 2015), pp 10-29.

<sup>200</sup> Mohamed El Saeid EDRIS, "Entre deux révolutions : les relations égypto-américaines (1971-2014)", "Bayna Thawratayn : Al El'akat Al Misreya Al Amerikeya (1971-2014)", *Centre Arabe des Recherches et des Etudes*, avril 2014, p 15-17.

(Fonds de soutien économique) et la DA (Aide au développement). Aujourd'hui, l'USAID gère la distribution d'environ 1,7 milliards de dollars d'aide étrangère pour la région MOAN, dont environ 400 millions de dollars sont destinés au programme de soutien à la démocratie et la gouvernance. Le gros du travail de l'USAID porte sur la lutte contre la pauvreté et le développement économique et sur des projets d'infrastructure qui nécessitent une coopération étroite entre la mission de l'USAID et le gouvernement du pays hôte<sup>201</sup>. Du point de vue bureaucratique, le directeur d'USAID est indépendant du Département d'Etat et jouit d'une indépendance financière, avec un budget annuel qui se rapproche de 10 milliards de dollars. Dans le milieu des années 1980, l'USAID avait une mauvaise réputation chez les Egyptiens tant elle jouait un grand rôle dans la fixation des prix de quelques biens essentiels (le ciment par exemple)<sup>202</sup> et était perçue comme portant atteinte à la souveraineté égyptienne. Cela a été accentué par le principe de conditionnalité. Les responsables du secteur industriel ont l'habitude de se réunir avec les dirigeants de l'Agence d'une manière régulière pour définir les politiques à suivre<sup>203</sup>. Il est à noter qu'en cas de différends, les règles juridiques de l'Agence l'emportent sur le droit public des tribunaux égyptiens<sup>204</sup>. Cette perception négative s'est peu à peu réduite de nos jours, car l'USAID a réalisé des progrès effectifs sur le terrain. Elle a financé des programmes dans le domaine de la démocratie et de la gouvernance, parmi lesquels l'encouragement à la décentralisation politique, financière et administrative<sup>205</sup>, également des programmes de soutien aux médias afin d'influencer l'opinion publique et le financement de la réforme judiciaire. Sur le plan de la société civile, l'USAID se révèle plus active : elle œuvre à augmenter le pourcentage de la participation politique des femmes et le renforcement de l'intégration des jeunes dans le jeu politique. Elle travaille également dans le domaine de la lutte contre la corruption en produisant des études scientifiques qui visent à y sensibiliser les citoyens<sup>206</sup>. A cause de la diversité des tâches de l'USAID, celle-ci est qualifiée par des spécialistes comme un *Shadow Cabinet* "un cabinet d'ombre" des Etats-Unis au Caire. L'USAID tient toujours à rassurer le gouvernement qu'elle n'ignore pas les lois du pays. En 2009 par

---

<sup>201</sup> Barah MIKAIL, *Op.cit*, p 96.

<sup>202</sup> Abla EL KHAWAGA, *Op.cit*, p 111.

<sup>203</sup> Dina Galal IBRAHIM, *Op.cit*, p 203.

<sup>204</sup> Ibid, p 263.

<sup>205</sup> Cette tendance de décentralisation a été fortement soutenue par Moubarak au commencement de son mandat et jusqu'au milieu des années 1990. Pour plus d'information, consultez : Samer SOLAIMAN, *Op.cit*, p 177.

<sup>206</sup> Site officiel du USAID en Egypte, lien : <https://www.usaid.gov/where-we-work/middle-east>, consulté le 2 mars 2017.

exemple, l'USAID a pris la décision de ne plus financer les ONG non enregistrées sur les listes gouvernementales, une initiative très appréciée par le gouvernement égyptien. Aussi après la révolution du 25 janvier 2011, l'USAID a dépensé des sommes supplémentaires pour la transition démocratique après la décision d'Hilary Clinton de reprogrammer 150 millions de dollars non dépensés de l'aide économique.

Il reste à signaler que parmi les analystes américains, certains n'ont pas la conviction que cette conditionnalité procure vraiment des gains importants aux Etats-Unis. Alterman, directeur du programme du Moyen-Orient au *Center For Strategic and International Studies (CSIS)*, fut parmi cette tendance qui reproche à la conditionnalité ses prérogatives : "Il me semble que les choses les plus importantes qui se passent en Égypte se produisent parce que le monde change et que les Egyptiens les veulent, plutôt que par la pression des États-Unis. Je ne suis pas persuadé que nos efforts pour imposer la conditionnalité nous aient gagné d'importantes concessions égyptiennes ou aient encouragé une action égyptienne intentionnelle. Nous ne sommes pas sans influence en Egypte, mais nous sommes sûrement sans contrôle. À mon avis, nous avons une compréhension insuffisante du pays ou des leviers de pouvoir en vigueur pour forcer le gouvernement égyptien à faire ce qu'il ne veut pas faire<sup>207</sup>".

## **B- Les pratiques d'aides américaines visant à influencer le comportement de la politique étrangère égyptienne : les indices politiques**

Après avoir défini le degré de dépendance de l'Egypte vis-à-vis des Etats-Unis dans le domaine de l'aide, nous mettrons l'accent sur l'influence de cette dépendance sur les orientations de la politique étrangère égyptienne. Il apparaît que les aides américaines sont à la fois des moyens de pression dans l'élaboration de la politique étrangère et en même temps la pierre angulaire du maintien des relations dans le cadre coopératif. Cela permet de rendre compte du comportement de la politique étrangère dans sa forme finale, c'est à dire en tant qu'output, sans tenir compte pour l'instant du processus de prise de décision, qui sera traité dans la seconde partie. L'analyse de la politique étrangère sous l'angle de son résultat permet de neutraliser les effets potentiels des acteurs internes, afin de mieux mesurer l'influence des facteurs économiques au plan international. Donc, nous allons fréquemment utiliser le mot "Egypte" en tant qu'entité abstraite dans l'analyse des décisions de la politique étrangère (ex. l'Egypte décide, l'Egypte a

---

<sup>207</sup> John B. ALTERMAN, "Review of U.S. Assistance Programs to Egypt", *CSIS*, 21 juin 2006, p 7.

refusé, etc." ou bien le caractère du président en tant que décideur ultime dans ce champ en Egypte.)

Avant de passer aux indices politiques qui expliquent le comportement de la politique étrangère égyptienne sous l'influence des aides américaines, il faut noter que cette étude prend en considération ce qui est connu sous le nom de "la période de ralentissement"<sup>208</sup>. Ce concept suppose qu'il y a une période qui sépare la cause économique et la conséquence politique. Ainsi, juger, par exemple, si une sanction économique influence la politique étrangère ou pas dans la même année de son application, ne serait pas pertinent. L'impact d'un facteur économique dans une année donnée, est peut-être à mesurer dans l'année suivante. Donc, le comportement politique externe d'un Etat dans une année précise reflète plutôt sa vulnérabilité dans l'année précédente. Ainsi un Etat qui dépend largement du commerce ne ressentira pas de manière immédiate les effets d'un changement profond dans ses relations commerciales externes, comme la perte d'un marché d'exportation très important. Cela prend du temps pour que les effets d'un tel changement commencent à apparaître : augmentation du taux de chômage, perturbations dans le secteur affecté, mécontentement populaire dû à la crise économique. Toutefois, cela ne semble pas être le cas pour quelques pressions à effets immédiats, donc cette période de ralentissement n'est pas un outil applicable à toute l'analyse mais un outil supplémentaire permettant de raffiner celle-ci. Une analyse plus approfondie de la politique étrangère égyptienne montre que l'Egypte n'est pas nécessairement un client fiable pour les États-Unis et, qu'elle a pu, à plusieurs reprises poursuivre une politique visant à promouvoir ses propres intérêts<sup>209</sup>.

Dans ce contexte, quatre indices vont être traités pour évaluer le comportement de la politique étrangère vis-à-vis des préférences américaines sous l'influence des aides. Les premier et deuxième indices portent sur l'analyse de contextes particuliers et la manière selon laquelle la politique étrangère égyptienne et la politique américaine réagissent. Le premier indice traite des enjeux de longue durée et de haute importance pour les deux pays, tandis que le deuxième indice traite des tensions diplomatiques momentanées. Cela implique logiquement un usage plus fréquent des sanctions et des récompenses de la part des Etats-Unis dans le premier indice par rapport au second. Ces deux indices démontreront que les aides américaines exercent parfois des

---

<sup>208</sup> N.R. RICHARDSON, C.W. KEGLY, *Op.cit.*, pp 136-137.

<sup>209</sup> Eric FILLINGER, *Op.cit.*, p 5.

influences sur les décisions de la politique étrangère égyptienne, de telle sorte que ces dernières soient incompatibles avec le comportement convoité dans l'absence de ces influences. Puis, nous traitons un troisième indice concernant le vote égyptien à l'ONU en tant qu'expression de positions égyptiennes en matière de politique étrangère. Enfin, nous traitons un quatrième indice portant sur une sélection de discours des décideurs égyptiens explicitant l'orientation de l'Egypte dans des questions d'intérêt mutuel entre les deux pays. Les troisième et quatrième indices montreront que malgré les pressions exercées par les aides américaines, la politique étrangère égyptienne dispose d'une marge importante d'indépendance allant jusqu'à aller à l'encontre des préférences américaines.

### **1- La réceptivité de la politique étrangère égyptienne à l'égard des intérêts américains de haute importance et de longue durée: la sécurité d'Israël et les alliances régionales**

Cet indice a pour objectif d'analyser la réaction de la politique étrangère égyptienne à l'égard des intérêts américains les plus importants dans la région. Cet indice nous permet d'approfondir l'explication des causes de différence ou de ressemblance dans les préférences de la politique étrangère égyptienne et américaine. Cela engendre des conclusions importantes sur le rôle joué par les aides américaines et les facteurs économiques, dans la définition des choix de politique étrangère. Nous allons voir comment les récompenses économiques jouent un rôle aussi important que les sanctions, comme pendant la guerre du Golfe en 1990. Les outils économiques positifs sont définis comme la promesse d'accorder des bénéfices économiques à un Etat pour induire un changement dans son comportement. Ce changement peut-être tactique, c'est à dire une récompense pour avoir des gains rapides ou un changement momentané dans la politique (ex : la guerre du golfe 1990). Il peut aussi être structurel, c'est à dire des atouts économiques afin de maintenir une certaine politique favorable pour une longue période (ex : les aides américaines après les traités de paix avec Israël). Après la fin de la guerre froide, les outils économiques sont présentés par plusieurs analystes comme étant les outils les plus efficaces dans les relations d'interdépendance asymétrique<sup>210</sup>.

---

<sup>210</sup> T. Y. WANG, " U.S. Foreign Aid and UN Voting: An Analysis of Important Issues", *International Studies Quarterly*, Vol. 43, 1999, pp 199-210; Steve SMITH, Amelia HADFIELD, Tim DUNNE, *Op.cit*, pp 182-183; W. EASTERLY et T. PFUTZE, "Where Does the Money Go? Best and Worst Practices in Foreign Aid", *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 22, 2005, pp 29-33.

De cette perspective, cet indice se fonde sur la méthode d'analyse des situations qui va au-delà des simples observations du résultat, comme le vote à l'ONU ou l'analyse de discours, pour aller à des explications plus complexes des préférences et des alliances. Nous avons choisis les intérêts américains les plus importants dans la région dans cet indice, pour examiner le comportement de la politique étrangère égyptienne à l'égard des situations assez sensibles. L'on aurait aisément pu imaginer que le comportement coopératif serait le résultat inévitable de la coïncidence des intérêts, mais Robert Keohane n'est pas tout à fait d'accord. Pour lui, la théorie des jeux et les discussions sur les actions collectives soulignent l'incapacité des acteurs rationnels à coopérer, malgré les bénéfices communs tirés. Pour une raison ou une autre, ils peuvent échouer de coordonner leurs actions pour aboutir à la position désirée, et ainsi échouer de coopérer malgré le fait que leurs intérêts sont identiques<sup>211</sup>.

Dans sa perspective américaine, la région du Moyen-Orient a une importance vitale dans la promotion de l'intérêt national américain en termes d'alliances et en termes de ressources économiques et flux commerciaux. Selon une répartition des zones d'intérêts, la région est divisée en cinq régions secondaires : les Etats du Golfe notamment ceux exportateurs du pétrole qui sont les membres du Conseil de Coopération du Golfe; les Etats de l'Afrique du Nord réunis dans l'union Maghreb Arabe et qui ont des relations étendues avec l'Europe; l'Afrique du Nord-Ouest et la Corne de l'Afrique où l'Egypte a des intérêts cruciaux sur la mer rouge; le levant et ses voisins comprenant la Turquie, l'Iran, le Caucase et l'Asie centrale; puis finalement le Pakistan et l'Afghanistan<sup>212</sup>. Nous traitons ainsi dans cet indice la réaction de la politique étrangère égyptienne à l'égard des intérêts régionaux américains selon deux points essentiels. Le premier aborde les relations avec Israël séparément des autres questions vue leur importance majeure pour les deux pays. Nous allons examiner la centralité d'Israël dans l'économie politique de la politique étrangère égyptienne. Quant au deuxième point, il traite une diversité de questions régionales importantes liées aux alliances américaines et aux guerres menées pour réaliser des intérêts directs. Or, la plupart des problèmes vitaux américains sont associés à des considérations militaires, ce qui explique que les réactions de l'État américain soient d'ordre militaire<sup>213</sup>. La réaction de l'Egypte par rapport à ces questions reflète la conception dominante dans les relations

---

<sup>211</sup> Robert. KEOHANE, *Op.cit*, p 65.

<sup>212</sup> Henri-Alexandre BOHAS, *Op.cit*, p 47.

<sup>213</sup> George F. KENNAN, *American Diplomacy*, (Chicago, Chicago University Press, 1979), p 107.

égypto-américaines et le poids des relations économiques dans sa continuité. Il est à noter que les deux points analysés dans cet indice couvrent les deux genres de changements dus à l'usage des outils économiques : les changements structurels, en ce qui concerne Israël, et les changements tactiques, en ce qui concerne les autres questions régionales.

(i) Les réactions de la politique étrangère égyptienne à l'égard des intérêts américains concernant Israël

Comme évoqué ci-dessus, les aides américaines, notamment militaires, étaient historiquement liées aux traités de paix entre Israël et l'Égypte. Elles sont considérées comme un outil économique visant à induire un changement durable et structurel en matière de la politique étrangère égyptienne. Un rapport ancien présenté par la *Brookings Institution* a insisté dès les années 1970 sur la centralité d'Israël dans la pensée américaine à l'époque de la guerre froide. Ainsi les États-Unis s'intéressent à réduire l'ampleur des conflits dans la région du Moyen-Orient, pour éviter toute autre guerre potentielle entre l'Égypte et Israël. Ce rapport a souligné également l'importance d'investir de l'argent dans les États de première ligne d'affrontement afin de normaliser leurs relations avec Israël<sup>214</sup>. C'est pourquoi, des spécialistes des affaires israéliennes qualifient encore cette paix entre l'Égypte et Israël de "paix froide" ou "paix frileuse" : une normalisation politique au niveau des gouvernements, et une réticence persistante au niveau populaire<sup>215</sup>. La politique étrangère égyptienne s'est confrontée à ce défi notamment pendant l'accès des frères musulmans au pouvoir en 2012. Les frères musulmans critiquant en permanence Israël dans leurs écrits et discours, ont cessé de se conformer aux exigences du traité de paix pour garantir la continuité des aides américaines. Or, durant l'année de présidence de Mohamed Morsi, aucun changement radical dans les relations officielles égypto-israéliennes n'a été dénoté<sup>216</sup>.

L'intérêt accordé par les américains aux aides militaires plus que les aides économiques dans le cas d'Égypte, est justifié selon Jean Lacouture parla naissance exceptionnelle de l'État d'Israël. Au moment de la fondation d'Israël, la composante démographique essentielle était

---

<sup>214</sup> Brookings Institution, *Towards Peace In The Middle East : Report of a Study Group*, Washington DC, 1975, pp 5-6.

<sup>215</sup> Jean LACOUTURE, Ghassan TUENI, Gérard D. KHOURY, *Un siècle Pour Rien : Le Moyen-Orient Arabe de l'Empire Ottoman à l'Empire Américain*, (Paris, Editions Albin Michel, 2002), p 280.

<sup>216</sup> Hicham AL AWADY, "Les islamistes au pouvoir : le cas d'Égypte", "Al Islameyoun Fi al solta : Halet Misr", *Al Mostakbal Al Araby*, décembre 2012, p 37.



formée des juifs provenant de l'Europe de l'Est, puis arrivaient les séfarades d'Afrique du Nord. Dès le début donc, l'Etat d'Israël se base sur des structures complètement occidentales, tandis que le monde arabe dispose d'un héritage complètement différent. La base de compromis et de discussion était minimale tant chaque peuple avait une compréhension différente de l'évolution de l'histoire, et par conséquent les solutions pacifiques ont été écartées dès le début. Israël dépendait de la force militaire pour se maintenir, et en réponse, les sociétés arabes étaient "brimées" par des militaires au pouvoir. La nature du conflit est la cause principale qui a poussé les dirigeants américains, par une compréhension historique profonde, à connaître les besoins les plus importants des régimes arabes afin de les satisfaire<sup>217</sup>. Cela ne signifie aucunement que les Etats-Unis aient voulu créer à aucun moment un rapport de force équilibré entre les régimes arabes et Israël. Ainsi, les "récompenses" accordées à l'Egypte, malgré leur importance, sont largement inférieures à celles accordées à Israël, aussi bien en matière quantitative que qualitative<sup>218</sup>.

L'aide américaine accordée à Israël est l'indice le plus clair de la position privilégiée d'Israël dans la politique étrangère américaine. Jusqu'à l'année 2018, les aides américaines versées à Israël, qui est militaire dans sa grande majorité, avaient atteint près de 134.7 milliards de dollars (évalués en valeur courante de dollar en 2018), dont la plupart était constituée de dons, non de prêts. La somme effective des aides est beaucoup plus importante, grâce à l'absence du principe de la conditionnalité et la non figuration des flux des aides non officielles dans le budget fédéral des aides externes<sup>219</sup>. Israël est alors devenu le plus grand bénéficiaire des aides américaines dans la région après la guerre de 1967. Les aides sont passées de 63 millions de dollars chaque année de 1945 à 1949, dont 95% d'aide économique et alimentaire, à 102 millions de dollars annuellement entre 1966 et 1970. Ces aides ont rapidement augmenté en 1971 pour atteindre 634 millions de dollars chaque année, dont 85% d'aides militaires. Par ailleurs, depuis les traités de paix avec l'Egypte, Israël reçoit chaque année près de 3 milliards de dollars d'aides américaines, dont 75% d'aide militaire. Ce chiffre constitue un sixième du budget total des aides américaines étrangères directes et équivaut à environ 2% du PIB israélien. En d'autres termes, en

---

<sup>217</sup> Ibid, p 282.

<sup>218</sup> Jeremy M. SHARP, " U.S. Foreign Aid to Israel", *Congressional Research Service*, décembre 2016, 39 p.

<sup>219</sup> Stephen WALT, John MERSHEIMER, Antoine BASSIL (trad), *Le Lobby Israélien et la Politique Etrangère Américaine*, "Al Lobby Al Israely w Al Seyasa Al Kharegeya Al Amerikeya", (Beiryout, Cherket Al Matbou'at Leltawziee' Wal Nachr, 2009, p 46.

mesurant le RNB, les aides américaines constitueraient une valeur de 500 dollars annuels de revenu individuel en Israël en 2012, tandis que ce chiffre atteint 20 dollars seulement pour l'Égypte. Ces calculs s'appuient sur le volume constant d'aides américaines à Israël, indépendamment des aides occasionnelles, comme par exemple l'attribution d'un milliard de dollars à Israël en 2003 pour se préparer à la guerre en Irak.

De plus, Israël bénéficie d'atouts exceptionnels dont aucun autre État ne bénéficie. Elle peut recevoir le montant total des aides américaines au cours des trente premiers jours de l'année budgétaire sous forme de transferts de fonds, contrairement aux autres pays qui reçoivent les aides selon une base saisonnière. De cette manière, Israël peut encaisser des intérêts sur les sommes non dépensées.

Aussi, les aides économiques américaines à Israël sont les seules à ne pas être liées à des projets définis comme les autres pays, y compris l'Égypte, ce qui rend impossible la définition des domaines de dépense israélienne de ces aides. Pour autant, en dépit de ses relations favorisées avec les États-Unis, Israël ne bénéficie pas d'une position favorable chez les donateurs multilatéraux comme la Banque Mondiale ou le FMI. Or, les études quantitatives ont démontré que la signature d'un traité de paix avec Israël et l'amélioration de la démocratie, augmentent les chances des États arabes d'obtenir des crédits du FMI. Harrigan, Wang et El-Said le soulignent dans leur article: "De même, un changement de politique étrangère représenté par la signature d'un traité de paix avec Israël est un bon prédicateur des prêts du FMI<sup>220</sup>". Les États-Unis continuent jusqu'à aujourd'hui verser inconditionnellement des aides importantes à Israël, malgré le refus répété des dirigeants de cet État d'évacuer tous les territoires palestiniens occupés. Contrairement à leur réaction vis-à-vis de l'Égypte, les États-Unis ne menacent pas Israël de bloquer les aides en cas de désaccord, mais plutôt de les augmenter pour qu'Israël change d'attitude<sup>221</sup>.

---

<sup>220</sup> Jane HARRIGAN, Chengang WANG, Hamed EL SAID, *Op.cit*, p 261.

Pour plus d'élaboration sur les variables qui déterminent les possibilités d'acquisition des crédits du FMI et la situation d'Israël et les autres pays arabes, consultez : Jane HARRIGAN, Chengang WANG, Hamed EL SAID, *Op.cit*, pp 252-260.

<sup>221</sup> Pour plus de détails sur la politique des aides américaines à Israël consultez : Stephen WALT, John MERSHEIMER, Antoine BASSIL (trad), *Op.cit*, pp 51-65; Jeremy M. SHARP, " U.S. Foreign Aid to Israel", *Congressional Research Service*, décembre 2016, 29 p; Robert D. BLACKWILL, Philip H. GORDON, " Repairing the U.S.-Israel Relationship", *Council Special Report* ,No. 76, Novembre 2016, 47 p.

Cette inégalité de traitement et le sentiment d'humiliation que cela suscite dans l'opinion arabe créent logiquement une attitude de résistance et de refus dans la politique étrangère égyptienne au sujet des questions relatives à Israël. La confiance égyptienne est limitée dans la gestion américaine du dossier israélo-palestinien tant les règles du jeu sont déséquilibrées. Si l'aide américaine à l'Égypte est un facteur de continuité et de stabilisation des relations bilatérales, la relative modestie de ces aides par rapport à celles reçues par Israël est un motif de scepticisme et de méfiance en matière de la politique étrangère. L'Égypte s'interroge sur l'énormité des aides inconditionnelles à Israël et les avantages que les États-Unis obtiennent en retour. Plusieurs politologues américains tels que Bernard Louis, Bernard Rich ou encore Robert Art ont posé la même question en s'interrogeant sur l'alliance stratégique entre les États-Unis et Israël. Selon eux, Israël est un allié important, mais ne répond pas assez rigoureusement à la définition de l'allié stratégique. Cette alliance s'est transformée à la longue en un fardeau pesant et inutile pour les États-Unis. Ils citent notamment l'exemple de la guerre du Golfe en 1991, quand la coalition internationale n'a pas pu utiliser les bases militaires israéliennes, par crainte que Saddam Hussein n'attaque le territoire d'Israël au titre des représailles. Washington a dû alors immobiliser plusieurs batteries de missiles pour défendre Israël contre les attaques irakiennes supposées. Dans ce cas précis, Israël représente une charge, et non un atout pour les États-Unis<sup>222</sup>. Cette situation témoigne du haut degré d'indépendance de la politique étrangère israélienne à l'égard des préoccupations importantes des américains<sup>223</sup>. Ainsi, ce sentiment égyptien d'alignement américain sur Israël, accentué par l'asymétrie des récompenses économiques, s'est traduit par des positions égyptiennes à contre-courant des États-Unis dans les questions relatives à Israël.

L'écart entre les politiques égyptienne et américaine s'est concentré sur les questions suivantes : tout d'abord, la paix israélo-palestinienne durable constitue l'objectif principal des efforts de la médiation égyptienne dans ce conflit. Pour l'ancien ministre des Affaires Etrangères Boutros-Ghali, l'Égypte a - peut-être - modifié son approche de la politique étrangère, mais elle n'en a changé ni le fond ni le but. Michael C. Hudson soutient que le panarabisme continue d'influencer l'élaboration de la politique étrangère dans tout le Moyen-Orient, y compris en

---

<sup>222</sup> Ibid, pp 95-96.

<sup>223</sup> Boutros Boutros GHALI, "La diplomatie égyptienne et les nouvelles mutations internationales", *Al-Siyâsa al-Dawliyya*, janvier 1991, p 144.

Égypte. Hudson considère que le conflit israélo-palestinien demeure une préoccupation profonde pour l'Égypte et d'autres pays arabes, une position dont ils retirent une légitimité interne<sup>224</sup>. C'est effectivement une question qui touche les sentiments du peuple égyptien et qui constitue une échelle d'évaluation du succès de la politique étrangère égyptienne. L'extension graduelle des colonies israéliennes dans la Cisjordanie incite les palestiniens à recourir à la violence. Pendant le temps où le gouvernement égyptien critique cette extension, l'administration américaine se trouve craintivement critique, voire neutre d'habitude. L'Égypte a beaucoup lié son efficacité régionale à l'évolution du processus de la paix<sup>225</sup>, raison pour laquelle elle juge responsable les États-Unis et Israël de l'échec des efforts visant à établir une solution définitive à ce conflit. L'Égypte critique également les mouvements palestiniens éparpillés, Fath et Hamas, mais en les excusant en partie face à l'intransigeance israélienne, sachant que le Hamas est beaucoup plus influencé par Damas et Téhéran que par le Caire, ce qui a réduit le poids relatif de l'Égypte dans cette crise. De son côté, le gouvernement de George Bush a porté moins d'intérêt au processus de paix israélo-palestinien et par conséquent au rôle égyptien joué ou non dans cette question<sup>226</sup>. Par ailleurs, l'Égypte a refusé en 2009 de signer un protocole d'entente entre les États-Unis et Israël visant à bloquer les livraisons d'armes au Hamas et aux organisations de résistance palestiniennes. Alors que l'Égypte refusait explicitement les tentatives américaines d'encercler les mouvements de résistance palestiniens pour qu'Israël cesse le feu pendant la guerre du Gaza (2008-2009), les américains avertissaient à leur tour les égyptiens de leur possibilité de recourir à la suspension des aides en cas de refus persistant<sup>227</sup>. L'on constate alors que l'Égypte ne voit pas les États-Unis comme un vrai médiateur, mais plutôt comme un arbitre biaisé au profit d'Israël. En raison de la sensibilité de cette question pour l'Égypte, elle n'accepte aucune compétition à l'égard de son rôle<sup>228</sup>. Mais ce sentiment de méfiance a commencé à s'atténuer pendant les premières années de la présidence d'Obama. Ce dernier ne voulant pas répéter l'erreur de son prédécesseur, il a essayé d'adopter une approche plus équilibrée du processus de la paix en se

---

<sup>224</sup> Michael C. HUDSON (édit), *Alternative Approaches to the Arab-Israeli Conflict*, (Washington: Georgetown University Center for Contemporary Arab Studies, 1984), pp 34-39.

<sup>225</sup> Gamal SOLTAN, "La politique étrangère égyptienne à la croisée des chemins : L'Égypte ne doit pas permettre que sa politique dans la région soit jugée seulement selon le processus de paix.", *Afkar/Idées*, Hiver 2009/2010, p 31.

<sup>226</sup> Yasser Mohamed ELWY, *Op.cit*, p 340.

<sup>227</sup> Ahmed ABOU AL GHEIT, *Op.cit*, pp 444-445

<sup>228</sup> Rapport intitulé "Le livre noir : trois décades d'échec", rédigé par le mouvement de changement dirigé par Mohamed El Baradei, 2011, p 33.

rapprochant des États sceptiques tel que l'Égypte. Guillaume Nicaise l'explique clairement dans son étude : " Alors que l'administration Bush cherchait à imposer des réformes au Moyen Orient, le Président Obama s'est montré moins insistant sur les réformes démocratiques et l'ouverture du système politique. Cela fit perdre aux États-Unis de la crédibilité aux yeux du monde Arabe. La priorité d'Obama a été la bonne conduite du processus de paix israélo-palestinien, cherchant à maintenir une position modérée de l'Égypte et des pays limitrophes, sans faire pression pour des réformes démocratiques<sup>229</sup>". Le maréchal Sissi a également profité de la Conférence de reconstruction de Gaza qui s'est tenue au Caire à la mi-octobre 2014 pour inviter le gouvernement et le peuple israélien à accepter l'Initiative de paix arabe de 2002<sup>230</sup>.

Le deuxième point essentiel de désaccord est celui des questions humanitaires, lors des actions militaires israéliennes contre ses voisins. La plupart du temps, l'administration américaine critique la partie arabe d'avoir provoqué Israël par des attaques ou des bombardements, cette dernière se trouvant alors elle-même dans une situation de légitime défense<sup>231</sup>. Pourtant, c'est la brutalité de la réaction israélienne qui donna naissance aux critiques égyptiennes au cours des années (2006 -2009), une période qui a témoigné la guerre de Liban et de Gaza. Alors que l'Égypte se basait sur les nombres de victimes largement inégaux entre les parties israélienne et palestinienne, et manifestait alors une fracture claire avec Israël sur la question palestinienne, une simple condamnation de la part gouvernement Mubarak apparaissait insuffisante aux yeux du peuple égyptien. La légitimité du régime Mubarak fut alors remise en cause par l'opinion publique à la suite de la guerre du Liban en 2006 et de la guerre de Gaza de 2008 par manque de vraies mesures. La fonction de médiateur longuement appréciée par l'opinion publique, et tant défendue par la diplomatie égyptienne, voit alors apparaître ses limites dans le spectre régional. Malgré les efforts de Ahmed Abou El Gheit qui expliqua en vain à Condolezza Rice qu'Israël ne pourrait jamais détruire le Hamas ou le Hezbollah par ses frappes, le refus du gouvernement égyptien d'ouvrir le passage du Rafah lors des attaques contre Gaza, a été considéré comme une trahison à la cause palestinienne en empêchant les palestiniens

---

<sup>229</sup> Guillaume NICAISE, *Etude comparée : la perception occidentale des insurrections en Egypte et Libye par Carnegie Endowment for International Peace, International Crisis Group et l'Assemblée parlementaire de l'OTAN*, mémoire de stage présenté à l'université Jean-Moulin Lyon 3, sous la direction de GODINEAU Guillaume, septembre 2011, p16.

<sup>230</sup> Abdel Monem Said ALY, "Post-revolution Egyptian Foreign Policy", *Middle East Brief*, Crown Center for Middle East Studies, novembre 2014, N. 86, p 7.

<sup>231</sup> Ahmed ABOU AL GHEIT, *Op.cit*, p 434; Michael C. HUDSON, *Op.cit*, pp 122-127.

encerclés de passer vers le territoire égyptien. Si ce sont principalement des dimensions juridiques inspirées des accords bilatéraux entre l'Égypte et Israël qui ont empêché l'ouverture rapide du passage, l'argument légal combiné à la réticence du régime égyptien de prendre en charge les coûts humains d'une telle guerre ont manqué de convaincre ceux qui attendaient l'Égypte au tournant<sup>232</sup>. Pendant la guerre de Gaza en 2012 aussi, ce désaccord entre les orientations égyptiennes et celles américaines a perpétué malgré le changement du régime en Egypte.

Aussi, la politique étrangère égyptienne n'est pas complètement alignée sur la position américaine en ce qui concerne les relations israéliennes avec les Etats limitrophes. Quand le vote égyptien à l'ONU penche toujours en faveur du côté syrien ou libanais, les Etats-Unis adoptent un vote d'abstention pour ne pas apparaître ni comme un supporteur inconditionnel à Israël ni comme un Etat sympathisant à la position de ces Etats arabes. Le 15 décembre 1985, l'Égypte a fortement condamné la décision israélienne d'étendre la compétence de la juridiction et de l'administration israéliennes au territoire syrien occupé du Golan, en la jugeant comme une mesure violant le droit international et la charte onusienne<sup>233</sup>. De même pour les votes successifs sur cette question en 1997, 2001, 2002 et 2009, la critique égyptienne était claire face à une abstention américaine. La même position égyptienne fut adoptée lors de la guerre israélo-libanaise en 2006, de façon moins antagoniste avec la position américaine cette fois. En effet, les Etats-Unis ont critiqué les opérations militaires des deux côtés, en condamnant cependant le Hezbollah comme la cause principale de ce conflit.

La politique étrangère égyptienne, comme toute autre politique étrangère, peut être influencée par les efforts de médiation effectués dans le but de faire changer l'attitude du Caire à l'égard d'Israël. Toutefois, depuis la signature des traités de paix entre l'Égypte et Israël en 1979, les États-Unis jouent en permanence le rôle de médiateur en cas de différend, par exemple lorsqu'Israël a demandé en 1986 de distinguer la notion de "souveraineté" de la notion de

---

<sup>232</sup> Mahmoud Chérif BASSIOUNY, Mohamed HELAL, *La deuxième République en Égypte, "Al Gomhoureya Al Thaneya Fi Misr"*, (Le Caire, Dar al Cherouk, 2012), pp 65-66. Parmi ces causes juridiques, la désactivation du protocole gérant le mouvement des personnes à travers le passage de Rafah à la suite de l'accès du Hamas au pouvoir dans la bande de Gaza en 2005; Jim ZANOTTI (coordinateur), Carol MIGDALOTIZ, Jeremy M. SHARP, Casey L. ADDIS., Christopher M. BLANCHARD, Rohda. MARGESSON, "Israel and Hamas : Conflict in Gaza (2008-2009)", *Congressional Research Service*, 46 p.

<sup>233</sup> Boutros Boutros GHALI, "The Foreign Policy of Egypt in the Post-Sadat Era", *Foreign Affairs*, Vol. 60, No. 4, printemps 1982, p 775.

"sécurité" s'agissant de la restitution du Sinaï à l'Égypte. L'idée était d'envoyer des forces de surveillance américaines au Sinaï au lieu de Casques Bleus de l'ONU pour garantir que l'exercice égyptienne de souveraineté sur le territoire rendu ne porterait pas atteinte à la sécurité frontalière d'Israël. Cette séparation de notions résultait d'une proposition du conseiller juridique américain du département d'État Abraham Sofaer, et consistait à accorder à l'Égypte les droits formels de souveraineté et à accorder à Israël le droit d'usufruit. Cette formule intermédiaire avait pour but de convaincre Israël de se retirer de Taba en lui accordant des profits économiques de l'hôtel frontalier. Dans ce cas précis, la médiation américaine œuvrait en faveur des souhaits égyptiens et israéliens à la fois, lesquels ont tous les deux accepté cette formule<sup>234</sup>. Cela prouvait que des rapprochements entre les orientations de politique étrangère égyptienne et américaine étaient possibles en ce qui concernait les questions relatives à Israël, comme nous présentons dans les lignes suivantes.

La politique étrangère égyptienne n'est pas en désaccord systématique avec les intérêts israéliens, et par suite américains. Elle va même jusqu'à se montrer plutôt de plus en plus coopérative avec Israël dans les dangers et les risques qui menacent les deux pays. Un point d'accord majeur est le combat contre le terrorisme dans le Sinaï et le contrôle du champ d'action du mouvement Hamas, notamment dans les tunnels liant la bande de Gaza au Sinaï. Les Américains veulent soutenir cet espace de coopération dans la politique étrangère égyptienne par l'orientation des aides militaires vers l'achat d'armes anti-terroristes, une politique affichée par l'administration Obama en 2013. Bien que les relations entre Israël et l'armée égyptienne ne sont pas sans tensions, les deux parties maintiennent un dialogue régulier sur les questions de défense et de renseignement<sup>235</sup>. Dans les dernières années du régime Moubarak, les problèmes d'une péninsule négligée sont devenus plus difficiles à ignorer malgré la coopération entre Israël et l'Égypte sur lesdites questions et leur soutien commun à la démilitarisation de cette zone. Plusieurs attentats terroristes contre des zones touristiques du Sinaï ont eu lieu entre 2004 et 2006 (tuant près de 130 personnes). En 2007, Hamas a pris le contrôle de la bande de Gaza voisine, et Israël et l'Égypte, afin de contenir Hamas, ont ensuite cherché à isoler géographiquement Gaza. Or, le renversement du régime égyptien en février 2011 a

---

<sup>234</sup> Mohamed Hassanein HEIKAL, *Moubarak et Son Époque : du Podium à la Place, "Mubarak w Zamano : Men Al Manassa Ila Al Maydan"*, (Le Caire, Al Tayar Al Kawmy Al A'raby, 2012), pp 153-156.

<sup>235</sup> Zack GOLD., "SINAI SECURITY: Opportunities for Unlikely Cooperation Among Egypt, Israel, and Hamas", *Brookings*, papier d'analyse no. 30, octobre 2013, 40 p.

considérablement accéléré la militarisation du Sinaï et la dégradation générale de l'ordre public. Un an plus tard, le 5 août 2012, 35 hommes armés non identifiés ont attaqué des troupes égyptiennes positionnées près de la frontière israélo-égyptienne, tuant 16 soldats. Suite à ces attaques, le gouvernement israélien qui avait averti l'Égypte de l'instabilité de la situation sécuritaire dans le Sinaï a qualifié l'attaque de « réveil » pour l'Égypte. Dans les jours qui ont suivi l'attaque, l'armée égyptienne, afin de démontrer sa détermination et venger le meurtre de ses soldats, a relancé "l'Opération Aigle", utilisant la force aérienne dans la région démilitarisée pour la première fois depuis près de quatre décennies. Début septembre 2012, un responsable militaire égyptien déclarait que l'Égypte coopérait avec la partie israélienne quant à la présence des forces armées égyptiennes dans le Sinaï. Le déploiement des forces armées sur tout le territoire du Sinaï n'est donc pas considéré comme une violation du traité de paix entre l'Égypte et Israël<sup>236</sup>. À titre d'exemple, Sissi a pris note de l'acceptation israélienne quant à l'augmentation des déploiements militaires égyptiens dans le Sinaï (une extension des limites stipulées dans le Protocole de sécurité du Traité de paix Égypte-Israël de 1979) en réponse à la menace terroriste dans la péninsule du Sinaï. Ce danger imminent sur les frontières égypto-israéliennes a élargi l'espace de coopération entre les deux pays. Jeremy Sharp trace ainsi les grandes lignes de coopération actuelle entre les deux pays: "Israël et l'Égypte partagent actuellement un adversaire commun {le Hamas}, que l'Égypte accuse de soutenir les militants anti-gouvernementaux dans la péninsule du Sinaï. Depuis qu'elle a déposé le président Morsi en juillet 2013, l'armée égyptienne a tenté de réduire de façon spectaculaire la contrebande d'armes à Gaza. Elle a affirmé à plusieurs reprises avoir détruit des tunnels et elle a pris des mesures sans précédent afin de démanteler en grande partie la ville de Rafah et tout le long de la frontière entre l'Égypte et Gaza. L'Égypte espère créer une "zone tampon", qui, selon elle, freinerait de façon spectaculaire la contrebande d'armes souterraines au Hamas. Les Forces égyptiennes des gardes des frontières (BGF), une unité au sein de l'armée égyptienne autorisée à opérer près de la frontière israélo-égyptienne, constituent la principale force de défense chargée de contenir la contrebande d'armes à Hamas. Les forces de la BGF ont inondé les tunnels avec l'eau de mer, laissant le sol enclin à s'effondrer. L'Égypte contrôle également le passage frontalier de Rafah connecté à Gaza, et c'est

---

<sup>236</sup> Zack GOLD, *Op.cit*, p 21; Jermey M. SHARP, *Op.cit*, pp 10-11



la seule voie d'entrée non contrôlée par Israël dans la bande et que l'Égypte ferme périodiquement pour des raisons de sécurité<sup>237</sup>".

Se pose alors la question "Mais où sont les États-Unis et leur influence dans cette question" ? Comme il est mentionné ci-dessus, l'administration Obama a déclaré en 2013 que les aides militaires destinées à l'Égypte devraient avant tout améliorer les capacités de l'armée égyptienne à combattre le terrorisme dans le Sinaï. Le changement probable des modèles, types et genre d'armes est considéré comme un moyen de réorientation de la politique étrangère vers Israël avant l'instauration d'un nouveau régime politique. Depuis des décennies, la FMF a soutenu les achats égyptiens des armes égyptiennes à grandes échelles depuis des fournisseurs américains<sup>238</sup>. La nouvelle déclaration a annoncé que les futures subventions de la FMF ne peuvent être utilisées que pour l'achat d'équipements spécialement destinés à la lutte antiterroriste, à la sécurité aux frontières, à la sécurité du Sinaï et à la sûreté maritime (ceci comprenant le maintien des systèmes d'armes déjà présents dans l'arsenal égyptien). La difficulté réside dans le moyen de définition des armes qui sont utiles à combattre le terrorisme et celles qui ne le sont pas. Selon l'évaluation américaine, les forces armées égyptiennes ont besoin de lourds investissements destinés aux forces d'intervention rapide, à équipement optiques, de communication et d'armes d'infanterie sophistiquées. Ces forces devraient être soutenues par des plateformes de renseignement et de surveillance afin de réorienter l'armée vers une guerre non conventionnelle. De plus, l'Égypte aurait besoin de moyens modernes d'aviation pour transporter ses troupes<sup>239</sup>. Les aides américaines constituent ainsi à la fois une ressource et une contrainte: une ressource pour les relations purement égypto-américaines en termes de fourniture d'armes contribuant à combattre le terrorisme interne, et une contrainte pour les relations égypto-israéliennes en déviant l'attention de la politique étrangère vers les affaires internes au détriment des préparatifs habituels propres à une guerre conventionnelle. Il apparaît donc évident que l'insertion d'Israël dans l'équation politique entre l'Égypte et les États-Unis, présente un répertoire fondamental pour mieux comprendre l'économie politique de ces relations.

---

<sup>237</sup> Jerney M. SHARP, *Op.cit*, p 8.

<sup>238</sup> Rapport intitulé : "Pipeline of U.S. Military and Economic Aid", présenté au *General Accounting Office* sous la rubrique "National Security and International Affairs division", février 1990, 20 p; Rapport annuel présenté au Congrès : " Annual Report to Congress: Military and Security Developments", 2012-2013; Jerney M. SHARP, "Egypt : Background and U.S Relations", *Congressional Research Service*, 24 mars 2017, pp 24-27.

<sup>239</sup> *Ibid*, p 16.

Un autre signe de liens israélo-égyptiens potentiellement beaucoup plus étroits, en termes de l'économie politique, concerne la vente de gaz naturel à Israël. Pendant l'ère Moubarak, et notamment depuis 2004, l'Égypte a commencé à être un des plus grands exportateurs de gaz naturel vers Israël. En 2005, les deux pays ont signé un accord visant à l'exportation de 1,7 milliards de litres cubes de gaz naturel égyptien pour une durée de 20 ans à un prix variant entre 70 centimes et 1,5 dollar, pour chaque million unités caloriques<sup>240</sup>. Le prix établi était loin d'être compétitif pour l'Égypte, puisqu'inférieur au prix du marché évalué à 2,65 dollars pour un million unités caloriques, sans compter que l'entreprise de gaz israélienne a bénéficié d'une exemption de taxes pour trois ans de 2005 à 2008. En 2012, lorsque le gouvernement égyptien a décidé de mettre fin unilatéralement à cet accord, la compagnie Gaz de l'Orient de la Méditerranée (GOM), possédée par des investisseurs américains, l'entreprise de gaz israélienne, l'entreprise de gaz nationale égyptienne et une entreprise de pétrole thaïlandaise ont déposé une plainte devant la chambre internationale de commerce pour compenser les pertes estimées à 8 milliards de dollars. La réponse américaine a été de retirer ses parts de l'entreprise *Ampal-American Israel Corporation* qui détient 12,5% du capital de GOM, en geste de refus de l'annulation unilatérale (il est à noter que cette crise connaît une amélioration grâce à une médiation des entreprises américaines telle que *Nobel Energy co*<sup>241</sup>).

L'analyse de ce premier indice d'influence montre que la politique étrangère égyptienne tout en subissant les pressions des États-Unis, ne change pas fondamentalement d'attitude. Pourtant, l'espace de manœuvre politique est limité à des domaines d'action précis, dont la coopération économique et militaire délimitent les lignes rouges. Les États-Unis ayant une lecture stratégique de ces relations, investissent davantage dans les domaines de coopération et dirigent les aides vers les secteurs d'intérêt mutuel. Dans le même temps, le soutien asymétrique des États-Unis envers les deux pays rend la politique étrangère égyptienne méfiante sur ces questions. La continuité des relations coopératives tripartites entre les États-Unis, l'Égypte et Israël est une condition de survie des relations économiques égypto-américaines et vice-versa.

---

<sup>240</sup> Daniel. FINK, " Turning Off the Egyptian Gas Spigot: Implications for Israel", *Ensec*, 31 mai 2011, p2.

<sup>241</sup> Nourhane CHERIF, Heba KHALIL, Hatem ZAYED, *Op.cit*, pp 37-40.

(ii) Les réactions de la politique étrangère égyptienne à l'égard des intérêts américains en ce qui concerne les autres questions régionales

L'hypothèse principale ici est que les influences américaines, notamment sous forme de pressions économiques, induisent un changement dans le comportement de la politique étrangère égyptienne à l'égard des Etats-Unis. Il est donc important d'explorer la position initiale de l'Egypte dans l'ensemble des questions mettant en jeu les intérêts américains les plus importants dans la région, afin de pouvoir définir le résultat des influences externes sur le comportement final.

a- Les guerres relatives avec l'Irak (1981-2003) : Sur ce point, une analyse historique graduelle et brève, partant de la guerre irano-iraquienne en 1980 arrivant jusqu'à la guerre américaine contre l'Irak en 2003, apportera des arguments importants sur la relation inédite entre les influences économiques et le comportement de la politique étrangère. A chaque fois que l'Egypte se trouve au seuil de la faillite, un miracle politique renverse la situation. De nombreux politologues considèrent la participation de l'Egypte dans l'alliance internationale visant à libérer le Koweït en 1991 comme ce miracle attendu. Nous allons expliquer de manière plus précise comment la situation interne a influencé les choix de la politique étrangère égyptienne<sup>242</sup>. Nous allons également examiner les raisons qui ont poussé l'Egypte à soutenir l'Irak pendant la guerre iraquienne-iranienne de 1981 à 1989 et celles qui l'ont poussée à ne plus le faire en 1991. Ces raisons nous permettront de comprendre l'importance des facteurs économiques dans la définition des enjeux de la politique étrangère égyptienne.

En 1980, l'Irak a déclenché la guerre contre l'Iran en la justifiant par le conflit autour des frontières et la crainte de l'exportation de la révolution islamique vers son territoire. La date de déclenchement de la guerre est très significative dans notre étude : l'Irak voulait profiter de l'isolement égyptien à l'issue de la signature des traités de paix avec Israël en 1979, pour s'imposer comme la force régionale principale. À la fin du conflit, plus de 360 000 iraniens et irakiens constituaient le résultat des pertes humanitaires et l'économie iraquienne était dévastée. La guerre s'est terminée sans un vainqueur clair. L'Égypte a pris plusieurs mesures pour soutenir

---

<sup>242</sup> Samer SOLAIMAN, *Op.cit*, pp 13-14.

l'Irak pendant la guerre<sup>243</sup>. Tout d'abord, l'Égypte a envoyé des milliers de conseillers militaires pour aider les experts irakiens sur le champ de bataille. L'Égypte a également envoyé des travailleurs civils en Irak pour aider l'économie irakienne à reprendre son dynamisme. Ce soutien semble étrange en tenant compte de la critique par l'Irak de la paix égyptienne avec Israël<sup>244</sup>. L'Irak, la Syrie et la Lybie furent parmi les Etats arabes les plus hostiles à la décision égyptienne. Qu'est-ce qui a incité le président Moubarak ainsi à soutenir Saddam Hussein dans sa guerre contre l'Iran ?

Le premier facteur d'ordre stratégique était la nécessité de contrôler l'influence iranienne au Moyen-Orient. Permettre à l'Iran de vaincre l'Irak militairement aurait changé drastiquement l'équilibre géopolitique dans la région. La domination iranienne sur le golfe aurait également eu un impact sur les approvisionnements pétroliers mondiaux et aurait renforcé encore la puissance de l'Iran dans la région et dans le monde entier. Moubarak ne pouvait pas permettre à l'Iran de contester la sécurité et ainsi que le pouvoir égyptiens dans la région, il a donc choisi de se rallier à Saddam Hussein. Le deuxième facteur majeur était la position d'isolement de l'Égypte dans le monde arabe suite au traité de paix signé avec Israël. Le rejet du traité de paix était largement répandu dans le monde arabe. Il semblait à de nombreux Etats arabes que l'Égypte abandonnait la cause palestinienne pour parvenir à une paix séparée. Fillinger explique l'intérêt tiré par l'Égypte en soutenant l'Irak en disant : " La guerre iranienne-irakienne a fourni une excellente occasion à Moubarak de réintégrer l'Égypte dans le tissu du monde arabe. En fournissant un soutien à l'Irak, un État arabe, dans son conflit avec l'Iran, un État non arabe, l'Égypte a renforcé ses pouvoirs comme une puissance vitale dans le monde arabe en démontrant son utilité à aider et protéger le flanc oriental du monde arabe<sup>245</sup>". Ainsi, Les tentatives de l'Égypte de se redresser dans le monde arabe n'ont pas été motivées par un désir de renforcer le monde arabe dans son ensemble, mais plutôt de rétablir la position de l'Égypte au sein de la région. Grâce à cette guerre, l'Égypte se

---

<sup>243</sup> Maedh Ayed. AL LIHAIBI, " An Analysis Of The Iran-Iraq War : Military Strategy and Political Objectives", *papier présenté à Air Force College, Alabama*, 1989, 49 p; David SEGAL, "The Iran-Iraq War: A Military Analysis", *Foreign Affairs.*, Vol.66, No.5, été 1988, pp 946-963.

<sup>244</sup> Karen E. YOUNG, " The New Politics Of Intervention of Gulf Arab States ", *Middle East Centre*, Vol 1., avril 2015, pp 4-13.

<sup>245</sup> Eric FILLINGER, *Op.cit*, p 30.

trouve non rivalisé par des Etats puissants au Moyen-Orient et reprend sa position centrale dans la région<sup>246</sup>.

Les actions de l'Égypte pendant la Guerre du Golfe de 1991 se distinguent fortement de ses actions pendant la guerre Iran/Irak. Une décennie auparavant, l'Égypte avait fourni à l'Irak des troupes et du matériel, ainsi qu'un soutien rhétorique. En revanche, après l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990, l'Égypte s'est directement opposée au régime iraquien. Cette opposition a culminé avec la participation de l'Égypte à une coalition militaire sans précédent qui a expulsé l'armée iraquienne du Koweït. D'une manière significative, cette coalition était organisée et dirigée par les États-Unis. Pourquoi l'Égypte s'est-elle alignée avec un État non arabe contre l'Irak, un État que le président Moubarak avait soutenu dix ans auparavant? Autrement dit, qu'est ce qui a induit un changement favorable aux Etats-Unis en matière de politique étrangère égyptienne dans cette question ? Plusieurs facteurs explicatifs peuvent être identifiés.

Le premier est de nature géopolitique : L'Irak, envahissant le Koweït, a menacé de bouleverser l'équilibre du pouvoir au Moyen-Orient. Capturer les champs pétroliers du Koweït, permettait potentiellement à l'Irak d'accéder à une puissance économique démesurée<sup>247</sup>. La menace éventuelle sur les champs pétrolifères de l'Arabie Saoudite a aggravé ce problème. En outre, en utilisant la force militaire pour conquérir un autre État arabe au Moyen-Orient, l'Irak semblait affirmer une volonté de domination régionale. Le président Moubarak ne voulait pas voir l'Irak accéder à une telle position. Un deuxième facteur important porte sur l'influence de l'Irak sur le conflit israélo-palestinien. L'Égypte s'est longtemps considérée comme l'Etat clé qui incite à un règlement pacifique du conflit entre les Israéliens et Palestiniens. Saddam Hussein, cependant, a cherché à assumer un rôle plus important dans le conflit israélo-palestinien. Son approche différait cependant de celle de l'Égypte. Au lieu de chercher la paix avec Israël et de servir de médiateur, Saddam Hussein a cru que les pays arabes pouvaient intimider les Israéliens et les pousser vers la table de négociation par l'épreuve de force et une démonstration de

---

<sup>246</sup> Jannis GRIMM, Stephan ROLL, "Egyptian Foreign Policy Under Mohamed Morsi : Domestic considerations and Economic constraints", *SWP Comments 50*, German Institute For International and security Affairs, novembre 2012, p3.

<sup>247</sup> David. MARLOWE, *Psychological and Psychosocial Consequences of Combat and Deployment with Special Emphasis on the Gulf War*, (Washington, Rand Publisher, 2001), pp 34-42.

puissance militaire<sup>248</sup>. Avant le déclenchement des hostilités avec le Koweït, Hussein a formulé des commentaires hostiles et belliqueux à l'encontre d'Israël, contrairement à la position de l'Égypte à l'égard de l'État juif. Dernier facteur et le plus important, est de nature économique. L'invasion iraquienne du Koweït menace la stabilité de l'économie égyptienne de deux manières principales. En premier lieu, les rapatriements de fonds des travailleurs égyptiens depuis les pays du Golfe se sont taris en raison de la guerre. Ces envois de fonds représentant un montant estimé alors à 3,7 milliards de dollars, leur arrêt a constitué une perte importante pour l'économie égyptienne. Deuxièmement, le tourisme en Égypte a chuté en raison de l'instabilité dans la région. La perte totale des recettes touristiques directes était estimée à 1,2 milliard de dollars, avec une perte indirecte supplémentaire de 1,8 milliard de dollars. Or, le tourisme constituait une source majeure de revenus pour l'Égypte, et tant que la crise du Golfe persisterait, l'économie égyptienne en souffrirait grandement. Troisièmement, les pays du Golfe et le Koweït avaient investi massivement en Égypte. Par exemple, les investissements koweïtiens en Égypte représentaient 25% de tous les investissements étrangers venant des autres pays arabes à cette époque<sup>249</sup>.

À la suite de sa participation à la guerre, l'Égypte a pu bénéficier d'une série de récompenses économiques<sup>250</sup>. Le Koweït et l'Arabie Saoudite lui ont attribué 2 milliards de dollars de dons et 500 millions de dollars pour financer de nouveaux projets. Le Japon, la France, et l'Allemagne lui ont accordé aussi des dons de 1,2 milliards de dollars orientés vers les secteurs productifs. Quant aux États-Unis, ils ont accordé une somme de 930 millions de dollars à l'Égypte en sus de l'aide américaine annuelle qui atteignait 1,9 milliard de dollars à cette époque (y compris les aides économiques et militaires). De même pour alléger les charges de l'Égypte, les États-Unis ont renoncé à des créances militaires avoisinant les 7 milliards de dollars. Washington a aussi engagé des efforts de médiation pour que les pays du Golfe renoncent à une partie des dettes de l'Égypte à leur égard. Par conséquent, les pays du Golfe ont annulé des dettes

---

<sup>248</sup> Pour plus d'élaboration sur les objectifs de Saddam Hussein, consultez : Alastair FINLAN, *The Gulf War 1991 (Essential Histories)*, (Routledge, 2003), 96 p; Kenneth W ESTES., "IRAQ BETWEEN TWO OCCUPATIONS The Second Gulf War (1990–1991)", *International relations and security network*, 2006, pp 2-11; Daniel BYMAN, Kenneth POLLACK, Matthew WAXMAN, "Coercing Saddam Hussein : Lessons from the Past", *Survival - International Institute for Strategic Studies*, vol.40, No.3, 1998, pp 127-151.

<sup>249</sup> Ibid, pp 34-35.

<sup>250</sup> Mohamed Hassanein HEIKAL, *La guerre du Golfe : les illusions du pouvoir et de victoire, "Harb el Khalig : Awham al Kowa wa Al Nasr"*, (Le Caire, Centre d'Al Ahram pour la Traduction et la Publication, 1992), pp 124-131.

égyptiennes pour un total de 4 milliards de dollars, simultanément à l'annulation par Club de Paris de 50% de la dette publique égyptienne<sup>251</sup>. Boutros Ghali, ministre d'Etat pour les affaires étrangères à cette époque, décrit ces récompenses américaines en disant : " Les relations bilatérales égypto-américaines ont, sans aucune doute, abordé une nouvelle phase après l'annulation de la dette militaire incombant à la charge de l'Égypte, et qui atteignait un montant de 7,1 milliards de dollars. Cela a eu lieu après la décision des deux commissions de créance du Sénat et du Congrès le 26 octobre 1990 et l'approbation, par les deux instances parlementaires, du projet de loi sur l'aide extérieure. Après cela, le président Bush a avalisé la décision. La formule choisie pour concrétiser l'annulation est la suivante : l'Égypte cesse de payer les versements de cette dette et leurs intérêts à partir du 1er octobre 1990 et jusqu'au 31 Mars 1991. 90% de la dette initiale et des intérêts sont également supprimés. Le président Bush prendra alors la décision d'annuler les 10% restants. Ainsi l'intégralité de la dette militaire et des intérêts seront-ils entièrement annulés avant fin mars 1991. Le projet de loi sur l'aide extérieure américaine pour la nouvelle année financière comporte en outre une aide militaire de 1,3 milliard de dollars, don non remboursable, une aide économique de 815 millions de dollars et 200 millions de dollars d'excédents de produits agricoles. L'Égypte obtiendra de plus 125 millions de dollars à titre de liquidités monétaires<sup>252</sup>".

Suite aux difficultés économiques internes susmentionnées et les récompenses externes, la décision finale de l'Égypte était de participer à la guerre en 1991. L'Égypte s'est contentée d'inciter l'Irak à respecter les recommandations du Conseil de Sécurité. Nous avons déjà cité des discours égyptiens qualifiant la situation par l'expression neutre "la guerre de Koweït" et n'ont pas employé les termes "agression" ou "invasion". Les aspects du soutien égyptien à cette guerre sont divers<sup>253</sup>. Lors de la guerre, l'Égypte a déclaré officiellement qu'elle n'empêcherait pas le passage des navires militaires américains par le canal de Suez pour frapper l'Irak. Aussi, elle a respecté toutes les mesures et les sanctions économiques imposées par le Conseil de Sécurité de

---

<sup>251</sup> David XARDEL, *Op.cit*, pp 105-106.

<sup>252</sup> Boutros Boutros GHALI, "La diplomatie égyptienne et les nouvelles mutations internationales", *Al-Siyâsa al-Dawliyya*, janvier 1991, p 147.

<sup>253</sup> Mohamed Hassanein HEIKAL, *La guerre du Golfe : les illusions du pouvoir et de victoire*, "Harb el Khalig : Awham al Kowa wa Al Nasr", (Le Caire, Centre d'Al Ahram pour la Traduction et la Publication, 1992), pp 240-256.

l'ONU à l'encontre de l'Irak<sup>254</sup>. A tout cela s'est ajoutée la participation militaire de l'Egypte à la bataille : l'ouverture des aérodromes égyptiens aux avions américains, l'acheminement de missiles à l'armée koweïtienne, des approvisionnements logistiques et en matériel des flottes américaines ancrées dans la Mer Rouge, la participation effective aux combats avec 600 chars et plus de 30000 hommes<sup>255</sup>. De même, les entraînements militaires conjoints connus sous le nom "Bright Star" ont contribué dans la coopération égypto-américaine dans cette guerre. Ils furent élargis en 1999 à 11 pays et en 2001 comprenaient 10 pays<sup>256</sup>. Certains spécialistes voient que le modelage de ces exercices selon sa forme finale, est une tendance américaine qui favorise la muniton de ses actions militaires dans un cadre multilatéral comme dans la tempête du désert en 1991, et dans la guerre d'Irak mais d'une manière plus limitée en 2003<sup>257</sup>. A travers cette action multilatérale, les Etats-Unis ont pu également attirer des pays ne figurant pas parmi ses alliés habituels, comme la Syrie, qui a contribué aux opérations militaires en Irak<sup>258</sup>.

Cette guerre a démontré que l'Egypte était, pour les Etats-Unis, un acteur régional central qui méritait d'être soutenu par des aides et des avantages commerciaux. Elle a montré à quel point la politique étrangère égyptienne a pour fonction de générer des ressources économiques<sup>259</sup>. Elle a fait appel également au rôle majeur d'Egypte qui n'a pas seulement soutenu l'alliance des Etats-Unis, mais aussi convaincu les Etats arabes à la rejoindre<sup>260</sup>. La politique étrangère égyptienne envers l'Irak n'apparaissait pas déterminée par les seules relations bilatérales entre l'Egypte et l'Irak, mais aussi par l'intervention des grandes puissances dans l'équation politique, notamment les Etats-Unis<sup>261</sup>. L'autorisation donnée par l'Egypte aux Etats-

---

<sup>254</sup> Abd El Nasser Mohamed SEROUR, "L'influence du facteur externe sur le comportement politique égyptien à l'encontre de l'Irak dans la crise et la deuxième guerre du Golfe 1990-1991", "Athar al a'mel al kharegy a'la al selouk al seyasy al masry tegah al Irak Khelal azmel w harb al khalig al saneya 1990-1991", *Magalet Al Game'a Al Islameya*, Vol. 13, No. 1, juin 2005, p 109.

<sup>255</sup> David XARDEL, *Op.cit*, p 104.

<sup>256</sup> Rapport intitulé : "Cleaming - Bright Star", The Navy Reservist, Vol.32, No.5, mai 2006, 36 p.

<sup>257</sup> Ibrahim AL EISSAWY, *Op.cit*, pp 29-33; Seyom BROWN, " Multilateral Constraints on the Use of Force Reassement", papier présenté à U.S Army War College, 2011, pp 14-17.

<sup>258</sup> Fares Torky MAHMOUD, "La politique américaine à l'égard de la Syrie 1991-2005", "Al seyasa al amerikeya tegah Sorya 1991-2005", *Markaz Al Derassat Al Eklymeya*, Vol. 5, No. 12, pp 4-6.

<sup>259</sup> yasser Mohamed ELWY, *Op.cit*, p 280.

<sup>260</sup> Henri-Alexandre BOHAS, *Op.cit*, p 50.

<sup>261</sup> Abd El Nasser Mohamed SEROUR, "L'influence du facteur externe sur le comportement politique égyptien à l'encontre de l'Irak dans la crise et la deuxième guerre du Golfe 1990-1991", "Athar al a'mel al kharegy a'la al selouk al seyasy al masry tegah al Irak Khelal azmel w harb al khalig al saneya 1990-1991", *Magalet Al Game'a Al Islameya*, Vol. 13, No. 1, juin 2005, p 109.



Unis d'utiliser le canal de Suez dans cette crise, reflétait l'acceptation égyptienne de la conditionnalité politique des aides américaines<sup>262</sup>.

En dépit de la loi adoptée par le Congrès américain en 1998 qui admettait que les Etats-Unis puissent œuvrer pour changer le régime en Irak, ils ne l'ont pas fait sur le moment. C'est après les attaques terroristes du 11 septembre 2001, que c'est présentée l'occasion rêvée de se débarrasser du membre le plus faible de "l'axe du mal "que représentait l'Irak de Saddam Hussein à leurs yeux<sup>263</sup>. Les Etats-Unis ont conduit une guerre préventive contre un régime accusé d'être le complice du terrorisme et de posséder des armes de destruction massives - vision contredite par les inspections de l'ONU. Al Eissawy estime que les aides américaines constituaient "un pot-de-vin" pour que l'Egypte ne prenne pas une position décisive contre cette attaque. Il n'établit pas une relation de causalité entre le comportement égyptien et la continuation du versement des aides américaines, mais il insiste sur le fait que les aides jouent un rôle dissuasif en général, qui empêche les Etats de prendre des mesures pratiques contrariant les orientations américaines. Pour lui, l'Egypte dans l'invasion de l'Irak en 2003 s'est contenté de réserves purement rhétoriques, bien que les gains potentiels pour l'Egypte d'une telle guerre étaient inexistants, contrairement à la guerre de libération de Koweït en 1991. L'Egypte s'est contenté d'inciter l'Irak à se conformer aux résolutions du Conseil de Sécurité en ce qui concerne les armes de destruction massive, sans discuter officiellement les causes d'une telle guerre. Cette réaction apparaît comme faible par rapport à celles de la France et de l'Allemagne qui ont refusé explicitement de participer à cette guerre, en critiquant les répertoires de justification présentés par les Etats-Unis<sup>264</sup>. Même devant le Parlement, le gouvernement égyptien n'a pas désigné les Etats-Unis comme agresseur malgré les demandes de toutes parts demandant le respect de l'indépendance de l'Irak<sup>265</sup>. Cela étant, le président Moubarak, contrairement à la guerre de libération de Koweït 1991, n'a pas offert son soutien matériel ou des troupes à la coalition. Au contraire, il a déployé d'importants efforts diplomatiques pour tenter de prévenir le conflit. Il a

---

<sup>262</sup> Ibid, p 118.

<sup>263</sup> Wasek Mohamed Barak AL SA'DOUN, "La stratégie du déploiement militaire américaine après la guerre froide", "Estratigeyet al entechar al a'skary al ameriky ba'd al harb al bareda", *Centre d'Etudes Régionales*, Vol.8, No. 23, 2006, pp 34-37.

<sup>264</sup> Lee JAE-SEUNG, "Defending the National Interests?: Rethinking France and the Iraq War", *The Korean Journal of International Relations*, Volume 46, Number 5, 2006, pp 74-94.

<sup>265</sup> Ibrahim AL EISSAWY, *Op.cit.*, pp 28-29.

notamment envoyé des messagers de haut niveau aux États-Unis afin de mettre un terme à l'engrenage de la guerre<sup>266</sup>.

Selon une interprétation réaliste de cette crise, l'Égypte aurait apporté son soutien à la nouvelle coalition internationale en 2003 de façon à voir éliminer son rival régional; pourtant le comportement effectif du pouvoir égyptien ne traduit pas une telle posture. Il y avait en réalité une multitude de facteurs empêchant l'Égypte de soutenir totalement la coalition dirigée par les États-Unis. Le premier facteur était l'agitation intérieure de l'opinion publique égyptienne clairement favorable à Saddam Hussein, avec des manifestations publiques de grande envergure organisées principalement par les Frères musulmans - la principale opposition politique en Égypte à l'époque. Le deuxième facteur était le risque d'une déstabilisation régionale à la suite de l'invasion de l'Irak, perspective également préoccupante pour le régime égyptien, dont le président Moubarak a fait état auprès du président Bush. La possibilité d'un vide du pouvoir en l'Irak après le renversement du régime de Saddam Hussein, dont des forces terroristes pourraient tirer partie, constituait une menace pour la sécurité égyptienne. Le troisième facteur de la réticence de Hosni Moubarak était la crainte qu'un changement de régime par la force en Irak ne constitue un dangereux précédent, menant à terme à une ingérence dans les affaires intérieures égyptiennes. Cela constituait une menace directe pour la survie du régime de Hosni Moubarak. En outre, l'invasion de l'Irak a été accompagnée de déclarations américaines suggérant que l'établissement d'un Irak démocratique serait le premier pas d'une nouvelle vague de démocratisation dans toute la région<sup>267</sup>. Jusqu'alors les administrations américaines successives avaient largement ignoré le caractère autocratique du régime Moubarak, parce que l'Égypte avait été le premier État arabe à signer un traité de paix avec Israël et maintenait une relation globalement stable avec l'État juif. A partir du moment où l'invasion de l'Irak annonçait un changement d'attitude américaine à l'égard des régimes politiques internes dans la région, elle devenait source de menace pour le président Moubarak.

La quatrième raison de la réticence de Hosni Moubarak à soutenir l'invasion était liée au conflit israélo-arabe. Le président égyptien avait de façon répétée, appelé l'ONU à être la force motrice dans la résolution de ce conflit, à l'opposé d'actions unilatérales d'Israël. En contournant

---

<sup>266</sup> Eric FILLINGER, *Op.cit*, p 38.

<sup>267</sup> Marina OTTAWAY, Nathan J. BRWON, Amr HAMZAWY, S KarimADJADPOUR, Pauls SALEM., "The New Middle East", *CARNEGIE Endowment for International Peace*, 2008, p 22.

largement les Nations Unies et se passant de l'approbation internationale, les États-Unis ont mis en cause la capacité de l'ONU de mener des médiations de paix à l'avenir. Cette approche américaine compromettait la capacité de l'Égypte à influencer la résolution du conflit israélo-arabe à l'avenir en supprimant la voie la plus favorable, celle passant par l'ONU. Le dernier facteur et peut-être le plus important, c'était la possibilité d'une perturbation économique majeure du fait de la guerre. Comme lors de la guerre de libération de Koweït en 1991, l'Égypte avait des liens économiques substantiels avec la région du Golfe. Au-delà du grand nombre de travailleurs égyptiens employés dans des pays comme le Koweït ou l'Arabie Saoudite, l'Égypte entretenait un commerce substantiel avec l'Irak lui-même. Ce commerce représentait 2,5 milliards de dollars en 2002. Le tourisme et le trafic au Canal de Suez constituaient également des éléments de vulnérabilité, car une guerre dans la région menaçait ces éléments vitaux de l'économie égyptienne. La sécurité économique de l'État était ainsi menacée par un éventuel déclenchement de la guerre.

Pourquoi dans ces conditions, l'Égypte a critiqué Saddam Hussein et a accepté le passage des navires de la coalition internationale dans le canal de Suez<sup>268</sup>? Comme Marie Cooper l'explique, l'intérêt égyptien de préserver une continuité des relations coopératives avec les États-Unis l'a incitée à ce choix. Le régime Moubarak ne se sentait pas en mesure de compenser les pertes qu'entraînerait l'interruption des aides américaines dans un contexte aussi menacé. "Le régime de Moubarak dépendait de cette aide, et une forte opposition aux États-Unis pouvait mettre en péril cet argent. Par conséquent, Moubarak se comporta avec prudence, sans jamais critiquer ouvertement les États-Unis, mais aussi indirectement en appelant à la prudence et à une résolution diplomatique des tensions entre l'Irak et les États-Unis<sup>269</sup>". Ce qui renforce cette idée c'est qu'Abou El Gheit, dans ses mémoires, rappelle que l'Égypte ne pouvait se permettre de perdre les avantages économiques obtenus des États-Unis en s'opposant frontalement à la politique américaine<sup>270</sup>. En effet la neutralité égyptienne dans la guerre d'Irak en 2003 n'a pas eu pour effet de faire augmenter le montant des aides sous la présidence Bush. A partir de 2009, la

---

<sup>268</sup> Eric FILLINGER, *Op.cit*, pp 39-44.

<sup>269</sup> Mary H. COOPER, "Reassessing Foreign Aid," *The CQ Researcher*, no. 36, septembre 1996, p 848.

<sup>270</sup> Ahmed ABOU AL GHEIT, *Op.cit*, p 366.

tendance générale à la réduction des aides, fut déterminée par des intérêts purement économiques visant à réduire les coûts de l'action extérieure<sup>271</sup>.

#### b - Les questions relatives aux turbulences dues aux révolutions arabes depuis 2011

La position égyptienne et américaine sont dissemblables en apparence dans la crise syrienne actuelle (2011-nos jours), mais en réalité beaucoup moins quand on les analyse au fond. Les Etats-Unis militent toujours pour le départ du Bachar Al Assad du pouvoir en soutenant des actions militaires contre son régime. En revanche, l'Egypte n'a pas réclamé de façon directe le départ de Bachar, sauf pendant la présidence Morsi en 2012, et a insisté sur le refus de toute intervention militaire externe. Dans le fond, les deux pays sont d'accord cependant sur le principe de la non-intervention directe par leur armée nationale pour accélérer l'élimination du Bachar. Pour le président Obama, les Etats-Unis ne devaient pas supporter seuls les coûts d'un conflit régional, quand la Syrie ne menaçait pas directement la sécurité des Etats-Unis - contrairement à l'organisation terroriste Daesh. Les pays arabes du Proche et Moyen Orient devaient prendre en charge la résolution de ce problème. Le président américain ne voulait pas répéter la faute de son prédécesseur, en impliquant l'armée américaine dans une guerre à l'issue incertaine, contre une armée professionnelle soutenue par deux puissances significatives, la Russie et l'Iran<sup>272</sup>. De son côté, l'Egypte craignait l'accès au pouvoir des mouvements islamistes extrémistes, notamment Daesh et Jabhat Al Nussra, après une chute du régime alaouite, et soutenait implicitement donc les opérations militaires des forces spéciales pour lutter contre Daesh sur le territoire syrien. C'est pour cette raison que les deux pays manifestent une grande prudence sur le plan opérationnel. Le danger essentiel en Syrie mais également en Lybie, sur lequel l'Egypte et les Etats-Unis s'accordent, c'est le factionnalisme ethnique et religieux, qui rend le conflit difficilement lisible et complexifie tout règlement négocié. Pour Barak Obama, ce conflit avec sa multitude de groupes combattants et l'immixtion de toute une série d'acteurs extérieurs disposant de beaucoup de ressources, exigeait un engagement beaucoup plus large que les seules forces américaines. L'expérience des interventions américaines passées dans la région et le poids des ingérences étrangères ont pesé très lourd dans son refus de toute intervention ouverte pour renverser le

---

<sup>271</sup> Jeffrey GOLDBERG, "The Obama doctrine : The U.S. president talks through his hardest decisions about America's role in the world.", *The Atlantic*, issue : avril 2016, consulté sur le site officiel : [www.theatlantic.com/magazine/archive/2016/04/the-obama-doctrine/471525/](http://www.theatlantic.com/magazine/archive/2016/04/the-obama-doctrine/471525/)

<sup>272</sup> Jeffrey GOLDBERG, *Op.cit.*

dictateur syrien<sup>273</sup>. La politique étrangère égyptienne a exprimé sur ce dossier une position modérée qui a finalement reçu l'approbation des Etats-Unis, et est parvenue en même temps à améliorer ses relations avec la partie russe, notamment après le 3 juillet 2013. Ainsi, la question des relations économiques avec les Etats-Unis, notamment la question des aides, n'a pas été mise en danger et ne le sera pas à l'avenir en l'absence d'un renversement de la position américaine- cela n'en prend pas le chemin pour la présidence Trump.

Sur la Lybie, les positions égyptienne et américaine se trouvent plus en cohérence et plus directement alignés que dans la crise syrienne. Cette convergence s'appuie sur deux facteurs essentiels. C'est tout d'abord le besoin des Etats-Unis de se rapprocher de l'Egypte, en tant qu'Etat limitrophe, pour contenir la guerre civile libyenne que les calculs américains n'avaient pas anticipée, comme Obama le note : "Le degré de division tribale en Libye est plus grand que ce que nos analystes avaient prévu, et notre capacité à avoir tout type de structure sur place, avec laquelle nous pourrions interagir et à laquelle nous pourrions fournir des ressources, s'est décomposée très rapidement<sup>274</sup>". En second lieu, les deux pays se sont mis d'accord sur la priorité à suivre durant ce conflit, soit la lutte contre le terrorisme. L'Egypte est très préoccupée par les affaires libyennes sous l'angle de la sécurisation de ses frontières occidentales, compte tenu de la montée en puissance des groupes terroristes liés à Al Qaeda ou à Daesh. Pour les Etats-Unis, la menace d'une exportation du terrorisme islamique hors du Proche et Moyen Orient est une priorité. John Kerry, le secrétaire d'Etat du président Obama, voyait dans le danger terroriste en Lybie la seule raison valable pour les Etats-Unis de participer à la coalition internationale dirigée par l'OTAN en 2011, et indirectement la raison pour les Etats-Unis de continuer ses aides de sécurité en direction de l'Egypte: " Imaginez ce qui se passerait si nous ne nous tenons pas et ne les combattons pas, si nous ne dirigeons pas une coalition - comme nous le faisons. Si nous ne faisons pas cela, vous pourriez avoir des alliés et des amis à nous qui tomberaient. Vous pourriez avoir une migration massive vers l'Europe qui détruirait l'Europe, en mettant fin au projet européen... Bien sûr, nous avons un intérêt pour cela, un énorme intérêt

---

<sup>273</sup> Mark N. KATZ., " U.S. Policy toward Syria: Making the Best of a Bad Situation?" ,*Middle East Program - Wilson Center*, No. 41, octobre 2013, pp 3-6; Osama ABU RASHID, " The Obama Administration's Foreign Policy: Balancing Isolationist Tendencies and Pressures for External Intervention", *Arab Center for Research and Policy Studies*, juillet 2014, pp 2-12; Clara E. HUMUD, Christopher N. BLANCHARD, Mary Beth NIKITIN, " Armed Conflict in Syria: Overview and U.S. Response", *Congressional Research Service*, mai 2017., 44 p.

<sup>274</sup> Ibid.

pour cela<sup>275</sup>". La différence entre Kerry et Obama c'est que Kerry insistait sur l'idée de l'intervention militaire tandis qu'Obama était réticent. Obama a résolument résisté aux demandes de Kerry, et a devenu impatient avec son lobbying. Lors d'une réunion du Conseil de sécurité nationale tenue au Pentagone, Obama a annoncé que personne, sauf le secrétaire de la défense ne devrait lui apporter des propositions d'action militaire. Les officiels du Pentagone ont compris que l'annonce d'Obama était une critique implicite adressée à Kerry<sup>276</sup>. Mais finalement les Etats-Unis ont apporté une aide à l'intervention franco-anglaise en Lybie, sous réserve de limitation des opérations à des cibles définies et une période déterminée.

Malgré les bons résultats de ce rapprochement des politiques étrangères des deux pays dans les révolutions arabes, l'approche américaine est plutôt défavorable à un rôle égyptien plus important. Cela renvoie à la place moins importante accordée par l'administration Obama à la région du Moyen-Orient par rapport à l'Asie orientale<sup>277</sup>. Obama est arrivé à un certain nombre de conclusions sur le rôle des Etats-Unis au Moyen-Orient : "La première est que le Moyen-Orient n'est plus terriblement important pour les intérêts américains. Deuxièmement, même si le Moyen-Orient était d'une importance particulière, il y aurait encore peu de présidents américains qui travailleraient pour en résoudre les problèmes. La troisième est que le désir des Américains de résoudre les problèmes les plus cruciaux du Moyen-Orient amené inévitablement à la guerre, à la mort de soldats américains et à l'éventuelle perte de crédibilité et de pouvoir des États-Unis. La quatrième est que le monde ne peut pas se permettre de voir une diminution du pouvoir des États-Unis<sup>278</sup>".

Comme conclusion sur cet indice des enjeux importants et de longue durée, il apparaît que les aides américaines constituent une arme économique fréquemment utilisée en cas de

---

<sup>275</sup> Jeffrey GOLDBERG, *Op.cit*

<sup>276</sup> Ibid.

<sup>277</sup> . Mauzy DIANE, L. Job BRIAN, " U.S. POLICY IN SOUTHEAST ASIA Limited Re-engagement after Years of Benign Neglect", *ASIAN SURVEY*, Vol. 17, No. 4, juillet/août 2007, pp 622-641.

<sup>278</sup> Jeffrey GOLDBERG, *Op.cit*. La traduction française de citation est approximative, le texte original de la citation est le suivant : " *Obama has come to a number of dovetailing conclusions about the world, and about America's role in it. The first is that the Middle East is no longer terribly important to American interests. The second is that even if the Middle East were surpassingly important, there would still be little an American president could do to make it a better place. The third is that the innate American desire to fix the sorts of problems that manifest themselves most drastically in the Middle East inevitably leads to warfare, to the deaths of U.S. soldiers, and to the eventual hemorrhaging of U.S. credibility and power. The fourth is that the world cannot afford to see the diminishment of U.S. power.*"

pression américaine sur l'Egypte. La continuité des relations coopératives entre les deux Etats est conditionnée par le maintien de relations égypto-israéliennes cordiales. Les relations économiques entre l'Egypte et les Etats-Unis ont une double influence. Tout d'abord, une influence substantielle qui consiste à préserver une certaine attitude de longue durée dans le comportement de la politique étrangère égyptienne, c'est ce qu'on appelle la continuité des relations. Comme nous avons vu, les aides militaires sont stables et sont très connectées au maintien de la paix avec Israël. Cela ne signifie pas que les relations égypto-américaines n'ont pas une large espace de manœuvre. Le deuxième genre d'influence qui est l'influence tactique reflète cet espace de manœuvre. Les Etats-Unis à travers les pressions et les récompenses peuvent induire un changement dans la politique étrangère égyptienne en leur faveur. La guerre de libération de Koweït en 1991 contre et l'invasion de l'Irak en 2003 ont permis d'illustrer ce deuxième genre d'influence. Deux résultats sont déduits de l'analyse précédente : tout d'abord, la conformité du comportement de la politique étrangère égyptienne avec les attentes américaines est conditionnée en grande mesure par la continuité des avantages économiques tirés de ces relations. En second lieu, cette marque de continuité est elle même l'outil de pression qui incite la politique étrangère égyptienne à adopter une certaine orientation, qu'elle n'aurait pas adoptée sans l'existence de ces pressions (comme la position égyptienne dans l'invasion de l'Irak en 2003). Sur les enjeux durables de haute importance pour les Etats-Unis, la politique étrangère égyptienne ne manifeste pas une opposition choquante aux préférences américaines. Si l'on met à part les discours de condamnation et de dénonciation et aussi les votes de l'Egypte contraires à ceux des Etats-Unis à l'ONU (présentés ultérieurement ci-dessous), le comportement final de la politique étrangère égyptienne n'est pas sorti du cadre général des mesures coopératives avec les Etats-Unis. L'analyse de cet indice a démontré aussi que la politique étrangère égyptienne s'affirme indépendante et partiellement contradictoire à la politique étrangère américaine, seulement dans les cas où les objectifs de sécurité et des gains matériels égyptiens ne sont pas directement menacés. La génération des ressources économiques via la politique étrangère égyptienne demeure un objectif essentiel.

## 2- Analyse des tensions bilatérales ponctuelles

Ce deuxième indice se rapporte au cours de la politique étrangère égyptienne dans les phases de tension diplomatique qui surviennent dans les relations avec le partenaire américain. Cet indice a un double objectif : tout d'abord, insister sur le fait que la politique étrangère égyptienne jouit d'une espace de manœuvre malgré l'interdépendance asymétrique. En second lieu, tester l'influence des aides américaines dans le cas où il y aurait un changement du comportement final. La méthode suivie dans cet indice est la même que pour l'indice précédent.

Suite aux traités de paix avec Israël en 1979, l'Égypte a supposé que les États-Unis l'aiderait vivement à réaliser la croissance économique. Elle imaginait que les politiques américaines seraient conformes aux exigences du développement et de la sécurité régionale de l'Égypte. A la fin de l'ère Sadate, au moment où les relations se sont confrontées aux intérêts conflictuels dans la région, ces attentes n'avaient plus cours. Les États-Unis ont saisi que le grand changement de la politique étrangère égyptienne ne signifie pas que l'Égypte est un allié absolu. Ils ont conclu que les aides reçues par l'Égypte ne rendent pas cette dernière complètement alignée à leurs intérêts et préférences<sup>279</sup>. En effet, les relations égypto-américaines ont connu des tensions momentanées qui valident cette perception. Au début des années 1980, une série de tensions a montré l'écart du comportement de la politique étrangère égyptienne par rapport à la politique étrangère américaine sur une diversité d'enjeux : la demande des États-Unis d'installer une base militaire à Ras Banas en Égypte et le refus égyptien, le retrait de l'ambassadeur égyptien du Tel Aviv à plusieurs reprises, l'affaire de l'Achille Lauro, et d'autres exemples. Plus récemment, les États-Unis ont exprimé en 2014 leur réserve sur la proposition égyptienne de constituer une armée arabe commune pour combattre le terrorisme<sup>280</sup>. Ces tensions sont le résultat de disparités entre la position globale des États-Unis et les exigences qui y sont relatives, et la position d'Égypte en tant que puissance régionale avec des exigences complètement différentes<sup>281</sup>. Dans cet indice, nous présentons quelques tensions passagères entre les deux pays pour analyser la réceptivité de la politique étrangère égyptienne vis-à-vis de ces

---

<sup>279</sup> Marijke BREUNING, *Op.cit*, p 39.

<sup>280</sup> Moubarak Moubarak AHMED, "La restitution de la balance : la politique étrangère égyptienne après un an du gouvernement de Sissi", "Este'adet al tawazon : al seyasa al kharegeya al misreya ba'd a'm men hokm el Sissi", *Bawabet Al Ahram*, 31/05/2015.

<sup>281</sup> Jeffrey ARONSON, Al Sayed Amin SHALABY (trad), *Op.cit*, p 13.



tensions. Par nature, ces tensions n'affectent pas les relations coopératives de longue durée analysées dans la section précédente.

#### i- L'affaire Achille Lauro 1985

Le 8 Octobre 1985, un groupe de militants palestiniens, appartenant à l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP), revendique sa responsabilité dans le piratage en Méditerranée d'un navire de croisière italien l'*Achille Lauro* près des côtes égyptiennes, à Alexandrie. La prise de 450 personnes en otages à bord du navire, et la mort d'un passager américain, constituent les moyens de pression de ce groupe en vue de libérer en échange quelques militants palestiniens détenus à Tel-Aviv. Israël refusant de se soumettre à de telles pressions, les efforts américano-italiens d'un côté, et égypto-palestiniens d'autre côté, se sont intensifiés pour éviter un danger éminent. Le gouvernement égyptien a pu conclure un accord avec les pirates palestiniens, pour obtenir la libération de tous les otages. En échange et en contrepartie, les terroristes ont embarqué dans un Boeing 737 en partance pour la Tunisie pour rejoindre le siège de l'OLP. Quelques minutes après le décollage de l'avion, des avions de chasse américaines F16 ont encerclé l'appareil en l'obligeant à atterrir à Sigonella. Des soldats américains ont alors arrêté les suspects et les ont remis aux autorités italiennes<sup>282</sup>.

La crise diplomatique a surgi en raison de cette interception par les forces américaines de l'avion égyptien sans concertation entre les deux pays, ce qui a donné de l'Égypte l'image d'un Etat incapable à résoudre le problème. Le fait que l'Égypte ait négocié avec "les terroristes" et leur ait permis de quitter son territoire sur un avion égyptien, a été largement critiqué par la presse américaine. Cette tension s'est élargie avec l'expression du mécontentement italien vis-à-vis de la réaction américaine. A cause de cette affaire, le congrès américain a recommandé une baisse des aides économiques octroyées à l'Égypte l'année suivante (1985-1986). Une décision renforcée par l'affaire Solaiman Khater, un garde de frontière égyptien qui a tué sept israéliens qui se sont échappés dans le Sinaï dans la région sous sa garde<sup>283</sup>. Du côté égyptien, la réponse a été de suspendre les entraînements militaires du *Bright Star* cette même année pour contester la

---

<sup>282</sup> Ftouh SOUHAIL, "Affaire l'Achille Lauro : Pas de prescription pour les terroristes", *Actualités*, identitéjuive.com, 15 octobre 2010; Zeinab ABD EL AZIM, *Op.cit*, p 276.

<sup>283</sup> Henri-Alexandre BOHAS, *Op.cit*, p 41.

décision américaine<sup>284</sup>. Les relations tendues ont été peu à peu pacifiées après la fin du mandat de Reagan et l'accession de George Bush père au pouvoir<sup>285</sup>. Dans ce contexte, les aides représentaient des moyens de pression qui n'ont pas modifié l'attitude égyptienne mais au contraire, l'ont incité à plus de résistance. Cette attitude découle de la perception égyptienne d'une telle situation comme constituant un intérêt américain non vital et entraînant une tension diplomatique passagère. L'Égypte voulait renforcer sa légitimité dans l'appui à la cause palestinienne, sans dépasser les limites que ce qui aurait été un mécontentement américain sérieux.

## ii- Les organisations de la société civile

Selon les Etats-Unis, créer une société civile active est conditionné par la présence d'organisations non gouvernementales influentes opérant sur le terrain. Les Etats-Unis voient que les organes sécuritaires en Egypte restreignent le champ d'action de ces organisations, et empêchent la délivrance de dons à celles-ci. Le gouvernement égyptien a amendé la loi 84 de l'année 2002, qui organise l'instauration d'organisations et d'institutions civiles en Egypte, en exigeant l'enregistrement de n'importe quelle ONG auprès du ministère des affaires sociales. La loi oblige les ONG à obtenir une autorisation du gouvernement avant d'accepter ou recevoir des fonds étrangers, mis à part les fonds offerts par des gouvernements étrangers d'une manière systématique pour des projets de développement convenus avec le gouvernement égyptien. De nombreux gouvernements bénéficiant d'aides financières des Etats-Unis ne voient pas d'inconvénient à ce que l'USAID travaille directement avec des ONG et n'exigent pas nécessairement que toutes les activités soient négociées avec les autorités étatiques. L'Égypte, à l'inverse, insiste sur la nécessité de négocier et d'approuver les priorités d'assistance, les montants des financements, les objectifs, et parfois même les organismes d'exécution américains. Ces dernières années, USAID a négocié la plupart des activités, mais pas toutes, avec le gouvernement égyptien. Dans le passé, l'USAID a mené des projets de promotion de la démocratie de manière unilatérale. Actuellement, il finance le *Egyptian-American Enterprise Fund*, un véhicule d'investissement pour les petites et moyennes entreprises égyptiennes, qui

---

<sup>284</sup> Ahmed Youssef AHMED, "Chapitre 9 : le cas égyptien", "Al Fasl 9 : Al Hala al Masreya", dans MOSSAAD Nevine (éditrice), *Comment la décision est prise dans les régimes arabes, "Kayf yosnaa' al karar fi al anzema al a'rabeya"*, (Béirout, Markaz Derassat Al Wehda Al A'rabeya, 2010), p 507.

<sup>285</sup> Ahmed ABOU AL GHEIT, *Op.cit*, p 136.

opère comme organisme indépendant à but non lucratif, en dehors de l'accord d'aide bilatérale. Cette situation indispose le gouvernement égyptien, qui voudrait être directement impliqué dans la gestion de l'allocation des fonds. À l'heure actuelle, environ 80% des projets de l'USAID sont mis en œuvre sous les auspices et avec l'accord du gouvernement égyptien<sup>286</sup>. En 2007 par exemple, le gouvernement égyptien a décidé de fermer l'Organisation de l'Assistance Juridique pour les Droits de l'Homme sous prétexte de réception des fonds étrangers sans permission gouvernementale.

Les Etats-Unis ont appelé le gouvernement égyptien à instaurer des procédures qui facilitent la constitution des ONG et le collecte des dons<sup>287</sup>. Suite aux pressions américaines, à l'issue de la guerre d'Irak en 2003, l'Egypte a accordé davantage de liberté aux ONG pour travailler en Egypte. Les Etats-Unis ont élargit leurs programmes d'aides externes visant à promouvoir la démocratie en Egypte. En 2005, le département d'Etat a commencé un programme de partenariat avec le Moyen-Orient, via lequel de petites aides financières sont distribuées directement aux ONG travaillant dans ce domaine en Egypte. Ces ONG se concentrent sur l'entraînement et le financement des partis politiques, des syndicats ouvriers et des ONG, afin de favoriser des élections libres et transparentes en vue de démocratiser le jeu politique<sup>288</sup>.

La tension diplomatique sur la question des ONG est apparue au grand jour en 2012, montrant dans quelle mesure la question des aides américaines est utilisée comme moyen de pression à de nombreuses reprises. Un tribunal du Caire a condamné, le 4 juin 2012, à des peines de prison une quarantaine d'employés égyptiens et étrangers d'organisations non gouvernementales (ONG), en particulier américaines, accusés de travailler sans autorisation et de recevoir des financements illicites<sup>289</sup>. Certains parmi les accusés américains ont cherché asile à l'ambassade américaine au Caire, d'autres ont été détenus par le gouvernement égyptien jusqu'à l'arrivée d'un avion américain qui a transféré tous les accusés vers les Etats-Unis. Ces derniers ont dû payer 5 millions de dollars en échange de cette libération. Après coup et en rétorsion, un

---

<sup>286</sup> Amy. HAWTHORNE, *Op.cit*, p 17; Daniel TAVANA, *Op.cit*, p 22.

<sup>287</sup> Dina Abd El Aziz MOHAMED, *Op.cit*, pp 97-98.

<sup>288</sup> *Ibid*, pp 105-107.

Quelques auteurs égyptiens postulent que les services de renseignements égyptiens ont découvert des sommes illicites destinées à exécuter un plan américain en Egypte. Moustafa BAKRY, *Op.cit*, p 48.

<sup>289</sup> Hélène SALLON, "Procès des ONG en Egypte : un verdict choquant", *Le Monde Afrique*, 04/06/2013, consulté sur Internet le 12 décembre 2016

comité sénatorial a déduit 5 millions de dollars des fonds d'aide économique à l'Égypte<sup>290</sup>. Outre les avertissements de la Maison-Blanche, les sénateurs républicains John McCain et Kelly Ayotte ainsi que leur collègue indépendant Joe Lieberman ont mis en garde l'Égypte sur ce sujet, estimant que le risque d'une rupture « catastrophique » entre les deux pays avait rarement été aussi grand. Un autre sénateur républicain, Lindsey Graham, a averti que l'aide militaire américaine à l'Égypte était « en jeu »<sup>291</sup>. Le premier ministre égyptien, a critiqué, pour sa part, la position des milieux américains et a insisté sur l'indépendance de la magistrature égyptienne. Il a également affirmé que l'Égypte ne changeait pas les verdicts de ses cours en fonction de pressions externes. Le résultat final a été à la fois le maintien de ces verdicts mais aussi leur non-exécution pour les accusés américains. L'accord du Conseil Suprême des forces armées de renvoyer les accusés américains dans leur pays a déflaté la tension. Dans ce cas, les aides ont servi à altérer le comportement de l'Etat égyptien mais sans que cela apparaisse explicitement dans la position affichée.

### iii- Le renouvellement du mandat de Boutros Ghali comme Secrétaire Général de l'ONU

Le désaccord entre Boutros Ghali et les Etats-Unis, qui a conduit ces derniers à utiliser leur veto au renouvellement de son mandat comme secrétaire général à l'ONU, est largement lié aux pressions instaurées par les aides financières américaines. Le désaccord remonte à la demande des Etats-Unis à l'Égypte d'envoyer des troupes au sein des Casques Bleus pour résoudre le conflit en Somalie en 1993. Madeleine Albright, la déléguée des Etats-Unis à l'ONU, a demandé à Boutros Ghali de constituer "le groupe des Amis du Secrétaire Général" pour discuter de la crise de Somalie car les Etats-Unis ne souhaitent pas être trop impliqués dans une telle affaire. Ghali a positivement réagi à sa demande, et par suite, Albright a demandé de l'Égypte de participer avec des troupes dans le processus de maintien de paix en Somalie. Ayant la volonté d'envoyer 600 soldats, l'Égypte a répondu, à travers Boutros Ghali, qu'elle ne le fera pas tant que le coût des participations précédentes aux OMP n'auront pas été remboursés. Albright a répondu en avertissant Ghali, selon son récit, que les Etats-Unis payent des millions de dollars d'aides à l'Égypte chaque année, et que si l'Égypte s'abstenait de participer à cette

---

<sup>290</sup> Gregory AFTANDILIAN, *Op.cit*, p 9.

<sup>291</sup> "L'Égypte accuse des ONG d'ingérence « politique » illégale", *Radio-Canada.ca*, mercredi 8 février 2012

intervention cela entraînerait de graves conséquences pour le pays<sup>292</sup>. Le renouvellement du mandat de Boutros Ghali, est clairement évoqué dans son ouvrage intitulé "5 ans dans une maison de glace" : "*A ce moment la, le président français Jacques Chirac a passé plusieurs coups téléphoniques au président américain Clinton à mon sujet. C'est la France, et non l'Egypte, qui a pris l'initiative de me défendre à l'ONU. L'Egypte craignait qu'une quelconque tentative d'influence directe de sa part, porte atteinte aux relations bilatérales entre les deux pays, notamment du fait que l'Egypte reçoit 3 milliards dollars d'aides américaines chaque année [NB: le chiffre n'est pas exact]... Cette crainte m'a beaucoup occupé, il était important que l'Egypte soit loin de la scène et que le président Chirac et Mandela défendent ma cause devant l'administration Clinton*"<sup>293</sup>. A la lecture de cette citation nous pouvons déduire que les aides ne constituent pas seulement un outil favorable de pression américaine, mais traduit aussi une conviction profonde chez les décideurs égyptiens de la haute importance de celles-ci.

#### iv- La base militaire américaine

Les relations de coopération existant entre les deux pays ne signifient pas non plus que cette coopération peut satisfaire toutes les attentes et les revendications des deux parties. Bien au contraire, chaque partie renonce à certains intérêts égoïstes pour aboutir à une espace de compromis qui soit compatible avec les intérêts de l'autre partie. A plusieurs reprises, les Etats-Unis ont souhaité établir une base militaire sur le territoire égyptien pour rattacher l'Egypte au grand système de défense américain dans la région. L'Egypte a, pour sa part, toujours refusé. La proposition remonte à 1955, lorsque Eisenhower a suggéré à Nasser de rejoindre le pacte de Bagdad pour endiguer l'expansion de l'URSS. Nasser a refusé et a constitué, avec Tito et Nehru, le mouvement des Non Alignés pour ne pas lier le destin militaire national aux objectifs de l'un des deux pôles. Les propositions américaines ont été réitérées durant la période que nous étudions, notamment avant le démantèlement de l'URSS, mais le refus égyptien restait tout aussi persistant<sup>294</sup>. Citons par exemple, la volonté de Moubarak d'affirmer l'indépendance de la décision nationale en refusant la demande américaine d'établir une base militaire à Ras Banas sur

---

<sup>292</sup> Ibrahim AL EISSAWY, *Op.cit*, p 35.

<sup>293</sup> Boutros Boutros GHALI, *5 ans dans une maison de glace, "5 sanawat fi beit men zogag"*, (le Caire, Centre d'Al Ahrām pour la traduction et la publication, 1999), p 119.

<sup>294</sup> Boutros Boutros GHALI, "The Foreign Policy of Egypt in the Post-Sadat Era", *Foreign Affairs*, Vol. 60, No. 4, printemps 1982, p 787.

la Mer Rouge en 1983<sup>295</sup>. Ce refus est intimement lié au rejet par le FMI de la demande de crédit égyptienne au début de la même année. En 1983, le régime de Moubarak a été soumis à une pression croissante de la part de l'administration Reagan, préoccupée par les considérations de la Guerre froide, d'échanger l'octroi d'assistance économique contre une base militaire sur le territoire égyptien. Le Congrès a demandé un bail formel pour la base aérienne et navale de Ras Banas sur la mer Rouge. Le refus par le président Moubarak de l'offre a été très médiatisé, et a même contribué de manière significative à renforcer son image de leader «équilibré» voire «néo-nassérien». Cependant, la demande des États-Unis a mis en évidence les dangers d'une trop grande dépendance égyptienne vis-à-vis des États-Unis et la nécessité d'accroître l'espace de manœuvre de l'Égypte. Il n'est donc pas étonnant que, quelques semaines après l'annonce du rejet par l'Égypte de la demande américaine, le gouvernement égyptien a annoncé son intention d'acheter des chars au Pacte de Varsovie. Cela atteste du lien étroit entre les décisions politiques et les pressions économiques externes<sup>296</sup>.

#### v- Les tensions relatives aux droits de l'homme

Des tensions diplomatiques passagères ont surgit de temps à autre entre l'Égypte et les États-Unis au sujet de quelques pratiques, considérées par l'administration américaine comme portant atteinte aux droits de l'homme. En 2002, Saad El dine Ibrahim, un professeur de sciences politiques à l'Université Américaine du Caire et fondateur du centre Ibn Khaldoun pour les études de développement, a été arrêté par la police égyptienne et condamné à de la prison. Les accusations portaient essentiellement sur la réception de fonds étrangers sans autorisation gouvernementale et l'utilisation de ces fonds pour des activités nuisant à l'image d'Égypte à l'étranger, selon l'accusation. George W. Bush a sévèrement critiqué le régime Moubarak dans cette affaire, en la qualifiant de violation des droits de l'homme. La critique de Bush a été suivie d'un refus d'étendre l'aide étrangère supplémentaire à l'Égypte au-delà de celle déjà allouée. *Human Rights Watch* a qualifiée cette décision de "*mesure la plus significative que les États-Unis aient jamais pris pour défendre les droits de l'homme dans le monde arabe*"<sup>297</sup>. Pour sa part, le mouvement Kefaya, un des mouvements de protestation qui a été fortement soutenu sur le plan médiatique par l'administration américaine depuis 2004, refusait toute forme d'aide

<sup>295</sup> Wayne BIDDLE, "To the Shores of Ras Banas", *New York Times*, 16 août 1984.

<sup>296</sup> Yasser Mohamed ELWY, *Op.cit*, p 246.

<sup>297</sup> Erian A. SNIDER, David M. FARIS, *Op.cit*.

américaine pour la démocratie. Malgré sa volonté de défendre les droits de l'homme, à l'unisson du discours officiel américain, le mouvement voyait dans des dons américains une mise en cause de sa légitimité. Cela implique, que ces aides sont perçues par une large partie de la population égyptienne comme des moyens de pression et d'influence extérieure, voire une inféodation.

Un autre exemple plus significatif de la politique étrangère égyptienne est celui de la critique américaine de l'arrestation par le régime Moubarak d' Ayman Nour le 28 janvier 2005. Ahmed Abou El Gheit, le ministre égyptien des affaires étrangères de l'époque, a exprimé son inquiétude vis-à-vis de cette critique étant donné qu'il avait une visite très importante à Washington le jour suivant. Il dirigeait l'affaire à cette époque, avec Omar Solaiman, chef des services de renseignements, et était soucieux des conséquences d'une telle critique sur les efforts de l'Egypte d'attirer de nouveau l'attention américaine sur la résolution du conflit israélo-palestinien. Lors de la conférence, tous les responsables américains ont discuté l'affaire de Ayman Nour avec Abou El Gheit notamment le sénateur John Maccein qui a critiqué le statut des droits de l'homme au temps de Moubarak. Les américains ont commencé à avertir l'Egypte qu'ils utiliseront la carte des aides américaine pour faire sortir Ayman Nour de prison. Le député américain Lantos, membre du comité des affaires externes, a proposé de changer l'attribution de 400 millions de dollars de l'aide militaire à une aide économique<sup>298</sup>. Dans ce cas, les aides américaines sont toujours présentes comme moyen de pression. Un autre exemple donne à voir de manière concrète le lien entre la question des droits de l'homme et les pressions économiques : c'est celui de financement du Mouvement du 6 avril. Le mouvement de protestation a commencé son activité le 6 avril 2008, lorsque les ouvriers des usines de textiles de Mahalla ont entamé une grève contre le régime. Les Etats-Unis, ont voulu soutenir les droits des ouvriers d'une manière indirecte et ont accordé des fonds au *National Endowment For Democracy* et au USAID pour les destiner au soutien des organisations ouvrières<sup>299</sup>. Le financement externe reçu par le mouvement du 6 avril, a été largement critiqué après les mouvements de protestation de 30 juin 2013, et aussi par les activistes et les hommes d'Etat hostiles à la révolution du 25 janvier 2011.

---

<sup>298</sup> Ahmed ABOU AL GHEIT, *Op.cit*, pp 148,158.

<sup>299</sup> Ibid

Cette question des droits de l'homme est finalement réapparue après la destitution du président Morsi en 2013. Lors de l'escalade des actes terroristes et les vagues de violence, le gouvernement égyptien a pris des mesures sécuritaires sans précédent, afin de combattre le terrorisme interne que ce soit au Sinaï ou dans les autres gouvernorats. L'administration Obama a averti à plusieurs reprises durant cette période, que l'Egypte ne devait pas enchaîner les libertés d'expression et de protestation sous prétexte de combattre le terrorisme. La situation n'était point facile à évaluer, tant que les actes de violence étaient menés contre des forces policières et des forces armées. L'administration américaine critiqua la manière dont le gouvernement faisait face à l'instabilité interne en l'accusant d'utiliser la force de manière abusive, en donnant l'exemple de la grève de Raba'a qui fut interrompue par les forces armées et policières en août 2013<sup>300</sup>.

#### vi- Des tensions relatives à d'autres Etats

La politique étrangère égyptienne se trouve confrontée à des tensions passagères avec la partie américaine, du seul fait de relations routinières avec d'autres parties. En 1983, les Etats-Unis ont exprimé leur mécontentement à l'égard de la tentative de la CEE de fournir des produits laitiers à l'Egypte avec des prix subventionnés. Cette tentative concurrençait les exportations américaines de ces produits vers l'Egypte, dans la mesure où les produits européens étaient moins chers. L'Egypte a exprimé son refus de toute pression externe en affirmant qu'elle essayait de diversifier ses marchés externes selon le principe des avantages comparatifs. Mais le lien fort entre les aides américaines et les relations commerciales à cette époque, a neutralisé ce refus<sup>301</sup>.

Aussi, comme il a été présenté, les questions relatives aux pays arabes, notamment ceux qui sont impliqués dans le conflit arabo-israélien, entraînent fréquemment des tensions entre les deux pays. La critique par le régime égyptien des opérations militaires israéliennes au Liban en 1982 et les massacres du Sabra et Chatila, ne représentait pas un grand problème pour les Etats-Unis. Mais quand de véritables mesures ont été prises, le gouvernement américain a pointé le risque qu'entraînaient ces mesures sur l'évolution des relations égypto-israéliennes. Le président Moubarak a en effet mis en place certaines mesures pour marquer son mécontentement tout en préservant la paix : le rappel de l'ambassadeur d'Egypte en Israël de 1982 à 1986, le refus d'aller à Jérusalem, et le refus d'accueillir Yitzhak Rabin au Caire. Ces mesures étaient contestées par

---

<sup>300</sup> Jerney M. SHARP, *Op.cit*, pp 11-12.

<sup>301</sup> Dina Galal IBRAHIM, *Op.cit*, p 159.



les Etats-Unis, malgré la convergence des hôtes des deux pays au conseil de sécurité à l'ONU au sujet de la crise au Liban<sup>302</sup>.

Un autre exemple de ces tensions est l'affaire connue sous le nom de "*Iran-Contra Affair*" en 1986. Malgré les dénégations répétées au Congrès et devant le public, les enquêtes ont prouvé que des fonctionnaires de l'administration Reagan ont voulu soutenir les milices des Contras au Nicaragua en vendant des armes à un gouvernement iranien hostile, pourtant soumis à des sanctions économiques. Ces événements ont fait naître des questions sur la pertinence des opérations secrètes, l'efficacité de la surveillance du Congrès, et même le pouvoir de grâce présidentielle exercé ultérieurement par G.W. Bush au profit des coupables. Malgré la forte opposition de l'administration Reagan, le Congrès, contrôlé par une majorité démocrate, a promulgué une loi, connue sous le nom de "l'amendement Boland", qui interdisait au Département de la Défense, à la CIA ou à tout autre organisme gouvernemental de fournir une aide militaire aux Contras de décembre 1983 à septembre 1985. L'administration Reagan a contourné ces limites en utilisant le Conseil de sécurité nationale (CNS), qui n'était pas explicitement couvert par la loi, pour superviser l'aide militaire secrète aux Contras. Sous la direction de Robert McFarlane (1983-85) et de John Poindexter (1985-86), le CNS a recueilli des fonds privés et étrangers pour les Contras, et organisé secrètement une vente d'armes à l'Iran en dépit d'un embargo sur les armes<sup>303</sup>. A la suite de cette affaire, Moubarak a annulé sa visite à Washington pour exprimer son mécontentement vis-à-vis de l'implication américaine dans cette affaire. Pour Moubarak, les Etats-Unis sont un allié de poids pour contenir les ambitions expansionnistes de l'Iran islamique, ce qui maintient le rôle pivot de l'Egypte dans la région et préserve en même temps les intérêts des Etats-Unis au Moyen-Orient. Livrer des armes à l'Iran, fait naître des soupçons du côté égyptien sur le rôle et les objectifs américains dans la région<sup>304</sup>.

Le dernier exemple concerne le Soudan, quand l'administration Bush a largement critiqué le gouvernement égyptien pour n'avoir pas entrepris d'efforts sérieux pour résoudre le conflit au Soudan. L'Egypte a rejeté les accusations américaines et a souligné l'absence du soutien américain aux efforts de pacification du conflit. Mais cette tension a été atténuée par l'accession

---

<sup>302</sup> Henri-Alexandre BOHAS, *Op.cit*, p 36.

<sup>303</sup> Rachel HUNTER, " Understanding the Iran-Contra Affairs", *The Iran-Contra Affair Website*, rapport publié en 2012, pp 8-9.

<sup>304</sup> Yasser Mohamed ELWY, *Op.cit*, p 277.

de Barak Obama au pouvoir et l'intensification de la coordination entre Egyptiens et Américains sur la question de Soudan. Le nouveau émissaire américain au Soudan a visité le Caire en 2009, et a informé le ministre des affaires étrangères égyptien que les Etats-Unis envisageaient d'inviter tous les Etats signataires du traité général de la paix au Soudan, à une conférence internationale au Caire en 2009 sous présidence égypto-américaine, pour poursuivre les procédures de consolidation de la paix au Soudan. Le ministre des affaires étrangères égyptien a encouragé l'idée en insistant sur l'importance d'avoir l'approbation du Nord et du Sud du Soudan. Il est à noter que tous ces efforts ont échoué à prévenir la scission de Soudan en deux Etats indépendants en 2011<sup>305</sup>. Il est remarquable que les tensions passagères relatives à des parties tierces, soient les plus facile à résoudre et dans plusieurs cas ne nécessitent pas l'emploi de pressions économiques. L'intérêt principal de la politique étrangère égyptienne, dans une perspective réaliste néoclassique, est de conserver des relations de coopération avec un de ses alliés les plus importants.

---

<sup>305</sup> Ahmed ABOU AL GHEIT, *Op.cit*, p 288.

### 3- Le vote égyptien et américain à l'ONU concernant des questions d'intérêt mutuel

Les études qui ont employé cet indice ont présenté divers arguments étayant sa pertinence<sup>306</sup>. Tout d'abord, le vote représente un comportement régulier et explicite d'un gouvernement à travers sa délégation auprès de l'organisation concernée. Contrairement aux comportements de soumission implicites qu'on ne peut pas analyser, le caractère de la publicité et de la répétition de ce comportement garantissent plus de possibilités pour mieux analyser le positionnement final de la politique étrangère d'un pays. En second lieu, l'ONU représente l'arène la plus explicite où les pays en développement peuvent s'exprimer librement par leur vote. A cause du manque de ressources, beaucoup de pays en voie de développement ne disposent pas des organes médiatiques leur permettant de défendre leur cause. Aussi, les votes de ces pays notamment à l'Assemblée Générale de l'ONU reflètent les rapports d'influence entre ces pays et les grandes puissances dans un système international d'interdépendance asymétrique. Les votes sont l'expression non pas uniquement des positions instantanées, mais aussi des systèmes d'alliances et des affinités normatives. Enfin, le vote à l'ONU offre une opportunité de procéder à des études quantitatives avec la possibilité d'étudier de longues séries temporelles<sup>307</sup>.

L'analyse suivante va montrer qu'il y a une quasi-stabilité dans le vote égyptien sur des questions précises, quelque soient les outils d'influence employés par les Etats-Unis. Cela indique qu'il y a un écart entre le comportement effectif de la politique étrangère et le comportement probable en l'absence de contraintes économiques et politiques. Cet écart reflète implicitement le rôle important que jouent les facteurs de pression économique dans la préservation des relations coopératives malgré les positions de principes sur différents sujets. Nous subdivisons le vote égyptien dans notre période d'étude en deux catégories : le vote sur les questions relatives à Israël d'une part, et le vote sur les autres questions d'autre part.

---

<sup>306</sup> Parmi ces études : Natalie J. LOCKWOOD, "International Vote Buying", *Harvard International Law Journal*, Vol. 54, No. 1, hiver 2013, pp 97-156; N.R. RICHARDSON, C.W. KEGLY, *Op.cit*, pp 129-130; Madeleine HOSLI O., Evelyn VAN KAMPEN, Frits MEIJERINK, Katherine TENNIS, " Voting Cohesion in the United Nations General Assembly: The Case of the European Union", *papier présenté à ECPR Fifth Pan-European Conference*, 24-26 Juin 2010, Porto, 43 p; Rapport officiel intitulé, " Voting Practices in the United Nations 2013", rapport présenté au congrès selon les dispositions des lois publiques 101-246 et 108-447, mars 2014, 155 p.

<sup>307</sup> *Ibid*, pp 174-178.

A partir de la base de données des Nations Unis sur les votes américain et égyptien concernant les questions relatives à Israël (1980 -2013)<sup>308</sup>, nous constatons que le vote égyptien est majoritairement contraire au vote américain sur l'ensemble des questions concernant Israël que ce soit à l'Assemblée Générale ou au Conseil de sécurité dans les années où l'Egypte est membre non permanent. Environ 50% des votes égyptiens totaux ne sont pas en accord avec les votes américains sur des questions concernant Israël. Tandis qu'environ 32,35% des votes égyptiens sont plus ou moins proches de la position américaine (oui ou non de la part de l'Egypte et abstention de la part des Etats-Unis ou l'inverse), et à peu près 17,65% des votes égyptiens seulement sont identiques au vote américain. Les principaux éléments de divergence sont ceux relatifs à la souveraineté du peuple palestinien, les colonies israéliennes dans les territoires occupés et l'armement nucléaire israélien, tandis que les questions de relative convergence comprennent entre autres: le Golan syrien occupé et l'attaque contre la Tunisie<sup>309</sup>. Enfin, les votes sont similaires lorsqu'il s'agit de questions humanitaires et du cessez-le-feu au Liban. D'une manière générale, il existe une incompatibilité de vote entre les deux pays en ce qui concerne les questions relatives à la cause palestinienne, et un rapprochement graduel pour les questions concernant d'autres pays de la région et les questions humanitaires. Aussi d'une manière générale, la position égyptienne se caractérise par la stabilité exprimée par la condamnation d'Israël sur l'ensemble de ces questions, tandis que ce sont les Etats-Unis qui changent de vote selon la question proposée. Les Etats-Unis en essayant d'apparaître comme le protecteur des droits de l'homme et l'éradicateur des conflits, diversifient leur vote sans dépasser quelques lignes rouges prédéfinies par les décideurs américains. Notons qu'après la chute de l'URSS, les Etats-Unis ont commencé à utiliser le veto fréquemment dans les questions concernant Israël, puis ils ont essayé de limiter les vetos afin que l'URSS apparaisse comme l'obstacle qui empêche l'adoption des résolutions.<sup>310</sup>

Pour l'influence des aides américaines sur le vote égyptien à l'ONU, il semble que les questions relatives à Israël n'offrent pas beaucoup de pistes dans ce contexte. Cependant

---

<sup>308</sup> Site officiel du *United Nations Bibliographic Information System* : [unbisnet.un.org](http://unbisnet.un.org). recherche par mot "Israël"

<sup>309</sup> *Opération Jambé de bois* est le nom de code donné au raid de l'armée de l'air israélienne survenu le 1<sup>er</sup> octobre 1985, ordonné par le Premier ministre israélien de l'époque Shimon Peres' contre le quartier-général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à Hammam Chott (Tunisie).

<sup>310</sup> Hassan NAFA'A, "L'ONU : jusqu'où ?", "Al Omam Al Motaheda : Ila ayna ?", *Markaz Al Hadara Lelderat Al Seyaseya*, rubrique : *Ma Nation dans le monde "Omaty fi al a'lam"*, 2007, p 36.

quelques années peuvent offrir des indications quant à l'influence des aides américaines sur la politique étrangère égyptienne. Tout d'abord, l'année 1992 marque un vote égyptien et américain identique en ce qui concerne la déportation par Israël de quatre militants palestiniens. En effet, c'est l'année qui a suivi la guerre de 1991, suivie par une grande annulation des dettes égyptiennes et l'accroissement des dons américains. Il est vrai qu'un accord général existe entre les deux pays sur les questions humanitaires, mais cela veut probablement dire aussi que la tendance générale à accorder des récompenses économiques s'accompagne de rapprochements en matière de politique étrangère. Nous ne pouvons certes pas en déduire que les flux d'aide soient la cause directe d'un tel vote, mais la concomitance de vote reflète cette idée de chevauchement entre les outils politiques et économiques. Il en va de même pour l'année 2013 qui a vu la décision américaine de suspension partielle des aides à l'Egypte après l'intervention de l'armée pour destituer Morsi. Les discours égyptiens à l'Assemblée Générale et les votes sur les questions relatives à Israël en 2013 et 2014, étaient dans leur ensemble en contradiction directe avec les Etats-Unis. Cela étaye notre thèse selon laquelle l'Egypte a des positions stables sur les questions relatives à Israël, quel que soit son degré de dépendance à l'égard des Etats-Unis. C'est comme s'il existait un *modus vivendi* entre l'Egypte et les Etats-Unis admettant que la position égyptienne sera contradictoire en général à celle des Etats-Unis dans les votes concernant Israël. Selon Ahmed Abou El Gheit, ex-ministre égyptien des affaires étrangères, le grand nombre de questions votées en lien avec Israël a fait de l'Egypte l'un des pays les plus souvent en opposition avec les Etats-Unis dans le vote à l'ONU<sup>311</sup>. Quoiqu'il en soit, nous ne pouvons pas déterminer une relation de causalité entre l'influence d'un facteur économique précis et un certain vote à l'ONU sauf en analysant les scrutins directement. Mais ce comportement de vote peut refléter une tendance générale de coopération ou de désaccord exprimée par des moyens tantôt économiques tantôt politiques.

A l'inverse de l'analyse précédente, nous présentons ici la deuxième catégorie de questions ayant fait l'objet de votes, à savoir des questions où les votes des deux pays se croisent. Les tableaux en annexe illustrent les votes égyptien et américain sur les grandes questions de compromis dans notre période d'étude<sup>312</sup>. Sur la base de ces tableaux, les domaines qui représentent un espace général de consensus semblent être ceux liés au droit international, mais

---

<sup>311</sup> Ahmed ABOU AL GHEIT, *Op.cit*, p 145.

<sup>312</sup> Voir les tableaux en annexe.

également au terrorisme. Tandis que les questions qui représentent un espace de consensus temporaire sont celles concernant l'Irak, l'intervention humanitaire et l'ordre économique international. Enfin, les questions qui font moins l'objet d'un consensus sont celles concernant les Etats-Unis uniquement. D'une manière générale, dans cette deuxième catégorie, le vote des Etats-Unis est caractérisé par une stabilité relative par rapport à l'Egypte dans des questions précises. C'est l'Egypte qui change fréquemment ses votes contrairement aux questions relatives à Israël.

En ce qui concerne l'influence des aides américaines sur le vote égyptien, celle-ci apparaît claire dans le cadre des questions suivantes : dans les années 1992 et 1994 suite aux récompenses offertes par les Etats-Unis après la guerre du golfe ainsi qu'à l'obtention d'un prêt du FMI, l'Egypte a pris la tendance de ne pas voter sur les questions relatives au Nicaragua<sup>313</sup>. Plus tard, c'est un désaccord qui prévaut de 2000 jusqu'à 2013 parallèlement à la réduction graduelle des aides économiques et la diminution du degré de dépendance de l'Egypte vis-à-vis des Etats-Unis dans le domaine des importations. Aussi le vote égyptien sur les questions concernant l'Irak a-t-il commencé à s'éloigner avec l'année 1997, après une concomitance totale des votes des deux pays avant 1997. Ce changement s'explique par l'évolution des intérêts égyptiens qui n'étaient pas en faveur de l'ingérence américaine dans la région dans n'importe quelle circonstance, mais les récompenses américaines et les récompenses du FMI ont poussé l'Egypte à adopter souvent un comportement de vote inhabituel à ses convictions traditionnelles. L'abstention perpétuelle de l'Egypte sur certaines questions reflète sa politique visant à tenir le bâton par le milieu : l'Egypte ne veut pas irriter l'opinion publique iraquienne, et en même temps ne veut pas faire face aux Etats-Unis dans une question assez sensible, alors même que ces derniers l'ont appuyée lorsqu'elle tentait de sortir de la sévère crise de la dette dans laquelle elle était plongée pendant cette période<sup>314</sup>.

Enfin, un vote très clair nous permet de comprendre la perception égyptienne des influences économiques ; il s'agit de celui des années 1982 et 1983 sur les questions relatives à

---

<sup>313</sup> Yoshifumi TANAKA, " Reflections on Maritime Delimitation in the Nicaragua/Honduras Case", *ZAOERV*, No.68, 2008, pp 903-937.

<sup>314</sup> Phyllis BENNIS., " UNDERSTANDING THE U.S.-IRAQ CRISIS: A Primer", *Institute for Policy Studies*, Janvier 2003, pp 7-9; Walid EL KHALDY, "La crise du Golfe : les racines et les répercussions", "Azmet el Khalig : Al gezour w al nataeg", *Revue des Etudes Palestiniennes*, Vol.5, No.2, hiver 1991, pp 20-21.

l'ordre économique international. L'Egypte, tout en se sachant vulnérable aux mesures de récompenses et de sanctions économiques, a refusé toute mention dans les résolutions adoptées des "sanctions économiques" visant à nuire aux pays en voie de développement. Quant aux Etats-Unis, ils ont soutenu de telles résolutions étant donné que l'arme économique est considérée comme un moyen moins coûteux de peser sur le comportement d'un Etat précis<sup>315</sup>. En revanche, dans les années 2003 et 2009, le vote égyptien était en accord avec celui de Washington en ce qui concerne les aides économiques aux pays en développement comme le Congo, et l'instauration d'un nouvel ordre économique fondé sur la coopération. Ces votes égyptiens ne reflètent que la vulnérabilité de l'Egypte à l'égard des influences économiques que ce soit positivement ou négativement.

Nous pouvons en conclure que cet indice ne permet pas de tracer des relations de causalité entre le changement de comportement du vote égyptien à l'ONU et les influences des facteurs économiques. Il y a des études qui démontrent que 95% des pays récipiendaires des aides américaines votent contre les Etats-Unis à l'ONU<sup>316</sup>. Ceci alors même que ces pays sont conscients qu'un vote en accord avec celui des Etats-Unis à l'ONU leur donne une plus grande chance de se voir octroyer des prêts par le FMI<sup>317</sup>. Cet indice permet donc simplement d'appréhender la diversité des outils économiques et politiques employés par les deux pays pour exprimer la tendance générale de leurs relations à un moment donné. Le plus important est qu'il montre l'écart qui existe parfois entre le comportement désiré et l'attitude finale de l'Etat. Il reste que le vote à l'ONU est un moyen d'expression de la volonté étatique dans une forme très simple, mais ce vote s'il est contradictoire avec un autre pays, ne signifie pas nécessairement que leurs relations bilatérales en général sont affectées, ni que le vote devrait se traduire nécessairement en des politiques contraignantes sur le plan intérieur. Ainsi cet indice permet de comprendre un outil de légitimation que les régimes des pays en voie de développement emploient fréquemment : cacher le comportement effectif de soumission à des pressions ponctuelles par une posture d'opposition proclamée dans les enceintes internationales.

---

<sup>315</sup> K. W. RYAN, " Towards a New International Economic Order", *The University of Queensland Law Journal*, Vol. 9, No. 2, pp 135-150.

<sup>316</sup> Maya KANDEL, "Obama et la politique étrangère américaine", *ESPRIT*, mars-avril 2011, p 28.

<sup>317</sup> Jane HARRIGAN, Chengang WANG, Hamed EL SAID, *Op.cit.*, p 252.

#### 4- L'influence des aides comprises à travers une sélection de discours des décideurs Egyptiens et Américains

La méthode d'analyse de discours<sup>318</sup> est souvent reconnue par la ventilation détaillée des mots et des émotions exprimés lors d'un discours précis. Nous avons sélectionné une variété d'évènements qui couvrent des périodes différentes et des circonstances changeantes, pour tester les variations des attitudes de la politique étrangère égyptienne à l'égard des questions d'intérêt mutuel avec les Etats-Unis. L'objectif de cet indice c'est de montrer l'écart qui existe entre l'expression verbale d'un positionnement politique et le comportement effectif dans des situations où les aides américaines ont joué un rôle. Cela indique que le degré d'interdépendance déjà traité induit des modifications sur la politique étrangère égyptienne, et la stabilise dans certaines questions de longue pérennité, sans entraîner effectivement à une adhésion égyptienne inconditionnelle à la vision américaine. La pertinence de cet indice aussi réside dans l'intérêt qu'accorde le côté américain à l'idée de conditionnalité dans ses discours. Ainsi, nous nous intéressons uniquement au contenu qualitatif du discours sans recourir à une analyse systématique du discours, telle que la pratique la "*discourse analysis*" en sciences sociales.

(i) La guerre du libération de Koweït 1991 : Cet événement est très significatif, comme nous avons vu dans le premier indice, en termes de l'influence des facteurs économiques sur la décision de la politique étrangère égyptienne. Le refus égyptien de l'intervention américaine en Irak était explicite dans le discours suivant, malgré cela l'Egypte a contribué à l'alliance internationale, dirigée par les Etats-Unis, qui a expulsé l'Irak du Koweït. A partir de ce discours, nous constatons que le président Mubarak n'avait pas l'air favorable à des ingérences externes. En partant d'une conviction de primauté de l'intérêt national, Mubarak voyait dans l'intervention américaine une préface à une série future d'ingérence dans les affaires de la région.

- Une question adressée à Mubarak en langue anglaise lors d'une conférence de presse le 4 août 1990, après deux jours de l'attaque iraquienne contre le Koweït : Qu'est ce qui empêche les leaders arabes de demander l'intervention américaine ?, Mubarak répondait : "Nous ne

<sup>318</sup> BOURQUE Gilles, "Analyser le discours politique duplessiste : méthode et illustration", *Cahiers de Recherche Sociologique*, Vol.2, No.1, pp 99-136.

- SEIGNOUR Amélie, "Méthode d'analyse des discours : L'exemple de l'allocution d'un dirigeant d'entreprise publique", *Revue française de gestion*, 2011/2 n° 211, pp 29-45.

- LE BART Christian, « L'analyse du discours politique : de la théorie des champs à la sociologie de la grandeur », *Mots. Les langages du politique*, 2003, mis en ligne le 29 avril 2008, lien : <http://mots.revues.org/632>



demandons aucune intervention externe. Je crois que les leaders arabes sont capables de résoudre le problème sans aucune intervention externe."

- Dans une autre conférence de presse avant l'intervention américaine : " En effet, je vois l'image obscure. Des analyses voient peut-être qu'elle n'est pas si obscure mais moi, en tant qu'un homme expérimenté dans ce domaine, je vois l'image terrifiante. Si nous n'arrivons pas à empêcher la guerre et travailler rapidement, nous n'aurons pas de place dans ce monde et nous serons des cadavres sans vie. C'est pour cela que je demande et je renouvelle ma demande au président Saddam et à la Ligue Arabe de nouer un sommet arabe dans un délai qui ne dépasse pas 24 heures pour aboutir à une solution et discuter le problème. Ce n'est pas un sommet pour échanger les accusations et les insultes et déchirer nos vêtements<sup>319</sup>"

Malgré ce refus déclaré, la position effective de l'Égypte était de coopérer avec les États-Unis dans l'intervention militaire. Ce sont les gains économiques tirés d'une telle participation qui ont poussé l'Égypte à se rallier à la position américaine. Sous pression d'une situation économique critique interne et d'un consentement international sur l'intervention militaire, l'Égypte s'est trouvée obligée de modifier sa position pour qu'elle soit conforme aux préférences américaines. Selon un discours du président George Bush, adressé à la nation le 16 janvier 1991, il a déclaré explicitement le rôle favorable des pays arabes soutenant la guerre, y compris l'Égypte<sup>320</sup>. Il a mis l'accent sur le caractère légal de l'intervention effectuée dans le cadre onusien, ce qui va de pair avec les présuppositions des néolibéraux que les actions sont de plus en plus légitimes dans le cadre institutionnel. Dans ce cas, les résolutions de l'ONU ont joué un rôle de pression sur le décideur égyptien pour se conformer à la volonté américaine. Nous avons vu aussi dans le premier indice que les récompenses économiques et le conflit personnel avec Saddam ont incité Moubarak à changer d'avis. George Bush, quand il a cité la priorité à la solution arabe, voulait rendre hommage aux efforts égyptiens qui ont appelé à un sommet arabe urgent à Charm El Cheikh. Pour l'administration américaine, de telles actions étaient favorables

---

<sup>319</sup> Une vidéo intitulée : "Hosni Moubarak voit la situation terrifiante dans la guerre du golfe avant l'intervention des américains", "Hosni Moubarak yara al mawkef more'b fi harb al khalig kabl dekhoul al amerikan", lien sur internet : [www.youtube.com/watch?v=XqTMI826tqM](http://www.youtube.com/watch?v=XqTMI826tqM).

<sup>320</sup> Riham Sayed OMAR, *TRANSITION VERS LA DEMOCRATIE: LE CAS DE L'ÉGYPTE EN 2005 : ECHEC OU RÉUSSITE?*, papier de recherche sous la direction de prof. Olivier LAWRENCE et prof. Samy AOUN., mars 2007, l'université de Montréal, 96 p.

et bien accueillies malgré les discours hostile à l'idée de l'intervention américaine. En général, cet évènement marque un rapprochement entre les deux pays en termes de politique étrangère.

(ii) Les attaques terroristes du 11 septembre 2001 : Cet évènement a marqué aussi un rapprochement en matière de la politique étrangère des deux pays, qui s'est manifesté dans les discours des deux présidents. Cela soutient aussi l'argument déjà présenté dans l'indice précédent que l'Egypte se voit en rapprochement avec les Etats-Unis dans les questions humanitaires et les dangers terroristes. Le 12 septembre 2001, un jour après les attentats de New York et Washington, le président égyptien, Hosni Moubarak, est apparu sur la télévision d'Etat avec son cabinet pour condamner les attaques contre les Etats-Unis et toutes les formes de terrorisme. Moubarak a également transmis ses condoléances au président George W. Bush et au peuple américain. Quelques jours plus tard, le 17 septembre, des hauts responsables du gouvernement, y compris le Premier ministre Atef Obeid et un certain nombre d'autres ministres, ainsi que le fils du président, Gamal Moubarak, se sont rendus personnellement à l'ambassade américaine au Caire pour adresser leurs condoléances à l'ambassadeur des États-Unis et pour signer le livre officiel de condoléances<sup>321</sup>. Malgré cela, la réaction du président égyptien n'était pas dépourvue de critiques à l'égard de l'administration américaine, laquelle n'a pas bougé suite à des avertissements des services secrets égyptiens douze jours avant les attaques. Mais en tout cas, il a exprimé son soutien au peuple américain et sa surprise de l'ampleur de ces attentats<sup>322</sup>.

Quant au côté américain, le président Bush Jr a combiné les remerciements aux pays sympathisants avec la douleur américaine et la critique des Etats où s'implantent les organisations terroristes, notamment dans son discours délivré le 20 septembre 2001 devant le Congrès et destiné au peuple américain. Voici quelques extraits de son discours :

" Le 11 septembre, les ennemis de la liberté ont commis un acte de guerre contre notre pays. Les Américains ont connu des guerres - mais depuis 136 ans, ils ont été des guerres sur le sol étranger, sauf un dimanche en 1941.... Les Américains se demandent: qui a attaqué notre pays? Les éléments de preuve que nous avons recueillis portent tous sur une collection d'organisations terroristes peu apparentées connues sous le nom d'Al-Qaïda. Ce sont les mêmes assassins

<sup>321</sup> SHEHATA Samer, "Egypt After 9/11: Perceptions of the United States", *SSRC*, sous la rubrique : *Contemporary Conflicts*, 26 mars 2004.

<sup>322</sup> Discours divers intitulé : "New Revelations on 9-11, Did George W Bush know ?", *Center of Research on Globalisation*, site officiel : [www.globalresearch.ca/articles](http://www.globalresearch.ca/articles)

accusés d'avoir bombardé les ambassades américaines en Tanzanie et au Kenya et d'avoir bombardé *l'USS Cole*. Ce groupe et son chef - une personne nommée Oussama ben Laden - sont liés à de nombreuses autres organisations dans différents pays, y compris le Jihad islamique égyptien et le Mouvement islamique d'Ouzbékistan. Il ya des milliers de terroristes dans plus de 60 pays. Ils sont recrutés dans leurs propres pays et amenés dans des camps d'entraînement en Afghanistan, où ils sont formés à la tactique de la terreur. Ils sont renvoyés chez eux ou envoyés dans d'autres pays du monde pour tracer le mal et la destruction... Les États-Unis sont reconnaissants à de nombreuses nations et à de nombreuses organisations internationales qui ont déjà répondu avec sympathie et soutien. Les nations de l'Amérique latine, l'Asie, l'Afrique, l'Europe, le monde islamique. Peut-être la Charte de l'OTAN reflète-t-elle le mieux l'attitude du monde: une attaque contre l'un est une attaque contre tous<sup>323</sup>".

Le discours de George Bush était plein d'émotion et d'expressions de diabolisation de l'ennemi<sup>324</sup>. Il était à la recherche d'une résolution du Conseil de Sécurité qui lui a permis d'attaquer l'Afghanistan en octobre 2001. Il insistait toujours sur les mesures collectives institutionnalisées pouvant légitimer les actions étatiques. La position américaine et égyptienne étaient convergentes malgré les reproches mutuels. L'Egypte après cela a soutenu les opérations militaires américaines en Afghanistan sans envoyer des troupes. La réduction des aides économiques versées à l'Egypte pendant l'administration de Bush, a permis à la politique étrangère égyptienne de trouver des répertoires de justification à la conditionnalité du soutien égyptien aux opérations américaines. Le rapprochement entre les positions des deux pays n'a pas annulé le calcul des coûts-bénéfices qui dirige la politique étrangère égyptienne dans son ensemble. L'Egypte malgré son soutien à la position américaine, a observé qu'envoyer des troupes en Afghanistan était une opération coûteuse, sans grands bénéfices pouvant compenser les sacrifices consentis. Une participation symbolique à la guerre, au nom de la défense des valeurs de liberté, ne représentait pas un argument convaincant pour une politique étrangère réaliste néoclassique.

---

<sup>323</sup> Discours transcrit intitulé : "*Address to Joint Session of Congress Following 9/11 Attacks*", sur le site d'American Rhetoric : [americanrhetoric.com/speeches](http://americanrhetoric.com/speeches).

<sup>324</sup> Pour plus d'information sur l'analyse des expressions de violence dans les discours de Bush, consultez : Thomas LINDEMANN, "A rundown on (non) recognition in Hollywood action movies and War narratives. Understanding the framing of emotions in Al Qaeda's and Bush's discourse", papier disponible avant la publication.

(iii) La guerre d'Irak en 2003 : Contrairement à l'événement précédent, l'expression du refus égyptien de l'intervention militaire américaine s'est traduite par des mesures dans la réalité. L'Égypte a refusé d'envoyer des troupes en Irak et en même temps n'a pas pu cacher sa condamnation de Saddam Hussein comme une cause principale à l'escalade du conflit. Cela va de pair avec le vote d'abstention que l'Égypte a fréquemment utilisé dans les questions concernant l'Irak. Moubarak dans un discours télévisé, quelques heures avant l'attaque américaine sur l'Irak, a décrit la complexité de la question. Tout d'abord, il voyait que "l'agression" iraquienne contre le Koweït avait constitué l'étincelle qui avait conduit les pays arabes à accepter l'intervention militaire externe. En second lieu et parallèlement à la première cause, le gouvernement iraquien n'a pas déployé des efforts sérieux afin de traiter ce sentiment de méfiance. Et finalement, l'échec de tous les efforts diplomatiques visant à aboutir à une solution pacifique était également imputé au dictateur irakien. Il est important de noter que Moubarak dans ce discours n'a pas employé le mot "agression" ou "invasion" pour désigner les opérations militaires américaines potentielles en Irak<sup>325</sup>. Pourtant, il a utilisé le mot neutre "guerre" contrairement aux termes employés pour désigner l'attaque de Saddam contre le Koweït. Il tenait toujours le bâton au milieu pour éviter le mécontentement américain. Ce comportement modéré du président égyptien ne correspondait pas avec le discours grave qu'il a prononcé devant l'armée égyptienne le 30 mars 2003, quelques jours après le déclenchement de la guerre.

" J'ai dit à cette époque, si la guerre se déclencherait, cela aurait des conséquences perverses sur les pays de la région et le monde tout entier. Je crois que je l'avais dit plusieurs fois dans des entretiens, des discours et dans les médias... J'ai dit que je crains que la guerre entraîne des opérations terroristes qui amènent la région à l'insécurité, la solution de la guerre est exclue. Mais la décision de la guerre a été prise.. La guerre a commencé et je crains ses conséquences .. Ils croyaient que la guerre serait rapide et de court terme ... Cette guerre quand elle s'achèverait un jour, elle aurait des répercussions terrifiantes et énormes : le terrorisme croîtrait, les

---

<sup>325</sup> Benantar ABDENNOUR, "Egypt and the war on Iraq: implications for domestic politics.", *Journal of Third World Studies*, disponible sur : *The Free Library*, 22 mars 2007; Daniel. LIBERFELD, "Theories of conflict and the Iraq War", *International Journal of Peace Studies*, Vol.10, No. 2, hiver 2005, 22 p.

organisations terroristes se réuniraient, et au lieu d'avoir un seul Ben Laden, on aurait cent Ben Laden<sup>326</sup>”.

Cette différence entre le discours déclaré et la situation effective est expliquée par les forts liens de la coopération égypto-américaines dont les facteurs économiques constituent un élément central<sup>327</sup>. On a plutôt affaire à deux discours, l'un à destination externe, notamment pour l'audience américaine, qui est modéré et place la responsabilité sur Saddam, et l'autre à usage interne, en particulier adressé à un pilier fondamental du régime, l'armée, qui est nettement plus critique à l'égard de l'option retenue par Washington. La coopération asymétrique dans ce cas a euphémisé le refus frontal en une sympathie neutre. En termes de discours, nous notons un rapprochement clair entre ce que Moubarak a déclaré et le discours de George Bush, prononcé au *Cross Hall* de la Maison Blanche le 18 mars 2003, deux jours avant le déclenchement de la guerre<sup>328</sup>. Dans ce discours, il y avait de grandes ressemblances entre les causes de la guerre citées par Moubarak et celles citées par Bush. Les Etats-Unis malgré leur échec devant le Conseil de sécurité à l'ONU, ont constitué une large alliance internationale pour légitimer leur guerre par l'action quasi-multilatérale. Cela remet en cause les thèses de la stabilité hégémonique, dès lorsque la grande superpuissance cherche à regrouper des alliés, même en dehors du cadre institutionnel onusien. De manière générale, le refus égyptien de participer par l'envoi des troupes, et le refus de la guerre exprimé dans les discours, n'a pas été traduit par un soutien efficace à l'Irak mais bien au contraire, à une critique explicite aux politiques de Saddam Hussein qui ont aboutit à l'escalade de la situation. L'interdépendance asymétrique rend le comportement de la politique étrangère "neutre" comme la pire alternative, tant il n'est pas coopératif dans les meilleures circonstances.

(iv) Les répercussions de la révolution de 25 janvier 2011 : Suite aux manifestations populaires en escalade, et après la chute du régime de Ben Ali en Tunisie, Moubarak se trouve obligé de démissionner. Il a prononcé un discours le 10 février 2011, un jour avant son abdication, dans lequel il a promis de faire des amendements constitutionnels et des réformes politiques sérieuses. Son discours a trouvé des avis favorables au sein de secteurs précis dans la société, alors que les

<sup>326</sup> vidéo intitulée : "Hosni Moubarak et la guerre d'Irak 2003", "Hosni Moubarak w harb al E'rak", lien : [www.youtube.com/watch?v=o2RxBR5S8VY](http://www.youtube.com/watch?v=o2RxBR5S8VY).

<sup>327</sup> Benantar ABDENNOUR, *Op.cit.*

<sup>328</sup> "A transcript of George Bush's war ultimatum speech from the Cross Hall in the White House", *The Guardian*, 18 mars 2003.

protestataires se préparaient à des manifestations énormes devant le palais présidentiel le lendemain du discours<sup>329</sup>. Ce qui nous intéresse ce sont les réactions américaines qui expriment la nature des relations entre les administrations américaines consécutives et le régime de Moubarak tout au long de ces années. Le président américain Obama dans une déclaration présidentielle avant la destitution de Moubarak a insisté sur l'idée de préservation des droits d'homme et son intérêt de ne pas avoir des victimes.

"Ma première préoccupation est de prévenir les blessures ou les pertes en vies humaines.. Ce qui est nécessaire en ce moment, ce sont des mesures concrètes qui font progresser les droits du peuple égyptien ... En définitive, l'avenir de l'Égypte sera déterminé par le peuple égyptien et avec le peuple égyptien."

Dans un tel discours, Obama n'a pas cité la nécessité de destitution de Moubarak. La politique étrangère américaine était en faveur des réformes pour préserver un régime allié comme nous verrons dans les discours suivants. Le porte-parole de la Maison Blanche, Robert Gibbs, a exprimé sa colère face au rythme du changement en Égypte, affirmant que la transition devrait se produire rapidement, ce qui, selon lui, déterminerait l'aide américaine au pays. Malgré les déclarations modérées, la Maison Blanche tient à insister à plusieurs reprises sur l'effectivité des sanctions économiques comme moyen de pression visant à changer le comportement égyptien. L'alliance égypto-américaine et les conditions d'une telle alliance sont mieux exprimées dans les discours de Joe Biden, le vice-président américain, et Hilary Clinton, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères. Joe Biden s'est référé à l'Égypte en tant qu'allié régional important par les mots suivants : "Hosni Moubarak était un de nos alliés dans un certain nombre de choses. Il était très responsable, en ce qui concerne l'intérêt géopolitique dans la région, quant aux efforts de paix au Moyen-Orient, notamment avec Israël<sup>330</sup>".

---

<sup>329</sup> Klaus ENRIQUE. "EGYPTE : LA REVOLUTION DU 25 JANVIER " EN CONTRECHAMP : Chroniques des comités populaires d'al-Manyal au Caire"., *Revue marocaine des sciences politiques et sociales*, CRESS (Rabat), 2012, IV (Hors-série), pp.119-145.

<sup>330</sup> Un entretien exclusif avec Jim Lehrer, le vice-président Joe Biden a discuté de l'attitude des États-Unis à propos l'intensification des manifestations anti-gouvernementales en Égypte et ailleurs au Moyen-Orient intitulé : "Exclusive | Biden: Mubarak Is Not a Dictator, But People Have a Right to Protest", *PBS Newshour*, 27 janvier 2011.

Le discours d'Hilary Clinton était bien clair sur la conditionnalité politique des relations égypto-américaines, qui est fondée sur la préservation des relations coopératives avec Israël. Ci-dessous ce qu'elle a déclaré à ce propos :

"Le gouvernement égyptien a une occasion importante d'être sensible aux aspirations du peuple égyptien et de poursuivre des réformes politiques, économiques et sociales qui peuvent améliorer leur vie et aider l'Égypte à prospérer... Moubarak a été un allié des Etats-Unis dans le passé parce qu'il a maintenu le traité de paix avec Israël et a contribué dans le maintien de la stabilité... les Etats-Unis soutiennent une transition ordonnée<sup>331</sup>".

A partir de ces discours, les Etats-Unis quant à eux, voient l'Egypte comme un allié important au plan régional. Le maintien de la stabilité régionale et la sécurité d'Israël, étaient les causes principales du soutien américain au régime Moubarak. La politique étrangère égyptienne est façonnée par les intérêts américains politico-économiques dans cet espace d'intérêts vitaux.

(v) Après la victoire électorale des frères musulmans dans les présidentielles de 2012 : La politique étrangère égyptienne est bien sûr conditionnée par la réaction de ses partenaires. L'aspect important du discours américain à l'occasion de cet événement, c'est la confirmation américaine de la continuité des relations coopératives avec l'Egypte, quelque soit le régime en place. L'Attaché de Presse de la Maison Blanche Jay Carney a commenté la victoire de Mohamed Morsi dans les présidentielles de 2012 de la façon suivante :

"Nous aspirons à travailler avec le président élu Morsi et le gouvernement qu'il forme, sur la base du respect mutuel, pour faire progresser les nombreux intérêts communs entre l'Egypte et les États-Unis... Nous croyons qu'il est important pour le président élu Morsi de prendre des mesures à ce moment historique pour faire progresser l'unité nationale, en communiquant avec toutes les parties et les circonscriptions dans les consultations sur la formation d'un nouveau gouvernement... Les États-Unis ont l'intention de travailler avec toutes les parties en Égypte pour soutenir notre partenariat de long terme en consolidant sa démocratie. Nous félicitons la Commission électorale présidentielle et le Conseil suprême des forces armées (SCAF) pour leur rôle dans l'organisation des élections libres et équitables, et nous nous réjouissons à la fin d'une

<sup>331</sup>" Western reaction to Tuesday's demonstrations in Egypt had Tunisia heavily in the background", *Al Ahrām Weekly Online*, Issue No. 1033, 27 janvier- 2 février 2011.

transition vers un gouvernement démocratiquement élu... Nous estimons qu'il est essentiel que le gouvernement égyptien continue à remplir son rôle en tant que pilier de la paix, de la sécurité et de la stabilité régionales<sup>332</sup>.

Ce discours reflète aussi le rôle des acteurs domestiques importants dans la formation des décisions de la politique étrangère égyptienne. Le pilier de conditionnalité est toujours présent dans les termes de la paix et la stabilité régionales. Le terme "intérêts mutuels" renvoie à des gains politico-économiques égyptiens contre des gains régionaux américains.

(vi) A l'issue de la destitution de Morsi après les manifestations populaires en 30 juin 2013 et l'intervention des militaires en 3 juillet 2013 : Ces événements représentent un autre exemple très clair de l'usage des sanctions économiques pour exercer des pressions sur le comportement égyptien. Selon la loi des crédits consolidés PL 112-74<sup>333</sup>, "toute l'aide étrangère des États-Unis au gouvernement égyptien doit être résiliée si les actions des militaires prennent effectivement la forme d'un coup d'Etat." Malgré le débat sur la nature des événements de 3 juillet 2013, s'il s'agit d'un coup d'Etat ou d'une révolution populaire soutenue par l'armée, l'administration américaine a annoncé la suspension partielle de la livraison de quelques armes dans le cadre des aides militaires annuelles versées à l'Égypte. Malgré cela, Obama n'a pas déclaré fermement son refus de l'action de l'état-major militaire, il voyait que l'armée constituait un acteur interne fort sur lequel les États-Unis pouvaient compter et fonder des relations stables. Son discours montrait bien la nature des relations entre les deux pays; en voici quelques extraits:

"Les États-Unis continuent de croire fermement que la meilleure base pour une stabilité durable en Égypte est un ordre politique démocratique avec la participation de toutes les parties concernées et tous les partis politiques... Les États-Unis s'attendent à ce que les militaires "assurent les droits" des citoyens égyptiens pendant cette période incertaine... J'appelle maintenant l'armée égyptienne à agir rapidement et de manière responsable pour renvoyer la pleine autorité à un gouvernement civil démocratiquement élu dès que possible par un processus inclusif et transparent... Étant donné les développements actuels, j'ai également demandé aux

<sup>332</sup> Byron TAU, "white House congratulates Egypt's Morsi", *Politico44 Blog*, 24 juin 2012.

<sup>333</sup> A se référer aux pages 77-78 de cette étude.



ministères et aux organismes compétents d'examiner les répercussions, en vertu du droit américain , de notre assistance au gouvernement égyptien<sup>334</sup>".

Obama a refusé de choisir un côté à soutenir, alors que lui et son administration ont adopté une position semblable neutre avant la réaction de l'armée de suspendre la constitution et de destituer Morsi. Mais il a également soulevé la question de l'aide militaire à l'Egypte, qui a été notée également par les membres du Congrès dans leur réaction aux événements. John McCain, le sénateur républicain d'Arizona, a explicitement désigné les aides américaines comme une source de pression sur l'Egypte. Il a adressé un avertissement clair à l'Egypte et à l'administration Obama:

"L'Egypte doit montrer qu'elle constitue un bon investissement de nos ressources limitées - que le retour sur cet investissement sera une Egypte plus libre, plus démocratique, plus tolérante. Sinon, le Congrès va dépenser cet argent ailleurs. C'est juste un fait<sup>335</sup>".

Les aides américaines sont bien conditionnées par les intérêts régionaux américains et sont un moyen de pression sur le gouvernement égyptien. En réaction, le président intérimaire Adly Mansour, l'ancien président de la cour constitutionnelle suprême, a exprimé la position de la politique étrangère égyptienne à cet égard. Il a promis de mettre en œuvre une feuille de route qui garantisse une transition démocratique du pouvoir à un président élu. Cette crise bilatérale fut achevée avec l'élection du président Abd El Fatah Al Sissi en 2014 permettant d'entamer une nouvelle phase des relations coopératives entre les deux pays. L'élection d'envergure populaire a permis d'annuler la suspension partielle des aides.

**Pour conclure**, le vote égyptien au Nations Unies, n'est pas nécessairement en adéquation avec le comportement effectif des dirigeants de la politique étrangère égyptienne. Loin d'être sans importance, il exprime plutôt la situation désirée ou convoitée par la politique étrangère égyptienne en l'absence d'influences externes. De plus, les discours égyptiens de condamnation sont les moyens d'expression d'un mécontentement les moins coûteux, tant qu'ils n'induisent pas en tant que tels un accroissement des pressions externes de la part des Etats-Unis.

---

<sup>334</sup> "Statement by President Barack Obama on Egypt", *The White House*, Bureau du secrétariat de presse, 3 juillet 2013, lien du site officiel : [www.whitehouse.gov/the-press-office](http://www.whitehouse.gov/the-press-office), consulté le 8/8/2016.

<sup>335</sup> Tom COHEN, "Obama urges quick return to civilian leadership in Egypt", *CNN*, 4 juillet 2013.

Leur importance est semblable à celle du vote onusien, ils mesurent l'écart entre le comportement effectif et le comportement désiré en politique étrangère.

Quant aux Etats-Unis, ils ont vocation à utiliser l'arme des aides dans les questions de haute importance et de longue pérennité beaucoup plus que dans les tensions diplomatiques momentanées. La réaction de la politique étrangère égyptienne est conditionnée par un certain espace de manœuvre, qui est défini selon des exigences économiques et politiques. L'interdépendance économique asymétrique est l'exigence la plus importante qui définit cet espace de manœuvre. La question suscite la convergence et qui constitue un point de coopération entre les deux pays, c'est la lutte contre le terrorisme. La politique étrangère égyptienne trouve dans cette question une base solide du maintien et de promotion de la coopération, tant que les dangers terroristes persistent et montent en puissance jusqu'à nos jours. Israël représente, pour sa part, un côté substantiel de la conditionnalité politique des relations économiques privilégiées entre l'Egypte et les Etats-Unis. Dans les questions relatives à Israël, les aides américaines constituent à la fois une marque de coopération et un moyen de pression. Tant que la paix avec Israël est conservée, l'aide militaire américaine est garantie malgré la tendance à la réduction des aides économiques.

Les indices politiques ont ainsi appuyé les résultats de l'analyse quantitative, montrant que le domaine des aides américaines engendre des influences importantes sur la conduite de la politique étrangère égyptienne. Il y a une conviction américaine et égyptienne déclarée que les aides américaines constituent le pilier le plus important des relations économiques égypto-américaines, notamment dans leur dimension militaire. C'est ce que l'analyse de situation a démontré : l'application de sanctions ou l'attribution de récompenses touchent directement et dans la plupart des cas la question des aides américaines de nature économique. Les crises de l'Irak de ces deux dernières décennies suggèrent une lecture réaliste néoclassique de la politique étrangère égyptienne. Cette dernière s'est éloignée du panarabisme, au profit de la conservation de l'alliance la plus importante, celle avec les Etats-Unis. La conditionnalité politique des aides économiques et militaires permet aux Etats-Unis de s'ingérer plus ou moins dans les affaires politiques de l'Egypte, définies comme internes par l'autorité officielle, et par suite pèsent en permanence sur la politique étrangère. Mais en tout état de cause, les aides ne permettent pas aux Etats-Unis d'acheter un client soumis parce que la politique étrangère égyptienne est

substantiellement attachée aux objectifs d'intérêt national. Pourtant, elles constituent la base de la continuité des relations de coopération malgré les tensions politiques, en créant un certain degré de dépendance à leur égard.

### **C- Le commerce bilatéral et les investissements comme espaces de manifestation de l'interdépendance asymétrique entre l'Égypte et les États-Unis : évaluation économique et politique**

Notre objectif essentiel ici sera d'examiner le degré de dépendance de l'Égypte vis-à-vis les États-Unis dans le domaine du commerce, pour évaluer les chances qu'un tel domaine influence l'élaboration de la politique étrangère. Comme mentionné dans le chapitre préliminaire, les néolibéraux institutionnalistes ont postulé que le système de libre échange est protégé par des normes qui garantissent son fonctionnement. Ces normes peuvent constituer un cadre général qui limite l'action de la politique étrangère des pays. Par exemple les normes du *General Agreement on Tariffs and Trade (GATT)* n'imposent que les pays membres aient recours au libre échange immédiatement, mais incorporent des injonctions à ses membres de pratiquer la non discrimination et la réciprocité et d'avancer vers de plus de libéralisation<sup>336</sup>. C'est à dire que les réglementations et les dispositions des conventions de libre échange ont par nature une tendance à favoriser l'action collective et la coordination entre les États en politique étrangère, en vue de réaliser les objectifs d'intégration et de libéralisation. Mais la réalité dit autrement, comme l'exprime Srinivasan dans son étude<sup>337</sup>. En règle générale, lorsqu'il existe un choix entre un instrument qui atteint l'objectif en utilisant les forces du marché d'un côté, c'est à dire plus d'ouverture à des partenaires étrangers, et un autre instrument qui utilise des contrôles gouvernementaux (restrictions quantitatives et allocations administratives par exemple) de l'autre côté, les gouvernements choisissent d'habitude le dernier choix. Ceci est expliqué par le conflit que les pays en voie de développement trouvent eux-mêmes en son sein, le choix entre la régulation nationale et la transformation des institutions pour se conformer aux conventions internationales. De point de vue économique, il est plus efficace à ces pays de libérer leurs marchés, mais leur orientation vers les mesures restrictives reflète la primauté des objectifs

---

<sup>336</sup> Robert. O. KEOHANE, *After Hegemony : Cooperation and Discord in the World Political Economy*, (USA, Princeton University, 2005), p 58; Pierre-Olivier PEYTRAL, "Economie politique de la politique d'ouverture commerciale mixte : interactions entre les groupes sociaux et l'État", *HAL*, novembre 2004, disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00104875/document>, pp 14-17.

<sup>337</sup> T. N. SRINIVASAN, "Foreign Trade Regimes", dans Gerald M. MEIER, *Politics and policy making in developing countries : perspectives on the new political economy*, (California, ICS press, 1991), pp 123-144.

politiques. L'analyse de Srinivasan l'a conduit à la conclusion suivante : la motivation la plus importante des pays en voie de développement c'est de réduire la vulnérabilité, en favorisant les principes et les normes qui légitiment l'allocation autoritaire au lieu de l'allocation du marché.

L'Egypte dans ses relations commerciales avec les Etats-Unis se trouve confrontée à ce choix entre les exigences d'efficacité économique et la mise en place d'un système de justice social, accepté par les citoyens au plan interne. Sa politique étrangère se trouve dans la même situation embarrassante : choisir entre l'indépendance de la décision politique en s'abstenant d'offrir des privilèges économiques à Israël par exemple d'une part, et la traduction de l'interdépendance asymétrique commerciale en une normalisation politique et économique avec Israël de l'autre part.

Le GATT a également un objectif de libéraliser les échanges d'une manière multilatérale et non pas seulement d'une manière bilatérale<sup>338</sup>. Parmi les obligations les plus centrales de cet accord est la clause de la nation la plus favorisée, selon laquelle, n'importe quel avantage accordé à un pays dans un accord de commerce doit être accordé à tous les pays membres du GATT sans discrimination. Vendre un produit à un prix moins élevé par rapport à son prix dans le marché domestique est prohibé, aussi bien que les subventions à l'exportation. Ceci a pour objectif de garantir un commerce libre et compétitif entre les différents pays. Au sein de ce système, les pays en voie de développement bénéficient aussi d'avantages spécifiques. Tout d'abord, ils peuvent augmenter quelques tarifs qui leur garantissent une protection des industries naissantes. Encore, il leur est permis de favoriser l'accès à leur marché des produits provenant des pays en voie de développement. Enfin, n'importe quel pays, parvenant à justifier son argument, dispose d'un droit de contrôle des importations s'il estime que l'augmentation de celles-ci entraîne un

---

<sup>338</sup> Ayenagbo KOSSI, Kimatu JOSPERT, Jing ZHANG, Nountenin SIDIME et Rongcheng WANG, "Analysis of the importance of general agreement on tariffs and trade (GATT) and its contribution to international trade", *Journal of Economics and International Finance*, Vol. 3, No. 1, janvier 2011, pp 13-28; Rapport officiel préparé par le secrétariat du GATT intitulé : "General Agreement on Tariffs and Trade - THE RESULTS OF THE URUGUAY ROUND OF MULTILATERAL TRADE NEGOTIATIONS Market, Access for Goods and Services: Overview of the Results", Genève, novembre 1994, 83 p; Asrat TESFAYSUS, "Liberalization Agreements in the GATT/WTO and the Terms-of-trade Externality Theory: Evidence from Three Developing Countries", *U.S. Patent and Trademark Office- OFFICE OF CHIEF ECONOMIST Economic Working Paper Series*, No. 2016-3, Juin 2016, 25p.

grand déficit dans sa balance de paiements<sup>339</sup>. Mais quelque soit le niveau de protectionnisme qu'un Etat peut appliquer, la complexification des besoins économiques et la facilité de transmission des informations, rendent l'interdépendance économique incontournable. Ainsi l'aspect multilatéral caractérise presque tous les échanges commerciaux récents en introduisant davantage des parties qui ne sont pas impliquées dans les relations bilatérales directes<sup>340</sup>.

Ce caractère multilatéral est compris dans notre cas d'étude en étudiant le rôle que joue Israël dans la promotion ou dans le découragement de ces relations commerciales. Selon cette perspective, les relations commerciales étroites entre les Etats-Unis et l'Egypte vont probablement se traduire en un comportement de rapprochement étroit en matière de politique étrangère. Cela peut être mesuré d'après l'évaluation de deux genres de traités : tout d'abord, le statut attribué à l'Egypte par les Etats-Unis dans le Système Général de Préférences (SGP). En second lieu, l'Egypte - si elle est dépendante en grande mesure des Etats-Unis dans le domaine commercial - favoriserait probablement le développement de ses relations commerciales avec Israël, si ces relations lui apportaient des atouts supplémentaires sur le marché américain. C'est ce qui est connu par les accords sur les *Qualifying Industrial Zones (QIZ)*<sup>341</sup>. Dans ce dernier cas, les relations commerciales avec Israël servent comme une condition latente à la promotion et à l'évolution des relations commerciales entre l'Egypte et les Etats-Unis. Nous supposons que le degré de dépendance de l'Egypte des Etats-Unis dans le domaine du commerce est accentuée dans les secteurs de production commune avec Israël, et que les choix de la politique étrangère sont influencés par les exigences politiques et non pas uniquement par la rationalité économique. Cela induit sans doute une tendance générale de coopération en matière de politique étrangère ce qui va de pair avec l'hypothèse de la première partie, supposant qu'il existe une corrélation entre l'asymétrie des relations économiques dans les domaines où l'Egypte apparaît de plus en plus

---

<sup>339</sup> J.H.H. WEILER, Sungjoon CHO, Isabel FEICHTNER, "Unit V: Quantitative Restrictions and Measures Equivalent to Quantitative Restrictions ", dans *International and Regional Trade Law: The Law of the World Trade Organization*, 2011, 35 p.

<sup>340</sup> J. BHAGWATI, *The World Trading System at Risk*, (Princeton, Princeton University Press and Harvester Wheatsheaf, 1991), pp 22-36; A. CAPLIN et A K., KRISHN "Tariffs and the Most-Favored-Nation Clause: A Game Theoretic Approach", *Seoul Journal of Economics*, No.1, September 1988, pp. 267-289; Chen THIN-JY, Liu MENG-CHUN, "Bilateral Negotiations and Multilateral Trade: The Case of Taiwan-U.S. Trade Talks", in Ito TAKATOSHI, O. Krueger ANNE, *Regionalism versus Multilateral Trade Arrangements*, (Chicago, University of Chicago press, 1997), pp 345-370.

<sup>341</sup> Une "Qualifying Industrial Zone (QIZ)" est une zone franche industrielle située en Jordanie ou en Égypte, dont les produits bénéficient d'un privilège douanier pour l'entrée États-Unis, s'ils sont fabriqués partiellement en Israël ou dans le territoire palestinien qui sont couverts par l'accord de libre échange avec les Etats-Unis.

dépendante des Etats-Unis et le comportement coopératif de la politique étrangère égyptienne.. Il est important tout d'abord d'évaluer quantitativement le degré de dépendance de l'Egypte des Etats-Unis dans le domaine du commerce pour préciser les domaines vulnérables aux influences externes. Puis évaluer le comportement de la politique étrangère égyptienne en expliquant l'importance des aspects politiques dans deux genres de traités avec les Etats-Unis : SGP et QIZ.

Les statistiques économiques soulignent l'importance du marché égyptien en tant qu'importateur de matières premières, de produits agraires et de quelques biens intermédiaires, mais aussi de la plupart des biens de consommations manufacturés achetés dans le pays. Par exemple en 1991, l'Egypte a occupé la huitième place parmi les marchés principaux importateurs des produits agraires américains, et en même temps, le troisième plus grand importateur du blé américain dans le monde<sup>342</sup>. Selon le point de vue américain, compatible avec les normes du régime du commerce contemporain, l'Egypte ne doit pas chercher à réaliser l'autosuffisance alimentaire, mais plutôt de se spécialiser dans la production des biens dans lesquels elle jouit des avantages relatifs. La dépendance de l'Egypte vis-à-vis les Etats-Unis dans ce domaine ne devrait point être le sujet d'inquiétude, dès lors les Etats-Unis font de même et sont eux-mêmes dépendants d'autres pays dans le commerce extérieur. Mais l'asymétrie dans cette interdépendance fournit aux Etats-Unis beaucoup plus d'opportunités d'exercer des pressions sur l'Egypte que la réciproque, dans le but que la politique du Caire soit conforme à ses préférences en matière de la politique étrangère<sup>343</sup>. Par contre, pour les produits donnant un avantage relatif à l'Egypte, comme le pétrole dans les années 1980 jusqu'à 1992, la part des exportations égyptiennes vers les Etats-Unis est en déclin continu<sup>344</sup>. Le pétrole aussi est caractérisé par des fluctuations sévères dans son prix, ce qui rend l'Egypte incapable de s'appuyer totalement sur cette rente. Cette première approche montre un certain degré de dépendance non négligeable de l'Egypte à l'égard des Etats-Unis dans le domaine de commerce, mais une analyse plus approfondie est nécessaire pour vérifier le degré de cette dépendance et si vraiment le commerce est important pour l'Egypte au point qu'elle soit vulnérable aux changements dans ce domaine.

---

<sup>342</sup> *Foreign Economic Trends and Their Implications for the United States*, Rapport de la République Arabe d'Egypte, (le Caire : l'ambassade américaine, juin 1992), p 11.

<sup>343</sup> Barbara KOTSCHWAR Jeffrey J. , SCHOTT, *Reengaging Egypt : Options for US-Egypt Economic Relations*, (Washington, Peterson Institute For International Economics, 2010), pp 23-28.

<sup>344</sup> Site officiel *Trading Economics* , disponible sur : <https://tradingeconomics.com/egypt/exports>  
- site officiel *The Observatory of Economic Complexity*, disponible sur : <http://atlas.media.mit.edu/en/profile/country/egy/>

## 1- L'évaluation quantitative de l'interdépendance asymétrique égypto-américaine dans le domaine du commerce

Il est déjà connu, que même si les Etats-Unis importent un certain nombre de biens en provenance d'Egypte, cette dépendance est très faible en la comparant avec la dépendance commerciale égyptienne vis-à-vis des Etats-Unis. Aussi cette situation d'interdépendance asymétrique renforce la spécialisation de l'Egypte dans la production des matières premières et intermédiaires, et c'est ce domaine qui est concerné par les investissements américains. Nous élaborons ainsi deux catégories d'indices qui nous permettent de mesurer ce degré de dépendance : le premier groupe d'indicateurs vise à mesurer l'importance du commerce extérieur pour l'Egypte avec tous ses partenaires d'une manière générale. L'intérêt de ce premier groupe d'indicateurs est d'éviter l'erreur de raisonnement qui peut intervenir si on suppose que la dépendance commerciale de l'Egypte vis-à-vis des Etats-Unis induirait des effets sur la politique étrangère sans prendre en considération l'importance du commerce pour l'Egypte. Etre dépendant des Etats-Unis dans le domaine du commerce sans que ce dernier constitue un vrai champ vulnérable pour l'Egypte conduit à des résultats non précis.

Pour le deuxième groupe d'indicateurs, il vise à mesurer le degré de dépendance d'Egypte des Etats-Unis uniquement dans le domaine de commerce. Il s'agit ainsi de montrer que la dépendance d'un Etat à l'égard d'un autre Etat ne se réalise dans le domaine du commerce qu'à travers l'application des deux conditions : premièrement, le commerce extérieur doit-être important pour l'économie de l'Etat concerné ; deuxièmement, que ce commerce soit concentré sur un partenaire précis. Il est à noter que la plupart de nos calculs commencent à partir de l'année 1994, parce que cette année marque la fin de la période étudiée dans la plupart des travaux précédents. En revanche, les chiffres concernant les années 1981 à 1993 sont tirées de ces études<sup>345</sup> sous forme d'une moyenne arithmétique qui se rajoute à la moyenne calculée de la période la plus récente.

---

<sup>345</sup> Ezzat Molouk KENAWY, "The Economic Development in Egypt During the 1952-2007 Period.", *Australian Journal of Basic and Applied Sciences*, Vol.3, No.2, 2009, pp 588-603; Mohamed ELSHEHAWY, Hongfang SHEN, Rania A. AHMED, " The Factors Affecting Egypt's Exports: Evidence from the Gravity Model Analysis",

(a) Le premier groupe d'indices : le degré de dépendance commerciale de l'Egypte vis-à-vis du monde extérieur

Le tableau suivant montre que les importations occupent la place la plus importante dans les chiffres du commerce extérieur, ce qui signifie que la balance commerciale est en déficit, et que l'Egypte figure en permanence sous catégorie de "débitteur" dans la balance commerciale.

Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Exportations	6.69	5.72	5.23	4.98	3.77	3.86	4.7	4.24	5.31	7.43
Importations	18.47	29.49	19.25	16.79	19.43	17.6	13.99	13.03	14.22	13.14
Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Exportations	9.74	11.87	12.76	12.39	15.94	12.8	12.03	13.38	11.19	10.58
Importations	16.29	22.1	19.16	20.72	27.91	23.77	24.21	26.4	26.58	24.51

*Tableau (6) : le pourcentage des exportations et des importations égyptiennes par rapport au PIB dans la période entre 1994 et 2013<sup>346</sup>*

En calculant la moyenne des pourcentages des importations dans notre période d'étude, elle atteint environ 23,13% du PIB égyptien. Tandis que la moyenne des pourcentages des exportations atteint environ 8,53% du PIB. En comparant ces pourcentages avec les chiffres des d'autres pays qui ont un PIB et une population proches de l'Egypte, comme le Philippines et le Vietnam, nous constatons qu'ils sont mieux placés car leur déficit commercial est beaucoup plus faible que celui de l'Egypte (d'environ 6% maximum)<sup>347</sup>. Simultanément à la croissance démographique en Egypte, le déficit commercial égyptien prévoit une tendance accrue vers les sources rentières (à travers les aides, les prêts et les secteurs rentiers) sur le court terme, ce qui implique de graves répercussions favorisant plus d'importations sur le long terme. Il y a un autre indicateur qui a des significations importantes en ce qui concerne l'importance des

*Open Journal of Social Sciences*, Vol.2, 2014, pp 138-148; Zeinab ABD EL AZIM, *Op.cit.*; IBRAHIM Dina Galal, *Op.cit.*; EL KHAWAGA Abla Mohamed, *Op.cit.*

<sup>346</sup> La base de données de la Banque Mondiale : *Data.worldbank.org*.disponible sur : <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD>

<sup>347</sup> Ibid.



importations par rapport aux exportations, c'est celui du taux de la couverture des importations totales par les exportations totales, car il reflète l'évolution des capacités nationales dans les secteurs productifs tournés vers l'exportation. Si ce pourcentage décline cela indique une diminution des capacités d'exportation du pays. Cette capacité se traduit sans doute en des capacités d'influence sur les marchés importateurs, et une confiance accrue de la part des investisseurs étrangers, qui voient une tendance expansionniste des secteurs productifs qui constituent un des caractères de la stabilité économique sur la longue durée.

Année	<b>1994</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>
Pourcentage	36.22	29.34	27.15	29.68	19.39	21.93	33.61	32.55	37.31	56.54
Année	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Pourcentage	59.8	53.73	66.62	59.81	49.23	53.84	49.68	50.71	42.11	43.17

*Tableau (7) : le pourcentage de la couverture des importations par les exportations égyptiennes (1994-2013)<sup>348</sup>*

Ce tableau est calculé en divisant les exportations sur les importations totales puis en multipliant le résultat par 100. Comme résultats, les exportations égyptiennes couvrent les importations par une moyenne de 42,62 % dans la période entre 1994 et 2013. Cela veut dire qu'environ 57,38% des importations égyptiennes sont couvertes par des sources externes (aides, prêts, etc..). Ce même pourcentage était estimé de 32,2 % entre les années 1981 et 1993, ce qui nous donne une moyenne générale de 37,41% pour notre période d'étude. Le résultat important c'est qu'il y avait une amélioration de cette moyenne entre les deux périodes, mais tout en ayant un pourcentage très important "57,38%" qui est couvert par les sources externes. Cet indicateur est effectivement lié à la stabilité politique interne, tant qu'il subit une amélioration avec l'assurance de celle-ci, et une détérioration dans le cas inverse. Cela est manifeste dans les deux cas suivants : la croissance de la couverture des importations par les exportations en 2003 (le commencement de l'application des mesures récentes de l'ouverture économique), le commencement du déclin de ce pourcentage à partir de 2011 (le pourcentage a passé de 50% à 42,11% suite à la révolution du 25 janvier 2011).

<sup>348</sup> Ibid

En outre, l'indicateur de la concentration du partenaire commercial nous indique le degré de dépendance de l'Égypte vis-à-vis de quelques partenaires commerciaux spécifiques qui attirent une partie importante de son commerce extérieur. Il faut rappeler que nous sommes toujours dans la première catégorie d'indicateurs qui mesure la dépendance commerciale égyptienne d'une manière générale et non pas uniquement envers les États-Unis. Entre les années 1981 et 2013, les calculs ont montré qu'environ 25% à 34% du commerce extérieur égyptien est concentré dans 5 grands pays seulement<sup>349</sup>. Entre les années 1994 et 2013, les États-Unis; l'Allemagne; l'Italie et la Chine sont les partenaires commerciaux les plus importants à l'Égypte dans le domaine des importations. Arrivent après cela l'Arabie Saoudite; la France puis la Russie et le Koweït dans une classe inférieure. Les quatre premiers pays monopolisent à peu près 26% des importations totales égyptiennes durant cette période. Quant aux exportations égyptiennes, elles sont essentiellement destinées aux États-Unis, à l'Italie, à l'Inde et aux Pays-Bas. Puis arrivent l'Arabie Saoudite, l'Espagne, Israël et l'Allemagne, loin derrière les premiers. La concentration des quatre plus grands partenaires commerciaux dans le domaine des exportations atteint environ 33% durant notre période d'étude. Cela veut dire que l'Égypte est sensible aux changements qui affectent les marchés de ces quatre pays à cause du haut degré de concentration. Donc le résultat final de ce premier groupe, c'est que l'Égypte dépend fortement du commerce extérieur et dépend d'un petit nombre de partenaires ce qui la rend plus vulnérable aux influences de ces derniers. Testons maintenant la part qu'occupent les États-Unis dans cette interdépendance asymétrique.

---

<sup>349</sup> Les partenaires commerciaux de l'Égypte et leurs parts dans le commerce extérieur total se trouvent sur la base de données de la Banque Mondiale : [Data.worldbank.org](http://Data.worldbank.org). Aussi sur le site officiel du ITA *International Trade Administration* : [tse.export.gov](http://tse.export.gov).

Dans le temps actuel l'union européenne occupe la première place sur la liste des partenaires commerciaux d'Égypte dans le domaine d'exportations et d'importations. Normalement, cette étude se concentre sur l'analyse des entités étatiques individuelles et non pas les groupements régionaux tant que son objet est concentré sur les relations bilatérales entre deux États individuels. De plus, l'occupation de l'Union Européenne de la première place ne remet pas en cause les liens de dépendance et d'influence que les États-Unis peuvent constituer, notamment qu'ils ont occupé la première place dans de diverses années, et continuent également à occuper une place largement importante. Il reste cependant vrai que la diversification des partenaires commerciaux de l'Égypte attribue à cette dernière beaucoup plus de chances de manœuvre dans l'action étrangère.

(b) Le deuxième groupe d'indicateurs: le degré de dépendance commerciale de l'Egypte vis-à-vis des Etats-Unis

Le premier indicateur c'est le rapport entre les exportations égyptiennes vers les Etats-Unis et les exportations égyptiennes totales. Ce pourcentage indique le degré de dépendance de l'Egypte vis-à-vis des Etats-Unis en ce qui concerne ses exportations. Le tableau suivant illustre ces pourcentages entre les années 1994 et 2013.

Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Pourcentage	10.49	15.16	13.01	11.44	12.19	12.44	8.51	8.32	8.3	8.46
Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pourcentage	7.65	8.99	8.71	5.79	4.83	6.76	5.88	5.76	6.85	4.11

*Tableau (8): le rapport entre les exportations égyptiennes vers les Etats-Unis et les exportations égyptiennes totales (1994-2013)<sup>350</sup>*

La moyenne de ces pourcentages est d'environ 8,4 % tandis que la moyenne de ce rapport dans la période entre 1981 et 1993 est de 5,45%, donc la moyenne de notre période d'étude est de 6,92%. Cela veut dire que 6,92% seulement des exportations égyptiennes sont destinées aux Etats-Unis. Cela veut dire également qu'il y a une tendance accrue d'exporter plus de biens et de services égyptiens aux Etats-Unis. Comparons ces résultats avec l'indice complémentaire qui illustre le rapport entre les importations égyptiennes en provenance des Etats-Unis et les importations égyptiennes totales. Le tableau suivant illustre le rapport entre les importations égyptiennes provenant des Etats-Unis et les importations égyptiennes totales dans la période entre 1994 et 2013.

Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Pourcentage	16.86	18.84	20.04	13.06	12.59	14.38	14.96	14.4	13.48	11.69

<sup>350</sup> le site officiel du ITA *International Trade Administration* : [tse.export.gov](http://tse.export.gov).

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pourcentage	10.52	8.93	7.79	9.51	10.75	10.56	9.36	10.39	7.55	7.82

*Tableau (9) : Le rapport entre les importations égyptiennes des Etats-Unis et les importations totales (1994-2013) <sup>351</sup>*

La moyenne de ces pourcentages est de 12,12 % tandis que la moyenne du même rapport dans la période entre 1981 et 1993 était d'environ 15,3%. La moyenne générale de notre période d'étude est ainsi 13,71%, ce qui veut dire que l'Egypte dépend des importations américaines par rapport à la dépendance américaine de ses exportations. Dans ce cas, les Etats-Unis représentent un moyen de satisfaction des besoins plus qu'un marché de commercialisation des produits égyptiens locaux. L'asymétrie de l'interdépendance se manifeste d'une manière plus claire dans l'indicateur suivant. Selon la même logique du premier groupe, nous calculons la couverture par les exportations égyptiennes vers les Etats-Unis des importations provenant de ces derniers dans le tableau suivant

Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Pourcentage	22.55	23.61	17.63	26	18.79	18.98	19.14	18.81	22.97	40.91
Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pourcentage	43.5	54.1	74.54	36.41	22.12	34.44	31.18	28.11	38.2	22.67

*Tableau (10) : Le pourcentage de couverture des exportations égyptiennes vers les Etats-Unis sur les importations provenant de ce dernier (1994-2013) <sup>352</sup>*

Ce tableau est calculé en divisant la somme des exportations égyptiennes vers les Etats-Unis sur la somme des importations égyptiennes des Etats-Unis puis en multipliant le résultat par 100. Il illustre le niveau du déficit commercial entre les deux pays et jusqu'à quelle mesure l'Egypte dépend des sources alternatives pour couvrir les coûts de ses importations. Ce qui est

<sup>351</sup> Ibid.

<sup>352</sup> Site officiel de la Banque Mondiale [Data.worldbank.org](http://Data.worldbank.org).

significatif c'est l'existence d'une amélioration notable entre 2003 et 2006 qui s'explique par le soutien américain des exportations égyptiennes suite à son adoption des réformes économiques, suivie par une dégradation importante qui s'explique par la performance économique déclinante de l'Égypte à partir de la fin de 2006, et la dépendance accrue des sources rentières au détriment des sources productives. Cela veut dire que l'Égypte cherche des sources de financement extérieures pour couvrir entre 70% et 80% des coûts d'importations provenant des États-Unis. En comparant l'Égypte avec le Philippines et le Vietnam pour le même indice, nous trouvons que l'Égypte souffre d'un taux élevé de déficit commercial avec les États-Unis par rapport à ces pays<sup>353</sup>. La marque d'asymétrie est profondément claire dans cet indicateur car elle dépend de l'aide financière américaine pour acquitter ses importations de biens essentiels.

Un autre indicateur qui vise à mesurer l'importance relative des États-Unis comme un partenaire commercial d'Égypte, c'est l'indice des rangs. Cet indice est fondé sur l'idée simple de marquer le rang d'un État par rapport aux autres partenaires commerciaux selon sa part dans l'exportation ou l'importation. Par exemple si les États-Unis est le plus grand pays exportateur à l'Égypte dans une année donnée, Il leur serait attribué le rang (1) dans la liste des partenaires commerciaux dans le domaine des importations pour l'Égypte. Le tableau suivant illustre le rang des États-Unis sur la liste des partenaires commerciaux de l'Égypte dans le domaine des importations et le domaine des exportations.

Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Le rang dans l'exportation</b>	2	1	1	1	1	3	3	5	3	3
<b>Le rang dans l'importation</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2
Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Le rang dans</b>										

<sup>353</sup> Données obtenues du site officiel du *United States Census Bureau*, lien : <https://www.census.gov/foreign-trade/balance/c5520.html> (pour le Vietnam), et <https://www.census.gov/foreign-trade/balance/c5650.html> (pour le Philippines); Zeinab ABD EL AZIM, *Op.cit*, pp 119-120

<b>l'exportation</b>	3	4	6	6	1	4	4	3	6	5
<b>Le rang dans l'importation</b>	2	2	1	1	1	1	2	3	3	3

*Tableau (11) : Le rang des Etats-Unis dans la liste des partenaires commerciaux d'Egypte dans le domaine d'importation et dans le domaine d'exportation (1994-2004)<sup>354</sup>*

Dans la période entre les années 1981 et 1993, Les Etats-Unis sont la source d'importation la plus importante pour l'Egypte, tandis que son importance varie pour les exportations entre le 2ème et le 5ème rang. Entre les années 1994 et 2013, les Etats-Unis sont classés les premiers dans la plupart des années dans le domaine des importations. Cet indicateur montre que la dépendance égyptienne vis-à-vis des Etats-Unis dans le domaine des importations est soit la plus importante soit très importante pour l'économie égyptienne par rapport à ses autres partenaires. Les années où l'Union Européenne occupe la première place reflètent les tentatives égyptiennes de diversifier ses partenaires d'importation pour alléger sa dépendance vis-à-vis les Etats-Unis<sup>355</sup>. Cela a eu lieu notamment depuis 2010 lorsque les Etats-Unis ont commencé à critiquer explicitement le pouvoir en place, et donc ce dernier s'est assuré que le soutien américain à son rôle régional est en péril. Ce sont les moments de grand changement qui incitent les décideurs en général à adopter les slogans d'émancipation de toute forme de dépendance et à repenser les anciennes alliances.

Les Etats-Unis ne sont pas simplement un partenaire commercial très important pour l'Egypte, notamment dans le domaine d'importation, mais aussi sont orientés essentiellement aux biens importés les plus importants pour l'Egypte. Les résultats ont montré que les Etats-Unis attirent 13,78% en moyenne des carburants égyptiens, 18,08% des matières premières en moyenne, et 13,13% des biens de consommation en moyenne. Le bien le plus concentré dans les exportations égyptiennes vers les Etats-Unis dans cette période ce sont les matières premières avec un pourcentage qui se rapproche de 20%, tandis que nous ne pouvons pas juger les autres pourcentages comme assez importants et assez vitaux. Au niveau de la politique étrangère,

<sup>354</sup>Site officiel des Données de la Banque Mondiale : [Data.worldbank.org](http://Data.worldbank.org)

<sup>355</sup> Pour que l'Union Européenne accède à cette place commerciale avantagée à partir de 2009 et 2010, le processus a commencé sérieusement en 2004 en signant *The EU-Egypt Association Agreement* qui a créé une zone de libre échange entre l'Egypte et l'Union Européenne.

l'Egypte utilise en permanence ses exportations de matières premières comme un outil d'influence vis-à-vis des Etats-Unis, en créant une sorte de dépendance israélienne dans le secteur d'énergie, notamment sur le gaz naturel égyptien. Nous verrons dans la section suivante, comment l'Egypte et les Etats-Unis traduisent les avantages dont chacun dispose dans le domaine du commerce en des moyens favorisant la coopération, et jusqu'au quel stade cette interdépendance pourrait aller. Aussi les Etats-Unis importent environ 30,67% en moyenne des exportations égyptiennes de textiles qui était le troisième bien le plus important entre 1994 et 1997. Cela indique que l'Egypte dépend des Etats-Unis pour vendre environ un tiers de ces exportations de textiles. Cette grande part n'est jamais comprise d'une perspective exclusivement économique car la dimension politique joue un rôle important en utilisant ces exportations comme moyens de développement des relations égypto-israéliennes<sup>356</sup>. Nous verrons dans la section suivante comment les traités de QIZ représentent une manifestation de cette influence dans le domaine de la politique étrangère. Il est facile de constater la concentration faible des biens de consommation (environ 13,29% en moyenne) et celle très faible des carburants (6,19% en moyenne) dans cette période. La faible concentration de ces biens continue dans la période la plus récente (2001-2013) traduisant la mauvaise spécialisation de l'Egypte dans la division internationale du travail, tout en préservant une part importante uniquement dans les exportations des textiles.

Passons au même indicateur de concentration de biens mais dans le domaine des importations. A partir des résultats des données de la période entre 1990 et 2000<sup>357</sup>, nous constatons une grande dépendance de l'Egypte vis-à-vis des Etats-Unis dans l'importation des matières premières<sup>358</sup> avec une moyenne de 42,36%. Les besoins de biens intermédiaires, classés premiers dans cette période, ne sont pas satisfaits en grande partie par les Etats-Unis mais

---

<sup>356</sup> L'industrie des textiles a réalisé un progrès remarquable dans le domaine d'exportation à partir de l'année 1995 au détriment du pétrole. La part des textiles et les vêtements de coton dans les exportations égyptiennes totales a augmenté de 5% en 1980 à 34,1% en 1995. Source : Anwar Mohamed ABD EL AA'l, *Op.cit*, p 113

- Site officiel du Ministère des affaires étrangères Egyptien, lien :

<http://www.mfa.gov.eg/English/EgyptianForeignPolicy/EconomicRelation/Pages/Default.aspx>

<sup>357</sup> Site officiel : *Data.worldbank.org*

<sup>358</sup> Cette appellation comprend aussi les produits agricoles. Le site officiel du Ministère des affaires étrangères Egyptien montre que les produits agricoles et les machines manufacturiers occupent la part la plus importante des importations égyptiennes des Etats-Unis. L'Egypte constitue le plus grand marché des produits agricoles américains dans toute la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). Source : Site officiel du Ministère des affaires étrangères Egyptien, lien :

<http://www.mfa.gov.eg/English/EgyptianForeignPolicy/EconomicRelation/Pages/Default.aspx>

par des pays européens. Les résultats <sup>359</sup> montrent aussi qu'il y a une tendance à la baisse dans le degré de dépendance de l'Égypte à l'égard des États-Unis dans le domaine d'importation des matières premières. Pourtant, le degré de concentration des importations égyptiennes des États-Unis en matières premières reste relativement important avec une moyenne de 26,48%. Pour les biens intermédiaires, d'équipements et de consommation, il n'y a pas une tendance fixe et le degré de concentration de ces biens avec les États-Unis reste relativement faible.

Il est important de mettre l'accent sur les biens stratégiques pour l'Égypte dans ses relations commerciales avec les États-Unis vu leur rôle dans la consolidation ou dans l'affaiblissement des liens de dépendance<sup>360</sup>. Même la concentration des groupes de biens peut être trompeuse, car si dans un groupe donné, l'État A contrôle une grande partie d'un seul bien très stratégique, insubstituable pour l'État B, il peut peser sur les décisions de l'État B. Les biens stratégiques en général représentent un moyen efficace d'influence. Nous avons sélectionné le pétrole dans le domaine d'exportation vers les États-Unis, car il a occupé la place la plus importante dans les exportations égyptiennes vers les États-Unis dans les premières années de notre période d'étude. Pour le bien stratégique d'importation, nous avons choisi le blé pour la même raison. Notre objectif est de vérifier si la situation est demeurée identique. Pour le pétrole, la moyenne du rapport entre les exportations égyptiennes du pétrole vers les États-Unis et les exportations égyptiennes totales du pétrole (\*100) (2002-2012) est de 24,1 %<sup>361</sup>, contre 9% dans les années 1990-2000, traduisant une tendance accrue de concentration. Les États-Unis reçoivent à peu près 25% des exportations égyptiennes totales de ce bien stratégique, ce qui leur permet de peser de plus en plus sur ce secteur en Égypte. Notons cependant que pour l'année 2013, ce pourcentage a fortement décliné à 7,8%<sup>362</sup>. Sur le côté des États-Unis, leurs importations de l'Égypte des matières pétrolières depuis 2001 jusqu'à 2013 ne dépasse pas dans les meilleures

---

<sup>359</sup> Ibid

<sup>360</sup> L. BRIGUGLIO, G. CORDINA, N. FARRUGIA, S. VELAA., 2009, "Economic Vulnerability and Resilience: Concepts and Measurements", *Oxford Development Studies*, Vol. 37, No. 3, pp. 229–247; Simeon HEIN, "Trade Strategy and the Dependency Hypothesis: A Comparison of Policy, Foreign Investment, and Economic Growth in Latin America and East Asia", *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 40, No. 3, Avril 1992, pp. 495-521.

<sup>361</sup> [www.census.gov](http://www.census.gov), Le choix des années calculées est effectué selon les données disponibles.

[tse.export.gov](http://tse.export.gov)

<sup>362</sup> les rapports récents [tse.export.gov](http://tse.export.gov); Site officiel du Ministère des affaires étrangères Égyptien, lien : <http://www.mfa.gov.eg/English/EgyptianForeignPolicy/EconomicRelation/Pages/Default.aspx>



estimations 0,004% des ses importations totales de ce bien stratégique, ce qui marque une asymétrie profonde<sup>363</sup>.

Quant au dernier indicateur relatif aux importations égyptiennes du blé, il se subdivise en quatre indicateurs subsidiaires, trois visant à montrer l'importance d'un tel produit stratégique pour l'Egypte, et un pour tester le degré de dépendance de l'Egypte vis-à-vis les Etats-Unis dans ce domaine. Le premier tableau illustre ces trois premier indicateurs, qui montrent respectivement la part du blé dans les importations égyptiennes totales, la part du blé dans les importations agricoles totales égyptiennes, et enfin le degré de dépendance de l'Egypte en importations de blé pour satisfaire sa consommation totale de ce produit (importations du blé / consommation totale \* 100).

Année	% du blé des importations égyptiennes totales	% du blé des importations agricoles totales	% du blé importé de la consommation totale de celui-ci
Indice			
1997	6.2	41.7	48.99
1998	5	42.7	51.52
1999	3.8	36.2	47.71
2000	5.1	38.8	37.98
2001	5.2	36.9	39.1
2002	6.6	41.9	42.69
2003	5.6	36.9	44.01
2004	5.7	47.9	37.11
2005	4.7	38.8	42.55

<sup>363</sup>La base de donnée de la Banque Mondiale, rubrique "World Integrated Trade Solution", statistiques diverses, [https://wits.worldbank.org/CountryProfile/en/Country/USA/Year/2000/TradeFlow/Import/Partner/all/Product/27-27\\_Fuels](https://wits.worldbank.org/CountryProfile/en/Country/USA/Year/2000/TradeFlow/Import/Partner/all/Product/27-27_Fuels)

2006	5.8	43.1	40.9
2007	4	57.3	42.99
2008	3.5	56.3	50.72
2009	4.1	33.2	59.42
2010	5.1	38.7	65.53
2011	5.4	38.9	58.09

Tableau (12) : La part du blé dans les importations égyptiennes totales, la part du blé dans les importations agraires totales égyptiennes, et enfin le degré de dépendance de l'Egypte des importations du blé pour satisfaire sa consommation totale de ce produit (importations du blé / consommation totale \* 100) de (1997-2011)<sup>364</sup>

D'après le tableau ci-dessus, nous constatons la grande importance du blé comme marchandise stratégique pour l'Egypte. La part du blé dans les importations agricoles égyptiennes totales est de 43,2% en moyenne et 47,28% en moyenne de la consommation égyptienne du blé est satisfaite par les importations, ce qui reflète un haut degré de dépendance vis-à-vis le monde extérieur dans la fourniture d'un tel bien de première nécessité. Si les Etats-Unis occupent une place importante dans les importations égyptiennes du blé, cela signifie inévitablement des possibilités accrues d'influence sur l'Egypte. Aussi, au-delà du facteur numérique, le blé est considéré comme un bien stratégique et militaire, parce que la guerre suppose une garantie d'accès à des biens alimentaires<sup>365</sup>. Le tableau suivant illustre le quatrième indicateur subsidiaire qui montre le rapport entre importations égyptiennes du blé provenant des Etats-Unis et les importations égyptiennes totales du blé (\*100)

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pourcentage	31.83	66.33	59.56	20.57	24.33	46.8	25.78	7.86	16.99	25.38

<sup>364</sup> Le choix des années calculées est effectué selon les données disponibles, *tse.export.gov*.

<sup>365</sup> A. ABDEL LATIF, *The Egyptian Milling Sector : Structure, Policy environment, and present challenges*, (Cairo, American University in Cairo Press, 2000), pp 34-52.

*Tableau (13) : Le rapport entre les importations égyptiennes du blé provenant des Etats-Unis et les importations égyptiennes totales du blé (\*100) (2002-2011)*

A partir de ce tableau<sup>366</sup>, nous constatons qu'à peu près un tiers des importations égyptiennes de ce bien vital proviennent des Etats-Unis. Pourtant, cette dépendance égyptienne s'est réduite par rapport à la période précédente. Par exemple entre les années 1981 et 1991, ce chiffre atteignait 55,3% en moyenne, ce qui prouve que l'Egypte essaie de diversifier ses sources d'approvisionnement avec le blé. L'expérience historique apporte des leçons sur l'usage par les Etats-Unis de cette arme lors de ses différends avec l'Egypte<sup>367</sup>. Fréquemment utilisée par les américains, la concentration des exportations du blé constitue un outil d'influence sur des Etats ciblés<sup>368</sup>. Il est à noter qu'à cause de l'importance vitale du blé, la banque centrale égyptienne achète le blé produit localement et importe le reste de l'étranger pour garantir la bonne répartition de ce produit<sup>369</sup>. Les résultats sont déjà promoteurs, a déclaré Khaled Hanafi, ministre des Approvisionnements et du Commerce Intérieur, dans un entretien. Environ 50% du blé a été acheté à l'échelle nationale en 2014, par rapport à environ 36% en 2012, selon les chiffres du ministère. Dans les prochaines années, il est estimé que jusqu'à 70% du blé utilisé pour le programme de pain subventionné pourrait être fourni par les agriculteurs locaux<sup>370</sup>. Selon le ministre, le pays le plus peuplé du monde arabe est aussi le plus grand importateur mondial de blé, donc ses mouvements ont une forte influence sur les prix mondiaux. En février 2014, les négociants américains ont baissé le prix du blé après que l'Egypte a déclaré qu'elle est incapable d'acheter de nouveaux approvisionnements du blé aux prix courants du marché.

Pour conclure, l'asymétrie des relations commerciales entre les deux pays est claire. Les Etats-Unis constituent un fournisseur essentiel pour l'Egypte, notamment en blé et en matières premières, plus qu'ils n'offrent un marché important pour les exportations égyptiennes. La marge de marchandage entre les deux est très minimale, notamment que le blé est un bien de

---

<sup>366</sup> Le choix des années calculées est effectué selon les données disponibles, *tse.export.gov*.

<sup>367</sup> Citons par exemple la rupture des approvisionnements du blé américain à l'Egypte pendant la présidence de Johnson en 1965.

Pour plus d'information sur les importations égyptiennes des denrées alimentaires dans des périodes précédentes (1975-1984), consultez : Abla Mohamed EL KHAWAGA, *Op.cit*, pp 48-60.

<sup>368</sup> Dina Galal IBRAHIM, *Op.cit*, p 107.

<sup>369</sup> Matthieu BRUN, *Op.cit*, p 28.

<sup>370</sup> Dahlia KHOLAIIF, "Egypt Reduces Dependence on Foreign Wheat :Successive governments have targeted food and energy subsidies", *The Wall Street Journal*, 16 juin 2015, disponible sur : <https://www.wsj.com/articles/egypts-reduces-dependence-on-foreign-wheat-1434454241>

première nécessité en Egypte. La section suivante va montrer qu'il existe un lien entre la conditionnalité des aides économiques américaines et la préservation des formes d'asymétrie commerciale déjà présentées<sup>371</sup>. En effet, l'interdépendance asymétrique se réalise malgré les grandes différences tant que l'Egypte jouit d'un avantage relatif dans l'exportation de quelques biens aux Etats-Unis, comme le textile. En général, nous avons pu préciser l'importance de la dépendance commerciale pour l'Egypte et définir les champs les plus vulnérables avec la démonstration quantitative. Cette asymétrie fournit aux Etats-Unis des possibilités d'influence sur l'élaboration de la politique étrangère égyptienne pour servir ses intérêts dans la région. Le maintien des relations commerciales, malgré leur grande asymétrie, joue au profit de l'Egypte tant que le coût de substitution reste très élevé. La faible couverture des importations égyptiennes par les exportations vers les Etats-Unis ne laisse pas entrevoir des changements profonds dans la nature de ces relations sur le court terme.

---

<sup>371</sup> Galal AMIN, *Op.cit*, p 81.

## **2- L'influence de l'asymétrie de l'interdépendance commerciale entre les deux pays sur les décisions de la politique étrangère égyptienne**

Après avoir défini le degré d'asymétrie commerciale entre l'Egypte et les Etats-Unis, aussi bien que les champs pouvant constituer des moyens de pression en matière de politique étrangère, nous nous intéressons maintenant à l'influence des facteurs commerciaux sur les décisions de la politique étrangère égyptienne, en nous focalisant sur deux traités qui constituent une manifestation explicite et officielle de la politique étrangère égyptienne: les accords sur les préférences généralisées (SGP) et les accords sur zones franches (QIZ). Le choix de ces deux accords nous est suggéré par la déclaration de la Chambre Américaine de Commerce en Egypte sur leur importance extrême dans la promotion des exportations égyptiennes aux Etats-Unis<sup>372</sup>. Ils concernent les biens égyptiens qui occupent la part majeure des exportations égyptiennes, soit les carburants et les textiles. Le QIZ, en insérant la normalisation politique avec Israël comme pilier de conditionnalité, rend l'analyse des relations commerciales entre l'Egypte et Israël importante. Ensuite, notre intérêt se portera sur l'affaire controversée de l'exportation du gaz égyptien à Israël, et l'impact de celle-ci sur les relations égypto-américaines. L'analyse de ces deux traités, et de la controverse sur l'exportation du gaz égyptien à Israël, illustrera divers aspects de la conditionnalité politique et de l'influence américaine sur la politique étrangère égyptienne par le biais des relations commerciales.

### **a) L'impact du SGP**

Le Système Généralisé de Préférences (*Generalized System of Preferences*) offre l'opportunité à l'Egypte d'exporter des biens vers le marché américain en exemption des taxes douanières<sup>373</sup>. Comment un tel type d'accord pourrait-il exprimer un certain degré de dépendance en matière de politique étrangère ? L'objectif d'un tel accord entre les deux pays, semblablement à n'importe quel accord de ce type, est d'encourager l'accès des pays alliés au marché américain en exemptant 3400 types de produits provenant de 131 pays des taxes de douanes. Ainsi un tel type d'accord n'est pas exclusif à l'Egypte mais il constitue un moyen fréquemment utilisé par les Etats-Unis afin de consolider les relations commerciales avec les partenaires en voie de

---

<sup>372</sup> Site officiel d'American Chamber of Commerce in Egypt

<sup>373</sup> Site officiel du Ministère des affaires étrangères Egyptien, lien : <http://www.mfa.gov.eg/English/EgyptianForeignPolicy/EconomicRelation/Pages/Default.aspx>; Magda SHAHIN, "Boosting Egyptian Exports", *Al-Ahram Weekly Online*, 13-19 November 2008, No. 922.

développement qui ne bénéficient pas d'un accord bilatéral de libre échange (*FTA -Free Trade Agreement*)<sup>374</sup>. Et selon cette perspective, le SGP englobe les biens et les services dont le marché américain a besoin et importe massivement. Par exemple, Le Liban, l'Ukraine et d'autres pays exportent plus de 50% de leurs produits au marché américain dans le cadre du SPG, tandis que la Turquie et la Tunisie exportent respectivement 25% et 40%. Les statistiques récentes de la Banque Mondiale ont indiqué que les exportations de l'Indonésie, de la Colombie et du Pérou ont augmenté de 17%, de 25% et de 62% respectivement dans le cadre du SPG<sup>375</sup>. Compte tenu de ces chiffres, il semble indéniable que le SGP offre des perspectives.

En 2013, le total des exportations égyptiennes vers les États-Unis bénéficiant du SPG est seulement de 2,6% et elle ne dépasse pas 3% dans les meilleures estimations<sup>376</sup>. Ce faible chiffre pour l'Égypte s'explique principalement par la spécialisation déformée de l'économie égyptienne et des capacités productives en déclin pendant cette période. Malgré l'éligibilité des carburants dont le pétrole fait partie, d'autres biens très importants pour les exportations égyptiennes ne sont pas éligibles y compris les textiles. En comparaison avec les autres pays bénéficiant du SPG avec les États-Unis, ce pourcentage est très faible, ce qui indique que le développement du commerce entre les deux pays n'est probablement pas un objectif unique. La compréhension de la culture, des marchés et des aspects techniques du système, l'étude des listes de produits éligibles et, surtout, l'adaptation des produits pour répondre aux besoins du SGP et pour répondre aux besoins spécifiques du marché américain, ont permis à d'autres pays en développement, comme l'Inde et le Pakistan, de maximiser le bénéfice du SGP<sup>377</sup>. Cette réalité est bien comprise par les grands entrepreneurs en Égypte : Marwan Hammad, président et chef de la direction de LOGIX Stone,

---

<sup>374</sup> BHAGAWTI (éditeur), JADGISH, GREENWAY, DAVID, PANAGARYIA, et ARVIND, "Trading preferentially: theory and policy", *The Economic Journal*, Vol.108, No. 449, 1998, pp 1128; William H. COOPER, "Free Trade Agreements : Impact on U.S Trade and Implications for U.S Trade Policy", *Congressional Research Service*, Février 2014, pp 3-11, disponible sur : <https://fas.org/sgp/crs/row/RL31356.pdf>; F. TRIONFETTI, "Discriminatory Public Procurement and International Trade", *World Economy*, Vol. 1, 2000, pp 14-18.

<sup>375</sup> Site officiel des données interactives de la Banque Mondiale (*World Integrated Trade Solution*), lien : [http://wits.worldbank.org/about\\_wits.html](http://wits.worldbank.org/about_wits.html); Joseph FRANCOIS, Bernard HOEKMAN, Miriam MANCHIN, "Preference Erosion and Multilateral Trade Liberalization", *The World Bank Economic Review*, Vol. 20, No.2, pp 197-216.

<sup>376</sup> Ce pourcentage était de 2% en 2013 avec une valeur de 51 millions de \$, source : William JACKSON, "Expanding Egypt's exports through the Generalized System of Preferences (GSP) Program", *Office of the U.S. Trade Representative*, Executive Office of the President, January 2012, p 4.

<sup>377</sup> Norma DOS SANTONS, Raphael CUNHA, Rogerio FARIAS, "Generalized System of Preferences in General Agreement of Tariffs and Trade/ World Trade organization : History and Current Issues", *Journal of World Trade*, Vol. 39, No.4, 2005, pp 637-670.

qualifie le SGP de «programme merveilleux». Selon Hammad, il n'y a pas un problème avec le système, mais c'est un problème avec l'industrie égyptienne. À savoir un manque d'infrastructure et de technologie et une concentration sur l'exportation de matières premières par rapport aux biens à valeur ajoutée. Pour lui, avec le soutien du gouvernement égyptien, le succès de l'expérience de l'Inde, de la Thaïlande, de la Turquie ou même de la Tunisie dans le cadre du SGP pourrait être reproduit en Egypte<sup>378</sup>. Pour sa part, le ministre égyptien des affaires étrangères a déclaré que malgré la faible quantité de biens égyptiens exportés dans le cadre du SGP, un tel accord constitue un pilier fondamental de la consolidation des relations coopératives avec les Etats-Unis. Il est bien évidemment important à ses yeux d'exprimer les relations d'entente en termes de politique étrangère par tous les moyens nécessaires y compris les traités économiques. Le faible impact statistique d'un tel ou tel accord ne devrait pas constituer un obstacle à sa conclusion, mais les vraies entraves se manifestaient avec l'absence d'efforts de développement de ces accords dans le temps<sup>379</sup>.

Lorsque George W. Bush a proposé le projet d'un accord de libre-échange au Moyen-Orient (MEFTA), le 9 mai 2003, le gouvernement égyptien a retrouvé l'espoir de reconsolider les relations fragilisées après la guerre d'Irak. Ce type d'accord a été présenté comme un moyen de lutter contre le terrorisme et gagner la loyauté des pays arabes, en soutenant la diffusion de la prospérité et de la démocratie. Robert Bruce Zoellick, président de la Banque Mondiale à l'époque, a expliqué plus en détails le 23 juin 2003 au Forum économique mondial à Amman: tous les pays qui appartiennent au «Moyen-Orient», tel que défini par le représentant commercial américain, sont invités à joindre l'initiative commerciale. L'initiative MEFTA a proposé des mesures à court terme telles que l'extension des préférences commerciales dans le Système généralisé de préférences (SGP), à condition que les pays intéressés adhèrent à l'OMC, signent un accord-cadre sur l'investissement commercial (TIFA) avec les États-Unis et concluent un traité d'investissement bilatéral (BIT). Un accord de libre-échange serait l'aboutissement de ce processus. Une fois qu'un accord de libre-échange serait signé, les pays voisins pourraient être

---

<sup>378</sup> Magda SHAHIN, *Op.cit.*

<sup>379</sup> Wafaa EL BARADEI, "Pour soutenir les exportations égyptiennes dans le marché américain. Scoopy : Les Etats-Unis respectent leur statut en tant que partenaire commercial à l'Egypte en dépit de la crise monétaire", "Idaa'm al saderat al misreya fi al souk al amrikeya. Scoopy : Amrika moltazema kasharik esktesady lMisr raghm el azma el maleya", *Al Ahrām*, 4 novembre 2008, disponible sur : <http://www.ahram.org.eg/Archive/2008/11/4/Econ1.htm>; ABDEL HAMID Cherif, "Les Etats-Unis ont décidé d'exempter l'Egypte des tarifs douaniers", "Amrika tokarer e'faa Misr men al gamarek", *Sada El Balad* 10 janvier 2012, disponible sur : <https://www.masress.com/elbalad/48319>

"accostés" (comme l'exprime le représentant des Etats-Unis). Quand le MEFTA a été annoncé, l'Egypte avait déjà conclu les quatre accords préparatoires. Le ministre des affaires étrangères égyptien Ahmed Maher a déclaré que ces accords avaient pour vocation de restaurer la bonne image des Etats-Unis au Moyen-Orient, et qu'ils consolidaient les relations de coopération notamment dans le domaine de la démocratie et du combat contre le terrorisme<sup>380</sup> Cela implique une coordination explicite entre l'Egypte et les Etats-Unis dans ces deux domaines, qui sont à la fois les champs de coopération et les conditions de la préservation de tels accords. En termes économiques, l'Union Européenne a commencé à être le partenaire commercial le plus important pour l'Egypte à partir de 2008-2009. Son rôle était relativement limité par rapport aux Etats-Unis car les restrictions imposées par les traités de libre échange européenne (GMP) touchent les produits agricoles et les textiles qui sont exactement les secteurs où l'Egypte dispose d'avantage relatif. Avec la diminution des restrictions à l'égard des produits agricoles en 1992, l'Union européenne a commencé à concurrencer les Etats-Unis en Egypte dans le commerce agricole. Puis un accord avec l'Égypte a été signé en juin 2001 et est entré en vigueur en juin 2004. Les accords prévoyaient une transition vers le libre échange mutuel des produits manufacturés. Dans ce contexte, l'UE a développé un nouveau type de conditionnalité: contrairement à l'exemple des aides américaines à l'Egypte, l'UE n'a pas alloué des sommes fixes à des pays individuels. Au lieu de cela, il a donné lieu à une sorte de concurrence entre les pays récipiendaires. Les meilleures propositions obtiennent l'argent. Bien sûr c'est l'UE qui décide quels projets sont les meilleurs. Et c'est pour cette raison que même si l'UE occupe de nos jours la place majeure du commerce avec l'Egypte, cette dernière ne peut pas renoncer aux aides américaines en grande mesure parce que celles-ci constituent une source garantie et stable de financement des importations. La raison la plus importante pour la dépendance commerciale égyptienne des Etats-Unis malgré la suprématie européenne en terme commercial, c'est la ressemblance de la conditionnalité politique américaine et celle européenne. Il n'est pas imaginable que l'Egypte pourrait profiter des accords commerciaux avantageux avec l'Union Européenne tout en pratiquant une politique étrangère contradictoire aux objectifs américains dans la région. Selon un rapport d'avancement de la Commission Européenne en 2010, l'Égypte est un «partenaire actif» de la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE. Le Caire a continué à explorer

---

<sup>380</sup> Wolfgang ZANK, " Cooperation or Silent Rivalry? The EU and the USA in the Mediterranean – The Case of Egypt", *Perspectives on Federalism*, Vol.2, No.3, 2010, p 18.



une solution globale au processus de paix au Moyen-Orient, en particulier par des efforts de médiation entre les factions palestiniennes. L'Égypte est activement engagée en Afrique (par exemple le Darfour) et dans le dialogue politique Afrique-UE. Le Caire poursuit également une politique de désarmement régional et de non-prolifération des armes de destruction massive, ce qui va de pair avec les grands objectifs du partenaire américain. Pour le commerce des armes, les États-Unis viennent en tête largement loin des autres compétiteurs, un champ considéré très vulnérable pour l'Égypte. Pour résumer, Le rôle croissant de l'UE est-il préjudiciable aux intérêts américains? À peine. C'est dans l'intérêt des États-Unis si l'UE peut apporter plus de stabilité et de prospérité à la région et vice-versa. Étant donné que le marché intérieur de l'UE avec ses voisins n'est pas entouré de murs protectionnistes, le renforcement et l'élargissement de celui-ci rend plus facile le fonctionnement des entreprises américaines. D'autre part, l'UE ne peut pas fournir une sécurité difficile. C'est en principe dans l'intérêt de l'Europe que les États-Unis sont présents au Moyen-Orient même par des accords commerciaux compétiteurs. L'UE et les États-Unis semblent donc remplir des rôles complémentaires<sup>381</sup>.

Pour revenir au SGP, il convient de comparer ce type d'accord avec les accords de QIZ qui visent à normaliser les relations commerciales avec Israël. En 2010 par exemple, les produits égyptiens exportés aux États-Unis sous le régime du SGP ne dépassent pas 2% des exportations égyptiennes totales vers les États-Unis, tandis que ceux qui sont exportés aux États-Unis selon l'accord du QIZ atteignent environ 43% des exportations égyptiennes totales aux États-Unis avec une somme de 51 millions de dollars<sup>382</sup>. Il semble donc que les États-Unis ne visent pas à encourager les exportations égyptiennes en tant que telles, étant donnée la faiblesse des exportations de l'Égypte au titre du SGP par rapport aux autres pays en bénéficiant. L'objectif politique de normalisation avec Israël est un facteur déterminant de l'importance des exportations égyptiennes sous le système QIZ et constitue un argument explicatif du grand fossé existant entre les deux pourcentages des deux types d'accord. L'approfondissement du QIZ comme outil

---

<sup>381</sup> Anna POTRYALA (éditeur), Beata PRZYBYLSKA-MASZNER, Sebastien WOJCIECHOESKI, *Relations Between European-Union and Egypt after 2011 - Determinants, Areas of Cooperation and Prospects*, (Berlin, Logos Verlag Berlin GmbH, 2015), pp 43-54.; Wolfgang ZANK, " Cooperation or Silent Rivalry? The EU and the USA in the Mediterranean – The Case of Egypt", *Perspectives on Federalism*, Vol.2, No.3, 2010, p 20-30.

économique permettant d'influencer la politique étrangère égyptienne dans le sens de normalisation avec Israël, sera traité dans la section suivante.

L'objectif du SGP est d'encourager les relations bilatérales proprement dites et d'accorder un traitement avantageux à un pays allié quelque soit l'importance de la rentabilité d'un tel accord pour les deux parties. Le bien exporté vers les Etats-Unis doit être expédié directement du pays d'origine vers le marché américain sans passer par des marchés intermédiaires. Pour préserver ses droits commerciaux, les Etats-Unis ont également mentionné une condition qui exige la déclaration des bénéfices de la part de l'importateur<sup>383</sup>. Ainsi, l'accord est censé conforter les relations coopératives prospères entre l'Egypte et les Etats-Unis. En effet, le statut de l'Egypte comme un Etat bénéficiaire du SGP est quasiment permanent, ce qui donne l'impression à l'opinion publique que le programme fonctionne parfaitement de point de vue économique. Selon les conditions du SGP, une fois que les exportations d'un pays d'un bien particulier représentent 50% ou plus de la valeur des importations américaines totales de ce bien ou dépassent une certaine valeur en dollars (120 millions de dollars en 2005 avec une augmentation de 5 millions de dollars chaque année), le pays exportateur ne peut plus bénéficier des avantages du SGP: le bien en question est jugé suffisamment compétitif et n'a plus besoin d'un traitement préférentiel. Les produits textiles de l'Inde et du Pakistan, par exemple, ont été exclus du SPG car ces produits deviennent suffisamment compétitifs. Les pays eux-mêmes sont également soumis à une évaluation de leurs statuts économiques de la part du système, qui se produit lorsque le pays dans son ensemble n'est plus considéré comme «en développement», comme dans les cas de la Corée du Sud, de Singapour et de Hong Kong et de la Chine<sup>384</sup>. Cette condition permet implicitement une certaine mesure de protection du marché américain vis-à-vis d'un ou plusieurs partenaires spécifiques.

L'Egypte étant très loin d'une telle condition, utilise ce traité sur le court terme pour satisfaire trois exigences : réaliser quelques bénéfices économiques dans des secteurs spécifiques, préserver les intérêts de quelques hommes d'affaires influents, et finalement utiliser

---

<sup>383</sup> Rapport officiel intitulé : " U.S. Generalized System of Preferences GUIDEBOOK", élaboré par *Office of the United States Trade Representative, Executive Office of the President*, Washington, D.C., 2015, p 9.

<sup>384</sup> Kyle BGWELL et W. Staiger ROBERT, "An Economic Theory of GATT", *American Economic Review*, Vol.89, 1999, pp 215–222.

cet accord comme un moyen de légitimation du régime en place<sup>385</sup>. Ce dernier objectif est de plus en plus important, bien que le volume des exportations égyptiennes sous ce régime n'a pas évolué, reflétant les maux structurels de l'économie égyptienne. Du côté américain, la conditionnalité et les pressions que de tels accords peuvent imposer sont claires et de plus en plus individualisées. Si le SGP n'implique pas l'obligation pour les pays bénéficiaires de donner un accès à leur marché à des conditions préférentielles, on note par ailleurs l'imposition unilatérale de conditions par les pays donateurs en termes de normes environnementales, normes du travail, ou au titre plus généralement des droits de l'homme<sup>386</sup>. Ce changement n'a pas été accueilli avec enthousiasme par plusieurs pays bénéficiaires, mais il est toléré par la majorité de ceux qui continuent à profiter de ce système.

Dans le cas égyptien, ces conditions, perçues comme facteurs de pression par le gouvernement égyptien, constituent le prix à payer de la bonne réputation acquise du fait de la conclusion de ce type d'accord avec les Etats-Unis. Peu importe l'importance des profits commerciaux directs tirés du SGP, l'Egypte doit se conformer aux conditions unilatérales imposées par les Etats-Unis si elle veut continuer à profiter du statut préférentiel dont la valeur est d'abord politique plus qu'économique. D'ailleurs les conditionnalités au maintien du statut SGP touche le domaine politique et sociale et c'est sur ce plan que les Etats-Unis exercent les pressions les plus importantes. De plus, un bénéficiaire du SGP ne peut pas aider ou encourager, par exemple en lui accordant refuge, un individu ou un groupe qui a commis un acte de terrorisme international. Cela implique bien sûr une coordination permanente entre les deux pays pour définir les actes qualifiés comme "terroristes", une contrainte pesant sur la politique étrangère de l'Egypte, dont elle est parfaitement consciente. Les décideurs égyptiens savent qu'un soutien déclaré et officiel à certains groupes combattants en Palestine, le Hamas par exemple, aurait des effets négatifs immédiats sur les aides économiques et le traité du SGP. C'est ce

---

<sup>385</sup> Meredith BROADBENT, "The Role of FTA Negotiations in the future of U.S-Egypt Relations", *A Report of CSIS Scholl Chair in International Business*, décembre 2011, p 6.

<sup>386</sup> Parmi les conditions du SGP : Un bénéficiaire du SGP doit avoir pris ou prend des mesures pour se prévaloir des droits des travailleurs internationalement reconnus, y compris (a) le droit d'association, (b) le droit de s'organiser et de négocier collectivement, (c) l'absence de travail obligatoire, (d) un Âge minimum pour l'emploi des enfants, et (e) conditions de travail acceptables en ce qui concerne le salaire minimum, les heures de travail et la sécurité et la santé au travail. Source : Rapport officiel intitulé " Generalized System of Preferences : Handbook on The Scheme of United States of America", *UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT*, 2016, pp 18-22.; Julia V. SEKKEL, " Summary of Major Trade Preference Programs", *Center for Global Development*, vol.6, avril 2009, pp 3,6.

qu'avait déclaré l'ex-ministre des affaires étrangères Nabil Fahmy en disant que les relations amicales profondes entre les Etats-Unis et l'Egypte, concrétisées dans les accords du SGP, les investissements et les relations diplomatiques et culturelles lointaines, supposaient un haut degré de coopération entre les deux parties pour combattre le terrorisme dans la région. Il a mentionné la contrebande des armes à travers les tunnels de Gaza comme un des plus importants défis qui menaçaient la sécurité de la péninsule de Sinai. Le lien qu'il a établi entre les accords du SGP et les efforts de combattre le terrorisme traduit la continuité de la logique de coopération avec les Etats-Unis de l'économique au politique et militaire<sup>387</sup>.

Une analyse plus approfondie des biens exportés sous le statut SGP, montre l'extrême difficulté que rencontre l'Egypte dans le cadre de ses tentatives de contrebalancer les pressions américaines. En principe, l'Egypte pourrait optimiser ses exportations des carburants - les biens les plus importants exportés sous le SGP- pour augmenter graduellement les bénéfices tirés de cet accord. L'Egypte était un exportateur net de pétrole pendant la majeure partie de son histoire. Cela a permis au pays de bénéficier des prix mondiaux plus élevés du pétrole, en particulier suite aux deux chocs pétroliers de 1973 et 1979. La situation a changé en 2006, lorsque le déclin de la production et l'augmentation de la consommation ont transformé le pays en un importateur net de pétrole. Cette tendance a été momentanément compensée à partir de la même année par la découverte de réserves de gaz naturel. Cependant, en 2012, l'Egypte est devenue un importateur net de pétrole et de gaz pour la première fois de son histoire, car la consommation de gaz, comme le pétrole avant elle, a dépassé la production nationale et l'investissement dans le secteur du gaz a diminué. L'Égypte, en tant qu'importateur net d'hydrocarbures, aurait dû se féliciter de la baisse des prix internationaux du pétrole et du gaz naturel. Avec des prix plus bas, la croissance économique est théoriquement stimulée et cela permet une réduction du déficit de la balance commerciale. Cependant, les chiffres des deux dernières années (2012-2013) ont montré qu'il n'en a rien été. L'économie a été négativement touchée par la chute des prix du pétrole. C'est parce que l'Egypte est encore très dépendante, directement et indirectement, du pétrole et du gaz naturel. La capacité de l'économie à générer des devises reste concentrée dans le secteur des hydrocarbures. La baisse récente des prix du pétrole a entraîné une contraction de

---

<sup>387</sup> Administrateur du site, "Nabil Fahmy : La relation entre l'Egypte et les Etats-Unis est une relation de mariage", "E'laket Misr bAmerika E'laket Zawag", *CNN en Arabe*, 1 mai 2014, disponible sur : <https://arabic.cnn.com/middleeast/2014/05/01/nabil-fahmi-us-egypt>

l'investissement étranger dans le secteur du pétrole et du gaz, ce qui déçoit les grands espoirs du gouvernement égyptien d'attirer des capitaux étrangers. Tous ces facteurs compromettent toute amélioration de la situation de l'Égypte sous l'égide du SGP<sup>388</sup>. Dans la seconde partie de cette thèse, nous examinerons plus en détail le rôle des hommes d'affaires de ce secteur dans l'élaboration des objectifs de la politique étrangère égyptienne.

Malgré la modestie des chiffres, l'accord SGP est-il sans importance pour les États-Unis ? L'interdépendance asymétrique est-elle totalement absente de cet accord ? Limiter les gains américains à la conditionnalité politique et sociale peut limiter ou biaiser notre compréhension de la relation. Pour les États-Unis, les CIVETS, acronyme forgé par Robert Ward, Directeur de l'unité des prévisions mondiales au sein des services du renseignement économiques américains, pour désigner la Colombie, l'Indonésie, le Viêtnam, l'Égypte, la Turquie et l'Afrique du Sud, constituent de vraies espaces de développement du commerce. Michael Geoghegan, Chef exécutif de la banque HSBC, les nomme les nouveaux BRICs. Pour lui<sup>389</sup>, chacun de ces pays dispose d'une économie dynamique et diversifiée, qui annonce un futur brillant. Dans cette perspective, les États-Unis à travers les accords bilatéraux et à travers leurs entreprises, devraient agir dès maintenant pour gagner ces marchés sur le long terme. L'Égypte, par sa position géostratégique, serait susceptible d'attirer de hauts niveaux d'investissement sur le moyen et le long terme. Selon the *Economist Intelligence Unit*, CIVETS pourraient réaliser une croissance économique annuelle de 4,9% dans les années 2010 -2013, dans le temps où les pays développés seront chanceux s'ils réalisent un taux de croissance se rapprochant de 1,8%. C'est cette perspective qui pousse l'administration américaine à traiter l'Égypte en fonction de son futur

---

<sup>388</sup> Amr ADLY, "Egypt's oil dependency and Political discontent", *Carnegie Endowment Research Center*, 2 août 2016; Lois STEVENSON, Mohamed ABDEL AZIZ, *Influencing Policy Key Factors in the Case of a SME Policy Project in Egypt*, (Le Caire, International Council for Small Business, 2008), pp 1- 24.

-L'importance du pétrole ne se limite pas aux rentes générées par ses ventes mais aussi elle s'étend à l'importance du Canal de Suez comme un passage important du commerce du pétrole. La propagation du commerce du pétrole entraîne une augmentation des devises étrangères générées par le Canal de Suez car environ 2,4 millions de barils traversent chaque jour le canal, ce qui constitue en fait une importante voie commerciale pour les États-Unis et l'Europe. Source : Kelly BERG, *Democracy, Strategic Interests & U.S. Foreign Policy in the Arab World: A Multiple Case Study of Bahrain, Egypt, Jordan & Saudi Arabia*, mémoire du master présenté à *School of Interdisciplinary Arts and Sciences*, Université Washington Bothell, juin 2015, pp 30-31.

<sup>389</sup> Site officiel du *Economist Intelligence Unit*, sous un rapport intitulé "World Economy : Beyond BRICs", juillet 2010, lien : <http://www.eiu.com/home.aspx>

potentiel et non selon sa situation actuelle. L'accord SGP est l'un des moyens de consolidation des relations commerciales avec l'Égypte sur le long terme<sup>390</sup>.

Selon Jeremy Sharp, à partir de la fin des années 1990, alors que l'Égypte est passée d'un pays appauvri à une économie qui est revenu intermédiaire inférieur, les États-Unis et l'Égypte ont commencé à repenser la relation d'assistance en mettant en avant "le commerce et non pas l'aide" ("*trade not aid*")<sup>391</sup>. En 1994, le vice-président américain Al Gore et le président égyptien Hosni Moubarak ont formé le partenariat égypto-américain pour la croissance économique, un forum bilatéral conçu pour stimuler le secteur privé égyptien et promouvoir le commerce entre les États-Unis et l'Égypte. Le gouvernement égyptien avait espéré que l'intérêt américain pour les problèmes économiques égyptiens conduirait finalement à un éventuel accord de libre-échange avec les États-Unis. Cependant, alors que les relations bilatérales se resserraient davantage sous l'administration de Georges W. Bush, les préoccupations s'agissant des droits de l'homme en Égypte, le manque de protection de la propriété intellectuelle, ont entravé l'aboutissement du projet accord de libre-échange (FTA) entre les États-Unis et l'Égypte. L'accord SGP a constitué la solution de substitution de deuxième rang.

## **b) L'impact des QIZ**

Le rôle des outils commerciaux dans l'influence américaine sur l'élaboration de la politique étrangère égyptienne apparaît plus clairement en analysant le deuxième type d'accord relatif aux QIZ. La normalisation avec Israël et la consolidation des relations de bon voisinage, constituent à la fois un aspect et une conséquence du traité de QIZ promu par les États-Unis. La politique étrangère égyptienne se trouve ainsi incitée à adopter une politique générale d'entente avec Israël, pour préserver les avantages obtenus dans l'accès au marché américain<sup>392</sup>. Nous analysons ci-dessous les pressions qu'implique un tel accord sur la politique étrangère égyptienne et la réaction égyptienne face à ces pressions.

---

<sup>390</sup> Ibid; Katie ALLEN, "The Civets: a guide to the countries bearing the world's hopes for growth", *The Guardian*, 20 novembre 2011, disponible sur : <https://www.theguardian.com/business/2011/nov/20/civets-guide>, consulté le 3 janvier 2017.

<sup>391</sup> Jeremy M. SHARP, "Egypt : Background and U.S Relations", *Congressional Research Service*, mars 2017, p 32. - GALAL Ahmed, LAWRENCE Robert Z., *An Egypt-U.S Free Trade Agreement*, (Brookings Institution Press, 1998), pp 32-37.

<sup>392</sup> Phillippe DROZ-VINCENT, "A Post-Revolutionary Egyptian Foreign Policy?...Not Yet", *Opinions on the Mediterranean*, juillet 2012, pp 2-5.

Le programme des zones industrielles franches(QIZ) en Egypte et en Jordanie, déjà évoqué plus haut, fut créé par les États-Unis en 1996 pour encourager la coopération économique, et pour créer des liens plus étroits entre Israël et ses voisins arabes. Ces zones industrielles visent à créer une opportunité quotidienne de créer des relations commerciales directes entre deux pays arabes (l'Egypte et la Jordanie) d'une part, et Israël et les Etats-Unis d'autre part. En Egypte, le programme a commencé à opérer dans sept sites industriels désignés au début de 2005. Après avoir débuté avec 397 entreprises sur ces sites, QIZ s'est rapidement développé pour englober plus de 15 zones industrielles actuellement, avec près de 700 entreprises impliquées, dégageant un revenu annuel de plus d'un milliard de dollars<sup>393</sup>. L'objectif politique est ainsi très clair et un lien étroit est établi entre une politique commerciale de normalisation d'un côté et l'octroi des prérogatives sur le marché américain de l'autre côté. Kelly Berg vit dans le QIZ et les autres relations commerciales avec conditionnalités des moyens d'influence politique ayant pour objectif la préservation de la paix avec Israël en créant des liens d'interdépendance avec ses voisins<sup>394</sup>. Une politique étrangère de l'Egypte, qui ne favoriserait pas la normalisation avec Israël aurait pour conséquence de compromettre l'accès des biens théoriquement exemptés de taxes au marché américain. En effet, Israël doit signifier son approbation quand au zèle de la partie égyptienne à mettre en œuvre tous les dispositifs de l'accord. Ce n'est donc pas un différend ouvert avec Israël qui pourrait affecter la relation commerciale spéciale avec les Etats-Unis, voire avoir des répercussions graves sur le caractère coopératif de la relation bilatérale, mais aussi une simple indifférence ou le respect purement formel d'une paix de façade, sans que soient engagés par la partie égyptienne des efforts positifs de rapprochement. En effet, il y a plusieurs aspects d'interdépendance qui prennent place dans le cadre des accords de QIZ. Cette analyse ne s'appuie pas seulement sur la lecture du texte officiel de cet accord, mais aussi sur des indices démontrant l'existence de pressions exercées sur la politique étrangère égyptienne dans le cadre de sa mise en œuvre<sup>395</sup>.

---

<sup>393</sup> Site officiel du ministère du commerce et d'industrie égyptien, sous rubrique "QIZ", le lien : [www.qizegypt.gov.eg/About\\_QIZ.aspx](http://www.qizegypt.gov.eg/About_QIZ.aspx); Kara KURTULUŞ, Tugba YILDIZ, " TRADE AS A TOOL OF DIPLOMACY AND GLOBAL SECURITY", *Perceptions*, automne 2008, p71.

<sup>394</sup> KELLY Berg, *Op.cit*, pp 36.

<sup>395</sup> GERGES Fawaz, " From Cold Peace to Collaboration? Egypt's foreign policy behaviour towards Israel under Mubarak" *Foreign Affairs*, Mai-Juin 1995, pp 69-78; Vikash YADAV, " THE POLITICAL ECONOMY OF THE EGYPTIAN-ISRAELI QIZ TRADE AGREEMENT", *Middle East Review of International Affairs*, Vol. 11, No. 1, mars 2007, pp 79- 96.

Le premier aspect établissant le caractère contraignant de cet accord réside dans la perception des décideurs égyptiens. A plusieurs reprises, des responsables égyptiens ont mentionné les conditionnalités de ces accords ou bien critiqué la manière dont les Etats-Unis utilisent le QIZ pour peser sur les décisions de la politique étrangère. Dans un enregistrement audio du président Moubarak à propos l'accord QIZ, il dit notamment : *"Les Américains ont fait beaucoup pression pour acquérir des avantages sur notre territoire... Ils ont poussé les Israéliens pour nous séduire d'une manière intelligente... Sharon m'a dit : nous voulons activer le commerce bilatéral, je lui ai répondu : le commerce était très actif au temps de Rabin et c'est vous qui l'avez interrompu... On avait la volonté d'exporter dans le cadre d'un accord QIZ sans tarifs douaniers en employant des composants israéliens à hauteur de 8% ou 10%... J'ai dit à Sharon : c'est vous qui refusez, c'est vous qui bloquez. Il m'a répondu : je vous enverrai mon adjoint après demain.. Il a voyagé le lundi, le jeudi pendant le matin, il est retourné avec une lettre d'approbation qui permet aux usines égyptiennes d'exporter : les usines du 10 Ramadan, les usines du 6 Octobre, les usines du Burj Al Arab, les usines du Madinat Al Sadat, ... tous les usines même Ahmed Ezz et Abou El E'nein exportent sans tarifs douaniers.. Parce que si nous exportons avec les tarifs douaniers, la Chine nous écrasera... Les Américains étaient tout à fait satisfaits de cet accord parce qu'ils voulaient nous amener dans une direction servant leurs intérêts. Ils voulaient créer une interdépendance entre nos intérêts et les intérêts d'Israël<sup>396</sup>".* Cet enregistrement atteste que la conditionnalité politique ne se limite pas au domaine de l'aide, mais s'étend aussi au domaine du commerce bilatéral. Pour permettre à l'Egypte d'exporter vers les Etats-Unis sans tarifs douaniers, il faut que les usines égyptiennes utilisent des composants israéliens dans une proportion déterminée. Le discours de Moubarak traduit sa lucidité sur la nature de l'arrangement et sa méfiance vis-à-vis des Américains ; ce qui ne l'a pas empêché de s'engager dans l'accord. Il semble que les bénéfices économiques d'un tel accord sont suffisamment importants pour justifier de mettre la politique étrangère sous influence.

Hosni Moubarak n'était pas le seul dirigeant à mentionner l'impact politique des accords de QIZ. Rachid Mohamed Rachid, l'ex-ministre du commerce et de l'industrie, avait assuré que la souveraineté de l'Egypte était préservée quand le QIZ fut accueilli fraîchement par un groupe de

---

<sup>396</sup> Une vidéo intitulée : " La fin de la matinée : les enregistrements de Moubarak - l'accord de QIZ", "Akher El Nahar : tasgilat Moubarak - etfakeyet al QIZ", lien : [www.youtube.com/watch?v=YNOWuFGIfSU](http://www.youtube.com/watch?v=YNOWuFGIfSU)



parlementaires<sup>397</sup>. Le souligne en creux que le ministre égyptien était conscient des interrogations qu'un tel accord pouvait susciter, dont la plus importante était la limitation de la souveraineté politique avec des implications sur la politique étrangère. Dans ce même contexte, l'écrivain égyptien Mohamed Nabil El Shimy a critiqué la tendance générale de rapprochement avec Israël que ces accords impliquaient. Pour lui, ces accords remettaient au premier plan un projet de Shimon Peres visant à remplacer la Ligue Arabe par un Marché Moyen-Orient. De son point de vue, cet accord n'est pas simplement un accord économique, mais il constitue un facteur d'influence prépondérant sur l'évolution du conflit arabo-israélien. La normalisation avec Israël est confortée par ce type d'accords, contre la volonté populaire, mais pour satisfaire les intérêts d'un groupe restreint d'hommes d'affaires<sup>398</sup>.

Le deuxième aspect renvoie aux réactions politiques face aux pressions exercées dans le cadre du programme QIZ. Il est important de signaler le refus égyptien initial de cet accord quand il a été proposé une première fois en 1996, en raison de ses coûts politiques. De même, l'Égypte n'a pas répondu favorablement à l'initiative QIZ en 2001 à cause de la réticence gouvernementale en raison du mécontentement populaire anticipé en cas de conclusion d'un tel accord. Puis Robert Zoellick, le représentant commercial américain, a signalé cette opposition égyptienne au départ. Selon lui, l'Égypte se sentait sous pression parce que le 1er janvier 2005, à la suite d'un accord de l'OMC, les quotas sur le textile et l'habillement devaient être abolis. Les nouvelles exportations de la Chine ou de l'Inde pourraient évincer les producteurs égyptiens du marché américain. Ainsi, les accords de QIZ constituaient à la fois une source de pression et une solution de repli, ne laissant par conséquent guère le choix au gouvernement égyptien<sup>399</sup>.

Pour Wolfgang Zank, la réticence de l'Égypte et de la Jordanie à condamner fermement le bombardement de Gaza en 2008 s'explique dans une large mesure par les relations commerciales

---

<sup>397</sup> Saleh IBRAHIM, "EgyTex .. Le mot de passe de la crise de QIZ entre les entreprises égyptiennes et Israël", "EgyTex, kelmet el ser fi azmet al QIZ bayna al sharekat el misreya wa Israel", *Al Watan*, 3/11/2014, disponible sur : <https://www.elwatannews.com/news/details/589752>.

<sup>398</sup> Mohamed Nabil AL SHIMY, "QIZ, un accord à fruit mordant", "QIZ, Etefak mor el samara", *Al Hewan al Motamaden* No. 3870, octobre 2012, p 13.

<sup>399</sup> Transcription d'une conférence de presse intitulée : "Remarks After Signing of the Qualified Industrial Zone Agreement by Rachid Mohamed Rachid, Minister of Foreign Trade and Industry, Egypt, Eduad Olmert, Deputy Prime Minister and Minister of Trade, Israel, and Robert B. Zoellick, United States Trade Representative", *Office of the United States Trade Representative*, décembre 2004, lien : <https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/speeches/archives/2004/december/remarks-after-signing-qualified-industrial-zon>.

préférentielles de ces deux pays avec Israël, notamment via le QIZ<sup>400</sup>. Les deux pays se sont contentés des déclarations de sympathie avec le peuple palestinien, sans critiquer ouvertement le comportement israélien, encore moins mettre en place des mesures de rétorsion. Un responsable israélien commentant sur la réaction de ces deux pays, a mentionné le fait que le partenariat commercial avec l'Égypte et la Jordanie, notamment dans le domaine du gaz naturel, favorisait un rapprochement permanent des points de vue sur les questions touchant à la sécurité d'Israël<sup>401</sup>. Cet exemple montre l'utilisation de cet accord comme d'un moyen de pression poussant l'Égypte à adopter une attitude sinon explicitement favorable à Israël, en tout cas différente de l'attitude qu'elle aurait adoptée en l'absence de pression.

Un autre exemple montre que la marge de manœuvre du gouvernement égyptien avec ses partenaires des entreprises israéliennes est limitée à certaine mesure. Depuis 2013, le gouvernement israélien a menacé d'exclure 68 entreprises égyptiennes de l'accord et les empêcher ainsi d'exporter vers le marché américain en franchise de taxes. Le différend provenait des tentatives de ces entreprises égyptiennes d'entrer en négociations directes avec leurs partenaires israéliens pour réduire la part des composants israéliens dans la fabrication. Les dirigeants égyptiens se sont vu contraints d'obliger les entreprises égyptiennes à utiliser les canaux formels de communication avec le côté israélien. Cette pression exercée avec succès par Israël, montre qu'elle surveille de près la mise en œuvre de la politique étrangère égyptienne et fait le nécessaire pour qu'elle demeure conforme à ses intérêts<sup>402</sup>.

Un dernier exemple illustre le lien entre le QIZ et les décisions de la politique étrangère. Le parlementaire égyptien Hussein Ibrahim a établi une relation directe entre quelques décisions importantes sur la scène internationale et la rapidité avec laquelle le gouvernement égyptien a signé l'accord. Ces décisions comprennent la conclusion de l'accord d'échange de l'espion

---

<sup>400</sup> Wolfgang ZANK, " Cooperation or Silent Rivalry? The EU and the USA in the Mediterranean – The Case of Egypt", *Perspectives on Federalism*, Vol.2, No.3, 2010, p 16.

<sup>401</sup> Mahmoud MOHYI, "Les usines de QIZ égypto-américaines redémarrent leur activité", "Estenaf a'mal masane' el QIZ al misreya al israelya", *Al Youm Sabe'e*, 6 juin 2011, lien : <https://www.masress.com/youm7/363992>

<sup>402</sup> Samah LABIB, "11 ans sur l'accord de QIZ : les avantages et les inconvénients.", *Al Yum Al Sabe'*, 11 décembre 2015, consulté sur internet le 8 janvier 2017.

Selon l'auteur, QIZ a contribué dans l'augmentation des exportation et les gains des devises étrangères tandis que l'accord a échoué dans l'établissement d'une zone de libre échange aux Etats-Unis. La Jordanie bénéficie plus de cet accord en jouissant d'un fardeau plus léger de contrainte. Les produits jordaniens qualifiés doivent utiliser seulement 8,5% des composantes israéliennes contrairement aux produits égyptiens qui doivent utiliser à peu près 11% des composantes israéliennes.

israélien Azam Azam avec des étudiants égyptiens emprisonnés à Israël<sup>403</sup>. Selon lui, le gouvernement égyptien n'aurait jamais conclu cet accord avec une telle rapidité sans y être contraint par des pressions américaines, dont la plus importante relevait du programme QIZ.

### c) Le cas du gaz naturel

Pour terminer ce panorama de l'influence de la dépendance commerciale sur les décisions de la politique étrangère égyptienne, le choix du commerce du gaz naturel s'impose parce qu'il s'agit d'un domaine vulnérable et influant comme nous avons constaté ci-dessus. De plus, ce domaine constitue un moyen de pression dont dispose l'Égypte. Dans la plupart des États, les biens énergétiques sont un enjeu de la politique étrangère. Le pétrole est moins contrôlable que le gaz tant parce qu'il y a beaucoup plus de producteurs et des organisations internationales garantissant une action collective dans sa production<sup>404</sup>. En raison des conditions qui prévalent sur le marché international du pétrole, l'approvisionnement en pétrole peut rarement être utilisé aujourd'hui comme outil de politique étrangère par les pays producteurs. À l'inverse, les relations contractuelles à long terme et les infrastructures permanentes impliquées dans l'approvisionnement en gaz naturel offrent beaucoup plus de possibilités pour que la politique entre en jeu. Les cas d'asymétrie significative dans le commerce du gaz sont les plus susceptibles d'être exploités par la partie la moins dépendante à des fins politiques. Dans notre cas l'Égypte utilise ses exportations de gaz naturel comme un outil d'influence, ou comme une carte à jouer vis-à-vis les États-Unis, en créant une sorte de dépendance israélienne dans le secteur d'énergie.

Le 1er juillet 2005, le ministre égyptien du pétrole, Sameh Fahmy, et le ministre israélien des Infrastructures Nationales Benjamin Ben-Eliezer ont signé un accord pour que l'Égypte fournisse chaque année 1,7 milliard de mètres cubes de gaz naturel à l'entreprise israélienne Electric Corporation (IEC) à partir d'octobre 2006. Un accord commercial contraignant a été conclu entre des entités commerciales en Israël et en Égypte: *Israel Electric Corporation* et la

---

<sup>403</sup>En 1996, les services sécuritaires en Égypte ont arrêté Azam Azam sur charge d'espionnage pour le compte d'Israël. Traduit à prison pour une quinzaine d'année, Azam fut à nouveau le sujet de négociation entre le gouvernement égyptien et israélien en 2004, à la suite de l'arrestation de six étudiants égyptiens. On a procédé cette même année à un échange de détenus qui aboutit à la libération des six étudiants et de l'agent israélien.

<sup>404</sup>P KLINE, "Understanding Sectoral Labor Market Dynamics: An Equilibrium Analysis of the Oil and Gas Field Services Industry", *Cowles Foundation Discussion*, Papier No. 1645, New Haven, Yale University, 2008, pp 34-35; J ULFELDER, "Natural Resource Wealth and the Survival of Autocracies, *Comparative Political Studies*", vol. 40, No. 8, pp. 995-1018; Michael L. ROSS, "Does Oil Hinder Democracy?", *World Politics*, Vol.53, No.3, 2001, pp 325-361.

société mixte israélo-égyptienne *Eastern Mediterranean Gas and Oil (EMG)*. EMG a construit des tuyaux sous-marins depuis El Arish, dans le Sinaï égyptien, jusqu'au port israélien d'Ashkelon. La capacité du *pipeline* a permis d'approvisionner jusqu'à 7 milliards mètres cubes par an. L'approvisionnement effectif en gaz a commencé en 2008, mais dès le début, l'approvisionnement gaz était irrégulier, car il y avait de multiples perturbations.

Ainsi l'Égypte a approvisionné Israël, entre 2008 et 2012, pour 30% à 40% de ses besoins en gaz naturel à des prix plus bas que les prix du marché<sup>405</sup>. En principe, si l'Égypte réussit dans tel ou tel domaine à créer une dépendance israélienne à son égard, cela pourrait constituer un espace de manœuvre dans sa relation avec les États-Unis. Il va de soit qu'une marge d'action ne pourrait pas s'émanciper totalement du cadre coopératif, vue l'asymétrie profonde entre l'Égypte et les États-Unis, mais elle servirait à alléger les pressions subies dans des situations critiques ou à acquérir des gains dans des situations propices. Cependant, le paradoxe ici réside dans le prix de vente du gaz à Israël à un prix inférieur au prix du marché international. Un pays disposant d'un poids commercial bilatéral si important dans le commerce d'un produit énergétique stratégique pour l'État importateur devrait avoir la capacité de pratiquer le prix du marché pour maximiser son gain financier. Le prix de vente du gaz à Israël est controversé parce qu'il n'est pas fixé par le marché mondial mais par des contrats de gré à gré entre le pays producteur et le pays consommateur<sup>406</sup>. La vente à des prix inférieurs que ceux du marché ne s'explique que par des facteurs politiques.

L'Égypte, comme n'importe quel producteur du gaz naturel, est contraint par une diversité de facteurs dans sa fourniture de gaz à Israël, notamment le degré de dépendance relative dans le

---

<sup>405</sup> Maité DE BONCOURT, "Risques politiques et géopolitiques : la gouvernance du gaz en Israël", *Note de l'Ifri*, décembre 2015, p.29; Adrien JAULMES, "Guerre du gaz entre Israël et l'Égypte", *Lefigaro.fr*, 23/04/2012, lien : <http://www.lefigaro.fr/international/2012/04/23/01003-20120423ARTFIG00704-guerre-du-gaz-entre-israel-et-l-egypte.php>

Le gaz naturel provenant de l'Égypte est la seule source d'approvisionnement de la Jordanie, et Amman dépend de ce gaz comme source de 80% de sa production d'électricité. L'Égypte ne dépend pas de la fourniture de gaz à Israël, alors qu'Israël et la Jordanie sont fortement dépendants de l'approvisionnement égyptien en gaz, ces exportations représentent une petite partie de la production et des exportations de gaz égyptien. L'Égypte produit annuellement environ 65 BCM de gaz naturel, dont 45 sont consommés localement. Sur les 20 BCM exportés annuellement, plus de soixante-dix pour cent sont exportés sous forme de gaz naturel liquidé, laissant au gazoduc environ 6 BCM d'exportations annuelles. Les exportations de gaz naturel liquidé sont préférables, recevant un revenu net plus élevé que les exportations de gazoduc égyptien. La capacité d'exportation de l'Égypte est encore compromise par la hausse de la consommation nationale de gaz naturel, favorisée par les prix élevés du gaz naturel national subventionné.

<sup>406</sup> Dominique FINON, LOCATELLI, "Russian and European gas interdependence. Can market forces balance out geopolitics?", *Energy Policy*, Vol.36, No.1, p31.

commerce de gaz entre l'Égypte et Israël, la relation politique et économique globale entre les États concernés, la situation de l'offre intérieure en Égypte, le processus de prise de décision en matière d'énergie dans les États concernés et enfin, les avantages commerciaux permanents de l'accord<sup>407</sup>. A la suite des événements de 2013 et la critique par les États-Unis de l'intervention de l'armée sur la scène politique, la fourniture de gaz naturel à Israël fut interrompue à plusieurs reprises<sup>408</sup>. Cela fut interprété par certains décideurs israéliens comme un moyen de pression exercé par l'Égypte sur les États-Unis, afin que ces derniers soutiennent les mesures prises par l'armée pour garantir un transfert du pouvoir. De ce fait et jusqu'à présent, il est incertain si la rupture de la fourniture du gaz, officiellement due au bombardement des oléoducs, est intentionnelle ou le résultat de forces externes, en l'absence d'une prévention efficace des attaques en 2011 et 2012 contre la ligne d'approvisionnement vers Israël-Jordanie-Syrie et le Liban. De toute façon, la plupart des contrats de fourniture ont une clause de force majeure qui exempte le fournisseur de sanctions financières si la rupture d'approvisionnement peut être attribuée au terrorisme ou à une catastrophe naturelle. Sous prétexte du terrorisme, le gouvernement égyptien justifie la rupture des exportations vers Israël en pointant les doigts les groupes terroristes islamistes dans le Sinai<sup>409</sup>. Ces clauses permettent effectivement au gouvernement égyptien de d'obtenir un moyen de pression facilement utilisable. L'Égypte dispose également d'un répertoire de justification économique vis-à-vis des États-Unis, en arguant qu'elle est incapable de satisfaire la demande interne de gaz naturel, ce qui ne remet pas en cause la politique de coopération<sup>410</sup>.

Les déclarations des responsables américains mettent l'accent d'une manière explicite sur les gains politiques de cette relation commerciale privilégiée. Michael Froman, le délégué commercial américain, en résumant ses entretiens avec Benjamin Ben-Eliezer, a mentionné directement les gains politiques résultant du commerce égyptien de gaz avec Israël. Selon Froman, Benjamin Ben-Eliezer lors de la signature de l'accord, a déclaré que le contrat gazier

---

<sup>407</sup> L. D. HOWELL, *The Handbook of Country and Political Risk Analysis*, (New York, PRS Group, 2001), p 51.

<sup>408</sup> Ihab NAFE', "L'Égypte utilise t-elle la force majeure pour s'échapper de l'amende due à la rupture des exportations de gaz à Israël ?", "Hal tastakhdem Misr al kowa al kahreya lelkhroug men mazek gharamet kate' el gaz a'n Israël", *Akhbar Al A'lam Al A'raby*, 11/12/2015, disponible sur internet.

<sup>409</sup> Wadie' A'WAWDA, "Un choc à Israël après la rupture de l'exportation du gaz égyptien", "sadma fi Israel ba'd late' el gaz el misry", *Al Jazzera*, 23/04/2012, disponible sur internet.

<sup>410</sup> Michael RATNER, "Natural Gas Discoveries in the Eastern Mediterranean", *Congressional Research Service*, 15 août 2016, p 10.

renforçait le traité de paix, et était donc historique principalement en raison de ses implications stratégiques. Il a ajouté : "J'ai vu dans cet accord la valeur ajoutée la plus importante pour l'Etat d'Israël, car quelle est la signification du traité de paix en soi ? Rien. Cela n'a aucun sens, c'est simplement un accord de non-belligérance. De mon point de vue, l'accord du gaz est aussi important que l'accord de paix<sup>411</sup>". Après la rupture de la fourniture du gaz à Israël, les responsables américains étaient aussi conscients des gains que l'Egypte cherchait à obtenir. Selon le politologue Tom Pepper, les attaques, qui ont gravement perturbé les exportations de gaz, ont servi un certain nombre d'intérêts égyptiens: elles ont laissé plus de gaz disponible pour la consommation intérieure et donc permis de réduire les pannes d'électricité au prix politique élevé ; elles ont libéré l'Egypte de la pénalité financière pour n'être pas en mesure de remplir ses obligations contractuelles et ont bien capitalisé sur les sentiments du public égyptien, puisque le régime en place a de facto cessé de fournir du gaz à Israël<sup>412</sup>. Bien qu'il n'y ait aucune preuve que le Caire ait encouragé ou parrainé le sabotage du pipeline, le pouvoir en place a pu en tirer des gains remarquables. Si la suspension des livraisons semble, à première vue, politiquement motivée et servir d'outil de politique étrangère et si la rhétorique associée à l'interruption de la fourniture est bien politique, la motivation profonde est avant tout économique.

En effet, la fourniture de gaz égyptien à Israël présentait certaines caractéristiques d'une relation instable : les pays consommateurs étaient fortement dépendants de ces approvisionnements, alors que le pays fournisseur n'en dépendait pas autant sur le plan économique, surtout qu'il avait même temps du mal à produire ce gaz pour l'exportation sans réduire la part destinée à la demande intérieure. En fait, les pannes d'électricité à répétition risquaient de mettre en péril la stabilité politique du nouveau régime en Egypte, lequel ne pouvait pas non plus réduire les subventions publiques sur le prix de l'électricité. Dans ce contexte, l'exportation du gaz représentait bien une carte à jouer en politique étrangère pour alléger les pressions et avoir des choix plus autonomes, mais sans réelle pérennité en raison de la croissance de la demande intérieure. Les Etats-Unis s'efforcent de leur côté de réduire la pression que l'Egypte peut exercer sur Israël notamment dans le domaine de l'énergie. Détenant désormais cent vingt-cinq ans de réserves (selon le taux de consommation de 2010) grâce au gaz de schiste,

---

<sup>411</sup> Ihab NAFE', *Op.cit.*

<sup>412</sup> Tom PEPPER, "Partners in Israeli Gas Field Sign Deal with Palestinians," *International Oil Daily*, 7 Janvier 2014.

ils se proposent désormais d'exporter du gaz naturel, en particulier vers les États qui bénéficient d'un accord de libre-échange bilatéral. Allié fidèle des États-Unis, Israël peut espérer un nouvel approvisionnement en gaz naturel à des prix inférieurs à ceux qu'il payait jusqu'à présent.

L'analyse qui précède étaye une observation déjà formulée précédemment, selon laquelle l'importance géopolitique de l'Égypte pour les États-Unis provient uniquement de son rôle régional, notamment de ses relations avec Israël. La vente du gaz naturel à Israël s'inscrit dans ce contexte contraint, dont l'interruption de fourniture du gaz à Israël ne change pas fondamentalement la nature, tandis que le cadre coopératif des relations égypto-américaines se voit plus en plus renforcé dans d'autres domaines, en particulier le combat contre le terrorisme.

### **3- Le degré de dépendance vis-à-vis des investissements américains directs et ses implications pour la politique étrangère égyptienne**

Dans cette sous-partie, nous traitons du dernier pilier des relations économiques entre les deux pays, à savoir l'investissement. Dans un premier temps, nous nous intéressons au volume des investissements américains en Égypte pour définir jusqu'à quel point l'Égypte dépend des États-Unis dans le domaine d'investissements. Ensuite, nous abordons l'influence de ce domaine sur l'élaboration des décisions de la politique étrangère égyptienne. Rappelons l'hypothèse structurant notre première partie, selon laquelle, bien que les champs dans lesquels l'Égypte apparaît de plus en plus dépendante des États-Unis constituent autant de moyens de pression sur sa politique étrangère, ils représentent tout autant des voies de renforcement des relations coopératives entre les deux pays. Les liens d'interdépendance économique asymétrique peuvent déboucher sur une consolidation des relations politiques bilatérales. Il convient de garder à l'esprit que les difficultés de la collecte de données relatives aux entreprises américaines en Égypte a limité la portée de notre analyse. Quelques données citées ont été collectées auprès de l'Agence Centrale de Mobilisation et de Statistique et de l'Organisation Générale d'Investissement en Égypte. Nous avons eu aussi un accès limité aux données confidentielles de la Chambre américaine de commerce en Égypte et à quelques documents d'archive du ministère d'investissement. La difficulté principale réside dans l'organisation des entretiens avec les responsables les plus concernés, notamment après le refus de certains hommes d'affaires nos demandes d'entretien.

## a) Le poids des investissements américains

Comme l'analyse précédente du commerce et de l'aide, cette section met l'accent sur l'évaluation chiffrée de l'importance des investissements américains en Égypte. Le degré de dépendance de l'Égypte vis-à-vis des États-Unis dans ce domaine exerce une influence réelle sur la politique étrangère égyptienne. Il convient de noter tout d'abord que l'on s'intéresse ici uniquement aux "investissements directs", c'est-à-dire les opérations d'investisseurs à l'étranger, en contrôle total ou majoritaire. Ce sont le plus souvent les firmes et banques multinationales qui réalisent ces investissements. En second lieu, il est important de présenter une vue succincte des investissements américains en Égypte et du cadre politique et juridique dans lequel ils se développent.

En effet, la tendance générale d'attirer les investissements occidentaux a commencé avec la politique d'*infatih* ou libéralisation économique, qui trouve ses fondements de la loi 43 de l'année 1974 et sa révision par la loi 32 en 1977. Ces lois prévoyaient l'ouverture de l'économie égyptienne aux investissements étrangers, la protection des investissements contre la nationalisation ou la confiscation arbitraire, l'exonération des impôts pour les nouveaux investissements pour des périodes variables selon le domaine d'activité, enfin, la garantie que les entreprises privées ne seraient pas assujetties à la législation et réglementation concernant les entreprises du secteur public et leurs salariés<sup>413</sup>. Figuraient aussi parmi les principes essentiels, la liberté des entreprises d'investir dans les domaines profitables à leurs yeux, une privatisation du secteur industriel public et la réduction de l'intervention de l'Etat dans l'économie. En particulier, les impôts élevés frappant le secteur privé devaient être réduits<sup>414</sup>.

En 2004, des réformes législatives visaient à moderniser les institutions soutenant le commerce et les investissements étrangers, notamment les entreprises américaines implantées en Égypte. Cela a coïncidé avec la nomination d'Ahmed Nazif comme premier ministre, lequel avait pour objectif de promouvoir avant tout les investissements étrangers<sup>415</sup>. Cette vague d'investissements a été soutenue par les États-Unis comme l'affirment beaucoup de spécialistes

---

<sup>413</sup> Hamza ATES, Mehmet DUMAN, Yuksel BAYRAKTAR, " A Story of *Infatih* : Egyptian Liberalization Under Stress", *YAPI KREDİ ECONOMIC REVIEW*, Vol. 17, N. 1, juin 2006, p 62.

<sup>414</sup> Eberhard KIENELE, *Op.cit*, pp 145-146.

<sup>415</sup> Galal AMIN, *Op.cit*, p 110.



égyptiens<sup>416</sup>. Les réformes incluaient la loi sur les entreprises en Égypte ainsi que les lois relatives aux restrictions imposées lors de la création de nouvelles entreprises<sup>417</sup>. Dans ce cadre, l'Égypte a permis aux investissements étrangers d'être un objectif en tant que tel au lieu d'être un moyen pour réaliser le développement économique et social. L'État a accordé l'immunité juridique aux entreprises étrangères en interdisant aux citoyens égyptiens de les poursuivre devant les tribunaux égyptiens. L'instance de l'investissement (*Hayet Al Estesmar*) s'occupe de ces conflits hors système judiciaire égyptien. Aussi, il est permis à l'investisseur étranger d'établir une société de financement pour travailler dans une activité commerciale sans aucune restriction et sans la nécessité d'y associer le capital égyptien dans des proportions significatives. De plus, il est permis aux investisseurs étrangers de transférer tous les bénéfices réalisés hors d'Égypte, sachant que ces bénéfices sont de ce fait non soumis au système d'imposition égyptien. De même, l'article 50 de la loi 91 de 2005 définit les catégories de multinationales exemptées de toute taxe pour une durée de dix ans<sup>418</sup>. Les effets pervers d'une politique d'attraction des investissements qui n'est pas bien calculée et gérée, concernent principalement le gaspillage des ressources de l'État.

Les entreprises américaines occupent la place la plus importante dans les investissements étrangers en Égypte, bien que délimiter les contours de cette présence soit difficile: "Cependant, cette division schématique ne permet pas de rendre compte de la complexité des situations. Le Pepsi Cola égyptien, par exemple, est produit sous licence par une ancienne entreprise publique d'embouteillage, Egyptian Bottling Company (EBC), privatisée en 1994 et reprise par le groupe égypto-saoudien Alkan Bugshan. La société Pepsi Cola International, qui détient 10% du capital de EBC, se charge du marketing, de la publicité, et fournit les bases concentrées de la fabrication des boissons gazeuses. Mais Pepsi Cola International est elle même une filiale du groupe Pepsico International, qui accorde de nombreuses licences à d'autres compagnies égyptiennes. Cet

---

<sup>416</sup> Galal AMIN, *L'Égypte et les Égyptiens pendant l'ère de Moubarak (1981-2011)*, "Misr Wa Al Masreyin Fi A'hd Moubarak (1981-2011)", (Le Caire, Dar Al Sherouk, 2011), p 102.

<sup>417</sup> Dina Abd El Aziz MOHAMED, *Op.cit*, p 102.

<sup>418</sup> Nourhane CHERIF, Heba KHALIL, Hatem ZAYED, *Au dessus de l'État, les Entreprises Multinationales en Égypte*, "Fawk Al Dawla, Al Sharekat Mota'adedet al Genseyat Fi Misr", (Le Caire, Egyptian Center for Economic and Social Rights, 2015), pp 4-9.

Pour plus d'information sur les facilitations accordées aux multinationales étrangères en Égypte, consultez : Delphine PAGES, Leila VIGNAL, "Formes et espaces de la mondialisation en Égypte. Une lecture spatiale des changements récents / Globalization in Egypt. A spatial interpretation of recent changes", *Revue de Géographie de Lyon*, Vol 73, N. 3, 1998, p 248.

exemple illustre bien ce nouveau type d'entreprises dites "globales", qui étendent leurs réseaux à travers le monde, déléguant la production sous licence à des entreprises locales, et ne conservant que les fonctions de savoir-faire et de décision.... La restauration rapide est elle aussi en forte croissance depuis les années 80, et surtout 90. Les nombreuses licences de grandes marques américaines (KFC, Pizza Hut, Baskin Robins, TGI's Friday, Subway, etc.), détenues par le groupe Americana du koweïtien Khorafi, le placent en position dominante. Il est également à la tête d'un vaste empire agro-alimentaire, implanté dans plusieurs pays arabes. MC Donald's, présent en Égypte depuis 1994, a d'abord été une entreprise sous licence avec capitaux égyptiens avant de devenir une joint-venture dans laquelle MC Donald's International contrôle 49% du capital<sup>419</sup>. Il est donc extrêmement difficile de savoir le nombre exact ou le chiffre d'affaire précis de toutes les entreprises américaines qui fonctionnent en Égypte. Cependant, les données disponibles les plus crédibles sur celles-ci confirment leur part prépondérante dans les investissements étrangers<sup>420</sup>.

Selon le département du commerce américain, le stock des investissements américains directs en Égypte a atteint 19,6 milliards de dollars fin 2013. Cette somme représentait 30,1% des investissements américains totaux en Afrique, ce qui reflète la centralité de l'Égypte dans le continent. En 2013, l'Égypte était le plus grand récipiendaire des ID américains en Afrique, et le deuxième plus grand récipiendaire de ceux-ci au Moyen-Orient après l'EAU. D'une manière générale, les États-Unis sont parmi les dix plus grands investisseurs étrangers en Égypte. *Apache Corporation*, une entreprise d'exploitation et de production du gaz et du pétrole, est le plus grand investisseur américain en Égypte avec un investissement total de 12 milliards de dollars depuis son implantation en 1993. Le stock du capital américain, en excluant le secteur majeur de production et de raffinage du pétrole, est de 2,2 milliards de dollars distribués sur 1118 entreprises. Les entreprises américaines non pétrolières sont actives dans la plupart des secteurs de l'économie égyptienne ; le secteur de la construction détient la plus grande part avec 40% du capital américain non pétrolier en Égypte, viennent ensuite les services financiers avec 31%.

---

<sup>419</sup> Delphine PAGES, Leila VIGNAL, "Formes et espaces de la mondialisation en Egypte. Une lecture spatiale des changements récents / Globalization in Egypt. A spatial interpretation of recent changes", *Revue de Géographie de Lyon*, Vol 73, N. 3, 1998, p 250-252

<sup>420</sup> Jorg GERTEL, *Op.cit*, p 224.

Les entreprises américaines du *fast food* occupent une place primordiale dans ce secteur en Égypte avec les marques les plus célèbres dans le monde<sup>421</sup>.

Cette capacité égyptienne à attirer les investissements américains a commencé en 1979 après la signature des traités de paix avec Israël, quand Sadat a déclaré dans son discours qu'il invite les grandes entreprises américaines à gagner les dividendes de la paix et investir en Égypte. Son objectif essentiel était de nature économique, soit remédier à la détérioration de l'infrastructure égyptienne et à la pénurie des produits alimentaires. En même temps, les États-Unis et les autres pays occidentaux ont encouragé les investissements en Égypte pour la maintenir complètement dans le camp occidental. Depuis ce temps, les flux des investissements américains se sont dirigés vers l'Égypte et notamment dans le secteur du pétrole. Les estimations évaluent les investissements américains dans ce secteur dans les années 1980 à 72% des investissements égyptiens totaux dans ce secteur. Et malgré l'augmentation des investissements américains dans le secteur industriel et agricole par le temps, les sommes consacrées sont faibles relativement au secteur pétrolier. Mais la grande ouverture aux entreprises américaines a eu lieu à la fin des années 1980 lorsque le gouvernement égyptien a réussi, via un accord avec le FMI en 1987, à rééchelonner quelques dettes et engagé un certain nombre de réformes importantes pour modifier le cadre juridique des investissements privés<sup>422</sup>. Les investissements américains en Égypte ne représentent pas un volume extrêmement important à l'échelle internationale, mais ils sont concentrés sur des secteurs importants, ce qui peut renforcer la dépendance égyptienne des États-Unis dans ces secteurs<sup>423</sup>. La figure suivante illustre les investissements américains directs dans un ensemble de pays du Moyen-Orient. Les données sont calculées sur une base cumulative (stocks) et non pas sur une base de flux courants.

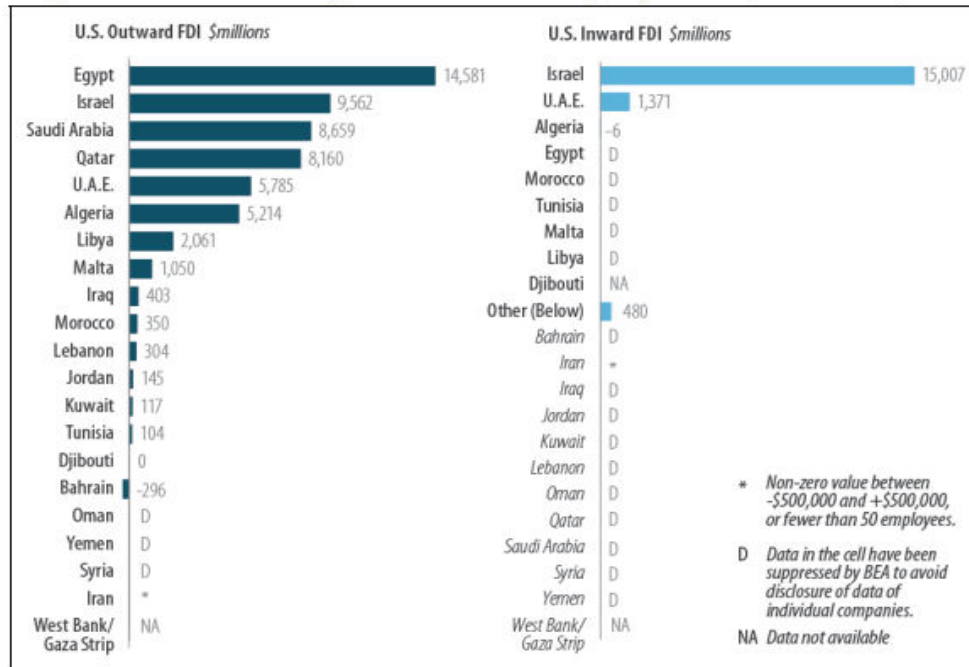
---

<sup>421</sup> *Egypt-U.S. Trade and Investment Profile 2014*, American Chamber of Commerce in Egypt, p 1.

<sup>422</sup> Les réformes concernaient essentiellement, les systèmes de taux de change et de tarification qui ont été révisés pour libéraliser le commerce extérieur et accroître le rôle du marché dans l'économie. En outre, un nouveau code d'investissement - Loi 230 de juillet 1989 - a été introduit pour améliorer les procédures de réglementation des investissements étrangers et nationaux. Afin de faciliter le processus d'investissement étranger et de mettre en œuvre les dispositions de la loi, une nouvelle organisation, appelée Autorité Générale d'Investissement et des Zones Franches, a été créée sous les auspices du Ministère de Finances. L'Autorité a été chargée d'identifier les projets appropriés, de contacter les investisseurs étrangers, d'évaluer les projets proposés et de superviser le processus d'investissement, d'exploitation et de rapatriement des bénéfices des projets approuvés. L'Autorité devait également étudier les lois et la réglementation de l'investissement en Égypte. Source : Hadi Salehi ESFAHANI, "The Experience of Foreign Investment in Egypt under Infitah", *BEBR*, papiers de travail de College of Commerce and Business Administration No. 90-1710, 1991, p 7.

<sup>423</sup> ABD EL AZIM Zeinab, *Op.cit.*, pp 159-162.

**Figure 9. U.S.-MENA Foreign Direct Investment (FDI): Country Breakdown, 2011**



Source: U.S. Department of Commerce, Bureau of Economic Analysis (BEA).

Cette tendance est supérieure à ce qui se passe dans les autres pays du Moyen-Orient. Cordesman dans son étude intitulée "US Investment, Trade, and Oil Interests in the Middle East" a comparé la part de l'Egypte dans l'attraction des investissements américains directs dans le Moyen-Orient. Il a constaté à travers les résultats numérique que l'Egypte jusqu'à les années 2000 occupait la troisième place dans l'attraction des investissements américains directs après Israël et l'Arabie Saoudite. Arrivant loin devant tous les pays nord-africains et ceux du golfe (avec une différence minimale de 700 millions de dollars du pays le plus proche), l'Egypte se rapproche beaucoup du chiffre israélien jusqu'aux années 2000 (1,6 milliards de dollars américains comme investissements américains directs en Egypte et 1,84 milliard de dollars américains directs à Israël)<sup>424</sup>.

Avant d'élaborer les indicateurs qui mesurent le degré de dépendance de l'Égypte des États-Unis dans le domaine des investissements, le tableau suivant illustre la part des IDE dans le PIB de l'Égypte.

<sup>424</sup> Anthony H CORDESMAN., "US Investment, Trade, and Oil Interests in the Middle East", *Center for Strategic and International Studies*, Vol.16, janvier 2000, pp 2-6.

Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Pourcentage	2.42	0.99	0.94	1.14	1.27	1.17	1.24	0.52	0.74	0.29
Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pourcentage	1.59	5.99	9.34	8.87	5.83	3.55	2.92	-0.2	1.01	1.47

Tableau (14) : Le pourcentage des IDE du PIB égyptien (1994-2013)<sup>425</sup>

Les chiffres montrent que l'économie égyptienne a une dépendance relativement faible sur le plan des IDE en les comparant avec d'autres pays régionaux<sup>426</sup>. Le poids relatif du commerce dans le PIB est beaucoup plus important comme nous avons vu précédemment. Dans leurs meilleurs résultats, les IDE en Égypte atteignent 9,34% du PIB en 2007 ce qui représente une part très faible et reflète une haute dépendance sur les sources rentières. La moyenne de cet indice tout au long de cette période exprime cette faiblesse avec une valeur de 2,55 %. Cela peut s'expliquer par l'environnement des affaires en Égypte dans cette période qui aurait découragé le développement d'une économie productive malgré l'ouverture à l'extérieur<sup>427</sup>. La concentration des investissements étrangers directs en général, et américains en particulier, dans les domaines rentiers n'a tendance qu'à renforcer la dépendance de l'économie égyptienne des sources caractérisées par des fluctuations sévères et contrôlées par des facteurs externes. Les États-Unis sont soucieux d'investir dans le secteur pétrolier qui est déjà développé en Égypte sans encourager une nouvelle perspective basée sur l'investissement dans les autres secteurs productifs.

<sup>425</sup>TheGlobalEconomy.com, sous la rubrique "Egypt".

<sup>426</sup>Cette part est relativement faible en la comparant avec d'autres pays régionaux en 2013, citons à titre d'exemples : Mozambique avec 41.8 %, la Somalie avec 7.7 %, le Bahrein avec 11 %, le Maroc avec 3.1%. Certes, d'autres pays figurent dans une catégorie plus inférieure à celle d'Égypte comme l'Algérie avec 0.8 % et le Koweït avec 0.8 % aussi. (consultez la liste complète sur la base de données de la Banque Mondiale).

<sup>427</sup> En étudiant la structure des flux d'IDE en Égypte, nous pouvons constater que depuis 2007 jusqu'à 2012, les flux d'IDE en Égypte ont été distribués et diversifiés dans différentes industries telles que l'extraction de gaz naturel et le pétrole avec une part de 58,32% du total des flux d'IDE. Les services financiers ont réussi à attirer des volumes importants d'IDE, soit environ 8,07% du total au cours de la même période, principalement en raison de grandes privatisations et de fusions et acquisitions. L'informatique et les communications, qui sont passées de 5,77% en 2009 à 11,92% en 2012, avec une moyenne de 5,63% des entrées totales d'IDE au cours de la même période. L'agriculture a fluctué de 0,24% en 2007 et de 2,38% en 2010 à 0,70% en 2012, avec une moyenne de 0,79% des flux entrants totaux d'IDE au cours de la même période. Le secteur manufacturier est passé de 8,64% en 2009 à 6,13% en 2012, avec une moyenne de 7,12% des entrées totales d'IED au cours de la même période.

Source : Mohamed MASRY, "Does Foreign Direct Investment (FDI) Really Matter in Developing Countries? The Case of Egypt", *Research in World Economy* Vol.6, No.4, 2015, p 70.

Le premier indicateur se subdivise en deux indicateurs secondaires. Le premier est le rapport entre les investissements américains en Égypte et le PIB égyptien, à comparer avec le deuxième indicateur qui est le pourcentage des investissements américains dans la formation brute de capital fixe. Le tableau ci-dessous présente le rapport entre les investissements américains en Égypte et le PIB égyptien (1994-2013).

Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Pourcentage	2	1.8	2	2	2.3	2.4	2	2.6	3	4.2
Année	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Pourcentage	5.7	6.1	5.1	5.3	4.7	5.4	5.7	6.5	6.5	6.9

Tableau (15) : Le pourcentage des ID américains du PIB égyptien (1994-2013)<sup>428</sup>

Les ID américains en Égypte ne constituent qu'une part très faible du PIB, mais l'indice le plus significatif est celui comparant entre ce pourcentage et le pourcentage de la formation brute de capital fixe (FBCF). Si les ID américains occupent une place importante dans la FBCF, cela signifie que les ID américains sont vitaux pour l'Égypte.

Année	% de la formation brute du capital du PIB	% des ID américains de la formation brute du capital
1994	20.6	9.7
1995	20.14	8.9
1996	18.13	11.03
1997	17.56	11.38
1998	21.5	10.69

<sup>428</sup>TheGlobalEconomy.com

1999	21.62	11.1
2000	19.55	10.23
2001	18.26	14.23
2002	17.99	16.67
2003	16.88	24.8
2004	16.94	33.64
2005	17.97	33.94
2006	18.73	27.22
2007	20.85	25.41
2008	22.39	20.99
2009	19.19	28.13
2010	19.5	29.23
2011	17.1	38.01
2012	16.38	36.68
2013	14.17	48.69

*Tableau (16) : Le pourcentage des ID américains de la formation brute du capital en Égypte.*

Les résultats de ce tableau<sup>429</sup> indiquent qu'il y a une augmentation graduelle de la part des investissements américains dans la FBCF en Égypte, de manière significative à partir de 2011. Cela provient essentiellement de la fuite des autres investisseurs étrangers importants après la révolution de 2011, suite à l'instabilité politique ce qui s'est traduite par une augmentation relative des investissements directs américains. Pour les autorités américaines à l'époque, les

---

<sup>429</sup> Ibid.

investissements sont un moyen efficace d'encourager la transition démocratique, et c'est ce que le secrétaire d'État John Kerry a déclaré à la suite de la chute de Moubarak. Il a annoncé que les États-Unis étaient prêts à créer une caisse de soutien pour l'Égypte dotée au départ de 50 ou 60 millions de dollars. Cette caisse aurait pour objectif de promouvoir la transition démocratique notamment en créant une économie productive en priorisant l'attraction des investissements étrangers<sup>430</sup>. Même si les flux globaux de capitaux étrangers ont diminué après 2011 mais la dépendance de l'Égypte vis-à-vis des États-Unis dans le domaine des investissements a elle augmenté.

Le deuxième indicateur concerne l'évaluation du degré de dépendance égyptienne vis-à-vis des États-Unis pour les investissements du secteur du pétrole, étant donné qu'il représente un des produits les plus importants dans les exportations égyptiennes. Ainsi, l'extraction et le raffinage du pétrole attirent à peu près 80% des investissements américains en Égypte. Le tableau est calculé en divisant les investissements américains dans ce secteur par les investissements totaux dans ce secteur.

Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Pourcentage	28.4	28.6	30.5	32	26.9	27.7	23.6	24.2	29.6	29.2
Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pourcentage	24.2	23.6	29.6	29.4	30.2	28.6	27.6	26.6	25.3	25.9

Tableau (17) : Le rapport entre les investissements américains dans le secteur du pétrole égyptien et les investissements totaux dans ce secteur (1994-2013)<sup>431</sup>

<sup>430</sup> Essam ABD EL SHAFY, *La politique américaine et la révolution égyptienne*, "Al syasa al amrikeya w al thawra al misreya", (Le Caire, Dar el Basheer, 2014), p 125; Hany MORSHEDY, "Les relations égypto-américaine - un atelier", "Al E'latat al misreya al amrikeya - warchet a'mal", *National Center for Middle East Studies*, vol. 61, juin 2014.

<sup>431</sup> Les pourcentages dans ce tableau sont indicatifs et ne représentent pas le résultat des calculs précis à cause de la grande variance des données à notre disposition sur ce thème. Sources : *Data.worldbank.org*; Site officiel de la Banque Centrale Egyptienne : *www.cbe.org.eg*; JACKSON James K., "U.S Direct Investment Abroad : Trends and Current Issues", *Congressional Research Service*, décembre 2013, p 3; "Oil & Natural Gas Transportation & Storage Infrastructure: Status, Trends, & Economic Benefits", rapport présenté par *IHS Global Inc.* à *American Petroleum Institute*, 2013, pp 48-84.



A partir de ce tableau, le degré de dépendance égyptienne dans le domaine des investissements pétroliers apparaît relativement élevé avec une moyenne de 29,05%. Le pourcentage était de 30% dans la période 1981-1991 ce qui traduit la stabilité de cette part. Pour mieux évaluer la dépendance de l'Égypte des investissements américains dans ce domaine, nous devons rappeler un résultat de la sous-partie précédente qui indique que les exportations égyptiennes du pétrole vers les États-Unis sont en constante croissance pour atteindre 24% des exportations égyptiennes totales de ce produit. Aussi, les entreprises américaines occupent la première place par rapport aux autres entreprises étrangères qui investissent dans le domaine du pétrole<sup>432</sup>. Etant donné que les chiffres des investissements américains totaux en Égypte ne sont pas élevés, les partisans de l'interruption des aides y trouvent une justification de leurs arguments<sup>433</sup>. Selon eux, les aides ont des impacts négatifs sur l'investissement étranger parce qu'elles n'encouragent pas la productivité mais entretiennent des logiques de rentes faciles. De plus, elles permettent au gouvernement de saisir des ressources potentielles du secteur privé<sup>434</sup>.

A partir de l'analyse précédente, il est clair que l'Égypte ne représente pas un pays d'importance sur le plan mondial pour les États-Unis dans le domaine des investissements directs. L'ensemble des investissements américains en Égypte ne dépasse pas 4% des investissements totaux à l'étranger. Les investissements américains sont concentrés dans le domaine du pétrole avec une moyenne d'à peu près 75% des ID américains totaux en Égypte. Ainsi les ID américains en Égypte sont moins importants que le commerce bilatéral entre les deux pays, et bien sûr moins importants que les aides américaines économiques et militaires en termes d'interdépendance asymétrique. Le degré de dépendance de l'Égypte vis-à-vis des États-Unis dans le domaine des investissements n'est pas si important en général, mais il est fort uniquement dans le domaine du pétrole. Cela ne veut point dire que les investissements américains sont sans influence sur la politique étrangère égyptienne, mais ils le sont à condition de les combiner d'autres facteurs de pression plus puissants ou dans les cas où il y a un lien direct avec un domaine d'investissement.

---

<sup>432</sup> - Site officiel du chambre de commerce américaine : <http://www.amcham.org.eg/information-resources/trade-resources/egypt-us-relations/trade-investment-relations-profile/#egypt-us-investment>; Site officiel de Standard Trade Portal, sous la rubrique Egypt : Foreign Investment

<sup>433</sup> Ibrahim AL EISSAWY, *Op.cit*, p 46.

<sup>434</sup> Simplicie ASONGU, Mohamed JELLAL, "Foreign Aid Fiscal Policy : Theory and Evidence", *Comparative Economic Studies*, 2016, p 2.

## **b) Implications sur les décisions de la politique étrangère**

Les entreprises américaines ne définissent pas toujours leurs intérêts selon les objectifs économiques de l'État où elles s'implantent, poussées logiquement par la quête des gains privés<sup>435</sup>. Les pressions qu'exercent les entreprises américaines pour que le comportement de l'Etat soit conforme à leurs intérêts sont de plus en plus importantes dans les domaines les plus concernés par les investissements. En l'occurrence il s'agit de domaines où les exportations de l'Égypte se retrouvent dépendantes des Etats-Unis. En effet, en développant des industries à forte intensité énergétique telles que le fer et l'acier, le ciment, les engrais et la pétrochimie entre 2004 et 2010, l'économie égyptienne a développé une dépendance dissimulée des exportations de pétrole et de gaz naturel, deux biens essentiels pour le maintien d'un certain niveau de productivité dans les industries susmentionnées. Dans ce contexte, les subventions aux carburants, en particulier après que les prix internationaux du pétrole aient dépassé 100 dollars le baril en 2008, ont généré d'importants bénéfices pour les industries du ciment, des engrais, du fer et de l'acier, du verre et de l'aluminium, au détriment cependant de la trésorerie publique<sup>436</sup>. Dans les pages suivantes, nous citons quelques exemples de l'influence des investissements américains sur les tendances générales de la politique étrangère égyptienne, puis dans l'influence de ceux-ci sur quelques situations et tensions momentanées.

Selon un rapport commun entre *the U.S-Egypt Business Council*, *the U.S Chamber of Commerce* et *l'American Chamber of Commerce in Egypt*, l'implantation des entreprises américaines en Égypte, dont les chiffres d'affaires sont les plus importants dans le monde, représente un atout majeur en matière de politique étrangère. Ce sont les rapports et évaluation de ces entreprises qui soutiennent les requêtes égyptiennes lors des demandes de prêts auprès du FMI. La relation entre les investissements américains en Égypte et les accords de FMI est aussi valable dans le sens inverse : la conclusion d'un accord serait un signal positif pour les investisseurs étrangers. Sinon l'Égypte aurait quelque difficulté à attirer des investissements importants en provenance des États-Unis, de l'Europe ou des États du Golfe. Par ailleurs, les États-Unis pèsent de tout leur poids en termes de financement et de vote au sein du FMI, et

---

<sup>435</sup> Brenda SHAFFER, "Natural gas supply stability and foreign policy", *Energy Policy*, vol. 56, 2013, p 121.

<sup>436</sup> Amr ADLY, "Egypt's oil dependency and Political discontent", *Carnegie Endowment Research Center*, 2 août 2016, disponible sur : <http://carnegie-mec.org/2016/08/02/egypt-s-oil-dependency-and-political-discontent-pub-64224>

peuvent à eux seuls entraver la conclusion d'un accord potentiel. Le rapport constate alors que le bon fonctionnement des entreprises américaines dans un climat favorable aux investissements crée de nouvelles opportunités à la politique étrangère égyptienne en lui accordant plus de reconnaissance et de prestige au sein des organisations internationales<sup>437</sup>. Dans ce contexte, l'accroissement des flux annuels des investissements américains directs après la révolution du 25 janvier 2011 est interprété selon la logique du renforcement de l'interdépendance. Les mesures prises par le gouvernement américain pour faciliter la transition démocratique égyptienne, notamment la création d'un fond de 60 millions de dollars évoqué ci-dessus et la mise en place d'une facilité de garantie de prêts de 250 millions de dollars par *l'Overseas Private Investment Corporation*, avaient pour essentiel but de souligner l'alliance entre les deux pays. L'accroissement des investissements américains vise à rassurer l'Egypte en tant qu'allié fondamental, et traduit une interprétation américaine optimiste du futur du pays<sup>438</sup>.

Un autre avantage que la politique étrangère peut tirer des investissements directs américains est la construction d'une image positive des décideurs égyptiens aux Etats-Unis en concluant des contrats spécifiques avec certaines entreprises américaines. Chaque régime politique en Egypte a fait usage de ses entreprises pour améliorer son image à l'étranger, bien que leur objectif essentiel demeure naturellement de maximiser leurs profits. Si Hosni Moubarak est le premier à avoir ouvert la voie, Mohamed Morsi, le président issu des Frères musulmans, a poursuivi le même chemin. A titre d'exemple, il a signé un contrat avec l'entreprise américaine de publicité "Figo" localisée en Egypte pour faire la publicité d'une image positive de l'Egypte après sa déclaration constitutionnelle de 2012. C'est alors que le ministère des affaires étrangères égyptien a fait de grands efforts pour aider l'entreprise à faire face aux critiques annoncées par Victoria Noland, porte-parole du département d'Etat américain à cette époque. Morsi également a signé plusieurs contrats de partenariat pour attirer les investissements américains, notamment

---

<sup>437</sup> Ari RATNER, " INVESTING IN A NEW EGYPT Revitalizing the Egyptian Economy by Rebuilding the U.S.-Egypt Relationship", rapport élaboré conjointement par *U.S-Egypt Business Council, U.S Chamber of Commerce et l'American Chamber of Commerce in Egypt*, novembre 2013, p 7, disponible sur : [http://www.usegyptcouncil.org/wp-content/uploads/2012/12/Investing\\_in\\_a\\_New\\_Egypt.pdf](http://www.usegyptcouncil.org/wp-content/uploads/2012/12/Investing_in_a_New_Egypt.pdf)

<sup>438</sup> Ibid, p 12; Mohamed Bassiouny ABDEL HALIM, "Une lecture dans l'ouvrage intitulée : Washington et la révolution égyptienne de 25 janvier jusqu'à l'après 3 juillet", "Keraa' fi ketab :Washington wa al thawra al misreya men 25 yanyer ila ma baa'd 3 yolyo", *Research Sevices Group*, Centre d'Etudes Régionales, janvier 2014, disponible sur : <http://www.rsgleb.org/article.php?id=603&cid=20&catidval=0>; Site officiel de l'Organisation Générale des renseignements "Al Hayaa' Al A'ma leleste'lamat", sous la rubrique "les relations commerciales égypto-américaines", lien : <http://www.sis.gov.eg/section/166/6691?lang=ar>, consulté le 4 février 2017.

avec l'entreprise Procter & Gamble (P&G) et l'entreprise Hellenic Petroleum, après son discours controversé à la place Tahrir revendiquant la libération du Cheikh Omar Abdel Rahman, emprisonné aux Etats-Unis. De même, le Conseil Suprême des Forces Armées qui a gouverné le pays durant la période de transition entre 2011 et 2012 utilisait les entreprises américaines en Egypte comme des moyens de légitimation de son pouvoir à l'étranger. Le conseil a payé la filiale américaine BLM en Egypte un montant de 555 000 dollars pour défendre l'image d'un régime transitoire respectueux des valeurs démocratiques<sup>439</sup>. Il a aussi appelé à une conférence d'encouragement des investissements étrangers, un mois après les événements des protestations de la place Maspero en Octobre 2011<sup>440</sup>.

Sur le plan des pressions, les interventions diplomatiques visant à soutenir les entreprises à l'étranger renforcent l'objectif de la politique étrangère américaine consistant à promouvoir un climat d'investissement dans les pays en développement. Plus précisément, les interventions dans les différends entre les entreprises américaines et le gouvernement du pays hôte fournissent aux diplomates américains des informations précieuses sur l'engagement d'un État hôte à adopter des politiques économiques libérales<sup>441</sup>. Pour l'Egypte, et après la disparition du risque de pousser les pays dans l'orbite soviétique, les coûts politiques pour le département d'Etat américain d'intervenir dans des différends particuliers sont restés nettement inférieurs à ce qu'ils furent pendant la guerre froide. Ainsi, le calcul coûts-avantages de l'intervention des États-Unis dans les différends en matière d'investissement a considérablement changé depuis 1990<sup>442</sup>.

Deux cas illustrent cette intervention croissante des entreprises américaines, soutenues par des décideurs américains, pour influencer sur des décisions relatives à la politique étrangère égyptienne. Le premier cas remonte à l'année 2002, lorsqu'Amr Moussa, alors ministre des affaires étrangères égyptien déclara que l'Egypte développait ses capacités locales pour figurer

---

<sup>439</sup> Hassan ALY, "La liste complète des entreprises de pression aux Etats-Unis .. l'influence du président aux Etats-Unis", "Al Kaema al kamela lcharekat al daght fi America .. nefouz al raei's fi Washington", *Al Mougaz*, 9 janvier 2016; Nourhane CHERIF Heb, KHALIL a, Hatem ZAYED, *Au dessus de l'Etat - Les entreprises multinationales en Egypte, Fawka Al Dawla - Al Charekat Mota'adedet Al Genseyat fi Misr*, (Le caire, le Centre Egyptien des droits économiques et sociaux, 2015), pp 34-37.

<sup>440</sup> Shana MARSHALL, "Les forces armées égyptiennes et le renouvellement de l'empire économique", "Al Kowat Al Mossalaha Al Misreya Wa Tagdid Al Embratoreya Al Ektesadeya", *Carnegie Center for Middle East*, avril 2015, p 12.

<sup>441</sup> Geoffrey GERTZ, " Commercial Diplomacy and American Foreign Policy", *GEG Working Papers 119*, étude élaborée par *The Global Economic Governance Programme University of Oxford*, Août 2016, p 2.

<sup>442</sup> Noel MAURER, *The Empire Trap: The Rise and Fall of U.S. Intervention to Protect American Property Overseas, 1893-2013*, (Princeton: Princeton University Press, 2013), pp 23-25.

parmi les pays exportateurs de médicaments et de produits manufacturés. Pour lui cela devait renforcer le poids régional et international de l'Égypte. Après la décision du ministère de la santé d'autoriser les entreprises nationales à produire certains médicaments, l'entreprise américaine Pfizer a manifesté son opposition à cette décision en mettant en avant à son droit exclusif à produire certains médicaments, y compris le viagra. L'entreprise américaine s'est alors référée aux droits de propriété intellectuelle dans le cadre des accords du GATT pour nier aux entreprises égyptiennes le droit de produire ces médicaments. Brian Moyer, conseiller économique au sein du *Bureau of Economic Analysis*, a averti le gouvernement égyptien de ne pas contrevenir aux principes de libre échange en subventionnant quelques producteurs locaux. Selon cette conception, le poids régional de l'Égypte ne se développera qu'à travers le respect des clauses du GATT et à travers la coopération continue avec les entreprises américaines<sup>443</sup>. Au bout du compte, l'entreprise américaine a réussi à bloquer la route aux entreprises nationales dans le domaine de production des médicaments concernés. En l'occurrence, la pression exercée par l'entreprise américaine, soutenue par des décideurs américains, a bloqué l'émergence d'un projet ambitieux en matière de politique étrangère.

La deuxième situation renvoie à la pression exercée par les entreprises américaines d'extraction et de raffinage du pétrole à l'issue des vagues de révolte de 2011. Avant la révolution de 2011, la grande dépendance égyptienne du secteur du pétrole dans l'exportation et dans l'attraction des investissements étrangers engendrait des répercussions au niveau social et politique, en contribuant à nourrir le mécontentement populaire. Les taux de croissance économique réalisés avaient comme origine les industries à haute intensité en capital tels les hydrocarbures, et non pas les industries productives à haute intensité en termes main d'œuvre. Cela créa alors un sentiment d'insatisfaction générale au sein d'une large strate de la population qui voyait dans la mauvaise répartition sectorielle de l'économie, la cause principale des taux de chômage de plus en plus élevés<sup>444</sup>. Ainsi, en vue d'instaurer davantage de justice sociale après la révolution en 2011, le premier ministre de la période transitoire Essam Charaf a déclaré la

---

<sup>443</sup> Kamal HABIB, " Les Etats-Unis exercent des pressions pour monopoliser la production de Viagra en Egypte", "Amerika Tadghat men Agl Ehtekar Entag Al Viagra fi Misr", *IslamWeb*, 29/02/2002

<sup>444</sup> Amr ADLY, "La dépendance de l'Égypte du pétrole et les dangers de l'instabilité politique", "E'temad Misr A'la el petrole wa makhater a'dam al estekrar al seyasy", *Carnegie Center for Middle East*, Août 2016; Pour savoir plus sur la centralité du pétrole dans la politique de plusieurs pays y compris l'Égypte consultez : Mohamed Abd el Azim AL CHIMY, *L'exécution de la politique étrangère égyptienne dans la deuxième crise du golfe (1990-1991)*, (Le Caire, Al Maktab Al A'raby lelma'aref, 1996), pp 312-325.

volonté de l'Etat d'attirer des investissements vers les secteurs délaissés de l'économie nationale<sup>445</sup>. Le manque de ressources mènera même le gouvernement à proposer aux entreprises étrangères, y compris américaines, de réinvestir une partie de leurs profits à l'intérieur du pays. Le gouvernement avait pour objectif de développer les secteurs productifs sans amenuiser les capacités du budget publics par de nouvelles subventions. Deux entreprises américaines du domaine pétrolier, Apache et Schlumberger, ont critiqué les nouvelles orientations du gouvernement égyptien en qualifiant les mesures potentielles de "restrictions injustifiées". Le Directeur Général de Schlumberger n'a pas explicitement sorti de carton jaune en menaçant de retirer ses investissements, mais a signalé que son entreprise ne trouve aucune justification aux nouvelles mesures envisagées par le gouvernement. Pour lui, une réelle croissance n'était possible dans les secteurs productifs qu'en préservant les bonnes relations avec les entreprises qui existent déjà. Il a signalé que les entreprises américaines opérant dans le domaine des hydrocarbures ont représenté un soutien important pour le gouvernement égyptien lors d'importantes crises économiques<sup>446</sup>. Le résultat de ces pressions a été le blocage de ces mesures, le gouvernement égyptien ayant redouté une intervention gouvernementale américaine qui aurait cherché à préserver à tout prix les intérêts des entreprises pétrolières en Egypte. Dans ce cas également, l'opposition manifestée par les entreprises américaines a contribué à la suspension d'un projet ambitieux de politique étrangère. Il est à noter que, comme dans le cas précédent et malgré l'opposition des entreprises américaines aux politiques envisagées, les relations bilatérales de type coopératif n'ont pas été altérées.

L'influence des entreprises pétrolières américaines sur la politique étrangère a pareillement persisté pendant le mandat de Mohamed Morsi. BG Group, entreprise américaine d'hydrocarbures opérant en Egypte, a refusé de nouer en 2012 un contrat de partenariat avec une entreprise pétrolière irano-qatari, ce qui aurait renforcé les tentatives du gouvernement des frères

---

<sup>445</sup> May BASSIOUNY, "Essam Charaf participe dans une conférence sur l'investissement dans les pays du printemps arabe", "Essam Charaf Yosharek fi moe'tamar hawl al estesmar fi belad al rabie' el A'raby", *Youm7*, 15 août 2011.

<sup>446</sup> Suzy EL GUINIDY, "Les Etats-Unis soutiennent les infrastructures technologiques étendues en Egypte", "Al Welayat Al Motaheda tad'am al benya al tahteya al technologieya al mowasaa'a fi Mist", *Al-Ahram Al Arabi*, 10 septembre 2009; La direction de site, "Hillary Clinton au Caire pour rencontrer le président Mohamed Morsy", "Hillary Clinton fi al Kahira Lelqaa' Al Raes Mohamed Morsy", *Al Arabeya.net*, 14 juillet 2012, disponible sur le web.

musulmans de se rapprocher du Qatar et de l'Iran<sup>447</sup>. Dans ce cas, l'abstention de l'entreprise américaine constituait une pression directe sur la politique étrangère égyptienne. Fayza Abou El Naga, alors ministre de la planification et de coopération internationale, a appelé les entreprises américaines travaillant dans le secteur du pétrole à augmenter leur production pour traiter l'accroissement de la demande interne. Selon la ministre, les insuffisances dans cette industrie influençaient directement le poids régional de l'Égypte. Suite à ces critiques et à l'instabilité politique qui a suivi les protestations de juin 2013, quelques entreprises pétrolières américaines et britanniques ont temporairement fermé leurs bureaux en Égypte<sup>448</sup>. S'il est vrai que c'est une entreprise nationale qui s'occupe de la distribution et de l'approvisionnement du pétrole sur le marché local - l'Organisation Égyptienne Générale du Pétrole (OEGP) - ce sont les entreprises privées, notamment américaines et britanniques, qui gèrent l'extraction et de la production. Ainsi, les politiques gouvernementales concernant le prix de l'essence dépendent fortement du niveau d'activité de ces entreprises américaines et britanniques. Certes, les décisions des entreprises américaines sont principalement guidées par les gains économiques. Apache qui a vendu 33% de ses actions en Égypte à l'entreprise chinoise de produits pétrochimiques Sinopec fin 2012, a pris la décision de réinvestir 1.4 milliards de dollars en Égypte pendant l'année 2013 à condition qu'un terme soit mis à l'instabilité politique<sup>449</sup>.

L'un des objectifs supposés de l'aide étrangère bilatérale et multilatérale est d'ouvrir la voie aux capitaux privés en incitant les gouvernements bénéficiaires à protéger les investissements étrangers et à apaiser les craintes des entreprises quant à la stabilité politique d'un pays. En Égypte, on peut se demander dans quelle mesure l'aide extérieure a effectivement attiré l'investissement direct étranger<sup>450</sup>. Certes, les États-Unis facilitent régulièrement les contacts privés avec les responsables gouvernementaux égyptiens et encouragent par ailleurs les investissements privés américains. De nombreux hommes d'affaires s'inspirent des priorités d'investissement affichées par l'USAID ainsi que des résultats des négociations entre l'Égypte et

---

<sup>447</sup> Islam RABEI, "Les entreprises du pétrole américaines articulent la politique égyptienne", "Charekat al petrole al Amrikeya tochakel Al seyasa Al Misreya", *Al Watan*, 28/22/2012.

<sup>448</sup> Max RIPMAN, "Le secteur du pétrole et du gaz égyptien", "Ketaa' al naft wa el ghaz el misry", *Carnegie Endowment for International Peace*, Mars 2014, disponible sur : <http://carnegieendowment.org/sada/55127>

<sup>449</sup> Anonyme, "Sinopec achète une part d'Apache en Égypte", "Sinopec Tashtary Hessa men Apachy fi Misr", *Sky News Arabic*, 30/08/2013.

<sup>450</sup> Seif Sallam AL HAKIMI, Ahmed Alsaeed ALHAGRASY, "The impact of foreign aid and FDI on economic growth: The case of Egypt", papier publié dans le contexte des travaux élaborés dans un forum commun entre l'université de Hodeida au Yémen et l'université de Banha en Égypte, 2015, pp 5-16.

d'autres créanciers. Cependant, la plupart des sociétés multinationales prennent leurs propres décisions en se fondant sur des calculs du rendement attendu de l'investissement et d'analyses du risque économique.

En effet, si l'influence sur la politique étrangère des investissements est relativement plus faible que les aides et le commerce, cela ne se limite pas à des facteurs internes à l'Égypte. Les États-Unis évitent d'utiliser l'investissement privé comme moyen de pression à tout instant, parce que les intérêts du gouvernement et des entreprises américaines sont souvent incompatibles. Krasner<sup>451</sup> et Maurer<sup>452</sup> insistent tous les deux sur les coûts stratégiques que peuvent supporter les intérêts américains en intervenant dans les litiges d'investissement pour protéger les actifs des entreprises américaines à l'étranger. Les différends relatifs aux investissements ont souvent été une source de mésentente dans les relations diplomatiques bilatérales, détournant l'attention des objectifs stratégiques plus généraux. Les États-Unis pourraient avoir un intérêt à renforcer une alliance avec un pays pour des raisons géostratégiques tout en étant simultanément en conflit avec ce pays sur un plan commercial ou financier. Pourtant, alors que le Département d'État préfère généralement ne pas se mêler des conflits liés à l'investissement, les pressions privées exercées par de puissantes sociétés - souvent soutenues par des membres du Congrès et/ou du Département de Trésor - ont amené les États-Unis à intervenir. Comme le note Maurer, «les intérêts économiques nationaux l'ont emporté de plus en plus sur les impératifs stratégiques»<sup>453</sup>. Compte tenu de la compétition internationale pendant la "guerre froide", s'aliéner des gouvernements de pays en développement au sujet d'un conflit d'investissement pouvait avoir un coût politique élevé. L'expérience cubaine met en lumière le dilemme auquel ont été confrontés les responsables politiques américains durant la "guerre froide" : ils préféraient se concentrer sur des objectifs stratégiques de haut niveau, mais risquaient de subir des pressions de la part du monde des affaires.<sup>454</sup> Cela est vraisemblablement le cas pour les relations égypto-américaines et

---

<sup>451</sup> Stephen KRASNER, *Defending the National Interest: Raw Materials Investments and U.S. Foreign Policy*, (Princeton, Princeton University Press, 1978), pp 121-132.

<sup>452</sup> Noel MAURER, *The Empire Trap: The Rise and Fall of U.S. Intervention to Protect American Property Overseas, 1893-2013*, (Princeton, Princeton University Press, 2013), pp 43-67.

<sup>453</sup> Ibid, p 3.

<sup>454</sup> Pour plus d'informations sur le conflit entre l'intérêt national et l'intérêt des multinationales, cf. Vivienne BATH, "Foreign Investment, the National Interest and National Security — Foreign Direct Investment in Australia and China", *Sydney Law Review*, Vol. 34, No. 5, 2012, pp 6-32; U.S. Congress, Office of Technology Assessment, *Multinationals and the National Interest: Playing by Different Rules*, (Washington, DC: U.S. Government Printing Office, September 1993), 168 p.



c'est une raison fondamentale expliquant le déséquilibre des pressions exercées sur le gouvernement égyptien entre le domaine des hydrocarbures et d'autres domaines faisant pourtant l'objet de partenariats économiques. L'influence des investissements est résumée soit en un facteur de pression parmi d'autres facteurs, soit en un outil de pression dans des tensions ou des situations de courte durée.

Il apparaît donc que les contraintes et les pressions exercées par les entreprises américaines en Egypte, si elles ont conduit à une modification du comportement désiré dans l'action étrangère, sont néanmoins un facteur de consolidation des relations coopératives. Les investissements américains directs ne sont qu'un aspect de la pérennité de relations économiques stables avec l'Egypte. Motivés essentiellement par les gains économiques escomptés, les investissements américains en Egypte ne pèsent politiquement qu'en combinaison avec d'autres facteurs qui sont plus influents sur la politique étrangère.

**Pour conclure cette première partie**, un bilan d'acquis de raisonnement est avancé selon les constatations et les résultats aboutis. *Grosso modo*, l'avancement des arguments a appuyé le fait de l'existence d'une corrélation entre l'asymétrie des relations économiques dans les domaines où l'Egypte apparaît de plus en plus dépendante des Etats-Unis et le comportement coopératif de la politique étrangère égyptienne. Cela est mis en évidence en déduisant des arguments relatifs aux trois facteurs économiques essentiels qui sont les aides, le commerce bilatéral, et les investissements étrangers directs. Dans ces trois champs d'analyse, la démonstration a révélé les résultats suivants : Il apparaît que les aides américaines sont à la fois des moyens de pression dans l'élaboration de la politique étrangère et en même temps la pierre angulaire du maintien des relations dans le cadre coopératif. La dépendance de l'Egypte des aides militaires américaines est beaucoup plus significative et remarquable en la comparant à la dépendance des aides économiques, ce qui induit des relations complexes, plutôt coopératives, dans les domaines des affaires politiques régionales de haute importance (comme Israël et les crises consécutives de l'Irak) et le combat contre le terrorisme, c'est à dire les domaines où l'aspect militaire est actif ou au moins figurant comme un élément à considérer. Sur les enjeux durables de haute importance pour les Etats-Unis, la politique étrangère égyptienne ne manifeste

pas une opposition choquante aux préférences américaines. Si l'on met à part les discours de condamnation et de dénonciation et aussi les votes de l'Égypte contraires à ceux des États-Unis à l'ONU, le comportement final de la politique étrangère égyptienne n'est pas sorti du cadre général des mesures coopératives avec les États-Unis. L'analyse des indices politiques dans le domaine des aides a démontré aussi que la politique étrangère égyptienne s'affirme indépendante et partiellement contradictoire à la politique étrangère américaine, seulement dans les cas où les objectifs de sécurité et des gains matériels égyptiens ne sont pas directement menacés. La réaction de la politique étrangère égyptienne est conditionnée par un certain espace de manœuvre, qui est défini selon des exigences économiques et politiques. L'analyse des aides américaines a démontré que l'interdépendance économique asymétrique est l'exigence la plus importante qui définit cet espace de manœuvre. Mais en tout état de cause, les aides ne permettent pas aux États-Unis d'acheter un client soumis parce que la politique étrangère égyptienne est substantiellement attachée aux objectifs d'intérêt national. Pourtant, elles constituent la base de la continuité des relations de coopération malgré les tensions politiques, en créant un certain degré de dépendance à leur égard.

Dans le domaine du commerce, l'asymétrie des relations commerciales entre les deux pays est claire. Les États-Unis constituent un fournisseur essentiel pour l'Égypte, notamment en blé et en matières premières, plus qu'ils n'offrent un marché important pour les exportations égyptiennes. La marge de marchandage entre les deux est très minimale, notamment que le blé est un bien de première nécessité en Égypte. En effet, l'interdépendance asymétrique se réalise malgré les grandes différences tant que l'Égypte jouit d'un avantage relatif dans l'exportation de quelques biens aux États-Unis, comme le textile. D'autant plus, les relations commerciales avec Israël, à travers les accords QIZ et les exportations égyptiennes du gaz naturel, apportent des éclairages sur la centralité des relations égypto-israéliennes dans la promotion des relations commerciales égypto-américaines. Quant aux investissements américains directs, l'Égypte ne représente pas un pays d'importance sur le plan mondial pour les États-Unis dans le domaine des investissements directs. L'ensemble des investissements américains en Égypte ne dépasse pas 4% des investissements totaux à l'étranger. Les investissements américains sont concentrés dans le domaine du pétrole avec une moyenne d'à peu près 75% des ID américains totaux en Égypte. Cela ne veut point dire que les investissements américains sont sans influence sur la politique

étrangère égyptienne, mais ils le sont à condition de les combiner d'autres facteurs de pression plus puissants ou dans les cas où il y a un lien direct avec un domaine d'investissement.

A ce stade, l'analyse de l'interdépendance asymétrique entre les deux pays a permis l'identification des domaines économiques vulnérables en Egypte, et la manière avec laquelle les Etats-Unis font usage des pressions dans ces domaines, afin d'influencer la politique étrangère égyptienne. Mais, cela n'explique pas à ce point, la manière avec laquelle les différends et les cas de mécontentement sont domptés, voir même neutralisés au profit de la coopération. Le fait de s'entendre et d'apaiser les disputes, implique un autre niveau d'analyse s'intéressant aux rapports de force entre les acteurs, en vue de parvenir à identifier l'acteur ou le groupe d'acteurs qui a décidé d'arriver à la résolution du différend. Motivés par certains intérêts substantiels, ces acteurs parviennent à faire triompher leur volonté au fur et à mesure que ces intérêts sont préservés ou promus. La deuxième partie, traite ce niveau domestique en Egypte et aux Etats-Unis, en démontrant que les facteurs économiques déjà présentés jouent un rôle décisif dans la définition des acteurs incontournables d'une part, et dans la formation de leurs intérêts inaliénables d'autre part.

## Deuxième partie –L'influence des intérêts des acteurs domestiques sur la politique étrangère égyptienne : la neutralisation des cas d'écart entre l'Egypte et les Etats-Unis

La projection des intérêts des acteurs domestiques les plus influents est inévitable dans l'élaboration de la politique étrangère de tout pays. Les pays du tiers suivent la même logique qui suppose que l'analyse de prise de décision révèle des aspects non identifiables sur le niveau systémique<sup>455</sup>. D'une manière générale, cette deuxième partie tente à travers l'analyse du processus de prise de décision de définir les acteurs qui subissent les influences des facteurs économiques déjà mentionnés. Pourtant, l'analyse de la politique étrangère "*Foreign Policy Analysis*" ne se fait pas uniquement dans l'objectif d'expliquer les interactions entre les acteurs domestiques uniquement, mais aussi d'identifier l'entité incontournable dans le processus de prise de décision. Il est probable que cette entité soit la plus influente et la plus déterminatrice des effets des influences externes. Le changement dans la continuité des relations égypto-américaines s'interprète en combinant les facteurs internes et externes, selon les apports théoriques présentés dans le chapitre préliminaire. Il est à noter que cette analyse de processus de prise de décision en Egypte, critique implicitement les études qui limitent l'analyse de la politique étrangère en Egypte aux explications du modèle charismatique. Ces études ne tiennent pas en compte l'évolution historique et la transformation des institutions en Egypte, en construisant leur cadrage théorique sur la période nassérienne comme étant transcendant de l'histoire. Les caractères charismatiques du président sont inévitablement influents, mais se sont réduits pendant la présidence de Moubarak et ses prédécesseurs au profit d'un niveau croissant d'institutionnalisation. Ainsi, ce modèle est rejeté tant qu'il dépasse en amont les influences objectives qui constituent la question principale de cette étude<sup>456</sup>.

La logique suivie dans la première partie sera étayée en étudiant la multitude des acteurs qui contribuent à l'élaboration de la politique étrangère. La vue simplifiée adoptée dans la première partie avait pour but de neutraliser les effets internes pour mieux évaluer l'influence des

---

<sup>455</sup> Ch. Ph. DAVID, (dir), *Théories de la politique étrangère. Acteurs, Concepts et approches*, (Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 2012), pp 23-32; Panayotis SOLDATOS, "La théorie de la politique étrangère et sa pertinence pour l'étude des relations extérieures des Communautés européennes.", *Etudes Internationales*, Vol. 9, No.1, 1978, pp 9-10.

<sup>456</sup> Margret HERMANN, "Explaining The Foreign Policy Behavior Using The Personal Characteristics of Political Leaders", *International Studies Quarterly*, Vol. 24, No.1, mars 1980, pp 7- 46.

facteurs économiques externes sur la conduite de la politique étrangère. L'analyse de la politique étrangère en tant qu'approche scientifique permet de qualifier les personnes et les organisations qui ont pris une certaine décision et aussi la méthode selon laquelle cette dernière a été prise. Pour cette approche, l'Etat est défini comme constitué des décideurs et des organes auxquels ils appartiennent<sup>457</sup>.

La politique étrangère de Moubarak, et de l'Egypte après la révolution, sera traitée en profondeur dans cette partie selon l'approche de l'analyse de la politique étrangère et en suivant le modèle bureaucratique. Beaucoup d'études se sont focalisées sur la nature de cette politique étrangère sur le niveau international, mais peu l'ont analysée sur le plan interne. Bahgat Korany a qualifié la politique étrangère égyptienne pendant la présidence Moubarak comme modérée, en raison de son ouverture à son contexte arabe, africain et international<sup>458</sup>. Mais il n'a pas beaucoup développé, comme la plupart des autres auteurs, son mode de fonctionnement à l'échelon national. De même, les influences économiques, les aides et le commerce bilatéral avec les Etats-Unis sont analysées au niveau systémique sans tester l'effet de ces facteurs sur les acteurs internes. Par exemple, l'étude d'Eric Fillingier insiste sur cet aspect international, en étudiant les effets réciproques entre le maintien de la paix avec Israël et la continuité du versement des aides américaines<sup>459</sup>.

Ainsi, dans cette seconde partie, nous nous intéresserons davantage aux dynamiques internes qui participent à l'élaboration de la politique étrangère égyptienne en abordant les échanges complexes entre les acteurs domestiques. Cette analyse permet de compléter l'analyse de la première partie qui s'est concentrée du niveau systémique, "La théorie systémique ne nous dit pas pourquoi l'état x a fait un certain mouvement mardi dernier. Implicitement, alors, une théorie de la politique étrangère est une théorie de la raison pour laquelle des états particuliers font des mouvements particuliers de politique étrangère à des moments particuliers<sup>460</sup>". Cette deuxième partie a un objectif principal portant sur la vérification de l'exactitude de la deuxième hypothèse, selon laquelle la politique étrangère égyptienne se trouve plus compatible avec les

---

<sup>457</sup> Ahmed Youssef AHMED, *Op.cit*, p 450.

<sup>458</sup> Bahgat KORANY, Aly El Dine HELAL, *Op.cit*, p 259.

<sup>459</sup> Eric FILLINGER, *Op.cit*, p 12.

<sup>460</sup> James D. FEARON, *Op.cit*, p 295. "Systemic theory does not tell us why state x made a certain move last tuesday. Implicitly, then, a theory of foreign policy is a theory of why particular states make particular foreign policy moves at particular times", notre traduction.

orientations américaines au fur et à mesure que les intérêts des acteurs intérieurs les plus importants sont conservés ou promus. La vérification de l'hypothèse est opérée selon quatre arguments, présentés chacun dans une sous-partie indépendante : la première sous-partie vise à identifier le contexte interne au sein duquel les acteurs égyptiens principaux agissent, en se focalisant sur la dimension économique. Puis la deuxième sous-partie s'efforcera d'expliquer de la politique étrangère égyptienne en combinant le modèle bureaucratique avec le modèle des élites en analyse de la politique étrangère. A travers des cas d'étude repris de la première partie, nous essaierons d'identifier les acteurs principaux incontournables et les motivations qui incitent du modèle coopératif. La troisième sous-partie vise quant à elle à expliquer les causes de la continuité de ces relations mais à partir de l'échelon intérieur américain, qui joue également un rôle essentiel dans la continuité des relations coopératives entre les deux pays. Et enfin, la quatrième sous-partie étudie le rôle des acteurs internes non officiels égyptiens, qui contribuent aussi au processus de prise de décision dans la politique étrangère à côté des acteurs bureaucratiques officiels.

## **A- Les déterminants internes de la politique étrangère égyptienne : l'économie comme un facteur déterminant de la définition des objectifs nationaux**

Dans l'analyse du poids relatif des influences internes sur la politique étrangère de l'Etat, un premier courant voit dans les groupes sociaux, comme les syndicats ouvriers et les groupes de pression les sources d'influence majeure sur la définition des préférences étatiques dans le champ de l'économie internationale. Un deuxième courant accorde un rôle plus important aux structures étatiques traditionnelles et voit une influence restreinte pour les organisations sociales dans l'exercice de pressions directes<sup>461</sup>. Le cas égyptien appartient plutôt à la deuxième catégorie, où les structures étatiques officielles définissent les objectifs du développement économique et les mettent en œuvre dans la politique étrangère. Les Etats-Unis à leur tour représentent un exemple clair de cette intersection entre le champ domestique et le contexte international. L'étude d'Eric Werker et Faisal Ahmed<sup>462</sup> par exemple a conclu qu'aux Etats-Unis, les groupes ethniques; religieux et associatifs exercent des pressions de lobbying sur le gouvernement américain pour accorder des aides financières à leurs alliés et fidèles à l'étranger. De plus, le programme des exportations des surplus agraires PL 480, traité dans la première partie, est largement soutenu par le congrès parce qu'il est défendu par l'*American Farm Lobby*. Ce chevauchement entre l'interne et l'externe est aussi exprimé dans le concept d'interdépendance qui reflète une connaissance implicite des besoins et des avantages des autres<sup>463</sup>.

Pour l'Egypte, quels sont les acteurs centraux et les déterminants internes qui conditionnent le comportement de ses décideurs sur la scène internationale ? Avant d'élaborer une analyse de la politique étrangère égyptienne par le biais du modèle bureaucratique-élitiste, il convient d'examiner le contexte interne dans lequel ces acteurs gouvernementaux fonctionnent. En effet, Il est important de savoir si la variable de développement économique est plus importante que les autres variables ou les autres déterminants de la politique étrangère, comme par exemple la taille de la population et le leadership politique. De cette manière, cette analyse peut cerner les circonstances dans lesquelles les décideurs égyptiens prennent les décisions. Elle peut identifier également pourquoi dans des situations spécifiques, un type de variables est plus

---

<sup>461</sup> Helen V. MILNER, *Op.cit*, p 118.

<sup>462</sup> Eric WEKER, Faisal AHMED, "What Do Non-Governmental Organizations Do?", *Journal of Economic Perspectives*, mai 2007, pp 20-25.

<sup>463</sup> Steve SMITH, Amelia HADFIELD, Tim DUNNE, *Op.cit*, pp 192-193.

influent que d'autres<sup>464</sup>. Cette sous-partie se subdivise en deux points. Le premier vise à définir les objectifs prioritaires de la politique étrangère égyptienne, notamment ceux dotés d'un certain caractère de durabilité. Le deuxième point se focalise davantage sur l'économie égyptienne comme un facteur domestique primordial qui dicte les objectifs de la politique étrangère. Il montre dans quelle mesure la situation économique interne représente une espace d'intersection entre l'échelon international et le plan intérieur ; la vulnérabilité de l'Égypte dans ce domaine apparaissant comme la raison principale qui accroît l'impact relatif des aides américaines et du commerce par exemple.

### **1- Définir les objectifs prioritaires de la politique étrangère égyptienne selon les capacités internes de la nation**

Dans les années 1970, les objectifs prioritaires de la politique étrangère égyptienne étaient plutôt définis par les contraintes externes de la paix et de la guerre. Les objectifs se concentraient sur les cinq finalités suivantes : la récupération des terres arabes occupées par Israël en 1967 en donnant la priorité aux négociations diplomatiques, la fin de l'état de guerre avec Israël, tant que le coût du conflit était devenu insupportable, améliorer les relations avec Washington qui disposait d'un grand pouvoir d'influence sur Israël, d'activer et moderniser l'économie égyptienne en attirant le capital étranger et la technologie occidentale et enfin, de modifier les orientations de la politique étrangère égyptienne au niveau international et régional afin de réaliser les quatre objectifs précédents<sup>465</sup>. Après la signature des traités de paix avec Israël en 1979 et la restitution complète de Sinaï en 1989, les trois objectifs principaux avaient été réalisés, mais la modernisation et le développement économique connaissaient encore de grandes difficultés<sup>466</sup>. Ainsi, la politique étrangère égyptienne accorde, depuis la fin des années 1980, un plus grand intérêt à cet objectif non réalisé. Il est bien connu que pour les constructivistes, ce que les Etats veulent, dépend de ce qu'ils pensent d'eux-mêmes et des

---

<sup>464</sup> Stefan DERCON, Christopher ADAM, "The political economy of development: an assessment", *Oxford Review of Economic Policy*, Vol. 25, No. 2, 2009, pp.173–189; E. Ike UDOGU, "THE ISSUE OF POLITICAL LEADERSHIP IN THE THIRD WORLD: WHAT IS TO BE DONE?", *Journal of Third World Studies*, Vol.25 , No. 1, 2008, p 20.

<sup>465</sup> N. KHAWAJA, "Egypt's Foreign Policy Analysis: From Nasser to Morsi", *Pakistan Horizon*, p. 46.  
- KHANI Arash Beidollah., "Egyptian–Israeli Relations, History, Progress, Challenges and Prospects in the Middle East", *Journal of Middle Eastern and Islamic Studies (in Asia)*, Vol. 7, No. 3, 2013, pp 97-99; Bahgat KORANY, Aly El Dine HELAL, *Op.cit*, p 256.

<sup>466</sup> Boutros Boutros GHALI, "The Foreign Policy of Egypt in the Post-Sadat Era", *Foreign Affairs*, Vol. 60, No. 4, printemps 1982, p 770.



autres<sup>467</sup>. L'Egypte, dans sa vision fondamentale, se définit comme un leader régional et un Etat pivot dans le contexte arabe et africain. Elle définit sa politique étrangère en tant qu'elle doit parvenir à servir cet objectif ultime. N'importe quel sacrifice au niveau national, comme l'action militaire en 1973, devrait être interprété par les décideurs comme des conditions nécessaires à la promotion de la position régionale de l'Egypte et sa capacité d'influence externe<sup>468</sup>. Pour satisfaire ces ambitions régionales, La politique étrangère égyptienne, vue par le prisme réaliste néoclassique, implique l'alliance avec les Etats-Unis comme étant la plus profitable de point de vue économique<sup>469</sup>. L'Egypte peut profiter des aides et des relations commerciales avec les Etats-Unis afin d'accélérer la croissance économique. Elle lie son efficacité dans la réalisation de ses objectifs à sa capacité à développer ses ressources internes et ses secteurs productifs. A travers ces derniers, la politique étrangère égyptienne peut affronter les défis sur la scène internationale en profitant des ressources régionales et internationales et en neutralisant les contraintes résultant des interactions avec l'étranger<sup>470</sup>. En perdant une capacité de manœuvre après la chute de l'URSS, la présidence Moubarak dut faire face à une situation interne complexe qui aurait pu entraver la réalisation des objectifs de la politique étrangère<sup>471</sup>. Nous examinons ainsi des déterminants internes qui ont un poids important dans la définition des objectifs de la politique étrangère depuis la présidence Moubarak, contribuant à dessiner des lignes directrices permanentes de cette politique.

i- La centralité des notions d'intérêt et de sécurité nationale : Une politique étrangère réaliste néoclassique définit ses priorités par rapport aux exigences de l'intérêt national, prédéfinies par les décideurs domestiques. L'Etat choisit la voie qu'il pense être la plus adéquate pour servir ses propres intérêts. Mais avec la mondialisation, les décisions de l'Etat sont interdépendantes avec

---

<sup>467</sup> Mark BLYTH, *Op.cit*, p 72.

<sup>468</sup> Samer SOLAIMAN, *Op.cit*, p 27 ; sur l'influence des exigences économiques internes sur les objectifs de la politique étrangère, Edward Carr FRANKS, *The Effect of Economic Interdependence on Foreign Relations : Implications for Linkage Diplomacy*, (Santa Monica, Rand Corporation, 1980), pp 4-7, 9-25 ; Christopher SPRECHER, Karl DEROUEN, "The Domestic Determinants of Foreign Policy Behavior in Middle Eastern Enduring Rivals, 1948–1998", *Foreign Policy Analysis*, Vol. 1, No.1, 1 mars 2005, pp 121–141. Pour d'autres études de cas où les besoins économiques jouent un grand rôle dans la politique étrangère consultez : Ahmed Muhamed ABDI, "DETERMINANTS OF FOREIGN POLICY FORMULATION IN DEVELOPING COUNTRIES: A CASE OF KENYA", *International Academic Journal of Arts and Humanities*, Vol. 1, No. 1, pp. 1-53

<sup>469</sup> David XARDEL, *Op.cit*, p 80.

<sup>470</sup> Yasser ZEYADA, "Les défis de la politique étrangère égyptienne", "tahadeyat al seyasa al kharegeya al misreya", *Al Ma'haad Al Misry lelderasat Al Seyaseya Wa Al Estratigeya*, 17 janvier 2015, p 2.

<sup>471</sup> Ahmed Youssef AHMED, *Op.cit*, p 483.

d'autres acteurs sur la scène internationale<sup>472</sup>. Dans ce contexte, le concept d'intérêt et de sécurité nationale occupe une place primordiale dans l'élaboration de la politique étrangère égyptienne et accompagne les décideurs à chaque étape de prise de décision. En effet, le concept de l'intérêt national fait l'objet d'un grand débat scientifique<sup>473</sup> et n'a pas de définition unique et universelle. Il fut largement débattu en Egypte quand la question des aides extérieures a été posée en 2013. Certains auteurs ont signalé le caractère conservateur, notamment la réticence des décideurs à partager le minimum d'informations, comme un prérequis de la réalisation de l'intérêt national selon leur point de vue. Parmi ces auteurs, Dina Galal Ibrahim a mis l'accent sur le degré d'ouverture des données de l'économie égyptienne à l'USAID dans le cadre du programme des aides économiques. Elle a conclu que l'USAID dispose des informations concernant les activités essentielles de l'économie, dans les domaines suivants : la capacité de production, les plans cadastraux, les données concernant les prix et les impôts, les études sociales et les données géométriques<sup>474</sup>. Pour elle, l'USAID dispose d'un panel presque complet des informations concernant l'économie égyptienne aux niveaux micro et macro, plus crédibles parfois d'informations à la disposition des centres de recherche et des secteurs économiques égyptiens. De ce fait, le concept de sécurité nationale chez les décideurs égyptiens comporte une certaine dimension secrète qui garantie à l'Etat de ne pas être exposé au monde extérieur. La politique étrangère réaliste néoclassique implique aussi une intervention gouvernementale accrue dans les relations externes au nom de la préservation de la sécurité nationale. Cela est très clair dans notre cas d'étude à travers l'exemple suivant : le gouvernement égyptien a tendance à voir les choses très différemment. L'accord sur l'aide américaine de 1978 affirme que le gouvernement égyptien est le seul interlocuteur légitime du côté égyptien. Il devrait être le seul à pouvoir contrôler les ressources de l'aide et à déterminer, au nom des 90 millions d'habitants, comment ils sont utilisés. Dans de nombreux cas, les critiques les plus vives de l'Egypte ont été formulées à l'encontre des tentatives des décideurs américains d'utiliser une partie des fonds d'aide bilatérale pour soutenir des activités indépendantes choisies en consultation avec des groupes civiques, sans l'approbation du gouvernement. Invoquant la souveraineté nationale, les responsables

---

<sup>472</sup> Stéphanie GAUDRON, *Op.cit*, p 7.

<sup>473</sup> Dario BATTISTELLA, "Le Discours de l'Intérêt National. Politique Etrangère et Démocratie", thèse de doctorat sous la direction de Jacques Chevalier, (université d'Amines, France, 1995), 695 p; Dario BATTISTELLA, "L'intérêt national. Une notion, trois discours", dans Frédéric CHARILLON (sld), *Politique étrangère. Nouveaux regards*, (Paris, Sciences Po les Presses, 2002), p. 139-166

<sup>474</sup> Dina Galal IBRAHIM, *Op.cit*, pp 281-287.

égyptiens ont fait valoir, qu'un tel financement « unilatéral » n'est pas acceptable selon l'accord. Ils ont soutenu que les activités financées ne relèvent pas des priorités du gouvernement et que les groupes qui les mettent en œuvre ne sont pas légitimes et, dans certains cas exceptionnels, qu'elles constituent une menace pour la sécurité nationale<sup>475</sup>.

Le concept d'intérêt national a aussi une dimension de moteur de la politique étrangère égyptienne, en ce qui concerne la confusion entre les intérêts privés et l'intérêt national. Ces intérêts privés ne sont pas nécessairement contradictoires à l'intérêt national et sont extrêmement difficiles à définir, mais ils veulent dire que la réalisation des gains pour quelque uns se fait au détriment des intérêts d'autres acteurs<sup>476</sup>. Ainsi, c'est cette logique qui sera employée lors de l'analyse du processus de prise de décision dans la politique étrangère égyptienne : l'intérêt national égyptien est défini par les organes ou les entités les plus influents dans le processus de prise de décision de la politique étrangère. Cette tendance à amplifier les notions de sécurité et d'intérêt national, ne signifie en aucun cas que nous sommes en face d'une politique étrangère protectionniste ou isolationniste. Là où le néoprotectionnisme considère que les priorités de la société, ou les intérêts purement nationaux, sont plus importants que la coopération internationale<sup>477</sup>, cette thèse veut démontrer que les Etats ont tendance à promouvoir leurs intérêts nationaux par le biais de la coopération, avec parfois des mécontentements ou des résistances. Le rôle joué par l'armée égyptienne dans ce processus explique comment son statut prééminent lui a assuré une place privilégiée aux yeux des décideurs américains, que ce soit durant la période transitoire entre février 2011 et juin 2012, ou encore à l'issue des protestations de grande ampleur en 2013. En se basant tantôt sur sa popularité tantôt sur son pouvoir politico-économique, l'institution militaire a pu conserver une place importante dans l'élaboration de quelques dossiers de politique étrangère. De même, comme il sera étayé en détails à la fin de cette partie, les hommes d'affaires, apparus intensivement dans le champ politique depuis 2004, ont poussé le régime Moubarak à consolider davantage les relations coopératives avec Israël

---

<sup>475</sup> Amy HAWTHORNE, " RETHINKING U.S. ECONOMIC AID TO EGYPT", *Project on Middle East Democracy*, Octobre 2016, Washington, p 25.

<sup>476</sup> Pour plus d'information sur le chevauchement entre les intérêts privés et l'intérêt national [consultez](#) : Lawrence JACOBS, Benjamin PAGE, "Who influences U.S Foreign Policy ?", *Institute for Policy Research*, WP-04-05 pp 1-29

<sup>477</sup> Mark BLYTH, *Op.cit*, p 66.

pour en tirer des gains privés. Dans ce cas, la politique étrangère n'est que l'extension des intérêts domestiques de ces hommes d'affaires influents.

Cette idée de centralité de la notion d'intérêt national dans l'élaboration de la politique étrangère égyptienne est compatible avec l'hypothèse de Xardel, selon laquelle l'Egypte n'a jamais fait d'alliance idéologique, sa diplomatie a toujours fait preuve d'un grand réalisme. Elle n'a noué des alliances qu'en fonction des intérêts territoriaux, militaires ou économiques<sup>478</sup>. L'exemple le plus clair sur ce fait est notre étude de cas où les Etats-Unis occupent la place la plus importante dans le système d'alliances externes de l'Egypte. De même, la politique de diversification des alliés adoptée depuis le commencement de la présidence de Moubarak tire sa substance de la volonté de promouvoir les intérêts nationaux et de garantir la sécurité interne et externe du pays. Les relations géopolitiques égyptiennes avec les pays du bassin du Nil et du Corne de l'Afrique par exemple, s'inscrivent dans le cadre d'une garantie de la sécurité hydraulique du pays et de la liberté de navigation dans le Canal de Suez. La politique étrangère égyptienne et la volonté d'assurer un écoulement régulier et ininterrompu des eaux du Nil ont été très imbriquées historiquement et continueront de l'être<sup>479</sup>. La place primordiale du concept d'intérêt national et de sécurité nationale est intimement liée à la mentalité de hauts dirigeants, de formation militaire ou sécuritaire, qui aperçoivent les défis régionaux et internationaux comme une guerre de survie.

ii- L'influence accrue des exigences en terme de développement économique : Les ressources matérielles et la situation économique interne représentent les capacités de la nation<sup>480</sup>. La génération de ressources et la recherche d'aides au développement constituent une fonction essentielle et centrale de la politique étrangère égyptienne du fait des difficultés économiques permanentes. En effet, l'Egypte est confrontée à un défi accentué qui porte sur la croissance économique et la démocratisation du régime politique. Quelques expériences des pays du Tiers-Monde au sud-est de l'Asie ont prouvé que la croissance économique et la libéralisation de

---

<sup>478</sup> David XARDEL, *Op.cit*, p 9.

<sup>479</sup> Hamdy A. HASSAN, Ahmed AL RASHEEDY, "The Nile River and Egyptian Foreign Policy Interests", *African Sociological Review*, Vol. 11, No. 1, 2007, pp 25-26.

<sup>480</sup> Jonathan K. HANSON, Rachel SIGMAN, "Leviathan's Latent Dimensions: Measuring State Capacity for Comparative Political Research", *World Bank Political Economy Brown Bag Lunch Series*, 21 mars 2013, pp 1-5.

l'économie conduisent, après une certaine période, à revendiquer la pluralité politique<sup>481</sup>. La participation aux marchés conduit à une volonté de participer au processus de prise de décision politique<sup>482</sup>. L'Egypte de Moubarak a tenté de réaliser le développement économique sans mettre en place de véritables réformes sur le plan politique. Après quelques années de croissance effective, entre 2005 et 2009, l'Egypte de Moubarak s'est trouvée face à un accroissement sans précédent des dettes extérieures ainsi que du taux de pauvreté. Ainsi le régime doit affronter une crise de légitimité : aucune amélioration des revenus réels des citoyens, ni d'évolution démocratique dans le jeu politique. Tous les outils étatiques, y compris la politique étrangère, devraient être dirigés vers cet objectif de génération des ressources financières, tant que la réforme politique se trouve en paralysie complète. Pour Abou Al Gheit, les succès et les échecs de l'Egypte dans la mise en œuvre de sa politique étrangère renvoient toujours aux limites de ses capacités. Il n'adhère pas à l'argument de la détérioration de la position de la politique étrangère égyptienne, cependant, il la voit comme une politique conditionnée par ses capacités et ses ressources<sup>483</sup>.

Les capacités sont des atouts mesurables, telles que la taille géographique d'un pays, sa population, ses ressources naturelles et la taille de son économie et de son armée. Bien que de telles mesures semblent simples, elles ne sont pas nécessairement un véritable reflet du pouvoir de l'Etat. Ce qui complexifie davantage l'évaluation de la force de l'Etat est l'importance des ressources naturelles, qui dépendent des progrès technologiques. Ainsi, une dotation en ressources naturelles, telles que les côtes marines et le gaz naturel, ne constitue pas un garant au développement économique de l'Egypte, ce qui la pousse à chercher l'aide financière et économique étrangère mais aussi l'assistance technologique et scientifique. La Belgique par exemple, a peu de ressources naturelles mais dispose d'une économie très développée, car elle est très ouverte et dépend fortement du commerce international. Cela signifie que les ressources naturelles peuvent être utiles, mais que leur faible quantité ne rend pas impossible la création d'une économie fleurissante. Cela signifie également que les données chiffrées sur les ressources

---

<sup>481</sup> Deepak NAYYAR, "Economic Development and Political Democracy: Interaction of Economics and Politics in Independent India", *Economic and Political Weekly*, Vol. 33, No. 49, (Dec. 5-11, 1998), pp. 3121-3131; Haeran LIM, "Democratization and The Transformation Process in East Asian Developmental States : Focus on Financial Reform in Korea And Taiwan", *THE BROOKINGS INSTITUTION CENTER FOR NORTHEAST ASIAN POLICY STUDIES*, mars 2009, 32 p.

<sup>482</sup> Pakinam EL SHARKAWY, *Op.cit*, p 80.

<sup>483</sup> Ahmed ABOU AL GHEIT, *Op.cit*, p 9.

d'un pays n'ont qu'une utilité limitée pour comprendre son pouvoir potentiel. Cependant, la connaissance de ces ressources a des connotations importantes sur les contraintes auxquelles les décideurs sont confrontés<sup>484</sup>. La situation économique interne en Egypte, comme nous verrons dans le deuxième point de cette sous-partie, a largement contribué au maintien du niveau de dépendance de l'Egypte des Etats-Unis. Elle a joué un rôle au profit du maintien de la continuité des relations coopératives avec les Etats-Unis tant qu'elle a contribué à la stabilité de la conduite de la politique étrangère égyptienne. La théorie suppose que le manque de ressources peut limiter la capacité d'un État à changer sa politique étrangère, agissant ainsi efficacement comme un stabilisateur de la politique existante. Cependant, on pourrait également prétendre que l'allocation des ressources disponibles peut avoir un impact plus profond sur la politique étrangère, que la taille en elle-même, de ces ressources. La manière avec laquelle les ressources sont réparties entre les acteurs les plus importants (par exemple les dépenses d'armement) peuvent favoriser certains objectifs de la politique étrangère. Dans de tels cas, nous pouvons soutenir la thèse selon laquelle les objectifs d'un tel ou tel acteur sont définis plutôt par les moyens et les ressources à leur disposition, et non pas l'inverse où les moyens et les instruments d'action sont définis à la lumière des finalités prédéfinies<sup>485</sup>.

Selon la chercheuse Dina Galal<sup>486</sup>, les difficultés qu'affrontent le développement économique en Egypte peuvent représenter des ressources en tant que telles pour la politique étrangère égyptienne. D'après ce groupe, le gouvernement égyptien a un intérêt à maintenir la pauvreté interne pour recevoir davantage d'aides étrangères. Ainsi, les décideurs poursuivent délibérément des politiques qui remettent en cause la croissance économique pour augmenter les ressources de leur régime<sup>487</sup>. L'Egypte de Moubarak a prouvé l'inexactitude de cette hypothèse en réalisant des taux de croissance économique importants entre 2004 et 2010, le PIB par habitant demeurant faible. Pourtant, le cercle vicieux de la pauvreté peut être interprété par les métamorphoses de la gestion de ce taux de croissance, fut absorbé par la croissance démographique inadaptée. Les réseaux de clientélisme et la coalition des hauts fonctionnaires

---

<sup>484</sup> Marijke BREUNING, *Op.cit.*, pp 142-143.

<sup>485</sup> Tomas NIKLASSON, *Regime Stability and Foreign Policy Change : Interaction between domestic and foreign policy in Hungary 1956-1994*, (Lund, Studentlitteratur of Lund Political Studies, 2006), p 50.

<sup>486</sup> Dina Galal IBRAHIM, *Op.cit.*, pp 53-54.

<sup>487</sup> Joseph WRIGHT, Matthew WINTERS, *Op.cit.*, p 10.

bureaucrates avec les hommes d'affaires, constituent les maux essentiels du régime Moubarak<sup>488</sup>. Les gains privés permettent de constituer des groupes d'intérêt influents qui mettent en vigueur des politiques de réformes économiques impopulaires<sup>489</sup>. Ce contexte de corruption a subi de diverses tentatives de lutte, d'ampleurs variées, notamment après le 25 janvier 2011. Cette priorité dans les réformes économiques internes représente une préoccupation centrale après 25 janvier 2011<sup>490</sup>.

iii- La population : La population égyptienne qui atteint plus de 90 millions d'habitants<sup>491</sup>, constitue un déterminant décisif de la politique étrangère et un élément central dans la définition des objectifs principaux de celle-ci. La croissance démographique est la différence entre l'effectif d'une population à la fin et au début d'une période donnée. Lorsque la capacité est mesurée en termes de population, les États-Unis arrivent en troisième position au niveau international, derrière la Chine et l'Inde qui arrivent dans en première et deuxième place respectivement. La population est considérée comme une force dans la politique étrangère lorsqu'elle est transformée en une force de travail influente, ou même traduite en effectifs pour les forces militaires terrestres<sup>492</sup>. L'explosion démographique en Egypte depuis les années 1960 a eu des effets directs sur les capacités internes de l'Etat mais également sur la politique extérieure. Le fait le plus important est la prédominance de la jeunesse dans la population égyptienne : "la moitié de la population a moins de vingt ans et les deux tiers ont moins de trente ans". Aussi, plus de 10 millions d'égyptiens ont été contraints d'immigrer à l'étranger pour trouver un travail au vu de l'incapacité du marché local à absorber ce nombre important<sup>493</sup>. Au vu de ces conséquences, le taux de croissance démographique très élevé rend la dépendance de l'étranger

---

<sup>488</sup>Pour plus d'élaboration sur les notions de clientélisme et néopatrimonialisme, consultez :

Daniel C. BACH, Mamoudou GAZIBO, *L'État néopatrimonial: Genèse et trajectoires contemporaines*, (University of Ottawa Press, Ottawa, 2011), 360 p; Jean-Louis BRIQUET, Frédéric SAWICKI, *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, (Presses Universitaires de France, Paris, 1998), 336 p; Hélène COMBES, Gabriel VOMMARO, *Sociologie de Clientélisme*, (La Découverte, Paris, 2015), 128 p.

<sup>489</sup> Pakinam EL SHARKAWY, *Op.cit*, p 78.

<sup>490</sup> Belal ABDALLAH, "La révolution et la politique étrangère égyptienne : la réalité et le possible", "Al thawra wa al seyasa al kharegeya al misreya : al wakee' wa al mohtamal", *Alarabiya Institue for Studies*, 11 mars 2014, p 11.

<sup>491</sup> Les Nations Unies estiment que la population égyptienne atteint 98 millions d'habitants fin 2017 tandis que le gouvernement égyptien a déclaré dans une conférence officielle que la population atteint 105 millions d'habitants après les récentes campagnes de recensement. Sources : - Site officiel du *World Population Review*, lien : <http://worldpopulationreview.com/countries/egypt-population/>; Vidéo intitulée "La parole du président du CAPMAS Abou Bakr el Guindy dans la conférence de déclaration des résultats du recensement démographique 2017", lien : <https://www.youtube.com/watch?v=2XXosIDBPBA>

<sup>492</sup> Marijke BREUNING, *Op.cit*, p 155.

<sup>493</sup> Bahgat KORANY, Aly El Dine HELAL, *Op.cit*, p 244.

de plus en plus accentuée, tant que le nombre des employés égyptiens à l'étranger augmente. La centralité de la question des travailleurs égyptiens à l'étranger, rend la politique étrangère plus prudente dans ses relations avec les plus grands récipiendaires de la main d'œuvre égyptienne, notamment les pays du Golfe. La croissance démographique constitue une contrainte et non pas une ressource pour la politique étrangère égyptienne jusqu'aujourd'hui. L'explosion démographique eut pour conséquence de diriger les ressources vers la consommation et non pas vers l'investissement, ce qui affecte la balance des paiements, dans un endettement structurel persistant. Le déséquilibre profond entre la croissance démographique et la croissance des secteurs productifs de l'économie, affaiblit les possibilités de manœuvre chez les décideurs de la politique étrangère.

iv- Le système partisan et politique : En Egypte, un système partisan non développé contribue à neutraliser le rôle de l'opposition dans la formation de la politique étrangère. Tout au long de la présidence de Moubarak, le Parti National Démocrate (PND) servait comme un *catch all party* empêchant les divisions économiques ; sociales et politiques de se manifester au niveau de la politique étrangère. Contrairement aux autres pays où le système partisan encourage les différentes opinions à s'articuler, le multipartisme de façade tend à réduire le marchandage domestique contribuant à formuler la politique étrangère. Une tendance dans la littérature suppose que le système bipartisan et celui du *catch all party*, augmentent la possibilité de la réalisation d'une vraie stabilité macroéconomique<sup>494</sup>. Les modèles rentiers et la concentration de la richesse entre les mains d'une minorité rend l'absence des pratiques démocratiques, notamment l'alternance pacifique du pouvoir, très probable dans les pays en voie de développement

L'Egypte de Moubarak utilise dans ce cas la politique étrangère comme une source de légitimation. Ce régime distrait l'attention accordée aux affaires politiques domestiques vers des dangers externes de nature existentialiste. Ainsi les gains réalisés en termes de la politique étrangère sont indispensables pour la survie interne du régime<sup>495</sup>. Le trait non démocratique du système politique n'a pas beaucoup changé lors du gouvernement du CSFA et des frères musulmans entre 2011 et 2013, ainsi la fabrique de la politique étrangère reste l'œuvre d'un petit

---

<sup>494</sup> Gerald M. MEIER, *Op.cit.*, pp 238-239; Otto H. SWANK, "Partisan policies, macroeconomic performance and political support", *Journal of Macroeconomics*, Vol. 20, No. 2, Printemps 1998, pp 367-386.

<sup>495</sup> James D. FEARON, *Op.cit.*, p 303.



groupe, sans plus compréhensive de différentes tendances qui s'expriment eux-mêmes par les voies institutionnelles.

Pour conclure, ces déterminants ne définissent pas une politique étrangère spécifique poursuivie par les décideurs égyptiens, mais ils nous montrent plutôt les contraintes et les limites de leurs décisions. Pour n'importe quel pays, l'espace géographique et les capacités de la nation sont très importants dans la compréhension du comportement de la politique étrangère. L'interdépendance asymétrique est perçue en amont tant que les Etats sont fondamentalement inégaux dans leurs capacités et ressources. L'Egypte comme une puissance moyenne, a des objectifs prioritaires dans sa politique étrangère, dont la réalisation ne devrait pas accompagner des coûts supplémentaires, ayant vocation d'aggraver la situation interne. Cela veut dire qu'aucune ambition expansionniste n'est envisagée aussi bien qu'aucune décision incorporant des fardeaux supplémentaires sur l'économie interne. Pour traduire la grande stratégie néoclassique de la politique étrangère qui porte sur "la réalisation de l'intérêt national", nous pouvons subdiviser celle-ci en des objectifs secondaires concrets. Le premier objectif est d'attirer les aides et promouvoir les relations économiques privilégiées pour soutenir la situation économique cruciale. Le deuxième objectif est d'étendre autant que possible son influence régionale sans recours aux forces armées. En effet, la situation économique interne rend cette solution plus coûteuse que ses gains anticipés. Et enfin, s'accorder d'un rôle moral sur la scène internationale en prenant les initiatives diplomatiques dans le domaine du désarmement et la résolution pacifique des conflits. L'Egypte s'inscrit parfois dans cette catégorie des défenseurs de normes et du droit international qui prônent l'adoption des voies diplomatiques et juridiques dans leur attitude face à l'étranger. Les pays qualifiés de puissances moyennes, ont joué ce rôle de défenseur de normes dans le domaine de la coopération internationale pour légitimer leurs actions et réaliser leurs objectifs pour un moindre coût. Moubarak, Morsi et Sissi avaient tous les trois cette tendance à s'appuyer sur l'aspect juridique en matière de politique étrangère<sup>496</sup>. Selon Abou Al Gheit, les ressources économiques et les capacités internes constituent toujours le déterminant le plus décisif dans l'élaboration de la politique étrangère égyptienne. Il a insisté sur le fait qu'il était soucieux de réaliser les objectifs d'indépendance et de dignité mais sans

---

<sup>496</sup> Marijke BREUNING, *Op.cit*, pp 158-161

surcharger l'Égypte avec des coûts insupportables<sup>497</sup>. La section suivante se centre sur la réalisation de la prospérité économique en mettant l'accent sur les conditions qui rendent la politique étrangère vulnérable et plus dépendante des États-Unis.

## **2- L'économie égyptienne à l'intersection entre l'échelon international et l'échelon interne**

Notre étude s'efforce d'expliquer la politique étrangère égyptienne par le biais de l'économie politique; or cette section met l'accent sur un des objectifs les plus importants de la politique étrangère, à savoir l'amélioration de la situation économique intérieure. Il s'agit de comprendre à quel point les aides externes, les investissements et le commerce bilatéral avec les États-Unis jouent un rôle considérable dans certains contextes politiques. La persistance de la situation économique critique en Égypte est un facteur de stabilité et de continuité des relations avec les États-Unis malgré les tensions bilatérales. De même, la présentation des traits essentiels de l'économie égyptienne contribue à la compréhension de l'importance ultime de cette dernière dans la définition des ressources et des contraintes de la politique étrangère à un moment donné. Nous verrons donc les traits essentiels de l'économie égyptienne et leur impact sur le comportement de la politique étrangère sous la présidence Sadate. Les maux et les caractéristiques persistants de l'économie égyptienne et leurs relations avec le niveau international seront évoqués. Puis, nous abordons ces traits brièvement pendant la présidence de Moubarak et l'ère post-Moubarak dans le cadre des relations égypto-américaines.

C'est la nouvelle économie politique (NPE) qui s'intéresse aux influences réciproques entre l'économie interne et l'élaboration de la politique étrangère<sup>498</sup>. Développée par les chercheurs de sciences politiques, l'approche de la nouvelle économie politique ne se contente pas d'étudier les impacts des dispositifs économiques sur la politique, mais aussi le rôle des institutions étatiques dans l'évolution du modèle économique appliqué et les probabilités de sa réussite ou de son échec<sup>499</sup>. Dans le cas égyptien, l'économie égyptienne s'est transformée depuis 1962 en une économie de guerre épuisée. La guerre du Yémen dans la même année et la défaite en 1967 lors de la Guerre des Six Jours, ont complètement ruiné les capacités militaires ayant fait l'objet de dépenses élevées durant cette période et en parallèle les secteurs productifs qui étaient

---

<sup>497</sup> Ahmed ABOU AL GHEIT, *Op.cit*, p 15.

<sup>498</sup> Timothy BESELY, *Op.cit*, pp 1-4; Anthony PAYNE, *Key Debates in New Political Economy*, (New York, Routledge, 2006), pp 1-11.

<sup>499</sup> Ibid, p 13; Samer SOLAIMAN, *Op.cit*, p 17.

prospères dans les années cinquante. Les dépenses militaires ont augmenté de façon considérable de 7% du PNB à plus de 12% en 1965 et à 19% en 1970. Aussi jusqu'à 1973, toutes les ressources de l'Etat, et ce durant 20 ans, ont servi à renforcer l'effort militaire<sup>500</sup>.

En 1974, le président Sadate a décidé d'adopter une politique d'ouverture économique libérale connue sous le terme *infitah*, pour sauver l'économie de sa situation catastrophique, en considérant les Etats-Unis comme le seul recours. Le changement radical des alliances de politique étrangère de l'Egypte, en faveur des Etats-Unis et au détriment de l'axe soviétique, fut précédé par un changement interne profond portant notamment sur cette politique d'ouverture économique. Sadate avait pressenti qu'il devait être en mesure de présenter des garanties et de vraies mesures qui démontrent aux Etats-Unis une forme d'engagement, non seulement à leurs objectifs géostratégiques dans la région, mais aussi à leur mode de consommation et système de valeurs. En parallèle de l'instauration d'un multipartisme de façade, Sadate a dirigé l'économie égyptienne vers une politique d'ouverture des marchés et une privatisation qui a bénéficié pour l'essentiel aux entreprises américaines et leurs alliés domestiques<sup>501</sup>. *Grosso modo*, au milieu des années 1970, les intérêts et difficultés économiques en Egypte avaient la prééminence par rapport aux exigences politiques, après la guerre d'octobre 1973, et ont focalisé la politique étrangère vers les objectifs servant le niveau national, dont le plus important la génération des ressources. Sadate a justifié l'adoption de cette politique par trois facteurs : l'échec de l'expérience socialiste nassérienne, la disponibilité de capitaux abondants dans les pays arabes rentiers, et enfin le contexte de la détente internationale entre les deux superpuissances à cette époque. Il a ainsi favorisé les projets d'exportation en inaugurant des zones de libre-échange et cherché à attirer le capital étranger à travers une politique d'investissement libre<sup>502</sup>. Malgré cette tendance le secteur public en Egypte occupait encore la place prédominante dans l'économie par rapport au secteur privé. La privatisation fut limitée de telle sorte que le régime puisse maintenir son pouvoir sur les secteurs économiques principaux. Pour Sadate, la libéralisation de l'économie était avant tout un outil de politique étrangère pour démontrer aux Etats-Unis, puis au monde occidental la réalité de son implication dans le grand changement d'alliance, mais cette libéralisation ne devait sous

---

<sup>500</sup> David XARDEL, *Op.cit*, p 70.

<sup>501</sup> Bahgat KORANY, Aly El Dine HELAL, *Op.cit*, p 238.

<sup>502</sup> Ibid, p 248; Marvin G. WEINBAUM, "Egypt's "infitah" and the Politics of U.S Economic Assistance", *Middle Eastern Studies*, Vol. 21, No. 2, avril 1985, p 207; Jon B ALTERMAN (éditeur), *Sadat and His Legacy EGYPT AND THE WORLD, 1977-1997*, (Washington, Washington Institute for Near East Policy, 1998), pp 50-51

aucun prétexte lui faire perdre le contrôle de l'économie, ni remettre en cause la légitimité de son pouvoir politique.

De ce point de vue l'*infitah* pourrait être considéré comme un moyen dans la mesure où l'objectif final était de consolider les relations avec les Etats-Unis et en même temps, une réaction positive à l'influence américaine, dans la mesure où à cette époque d'autres choix étaient possibles, comme la préservation de l'alliance soviétique. Ce choix de la politique étrangère reflète les priorités des dirigeants égyptiens, soit la paix avec Israël et l'alliance américaine, en tête de la liste des exigences de l'intérêt national tel que défini par ces dirigeants. L'*infitah* a favorisé l'expansion dans les biens et services grâce à l'élargissement du marché interne qu'il a opéré, par l'augmentation du nombre de producteurs et de consommateurs. Cette libéralisation des marchés n'était pas exécutée selon les conditions posées par FMI, soit une libéralisation complète de tous les secteurs économiques, y compris les biens et les services de première nécessité, ce qui démontre que cette politique répondait uniquement à l'exigence de satisfaire les Etats-Unis et non à une stratégie de changement profond du modèle économique égyptien. De fait la bureaucratie étatique n'a pas cessé de se développer en gardant les secteurs économiques principaux entre ses mains. Les institutions de service, l'appareil administratif de l'Etat dépassaient en taille les institutions productives<sup>503</sup>. Les maux de cette bureaucratie hypertrophiée ont commencé à entraver le processus de libéralisation pendant les années 1980 et le début des années 1990, ce qui a incité une nouvelle vague de privatisation et de libéralisation en 1994<sup>504</sup>. Mais pourquoi les gouvernants en Egypte essayent à l'origine d'intégrer son économie semi-industrialisée dans l'ordre économique international dans un contexte de coopération généralisée? Sadate, dans son choix, voyait que le gain attendu en accédant aux capitaux étrangers et à une main d'œuvre moins chère et peu exigeante, est plus convoité que le gain attendu d'une expansion d'influence politique ou territoriale<sup>505</sup>. Epuisée par les guerres successives et souffrant de déséquilibre sectoriel, l'économie égyptienne ne pouvait supporter d'autres décisions engageant l'Egypte dans d'autres guerres régionales, par exemple au nom du panarabisme. Les gains attendus du rapprochement avec les Etats-Unis auraient des effets positifs directement sur

---

<sup>503</sup> Bahgat KORANY, *Op.cit*, p 253.

<sup>504</sup> Eberhard KIENLE, *Op.cit*, pp 148,150.

<sup>505</sup> Stéphanie GAUDRON, *Op.cit*, p 8.

la légitimation politique du régime de Sadate en améliorant l'économie intérieure<sup>506</sup>. Mehdi Abbas l'exprime clairement dans son article : " *Tout d'abord, l'ÉPI ne réduit pas l'ouverture au seul jeu des avantages comparatifs. L'ouverture est envisagée comme un choix articulant les préférences des agents aux choix du décideur politique, ce dernier n'étant pas envisagé isolément des équilibres sociopolitiques et socio-économiques nationaux*"<sup>507</sup> .

D'autres analyses ont vu dans cette politique d'ouverture un moyen de réaliser des gains financiers pour des groupes spécifiques d'acteurs privés<sup>508</sup>. A travers l'alliance avec les Etats-Unis, la haute élite économique et la bourgeoisie moyenne ont pu maximiser leurs intérêts. L'ouverture économique établissait un pont entre les intérêts privés des hommes les plus influents et l'économie américaine comme nous le verrons dans la dernière sous-partie. Cette vision est un peu simpliste car la bourgeoisie moyenne n'est pas si influente en Egypte, et les décisions les plus importantes dans la politique économique et la politique étrangère sont limitées à un groupe très restreint. Ce qui est certain, c'est que dans cette période le changement radical d'alliance la situation économique interne s'est améliorée à côté des gains stratégiques prévus. Ce changement d'alliance était profitable à Sadate de deux manières : il lui a pu revendiquer les dividendes de la victoire et de la paix avec Israël, tout en lui permettant de normaliser les relations commerciales avec les Etats-Unis et Israël pour anticiper les gains économiques futurs. Cela lui a donné également une position plus favorable pour réclamer des prêts au FMI pour pouvoir effectuer les réformes nécessaires<sup>509</sup>.

A la suite des traités de paix avec l'Etat d'Israël en 1979, le gouvernement égyptien a accordé plus d'intérêt dans sa politique étrangère aux objectifs développementalistes susceptibles d'être atteints par le biais de coopération. Pour résoudre les problèmes économiques intérieurs, les dirigeants égyptiens ont dû mettre de côté toute perspective de guerre avec Israël, et ainsi ne pas contrarier véritablement tout acte hostile par ce dernier à l'égard de ses voisins dans la région, pour ne pas perdre les avantages économiques obtenus. C'est la raison pour laquelle les déclarations de condamnation et la simple dénonciation de ces actes émises par l'Egypte sont considérées par quelques responsables ou activistes politiques comme des concessions

---

<sup>506</sup> Samer SOLAIMAN, *Op.cit*, p 108.

<sup>507</sup> Mehdi ABBAS, *Op.cit*, p 51.

<sup>508</sup> Parmi ces études : - Rapport officiel publié du CIA intitulé : "A coming of Age : The Foreign Policy of Anwar El Sadat", 9 avril 1975, pp 3-4; Jon B ALTERMAN (éditeur), *Op.cit*, p 5.

<sup>509</sup> Steve SMITH, Amelia HADFIELD, Tim DUNNE, *Op.cit*, p 290-294.

inacceptables et des preuves de soumission à la politique américaine dans la région. En pratique, Sadate a utilisé le soutien économique des États-Unis en orientant une part importante des dépenses publiques vers le domaine de la sécurité afin de maintenir son pouvoir politique, considérant que ces dépenses seraient compensées par les aides au développement. Pour Sadate et par la suite Moubarak, la principale menace à leur maintien au pouvoir n'était pas de nature externe - comme une attaque d'Israël par exemple-, mais se résidait dans l'instabilité politique et sociale intérieure principalement due à une faible performance économique<sup>510</sup>. Karawan résume ce point de vue en disant que «*le changement n'était pas motivé par un intérêt à maximiser le pouvoir de l'Égypte vis-à-vis d'autres acteurs régionaux, mais en mettant l'accent sur le maintien du pouvoir de l'État par rapport à la société*<sup>511</sup>».

Cette explication semble sous-estimer la volonté de l'Égypte d'exercer un rôle régional influent, mais la première partie a prouvé que cet objectif est omniprésent mais conditionné par les capacités internes. Ainsi, la principale différence entre l'économie égyptienne sous la présidence Sadate et celle qui avait cours sous l'ère Nasser peut se caractériser comme suit: une priorité de réaliser son projet politique quelque soit le coût économique pour Nasser, tandis que Sadate mettait la priorité au redressement économique avec la conviction de l'impossibilité à remplir son rôle régional avec une économie largement endettée et une alliance soviétique à faible bénéfice au plan interne<sup>512</sup>. Ces deux visions divergentes expliquent en grande mesure l'importance relative de l'alliance américaine dans les deux régimes. Cela explique aussi les attitudes de pacification observées sous la présidence Moubarak, relevant de la même vision du rapport aux États-Unis que celle de Sadate.

Quant à la situation économique sous la présidence Moubarak et après la révolution du 25 janvier 2011, elle a continué à stagner, ce qui impacte fortement la conduite de la politique étrangère. La question principale à laquelle Moubarak devrait faire face était de garder l'indépendance de la décision politique malgré la dépendance des aides externes. En effet, le

---

<sup>510</sup> Il y a d'autres régimes de nature autoritaire qui ont pu préserver la durabilité de leurs cadres au pouvoir principalement à travers la performance économique et le maintien d'un haut niveau de vie pour ces citoyens. Citons par exemple le Qatar et l'Arabie Saoudite et d'autres monarchies du golfe. Source : Sean L. YOM, Gregory GAUSE, "Resilient royals: how arab monarchies hang On", *Journal of Democracy*, Vol. 23, No. 4, Octobre 2012, pp 74-87.

Comme ce n'est plus le cas en Égypte, le régime se trouve lui-même en danger de survie persistant.

<sup>511</sup> Eric FILLINGER, *Op.cit*, p 10.

<sup>512</sup> Ahmed Youssef AHMED, *Op.cit*, p 467.

contexte de la guerre froide avait accordé à l'Égypte un certain espace de manœuvre et une relative liberté d'action, mais sa position est devenue plus fragile après la chute de l'URSS<sup>513</sup>. Moubarak a hérité d'un lourd bilan de dettes qui atteignait en 1981 près de 30 milliards de dollars, partagés entre dettes publiques et dettes privées, dettes économiques et des dettes militaires. Cette somme représentait 141 % du PIB à cette époque contre un pourcentage de 43 % au début du mandat de Sadate en 1970. A cette époque, l'Égypte dépensait environ 30% de ses revenus en devises étrangères pour rembourser la dette, position qui s'était fortement dégradée dans les années 1980. Dans une conférence économique en 1982, Moubarak a admis qu'il y avait une réelle crise économique, et que l'Égypte devrait revenir à la planification économique et sociale pour mettre fin aux effets négatifs de la politique d'ouverture. Il a insisté sur la nécessité de continuer cette politique, mais en accordant une place plus importante aux secteurs productifs par rapport à la consommation. La croissance réalisée dans les années 1970 avait comme origine l'augmentation des revenus rentiers greffés sur les aides étrangères, du Canal de Suez et du tourisme, et non pas le développement de l'industrie nationale<sup>514</sup>. Afin d'éviter une crise de légitimité et pour prendre ses distances vis-à-vis de son prédécesseur, il a annoncé qu'il devrait rationaliser l'*infithah*. Ces réformes économiques avaient pour objectif de consolider la légitimité politique du président, mais la rationalisation ne devait pas toucher les intérêts privés des Américains dans le pays ou leurs intérêts stratégiques sur le plan régional<sup>515</sup>. Entre 1982 et 1986, l'Égypte a été confrontée à une crise profonde du déclin dramatique de la rente sur les ressources naturelles. Les revenus du pétrole ont chuté de 36% tandis que le taux d'investissement privé étranger est resté stable, avec des revenus avoisinant un milliard de dollars annuellement. En même temps, la récession dans les marchés d'exportation essentiels n'a pas permis aux exportations égyptiennes de réaliser une réelle amélioration dans la balance commerciale, excepté dans le secteur du pétrole et les produits textiles. Cette crise a coïncidé avec l'arrêt des flux des aides arabes à l'issue de la signature des traités de paix avec Israël en 1979. En parallèle, le déficit budgétaire s'est accru de la même manière que l'inflation passé de 12 % par an en 1985 à 24 % en 1986, dans une économie dépourvue de mécanismes d'autorégulation<sup>516</sup>. Aussi, le régime a eu recours aux prêts étrangers pour ne pas alourdir le fardeau des citoyens tout au long

---

<sup>513</sup> Bahgat KORANY, Aly El Dine HELAL, *Op.cit*, p 240.

<sup>514</sup> Samer SOLAIMAN, *Op.cit*, pp 69-71.

<sup>515</sup> Yasser Mohamed ELWY, *Op.cit*, p 223.

<sup>516</sup> Paul RIVILIN, Shmuel EVEN, *Op.cit*, p 46.

de la deuxième moitié des années 1980 et dans le but de financer les investissements. Tout cela a conduit à une augmentation de la dette extérieure publique qui a ensuite pesé sur les capacités productives de l'économie. Le 30 juin 1986, les dettes publiques externes atteignaient environ 24,3 billion de dollars avec une augmentation de 10 billions de dollars par rapport à 1981 (avec une augmentation de 24% par rapport à l'an 1981 contre un taux de croissance de PIB de 1% seulement dans la même période).<sup>517</sup>

Avec un tel niveau d'endettement, la politique étrangère se trouvait de plus en plus vulnérable aux influences externes. Les problèmes économiques sont arrivés à leur paroxysme en 1989, quand le gouvernement a déclaré son incapacité à rembourser les dettes et que le pays était au bord de la faillite. Le choix le plus séduisant pour Moubarak était d'essayer de préserver la situation économique autant que possible, en attendant un miraculeux afflux de fonds étrangers. Le miracle s'est produit avec l'invasion irakienne du Koweït en 1990. Grâce à la participation égyptienne dans la coalition conduite par les Etats-Unis, une grande partie des dettes publiques ont été annulées et de larges flux d'aide ont été mis en place. Le régime y a gagné une deuxième chance de survie et a dirigé sa politique étrangère vers les objectifs de résiliation des dettes et de maximisation des aides étrangères<sup>518</sup>. En contrepartie, la fiscalité interne n'était plus seulement une affaire politique intérieure. Les organisations internationales bailleurs de fonds et les gouvernements étrangers créanciers, les Etats-Unis en particulier, interviennent dans l'élaboration de la politique économique et monétaire simultanément. Le rôle accru des organisations internationales a élevé les coûts des prêts, ce qui a incité le régime au milieu des années 1990 à s'orienter vers les outils internes (les impôts et la privatisation)<sup>519</sup>. La politique de privatisation a gagné du terrain avec le transfert au privé de quelques entreprises offrant des services de première nécessité à partir de l'année 1994. La vente de ces entreprises ne s'est pas effectuée dans des conditions d'égalité et de transparence satisfaisantes. Le régime à travers des réseaux de clientèles et en favorisant certains intérêts a organisé la vente de ces entreprises à des hommes d'affaires proches du pouvoir favorables à l'alliance la plus poussée avec les Etats-Unis.

---

<sup>517</sup> Galal AMIN, *Op.cit*, pp 84-85.

Consultez Yasser Mohamed ELWY, *Op.cit*, pp 258-260, pour connaître les trois défis politiques essentiels du régime à cette époque : la violence politique, la compétition avec le maréchal Abou Ghazala, et le danger islamiste.

<sup>518</sup> Sufyan ALISSA, " The Political Economy of Reform in Egypt: Understanding the Role of Institutions", *Carnegie Papers*, No. 5, Octobre 2007, pp 4-7.

<sup>519</sup> Samer SOLAIMAN, *Op.cit*, pp 312-313.



La confusion accrue entre la richesse privée et le pouvoir politique, à partir de 2004, ainsi que le pouvoir ascendant des hommes d'affaires ainsi favorisés a dissipé beaucoup de progrès réalisés durant les vingt premières années de la présidence de Moubarak - croissance du PIB en volume évaluée à 6.3% en 1999/2000 contre 6% en 1998/99. Ce rythme de croissance a été accentué par les investissements massifs réalisés dans les infrastructures et les projets stratégiques, malgré l'impact négatif des contraintes extérieures notamment la baisse des recettes du pétrole, du tourisme et du canal de Suez<sup>520</sup>. Cela était accompagné d'une diminution des taux d'inflation grâce à la politique monétaire du gouvernement. Il convient de noter que le secteur bancaire a été préservé de la vague de privatisation, logique déjà suivie par Sadate dans le but de limiter le contrôle étranger sur la décision politique<sup>521</sup>. Malgré les taux de croissance réalisés, l'économie égyptienne a été confrontée à des difficultés d'adaptation aussi longtemps que le déficit budgétaire n'a cessé de s'accroître et que les investissements sont dirigés vers les secteurs non-productifs<sup>522</sup>. Cette situation économique critique a influencé indirectement l'épanouissement de quelques domaines de coopération entre l'Égypte et les États-Unis. Toutefois, l'attraction du marché égyptien pour les entreprises américaines reste beaucoup plus faible que chez les autres partenaires régionaux des États-Unis<sup>523</sup>.

La situation économique critique a continué à s'aggraver avant le déclenchement des vagues révolutionnaires en 25 janvier 2011. Selon le forum économique international, l'Égypte en 2009/2010 a connu un recul général dans presque tous les indices de performance économique. Par exemple, dans l'indice de "l'efficacité du marché du travail", l'Égypte occupait la 126<sup>ème</sup> place parmi 136 pays, tandis qu'elle occupait la 120<sup>ème</sup> place parmi 133 pays dans l'indice de "la stabilité macroéconomique". Même dans l'indice de "l'infrastructure", l'Égypte occupait le 55<sup>ème</sup> rang derrière des pays connaissant pourtant des conditions extrêmes en

---

<sup>520</sup> Rapport de l'OCDE/BAFD en 2002, intitulé "l'Égypte" dans le cadre du programme *Perspectives Économiques en Afrique*, pp 122-123.

<sup>521</sup> Ibid, pp 125-127. Cela garantit un rôle important de l'État dans l'activité économique, tant que l'attribution des crédits et la politique monétaire reste entre les mains du gouvernement. " *La privatisation des quatre grandes banques commerciales (la Banque nationale d'Égypte, la Banque Misr, la Banque du Caire et la Banque d'Alexandrie) – n'a pas encore été mise en œuvre. Ces banques dominent les deux tiers de l'activité bancaire du pays, et leur privatisation est considérée comme importante pour renforcer la transparence du secteur financier, ainsi que pour séparer clairement les activités de banque commerciale de l'État de la politique monétaire.*"

<sup>522</sup> Eberhard KIENLE, Op.cit, pp 152-163.

<sup>523</sup> Cette situation influence le développement des secteurs investis jusqu'à nos jours. Pour plus d'élaboration consultez : Jon B. ALTERMAN, "Making Choices : The Futur of the U.S-Egyptian Relationship", *A REPORT OF THE CSIS MIDDLE EAST PROGRAM*, août 2016, pp 11-12.

matière de stabilité politique comme l'Irak, le Yémen et le Liban. En 2011, l'Égypte a enregistré son indice de "compétitivité" en occupant la 81ème place sur 139 pays, arrivant largement derrière les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord<sup>524</sup>. Le déficit budgétaire a atteint environ 12% du PIB au cours de l'année 2012-2013, les recettes publiques ayant diminué et les dépenses sociales (salaires et subventions) ayant augmenté. La baisse des taux de croissance annuels et la fuite massive des capitaux qui ont suivi la Révolution de Janvier ont aggravé le déficit de la balance des paiements et les réserves de change du pays. En décembre 2012, les réserves de change de l'Égypte représentent moins de la moitié de leur total en janvier 2011. Le pays a dû compter de plus en plus sur l'aide étrangère et le crédit pour financer des importations de produits de base<sup>525</sup>.

Dans la même période, l'Égypte et les États-Unis, ont connu une certaine détérioration dans quelques dossiers importants. A cause de l'instabilité politique et la crise économique, l'administration américaine a menacé de suspendre quelques aides économiques et a critiqué le statut réservé à l'opposition en Égypte<sup>526</sup>. Après le transfert du pouvoir au Conseil Suprême des Forces Armées en février 2011, les nouveaux leaders militaires ont eu une mission vitale et urgente de fournir des ressources financières suffisantes pour arrêter l'hémorragie de l'économie. Parallèlement, le déficit budgétaire n'arrêtait pas d'accroître pour atteindre 10 milliards de dollars à la fin de 2011<sup>527</sup>. Pendant la présidence de Morsi, de 2012 à 2013, d'autres problèmes économiques se sont accumulés et fortement alourdis : les queues pour le pain, la crise du gaz et de l'essence, la fuite des capitaux à cause de l'insécurité interne et enfin l'accroissement des dettes après la contribution du Qatar comme un important créancier. Tout cela a mené à de grandes manifestations populaires à tendance révolutionnaire qui ont provoqué l'éviction des Frères Musulmans du pouvoir par les militaires. Avec cet aggravation de la crise économique, l'Égypte se voit de plus en plus dépendante des décisions américaines en matière de politique

---

<sup>524</sup> Rapport intitulé "Le livre noir : trois décades d'échec", dirigé par le mouvement de changement dirigé par Mohamed El Baradei, 2011, p 16

<sup>525</sup> Amr ADLY, " The Economic of Egypt's Rising Authoritarian Order", *Carnegie Middle East Center*, juin 2014, p5.

<sup>526</sup> Jeremy SHARP, "Egypt: The January 25 Revolution and Implications for U.S. Foreign Policy", *Congressional Research Service*, 11 février 2011, pp 17-19, 24-25.

<sup>527</sup> Mohamed Samir ALJABBOUR, *Le rôle politique de l'institution militaire égyptienne à l'issu des changements politiques*, "Al dor al seyasy lelmoassassa al a'skareya al misreya fi zel al tahawolat al seyaseya", un mémoire de master dirigé par Pr. ALASTAL Kamal Mohamed, soutenu à la faculté d'économie et de sciences de gestion, l'université d'AL Azhar, Gaza, mars 2014, p 124.

étrangère. Le rapprochement avec Israël fut ainsi accentué, en essayant de restaurer les exportations égyptiennes du gaz naturel et en élargissant le champ du QIZ en 2012.

Deux conclusions importantes concernant la politique étrangère peuvent en être déduites. Tout d'abord, la dépendance de l'économie égyptienne à l'égard des ressources externes la rend plus vulnérable aux chocs et aux pressions externes. Ainsi, la politique étrangère joue un rôle prépondérant dans la réalisation des objectifs externes du pays et dans la préservation de la légitimité interne à la fois. La deuxième conclusion étant qu'une économie qui souffre d'un fort endettement extérieur et de problèmes structurels est fortement dépendante de la moindre aide ou de la moindre récompense. Ce ne sont donc pas les chiffres du commerce bilatéral avec les Etats-Unis en tant que telles, ou les chiffres des aides économiques et militaires, qui définissent la forme des relations, mais plutôt le poids accru de ces montants dans un contexte de situation économique critique. Même si nous estimions ces montants faibles, ce qui n'est pas vrai dans tous les domaines des relations économiques entre les deux pays, les avantages tirés de la relation sont vitaux car la situation économique interne de l'Egypte est critique. Le rôle de la politique étrangère dans la génération de ressources économiques est devenu de plus en plus important à mesure que l'économie se dégradait, bien que la politique étrangère égyptienne s'efforce en même temps de réduire la marque d'asymétrie par des outils politiques comme nous l'avons vu dans la première partie. La politique étrangère égyptienne revendique un rôle politique régional influent pour cacher ses difficultés économiques internes.

Afin d'évaluer les influences réciproques entre l'économie interne et les facteurs d'influence politique dans la période contemporaine ou dans le futur, nous précisons les espaces principaux d'intersection. De manière spécifique, l'économie égyptienne constitue un espace d'intersection entre le niveau domestique et le niveau international dans les champs suivants :

i- Les importations des armes : l'Egypte est une grande puissance militaire, régionale et mondiale, en effet, l'armée égyptienne occupe la dixième place mondiale en 2014, elle dépend fortement de sa puissance militaire dans la construction de son influence externe. Dans ce cas les aides militaires américaines constituent une contribution très importante dans l'augmentation des capacités et l'influence de l'Egypte comme nous l'avons vu dans la première partie. L'Egypte a tenté de construire sa propre capacité de production d'armes avancées à travers un projet

multilatéral avec l'Arabie Saoudite, les EAU et le Qatar, connu sous le nom de l'Agence Arabe de l'Industrialisation (AAI) en 1975. Mais après la signature des traités de paix avec Israël en 1979, les pays arabes ont retiré leurs capitaux de cette agence, ce qui a transformé le projet à une entreprise purement nationale et a largement réduit sa capacité à produire des armes. L'Egypte malgré ses velléités, a occupé la troisième place parmi les pays en voie de développement dans les importations d'armes entre 1984 et 1988; les Etats-Unis représentant leur première source d'approvisionnement<sup>528</sup>. Le commerce des armes en Egypte s'est spécialisé après cette période, et jusqu'à nos jours, dans l'assemblage sur place des armes et la fabrication des pièces de change en sous-traitance<sup>529</sup>. De ce fait, le pilier de la stabilité et de la sécurité interne, qui est l'armée, dépend largement des importations d'armes américaines. La politique étrangère égyptienne se trouve ainsi face à un défi de diversification des ses sources d'approvisionnement en armes, tout en ne mécontentant pas ses alliés les plus importants dans ce domaine.

ii- La tendance accrue à favoriser le secteur privé : Nous avons traité dans la première partie que l'attribution des aides économiques américaines est conditionnée par les préférences du secteur privé. Les traités de SGP et de QIZ vont dans le même sens que les nouveaux codes d'investissements adoptés par le parlement égyptien. A partir de 2004, l'intérêt accordé au secteur privé est amplifié par la montée en puissance des hommes d'affaires en Egypte. Le secteur privé s'est vu accordé, depuis cette date, beaucoup d'exonération d'impôts et d'attribution préférentielles de prêts<sup>530</sup>. Cette politique d'attraction des investissements étrangers ne peut être accusée de porter atteinte au développement économique, car elle en constitue théoriquement une force motrice. La cause principale de la faible contribution de ces investissements étrangers à l'amélioration du niveau de vie tient à l'orientation de ces investissements vers les secteurs non productifs ou ceux des matières premières, tel le pétrole, déjà développés et peu pourvoyeurs d'emplois nouveaux. La politique étrangère égyptienne se trouve ainsi face à un autre défi qui est l'offre d'atouts exceptionnels aux entreprises étrangères pour investir en Egypte, mais qui conduit à des investissements concentrés dans les secteurs primaires. Cet objectif, tout à fait légitime du point de vue économique, peut provoquer un mécontentement des producteurs domestiques qui

---

<sup>528</sup> Bahgat KORANY, Aly El Dine HELAL, *Op.cit*, pp 252-253.

<sup>529</sup> Pour connaître plus sur l'industrie d'armes en Egypte, consultez : Jun PAUL, "The Egyptian Arms Industry", *Merip reports 112*, février 1983, pp 26-28.

<sup>530</sup> Mohsin KHAN, Svetlana MILBERT, " Economic Policies in Egypt: Populism or Reforms?", *The Atlantic Council*, octobre 2012, pp 1-2.

voudraient profiter des mêmes avantages. Cette difficile articulation affaiblit les industries d'exportations et limite le spectre des biens exportés à deux ou trois produits, qui représentent la majorité des exportations<sup>531</sup>. Par volonté d'éviter les sources de tension sociale interne et d'instabilité politique, le gouvernement égyptien avait choisi jusqu'à 2013 de taxer davantage les produits exportés et importés du secteur privé, plutôt que d'imposer les revenus intérieurs<sup>532</sup>. La faible capacité du régime à imposer des taxes supplémentaires limite la capacité de l'Etat à augmenter ses revenus pour combler le déficit<sup>533</sup>. Les concessions juridiques au profit des entreprises étrangères, notamment américaines, représentent un aspect de la vulnérabilité de la politique étrangère en cas de changements radicaux dans les flux d'investissement.

iii- La nature rentière de l'économie égyptienne : La politique monétaire de l'Etat gagne en importance dans le cas des pays rentiers, lesquels tirent une grande partie de leurs revenus économiques des ressources naturelles ou des activités non productives. L'Egypte dépend de cinq sources principales de fourniture de devises étrangères : les transferts des égyptiens à l'étranger, le canal de Suez, le tourisme, le pétrole et enfin les aides étrangères. L'exportation occupe une faible place dans le PIB d'Egypte ce qui reflète l'état de faiblesse des secteurs productifs. Dans un Etat rentier, 2% ou 3% de la population travaille dans un ou plusieurs secteurs qui génèrent environ 80% des rentes étatiques, tandis que l'essentiel de la population active est employé dans la répartition et la consommation de ces revenus rentiers<sup>534</sup>. Quelques études ont noué un lien entre la nature rentière de l'économie d'un côté, et la nature autocratique du régime politique de l'autre. Un Etat rentier n'a pas nécessairement besoin des taxes de ses citoyens<sup>535</sup>. L'Egypte est un Etat rentier mais ces rentes ne couvrent pas ses dépenses, ainsi elle a besoin à la fois des taxes et des rentes. Galal Amin a tracé cette relation d'interdépendance entre la croissance économique en Egypte et ses revenus rentiers à partir des années 1970. Quand l'Egypte réalise une croissance économique, les revenus rentiers en représentent le pilier. Quelques économistes distinguent entre les revenus rentiers entrant dans le budget étatique et qui sont soumis au libre usage du gouvernement, et ceux consommés directement par la société ou qui sont contrôlés par les

---

<sup>531</sup> Colin LEYS, "Underdevelopment and dependency : Critical Notes", *Journal of Contemporary Asia*, Vol.7, No.1, 1977, pp 92-100.

<sup>532</sup> Gerald M. MEIER, *Op.cit*, p 29.

<sup>533</sup> Samer SOLAIMAN, *Op.cit*, pp 29-30.

<sup>534</sup> James PETRAS, Fatma NASSR (trad.), *Op.cit*, p 48.

<sup>535</sup> Samer SOLAIMAN, *Op.cit*, p 31

ménages ou les individus. Selon cette perspective, les transferts des égyptiens à l'étranger ne font pas partie de la première catégorie, comme la majorité de ces transferts est utilisée par leurs proches, tandis que les aides étrangères et les revenus du canal de Suez peuvent prendre place dans celle-ci<sup>536</sup>. Ainsi, les aides américaines au développement aussi bien que les exportations égyptiennes du pétrole et des vêtements sous le programme de QIZ, ou le passage des navires américaines dans le canal de Suez, acquièrent une place importante dans la fourniture des devises étrangères et par suite l'influence des Etats-Unis s'en trouve renforcée.

Il est important de citer le fait que les aides militaires américaines peuvent figurer dans les calculs économiques concernant la nature rentière de l'économie pour deux raisons : tout d'abord les achats des armes à partir de ces aides sont effectués en dollars américains avec un montant important qui atteint 1,3 milliards annuellement. En second lieu, en cas d'absence de financement de cette nature et compte tenu de la volonté des décideurs égyptiens de maintenir le même niveau d'armement, ils utilisent les autres sources de devises étrangères et les détournent du développement des secteurs productifs pour financer leurs achats d'armes. De ce point de vue, nous considérons les aides militaires américaines comme un moyen indirect permettant de consacrer davantage de ressources financières au développement économique ; par conséquent la dimension économique de ces aides est bien réelle. Cette relation inédite entre les revenus rentiers et les revenus totaux de l'Etat est exprimée dans les deux figures suivantes. La première montre le déclin des revenus rentiers en pourcentage du PIB, et la deuxième montre la diminution des revenus totaux de l'Etat comme un pourcentage du PIB dans la période entre 1981 et 1989. Les deux figures démontrent l'existence d'une corrélation étroite entre les revenus rentiers et les revenus totaux de l'Etat.

---

<sup>536</sup> Ibid, pp 36-38.

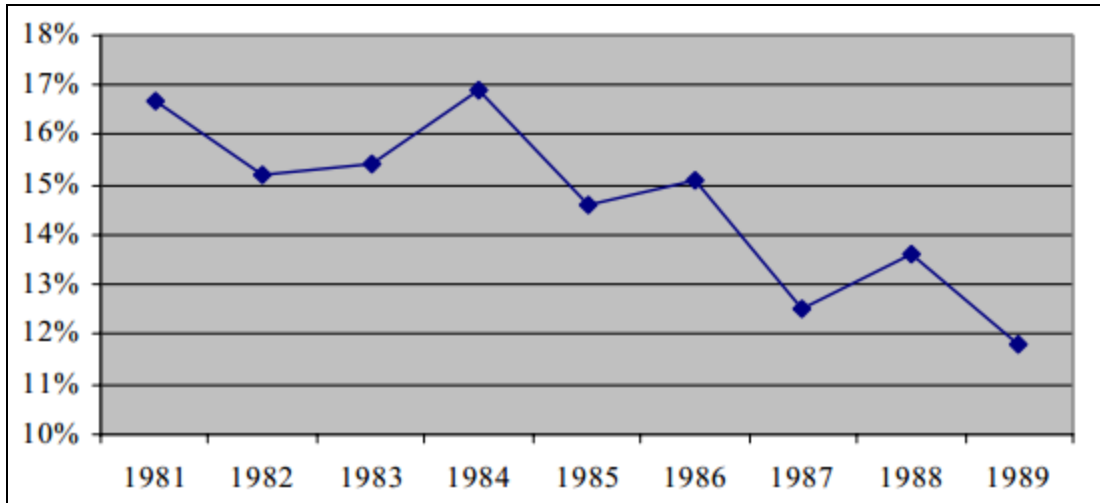


Figure (5) : La diminution des revenus rentiers de l'économie égyptienne en pourcentage du PIB<sup>537</sup>

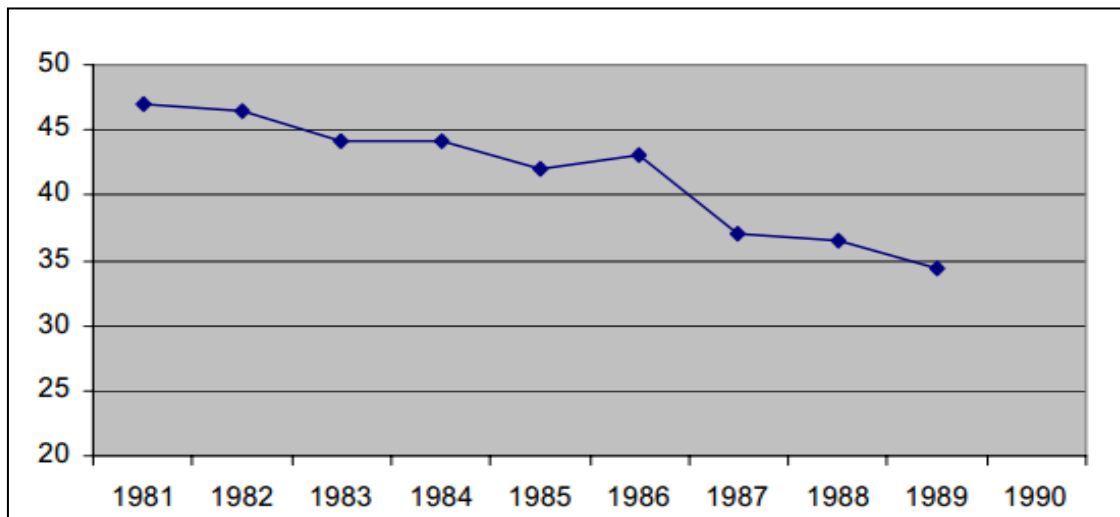


Figure (6) : La diminution des revenus totaux de l'Etat en pourcentage du PIB (1981-1990)<sup>538</sup>

A partir du milieu des années 1990 et jusqu'à l'année 2000, les revenus de l'Etat ont subi une nouvelle détérioration due à une nouvelle diminution des revenus rentiers. Il y avait aussi une diminution des aides étrangères notamment de la part des Etats-Unis<sup>539</sup>. Quant à la situation de cette économie rentière après la révolution du 25 janvier 2011, Sophie Chauvin l'explique comme suit : " *La détérioration concomitante des soldes courant et financier, relative notamment*

<sup>537</sup> Samer SOLAIMAN, *Op.cit*, p 84

<sup>538</sup> Ibid, p 86.

<sup>539</sup> Ibrahim AL EISSAWY, *Op.cit*, p 45.

à la contraction des investissements directs étrangers (IDE) et des revenus du tourisme, s'est traduite par une pression importante sur le taux de change. Conséquence des interventions de la Banque centrale pour limiter la dépréciation de la livre égyptienne, les réserves internationales se sont effondrées. Après s'être fortement détériorée en 2011, la liquidité externe du pays s'est stabilisée au cours de l'année 2012, aidée par les injections de financements sporadiques mais massives en provenance de bailleurs bilatéraux<sup>540</sup>." La fonction distributive de l'Etat s'affaiblit en conséquence et le régime devait être confronté une crise de légitimité. Au regard de l'inévitable fluctuation des autres sources rentières (transferts des égyptiens à l'étranger, recettes du canal de Suez, rentes pétrolières et recettes du tourisme), les aides au développement et les achats d'armes effectués grâce aux aides militaires représentent des sources de devises étrangères stables et garanties et sans contrepartie coûteuse<sup>541</sup>. Cela ne joue pas au profit d'une politique étrangère indépendante. Au sein d'une économie rentière et en même temps endettée, les aides étrangères servent comme des outils de pression efficaces. Cette nature rentière apporte également des explications pertinentes en ce qui concerne l'intérêt spécial accordé par la politique étrangère égyptienne aux pays du Golfe d'un côté, et aux Etats-Unis et pays européens de l'autre côté.

iv- Le déficit budgétaire et l'économie endettée : Un maux permanent de l'économie égyptienne est celui du déficit budgétaire et de la dette extérieure. Au commencement des années 2000, le régime a réalisé des progrès dans la diminution de ce déficit. Cela n'avait pas comme origine une vraie politique de réforme reposant sur des efforts à l'exportation et une réduction des dépenses publiques, mais plutôt à l'augmentation de la taxe des ventes et la diminution du taux de change de la livre égyptienne<sup>542</sup>. Le déficit budgétaire a persisté tant que la politique monétaire était dirigée vers davantage d'émission de la monnaie en cas de récession sur les marchés. Les taux d'inflation élevés qui en résultent sont un phénomène récurrent en Egypte<sup>543</sup>. Cette incapacité de l'économie égyptienne de se débarrasser des hauts niveaux de dette et de déficit budgétaire ébranle la confiance des créanciers sollicités par l'Egypte pour de nouveaux prêts<sup>544</sup>. En effet,

---

<sup>540</sup> Sophie CHAUVIN, "Egypte : les impacts économiques et financiers d'une transition politique difficile", *MacroDev*, No. 9, septembre 2013, p 1.

<sup>541</sup> Marie-France VERNIER, " La captation de la rente arabe par l'Égypte" , *Égypte/Monde arabe*, publications de CEDEJ, 31 mars 1995, pp 2-3.

<sup>542</sup> Samer SOLAIMAN, *Op.cit*, p 99.

<sup>543</sup> *Ibid*, p 303.

<sup>544</sup> Henri-Alexandre BOHAS, *Op.cit*, p 39.



parmi les dépenses publiques les plus importantes et qui contribuent à l'aggravation du déficit budgétaire se trouvent les subventions gouvernementales sur les produits de base. Ce système de subvention est à la fois la garantie d'une sécurité alimentaire pour les ménages les plus pauvres, et un moyen d'appliquer la justice sociale en réduisant les différences de revenu. Sur le plan économique, cette politique de subvention a conduit à une aggravation du déficit budgétaire puisque les dépenses publiques sont en croissance constante<sup>545</sup>.

A partir de 1989, le gouvernement égyptien a décidé d'appliquer une politique de conversion des dettes. Cette politique consiste à transmettre les dettes à des agents nationaux ou des institutions qui veulent réinvestir leur argent en Egypte. Mais cette politique n'a pas contribué à réduire le niveau absolu de d'endettement<sup>546</sup>. Entre 1994 et 2004, il est resté à peu près stable pour deux raisons : d'une part, la tendance des créanciers dans cette période à restituer leurs dettes avec les taux d'intérêts, en effet, l'Etat arrête alors d'emprunter et commence à rembourser ; en deuxième lieu, cette amélioration ne reflétait pas l'augmentation de la capacité d'exportation mais bien plutôt la diminution du volume des importations<sup>547</sup>. Après la révolution de 25 janvier 2011, la dette publique a augmentée de nouveau après une tendance décroissante entre 2004 et 2010. La politique étrangère pro-américaine s'est trouvée remise en cause par l'opinion publique interne, tandis que l'Egypte ne jouissait pas de la confiance des créanciers internationaux. Les Etats-Unis, dans ce contexte de situation grave d'endettement de l'Egypte, y ont vu un moyen d'influence sur la politique étrangère. A côté des aides et des prêts bilatéraux, les Etats-Unis utilisent souvent leur pouvoir de vote et de financement dans les organisations internationales financières pour peser sur les politiques internes des Etats. Ce sentiment de réticence dû aux pressions exercées par les Etats-Unis est toujours présent dans la mentalité de hauts fonctionnaires en Egypte. Fayza Abou El-Naga, ministre égyptienne de planification et de coopération internationale a déclaré en avril 2011 que les amis américains devraient effacer les dettes pour permettre au nouveau gouvernement de se redresser. Pour la ministre égyptienne, la nécessité d'une intervention américaine pour réduire l'endettement se justifie par le rôle régional

---

<sup>545</sup> Matthieu BRUN, *Op.cit*, p 25.

<sup>546</sup> Fadila GNOUHAT, *La problématique des dettes externes et ses impacts sur le développement économique dans les pays arabes : Le cas de quelques pays endettés, "Eshkaleyet al deyoun al kharegeya wa asarha a'la al tanmeya al ektesadeya fi el dewal al a'rabeya : halet ba'd al dewal al madina"*, thèse de doctorat sous la direction de Pr. BOUTIN Mouhamed, soutenue à la faculté de sciences économiques et sciences de gestion, l'université d'Algérie, 2005-2006, p 200.

<sup>547</sup> Galal AMIN, *Op.cit*, p 106.

influent de l'Egypte, si bien que son effondrement entrainerait une instabilité régionale en termes politiques et économiques<sup>548</sup>. Ce problème fut aggravé après la révolution de 25 janvier 2011, où le rang de l'Egypte est en déclin continu dans la liste de l'indicateur de confiance. Cette situation a commencé à s'améliorer en 2013. La situation en 2012 et 2013 peut être résumée ainsi : " *En 2012, le pays a reçu des financements sporadiques sous formes de dépôts à la Banque centrale d'Egypte (BE) et de prêts en provenance de bailleurs bilatéraux, tels que le Qatar (2,5 Mds USD) et l'Arabie Saoudite (environ 2 Mds USD). Pour 2013, les financements externes en provenance de plusieurs bailleurs restent fortement conditionnés à la conclusion de l'accord avec le FMI. Cependant, l'octroi début 2013 des prêts qataris (3 Mds USD, sur 3 ans au taux de 3,5 %) et libyens (2 Mds USD, sans intérêt remboursables sur 5 ans, avec une période de grâce de 3 ans) ont desserré provisoirement la pression sur les réserves. Ces prêts n'empêchent cependant pas la livre égyptienne de continuer à glisser, montrant la nécessité de restaurer la crédibilité de l'économie en effectuant les réformes nécessaires*<sup>549</sup>s." La priorité de la politique étrangère égyptienne est désormais de maintenir de bonnes relations avec les Etats créanciers pour réemprunter ou échelonner les dettes, et en second lieu chercher de nouveaux marchés qui contribuent à réduire ce déficit chronique.

Pour conclure, Galal Amin précise quelques critères d'évaluation de la performance de l'économie égyptienne : la moyenne des revenus en prenant en considération la croissance démographique, la structure de l'économie ou sa répartition sectorielle et enfin la répartition des revenus entre les strates de la population. Avec un haut niveau d'inflation dans le cadre d'une économie rentière, l'économie égyptienne ne satisfait aucune exigence de cette grille d'évaluation<sup>550</sup>. Ahmed Abou Al Gheit pour sa part, résume les liens entre l'économie et la politique étrangère égyptienne. Il se disait certain, lors de sa nomination comme ministre des affaires étrangères, que le pouvoir économique égyptien et la capacité de l'économie à servir les objectifs de la politique étrangère, constituaient les déterminants essentiels de la capacité égyptienne à influencer son environnement régional. Il a souligné également que beaucoup de politiques et de prises de positions étaient conditionnées par les capacités économiques réelles de l'Etat. Quelque puisse être le degré d'activité de sa diplomatie, la dimension économique aurait le

---

<sup>548</sup> "L'Egypte demande un effacement de sa dette aux Etats-Unis", *Reuters*, 14/4/2011, disponible sur internet.

<sup>549</sup> Sophie CHAUVIN, *Op.cit.*, p 19.

<sup>550</sup> Galal AMIN, *L'Egypte et les Egyptiens pendant l'ère de Moubarak (1981-2011)*, "Misr Wa Al Masreyin Fi A'hd Moubarak (1981-2011)", (Le Caire, Dar Al Sherouk, 2011), p 79.

dernier mot. La diplomatie égyptienne avait de son point de vue un objectif essentiel, celui de cacher les points de faiblesse structurels de l'économie au sein de la compétition régionale. C'est cette fonction qui prime dans les relations égyptiennes avec ses compétiteurs régionaux comme la Turquie et l'Iran, qui ont un PIB double ou triple du PIB égyptien avec une population beaucoup moins importante<sup>551</sup>. Ainsi, il se peut que les politiques internes, dictées par des impératifs politiques internes, expliquent davantage que les causes externes, l'incapacité de l'Égypte à placer son économie sur des bases solides la protégeant de l'ingérence de forces extérieures tirant profit de relations économiques interdépendantes<sup>552</sup>.

---

<sup>551</sup> Ahmed ABOU AL GHEIT, *Op.cit.*, pp 118-119.

<sup>552</sup> Marvin G. WEINBAUM, "Dependent Development and U.S. Economic Aid to Egypt", *International Journal of Middle East Studies*, Vol. 18, No. 2, mai 1986, p 130.

## **B- Les dynamiques bureaucratiques : la promotion des intérêts des acteurs égyptiens conditionnée par la coopération**

Après avoir présenté les objectifs essentiels de la politique étrangère égyptienne concernant les capacités de la nation, et avoir mis l'accent sur l'économie égyptienne comme facteur prééminent dans l'élaboration de la politique étrangère s'agissant des relations avec les Etats-Unis, cette sous-partie sera consacrée à l'étude du processus de prise de décision. La sous-partie précédente a présenté le cadre contextuel et les contraintes qui limitent les actions et les choix des décideurs dans la politique étrangère égyptienne. L'analyse qui suit mettra l'accent sur les interactions bureaucratiques et l'influence des élites qui élaborent les décisions finales de la politique étrangère égyptienne pour comprendre comment les pressions exercées par les facteurs économiques sont neutralisées en satisfaisant les intérêts des acteurs les plus importants. Comme il était mentionné dans le chapitre préliminaire, l'analyse s'appuie sur le modèle bureaucratico-élitiste afin d'interpréter le processus de prise de décision dans la politique étrangère égyptienne.

Les travaux de Richard Snyder et ses collègues ont attiré l'attention des chercheurs sur le plan national<sup>553</sup>, où l'intérêt est accordé au poids des acteurs internes comme déterminant essentiel de la politique étrangère. D'après l'analyse de ces chercheurs, l'intégration du rôle de chaque acteur domestique dans l'analyse de la politique étrangère pourrait changer radicalement nos interprétations des décisions finales<sup>554</sup>. C'est pour des raisons de simplification que nous avons supposé que la politique étrangère *était* définie par un seul acteur, dans la première partie, mais cela n'est certainement pas le cas. Dans une perspective réaliste néoclassique, il y a concurrence entre les centres de pouvoir et les groupes les plus influents. C'est pour cela que toute décision prise relevant de la politique étrangère est issue d'interactions complexes, voire même inconscientes, entre les acteurs nationaux les plus influents<sup>555</sup>. En Egypte, il n'existe pas une société civile assez développée qui peut peser sur les décisions de la politique étrangère, c'est pour cela que l'approche bureaucratique paraît plus pertinente. La compétition interne qui affecte les décisions de la politique étrangère est limitée au conflit d'intérêts entre les bureaucrates de

---

<sup>553</sup> R. SNYDER, H. BRUCK, B. SAPIN, *Foreign Policy Decision-Making (Revisited)*, (New York, Palgrave Macmillan, 2002), pp 21-152; Richard SNYDER, *American foreign policy : Formulation, principles, and programs*, (California, Holt Rinehart and Winston, 1961).

<sup>554</sup> Steve SMITH, Amelia HADFIELD, Tim DUNNE, *Op.cit*, p 13.

<sup>555</sup> *Ibid*, p 33.

l'Etat et quelques individus influents<sup>556</sup>. Ce caractère réaliste néoclassique a été justifié, dans le chapitre préliminaire et dans la première partie, comme un paradigme capable d'expliquer le comportement de la politique étrangère égyptienne. Fillinger de sa part a justifié ce mode de fonctionnement par la prédominance du caractère du président Moubarak sur le processus de prise de décision<sup>557</sup>. En effet, l'analyse de la politique étrangère égyptienne démontre qu'en dépit du faible degré de pluralisme politique, il existe des interactions bureaucratiques et institutionnelles dans l'élaboration de celle-ci.

Dans presque tous les pays en voie de développement, les organes étatiques ont un rôle directeur dans les actions étrangères incomparable à celui des groupes d'intérêts et des ONG. La décision finale est le produit d'une équation à la recherche d'un équilibre entre les intérêts en compétition<sup>558</sup>. L'horizon temporel des décisions en politique étrangère dans les pays en voie de développement est plus court que celui qui existe dans les pays développés à haut degré d'institutionnalisation, ce qui constitue un autre facteur de pression qui pèse sur les acteurs domestiques dans les pays en voie de développement<sup>559</sup>. En d'autres termes, l'analyse de la politique étrangère constitue un espace d'intersection entre le niveau national et le niveau international, entre les acteurs et les structures. Ce qui rend cette analyse un peu compliquée, ce sont les interactions permanentes entre les acteurs et les structures. Les préférences d'un Etat au niveau international représentent les intérêts d'un sous-ensemble particulier d'acteurs, dans la mesure où les officiels de l'Etat définissent les préférences de celui-ci et agissent en fonction. Ainsi, le comportement de l'Etat subit une interdépendance entre les contraintes extérieures et les préférences domestiques<sup>560</sup>. De plus, l'analyse de la politique étrangère ne rencontre aucun problème quand il s'agit de définir la direction des influences. Au niveau structurel, renvoyant au système international, l'analyse s'intéresse aux influences provenant du haut vers le bas, tandis qu'au niveau des acteurs, on s'intéresse aux influences provenant du bas vers le haut. L'analyse de la politique étrangère par les dynamiques d'interdépendance combine entre ces deux approches<sup>561</sup>. Elle s'intéresse à expliquer la politique étrangère par le biais des groupes

---

<sup>556</sup> Mark BLYTH, *Op.cit*, p 37.

<sup>557</sup> Eric FILLINGER, *Op.cit*, p 43.

<sup>558</sup> Gerald M. MEIER, *Op.cit*, p 14.

<sup>559</sup> *Ibid*, p 237.

<sup>560</sup> Steve SMITH, Amelia HADFIELD, Tim DUNNE, *Op.cit*, p 95.

<sup>561</sup> *Ibid*, pp 96-97.

domestiques bénéficiaires d'une certaine politique et vice-versa<sup>562</sup>. La formation des décideurs influence sans doute les décisions de ceux-ci, en rendant cette analyse de plus en plus complexe. L'ouvrage de Mohamed El Gawady souligne l'importance de la formation universitaire sur les critères de sélection des ministres égyptiens. La formation juridique était le critère de sélection des ministres égyptiens sous le régime de Moubarak. L'influence du droit dans la prise de décision des hauts responsables était alors caractérisée par une politique bureaucratifiée et très procédurale, soucieuse du respect des textes législatifs, dont la réactivité aux chocs externes fait cruellement défaut<sup>563</sup>. En raison de l'absence d'une étude approfondie et de l'influence d'un tel facteur, nous l'excluons du champ d'application de la présente analyse.

La difficulté principale est de définir le degré d'information de chaque acteur à cause de la rareté des études en traitant. Le compromis entre les acteurs domestiques peut être bloqué à cause de l'inégalité du niveau d'information. Même si les acteurs sont rationnels, le manque d'information peut les conduire à choisir le deuxième ou le troisième choix sur la liste des préférences<sup>564</sup>. Le problème de l'accès à l'information dans la politique étrangère égyptienne est un vrai défi. Dans certains cas, les informations disponibles sur le processus de prise de décision sont erronées. Pour surmonter cette difficulté, l'analyse se focalisera sur les décisions dont les informations sont caractérisées par un haut niveau de confidentialité. Ce degré de confidentialité est de plus en plus important, notamment en raison de la diversification des sources citant les mêmes informations et le doute quant à la crédibilité des mémoires des diplomates et des ministres des affaires étrangères. Ainsi, la vérification des informations s'est faite à travers une lecture diversifiée des sources que sont les mémoires et les analyses des hauts responsables ainsi que les rapports et les recherches effectués par les spécialistes du *Congressional Research Service*. Nous pouvons d'ores et déjà noter que le caractère individuel de la prise de décision en Egypte s'est beaucoup affaibli sous l'ère de Moubarak par rapport à ce qu'il a été sous l'ère de Sadate et de Nasser. Cela s'explique par l'accroissement des contraintes internes et externes sous

---

<sup>562</sup>Ibid, p 194.

<sup>563</sup> Mohamed EL GAWADY, *Comment sont-ils devenus des ministres ? Une étude dans la prise de décision, "Kayfaasbahowozaraa ? derasa fi sone' el karar"*, (Le Caire, Dar Al Khayal, 2003), p 37.

<sup>564</sup> Bruce Bueno DE MESQUITA, *Op.cit*, p 3.

le régime de Moubarak. Cependant, la primauté du caractère individuel s'est manifestée dans plusieurs situations.<sup>565</sup>

---

<sup>565</sup> Ahmed Youssef AHMED, *Op.cit*, p 488

## 1- Expliquer le processus de prise de décision de la politique étrangère égyptienne par le modèle bureaucratique-élitiste

Nous supposons que les organes bureaucratiques en Egypte jouent un rôle primordial dans l'élaboration des décisions de la politique étrangère. Mais les décisions de ces organes ne sont pas formulées par l'institution dans sa totalité. Les dites décisions suivent plutôt la vision et la perception de l'élite qui se situe au sommet de l'Etat. Dans cette étude l'Etat, en tant qu'entité abstraite, n'a pas d'intérêt propre. Il ne fait que refléter les intérêts des organes et des personnes les plus puissants<sup>566</sup>. Les bureaucrates sont parfois, à la recherche des intérêts très restreints et davantage personnels au fur et à mesure que le caractère démocratique s'affaiblit, ce qui mène à la corruption<sup>567</sup>. Dans le cas d'absence de mécanisme de responsabilisation politique, les individus et les bureaucrates utilisent l'autorité de l'Etat pour utiliser les échanges économiques, au niveau national et international, à leurs propres intérêts<sup>568</sup>. Mais pourquoi en principe y a-t-il un conflit entre ces institutions bureaucratiques de l'Etat ? Tout d'abord, parce que chaque organisation tend à accroître son influence et ses ressources par rapport aux autres organisations. Ensuite, parce que chaque organisation perçoit la réalité selon la nature de sa structure interne. Allison exprime ce fait par sa phrase célèbre : "*Where you stand, depends on where you sit*". Enfin, parce que chaque organisation, ou acteur individuel, a tendance à prôner sa suprématie fonctionnelle en usurpant des fonctions qui n'appartiennent pas à sa sphère d'action<sup>569</sup>. Dans notre étude de cas, il y a plusieurs exemples qui concrétisent comment ce conflit d'intérêt influence quelques décisions dans les relations égypto-américaines. L'extrait de l'étude de Hawthorne présente un exemple très lié à notre cas : " Dans d'autres cas, certains membres du gouvernement égyptien ont coopéré efficacement avec des projets financés par l'USAID, mais la résistance de membres les plus puissants de la bureaucratie a bloqué les activités ou a entravé les réformes que ces projets ont cherché à faire avancer. Dans plusieurs cas, de hauts responsables égyptiens étaient extrêmement intéressés par des projets spécifiques et par des réformes, mais après un an ou deux, les ministres ont été changés ou d'autres changements politiques ont survenus mettant fin à leurs efforts ». Le

---

<sup>566</sup> Maira MARTINI, " Influence of interest groups on policy-making", *Anti-corruption Resource Center*, No. 335, 12 juin 2012, pp 2-5; Grégory VANEL, *Op.cit*, p 21.

<sup>567</sup> Gerald M. MEIER, *Op.cit*, p 49.

<sup>568</sup> *Ibid*, p 50.

<sup>569</sup> Charles Phillippe DAVID, Louis BALTHAZAR, Justine VAISSE, *Op.cit*, pp 282-283.



rapport a également noté que "le manque de coordination interministérielle" aboutissait à des réformes sévèrement limitées. Une évaluation d'un grand projet de décentralisation gouvernemental de 21 millions de dollars financé par l'USAID, démontre qu'il existait «des facteurs politiques et institutionnels allant à l'encontre des réformes de décentralisation», notamment les services de sécurité et de renseignement<sup>570</sup>.

Plus on a des informations relatives à la structure des bureaucraties, plus on a de chance d'appréhender l'orientation finale de la politique étrangère. L'étude de la diversité des acteurs et leurs préférences, permet d'anticiper les choix et la manière avec laquelle ils sont hiérarchisés. Selon ce modèle, un changement profond dans le comportement de la politique étrangère est conditionné par une modification dans la structure des organes élaborant celle-ci<sup>571</sup>. Les élites et les bureaucrates mettent leur survie et légitimité, au sommet de leur liste de priorités. Cette survie est mesurée par la capacité de faire triompher sa volonté par rapport aux autres organisations, par le biais du budget et du moral du personnel d'une certaine instance. Cette personne ou cet organisme cherche inconsciemment et jalousement à accroître son influence à travers des moyens juridiques, la constitution par exemple, ou des réseaux de relations intra-élitaires<sup>572</sup>. Le président et les ministères s'occupant des affaires étrangères en Egypte, défendent l'intérêt national comme un concept central de la politique étrangère. Cela signifie que les bureaucrates égyptiens élaborent une conception de l'intérêt national qui va de pair avec leur perception et les intérêts des organes auxquels ils appartiennent. Même les hauts fonctionnaires, ils ne travaillent pas d'une manière indépendante mais en conformité avec les organisations auxquelles ils appartiennent. Les études contemporaines se focalisent sur le rôle des unités de prise de décision<sup>573</sup>. Ainsi les intérêts de l'élite ou des hauts fonctionnaires de la bureaucratie, qui ne sont pas nécessairement contradictoires aux intérêts populaires, définissent en grande partie la stabilité et la continuité des relations externes<sup>574</sup>. En Egypte, nous désignons l'élite par un petit groupe d'individus dont les intérêts et les valeurs spécifiques dominant la société et le processus de prise de décision. Si une certaine politique est adoptée, donc les membres d'une certaine élite

---

<sup>570</sup> Amy HAWTHORNE, " RETHINKING U.S. ECONOMIC AID TO EGYPT", *Project on Middle East Democracy*, Octobre 2016, Washington, p 30.

<sup>571</sup> Charles Phillipe DAVID, Louis BALTHAZAR, Justine VAISSE, *Op.cit*, p268.

<sup>572</sup> Steve SMITH, Amelia HADFIELD, Tim DUNNE, *Op.cit*, p 18.

<sup>573</sup> *Ibid*, p 93; Consultez aussi sur cette question : Eben J. CHRISTENSEN, Steven B. REDD, *Op.cit*, p 72.

<sup>574</sup> *Ibid*, p 74.

soutiennent celle-ci. Les présuppositions de la théorie des élites se concentrent davantage sur les liens qui rassemblent les décideurs ensemble, plus que sur les différends qui les séparent. Concernant les questions sécuritaires, l'élite dans les pays à faible niveau de démocratisation tend à élaborer les décisions d'une manière unilatérale et coercitive à cause du manque de confiance et du faible niveau d'information de l'opinion publique et des institutions qui la représentent. Ainsi, le rôle des élites consiste à promouvoir leurs intérêts, mais ces derniers ne sont pas nécessairement contradictoires avec les intérêts de l'ensemble des acteurs domestiques<sup>575</sup>.

Dans ce modèle d'analyse, les décisions sont les résultats des pressions externes et internes. Ainsi les décideurs veulent prendre des décisions rationnelles, mais ils ne parviennent pas à le faire d'une manière permanente. La rationalité est limitée par des limites procédurales et des limites substantielles<sup>576</sup>. Quel que soit le degré de diversification des acteurs, il existe une unité de décision ultime qui façonne la décision finale à son profit. Cette unité prend les décisions en subissant les influences externes et les interactions bureaucratiques. Nous présentons dans les pages suivantes le processus de prise de décision de la politique étrangère égyptienne<sup>577</sup>. Cette sous-partie traite principalement le processus de prise de décision sous le régime de Moubarak, en comparaison avec le régime précédent pour analyser l'évolution du processus, tandis que la troisième sous-partie traite uniquement de la période post-Moubarak. Nous commençons par présenter les personnes et les organes principaux qui prennent les décisions concernant la politique étrangère et leur sensibilité aux influences économiques dans le cadre des relations égypto-américaines/américano-égyptiennes.

L'étude de Bahgat Korany insiste sur la diversité des personnes et des organes qui élaborent les décisions de la politique étrangère égyptienne<sup>578</sup>. En dépit des différences des méthodes et des orientations de Nasser, Sadate et Moubarak, la politique étrangère n'était qu'un champ spécifique au président et ses conseillers les plus proches. Cela avait pour conséquence la marginalisation du rôle des autres institutions dans la prise des décisions externes. Les proches

---

<sup>575</sup> William O. CHITTICK, *Op.cit.*, pp 484-489.

<sup>576</sup> Bryan D JONES., *Op.cit.*, p 298.

<sup>577</sup> Margaret G. HERMANN, Charles F. HERMANN, Joe D. HAGAN, "How Decision Units Shape Foreign Policy Behavior", conférence de *International Studies Association*, Cincinnati, 24-27 mars 1982, pp 309-311.

<sup>578</sup> Bahgat KORANY, "Foreign Policy Approaches and Arab Countries: A Critical Evaluation and an Alternative Framework", dans Bahgat KORANY (édit.), *The Foreign Policies of Arab States: The Challenge of Globalization*, (Le Caire, AUC Press, 2008), pp 21-44.

du président qui travaillaient dans le domaine de la politique étrangère étaient triés sur le volet non en raison de leur fonction mais plutôt en raison de leurs relations personnelles avec le président. La confiance personnelle jouait un rôle primordial dans la gestion des affaires externes. Par exemple, l'importance accrue des missions et des responsabilités d'Ismael Fahmy, ministre des affaires étrangères à cette époque, dans la période entre 1973 et 1977, n'était que le reflet de la confiance du président Sadate, et non pas le reflet d'un changement dans le rôle du ministère des affaires étrangères en tant qu'institution. Aussi la place primordiale qu'occupe Osama El Baz pendant la présidence de Moubarak dans la politique étrangère, tire sa substance de sa position en tant que conseiller du président et directeur des affaires politiques dans son bureau. En dépit de ces réalités, la prise de décision dans la politique étrangère égyptienne ne se limite pas à cette simplicité apparente. L'Égypte est considérée comme une société dotée d'un haut niveau d'évolution organisationnelle, et une grande ramification des tendances culturelles par rapport aux autres pays arabes. Ainsi malgré les grandes compétences dont jouit le Président, ce dernier voit son rôle varier entre un rôle d'arbitre, de médiateur ou de manipulateur. Aly El-Deen Hilal et Korany énumèrent donc les bureaucrates qui influencent la prise de décision en politique étrangère : le Bureau du Président, les assistants du Président, le Conseil de Sécurité Nationale, le ministère des affaires étrangères et enfin les autres ministères concernés<sup>579</sup>. Samer Solaiman insiste, pour sa part, sur le même caractère de diversité en expliquant la notion de "régime". Quand il s'agit d'une décision prise par le régime égyptien au niveau international, le terme "régime" désigne des interactions entre le président, le ministère des affaires étrangères, les autres ministres et les hauts fonctionnaires qui dirigent la bureaucratie étatique<sup>580</sup>. Ces fonctionnaires entrent en concurrence pour faire valoir leur position auprès du président ou auprès de ses proches les plus influents<sup>581</sup>. La spécialisation de chaque personne ou organe dans des tâches précises, sans donner de prérogatives étendues même aux plus proches, permet de connaître les routines et les objectifs de la politique étrangère et par la suite d'estimer les outputs ou les décisions<sup>582</sup>. De plus, En Égypte comme aux États-Unis, il y a plusieurs organes sécuritaires qui contribuent à l'élaboration ou l'exécution des finalités de la politique étrangère. Parmi ces organes, on recense : le ministère de la défense, le Service de Renseignement Général

---

<sup>579</sup> Bahgat KORANY, Aly El Dine HELAL, *Op.cit*, pp 260-264.

<sup>580</sup> Samer SOLAIMAN, *Op.cit*, p 40.

<sup>581</sup> Mehdi ABBAS, *Op.cit*, p 59.

<sup>582</sup> William O. CHITTICK, *Op.cit*, p 305.

égyptien (SRG), et le Conseil de Sécurité Nationale. Ces institutions ont pour objectif principal de fournir les informations au Président et au Ministre des affaires étrangères pour mieux agir sur la scène internationale<sup>583</sup>. Quant au petit groupe qui entoure le Président, il est doté de la capacité d'exprimer des opinions différentes en s'échappant parfois de l'approche formelle de prise de décision<sup>584</sup>. Fillinger, quant à lui, a mis l'accent sur le rôle du Président et de l'Armée qui agissent comme des piliers sur lesquels repose la décision finale de la politique étrangère. D'après Fillinger, "Il est important de souligner que le président de l'Égypte a un pouvoir énorme, et s'approche très étroitement de la notion de l'acteur unitaire si central au réalisme néoclassique. En outre, l'Égypte a longtemps maintenu l'une des plus grandes armées au Moyen-Orient, qui dans le réalisme néoclassique est un déterminant primaire du pouvoir d'une nation<sup>585</sup>." Il a également souligné que la nature autoritaire du régime sous l'ère de Moubarak a beaucoup affecté la manière avec laquelle les décisions étaient prises. Si nous sommes d'accord avec cette analyse sur le caractère autoritaire du régime, nous ne pouvons pas qualifier le Président d'acteur unitaire comme l'affirme Fillinger. Diverses personnes et des organes contribuent au processus de prise de décision, comme nous l'illustrons ci-dessous, à travers l'analyse de chaque axe et au moyen d'exemples concrets.

i- Le Président et ses adjoints : il y a un consensus dans la littérature de la politique étrangère des pays en voie de développement sur le rôle prépondérant des décideurs individuels. Le Président de la République étant le personnage le plus influent en Egypte, il définit, selon la constitution, les lignes générales et les stratégies de la politique étrangère. Ces frontières sont délimitées par les perceptions de la réalité par le Président ainsi que les contraintes extérieures auxquelles il fait face<sup>586</sup>. A l'époque de Nasser, il existait trois niveaux de prise de décision dans la politique étrangère. Au premier niveau, il y avait le Président, unité principale de prise de décision. Au deuxième niveau, il y avait les plus proches conseillers du Président qui assuraient la fonction de consultation, et qui étaient généralement issus du conseil des ministres, de l'institution militaire ou du ministère des affaires étrangères. Tandis qu'au troisième niveau, arrivaient les acteurs qui contribuaient, occasionnellement, à la prise de décisions relevant de la politique étrangère sans se voir attribués des prérogatives officielles. Le rôle prédominant de Nasser s'est manifesté plus

---

<sup>583</sup> Steve SMITH, Amelia HADFIELD, Tim DUNNE, *Op.cit*, p 162.

<sup>584</sup> Charles Phillipe DAVID, Louis BALTHAZAR, Justine VAISSE, *Op.cit*, p 236.

<sup>585</sup> Eric FILLINGER, *Op.cit*, p 6

<sup>586</sup> Zeinab ABD EL AZIM, *Op.cit*, pp 14-15.

clairement dans le domaine de la politique étrangère à cause de la nature spécifique de celle-ci. Et malgré les échecs qu'a connus l'Égypte en matière de la politique étrangère durant cette période, notamment la dissolution de l'union égypto-syrienne en 1961 et la défaite de 1967, le rôle prédominant de Nasser n'a pas été affecté. Le rôle joué par les autres institutions dans la prise de décision était défini selon les préférences et les considérations du Président<sup>587</sup>. Le rôle de l'opinion publique et des institutions non officielles dans cette période était minimale. Nasser a réussi à mobiliser l'opinion publique pour qu'elle soutienne ses visions. Pour résumer, au cours de cette période, la participation d'autres parties dans le processus de prise de décision, qu'il s'agisse de personnes ou des bureaucrates, dépendait de leur accès au Président et des liens directs entretenus avec Nasser lui-même. Le degré de leur influence dans la prise de décision était directement proportionnel à leur degré d'accès au Président. De ce fait, il n'y avait pas de procédures officielles prédéfinies pour le processus de prise de décision, mais l'affaire dans son ensemble dépendait du comportement personnel de Nasser qui, à son tour, dépendait d'un cercle restreint de conseillers formé principalement des anciens militaires. Cela ne veut pas dire que le processus de prise de décision était complètement éloigné du caractère institutionnel. En revanche, la participation institutionnelle dans la prise de décision était définie par la volonté du président dans son degré, faible ou fort, ou dans sa nature, participation effective dans l'élaboration de la décision ou une participation de simple exécution<sup>588</sup>.

Le caractère unitaire de la politique étrangère était fortement exprimé pendant la présidence de Sadate. Ce dernier préférait diriger les relations externes de l'Égypte d'une manière unilatérale en se basant sur les relations personnelles avec les dirigeants étrangers. Sa relation unique avec Henry Kissinger, le conseiller de la sécurité nationale américain, symbolise ce mode de gestion<sup>589</sup>. Cette période a connu de la plus faible interaction bureaucratique ou élitaire dans l'élaboration de la politique étrangère égyptienne. Les deux changements d'apparat démocratique que Sadate a introduit, à savoir la tolérance du multipartisme et l'orientation vers le libéralisme économique, n'ont pas conduit à une participation plus large d'une diversité d'acteurs dans

---

<sup>587</sup> Ahmed Youssef AHMED, *Op.cit*, pp 452-453

<sup>588</sup> Ibid, pp 458-459; Pour plus d'information sur le processus de prise de décision dans l'ère de Nasser consultez : - Laura JAMES, "NASSER AND HIS ENEMIES: FOREIGN POLICY DECISION MAKING IN EGYPT ON THE EVE OF THE SIX-DAY WAR", *Middle East Review of International Affairs*, Vol. 9, No. 2 juin 2005, pp 23-44; Ben D. MOR, "Nasser's Decision-Making in the 1967 Middle East Crisis: A Rational-Choice Explanation", *Journal of Peace Research* Vol. 28, No. 4, pp 359-375.

<sup>589</sup> Henri-Alexandre BOHAS, *Op.cit*, p 71.

l'élaboration de la politique étrangère. Tout d'abord, le remplacement des anciens militaires dans les postes clés par des civils, avait pour but de renforcer son pouvoir unique dans le champ de la politique interne et externe. Ensuite, l'introduction de la pluralité politique en 1976 n'était pas effective sur le terrain, et avait pour but de se rapprocher des Etats-Unis en mettant en place des réformes dites démocratiques. Ainsi pendant cette période, le caractère unitaire a gagné du terrain en dépit des réformes déjà citées. Sadate était entouré des conseillers, mais dans beaucoup de cas, il ne faisait pas référence à ceux-ci ou prenait des décisions en contradiction avec leurs conseils<sup>590</sup>. Il ne s'opposait pas seulement aux conseils de ses proches, il ignorait également parfois ses ministres et les institutions constitutionnelles. La prise de décision dans la politique étrangère était l'œuvre exclusive du président, et les institutions aux niveaux inférieurs n'avaient qu'à approuver ces décisions. Mohamed Hafez Ismael, le Conseiller pour la sécurité nationale de Sadate, confirme et témoigne du caractère autoritaire de Sadate en matière de la politique étrangère. Il disait que Sadate prenait parfois l'opinion du conseil des ministres et du conseil de la sécurité nationale, mais qu'aucun de ces deux conseils n'avait la possibilité de déterminer une politique future<sup>591</sup>.

Les contraintes auxquelles Moubarak faisait face l'on rendu plus "démocratique" dans le processus de prise de décision. Sa priorité portait sur la réforme de la politique étrangère en reprenant les relations interrompues. Ces dernières affectaient négativement et profondément la génération des rentes déjà traitée. La réintégration de l'Egypte dans le monde arabe et la normalisation avec l'Union soviétique, furent parmi les défis et les contraintes principales qui pesaient sur la politique étrangère de Moubarak<sup>592</sup>. Au temps de Nasser, le Président était libéré de toute pression interne à part quelques influences provenant de l'institution militaire, et avait une grande marge de manœuvre au sein de la bipolarité internationale. Aussi, Sadate a pu échapper aux pressions internes, hormis dans quelques décisions modifiées suite à l'agitation populaire, et au niveau international il a compensé la rupture des relations avec les pays arabes par une alliance privilégiée avec les Etats-Unis en dépendant des aides militaires et économiques et des importations américaines.

---

<sup>590</sup> Athina LAMPRI, *Egypt's National Interest. A Sociology of Power Analysis*, thèse de doctorat dirigée par prof. BRICHS Ferran Izquierdo, UniversitatAutonoma de Barcelona, Novembre 2011, p 173.

<sup>591</sup> Ahmed Youssef AHMED, *Op.cit*, pp 460-461.

<sup>592</sup> David XARDEL, *Op.cit*, pp 86-88.

Au contraire, Moubarak était face à un contexte plein de contraintes et de pressions au niveau local, régional et international. Au niveau local, Moubarak subissait l'influence accrue des hommes d'affaires et les pressions des journaux d'opposition. Au niveau régional, l'Égypte se voit plus dépendante des États arabes accueillant de la main d'œuvre égyptienne et des aides financières des pays du golfe. Par ailleurs, Moubarak a hérité d'un traité de paix égypto-israélien qui a limité et défini étroitement sa marge de manœuvre vis-à-vis d'Israël. En dernier lieu, sur le plan international, Moubarak était enchaîné par une alliance très intime avec les États-Unis et le recours persistant aux aides américaines<sup>593</sup>. Dans ce contexte de plus en plus complexifié, Moubarak avait un double objectif dans sa politique étrangère : assurer son rôle de leadership personnel, et préserver les intérêts égyptiens dans le monde extérieur. Ce sont ces deux objectifs qui ont conditionné ses interactions avec sa bureaucratie. L'alliance avec les États-Unis satisfait les besoins de renforcer ce rôle de leadership. Il a essayé de convaincre les pays arabes que l'Égypte, par ses relations avec les États-Unis, pouvait produire un contexte favorable à ses alliées, sans être soumise aux intérêts américains<sup>594</sup>. Ainsi, la continuité des relations et la neutralisation des cas de différends pouvaient être interprétées comme le moyen de la réalisation des intérêts du Président à travers cette alliance.

Moubarak a validé l'hypothèse de Margaret Hermann, selon laquelle les orientations du leader dans sa politique étrangère sont définies par ses propres intérêts ou sa propre perception de l'intérêt national<sup>595</sup>. Cela suppose l'existence d'une relation entre les croyances du Président et sa réaction face aux pressions externes. C'est ce que Kaarbo affirme également dans son étude, dans la lignée de Robert Jervis, que les réponses des dirigeants exécutifs aux pressions nationales et internationales sont conditionnées par un certain nombre de facteurs, y compris leurs propres croyances et perceptions<sup>596</sup>. Ces croyances ne sont liées à la formation et à la culture personnelle du Président. L'ouvrage de Yasser Seif présente une analyse psychologique de la personnalité de Moubarak, et comment sa formation militaire et sa spécialisation dans les forces aériennes ont

---

<sup>593</sup> Ahmed Youssef AHMED, *Op.cit*, p 484.

<sup>594</sup> Henri-Alexandre BOHAS, *Op.cit*, p 59.

<sup>595</sup> Margaret HERMANN, "Explaining Foreign Policy Behavior Using the Personal Characteristics of Political Leaders", *International Studies Quarterly*, Vol. 24, No. 1, mars 1980, pp 13-14.

<sup>596</sup> Juliet KAARBO, *Op.cit*, p 204.

influencé ses décisions<sup>597</sup>. Bien que les décideurs individuels doivent être compris dans le contexte national et international dans lequel ils évoluent, leur rôle ne se limite pas aux simples réactions face aux pressions issues de cet environnement. Au contraire, ce sont des agents avec un libre arbitre qui cherchent activement à influencer le monde dans lequel ils se trouvent<sup>598</sup>. Il était aussi bien clair à partir de la première partie que le comportement tendanciel de soumission de l’Egypte en matière de politique étrangère, ne signifie pas l'absence de fortes résistances sur certaines questions. A l’inverse, les résistances sont d'abord l'expression de la primauté des intérêts de survie de régime sur toute autre forme d'intérêt collectif. Par exemple, lorsque l’opinion publique arabe s’opposait à l’idée de concessions palestiniennes à Israël, Moubarak est resté à l’écart des initiatives de paix américaines à la conférence de Madrid en 1991 et à la conférence d'Oslo en 1993. Il a aussi refusé au début de signer les traités de la non-prolifération nucléaire suite au refus d’Israël<sup>599</sup>.

Le Président égyptien représente l'unité de décision ultime dans la politique étrangère. C'est-à-dire que c'est sa volonté qui triomphe en fin de compte. Malgré le fait que la décision soit élaborée par le biais d'une hiérarchie d'organisations, le Président est la seule personne qui assume la responsabilité ultime de mener à bien la politique étrangère. Les négociations peuvent dérouler sur les niveaux préparatoires, mais une fois l'affaire transmise au Bureau du Président, la décision lui revient. Il est à noter que la responsabilité finale de la prise de décision par une seule personne en matière de politique étrangère ne dépend pas du fait que ce pays soit démocratique ou pas<sup>600</sup>. Cette position ultime du président égyptien est exprimée par une citation de Harry Truman lors de son départ de son bureau quand il a dit : "Les papiers peuvent circuler au sein du gouvernement pendant un certain temps mais une fois arrivés finalement à ce bureau, ils n'ont aucun autre endroit à y aller<sup>601</sup>". Mohamed Hassanien Heikal affirme cette suprématie présidentielle dans le domaine de la politique étrangère en Egypte. Le Président égyptien bien qu'il puisse déléguer certains pouvoirs dans certains domaines internes, comme le

---

<sup>597</sup> Yasser SEIF, *L'intelligence émotionnelle : une nouvelle perspective de la personnalité du président Moubarak*, "Al zaka'a al a'tefy : rooyagadida fi chakhseyet el rais Moubarak", (Alexandrie, Gameeyet Salah Taher, 2001), pp 87-88.

<sup>598</sup> Marijke BREUNING, *Op.cit*, p 43.

<sup>599</sup> Barak BARFI, " La "nouvelle" politique étrangère de l'Egypte, est-elle vraiment nouvelle?", *Opinions et Débat*, lundi 20 juin 2011, p 12.

<sup>600</sup> Marijke BREUNING, *Op.cit*, p 97.

<sup>601</sup> Ibid, p 98. " *The papers may circulate around the Government for a while but they finally reach this desk. And then, there's no place else for them to go*"



développement agricole et industriel, conserve les pleins pouvoirs de décision dans deux domaines : la politique étrangère et la défense. Il est évident que le Président peut consulter d'autres personnes avant de prendre sa décision, mais la mesure dans laquelle il est guidé par leurs conseils est une question de choix personnel. Que d'autres opinions puissent affecter la décision du Président est possible, mais demeure un phénomène rare. La décision finale reste son droit exclusif que ce soit par les dispositifs constitutionnels ou par les exigences de la pratique<sup>602</sup>. Il est connu que Moubarak avait une capacité à négocier et à consulter ses conseillers et ses adjoints avant de prendre une décision vitale. Sa méthode pour faire les consultations variait entre les conférences officielles et les réunions fermées. La personnalité d'un dirigeant est susceptible d'affecter la façon dont il ou elle organise l'exécutif. Certains dirigeants ont l'habitude d'entendre leurs conseillers débattre des questions en leur présence, alors que d'autres préfèrent discuter les options proposées par leurs conseillers en privé. Certains leaders préfèrent que leurs inclinations façonnent la politique étrangère, tandis que d'autres sont très soucieux que les choix politiques reflètent un consensus entre les différents points de vue<sup>603</sup>. En effet, Moubarak adoptait une politique mixte incluant ces différentes procédures, cependant, il était favorable à la prédominance de ses propres intentions sur la politique étrangère<sup>604</sup>. C'est pour cela qu'il était rare de trouver une situation où ce président égyptien n'arrivait pas à un consensus avec les autres bureaucrates jusqu'au stade où la décision était bloquée. Moubarak avait la capacité aussi à manipuler les objectifs de quelques politiques bilatérales avec les Etats-Unis pour servir son intérêt. Quand l'administration Clinton a essayé de revigorer les liens quelque peu stagnants entre les Etats-Unis et l'Egypte, elle a insisté sur la nécessité de passer "de l'aide au commerce et à l'investissement". Néanmoins, la nouvelle approche du commerce et de l'investissement n'a jamais gagné du terrain en raison du manque d'intérêt de Moubarak pour les réformes requises et du manque d'intérêt des États-Unis à le pousser réellement vers ces politiques<sup>605</sup>.

Moubarak n'était pas une simple continuation de la politique de rapprochement avec les Etats-Unis, mais il avait des traditions exceptionnelles qui exprimaient son libre choix de

---

<sup>602</sup> Mohamed Hassanein HEIKAL, "Egyptian Foreign Policy", *Foreign Affairs*, Vol. 56, No.4, juillet 1978, pp 714-715.

<sup>603</sup> Marijke BREUNING, *Op.cit*, p 99.

<sup>604</sup> Andrea M. PERKINS, "Mubarak' s machine: The durability of the authoritarian regime in Egypt", *Graduate Theses and Dissertations*, Université de South Florida, 8 avril 2010, p 10.

<sup>605</sup> Amy HAWTHORNE, " RETHINKING U.S. ECONOMIC AID TO EGYPT", Project on Middle East Democracy, Octobre 2016, Washington, p 8.

développer ce rapprochement. Au fur et à mesure que les besoins domestiques s'accroissaient, Moubarak se sentait de plus en plus attiré vers l'alliance avec les Etats-Unis. Le chef du gouvernement égyptien rendait des visites annuelles régulières, pendant 30 ans, à la Maison Blanche, pour faire le point sur les politiques adoptées. L'aide militaire américaine et les relations avec Israël constituaient toujours les affaires prioritaires en discussion<sup>606</sup>. Malgré les tensions déjà évoquées, l'Égypte de Moubarak représentait pour les Etats-Unis un poste avancé aux dans les conseils arabes, y compris les conférences de la ligue arabe. Le chef égyptien jouait parfois le rôle du porte-parole des avertissements américains pour influencer les autres Etats arabes dans les crises successives du Golfe. Ce rôle de relai joué par le président égyptien était très important notamment dans les négociations visant à normaliser les relations de ces Etats avec Israël et les Etats-Unis<sup>607</sup>. Si Moubarak a refusé explicitement d'envoyer ses troupes dans la guerre d'Afghanistan en 2001 et dans celle d'Irak en 2003, il ne faut pas oublier qu'il y avait une collaboration militaire entre l'administration américaine et le président égyptien pour garantir un passage sécurisé aux forces navales américaines dans le canal de Suez. A travers des efforts de coordination entre le CIA et les services de renseignements égyptiens, les forces américaines ont pu identifier les repaires des chefs de Qaeda en Irak et en Syrie. De ce fait, Moubarak a pu contenir le mécontentement américain, mais dans un cadre qu'il lui permettait de renforcer sa légitimité tout en combattant le terrorisme régional<sup>608</sup>. Dans cette même logique Matthew Axelrod a souligné la primauté de la survie du régime sur n'importe quel genre de concession. Il soutient les conclusions de la première partie par ces termes : " Premièrement, donner 1,3 milliard de dollars par an à l'Égypte n'achète pas à l'État américain un Etat client. Le gouvernement égyptien a aligné sa politique sur celle des États-Unis lorsqu'elle convenait aux intérêts du gouvernement égyptien. Par exemple, l'Égypte a coopéré pour saper le Hamas, qu'elle considérait comme une menace, mais elle a refusé de fournir des troupes à l'Iraq, ce qui pourrait délégitimer le régime parmi son propre peuple. De manière plus pertinente, le gouvernement égyptien a résisté aux appels lancés par le gouvernement Bush et plus tard par le Congrès en

---

<sup>606</sup> Rapport intitulé : "Milestones in Relations Between US, Egypt", *Voanews*, 23 août 2017, lien : <https://www.voanews.com/a/milestones-in-us-egypt-relations/3998096.html>

<sup>607</sup> Moustafa AL HUSSEINY, "L'Égypte et les négociations Palestino-Israéliennes : Les limites du Rôle Régional", "Misr Wa Al Mofawadat Al Felistineya Al Israeleya", *Institute of Palestine Studies*, Vol. 10, No. 40, automne 1999, p8.

<sup>608</sup> Youssef BASSIL, " The 2003 Iraq War: Operations, Causes, and Consequences", *Journal Of Humanities And Social Science*, Vol. 4, No. 5, Nov.- Dec. 2012, p 30

faveur d'une réforme politique <sup>609</sup>". De même pour Alterman qui a fait cette déclaration devant le Comité des Relations Internationales au Congrès : " Je ne suis pas convaincu que toute pression des États-Unis puisse fondamentalement changer les actions du gouvernement égyptien, pour plusieurs raisons. Premièrement, pour les dirigeants actuels, le contrôle de l'espace politique est un élément essentiel de sa propre survie. Deuxièmement, les Égyptiens estiment avoir une compréhension beaucoup plus claire des menaces posées par les groupes radicaux locaux que les Américains. Bien que cela soit vrai à certains égards, je dirais que leur relation intime avec le problème est non seulement éclairante, mais parfois obscurcissante. Il existe une tendance égyptienne à voir l'opposition à l'ordre établi comme un désir de créer le chaos, ce qui me semble une lecture injuste. Troisièmement, les Égyptiens ont une longue histoire de ressentiment de l'influence étrangère dans leur propre pays. Selon certains témoignages, lorsque Gamal Abdel Nasser est arrivé au pouvoir dans les années 50, il était le premier véritable dirigeant égyptien depuis plus de deux millénaires. Les Égyptiens ont vécu empire après empire et ils le ressentent souvent, ils ressentent vivement les efforts des États-Unis pour façonner leur gouvernement<sup>610</sup>". Pourtant, et à cause des dettes extérieures cumulées, Moubarak a assuré aux Etats-Unis qu'il conduirait des réformes de libéralisation économique à partir de 2004 en donnant plus d'avantages aux entreprises américaines. C'est dans ce cadre de crise que la deuxième vague de privatisation et de libéralisation de 2004 doit être comprise et interprétée. Ainsi, l'ensemble des décisions prises par Moubarak en relation directe ou indirecte avec les Etats-Unis montre que le rapprochement, soit par coopération délibérée soit par soumission indésirable, prédomine le comportement du président égyptien.

Mais est-ce que les intérêts de Moubarak étaient définis par lui-même uniquement ? Les décisions de politique étrangère ayant vocation de préserver la survie du régime et de sa légitimité sont-elles l'œuvre du seul Président? En effet, il y a des pays où il est trop difficile de parvenir à un accord. C'est ce qu'on appelle l'impasse "*Deadlock*". Dans des pays comme les États-Unis ou l'Egypte, où le Président choisit les membres de l'exécutif, il est rare de voir apparaître des différences insurmontables entre les groupes de conseillers. Le leader sélectionne

---

<sup>609</sup> Matthew Creg AXELROD., " Aid as Leverage? Understanding the U.S.-Egypt Military Relationship", papier de recherche présenté à l'université de Pennsylvania, avril 2011, p 11.

<sup>610</sup>Une déclaration prononcée par Jon. B ALTERMAN devant le comité des Relations Internationales du Congrès, sub-comité du Moyen-Orient et de l'Asie Centrale, "Review of U.S. Assistance Programs to Egypt", 21 juin 2006, pp 5-6.

ces individus en fonction de sa vision du monde, de ses préférences politiques et de son style de prise de décision<sup>611</sup>. Ainsi, les adjoints qui entouraient Moubarak et qui étaient importants dans la prise de décision devaient remplir certaines conditions dont les plus importantes étaient la confiance du Président et la compétence technocratique. C'est grâce aux conversations du Président avec son cercle immédiat de conseillers et d'associés que les décisions politiques s'élaboraient<sup>612</sup>. Le processus de prise de décision dans la politique étrangère au temps de Moubarak était le plus large et le plus institutionnalisé que celui de ses prédécesseurs. La contribution de plusieurs personnes dans l'élaboration des décisions, apportait plus d'objectivité et à une meilleure analyse d'informations<sup>613</sup>. Néanmoins, la montée en puissance du rôle des hommes d'affaires dans l'élaboration des décisions a influencé négativement la popularité de quelques décisions relevant de la politique étrangère<sup>614</sup>.

Cette remarque vaut d'ailleurs également pour le président Morsi, le candidat du parti Liberté et Justice "Al Horeya Wa Al A'dala" issu du mouvement des frères musulmans. Morsi lui-même n'a pas fait la politique étrangère seul et a élargi l'espace de consultation jusqu'au stade où on a considéré les décisions comme étant dictées par la confrérie. Les décisions de politique étrangère étaient apparemment prises en étroite consultation avec les personnalités du mouvement religieux et de son parti. Cela se manifeste dans la nomination d'Essam el-Haddad comme assistant présidentiel pour les relations étrangères et la coopération internationale. El-Haddad, membre du Bureau de Guidance de la confrérie, a été considéré par beaucoup comme le «ministre des affaires étrangères» du mouvement en raison de son vaste réseau de contacts avec les acteurs occidentaux<sup>615</sup>.

Le bureau et les conseillers du président des affaires étrangères ont une grande influence sur la prise de décision. Sous Sadate et Moubarak, les États-Unis n'ont eu qu'un seul interlocuteur pour soutenir la coopération sur diverses questions relatives aux affaires du Moyen-Orient, qui était, essentiellement, le bureau présidentiel<sup>616</sup>. Selon le récit de Heikal, Moubarak au

---

<sup>611</sup> Marijke BREUNING, *Op.cit*, 115.

<sup>612</sup> *Ibid*, p 100.

<sup>613</sup> Mohamed Samir ALJABBOUR, *Op.cit*, p 88.

<sup>614</sup> Ahmed Youssef AHMED, *Op.cit*, p 468.

<sup>615</sup> Mehmet ÖZKAN, "Egypt's Foreign Policy Under Mohamed Morsi", *OrtadoguAnaliz "Middle Eastern Analysis"*, mars 2013, p 14.

<sup>616</sup> Gregory AFTANDILIAN, *Op.cit*, p 6.

commencement de sa présidence, craignait la formation d'une instance qui dirige les affaires du président parce qu'il ne voulait pas reproduire des centres de pouvoir, comme Sami Charaf pendant le temps de Nasser, qui l'auraient isolé de la société égyptienne. Heikal lui a conseillé de confier cette responsabilité à une personne qui jouissait de sa confiance totale, donc il a choisi Osama El Baz<sup>617</sup>. Si Moubarak était plus inclusif par rapport à ses prédécesseurs en élargissant le cercle des conseillers influents, le critère de la relation personnelle jouait un rôle primordial dans la sélection, outre les critères de l'âge et de l'ancienneté, critères habituels dans la nomination des ministres et des conseillers en général<sup>618</sup>. Les conseillers de la politique étrangère étaient rattachés principalement au bureau du Président ou à l'équipe des assistants du Président. Au commencement Osama El Baz et Moustafa El Fekky étaient parmi les conseillers les plus connus dans ce champ. Quant à ses assistants, Mamdouh Salem s'occupait des relations égypto-africaines, tandis que le maréchal Abou Ghazala s'occupait des missions étrangères, à Paris et à Washington, pour résoudre le problème de l'endettement extérieur<sup>619</sup>. Il est important de mettre l'accent sur la répartition des tâches entre les conseillers de Moubarak. Abou Ghazala, ministre de défense à cette époque, s'occupait d'un dossier très important de nature économique qui est celui des dettes. Contrairement à la logique prévoyant la prise en charge de ce type de missions par le ministre de la finance ou celui des affaires étrangères, Moubarak croyait que c'est le représentant de l'institution militaire qui devrait s'occuper de tel type de défis. Ce dossier touchant directement la légitimité et la survie du régime devrait être confié au représentant de l'institution la plus solide dotée d'un haut degré de stabilité temporelle et organisationnelle. C'est la raison pour laquelle la grande part des aides américaines sont de nature militaire ce qui reflète une compréhension pertinente des rouages fonctionnels du régime égyptien. La fonction de génération et de gestion des ressources économiques est octroyée à un acteur plus stable que la personne du président tant que les problèmes économiques sont de longue durée. L'analyse du rôle de l'institution militaire dans le processus de prise de décision étrangère et la satisfaction de ses intérêts sera détaillée dans les pages suivantes.

Pour Abou El Gheit, les conseillers apparaissent et disparaissent selon la volonté du Président, et c'était un trait général pendant toute la période de son travail avec les ministres des

---

<sup>617</sup> Mohamed Hassanein HEIKAL, *Moubarak et Son Epoque : du Podium à la Place, "Mubarak w Zamano : Men Al Manassa Ila Al Maydan"*, (Le Caire, Al Tayar Al Kawmy Al A'raby, 2012), p 61.

<sup>618</sup> Ahmed ABOU AL GHEIT, *Op.cit*, pp 18-19.

<sup>619</sup> Bahgat KORANY, HELAL Aly El Dine, *Op.cit*, p 262.

affaires étrangères qui ont précédé : Mohamed Ibrahim Kamel, Moustafa Khalil, Kamal Hassan Ali, Essmat Abd El Maguid, Amr Moussa, et enfin Ahmed Maher en 2004. Il a noté tout au long de cette période la grande influence d'Osama El Baz sur les décisions de la politique étrangère à partir de 1976 et jusqu'à 2004<sup>620</sup>. Osama El Baz avait été nommé par Sadate pour accompagner le vice-président Moubarak dans ses visites à l'étranger et le surveiller dans ses déplacements. Abou El Gheit jouait un rôle actif dans les visites à l'étranger en prenant parfois la parole à la place du ministre des affaires étrangères, par exemple, lors des négociations concernant la déclaration de Damas en 6 mars 1991. Après avoir été nommé comme ministre des affaires étrangères en 2004, Abou El Gheit a remarqué le déclin du rôle d'El Baz. Ce dernier ne rédigeait plus les lettres présidentielles, ni n'était consulté dans les affaires critiques comme auparavant. Il avait occupé vraiment une place plus importante dans le dispositif que sa position officielle en tant que premier secrétaire du Ministre des affaires étrangères<sup>621</sup>.

Après cette période, Moubarak a accordé sa confiance à son secrétaire à l'information, issu du ministère des affaires étrangères. Celui-ci avait pour fonction de filtrer les informations provenant des différents ministères, y compris le ministère des affaires étrangères, et présenter les plus importantes au Président. Abou El Gheit affirme également que ce secrétariat à l'information n'était pas doté d'un nombre convenable de spécialistes pour répondre aux exigences de la politique étrangère et de la sécurité nationale. Toutefois, Moubarak dépendait des résumés présentés par ce secrétariat pour ensuite discuter les affaires de la politique étrangère avec le ministre ou les responsables étrangers. En s'avançant en âge, Moubarak a aussi élargi son cercle de conseillers de politique étrangère pour comprendre son Chef du Bureau présidentiel "Raeis Al Diwan" Zakareya Azmy. Cela a conduit à un conflit de compétences entre le Ministre des affaires étrangères et le Chef du Bureau présidentiel<sup>622</sup>. Par exemple, c'est le Bureau présidentiel qui fait les appels téléphoniques vers les ambassades égyptiennes à l'étranger pour organiser les visites officielles, sans passer tout d'abord par le secrétariat du ministère des affaires étrangères<sup>623</sup>.

---

620 Ibid, p 36.

621 Ibid, pp 37-38.

622 Ibid, pp 47, 48, 69.

623 Saoud Ibn Abdelrahman AL SABAANY, *Les messages secrets du ministère des affaires étrangères saoudien : les messages du ministère d'Al Saoud diffusés à travers WikiLeaks*, " Al Barkeyat Al Sireya Lwezaret Al Kharegeya Al

Ainsi nous pouvons constater que si Moubarak en tant que Président a joué ce rôle primordial dans la politique étrangère, ses intérêts ses préférences étant conservés, il constitue nécessairement la pierre angulaire de neutralisation des cas des différends avec les Etats-Unis. Les décisions prises à la suite des pressions économiques sont conformes à la vision américaine, même si elles ne sont pas les plus optimales du point de vue du Président, tant que ces pressions ne touchent pas directement la survie et la légitimité du régime. Le rôle de leadership régional visé par Moubarak contribue sans doute dans la légitimation de son régime c'est pour cela que nous trouvons quelques contradictions, soit en vote soit en action réelle, dans les affaires régionales relatives à Israël et les guerres d'Irak comme nous avons vu dans la première partie. Cependant, la décision de Moubarak malgré la concentration du pouvoir entre ses mains n'est pas son œuvre exclusive. Les conseillers les plus proches ont un rôle prépondérant dans la prise de décision et dans la gestion des affaires étrangères. Une étude sociologique plus approfondie concernant la formation et les préférences de ces derniers, en ce qui concerne notamment l'alliance américaine, apporterait évidemment des pistes intéressantes sur le processus de prise de décision étrangère et la capacité d'absorber les pressions.

ii- Service des Renseignements Généraux (RG) et l'institution militaire : Tout à fait comme la CIA dans l'élaboration de la politique étrangère américaine, notamment dans le domaine de l'information, le Service de Renseignements Généraux égyptien joue un rôle similaire dans la politique étrangère égyptienne. L'école de l'interdépendance complexe issue de la pensée néolibérale institutionnelle, malgré son appui sur les outils économiques, considère que la force militaire est indispensable pour promouvoir les objectifs externes de l'Etat. En fin de compte, la politique étrangère devrait être fondée sur le support d'une force militaire afin de prévenir la distorsion de l'ordre économique international<sup>624</sup>. Or, si les RG en Egypte constituent un organe indépendant de l'institution militaire en terme hiérarchique mais il ne l'est pas dans la pratique. Les dirigeants de cet organe sont d'habitude recrutés parmi les officiers hauts gradés, issus de l'institution militaire et portés à la coopération avec l'armée et les autres services de renseignements. Toutefois le service rend compte directement au Président de la république.

---

*Saoudeya : MorasalatwezaretKharegeyt Al Saoud Al MosarabaA'brMawkee' WikiLeaks"*, (Riyad, Publications, 2015), pp 908-909 .

<sup>624</sup> Stéphanie GAUDRON, *Op.cit*, p 14.

Pour cette raison, on ne devrait pas confondre le rôle du Chef des RG avec le rôle du Ministre de la défense car chacun dispose d'un champ d'action autonome de l'autre dans l'élaboration de la politique étrangère. L'institution militaire joue un rôle économique dans la promotion de la croissance et du développement économique<sup>625</sup>. Ainsi, elle est concernée par les questions externes qui touchent la situation économique du pays à côté des questions sécuritaires traditionnelles. L'armée conserve encore le contrôle de ses vastes entreprises économiques représentant entre 20 et 25 % du PIB du pays<sup>626</sup>. L'armée est l'un des éléments les plus importants de la puissance d'un pays, constituant le fondement du *Hard Power* utilisé pour réaliser et mettre en œuvre la politique étrangère des pays. Ces objectifs sont mis en vigueur grâce à la protection directe des frontières de l'État et de la maintenance de sa cohésion interne. L'institution militaire égyptienne est aussi un acteur important dans l'attraction des investissements étrangers et le traitement de l'endettement externe. Par exemple, l'entreprise d'Alexandrie pour les Stations et Conteneurs Internationaux, est copossédée par l'entreprise chinoise Hutchison et le Fond de Propriété Privée situé au Émirats. Cette coordination était cadrée par l'institution militaire dans le but de développer le secteur des transports en Egypte. Ce rôle d'incubateur a pris une toute autre forme pendant la présidence de Moubarak en raison de l'évolution vers la privatisation néolibérale. Cette vague a poussé l'institution militaire à modifier l'orientation commerciale de cette entreprise et à s'orienter vers l'assemblage et le montage tel l'assemblage des télévisions et des wagons de train. L'armée a également investi dans l'industrie alimentaire, l'eau minérale, et a participé à de nombreux projets d'infrastructure<sup>627</sup>. L'armée contribue également à l'ouverture des marchés externes devant les produits égyptiens et au renforcement de la coopération interarabe. Par contre, elle n'a pas joué un grand rôle dans la préservation des relations privilégiées avec les Etats africains et la promotion de la politique étrangère dans les autres pays du Sud<sup>628</sup>. D'une manière générale, l'institution militaire égyptienne suit une doctrine patriotique dans sa contribution dans l'élaboration de la politique

---

<sup>625</sup>Pour savoir plus sur le rôle économique de l'institution militaire en Egypte consultez: Shana MARSHALL, " THE EGYPTIAN ARMED FORCES AND THE REMAKING OF AN ECONOMIC EMPIRE", *Carnegie Center for Middle East*, avril 2015, pp 1-23; Ahmed HASHIM, "The Egyptian Military, Part Two: From Mubarak Onward", *Middle East Policy*, Vol. 18, No. 4, hiver 2011, pp. 106–128.; Youssef SABER HANNA, *L'Elite Militaire en Egypte : analyse politico-économique*, (Editions Universitaires Européennes, 2015), 123 p.

<sup>626</sup> Gregory AFTANDILIAN, *Op.cit*, p 14.

<sup>627</sup> Mohamed Samir ALJABBOUR, *Op.cit*, pp 52-53.

<sup>628</sup> Ibrahim NASR ELDINE, "Le Rôle des Forces Extérieures dans les Pays du Bassin du Nile", "Dor Al Kowa Al Kharegeya fi DwalHod El Nile", *The Journal of African Affairs*, Vol.19, juillet 2017, pp 32-41.



étrangère avec un aspect économique important. L'élite militaire n'a jamais été dominée par des idéologies extrémistes ou par des allégeances familiales supérieures à toute autre allégeance<sup>629</sup>.

Le rapprochement général de l'Égypte des États-Unis dans les années 1980, est interprété au prisme de l'orientation pro-américaine du maréchal Abou Ghazala, le ministre de la défense à cette époque. Abou Ghazala était extrêmement hostile au socialisme, et il voyait que l'institution militaire égyptienne devrait être intégrée dans la stratégie globale dirigée par les États-Unis. Le maréchal avait également construit de fortes relations avec l'administration américaine lors de sa nomination comme attaché militaire à l'ambassade égyptienne à Washington. Après l'intensification du conflit latent entre lui et le président Moubarak, ce dernier a évincé le ministre de la défense mis en accusation à la suite d'un scandale éthique dit fabriqué<sup>630</sup>. Cette courte explication a deux connotations importantes : la première c'est que l'élite arrivant au sommet d'une bureaucratie façonne ses orientations les plus importantes, ce qui plaide en faveur de l'approche bureaucratique-élitiste. La deuxième porte sur le caractère non unitaire de la politique étrangère égyptienne. Dans notre période d'étude, nous assumons l'existence de différents points de vue dans l'élaboration de cette politique qui peuvent se convertir en de vrais clivages internes. Dans le cas déjà cité, ce clivage fut neutralisé par l'unité de décision ultime dans la politique étrangère qui est le Président. Les intérêts principaux de cet acteur se trouvent dans la préservation de la sécurité nationale au niveau interétatique, arrivant en tête des priorités la préservation d'un certain niveau d'armement<sup>631</sup>, et encore la préservation de son statut économique privilégié lui garantissant l'autonomie de décision.

Les États-Unis, étant conscient depuis 1952 que l'armée est un acteur décisif dans la politique étrangère, ont essayé de garantir ses intérêts pour qu'elle soit fidèle et conforme aux orientations américaines. Washington a promis aux "officiers libres", nom cinétique des officiers qui ont mené le mouvement contre le roi en 1952, de les aider pour construire une capacité défensive de l'armée, à côté de la réalisation des objectifs de développement économique. L'armement des forces militaires constituait, dès le début des relations coopératives entre les deux pays, la carte essentielle avec laquelle les administrations américaines consécutives

---

<sup>629</sup> Mohamed Samir ALJABBOUR, *Op.cit*, p 50.

<sup>630</sup> Samer SOLAIMAN, *Op.cit*, pp 136-137.

<sup>631</sup> De ce fait provient l'importance extrême des aides militaires américaines dans le budget militaire.

essayaient de gagner la loyauté de l'armée égyptienne<sup>632</sup>. La rébellion des Forces de Sécurité Centrale (FSC) en 1986, où un groupe de recrues ont sorti en manifestations violentes, a prouvé aux Etats-Unis que Moubarak n'était pas si puissant et qu'il avait besoin de l'institution militaire pour garantir son pouvoir<sup>633</sup>.

Pour quelques auteurs, le rôle joué par l'institution militaire dans la préservation de l'ordre public interne après la révolution de 25 janvier 2011 a affaibli ses capacités combattives, ce qui aurait un effet dans le domaine de la politique étrangère. C'est pour cela qu'ils ont qualifié la politique étrangère égyptienne de « très faible » dans la période transitoire, de 2011 à 2012, où le Conseil Suprême des Forces armées dirigeait le pays<sup>634</sup>. Mais durant les confrontations entre le régime et les protestataires en 2011, l'armée s'est tenue à l'écart de cette violence. En fait, de hauts responsables militaires ont exprimé leur mécontentement à l'égard de la répression abusive et des regrets concernant les cas où l'armée était utilisée à des fins politiques, comme la traduction des opposants politiques civils aux tribunaux militaires. Malgré l'utilisation de l'armée parfois à des fins politiques, elle reste en grande mesure exclue de la politique interne, car elle ne peut pas exercer un contrôle sur les forces de sécurité et sur les nominations des responsables politiques. Ironiquement, cet éloignement de la politique interne a fait de l'armée égyptienne une institution crédible parmi le peuple égyptien<sup>635</sup>.

Ayant conscience du poids vital de l'institution militaire dans l'élaboration de la politique étrangère, Morsi a essayé d'introduire des changements profonds dans la haute direction de l'institution afin de créer un contexte qui lui soit plus favorable. Il a renvoyé le maréchal Tantaoui et le chef d'Etat-major Samy Anan à la retraite le 12 août 2012, de même pour Mourad Moufay, l'ex-directeur du service des Renseignements Généraux<sup>636</sup>. Il a pensé qu'en éloignant les élites influentes issues de l'institution militaire, la scène allait se dégager pour lui et son parti. Ce cas montre clairement le conflit d'intérêt entre les différents acteurs internes, ce qui remet en

---

<sup>632</sup> Jeffrey ARONSON, Al Sayed Amin SHALABY (trad), *Op.cit*, p 9.

<sup>633</sup> Mohamed Hassanein HEIKAL, *Moubarak et Son Epoque : du Podium à la Place, "Mubarak w Zamano : Men Al Manassa Ila Al Maydan"*, (Le Caire, Al Tayar Al Kawmy Al A'raby, 2012), p 111.

<sup>634</sup> Yasser ZEYADA, *Op.cit*, p 4.

<sup>635</sup> Matthew Creg. AXELROD, " Aid as Leverage? Understanding the U.S.-EgyptMilitary Relationship", papier de recherche présenté à l'université de Pennsylvania, avril 2011, p 19.

<sup>636</sup> Mohamed Samir ALJABBOUR, *Op.cit*, p 148.

cause l'hypothèse simpliste qui limiterait la prise de décision en politique étrangère à la personne du Président.

S'agissant du rôle des RG, Omar Solaiman, chef du service des Renseignements Généraux de 1993 à 2012, était une figure prééminente dans la politique étrangère égyptienne. Son rôle ne se limitait pas à fournir des informations au Président pour l'aider à prendre les bonnes décisions, mais il prenait aussi en charge des dossiers compliqués dans la politique étrangère, et jouait également un rôle dans le choix des hommes influents. Par exemple dans le dossier de Gaza, malgré le grand désaccord autour de l'instance qui s'occupait de cette affaire<sup>637</sup>, beaucoup de sources ont assuré que l'affaire était confiée à la gestion directe des RG et plus spécifiquement à Omar Solaiman personnellement<sup>638</sup>. Moubarak a dû le nommer Conseiller à la sécurité nationale pour que son rôle ne soit pas considéré comme une atteinte aux prérogatives du Ministre des affaires étrangères<sup>639</sup>.

L'influence directe des RG sur la politique étrangère remonte aux années 1960, en confiant les affaires égypto-algériennes en 1963 et celles égypto-libyennes en 1969 à des officiers des RG. Malgré le fait qu'il y a des ambassadeurs égyptiens parfaitement informés à propos de ces pays, et quelque soit leur influence, les officiers des RG représentent les points d'accès principaux à ces pays. Le Soudan représente aussi un cas de concrétisation de cette influence, lorsque Magdy Abd El Moneim Omar, premier secrétaire des RG, fut nommé ambassadeur égyptien à Khartoum. D'une manière générale, il y avait une montée en puissance du rôle de cet organisme pendant la présidence de Moubarak, soit en fournissant des informations soit en s'occupant directement des dossiers de quelques pays<sup>640</sup>. Moubarak s'en remettait à Omar Solaiman, qui a commencé à apparaître officiellement dans les médias et les

---

<sup>637</sup> Tewfick ACLIMANDOS, "Egypte, Défis Sécuritaires et Politiques Extérieure - Le Cas du Sinaï", *La Méditerranée Enjeux Et Avenirs*, 2013, p 69.

<sup>638</sup> Les journaux égyptiens, israéliens et américains sont remplis des nouvelles signalant la centralité du rôle d'Omar Solaiman dans les négociations palestino-israéliennes. Citons par exemple : "Omar Solaiman visite Israël .. propose une initiative pour ouvrir le passage de Rafah", *Harts*, 27/02/2008; Steve SCHOHN, "Stability or Chaos? The Role of Omar Suleiman in the Egyptian Political Game", *Huffpost*, lien : [https://www.huffingtonpost.com/steve-schohn/stability-or-chaos-the-ro\\_b\\_821062.html](https://www.huffingtonpost.com/steve-schohn/stability-or-chaos-the-ro_b_821062.html); Steven A. COOK, "Tales of Omar Suleiman :Egypt's feared domestic enforcer is dead, but not the regime he left behind", *Foreign Policy*, 19 juillet 2012, lien : <http://foreignpolicy.com/2012/07/19/tales-of-omar-suleiman/>

<sup>639</sup> Ahmed ABOU AL GHEIT, *Op.cit*, p 70.

<sup>640</sup> Mohamed Samir ALJABBOUR, *Op.cit*, p 89.

visites à l'étranger<sup>641</sup>. Solaiman accompagnait en permanence Ahmed Abou El Gheit, le ministre des affaires étrangères, au tout début de sa nomination à ce poste. La revue *Financial Times* l'a nommé l'homme "de la diplomatie des chambres obscures" et le présentait comme le successeur prévu de Moubarak<sup>642</sup>. En 2001, Solaiman exerçait un rôle central lorsqu'il a accompagné le président à Washington. Il est arrivé tôt avant lui, a pris contact avec toutes les parties américaines, y compris le secrétaire d'Etat Powell malgré la présence d'Amr Moussa, le Ministre des affaires étrangères à cette époque, au sein de la délégation. Il s'occupait également du renforcement des relations sécuritaires entre la CIA et le RG égyptien en ce qui concerne le conflit palestino-israélien. Ainsi il s'occupe techniquement du dossier qui représente la base de conditionnalité des aides militaires américaines comme nous avons vu dans la première partie. Solaiman a noué de fortes relations personnelles avec les directeurs consécutifs du CIA, ce qui a renforcé sa position chez les administrations américaines.

Après la révolution du 25 janvier 2011, les Etats-Unis ont intensifié leurs contacts avec les RG pour discuter des possibilités de transition pacifique du pouvoir. C'est Omar Solaiman qui s'est occupé de présenter les scénarios et les choix alternatifs à l'administration d'Obama, et non pas le Bureau du Président ni le Ministre des affaires étrangères<sup>643</sup>. Les Frères Musulmans ont essayé d'exercer des pressions sur le chef des RG pour que la vieille garde se retire des négociations avec les Américains. Les Etats-Unis, ne trouvant aucun acteur jouissant d'un support unanime, a décidé de soutenir un allié confidentiel qui était le Conseil Suprême des Forces armées<sup>644</sup>. De son côté, Hilary Clinton était convaincue d'une transition graduelle du pouvoir dirigée par Omar Solaiman<sup>645</sup>. Cela explique par exemple pourquoi Omar Solaiman était soucieux de déclarer lui-même que la grande alliance avec les Etats-Unis était préservée après le départ de Moubarak, lorsque l'administration d'Obama a menacé de suspendre quelques aides militaires en cas de changement radical dans les relations entre les deux pays. Il s'occupait également des contacts avec le côté israélien lorsque des évolutions dangereuses survenaient, comme le bombardement de Gaza en 2008.

---

<sup>641</sup> Ahmed Youssef AHMED, *Op.cit*, p 486.

<sup>642</sup> Heba SALEH, "Egypt's former spy chief Omar Suleiman dies", *Financial Times*, 19 juillet 2012.

<sup>643</sup> James PETRAS, Fatma NASSR (trad.), *Op.cit*, p 41.

<sup>644</sup> Ibid, p 42.

<sup>645</sup> Moustafa BAKRY, *Op.cit*, p 223.

Selon Abou el Gheit, il y avait une forte coordination entre les RG et le Ministère des affaires étrangères tout au long de son exercice de ses fonctions. Il échangeait avec Omar Solaiman et les deux s'appelaient au téléphone de manière régulière. Ce dernier ne lui aurait pas caché des secrets en ce qui concerne les affaires étrangères, il a envoyé à plusieurs reprises des rapports évaluant les ambassadeurs au Ministre des affaires étrangère. Aussi le Ministre, en échange, envoyait en permanence l'opinion du ministère sur la performance de quelques officiers issus des RG travaillant sous la direction des ambassadeurs égyptiens<sup>646</sup>. Abou El Gheit voyait également que l'importance du rôle des RG résidait dans la fonction de collecte et d'analyse de données pour aider le décideur à prendre les bonnes décisions. De ce fait, il était acceptable que les RG présentent des recommandations et des propositions des politiques à suivre, mais il était plus difficilement imaginable que cet organisme joue un rôle d'une telle ampleur pendant la présidence de Moubarak.

En conclusion, les administrations américaines successives ont soutenu les militaires égyptiens avec des armes parce qu'il était dans l'intérêt stratégique des États-Unis de renforcer la paix durable entre Israël et l'Égypte, et de s'allier avec une puissante armée arabe dans la région. Mais elles considèrent également l'armée égyptienne comme l'éventuel arbitre de toute crise intérieure en Égypte. Ce jugement découle du propre comportement de l'armée, puisqu'elle n'est intervenue dans les affaires intérieures que deux fois depuis plusieurs décennies - les émeutes du pain de 1977 et les troubles de la Force de sécurité centrale de 1986, et aussi grâce à la coopération militaire-militaire entre les deux pays pendant 30 ans. Cette interaction comprenait la formation de milliers d'officiers militaires égyptiens aux États-Unis et le stationnement de centaines, voire de milliers, d'officiers américains en Égypte. Un consensus s'est dégagé du fait que la relation militaire méritait d'être protégée, que l'armée ne contribuait pas à l'autoritarisme en Égypte et que la réduction de l'aide économique seulement n'entraînerait pas de réforme politique. Compte tenu de son intérêt à préserver le flux de l'aide militaire, en évitant la diminution de ses finances, l'armée restera influente et préservera ses relations avec les États-Unis et Israël<sup>647</sup>.

---

<sup>646</sup> Ahmed ABOU AL GHEIT, *Op.cit*, pp 44-45.

<sup>647</sup> Phillippe DROZ-VINCENT, " A Post-Revolutionary Egyptian Foreign Policy?... Not Yet", *Opinions on The Mediterranean*, juillet 2012, p 2.

iii- Le ministère des affaires étrangères (MAE) : Bien sûr, la politique étrangère n'est pas l'œuvre exclusive du ministère des affaires étrangères<sup>648</sup>. Le ministère des affaires étrangères égyptien est un ministère de génération des rentes en tant qu'il dirige les programmes des aides étrangères<sup>649</sup>. Nous avons vu dans quelle mesure cette fonction de génération de rentes peut influencer les décisions finales de la politique étrangère. En général, les Etats en développement sont plus favorables aux instruments diplomatiques dans l'exécution de leurs politiques étrangères. Il existe ainsi une relation inédite entre les instruments favorisés de la politique étrangère d'une part et les ressources de l'Etat de l'autre part. Les capacités de l'Etat sont conçues comme des investissements de long terme qui peuvent améliorer la performance du ministère des affaires étrangères. Le ministère des affaires étrangères égyptien dispose d'à peu près 135 représentations à l'étranger, et un budget d'environ 200 millions de dollars américains annuellement. Les Consulats égyptiens à l'étranger parviennent à procurer des revenus annuels atteignant 70 millions de dollars, ce qui résulte en un déficit de 130 millions de dollars à la charge du budget étatique. Le nombre de diplomates atteint environ 448 dans l'ensemble des délégations et 300 personnels administratifs. Il reste environ 500 diplomates ou moins au Caire, travaillant dans les locaux du ministère<sup>650</sup>. L'espace de travail du MAE n'est pas conditionné uniquement par la taille et la richesse du pays, mais aussi par les décisions des chefs arrivant à son sommet concernant le développement d'une certaine capacité par rapport aux autres<sup>651</sup>. Les diplomates égyptiens ont montré un haut niveau de professionnalisme lors de l'exercice de leurs fonctions. Les diplomates les plus célèbres sont influencés bien sûr par leur formation professionnelle et académique. Par exemple Mahmoud Reyad par sa carrière militaire, et Esmat Abd El-Maguid par sa carrière juridique<sup>652</sup>. Il est fréquent que la personne occupant le poste de l'ambassadeur égyptien à Washington, ou le poste du délégué égyptien permanent à l'ONU, soit un bon candidat pour

---

<sup>648</sup> Alex MINTZ, Karl DEROUEN, *understanding foreign policy decision making*, (Cambridge, Cambridge University Press, 2010), pp 57-67; Jonathan RENSHON, "The Theory and Practice of Foreign Policy Decision Making", *Political Psychology*, Vol. 29, No. 4, 2008, p 514; Valerie M. HUDSON, "Foreign Policy Analysis: Actor-Specific Theory and the Ground of International Relations", *Foreign Policy Analysis*, No.1, 2005, pp 2-3; W. O CHITTICK, *State Department, Press, and Pressure Groups: A Role Analysis*, (New York, Wiley Inter-science, 2007), 373 p.

<sup>649</sup> Samer SOLAIMAN, *Op.cit*, p 155.

<sup>650</sup> Ahmed ABOU AL GHEIT, *Op.cit*, p 131; Le site officiel du ministère des affaires étrangères égyptien estime le nombre de ses personnels à 980 diplomates classés sur les différents grades. lien : <https://www.mfa.gov.eg/Arabic/Ministry/MinistryRole/Pages/Default.aspx>

<sup>651</sup> Steve SMITH, Amelia HADFIELD, Tim DUNNE, *Op.cit*, p 130.

<sup>652</sup> Mohamed AL GAWADY, *Les mémoires des hommes de la diplomatie égyptienne : pour la paix, les conflits de négociations, "mozakeratregal al diplomaceya al misreya : men agl el salam, ma'arek al tafawod"*, (Le Caire, Dar el khyal, 2000), p 26.

occuper le poste du Ministre des affaires étrangères ultérieurement<sup>653</sup>. Cela indique la haute importance des relations égypto-américaine.

Le MAE en Egypte est considéré comme un outil purement d'exécution de la politique étrangère élaborée principalement par le Président et ses conseillers. Sa contribution dans la définition des enjeux de celle-ci est très restreinte, et dépend largement du degré de l'influence du Ministre des affaires étrangères. Le ministère des affaires étrangères sert comme un outil d'exécution de la vision présidentielle du monde externe. Ainsi la prétention que n'importe quel ministre pourrait élaborer la politique étrangère, est jugée incorrecte et dépassant la réalité du régime présidentiel égyptien<sup>654</sup>. Le ministre des affaires étrangères occupe une place plus importante dans les questions ne concernant pas les Etats-Unis et les pays arabes, dans la mesure où les présidents ne disposent pas des informations nécessaires pour développer des relations avec ces pays<sup>655</sup>. Abou El Gheit nie toute capacité des ministres des affaires étrangères en Egypte à réinventer une nouvelle politique ou s'échapper du cadre général défini par le président<sup>656</sup>. La représentativité de l'Egypte dans les organisations internationales s'effectue à travers les personnels du MAE pour exprimer la position d'Egypte, plus spécifiquement celle du président et les personnes les plus influents sur la politique externe. Par exemple, Sadate a utilisé les personnels du ministère pour pousser le Conseil de Sécurité à faire bouger la paix paralysée au Moyen-Orient<sup>657</sup>. La position du directeur du Bureau du ministre des affaires étrangères est très importante, tant que celui-ci s'occupe de l'ensemble des questions soulevées devant le ministre. Il effectue une analyse primaire de l'importance des questions et un filtrage nécessaire des dossiers présentés. Le directeur du Bureau du ministre est d'habitude un candidat pressenti au poste de ministre des affaires étrangères grâce à ses connaissances globales concernant l'ensemble des questions en traitement. Essmat Abd El Maguid fut parmi les figures prééminentes qui ont occupé ce poste, puis a été nommé ministre des affaires étrangères<sup>658</sup>. Quelque soit la personnalité du responsable, la génération des rentes est largement dépendante de l'activité

---

<sup>653</sup> Ahmed ABOU AL GHEIT, *Op.cit*, p 92.

<sup>654</sup> Ibid, p 124.

<sup>655</sup> Ahmed Youssef AHMED, *Op.cit*, p 454.

<sup>656</sup> Ahmed ABOU AL GHEIT, *Op.cit*, p 13.

<sup>657</sup> Mohamed AL GAWADY, *Les mémoires des hommes de la diplomatie égyptienne : pour la paix, les conflits de négociations, "mozakeratregal al diplomaceya al misreya : men agl el salam, ma'arek al tafawod"*, (Le Caire, Dar el khyal, 2000), p 52.

<sup>658</sup> Mohamed EL GAWADY, *Comment sont-ils devenus des ministres ? Une étude dans la prise de décision, "Kayfaasbahowozaraa ? derasa fi sone' el karar"*, (Le Caire, Dar Al Khayal, 2003), p 61.

diplomatique. C'est la raison pour laquelle le ministre des affaires étrangères essaye de filtrer périodiquement son personnel en vue de se rassurer de leur efficacité dans l'exécution des politiques prédéfinies<sup>659</sup>.

Il est à noter qu'il existe une contradiction fonctionnelle dans beaucoup de cas entre le poste du ministre des affaires étrangères et le poste du ministre d'Etat des affaires étrangères. Quand Abou El Gheit a pris officiellement ses fonctions, il a demandé si le poste du ministre d'Etat des affaires étrangères, qu'occupait Fayza Abou El Naga à cette époque, existait toujours ou non. L'expérience historique a montré que des différends surviennent souvent à cause de chevauchement des compétences de ces deux postes. Il arrive parfois que le Ministre des affaires étrangères exprime une opinion spécifique devant le Parlement, puis vient le Ministre d'Etat des affaires étrangères avec une autre opinion contradictoire à ce premier, en qualifiant sa position comme la position officielle du MAE. Ainsi le poste du Ministre d'Etat des affaires étrangères a été supprimé depuis la nomination d'Abou El Gheit comme Ministre des affaires étrangères en 2004 et cela jusqu'à nos jours<sup>660</sup>. Le même problème est fréquent entre le Ministre des affaires étrangères et le Premier Ministre. En Egypte, le premier ministre ne s'occupe pas des affaires étrangères. Le Premier Ministre n'a aucun droit d'intervenir dans les questions externes sauf si ces dernières touchent une de ses prérogatives. Ayant la volonté d'assurer sa suprématie, il arrive dans certains cas que le premier ministre intervienne dans le champ spécifique du Ministre des affaires étrangères. Ce cas s'est concrétisé par exemple dans la relation entre Kamal El Ganzoury, un Premier Ministre pendant la présidence de Moubarak, et Amr Moussa, le Ministre des affaires étrangères à ce moment<sup>661</sup>. Donc pendant le mandat de Moubarak, il était peu probable que le Ministère des affaires étrangères puisse avoir des intérêts spécifiques pouvant entraver ou inciter une certaine situation dans les relations avec les Etats-Unis. Sauf que les hauts fonctionnaires du ministère influencent par leur professionnalisme les décisions du président ou des RG dans leur rôle le plus important d'exécution.

Après la révolution au début de 2011, le ministère des Affaires étrangères a d'abord gagné du terrain dans l'élaboration de la politique étrangère au détriment du service de renseignement, qui avait eu le dessus dans le passé. Nabil Al-Arabi, une figure populaire de la

---

<sup>659</sup> yasser Mohamed ELWY, *Op.cit*, p 334.

<sup>660</sup> Ahmed ABOU AL GHEIT, *Op.cit*, pp 38-39.

<sup>661</sup> Ibid, p 48.



politique étrangère, a été nommé Ministre des Affaires étrangères. Les visites de Nabil Al-Arabi en Afrique et l'engagement direct avec l'Éthiopie devaient être considérés comme une partie de ce désir de concilier la triple identité égyptienne, africaine, arabe et islamique, bien qu'ils fussent des résultats directs de la situation urgente du bassin du Nil. Ses efforts pour parvenir à la réconciliation entre les deux groupes palestiniens, Hamas et Fatah, étaient accompagnés par une forte intention de développer des relations diplomatiques avec l'Iran et en même temps d'avoir des pourparlers franches avec les partenaires du Golfe, en particulier l'Arabie saoudite. Au-delà de l'approche traditionnelle, il a initié le rapprochement avec l'Iran et une ouverture limitée de la frontière de Gaza.

Quand Al-Arabi est parti pour devenir secrétaire général de la Ligue arabe en juillet 2011, la grande activité et les grandes initiatives du ministère des Affaires étrangères ont disparu. Son successeur, le diplomate de carrière Mohamed Kamel Amr, n'a manifesté aucune ambition en matière de la politique étrangère, et aucune impulsion de fond n'a été émise par les dirigeants militaires<sup>662</sup>. Le ministère des affaires étrangères a gagné de puissance une autre fois après 2013, grâce au rôle actif du ministre Nabil Fahmy. Ce dernier a effectué une multitude de visites à l'étranger afin de convaincre les gouvernements étrangers que ce qui s'est passé en Egypte était une révolution et non pas un coup d'Etat. Par contre, Morsi dépendait davantage du Bureau du Président et de son Conseiller sur les affaires extérieures, Essam Al-Haddad, dans l'élaboration de la politique étrangère. En tout cas, le ministère reste le bras exécutif le plus important dans la neutralisation des différends ou dans la promotion des intérêts d'autres acteurs au niveau des relations égypto-américaines.

iv- Le Conseil de Sécurité National (CSN) : Le Conseil de Sécurité National a été désactivé tout au long de la présidence de Moubarak. Par conséquent ce conseil a joué un rôle minimal dans notre période d'étude. L'article 205 de la constitution de 2014 stipule : "Le Conseil de Sécurité Nationale est créé sous la présidence du Président de la République, et composé du Premier Ministre, du Président du Parlement, des ministres de la défense, de l'intérieur, des affaires étrangères, du finance, de la justice, de la santé, de la communication, de l'éducation, et du chef des Renseignements Généraux, et du Président de la commission de la Défense et de la Sécurité nationale du Parlement." Le conseil s'occupe de l'approbation des stratégies relatives à la sécurité

---

<sup>662</sup> Mehmet ÖZKAN, *Op.cit*, p 14.

du pays et au traitement des catastrophes. Il travaille aussi à identifier les sources de menaces à la sécurité nationale soit sur le plan intérieur soit au niveau international. Il aide donc le Président à avoir une image plus ou moins complète de la nature des défis et des questions posées sur la scène internationale. Pendant l'ère Moubarak, il y avait plusieurs propositions pour constituer ce conseil, notamment que la constitution a cité la nécessité de son existence<sup>663</sup>. Mais ces tentatives ont toutes échoué. Après la révolution du 25 janvier 2011, ce conseil a été formé afin d'aider le gouvernant intérimaire dans la prise de décision sur la politique étrangère.

Ainsi pour conclure ce point, nous pouvons qualifier les acteurs suivants comme les acteurs les plus importants dans l'élaboration de la politique étrangère en Egypte : le Président, l'institution militaire, et le chef des Renseignements Généraux. Le Ministre des affaires étrangères n'a qu'une fonction principalement exécutive sauf dans un nombre d'affaires limitées. Dans la plupart des cas cette politique est exprimée publiquement uniquement par le Président, mais cela n'annule pas l'influence latente de ses conseillers ou de l'institution militaire. Ainsi les intérêts de ces trois entités déterminent dans une large mesure la continuité ou la rupture de la politique de relations avec les Etats-Unis qui nous préoccupe dans cette thèse. Le chef des RG n'a pas des intérêts particuliers à défendre, tant qu'il est issu de l'institution militaire, et il n'est pas nécessairement influent que l'a été Omar Solaiman. Cela revient à dire que ce qui compte ce sont les intérêts essentiels du Président et de l'institution militaire. Il apparaît que le Parlement n'a qu'un rôle consultatif peu important dans la politique étrangère. Il a commencé à gagner en puissance indirectement pendant le régime de Morsi, quand la constitution de 2012 a stipulé que le gouvernement était issu de la majorité parlementaire<sup>664</sup>. Conformément au modèle élitiste, l'opinion publique aussi a un impact très faible sur l'élaboration de la politique étrangère. Les élites dirigeantes prétendent toujours qu'ils sont conscients des besoins de la population et qu'ils tiennent compte de ses attentes pour leur action au plan international. Les médias égyptiens sont aussi des outils d'exécution de la politique étrangère, dont les lignes éditoriales sont définies par l'élite politique en place<sup>665</sup>. L'élaboration de la politique étrangère égyptienne est monopolisée par ce petit groupe au cœur du pouvoir exécutif. Chaque acteur individuel en son sein ne défend

---

<sup>663</sup> Gamal Aly ZAHARAN, *Op.cit*, p 27.

<sup>664</sup> Gregory AFTANDILIAN, *Op.cit*, p 34.

<sup>665</sup> Steve SMITH, Amelia HADFIELD, Tim DUNNE, *Op.cit*, pp 139-145.

pas uniquement ses intérêts personnels ou ses convictions, et c'est pour cela que le modèle d'analyse combine aussi le caractère bureaucratique du fonctionnement de l'Etat.

Après avoir analysé le processus de prise de décision dans la politique étrangère égyptienne, dans ses grandes lignes, en donnant seulement quelques exemples se rapportant à notre étude de cas, nous présentons dans la prochaine section la façon dont les intérêts des acteurs les plus importants jouent pour réduire les divergences dans la relation entre l'Egypte et les Etats-Unis.

## **2- Différends égypto-américains et défense des intérêts des acteurs domestiques incontournables**

Cette section met en évidence les divergences entre l'Egypte et les Etats-Unis en matière de politique étrangère sont neutralisées via la défense des intérêts des acteurs domestiques égyptiens incontournables. Les intérêts spécifiques de ces acteurs conduisent les décideurs égyptiens à tolérer les effets indésirables pour préserver la continuité des relations. Rappelons que ces intérêts ne sont pas nécessairement contraires aux intérêts généraux de la nation mais ils conservent un caractère égoïste. Le Président et l'institution militaire, en poursuivant leurs intérêts propres, peuvent accessoirement servir l'intérêt suprême du pays soit en garantissant un bon niveau d'armement et de capacité militaire de défense, ou en préservant la stabilité du pays dans un contexte régional turbulent. Il y a ainsi une confusion intentionnelle entre l'intérêt national du pays, et les intérêts de ces deux acteurs incontournables. Les intérêts du Président se résument à la préservation de son pouvoir et la légitimation de ses actions internes et externes, tandis que ceux de l'institution militaire se résument à l'amélioration du niveau de l'armement et de la force de l'institution et sa place dans la société. Pour promouvoir ces deux types d'intérêts, les Américains utilisent surtout des outils de nature économique.

Pour Lacouture, les Etats-Unis parviennent à absorber les chocs momentanés avec leurs alliés en exerçant une fonction de protection indispensable. A travers les politiques des aides économiques et militaires, et aussi l'implantation des bases militaires sur les territoires étrangers, les Etats-Unis réalisent leur objectif de pousser les Etats arabes à demander une protection et à

renforcer l'asymétrie de l'interdépendance<sup>666</sup>. Parfois, comme nous l'avons vu, des turbulences surviennent dans les relations bilatérales entre les Etats-Unis et leurs partenaires à cause de la divergence des points de vue autour des questions vitales. Cette situation de désaccord peut se transformer en de vraies crises en cas d'absence de neutralisation des différends. William Berry, secrétaire d'Etat à la défense pendant la présidence Clinton, a distingué entre trois genres de crises dans les relations avec les autres pays. Le premier concerne les dangers et les crises qui portent directement atteinte aux intérêts existentiels des Etats-Unis comme le danger soviétique pendant de la guerre froide. Le deuxième renvoie aux crises touchant les intérêts importants des Etats-Unis sans menacer l'existence des Etats-Unis en tant que superpuissance. Et finalement, le troisième genre intéressant les crises dues à des malentendus et qui ne touchent pas des intérêts vitaux. Il y a donc nécessité de limiter les crises affrontées par les Etats-Unis à la troisième catégorie et cela impliquait un système de prise de décision au plan domestique qui favorisait cette tendance<sup>667</sup>.

C'est précisément ce qu'on observe pour le processus de prise de décision en Egypte en ce qui concerne les décisions de la politique étrangère. La promotion des intérêts du Président et de l'institution militaire est le critère minimum de satisfaction qui garantit une continuité des relations bilatérales malgré les divergences. C'est pour cela que le jugement porté sur telle ou telle décision comme étant irrationnelle ou inefficace à l'égard des Etats-Unis, apparaît peu fondé quand on prend en compte les réseaux d'intérêts internes. Nous pouvons qualifier l'objectif de cette section par la citation suivante : "Notre première étape, cependant, n'est pas d'évaluer la décision comme bonne ou mauvaise, rationnelle ou irrationnelle, mais plutôt de comprendre comment et pourquoi un décideur y est arrivé<sup>668</sup>". Il est à noter qu'il existe une différence entre la politique étrangère en tant qu'un comportement intentionnel, et les conséquences d'un tel comportement. Par exemple, la politique des Etats-Unis d'encercler un Etat peut mener au déclenchement de la guerre avec celui-ci. Donc, on ne peut pas considérer le déclenchement de

---

<sup>666</sup> Jean LACOUTURE, Ghassan TUENI, Gérard D. KHOURY, *Un siècle Pour Rien : Le Moyen-Orient Arabe de l'Empire Ottoman à l'Empire Américain*, (Paris, Editions Albin Michel, 2002), p 272.

<sup>667</sup> Wasek Mohamed Barak AL SA'DOUN, *Op.cit*, p 28.

<sup>668</sup> Marijke BREUNING, *Op.cit*, pp 67-68. " Our first step, however, is not to evaluate the decision as good or bad, rational or irrational, but rather to understand how and why a decision maker arrived at it"

la guerre comme la position officielle de la politique étrangère mais la conséquence d'une autre décision prise<sup>669</sup>.

En ce qui concerne la neutralisation des différends par la défense des intérêts du Président, nous nous concentrons d'abord sur la période de Moubarak puis dans la prochaine section nous traiterons la période post-Moubarak. Washington a beaucoup aidé le régime Moubarak à survivre malgré la situation économique critique et la politique hasardeuse. Pour sauver sa légitimité en déclin, les Etats-Unis ont encouragé l'intégration des politiciens libéraux dans le régime égyptien de telle sorte qu'il acquiert une apparence démocratique<sup>670</sup>. Tout à fait conscient de la nature rentière de l'économie égyptienne, le Président se trouve confronté à une crise de légitimité, dans les périodes de pénurie, des bénéfices de rente. Les Etats-Unis dirigent leurs efforts vers les domaines non couverts par le gouvernement grâce à leurs aides économiques. Cela crée, chez les bénéficiaires de ces dons, à la fois une satisfaction temporaire et une frustration à l'égard du gouvernement. Ainsi, malgré la diminution des aides économiques, le régime Moubarak s'est vu incapable d'y renoncer à cause de ses faibles ressources. Les Etats-Unis ont soutenu l'image politique de Moubarak en dirigeant leurs aides financières vers des villages très pauvres<sup>671</sup>, ce qui a conduit les citoyens à considérer que le régime répondait davantage à leurs besoins.

Prenons l'exemple de la guerre du golfe 1991 traitée dans la première partie. Parmi les raisons essentielles qui ont poussées Moubarak à soutenir la position des Etats-Unis et l'alliance internationale, se trouvait la crainte de voir son influence régionale diminuée<sup>672</sup>. Une position neutre ou négative dans le conflit le plus important dans la région pouvait mener à une agitation interne et à une perte de légitimité. Si l'Irak gagnait la guerre contre le Koweït, le premier aurait eu de fortes chances d'étendre son influence régionale. Il est important de rappeler que parmi les objectifs politiques principaux de Saddam Hussein, le leadership arabe dans le conflit arabo-israélien était central, ce qui menaçait directement la place de l'Egypte dans la région et aurait eu des répercussions internes. Ainsi les actions de Moubarak étaient conditionnées par son intérêt à asseoir la continuité de son pouvoir. Le processus de prise de décision en Egypte éclaire la façon

---

<sup>669</sup> L'Equipe de l'Académie, *La politique Etrangère, "Al seyasa Al Kharegeya"*, (Le Caire, L'Académie Arabe Ouverte - La faculté de droit de politique, 2008), p 32.

<sup>670</sup> James PETRAS, Fatma NASSR (trad.), *Op.cit*, p 15.

<sup>671</sup> Ibid, p 51.

<sup>672</sup> Henri-Alexandre BOHAS, *Op.cit*, p 49.

dont Moubarak a pris la décision d'aider l'alliance internationale dirigée par les Etats-Unis. En particulier, l'affront de Saddam Hussein quand il a rompu sa promesse à Moubarak de ne pas envahir le Koweït, a certainement pesé lourd. Dans le modèle autoritaire personnalisé, la prise de décision est principalement entre les mains d'une figure unitaire à la tête du gouvernement, dont certains choix peuvent être très personnalisés<sup>673</sup>. La divergence avec les Etats-Unis résidait en l'occurrence dans le rejet de la participation à une intervention armée dans un pays arabe voisin. Mais ce désaccord officieux a été transformé en soutien explicite sous pression américaine, dès lorsque l'intervention affaiblissait le poids du concurrent principal de Moubarak dans la région.

Les aides américaines supplémentaires et l'échelonnement des dettes à l'issue de cette guerre, représentaient une récompense pour Moubarak concourant à la survie de son régime. Le cas de la guerre d'Irak de 2003 concrétise mieux le soutien américain au sein des intérêts du Président sur le plan intérieur. Les Etats-Unis ont exercé des pressions pour que Moubarak fasse des changements démocratiques afin de calmer les nouveaux mouvements de protestation réclamant le retrait de l'armée américaine d'Irak. En 2004, il a changé le mode d'élection du Président de la République via des amendements constitutionnels, en passant du model du plébiscite au scrutin majoritaire direct où plusieurs personnes peuvent se candidater. Moubarak sous pression américaine pris une décision de politique intérieure, qu'il n'aurait jamais prise en l'absence de cette intervention. Le différend a été neutralisé par un comportement de soumission dès lors que les changements constitutionnels n'avaient qu'une simple apparence démocratique et ne menaçaient en rien la survie du régime en place.

Dans les tensions momentanées, telle la crise de l'Achille Lauro par exemple, ce qui a incité Moubarak à prendre des mesures plus sérieuses vis-à-vis des Etats-Unis, comme la suspension des entraînements militaires conjoints par exemple, c'est que le comportement de ces derniers a porté directement atteinte à son image interne en tant que leader puissant. Même après cet épisode, les Etats-Unis ainsi n'ont pas exigé le changement du régime en dépit de son caractère non démocratique. Dans les premiers jours de la révolution de 25 janvier 2011, comme nous avons vu lors de l'analyse de discours, l'administration américaine était en faveur de

---

<sup>673</sup> Wen ZHA, "Personalized Foreign Policy Decision-making and Economic Dependence: A Comparative Study of Thailand and the Philippines' China Policies", *Contemporary Southeast Asia: A Journal of International and Strategic Affairs*, Vol. 37, No. 2, août 2015, pp. 242-268; J. STEIN, "Can decision-makers be rational and should they be?", *Jerusalem Journal of International Affairs*, Vol. 3 hiver-printemps 1978, pp 316-339; Eric FILLINGER, *Op.cit*, p 37.

changements démocratiques et non du départ du Président en tant que tel. Les Etats-Unis savent que les circonstances et les pressions internes n'ont laissé à Moubarak que peu d'options, et ne voyaient aucun problème majeur dans les tentatives de Moubarak d'apparaître comme menant une politique étrangère indépendante<sup>674</sup>. Ainsi, la neutralisation des divergences entre les deux pays ne peut être comprise sans analyser la politique intérieure égyptienne, et plus spécifiquement le processus de prise de décision. La façon avec laquelle les contraintes sont gérées dépend des dirigeants et de leurs conseillers. La capacité collective d'évaluer l'environnement politique intérieur et de percevoir non seulement les limites, mais aussi les opportunités qu'il présente, influe les décisions de politique étrangère prises par le président.

La politique des aides économiques et les investissements américains dans le domaine du pétrole, constituent des moyens de soutenir le régime. A travers la première, Moubarak a pu soutenir son régime à plusieurs reprises notamment lors des crises des années 1985, 1991 et 2003. Les aides américaines comme nous avons déjà dit représentent des rentes et des ressources pour le régime et non pas nécessairement pour l'Etat lui-même. Les investissements américains, notamment dans le domaine du pétrole, ont contribué à la formation de l'élite des hommes d'affaire en tournant Moubarak, qu'on traitera dans la dernière partie, et qui ont eu un grand rôle dans le soutien du régime. De même pour les traités de QIZ et du SGP qui ont donné naissance à des entrepreneurs proches du régime et en même temps fidèles au marché américain. Les hommes d'affaires et l'élite qui entouraient Moubarak, étaient influencés davantage par le mode de vie américain mais aussi par les réseaux d'intérêts informels les liant à la société américaine. Nous discuterons ces réseaux non-officiels brièvement dans la dernière sous-partie. Un autre exemple qui montre le soutien américain dans le renforcement du pouvoir interne de Moubarak comme garant à la neutralisation des divergences, c'est celui de l'éviction d'Abou Ghazala. Moubarak a pris cette décision après son rôle influent dans la première guerre du golfe, et son succès dans la restauration des relations entre l'Egypte et les autres Etats arabes. Il a pris soin de ne plus avoir affaire à son ministre de défense pro-américain une fois qu'il s'était rassuré que le soutien américain lui était destiné et non à son ministre. Ce soutien s'est traduit matériellement en 1986 par la transformation des aides militaires en des dons – donc non remboursables - de

---

<sup>674</sup> Marijke BREUNING, *Op.cit*, p 59.

manière définitive<sup>675</sup>. Dans la même perspective s'inscrivent les aides américaines visant à aider l'Égypte à combattre le terrorisme que ce soit dans les années 1990, ou après 2011. Celles-ci visent à améliorer l'image du Président et le faire apparaître comme un leader fort, lequel peut justifier son pouvoir autoritaire par la nécessaire protection de ses citoyens<sup>676</sup>.

Cette promotion des intérêts du Président était bien comprise par Aftandilian lorsqu'il a essayé de dessiner les scénarios des relations bilatérales pendant la présidence Morsi. Ce dernier, élu démocratiquement comme nouveau président après la révolution du Printemps Arabe, a voulu contrôler la vie politique dans le pays. A l'issue de la montée en puissance des islamistes, les droits des minorités et les droits des femmes ont été réduits, des restrictions sociales ont été imposées aux citoyens égyptiens et les détracteurs du nouveau régime furent emprisonnés avec l'aide des forces policières. Morsi a délaissé le domaine de la défense et de la sécurité à l'armée, car craignant un acte de renversement ou de conflit ouvert, il a préféré conclure un accord de coexistence avec cette institution. Pour Aftandilian, les militaires entendaient préserver leurs liens avec les États-Unis et maintenir la paix avec les Israéliens, et en contrepartie les États-Unis s'accommoderaient du caractère autoritaire du nouveau gouvernement. Morsi ne serait pas obligé de rectifier les abus de l'État non démocratique, parce que pendant des décennies sous Sadat et Moubarak, les États-Unis avaient longtemps fermé les yeux sur les transgressions de la démocratie au nom de leurs intérêts géostratégiques. Même l'aide militaire qui constitue l'épine dorsale de la relation pourrait être menacée mais à un faible degré tant que la paix égypto-israélienne est conservée<sup>677</sup>. Pour conclure ainsi ce point, aucun des divergences entre les deux pays tout au long des 30 ans n'a porté atteinte à la pérennité de Moubarak au pouvoir. Les récompenses accordées au régime ne sont pas nécessairement des récompenses pour l'État notamment le cas des investissements dans des secteurs spécifiques, les traités de QIZ et enfin l'affaire des exportations du gaz naturel égyptien à Israël à des prix non concurrentiels.

Examinons maintenant les intérêts de l'institution militaire, qui constitue un autre acteur très influent dans l'élaboration de la politique étrangère égyptienne. En envisageant le type de relations égypto-américaines qui pourraient se développer pendant l'ère de Morsi, Stefanie

---

<sup>675</sup> Mohamed Hassanein HEIKAL, *Moubarak et Son Époque : du Podium à la Place, "Mubarak w Zamano : Men Al Manassa Ila Al Maydan"*, (Le Caire, Al Tayar Al Kawmy Al A'raby, 2012), p 119.

<sup>676</sup> Abd El Nasser Mohamed SEROUR, *Op.cit.*, pp 119-120.

<sup>677</sup> Gregory AFTANDILIAN, *Op.cit.*, p 38.



Felsberger met l'accent sur la relation solide avec l'armée égyptienne. Comme nous avons souligné, les relations entre l'armée égyptienne et l'armée américaine limitent l'espace de manœuvre de Morsi<sup>678</sup>. Cette relation est stable, et continue grâce à la stabilité de l'institution militaire même pendant le temps de crises. A partir de la conviction qui postule que développer de bonnes relations avec l'armée conduira à résoudre les problèmes futurs, les Etats-Unis intensifient leurs relations avec celle-ci pour neutraliser les différends. Les Etats-Unis savent que l'armée est un acteur indispensable à la stabilité de l'Etat. Satisfaire les besoins de l'armée beaucoup plus que ceux des autres partenaires, crée plus de dépendance garantissant la continuité. Les États-Unis se tournent vers l'Egypte comme l'un des piliers les plus importants sur lesquels repose la stratégie militaire américaine au Moyen-Orient. Ceci en raison du poids et de la grande influence régionale de l'armée égyptienne et son contrôle sur le canal Suez<sup>679</sup>. Comme nous avons vu dans la première partie, l'Egypte a commencé à recevoir une aide annuelle militaire estimée à 1,3 milliard de dollars qui est divisée entre la vente d'armes, le développement des armes existantes, et enfin l'entretien des véhicules blindés et d'autres services. Dans l'exemple traditionnel de la guerre du golfe en 1991, ce sont les aides qui constituaient le seul argument crédible, en compensant les coûts de guerre, derrière la participation de l'Egypte à cette guerre aux côtés des Etats-Unis<sup>680</sup>. En effet, l'armée avait un grand rôle dans l'acceptation des pressions américaines sur le Président pour joindre la guerre au sein de l'alliance internationale. Moubarak a sans doute consulté le Ministre de la défense à cette époque et celui-ci a soutenu la position américaine. John Kelly, l'assistant du secrétaire d'Etat pour les affaires du Moyen-Orient a averti le Ministre des affaires étrangères égyptien d'une interruption de ventes d'armes achetées au moyen des aides militaires si l'Egypte prenait une position contraire à celle des Etats-Unis. Il pouvait ainsi exercer une certaine pression sur la prise de position égyptienne. Le Ministre de la défense a empêché le Président de prendre une décision qui aurait pu impacter négativement les aides militaires américaines versées à l'Egypte<sup>681</sup>. A cause de la centralité des intérêts de l'institution militaire, représentés dans les aides militaires,

---

<sup>678</sup> Stefanie FELSBERGER, "The Future of Egyptian Foreign Policy – To what extent will Egypt's foreign policy change under President Morsi?", *Austria Institut für Europa und Sicherheitspolitik*, avril 2012, p 4.

<sup>679</sup> Mohamed Samir ALJABBOUR, *Op.cit*, p 72; Rapport officiel publié après approbation du CIA intitulé : "The Egyptian Military : Its Role and Missions Under Mubarak", publié en 13 novembre 2013, pp 5-9, Phebe MARR (édit.), *Egypt at The Crossroads : Domestic Stability and Regional Role*, (Washington, National Defense University Press, 1999), pp 105-128.

<sup>680</sup> Eric FILLINGER, *Op.cit*, p 42.

<sup>681</sup> Abd El Nasser Mohamed SEROUR, *Op.cit*, pp 114.

Omar Solaiman a eu une place prépondérante dans les négociations avec les Américains. Ses relations personnelles avec le chef du CIA et avec ses successeurs n'ont pas causé de problèmes avec Moubarak grâce à la grande confiance de ce dernier dans les capacités et le rôle de Solaiman<sup>682</sup>.

La situation économique interne a favorisé une réorientation de l'armée vers les Etats-Unis dans l'achat des armes, tant que les dettes soviétiques issues des ventes d'armes étaient cumulées, et par suite aucune nouvelle vente d'armes soviétiques n'est approuvée sans recouvrir les anciens créances<sup>683</sup>. Cela explique également le rôle joué par Omar Soliman dans les affaires américaines, notamment dans les négociations des achats d'armes. Le caractère sécuritaire et secret de ces relations est exprimé dans la prise en charge par le chef des RG des l'ensemble grandes lignes de ces relations. Ainsi, le cas d'impasse dans la prise de décision en politique étrangère égyptienne est uniquement possible au cas où l'affaire touche l'armée égyptienne d'une manière directe, mais le Président aurait une opinion contradictoire ou différente de celle du ministre de la défense ou du chef des RG. Morsi en étant conscient, il n'a pas tenté de négocier avec le ministre de la défense ni la paix avec Israël ni le contrôle du budget militaire<sup>684</sup>.

Grâce à ces relations privilégiées, les Etats-Unis étaient défavorables à l'intervention des militaires par réprimer les manifestations du 25 janvier 2011. Ils ne voulaient pas perdre leur allié le plus stable qu'ils soutenaient par une aide militaire considérée parmi les plus importantes au monde. "De même l'AP de l'Otan considère que les liens entre les milieux occidentaux et les militaires de la région ont permis en Egypte de transmettre un message selon lequel les contre-révolutions militaires sont inacceptables et que le recours à la force armée pour étouffer les aspirations des peuples récemment libérés ne serait pas sans conséquences."<sup>685</sup> Les Etats-Unis ont appelé à une transition pacifique sous la direction d'Omar Solaiman, le chef du Service des Renseignements Généraux, et du maréchal Tantaoui, le Ministre de la défense, pour garantir la

---

<sup>682</sup> Ahmed ABOU AL GHEIT, *Op.cit*, p 44.

<sup>683</sup> Galal AMIN, *L'Egypte et les Egyptiens pendant l'ère de Moubarak (1981-2011)*, "Misr Wa Al Masreyin Fi A'hd Moubarak (1981-2011)", (Le Caire, Dar Al Sherouk, 2011), p 99.

<sup>684</sup> Gregory AFTANDILIAN, *Op.cit*, p 37.

<sup>685</sup> Guillaume NICAISE, *Etude comparée : la perception occidentale des insurrections en Egypte et Libye par Carnegie Endowment for International Peace, International Crisis Group et l'Assemblée parlementaire de l'OTAN*, mémoire de stage présenté à l'université Jean-Moulin Lyon 3, sous la direction de Guillaume GODINEAU, septembre 2011, p 15.

continuité de la relation<sup>686</sup>. Même pendant le gouvernement du CSFA entre 2011 et 2012, la coopération égypto-américaine s'est concentrée davantage sur les questions d'armement et de combat du terrorisme. Les articles de presse indiquent que les militaires américains étaient également très intéressés à aider les Egyptiens à faire face à la situation sécuritaire dans le Sinaï. Le 14 août 2012, le *Washington Post* a indiqué que l'administration américaine était désireuse d'entamer des discussions avec le nouveau leadership militaire en Egypte pour tracer un «plan de collaboration afin de rétablir l'ordre dans le Sinaï agité<sup>687</sup>». Les responsables militaires américains voulaient également discuter avec leurs homologues égyptiens sur le moyen de préparer l'armée égyptienne à devenir une force mobile pour combattre le terrorisme plutôt qu'une armée classique dépendant de des armements lourds utilisés dans les guerres conventionnelles. Des discussions ont commencé en 2013 «pour accroître la coopération dans le domaine du transfert d'information sur des questions variées et dans d'autres domaine de coopération<sup>688</sup>». Darwish insiste sur le rôle des aides américaines pour maintenir la continuité des relations ou implicitement neutraliser les divergences évoquées dans la première partie. Il affirme que le régime égyptien dirigé par le maréchal Abd El Fattah El Sissi depuis 2013 est assuré que les Etats-Unis ne vont pas procéder à des gestes de rupture : "l'élite gouvernante en Egypte est certaine que l'aide militaire américaine ne va pas être interrompue parce que le noyau dur des relations est de fond militaire<sup>689</sup>".

C'est pour cela que le discours autour de la modification du montant de ces aides suscite des spéculations sur le risque d'une crise future, ou d'une rupture profonde de la relation bilatérale. Ce scénario de rupture nécessite des actions préventives de la part de l'institution militaire qui portent sur la diversification des sources d'armement et une capacité de la part du budget étatique de supporter des dépenses supplémentaires pour maintenir le même niveau d'armement. Il est plus probable que les États-Unis maintiennent de leur côté ces aides à leur niveau actuel afin de maintenir leurs canaux d'influence au sein de l'élite de l'institution militaire,

---

<sup>686</sup> Housam DARWISHEH, "Regime Survival Strategies And The Conduct Of Foreign Policy In Egypt", *IDE ME Review*, Vol. 2, 2014-2015, p 52.

<sup>687</sup> Ernesto LONDONO, "In Egypt's Sinai, violence poses new challenge for peacekeepers", *The Washington Post*, 18 août 2012, lien : [https://www.washingtonpost.com/world/middle\\_east/in-egypts-sinai-violence-poses-new-challenge-for-peacekeepers/2012/08/17/03cd70f2-e882-11e1-9739](https://www.washingtonpost.com/world/middle_east/in-egypts-sinai-violence-poses-new-challenge-for-peacekeepers/2012/08/17/03cd70f2-e882-11e1-9739), consulté le 10 mai 2017.

<sup>688</sup> Gregory AFTANDILIAN, *Op.cit*, p 2; Sahar AZIZ, "De-securitizing counterterrorism in the Sinai Peninsula", *Brookings*, avril 2017, p 9.

<sup>689</sup> *Ibid*, p 62.

un allié institutionnel et durable<sup>690</sup>. Ainsi El Zayyat conclut que Les États-Unis doivent savoir que l'aide militaire à l'Égypte constitue un intérêt commun et que la cessation de cette aide restreindrait l'influence des États-Unis non seulement en Egypte mais dans toute la région<sup>691</sup>.

La prise de décision dans la politique étrangère égyptienne diffère sans doute si la situation examinée est une situation de crise ou pas.<sup>692</sup> Dans la situation de crise, les intérêts du Président et de l'institution militaire neutralisent ces crises et préservent le cadre général de coopération. Dans les situations critiques en général, comme par exemple les critiques américaines sur les droits d'homme ou l'affaire des organisations de la société civile, ni les aides militaires sont touchées ni le maintien au pouvoir du Président ou ensuite du SCAF n'est vraiment critiqué. Les Etats-Unis ne sont pas intéressés de suivre une politique de menace perpétuelle avec l'Égypte, à l'instar de leur attitude à l'égard de l'Iran actuel ou de l'Irak de Saddam. Cela signifie que les acteurs égyptiens les plus importants dans la politique étrangère produisent des politiques globalement favorables aux Etats-Unis, ce qui signifie à son tour que leurs intérêts les plus importants sont préservés. La conclusion importante aussi de cette analyse c'est que les récompenses considérées comme des ressources pour le régime ou pour des acteurs spécifiques ne sont pas considérées comme telle pour l'Etat dans son ensemble, et de même pour les contraintes. L'analyse du niveau domestique montre que quelques pressions ou contraintes pour l'Etat tout entier, sont considérées comme des ressources pour quelques acteurs très influents, ce qui favorise la préservation des relations dans le cadre coopératif malgré les tensions.

---

<sup>690</sup> Mohammad EL ZAYAT, *Op.cit*, p 14.

<sup>691</sup> Ibid, p 16.

<sup>692</sup> Philip W. DYER, "Foreign Policy Decision Making Analysis : Crisis as a Variable", *Polity*, Vol. 6, No. 4, été 1974, pp 579-584.

### 3- Les effets des vagues révolutionnaires récentes sur les relations égypto-américaines

Après avoir présenté le processus de prise de décision dans la politique étrangère égyptienne comme un facteur de neutralisation des différends bilatéraux, la présente section vise à identifier s'il a eu un changement dans la période révolutionnaire (2011-2013). Il y a plusieurs facteurs qui font de l'Égypte un pays assez important pour les États-Unis dans cette période, malgré l'instabilité politique interne. Tout d'abord, l'Égypte est considérée comme un outil très important de la propagation de la démocratie dans la région ayant une image de pivot en termes de politique étrangère. L'effet de domino suppose qu'une transition démocratique réussie en Égypte inciterait d'autres pays de la région à suivre le même chemin<sup>693</sup>. En second lieu, la sécurité nationale d'Égypte reste liée aux intérêts américains les plus importants dans la région. La lutte contre le terrorisme et le conflit arabo-israélien représentent les affaires de haute importance et d'intérêt mutuel les plus centraux. La révolution représente ainsi une chance pour les États-Unis d'utiliser la carte de la démocratisation et de la gouvernance pour peser davantage sur le processus politique interne<sup>694</sup>. Avant la révolution, le régime égyptien tente d'orienter les relations égypto-américaines pour qu'elle soit favorable à la montée en puissance de Gamal Moubarak comme un successeur potentiel à son père. Gamal Moubarak est présenté aux États-Unis comme le choix garantissant un transfert souple du pouvoir qui préserverait la paix avec Israël et le soutien aux intérêts américains. Dès lors, Gamal rend des visites répétées à Washington pour participer à des rencontres et à des conférences stratégiques. Grâce au soutien apparent et parfois à l'indifférence américaine, Gamal Moubarak a cru qu'il serait soutenu aussi par l'institution militaire, le seul acteur capable de garantir un transfert pacifique du pouvoir mais il s'est trompé<sup>695</sup>. Quant au président Obama, sa politique à l'égard de la révolution est conditionnée par trois facteurs : les intérêts américains au Moyen-Orient, l'héritage Bush-Cheney dont les convictions politiques étaient inspirées de l'idéologie néoconservatrice et finalement, la perception qu'Obama avait de son nouveau rôle au Moyen-Orient<sup>696</sup>.

---

<sup>693</sup> Sertan CINAR, Ismet GOCER, "The Reasons and Economic and Political Consequences of Arab Spring", *Khazar Journal of Humanities and Social Sciences*, Vol 17, No. 2, 2014, p 42.

<sup>694</sup> Dina Abd El Aziz MOHAMED, *Op.cit*, p 92-96.

<sup>695</sup> Housam DARWISHEH, *Op.cit*, p 50.

<sup>696</sup> Amine AIT-CHALAAL, "Les États-Unis face au « printemps arabe » : mise en perspective à partir des révolutions tunisienne et égyptienne", *Alternatives Sud*, Vol. 19, 2012, p 189.

## i) La période de la révolution à l'élection

Le soulèvement populaire égyptien du 25 janvier 2011 était tout à fait inattendu pour les journalistes, les décideurs et les universitaires. Selon l'interprétation alors dominante, l'Égypte semblait s'inscrire dans une vague de protestation qui a pris lieu d'abord en Tunisie avec le renversement de Zine El-Abidine Ben Ali. Il est remarquable que les slogans concernant la politique étrangère étaient absents parmi les manifestants, en raison de l'indifférence de l'opinion publique à l'égard de la formation de la politique étrangère en Égypte. Cela contraste avec d'autres pays de la région, où la politique étrangère représente la force motrice des mouvements de protestations, comme le refus de l'intervention américaine dans les affaires iraniennes ce qui a mené au déclenchement de la révolution<sup>697</sup>. La proximité temporelle des deux révolutions, tunisienne et égyptienne, semble donner du crédit aux théories de la vague de "démocratisation", avec une contagion des actions de protestation réussies entre États voisins.

Toutefois, ces vagues révolutionnaires n'auraient jamais pu se dérouler sans une série de développements importants dans la société égyptienne. Parmi les facteurs principaux de changement, figure l'émergence à partir de 2004 d'activistes numériques utilisant ce que Diamond appelle les «technologies de libération», des journalistes indépendants revendiquant plus de liberté de presse, des travailleurs organisés appelant à des grèves nationales et enfin des groupes d'opposition normalisant la politique de protestation. Il est significatif qu'aucun de ces développements n'a déclaré spontanément mais qu'ils sont influencés par les efforts de promotion de la démocratie menés par les États-Unis en Égypte<sup>698</sup>. Lors de la révolution du 25 janvier 2011, il y avait une hésitation de la part des Frères Musulmans à participer aux manifestations à côté des foules. Ils craignent un échec de la révolution ce qui pousserait le régime à leur faire payer cette agitation au prix fort. Le tournant pour eux fut le vendredi 28 janvier 2011, lorsque l'armée a déclaré qu'elle ne tirait pas sur le peuple, les islamistes sont alors venus grossir les rangs de protestation et ont fait basculer le rapport de force entre le régime Moubarak et la rue. La réaction officielle du département d'État américain est la suivante : "Nous suivons la situation de près en Égypte. Les États-Unis soutiennent les droits fondamentaux à la libre expression et les

---

<sup>697</sup> Mahmoud Chérif BASSIOUNY, Mohamed HELAL, *La deuxième République en Égypte, "Al Gomhoureya Al Thaneya Fi Misr"*, (Le Caire, Dar al Cherouk, 2012), p 74.

<sup>698</sup> Erian A. SNIDER, David M. FARIS, "The Arab Spring : US Democracy Promotion in Egypt", *Middle East Policy Council*, Vol. 18, N. 3, 2011. consulté sur internet.

rassemblements de la population. [...] Nous appelons les autorités égyptiennes à gérer cette contestation pacifiquement [...]. Nous voulons voir les réformes se réaliser, en Égypte et ailleurs, et créer des opportunités politiques, sociales et économiques plus grandes, conformes avec les aspirations de la population". L'administration Obama a changé de ton après l'escalade du niveau de violence, de crainte que les changements ne causent une instabilité incontrôlable sur les frontières avec Israël. Les priorités de la politique étrangère américaines demeuraient les mêmes en insistant sur la sécurité d'Israël quelque soit la situation locale.

Au commencement du mois de février 2011, l'administration Obama s'est convaincu que le régime de Moubarak devait partir, et qu'elle devait prendre une position prorévolutionnaire pour pouvoir maintenir ses intérêts stratégiques après la chute du régime. L'allié d'hier s'est transformé en quelques jours en un élément de déstabilisation car l'intérêt principal du Président, la survie du régime, n'était plus défendable. Les contacts ainsi s'intensifient alors avec l'institution militaire, l'autre pierre angulaire de la politique étrangère égyptienne. Hilary Clinton au début a favorisé le maintien du régime, mais la situation incontrôlable l'a incité à abandonner cette idée. Elle a contacté Abou El Gheit et tous les parties concernées en Egypte pour évaluer la situation<sup>699</sup>. Ensuite, le président américain a salué la démission de Hosni Moubarak le 11 février 2011 selon des termes indiquant que l'armée devenait le nouveau interlocuteur prioritaire des autorités américaines, au moins pour la période de transition: «En renonçant, le président Moubarak a répondu à la faim de changement du peuple égyptien [...]. Les militaires ont servi de manière patriotique et responsable en tant que garants de l'État, et doivent maintenant assurer une transition crédible aux yeux du peuple égyptien<sup>700</sup>».

Au cours de cette période, les grands changements politiques ont lourdement pesé sur l'économie égyptienne, ralentissant la croissance économique et les flux d'investissements étrangers et réduisant le tourisme et les recettes d'exportation. Dans le domaine des affaires étrangères, la crise économique a accru la vulnérabilité de l'Égypte et a renforcé sa dépendance vis-à-vis des pays du Golfe, notamment l'Arabie saoudite, le Koweït et les Emirats Arabes Unis. En conséquence, la politique étrangère de l'Égypte a été de plus en plus attachée aux intérêts des

---

<sup>699</sup> Ahmed ABOU AL GHEIT, *Op.cit*, p 491.

<sup>700</sup> Amine AIT-CHALAAL, "Les États-Unis face au « printemps arabe » : mise en perspective à partir des révolutions tunisienne et égyptienne", *Alternatives Sud*, Vol. 19, 2012, pp 200-202.

États du Golfe, avec en résultat moins d'autonomie et une marge de manœuvre très étroite<sup>701</sup>, comme l'a montré par la suite l'engagement militaire par procuration dans le conflit au Yémen.

Quant à la position israélienne, Netanyahu a déclaré le 30 janvier 2011 que la paix avec l'Égypte a perduré 30 ans et que l'objectif d'Israël c'est de maintenir les relations bilatérales entre les deux pays. Il a exprimé également son inquiétude de l'insistance de l'administration Obama à vouloir changer le régime. Il semble que Netanyahu ait bien compris les moteurs de la politique étrangère égyptienne et craignait tout changement dans la conditionnalité de la paix. Enfin, il a appelé la communauté internationale qu'elle surveille l'engagement du nouveau régime dans son respect du traité de paix<sup>702</sup>.

Après la chute de Moubarak et la prise en charge des affaires du pays par le CSFA, les États-Unis ont poursuivi une politique avec trois composantes : une critique explicite des abus de l'ancien régime en matière de droits d'homme, chercher des explications acceptables à leur soutien au ancien régime, et finalement chercher une élite gouvernante alternative qui préserve les intérêts stratégiques américains dans la région<sup>703</sup>. Obama craignait ainsi que la chute de Moubarak entraînerait la chute des régimes alliés dans la région notamment parce que l'AIPAC et Israël avaient déclaré leur soutien à Moubarak<sup>704</sup>. Obama après la chute de Moubarak a exalté le peuple égyptien en disant : "Le peuple d'Égypte a parlé, sa voix a été entendue, et l'Égypte ne sera plus jamais la même." D'un autre côté, Ileana Ros-Lehtinen, présidente de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants au Congrès, a exprimé son inquiétude de voir un régime autoritaire remplacé par une dictature islamiste dans le futur.

Dans cette période transitoire, les Frères Musulmans ont pu bénéficier du manque d'expérience des démocrates libéraux et de leur faible organisation et ont négocié de rapides élections ne permettant pas aux autres courants de s'organiser<sup>705</sup>. Les États-Unis avaient pourtant entamé des discussions avec les mouvements d'opposition, qui ont refusé d'ouvrir un dialogue politique avec Moubarak et ont refusé qu'il reste jusqu'à septembre 2011. Le gouvernement de

---

<sup>701</sup> Nael M. SHAMA, "The dilemmas of Egyptian Foreign Policy", *Ahramonline*, 11 juin 2014, lien : <http://english.ahram.org.eg/NewsContent/4/0/102649/Opinion/--The-dilemmas-of-Egyptian-foreign-policy.aspx>

<sup>702</sup> Mohamed Samir ALJABBOUR, *Op.cit*, p 114.

<sup>703</sup> James PETRAS, Fatma NASSR (trad.), *Op.cit*, p 19.

<sup>704</sup> *Ibid*, p 21.

<sup>705</sup> Jean MARCOU, *La Nouvelle Égypte : idées reçues sur un pays en mutation*, (Paris, le Cavalier Bleu, 2012), pp 147,148, 153.



Washington était réticent à apporter son plein appui aux mouvements révolutionnaires, qui comportaient aussi en leur sein des tendances antiaméricaines. C'est pour cela que les Américains ont décidé de soutenir le CSFA pour mener la transition de pouvoir<sup>706</sup>. En effet, il y a trois raisons qui ont poussé les Etats-Unis à ne pas soulever la question du changement du régime avant sa chute : tout d'abord, le Département d'Etat américain était certain qu'enfin de compte les foules allaient se soumettre au régime faute d'évaluations précises de l'ampleur des mobilisations. En second lieu, le Département d'Etat était aussi incapable de proposer un régime alternatif qui coopère avec les intérêts occidentaux et soit fiable en ce qui concerne le respect du traité de paix avec Israël. En dernier lieu, depuis les années 1950, les Etats-Unis avaient une conviction que les réformes économiques pouvaient être exécutées par le régime autoritaire, ce qui devait accroître sa légitimité au fil du temps<sup>707</sup>.

L'administration américaine a donc été prise par surprise par l'ampleur des protestations populaires. Elle était habituée à des révolutions menées du haut vers le bas, c'est à dire des « révolutions » menées par des dirigeants bien précis qu'ils soient civils ou militaires. Mais la situation où le changement est initié par l'échelon populaire rendait l'administration américaine à la fois sceptique et incapable de répondre. Elle se trouvait en vraie difficulté en se rappelant du cas de la révolution islamique iranienne en 1979<sup>708</sup>. "Les déclarations de Washington démontrèrent un changement de position hebdomadaire. En l'espace de trois semaines, les responsables décrivirent le régime successivement comme étant stable, puis appelant à une réforme, puis au dialogue entre le régime et l'opposition, puis évoquèrent ensuite la nécessité d'une transition ordonnée et finalement félicitèrent le triomphe du mouvement protestataire. Ceci pourrait être la conséquence inévitable de s'adresser à différents interlocuteurs nationaux et internationaux ainsi qu'à des circonstances changeantes en Egypte, donnant alors l'impression d'indécision<sup>709</sup>". L'administration américaine pour surmonter son manque de crédibilité a essayé de communiquer avec toutes les parties concernées<sup>710</sup>.

Nous pouvons dire que durant cette période les circonstances et les causes conjoncturelles de la destitution de Moubarak ont servi à l'administration américaine pour formuler plus

---

<sup>706</sup> James PETRAS, Fatma NASSR (trad.), *Op.cit*, pp 23-27.

<sup>707</sup> Jeffrey ARONSON, Al Sayed Amin SHALABY (trad), *Op.cit*, pp 69-70.

<sup>708</sup> Ibid, p 70.

<sup>709</sup> Guillaume NICAISE, *Op.cit*, p 15.

<sup>710</sup> Ibid, p 19.

d'exigences concernant la démocratie, sans être contrainte de présenter plus de récompenses. L'élaboration de la politique étrangère égyptienne dans cette phase échappait nécessairement aux mains du Président au profit de l'institution militaire et du chef des Renseignements Généraux qui étaient très soucieux de la préservation des intérêts nationaux les plus importants. Le CSFA disposait de tous les prérogatives de l'élaboration de la politique étrangère avec un rôle accru pour le Ministre des affaires étrangères grâce à sa compétence technique. Les Etats-Unis n'avaient pas besoin d'exercer de nouvelles pressions tant que les nouveaux responsables se conformaient aux grandes lignes de la politique américaine dans la région. Le vrai changement c'était le poids accru de l'opinion publique et le vrai défi résidait dans la probabilité de changement radical en matière de politique étrangère sous pression des forces révolutionnaires les plus radicales. Bien que le scénario iranien fût complètement exclu, étant donné la grande asymétrie des relations bilatérales, où l'Egypte dépendait fortement des bénéfices tirés de cette relation.

En 11 février 2011, l'armée égyptienne sous la forme du Conseil suprême des forces armées (CSFA) assumait le pouvoir exécutif suite à la démission du président Hosni Moubarak. Les Etats-Unis ont une tradition ancienne de soutien aux militaires égyptiens au pouvoir qui remonte à 1952. Pour eux, les militaires sont compatibles avec les aspirations américaines dans la région et représentent un acteur interne ayant de bonnes relations stables avec eux<sup>711</sup>. Les négociations avec les militaires égyptiens ont eu lieu avant, pendant et après la destitution de Moubarak, afin de s'assurer de la position de l'autre acteur central dans l'élaboration de la politique étrangère<sup>712</sup>. Conformément aux aspirations américaines, la déclaration du CSFA du 20 février 2011 est venue pour confirmer l'engagement égyptien vis-à-vis de tous accords conclus, y compris le traité de paix avec Israël et les autres accords commerciaux. Cette déclaration a suscité une grande satisfaction dans le gouvernement israélien, comme l'a montré la réaction de Netanyahu, qui a souligné que cet accord représentait une pierre angulaire de la stabilité au Moyen-Orient. Pourtant, cette déclaration militaire rassurante ne satisfait pas les préoccupations de Netanyahu dans leur ensemble. Dans un discours prononcé à la conférence des chefs des

---

<sup>711</sup> Jeffrey ARONSON, Al Sayed Amin SHALABY (trad), *Op.cit*, p 75.

<sup>712</sup> James PETRAS, Fatma NASSR (trad.), *Op.cit*, p 36.

organisations juives aux Etats-Unis, Netanyahu a noté qu'Israël et les Etats-Unis ont anticipé le pire en Egypte en signalant l'instabilité probable sur les frontières.<sup>713</sup>

Parallèlement, le CSFA a commencé à condamner vigoureusement les programmes d'aide à la démocratie financés par les États-Unis et les financements accordés aux organisations de la société civile égyptienne en les considérant comme une ingérence inopportune dans les affaires égyptiennes. Il semble que les militaires ont perçu un rôle américain accru dans la société comme portant atteinte à l'Etat et non pas au régime. Ces déclarations proviennent probablement des pressions exercées par les courants nationalistes qui voient dans les sources de financement inconnues de ces organisations une menace à la sécurité nationale. Cette résistance à l'influence américaine fut alimentée davantage par les contestations des manifestants contre le rythme lent des procès de corruption contre les anciens responsables du régime et la poursuite de la détention des manifestants. Le CSFA a délibérément tenté de discréditer les activistes laïques/libéraux en les dépeignant comme des agents américains pour avoir accepté l'assistance américaine, comme geste de

Dans les semaines qui ont suivi la démission de l'ancien président Moubarak, l'administration américaine et le Congrès ont reprogrammé 165 millions de dollars en aide économique déjà accordée pour soutenir l'économie égyptienne (100 millions de dollars) et la transition politique (65 millions de dollars). En mars 2011, le bureau de l'USAID au Caire a commencé à solliciter des projets de financement des ONG travaillant en Egypte. En réponse, les fonctionnaires des États-Unis ont noté que "les groupes égyptiens qui demandent et reçoivent des subventions des États-Unis sont engagés dans des activités qui sont politiquement neutres. Aucun fonds n'est fourni aux partis politiques<sup>714</sup>." Le gouvernement égyptien voulant contrôler et superviser tous les fonds attribués, une demande que les Etats-Unis jugent inacceptable de la part d'un pays récipiendaire d'aides américaines massives. Dans ce cas il y a une concession de la part des Etats-Unis qui poursuit le versement des aides économiques malgré l'opposition directe du CSFA à la politique de soutien aux ONG. La raison qui a poussé les Etats-Unis à accepter l'expulsion de ses citoyens condamnés de l'Egypte c'est sa compréhension des nouvelles évolutions et la nouvelle nature des pressions exercées sur le CSFA. Etant donné que la

---

<sup>713</sup> Mohamed Samir ALJABBOUR, *Op.cit*, p 115.

<sup>714</sup> Jerney M. SHARP, *Op.cit*, p 19.

normalisation avec Israël est préservée aussi bien que le poids de l'alliance américaine, l'administration Obama tolère des réactions indésirables. Dans la troisième sous-partie ci-dessous nous examinerons plus en détail le plan intérieur américain dans l'élaboration de la politique étrangère et comment la multiplicité de ces acteurs œuvre à préserver la continuité des relations bilatérales importantes. Les Etats-Unis sont soucieux de prouver que les aides économiques et militaires représentent le garant exclusif de la continuité des relations malgré les changements de régime<sup>715</sup>. Ils savent que le développement économique et l'accroissement de la puissance militaire représentent des objectifs premiers de la politique interne et étrangère égyptienne depuis l'indépendance. Les Etats-Unis n'ont renoncé à préserver l'intérêt du Président qu'après la chute effective de Moubarak du pouvoir. Les américains ont accepté sa chute dès qu'il est apparu que cela n'entraînait pas de rupture des relations bilatérales. L'arme des aides militaires était toujours efficace, notamment pour obtenir le soutien du CSFA dans la période transitoire.

#### ii) La période entre janvier 2012 et juin 2013

La période suivante a été marquée par la montée en puissance des islamistes. Pour les Etats-Unis cela impliquait le risque d'un possible changement profond dans l'orientation de la politique étrangère égyptienne. Or ceci n'est pas arrivé, malgré le changement radical dans le régime interne<sup>716</sup>. Les élections qui se sont tenues en Égypte étaient sans précédent. Plus de 30 millions d'électeurs ont voté, et plus de dix millions d'entre eux ont voté pour le parti des Frères Musulmans, le Parti de la Liberté et de la Justice (al-Hurriyyawa-l-Adala), face à des forces démocratiques éparpillées. Cette nette victoire a permis à ce parti de gouverner sans devoir former une coalition avec les principaux partis du parlement. Le parti a remporté 127 sièges par le système de liste et 108 sièges par le suffrage majoritaire pour un total de 235 sièges. Le parlement compte 498 membres élus, plus 10 nommés, pour un total de 508 sièges. Il ne manquait que 20 sièges pour établir une majorité gouvernementale. Par conséquent, le Parti de la liberté et de la justice (FJP) a une grande latitude pour former un gouvernement majoritaire<sup>717</sup>. En juin 2012, Morsi a remporté les présidentielles pour devenir le premier président égyptien élu au suffrage universel. Les Etats-Unis ont reconnu le résultat mais ils n'ont pas manqué de rappeler leur attachement à leurs relations traditionnelles avec l'armée quel que soit le gouvernement en

---

<sup>715</sup> Jeffrey ARONSON, Al Sayed Amin SHALABY (trad), *Op.cit*, pp 83,85.

<sup>716</sup> Mehmet ÖZKAN, *Op.cit*, p 11.

<sup>717</sup> Jean MARCOU, *Op.cit*, p 162.

place. La loi américaine sur l'autorisation de la Défense Nationale pour l'année 2014- Section 1242 comprend une clause stipulant que «les États-Unis continuent d'être très préoccupés par les intentions et les actions des Frères musulmans en Égypte et s'il y a un vrai engagement pour créer une Égypte pluraliste et démocratique ». Cette section précise également que les relations militaires des États-Unis avec l'armée égyptienne sont anciennes et devraient demeurer un pilier essentiel de l'engagement des États-Unis en Égypte. Le projet de loi exigeait également que le Secrétaire à la Défense présente, en consultation avec le secrétaire d'État, aux commissions parlementaires compétentes, un rapport contenant un plan complet pour l'assistance et la coopération militaire entre les deux pays<sup>718</sup>.

L'un des plus grands défis de cette période tient à ce que la politique étrangère égyptienne est une extension des identités existantes dans la société et elle ne peut être viable que dans la mesure où elle les prend en compte. La politique étrangère égyptienne est toujours confrontée au problème historique de la création d'un équilibre cohérent entre les trois sphères de sa triple identité : arabe, africaine et islamique<sup>719</sup>. Le rapprochement avec l'Iran et le grand intérêt accordé au Qatar et à la Turquie du président Erdogan constituent des changements profonds marquant le début d'une grande transition identitaire au profit de la sphère islamique.

Aussi le mode de prise de décision dans la politique étrangère égyptienne a subi un changement profond. Ni le Président, ni l'armée n'ont un poids prépondérant dans l'élaboration de la politique étrangère. Le mouvement des Frères Musulmans et les cadres du Parti de la Liberté et de Justice ont gagné en puissance. Morsi lui-même ne fait pas la politique étrangère seul. Les décisions de politique étrangère sont prises et formulées en étroite consultation avec le mouvement religieux et avec le parti (FJP). Cela se traduit dans la nomination d'Essam el-Haddad comme assistant présidentiel pour les relations extérieures et la coopération internationale. El-Haddad, membre du Bureau d'orientation de la confrérie, est considéré par plusieurs observateurs politiques comme le «ministre des affaires étrangères» du mouvement en raison de son vaste réseau de contacts à l'étranger, notamment avec les acteurs occidentaux<sup>720</sup>. Le rôle de Mohamed Kamel Amr, le Ministre des affaires étrangères à cette époque, fut réduit à

---

<sup>718</sup> Jerney M. SHARP, *Op.cit*, pp 23-24.

<sup>719</sup> Mehmet ÖZKAN, *Op.cit*, p 12.

<sup>720</sup> *Ibid*, p 14.

son minimum à cause du rôle prédominant de Haddad<sup>721</sup>. Ainsi, cette période 2012-2013a connu le changement le plus profond dans le modèle bureaucratique-élitiste comme modèle d'interprétation de processus de prise de décision dans la politique étrangère égyptienne. Par contre, le défi principal de la politique étrangère reste le même, soit être compatible avec les besoins et les urgences intérieurs dont la crise économique représente l'aspect majeur. Si la phase de consolidation de la transition démocratique était susceptible de prendre du temps, le développement économique revêtait une importance particulière pour la nouvelle Egypte. Dès lors que le président Morsi avait réussi à consolider son pouvoir, le peuple égyptien se rendait compte que le nouveau pouvoir n'avait plus d'excuse en cas de mauvaises performances de l'économie. Or, malgré les efforts de la Banque centrale pour attirer des devises étrangères, la fuite de capitaux atteignait 21 milliards dollars en raison l'instabilité politique. En effet, le taux d'investissement direct étranger était proche de zéro, tandis que le tourisme était toujours en grand marasme<sup>722</sup>.

L'appartenance du Morsi à un mouvement islamiste incita les analystes à s'interroger davantage sur ses relations avec l'Occident, en particulier avec les États-Unis. Dans ses premiers mois au pouvoir, il semblait préférer les relations traditionnelles et les intérêts mutuels avec l'Occident. Il insistait sur les relations coopératives avec les États-Unis tout en mentionnant que l'Égypte n'était pas un acteur «passif» dans cette relation. Cela allait de pair avec la doctrine que les intérêts économiques et l'interdépendance entre les États primaient sur les divergences idéologiques. Son voyage aux États-Unis pour participer à l'Assemblée générale de l'ONU, ses contacts avec les fonctionnaires de l'UE à Bruxelles et ses visites en Italie et en Allemagne avaient pour vocation d'ouvrir la voie à une relation rationnelle et mutuellement constructive. Cependant, le soutien à apporter à l'économie égyptienne constituait le principal problème dans l'esprit de Morsi<sup>723</sup>.

L'ouverture fréquente du passage de Rafah pour permettre aux Palestiniens de passer de Gaza au Sinaï, était considéré chez les nationalistes égyptiens, craignant l'infiltration des membres de Hamas par les frontières, comme un changement défavorable dans la politique

---

<sup>721</sup> Adel AL-ADAWY, "Egypt's Evolving Foreign Policy", *The Washington Institute for Near East Policy*, 17 octobre 2013, p 1.

<sup>722</sup> Adel AL-ADAWY, *Op.cit.*, p 15.

<sup>723</sup> Ibid, p 16.

étrangère égyptienne. Un rapprochement avec l'Iran, le Hamas et le Hezbollah constituait également un changement radical des orientations de la politique étrangère égyptienne. Cela se déroulait sans porter atteinte aux relations privilégiées avec les Etats-Unis si on s'en tient aux déclarations du nouveau régime. Pendant la majeure partie de l'ère Moubarak, les relations avec l'Iran étaient soit précaires, soit inexistantes, non pas parce que Moubarak voulait suivre la voie tracée par les États-Unis, mais plutôt parce qu'il considérait l'Iran et la révolution iranienne comme antithétiques et nuisant aux intérêts de la sécurité nationale égyptienne. Morsi a de son côté accueilli le vice-président iranien au Caire et il a effectué une visite à Téhéran, fin août 2012, pour assister à une réunion du Mouvement des Non Alignés contre les ingérences des Etats-Unis. L'Iran a indiqué qu'il ne s'opposait pas au rétablissement des relations avec l'Égypte, tout en attendant que le Caire prenne l'initiative sur cette question. Toutefois des liens assez étroits ont tardé à se mettre en place. Cette ambiguïté en matière de politique étrangère s'illustre dans l'exemple suivant : bien que Morsi ait été chaleureusement accueilli par les dirigeants iraniens lorsqu'il est arrivé à Téhéran, il a prononcé un discours percutant contre le régime syrien, proche allié de l'Iran dans le monde arabe. L'Égypte était réticente en raison des relations qu'elle doit maintenir avec l'Arabie Saoudite et les États-Unis, qui veulent encercler l'Iran avec d'un groupe d'Etats hostiles. Une relation trop étroite avec l'Iran aurait pu provoquer directement une interruption des aides économiques américaines, mais aussi de celles de l'Arabie Saoudite et des pays du golfe proches de celle-ci<sup>724</sup>. Il est à noter que la position égyptienne dans cette période était tout à fait conforme aux positions américaines concernant la crise syrienne et les tensions engendrées entre l'Iran et l'Arabie Saoudite<sup>725</sup>. De plus, la situation économique interne difficile et le nombre d'égyptiens travaillant dans les pays du golfe, rendaient tout rapprochement avec l'Iran autre qu'un rapprochement de façade trop coûteux<sup>726</sup>.

Quant aux relations avec Israël, elles sont restées stables dans la ligne de notre analyse de la première partie. Face aux craintes occidentales de l'accès d'un mouvement islamiste au pouvoir en Égypte, Morsi a insisté sur les bonnes relations entre les deux pays dans une lettre

---

<sup>724</sup> Gregory AFTANDILIAN, *Op.cit*, p 18.

<sup>725</sup> Carla E. HUMUD, Christopher M. BALANCHAR, Mary Beth D. NIKITIN, "Armed Conflict in Syria: Overview and U.S. Response", *Congressional Research Service*, 13 octobre 2017, p 24; Stefanie FELSBERGER, *Op.cit*, p 73.

<sup>726</sup> Barak BARFI, *Op.cit*, p 12.

officielle adressée à Shimon Perez<sup>727</sup>. Cependant, pour compenser l'affaiblissement de la situation internationale et régionale de l'Égypte, le président Morsi a tenté de construire une nouvelle coalition composée de L'Égypte, du Qatar et la Turquie. Mais l'engagement de la Turquie dans la crise syrienne et les manifestations sur la place Taksim d'Istanbul en juin 2013 ont rendu Ankara trop vulnérable et fragile pour être un partenaire régional et international solide. Une telle coalition était fragile de toute façon, compte tenu des signes d'isolement du Qatar dans le Conseil de Coopération du Golfe et des intérêts diversifiés et souvent conflictuels de la Turquie en Europe, en Asie centrale et au Moyen-Orient<sup>728</sup>. Tout cela a mené à un certain déclin dans la confiance des Occidentaux envers le nouveau régime. L'aspect le plus évident de cette défiance est l'échec de l'Égypte à signer un accord avec le FMI pour lui accorder un prêt de 4,8 milliards de dollars. Le scepticisme dans la capacité de l'Égypte à gérer les défis auxquels elle était confrontée a entraîné une forte baisse du tourisme et des investissements étrangers<sup>729</sup>. Cette situation induit un aggravement de la dépendance d'Égypte des Etats-Unis ce qui a été traduit par une augmentation des importations égyptiennes des Etats-Unis sous le SGP aussi bien que les importations des biens alimentaires par l'Égypte.

Au plan interne, l'instabilité politique fut le caractère principal de cette période. Aftandilian a interprété le changement des chefs militaires comme un indicateur d'un bouleversement important des rapports de force entre les acteurs principaux de prise de décision. Pour lui, le président Morsi a brisé un tabou en mettant le maréchal Tantaoui et le Chef d'état-major Samy Annan à la retraite<sup>730</sup>. Un an après Morsi sera renversé par la nouvelle direction de l'armée sous le commandement d'Abd El Fattah El Sissi, le nouveau Ministre de la défense. Rachad Antonius représente cette situation d'instabilité par les mots suivants : "Mais en novembre 2012, Morsi a émis une « déclaration constitutionnelle » en vertu de laquelle il s'est arrogé des pouvoirs étendus (certains disent : supérieurs à ceux de Moubarak), et qui mettait ses décisions passées et futures hors d'une contestation juridique potentielle par la Cour Constitutionnelle Suprême. Cette déclaration a entraîné des critiques virulentes, et ceux qui avaient participé activement à la chute de Moubarak commençaient à dire que Morsi ne

---

<sup>727</sup> Rachad ANTONIUS, " Égypte : entre la légitimité perdue de Morsi et l'autoritarisme retrouvé des élites politiques", *article publié dans l'Université de Québec à Montréal*, juillet 2014, p 5.

<sup>728</sup> Ibid, p4.

<sup>729</sup> Abdel Monem Said ALY, *Op.cit*, p 4.

<sup>730</sup> Gregory AFTANDILIAN, *Op.cit*, p 1.



représentait plus la révolution, mais la contre-révolution<sup>731</sup>. "Pour l'auteur, le régime islamiste a collaboré avec les groupes djihadistes dont les leaders étaient emprisonnés avant la révolution.

Cependant, il y avait beaucoup de contraintes qui limitaient l'espace d'action de Morsi que nous pouvons résumer de la manière suivante : la première était la primauté de la politique intérieure sur la politique étrangère. L'Égypte faisant face à une crise de sécurité profonde, à une crise économique croissante et à une impasse politique et constitutionnelle suite à la dissolution du parlement, Morsi se trouva confronté à une baisse importante du soutien interne. Malgré ses nombreux voyages dans les capitales étrangères pour sauver la situation, il pouvait difficilement jouer un rôle productif dans les affaires étrangères. Une deuxième contrainte liée à la politique étrangère de Morsi résidait dans son affiliation aux Frères Musulmans qui lui place dans un moule spécifique. Lors des célébrations de guerre en octobre 2012, il a loué les assassins du président Sadate, tels Tarek al-Zumor et Assem Abdel Maged. De manière plus générale, Morsi a eu du mal à concilier l'idéologie de l'islam politique avec le pragmatisme nécessaire à la conduite efficace de la politique étrangère. La dernière contrainte pendant son court mandat en tant que Président, tenait à son échec à dominer les outils de base de la politique étrangère. D'une part, l'armée conservait son indépendance, les organes du renseignement s'opposaient à la position de Morsi sur le dossier palestinien et la bureaucratie du ministère des affaires étrangères a résolument résisté aux efforts des nouveaux dirigeants égyptiens pour pénétrer ses rangs<sup>732</sup>. Les États-Unis intensifiaient leurs contacts avec les mouvements d'opposition pour préserver le futur en cas de chute de régime. En pratique, Morsi savait que son échec à améliorer la situation interne pouvait lui faire perdre la prochaine élection présidentielle. Les États-Unis étant très pragmatique, ne voulaient pas rater des contacts les potentiels leaders de demain et refaire ainsi l'erreur commise par leurs fonctionnaires dans les dernières années du règne de Moubarak<sup>733</sup>.

En définitive donc, la politique étrangère de Morsi n'a pas radicalement changé par rapport à ses prédécesseurs pour plusieurs raisons: tout d'abord, Morsi avait besoin de l'aide des

---

<sup>731</sup> Rachad ANTONIUS, " Égypte : entre la légitimité perdue de Morsi et l'autoritarisme retrouvé des élites politiques", *article publié dans l'Université de Québec à Montréal*, juillet 2014, p 2.

<sup>732</sup> Abdel Monem Saïd ALY, *Op.cit*, pp 2-3; Zeyad BAHAA ELDINE, "Qu'est ce que l'Ikhwanisation de l'Etat ? pourquoi craint-on ce fait?", "Ma HeyaAkhwanat Al Dawla ? w LmazaNakhshaha ?", *Al Cherouk*, 11 septembre 2011, lien : <http://www.shorouknews.com/columns/view.aspx?cdate=10092012&id=d8962c68-7416-4ce4-b733-672a9a1dc5e1>

<sup>733</sup> Gregory AFTANDILIAN, *Op.cit*, p 31.

Etats-Unis notamment pour réaliser le développement économique. De plus, Morsi n'était pas en mesure de remettre en cause le pilier essentiel de la politique étrangère égyptienne qui est le traité de paix avec Israël. Enfin, l'incapacité à trouver de nouveaux alliés capables de compenser l'Egypte de ses anciens alliés. La Turquie et le Qatar se voient beaucoup plus faibles que l'alliance traditionnelle avec les Etats-Unis et les pays du golfe. En dépit de la brève expérience de l'Egypte avec le régime des Frères Musulmans, l'équilibre sous-jacent du pouvoir économique a très peu changé depuis le jour de Moubarak. Beaucoup de vieux capitalistes ont été mis sur la marge (et quelques-uns sont en prison) mais les règles de base du jeu restent biaisées en faveur d'une petite élite - dont l'armée égyptienne constitue la plus importante<sup>734</sup>.

### iii) La période entre la chute de Morsi jusqu'au début de 2014

Cette période présente quelques traits distinctifs en ce qui concerne la politique étrangère égyptienne. Le 30 juin 2013, des manifestations populaires remplissent les rues pour contester le pouvoir des Frères Musulmans. Ces manifestations ont duré quatre jours, avant l'intervention des militaires le 3 juillet 2013 pour mettre fin au mandat du Morsi. La constitution de 2012 a été suspendue et Adly Mansour, le président de la cour constitutionnelle suprême, fut nommé par l'armée président intérimaire du pays. Des arrestations de nombreux militants des Frères Musulmans et des organisations salafistes ont eu lieu et en retour, une vague d'attentats contre les officiers de l'armée et de la police a secoué le pays. Dans ce contexte, l'Egypte s'est retrouvée isolée dans la région car la plupart des pays riverains condamnaient ce qu'ils interprétaient comme un coup d'Etat de l'armée. Des pays comme la Libye, le Qatar, le Soudan, l'Iran ou la Turquie se sont montrés hostiles ainsi que le Hamas palestinien. En réponse à ces réactions hostiles, la stratégie du régime post-Morsi fut celle de l'escalade. Le Caire a expulsé l'ambassadeur turc en novembre, a rappelé son ambassadeur à Doha en janvier et un tribunal égyptien a qualifié le Hamas d'organisation terroriste en mars. Dans les médias, les propos agressifs contre Ankara, Doha et le Hamas font l'essentiel du discours médiatique<sup>735</sup>.

---

<sup>734</sup> Adeel MALIK, TY. McCORMICK, "Egypt's Economy of Dependence", *The New York Times*, 6 août 2016, lien : <http://www.nytimes.com/2013/08/07/opinion/global/egypts-economy-of-dependence.html>, consulté le 10/8/2017.

<sup>735</sup> Nael M. SHAMA, "The dilemmas of Egyptian Foreign Policy", *Ahramonline*, 11 juin 2014, lien : <http://english.ahram.org.eg/NewsContent/4/0/102649/Opinion/--The-dilemmas-of-Egyptian-foreign-policy.aspx>, consulté le 11/8/2017.

Les Etats-Unis se sont pour leur part cantonnés dans une neutralité officielle. Conformément à son souci constant de préserver ses objectifs sécuritaires régionaux, le gouvernement américain a cherché à vérifier que le nouveau gouvernement égyptien aurait un comportement coopératif. Sur le plan juridique toutefois, les Etats-Unis devaient respecter les mesures prédéfinies par la loi dans les cas d'intervention des militaires dans la politique. Les entraînements militaires conjoints *Bright Star*, ont été annulés, la livraison de quelques équipements militaires sous le programme des aides fut suspendue, et quelques versements d'aides économiques ont été annulés, tout en acceptant le *fait accompli*<sup>736</sup>. Nous pouvons constater à nouveau que l'arme économique est utilisée directement pour peser sur le comportement futur de la politique étrangère égyptienne. Ces outils ne sont pas utilisés uniquement pour modifier un comportement précis, mais bien au delà, pour imposer les grandes orientations en pesant sur l'élite gouvernante.

En ce qui concerne la suspension de l'aide militaire à l'Égypte, de nombreux membres du Congrès sont émus des possibles répercussions de cette suspension sur les entreprises de défense américaines (et les travailleurs américains), qui sont engagés dans des contrats d'armes avec l'Égypte. Si les entreprises de défense ne reçoivent pas les paiements à la suite d'une suspension de l'aide, les États-Unis pourraient être responsables de grands dommages pour ces entreprises privées, selon l'importance de chaque contrat<sup>737</sup>. Quelques politologues égyptiens ont proposé des mesures pour répondre à la suspension partielle des aides. Ils ont proposé d'exercer des pressions pour amender le traité de paix avec Israël et la répartition des forces dans le Sinaï. Aussi, ils ont proposé d'annuler les prérogatives dont jouissent les navires américains utilisant le Canal de Suez, ou bien d'annuler les entraînements militaires de *Bright Star*. Il est clair que seule une mise en cause du traité de paix et des traités de coopération économique avec Israël serait considérée comme pression réelle sur les États-Unis tandis que les autres se révèlent être plutôt des sanctions pour l'Égypte elle-même. Ces traités sont la marque de la continuité des relations et ne peuvent pas être modifiés sans une rupture profonde avec Washington. En effet, Les États-Unis font face à une série de défis découlant des changements spectaculaires en Égypte pendant ces trois ans. L'administration et le Congrès ont un certain nombre d'intérêts en jeu en Égypte

---

<sup>736</sup> Isabel ESTERMAN, "Q&A with military expert Robert Springborg on US aid to Egypt", *Madamasr*, 1 avril 2015.

<sup>737</sup> Jerney M. SHARP, *Op.cit*, p 12.

ainsi que certains leviers d'influence possibles. Les intérêts comprennent le maintien de l'accès naval des États-Unis au Canal de Suez, le maintien du traité de paix israélo-égyptien de 1979 et la promotion de la démocratie et de la croissance économique en Égypte<sup>738</sup>.

En tout cas, les États-Unis ont positivement perçu le groupe militaire qui a éliminé Morsi du pouvoir malgré les critiques américaines dès les premiers jours de la révolte populaire du 30 juin 2013. La volonté d'El Sissi de restaurer l'économie égyptienne était compatible avec les intérêts de l'administration américaine qui essayait de prouver son efficacité soutenir les régimes alliés devant les critiques du congrès<sup>739</sup>. Le gouvernement des États-Unis a annoncé en octobre 2013 qu'il accorderait à l'Égypte une partie de l'aide et suspendrait la partie restante. C'est peut-être ainsi que les États-Unis ont essayé d'éviter de prendre une position claire sur les changements politiques en Égypte après le 30 juin, ce qui explique l'ampleur de l'incertitude vécue par l'administration américaine à propos de la situation en Égypte. Les États-Unis ont suspendu tous les exercices militaires conjoints avec l'Égypte, la livraison de certains systèmes d'armes et les transferts de fonds, tout en continuant à soutenir militairement les systèmes d'armes achetés dans le passé. Les États-Unis, à partir de décembre 2013, n'ont pas versé à l'Égypte la totalité de l'allocation prévue dans le budget de 2014 (de la FMF et du Fonds d'aide économique), où il restait environ 231 millions de dollars d'aide économique que l'administration américaine n'a pas versés. Les fonds de la FMF pour 2013 ont été payés sur deux tranches distinctes, la première de 650 millions de dollars (inconditionnelle) et la seconde de 584 millions de dollars conditionnée par l'accomplissement de processus du transfert du pouvoir à un gouvernement civil. Cela alimente la crainte des entreprises d'armes de toute tentative de réduction des aides militaires, parce que les travailleurs américains profitent de la plupart des contrats de vente d'armes à l'Égypte dans le cadre du programme FMF. Si l'aide militaire était effectivement coupée, les États-Unis assumeraient la responsabilité, en particulier, de dédommager les entreprises du secteur privé travaillant dans le secteur de l'armement<sup>740</sup>.

---

<sup>738</sup> Ibid, p 13.

<sup>739</sup> Jeffrey ARONSON, Al Sayed Amin SHALABY (trad), *Op.cit*, p 75.

<sup>740</sup> Jeremy SHARP, *Op.cit*, p.25; Mohammad EL ZAYAT, *Op.cit*, p 9.

Axelrod voit que les pressions exercées par l'administration américaine par le biais des aides américaines constituent un trait d'incompréhension du rôle stabilisateur de l'armée égyptienne. "*attempting to pressure the military to force political action, displayed a misunderstanding of the military's role in contemporary Egyptian politics and society, a misreading of the dynamic behind Egyptian regime survival, or both.*"Source : Matthew Creg. AXELROD, *Op.cit*, p 13.

Une grande priorité de la politique étrangère de El Sissi est de changer la façon dont l'Egypte est perçue par le monde: d'un pays révolutionnaire axé sur l'instabilité, à une société stable et réformatrice. Ce changement est essentiel si le déclin massif des rentes égyptiennes au cours des trois dernières années doit être arrêté. Une première étape importante dans ce sens c'est que l'Egypte doit conclure un accord avec le FMI - qui serait considéré comme un signe de confiance dans les capacités de l'Egypte à attirer des investisseurs étrangers<sup>741</sup>. Nabil Fahmy, le Ministre des affaires étrangères, a essayé d'expliquer à l'opinion publique américaine ce qui s'est passé en Egypte. Il a insisté sur la gouvernance adoptée par les Frères Musulmans comme la cause principale de déclenchement des manifestations. Les problèmes économiques majeurs comme le chômage et la croissance démographique ont aggravé la situation interne tant les aspirations étaient grandes. La politique étrangère était pour lui en phase de restructuration selon des bases idéologiques ce qui est contraire à la doctrine nationaliste égyptienne. Les grandes diplomaties ne sont pas formées sur des bases sectaires. La divergence des points de vue est acceptable mais la reformulation de la politique étrangère selon une idéologie précise et des allégeances spécifiques est contradictoire avec la vision traditionnelle de la politique étrangère égyptienne. Fahmy a insisté sur le fait que l'Egypte après la révolution de 30 juin 2013 diversifierait ses alliances d'une manière complémentaire et non par substitution. Les nouvelles relations privilégiées avec la Russie et la Chine s'inscrivaient dans le cadre de cette diversification des relations extérieures.

Nabil Fahmy considérait qu'après le 30 juin 2013 il y avait quelques tensions avec les Etats-Unis, mais le fondement de ces relations était maintenu. Il a noté qu'il y avait un consensus aux Etats-Unis que le problème en Egypte était politique et devrait être résolu par les moyens politiques. Mais en Egypte la situation était différente : c'était une lutte pour l'identité, un vrai conflit entre deux camps irréconciliables. Cette divergence d'analyse pouvait être résolue par une vraie conversation entre le côté égyptien et le côté américain. Il a énuméré les domaines d'intérêt mutuel entre les deux pays comme suit : " Il existe une réalité durable que, quelle que soient nos différences, les deux parties partagent un large éventail d'intérêts stratégiques communs. Les questions relatives à la paix israélo-arabe, à la stabilité régionale, à la non-prolifération, au contre-terrorisme sont autant de défis stratégiques auxquels les deux pays doivent faire face, et il

---

<sup>741</sup> Abdel Monem Said ALY, *Op.cit*, p 5.

y en a beaucoup d'autres. Aucune partie d'entre nous ne peut les résoudre avec succès sans l'autre partie. Je voudrais ajouter un autre intérêt commun qui est une vision partagée pour l'avenir du Moyen-Orient, fondée sur le pluralisme et le respect de la diversité ethnique et religieuse, afin de jouer un rôle constructif dans la paix et la sécurité mondiales<sup>742</sup>." Enfin pour défendre les relations égypto-russes, le Ministre a insisté sur la diversité des relations. Pour lui, lorsque le président Obama a dit qu'il voulait s'orienter vers l'Asie, L'Egypte n'a pas pris cela comme une réduction de son importance. Il y a maintenant une multitude d'acteurs internationaux, chacun ayant son attrait, que ce soit sur le plan économique, social ou international. L'Egypte est donc impatiente de construire des relations plus solides avec la Russie, mais ce ne ferait pas au détriment des liens égyptiens avec les Etats-Unis. En effet, ces relations stables ne sont pas sans tensions momentanées. Le Maréchal El Sissi a déclaré que sa participation dans la guerre contre Daech est intimement liée la livraison suspendue des hélicoptères Apache. Cela est conforme avec l'analyse de la première partie qui fait des aides américaines, notamment celles militaires, la condition de la conformité de comportement de la politique étrangère égyptienne avec les positions américaines<sup>743</sup>.

Une fois de retour au pouvoir, d'abord avec la présidence d'Adly Al-Mansour et ensuite avec celle d'El Sissi, les militaires ont utilisé la politique étrangère comme un instrument de stabilisation interne. En se présentant comme un pion stratégique pour l'ensemble du monde arabe et pour les Etats qui sont menacés par le terrorisme, l'Egypte a mobilisé ses capacités pour ce combat régional de survie et de légitimité. Ce faisant, les successeurs de Morsi ont profité des événements en cours sur la scène internationale pour justifier la lutte contre les islamistes égyptiens, en la plaçant dans le contexte de la guerre mondiale contre le terrorisme et de l'Etat islamique autoproclamé. El Sissi s'est ainsi présenté comme le premier porte-parole d'un islam modéré. Dans ce contexte, il a cherché à utiliser la politique étrangère pour garantir la couverture financière nécessaire afin d'éviter l'effondrement de l'économie et financer ses opérations contre le terrorisme. Dans cette perspective, il s'est rattaché aux relations primordiales avec ses principaux bienfaiteurs, l'Arabie saoudite et les Etats-Unis, les deux poumons financiers auxquels la survie du pays est attachée.

---

<sup>742</sup> Egypt's Foreign Policy in New Realities, transcription du forum des hommes d'Etat avec Nabil Fahmy. Ministres des affaires étrangères égyptien, Modérateur : Johan Alterman, directeur : Zbigniew Brzezinski *Middle East program CSIS, Center For Strategic And International Studies*, Washington D.C, 28 avril 2014, pp 2-9.

<sup>743</sup> Yasser ZEYADA, *Op.cit*, p 4.

En dépit de l'exception notable du Qatar, les pays du Golfe sont eux qui ont maintenu l'économie égyptienne en activité, ce qui a empêché de facto l'effondrement du pays. Depuis août 2013, le Koweït, l'Arabie saoudite et les EAU ont promis d'envoyer 12 millions de dollars comme aides à l'Égypte. L'Arabie saoudite continue d'être la plus généreuse envers les successeurs de Morsi grâce à la relation stratégique entre les deux pays, surtout dans le domaine militaire. Après avoir perçu la chute de Moubarak comme une menace, l'Arabie saoudite n'a pas pu sacrifier ses relations avantageées avec l'Égypte, surtout avec son armée. Mais la générosité de ces pays ne vient pas gratuitement. Il ya un prix politique que l'Égypte est prête à payer qui consiste à mobiliser les capacités égyptiennes, politiques et économiques et militaires, dans les crises profondes qui peuvent menacer un pays du CCG. A travers cette analyse, on peut comprendre pourquoi El Sissi, préoccupé en priorité par les besoins économiques, a préféré de ne pas provoquer les généreuses familles royales du Golfe en abandonnant le chemin du rapprochement avec l'Iran entrepris par Morsi<sup>744</sup>.

Sur le plan intérieur, le rôle politique prépondérant de l'élite militaire s'il est inquiétant pour les défenseurs de la démocratie aux Etats-Unis – et ailleurs -, demeure une garantie de sûreté pour le gouvernement. Ce pouvoir des militaires est le garant de la continuité de la relation avec les Américains à travers le versement des aides et les avantages commerciaux. El Sissi a la conviction que la force interne et la résolution des problèmes économiques profonds, constituent les piliers de puissance de la politique étrangère égyptienne. La phase d'élaboration d'une nouvelle constitution par un comité incluant tous les secteurs de la société égyptienne, y compris les diverses tendances religieuses (en excluant les Frères Musulmans qui ont refusé d'y participer, avant même leur classement comme « groupe terroriste » en décembre 2012) a été achevée avec succès. Même si la constitution qui en résulte ne permet pas un contrôle étroit du budget militaire par le gouvernement civil, elle reflète une conception plus laïque que religieuse des droits des citoyens. Elle a été adoptée à 98 % par la population dans un plébiscite constitutionnel, avec un taux de participation de 38 %<sup>745</sup>. El Sissi tire sa base de puissance de

---

<sup>744</sup> Azzurra MERINGOLO, "From Morsi to Al-Sissi : Foreign Policy at the Service of Domestic Policy", *InsightEgypt*, No.8, mars 2015, pp 4-5.

<sup>745</sup> Rachad ANTONIUS, " Egypte : entre la légitimité perdue de Morsi et l'autoritarisme retrouvé des élites politiques", *article publié dans l'Université de Québec à Montréal*, juillet 2014, p 9.

l'institution militaire tant que le combat contre le terrorisme représente son outil essentiel de légitimité dans la région<sup>746</sup>.

L'Égypte a également participé à des opérations anti-terroristes en Libye en 2013, ce qui constitue une rupture de la tradition de la non usage de la force militaire dans des pays étrangers. Aussi, la politique étrangère égyptienne s'est orientée vers une hostilité claire à l'égard du Hamas et a effectué la fermeture du passage de Rafah. De plus, le régime intérimaire n'a pas déclaré son soutien aux opérations militaires en Syrie et en même temps n'a pas déclaré un soutien inconditionnel au régime de Bachar. L'intérêt principal du régime égyptien c'était de ne pas soutenir des mesures qui auraient pour effet de livrer le pouvoir en Syrie à des groupes djihadistes<sup>747</sup>. Parmi les changements aussi, nous citons l'intérêt accru pour les moyens non traditionnels de la politique étrangère. La diplomatie publique désigne le pouvoir de la culture et des médias dans la diffusion des objectifs de la politique étrangère, ainsi les canaux influents sont désormais non officiels. Cette diplomatie est connue par la diplomatie adressée du peuple au peuple, où les organisations de la société civile jouent un rôle primordial de rapprochement. L'avantage principal de ce genre de diplomatie c'est la liberté de mouvement de ces organisations par rapport aux institutions officielles de l'État, et leur pouvoir d'influence qui est fondé sur les réseaux informels. Les relations avec les États-Unis sont préservées dans le cadre coopératif malgré la suspension partielle des aides militaires. La situation économique critique et le maintien des relations normales avec Israël constituent à nouveau la pierre angulaire de la continuité des relations.

Pour conclure cette sous-partie, l'élaboration de la politique étrangère égyptienne n'est pas un processus unitaire subissant le monopole du président comme le prétendent beaucoup des études. Il subit les influences des interactions bureaucratiques entre plusieurs organes, exprimés en grande mesure par les élites arrivant à leurs sommets. La nature rentière de l'économie égyptienne nous fournit des explications pertinentes sur l'importance des aides et des rentes faibles provenant de l'extérieur. Les besoins internes amplifient l'importance relative des rentes externes, qui constituent la base de légitimité du régime politique. Le Président de la République

---

<sup>746</sup> Azzurra MERINGOLO, "From Morsi to Al-Sissi : Foreign Policy at the Service of Domestic Policy", *InsightEgypt*, No.8, mars 2015, p 3

<sup>747</sup> Yasser ZEYADA, *Op.cit.*, pp 10-11.



et l'institution militaire représentent les unités de décision ultimes qui influencent vraiment la définition des objectifs de la politique étrangère.

Dans la plus grande partie de notre période d'étude, le président Moubarak jouait le rôle de l'unité de décision ultime avec un rôle second de l'institution militaire. Les conseillers et les adjoints de président jouaient un rôle très important dans les affaires techniques. Les exemples d'Osama El Baz et d'Omar Solaiman démontrent le mode de délégation suivi par Moubarak et son incapacité à gérer tous les dossiers effectivement. La préservation du régime en place représentait l'intérêt le plus important du Président qui conduisait à contrôler les divergences survenant avec les Etats-Unis. Le rôle de l'économie politique est beaucoup plus clair dans les moyens américains de promotion des intérêts de l'institution militaire. La continuité de versement des aides militaires représente le pilier essentiel de continuité des relations coopératives tant qu'il s'adresse à l'acteur le plus stable malgré le changement des régimes, qui est l'armée. Cela prouve la deuxième hypothèse de notre étude selon laquelle la politique étrangère égyptienne se trouve moins révolutionnaire et plus compatible avec les orientations américaines, au fur et à mesure que les intérêts des acteurs domestiques les plus importants sont conservés ou promus.

En cas de l'absence du Président, après les deux révolutions, les Etats-Unis se focalisent sur leurs relations privilégiées avec l'institution militaire. Les aides militaires ainsi représentent, tout au long de la période d'étude, l'élément de la continuité qui n'a témoigné aucune rupture. La suspension de ces aides au pire des cas se fait d'une manière partielle et temporaire. Les Etats-Unis connaissent que ces aides ne sont pas uniquement le pilier des relations avec l'acteur interne essentiel en Egypte, mais aussi une condition de la paix égypto-israélienne. Si la politique étrangère égyptienne a subi des changements importants pendant la présidence Morsi, elle est demeurée même alors stable et coopérative avec les Etats-Unis en dépit des changements. Cela prouve également le caractère de continuité malgré le changement des régimes. Les tentatives de diversification des relations égyptiennes externes ne représentent en aucun cas des tentatives de substitution des relations les plus vitales. Les ressources du régime et les intérêts vitaux de l'institution militaires, dans le cadre d'une économie rentière, sont des facteurs économiques décisifs sans lesquels la compréhension des relations politiques entre l'Egypte et les Etats-Unis serait incomplète.

### **C- Le rôle de la multiplicité des acteurs intérieurs américains dans la garantie de la continuité des relations bilatérales avec l'Égypte.**

Le processus de prise de décision aux États-Unis prend en considération le fait que les ambitions américaines sont de nature globaliste et non pas régionale. Il met l'accent sur les moyens d'influence et les outils d'expansion de cette influence dans le monde entier. À côté des outils économiques discutés dans la première partie, le facteur culturel joue un rôle central dans la promotion des intérêts américains à l'étranger<sup>748</sup>. En effet, il existe un lien fort entre la diffusion culturelle et le pouvoir économique à travers les marques commerciales et le mode de consommation américain. Joseph Nye a insisté sur la possession des États-Unis des trois piliers essentiels du pouvoir : "Aucun autre pays n'était en mesure de remplacer l'Amérique, car aucun ne possédait simultanément les trois attributs de la puissance : l'économique, le politico-militaire et l'idéologico-culturel<sup>749</sup>". Susan Strange attribue aux États-Unis un pouvoir structurel, capable non seulement d'influencer les relations entre les pays, mais aussi de définir leur structure<sup>750</sup>. Les règles du jeu dans tous les domaines sont influencées en grande partie par les États-Unis. Dans le domaine des sanctions, les États-Unis classifient les pays comme États voyous ou respectueux du droit international. Ainsi, les entreprises européennes qui effectuent des échanges commerciaux avec un pays comme l'Iran ou Cuba sont poursuivies juridiquement sur les territoires américains. De plus, les États-Unis pèsent d'un poids important dans la Banque Mondiale et le FMI et contrôlent indirectement l'attribution des fonds sur la base de conditionnalités politico-économiques<sup>751</sup>.

C'est dans cette perspective globaliste que les outils et les acteurs de la politique étrangère américaine se forment, se développent et s'organisent sur la scène internationale. Les acteurs nationaux s'intègrent dans un processus de prise de décisions où les règles et les objectifs sont prédéfinis en amont, dont le plus important est la préservation de la suprématie mondiale. C'est de cette logique globaliste que découle l'importance de l'institutionnalisation et de la

---

<sup>748</sup> Norman SPINRAD, "Une Hégémonie Involontaire", dans LELIEVRE Henry (dir), *Les États-Unis maîtres du Monde ?*, (Paris, Editions Complexe, 1999), pp 109-112.

<sup>749</sup> Joseph S. NYE., "The Future of American Power : Dominance and Decline in Perspective", *Foreign Affairs*, Vol. 89, No. 6, novembre/décembre 2010.

<sup>750</sup> Susan STRANGE, "International economics and international relations: a case of mutual neglect", *International Affairs*, Vol. 46, avril 1970, pp 304-315.

<sup>751</sup> Ibrahim WARDE, "Le Pouvoir d'Influence des États-Unis : Déclin et Renouveau", dans LELIEVRE Henry (dir), *Les États-Unis maîtres du Monde ?*, (Paris, Editions Complexe, 1999), pp 145-147.

multiplicité des acteurs qui élaborent la politique étrangère américaine. Malgré cette explication globaliste, d'autres paradigmes s'affrontent sur la nature et l'objectif de la politique étrangère américaine. Le premier paradigme perçoit la politique étrangère américaine comme unilatéraliste avec des ambitions hégémonistes. Le deuxième paradigme la qualifie de multilatérale et portée à la recherche d'un équilibre international. Le dernier la qualifie comme minimaliste, isolationniste et méfiante à l'égard de la globalisation<sup>752</sup>. D'autres auteurs voient la politique étrangère américaine comme oscillant entre ces trois types en fonction des défis ou des crises rencontrés au plan interne ou international<sup>753</sup>. S'il est vrai que l'histoire des Etats-Unis a connu des périodes d'isolationnisme, érigé en doctrine par James Monroe en 1823, le système international d'après-guerre en 1945 n'a laissé aucun choix aux Etats-Unis que l'interventionnisme et l'implication dans les affaires mondiales les plus critiques. Notre étude stipule que la politique étrangère américaine varie entre l'unilatéralisme et le multilatéralisme, mais cela ne remet pas en cause son caractère institutionnaliste de toute évidence.

Cette sous-partie vise à expliquer comment le haut niveau d'institutionnalisation et la multitude des entités de décision contribuent à la préservation de la continuité des relations égypto-américaines. Le filtrage de la décision par une multitude d'acteurs contribuant à l'élaboration de la politique étrangère, garantit un niveau adéquat de stabilité des relations extérieures et modère l'unilatéralisme de certains présidents. Ceci nécessite d'étudier le processus de prise de décision interne aux Etats-Unis, aussi bien que les champs d'intersection des intérêts égypto-américains. Pour le décideur égyptien, il est important d'être au courant de tous les facteurs externes qui peuvent influencer sur sa décision. Il doit avoir dans l'esprit que l'échelon national de son partenaire est une partie fondamentale de son propre environnement externe et qui pèse dans la prise de décision de ses partenaires<sup>754</sup>.

---

<sup>752</sup> Charles Phillippe DAVID, Louis BALTHAZAR, Justine VAISSE, *La Politiques Etrangère des Etats-Unis :Fondements, acteur, formulation*, (Paris, Presses de Sciences Po, 2008), p 138.

<sup>753</sup> Demitris KERIDIS, "US Foreign Policy: Continuity and Change in an Increasingly Complex World", dans TZIFAKIS N. (édit.), *International Politics in Times of Change*, (Athènes, The Konstantinos Karamanlis Institute for Democracy Series on European and International Affairs, 2012), pp 18-22.

<sup>754</sup> Abd El Nasser Mohamed SEROUR, " La décision iraquienne d'envahir le Koweït et l'annexer militairement en 2 août 1990", "Al karar al e'rakybegtyah al Koweit w damahaa'skareyan fi 2 oghostos 1990", *papier de Relations internationales*, Faculté des lettres et des sciences Humaines de Gaza, p 104.

## **1- Le système de *Checks and balances* et le haut niveau d'institutionnalisation comme garants contre les changements radicaux dans la politique étrangère américaine.**

La politique étrangère américaine était orientée tout au long des années 1980 par les exigences de la « guerre froide » et le rapport des forces avec l'URSS. De plus, les pressions internes exercées par les organisations juives ont influencé la politique étrangère américaine en faveur d'un soutien d'Israël au Moyen-Orient après 1967. Ces deux facteurs ont eu un impact déterminant sur les orientations et de la forme de la politique étrangère américaine dans la région du Proche Orient au cours de cette période<sup>755</sup>. Jack Miles a mis l'accent sur le poids de la religion dans la politique étrangère américaine en référant à sa nature expansionniste à l'affiliation des des membres républicains au Congrès au christianisme extrémiste. Pour Miles, les conservateurs proches des chrétiens fondamentalistes soutiennent en politique étrangère l'attachement inconditionnel à Israël et à sa politique dans les territoires palestiniens occupés<sup>756</sup>. Comme la première partie, l'intérêt sera accordé au processus de prise de décision dans la politique étrangère américaine pour identifier le haut degré d'institutionnalisation et la multitude d'acteurs qui contribuent à la continuité des relations extérieures.

Parmi les acteurs intérieurs contribuant dans l'élaboration de la politique étrangère américaine figurent les différentes institutions officielles américaines, les médias et enfin, les groupes de pression et de lobbying. Dans la première catégorie, on trouve le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. En ce qui concerne le pouvoir exécutif, le Président, chef du pouvoir exécutif selon la constitution américaine, est le premier responsable de la définition et l'exécution de la politique étrangère. Le poids politique du Président dans l'élaboration de la politique étrangère dépend de sa position et de son influence par rapport aux autres pouvoirs. Il est assisté par plusieurs organes et institutions tels le Département d'Etat et le Département de Défense, le Bureau de la Maison-Blanche qui aide le Président à analyser les rapports et les informations, la CIA et d'autres organismes de renseignement. Il y a également des bureaux et des agences qui travaillent sous le commandement direct du Président comme l'Agence d'Information des Etats-Unis et le Bureau du Service des Informations des Etats-Unis, qui s'occupent de la collecte des informations et de l'étude des orientations de l'opinion publique dans les pays étrangers. Le rôle

---

<sup>755</sup> Jeffrey ARONSON, Al Sayed Amin SHALABY (trad), *Op.cit*, p 10.

<sup>756</sup> Jack MILES, "The Religion and American Foreign Policy", *Survival*, Vol. 46, No. 1, printemps 2004, p 35.

du Président dans la politique étrangère est considéré comme le facteur de continuité et de stabilité essentiel. Malgré la multiplicité des acteurs impliqués, la fonction de coordination exercée par le Président doit permettre de construire une seule politique cohérente exprimant les rapports de force internes<sup>757</sup>.

La deuxième institution officielle importante contribuant à l'élaboration de la politique étrangère est le Congrès. Il représente le bras législatif du gouvernement fédéral et se compose de deux chambres (Chambre des représentants et Sénat). Le Sénat est composé de 100 membres tandis que la Chambre des représentants est composée de 435 députés et chaque chambre a ses propres prérogatives<sup>758</sup>. Le Congrès possède de larges prérogatives dans le domaine des affaires extérieures par le vote du budget et de ce fait, il exerce un rôle important dans les questions relatives au monde arabe. En effet, des questions importantes dans cette région sont soumises à l'approbation du Congrès comme les aides américaines à l'Égypte et à Israël, les accords relatifs au conflit arabo-israélien, le financement des interventions américaines dans la région, et les affaires relatives aux sanctions économiques. Cette importance du rôle du Congrès tient aussi au rôle des acteurs non-étatiques dans le processus de décision. En effet, les groupes de pression ont souvent plus d'influence sur les membres du Congrès que sur le Président, comme c'est le cas de l'AIPAC par exemple<sup>759</sup>.

L'opinion publique et les médias américains jouent également un rôle d'orientation et de pression. En dépit du faible niveau de politisation de l'opinion publique américaine sur les enjeux internationaux selon Florence Kaczorowski<sup>760</sup>, celle-ci est relativement intéressée par le Proche Orient en raison de la sympathie pour Israël. D'ailleurs le rôle du lobby et des organisations pro-israéliennes dans l'orientation de l'opinion publique dépasse largement l'influence des lobbies

---

<sup>757</sup> Khaldoun Nagy MAA'ROUF, Samir Gassam RADY, "Les facteurs influant la politique américaine à l'égard de la question palestinienne", "Al A'wamel al moasera fi al seyasa al amerikeyategah al kadeya al felestineya", *Revue du Centre des Etudes palestiniennes*, l'université de Bagdad, No.7, juin 2008, pp 10-11.

<sup>758</sup> M. J. C. VILE, *Politics in The USA*, (New York, Routledge, 2007), p 75; François Vergniolle DE CHANTAL, "Le Congrès des Etats-Unis : une assemblée incontrôlable ?", *Centre d'Études et de Recherches Internationales*, no. 200, décembre 2013, p 5.

<sup>759</sup> Fawaz GUIRGUIS, *La politique américaine à l'encontre des arabes, comment elle se fait ? et qui l'élabore?*, "Al seyasa al amerikeyategah al a'arb kayfatosnaa' ? man yasna'ha ?", (Beyrouth, Centre d'Etudes de l'Union Arabe, 1998), pp 80-81; John J. MEARSHEIMER, Stephen M. WALT, "THE ISRAEL LOBBY AND U.S. FOREIGN POLICY", *Middle East Policy*, Vol. 13, No.3, automne 2006, pp 29-63; Robert C. LIEBERMAN, "The "Israel Lobby" and American Politics", *Exchange*, Vol. 7, No.2, juin 2009, pp 235-257.

<sup>760</sup> Florence KACZOROWSKI, "Les américaines et la politisation de la sphère privée dans l'après seconde guerre mondiale", *Littératures*, Université Charles De Gaulle, Lille III, 2016, pp 93-100.

pro-arabes. Pour leur part, les médias s'efforcent d'influer sur à la fois l'opinion publique et sur les décideurs directement. De point de vue constructiviste, les médias contribuent dans la formation de la perception des leaders d'eux-mêmes et du monde extérieur. Enfin pour la troisième catégorie, les groupes de pression sont très influents dans le processus de prise de décision dans la politique étrangère américaine. Les lobbies sont des organisations non gouvernementales qui visent à influencer la décision du gouvernement. Parmi les groupes de pression les plus influents, l'AIPAC (*American Israel Public Affairs Committee*), que nous aborderons dans la sous-partie suivante, et les organisations syndicales et ouvrières de manière générale<sup>761</sup>.

L'avantage principal de la multitude d'acteurs contribuant dans la formation de la politique étrangère et le haut degré d'institutionnalisation c'est le caractère expert et multilatéral de la politique étrangère américaine. Cela permet une vraie délibération entre les différents acteurs et une concurrence des intérêts aboutissant à une situation finale de compromis. Le long processus et le haut degré d'institutionnalisation réduit les possibilités des ruptures inattendues et l'emprise de la volonté personnelle sur la prise de décision. Passons maintenant à l'analyse approfondie du processus de prise de décision dans la politique étrangère américaine et à son lien avec les relations égypto-américaines.

i- Le président américain et ses adjoints : En vertu de la deuxième et la troisième section du deuxième article de la constitution fédérale, le Président exerce un certain nombre de fonctions et de prérogatives en matière de la politique étrangère. Parmi ces fonctions et prérogatives : il est commandant en chef des armées et de la marine, il a le pouvoir de conclure des traités, il nomme les ambassadeurs et les consuls et les missionnaires étrangers sont accrédités auprès de lui, etc. Mais les prérogatives du Président sont limitées par des restrictions constitutionnelles en confiant au Congrès la capacité de balancer le pouvoir du Président<sup>762</sup>. Toutefois, Il dispose des moyens pour contourner le Congrès. La loi lui a confié le pouvoir de conclure des accords exécutifs - *Executive Agreements* - à travers lesquels il peut négocier un texte avec des pays étrangers sans besoin de la ratification sénatoriale. Aussi, il dispose d'un privilège qui s'appelle "le privilège de

---

<sup>761</sup> Khaldoun Nagy MAA'ROUF, Samir Gassam RADY, "Les facteurs influant la politique américaine à l'égard de la question palestinienne", "Al A'wamel al moasera fi al seyasa al amerikeyategah al kadeya al felestineya", *Revue du Centre des Etudes palestiniennes*, l'université de Bagdad, No.7, juin 2008, pp 11-12.

<sup>762</sup> Ibid, pp 33-34.

l'exécutif" à travers lequel il peut refuser de communiquer des informations relatives à l'exercice du pouvoir exécutif et de ses fonctions<sup>763</sup>. Le président dispose également du droit de mener des interventions militaires à l'étranger et non pas de déclarer la guerre, qui est une prérogative exclusive des deux chambres. Ce droit s'est accru après la fin de la guerre froide comme par exemple en Corée, au Vietnam, en Afghanistan et en Irak. Cela a permis au Président d'envoyer des troupes américaines dans les missions de maintien de paix sans consultation préalable du Congrès. Il peut aussi signer la paix et mettre fin aux batailles armées mais c'est le Sénat qui doit ratifier la paix.

Dans la pratique l'espace de collaboration entre le Président et le Congrès est vaste et le Président intègre d'habitude des sénateurs dans le processus de négociations des traités, car la prise en considération des préférences du Sénat permet de favoriser le processus de ratification dans le futur<sup>764</sup>. Le Congrès dispose du droit de consacrer des allocations budgétaires aux troupes combattant à l'étranger, par contre il ne parvient pas à contrôler ce financement dans toutes les circonstances<sup>765</sup>. S'armant du droit de veto contre les décisions du Congrès, le président Bush a décidé en 2007 d'augmenter les effectifs militaires en Irak contrairement à la volonté des Démocrates à la Chambre des Représentants. Les Représentants n'ont pas joué l'escalade avec le Président jusqu'au blocage du financement destiné aux soldats américains sur le champ de bataille, ce qui aurait été perçu négativement par l'opinion publique américaine. Le Président possède donc des moyens de pression, même dans les domaines de prérogatives du congrès<sup>766</sup>. "Le président en effet peut mettre son veto à toute loi votée par les deux chambres du Congrès. Les parlementaires peuvent alors décider de soumettre à nouveau la loi au vote : si chaque chambre revote alors la loi avec une majorité supérieure aux deux tiers, le veto est annulé et le président est dans l'obligation de signer la loi. Or il faut le souligner d'emblée : cela fait 25 ans

---

<sup>763</sup> Ibid, p 35; Pour plus d'informations sur le privilège exécutif, consultez : Todd GARVEY, "Presidential Claims of Executive Privilege: History, Law, Practice, and Recent Developments", *Congressional Research Service*, 15 décembre 2014, 28 p.

<sup>764</sup> Maya KANDEL, "Le Congrès, acteur essentiel de la politique étrangère et de défense des États-Unis", *Cahiers de IRSEM*, 2012, n° 15, pp 10-15; Richard F. GRIMMET, "Foreign Policy Roles of the President and Congress", *Congressional Research Service*, 1er juin 1999, pp 13-20.

<sup>765</sup> William O. CHITTICK, *Op.cit*, p 282

<sup>766</sup> Charles Phillippe DAVID, Louis BALTHAZAR, Justine VAISSE, *Op.cit*, p 359; Thomas P. CROCKER, "PRESIDENTIAL POWER AND CONSTITUTIONAL RESPONSIBILITY", *Boston College Law Review*, Vol. 52:155, p 1585; Lucian RADU, "THE SYSTEM OF "CHECKS AND BALANCES" IN THE RELATIONSHIP BETWEEN THE U.S. PRESIDENCY AND AMERICAN CONGRESS", *Bulletin of the Transilvania University of Braşov*, Series IV: Philology and Cultural Studies, Vol. 3, No. 52, 2010, pp 243-248.

que le Congrès n'a pas surmonté un veto présidentiel en politique étrangère. Il l'a fait pour la dernière fois en 1986, contre un veto de Reagan, pour imposer des sanctions au régime de l'apartheid en Afrique du Sud<sup>767</sup>".

En ce qui concerne l'interaction entre le président et le parti majoritaire au Congrès, la nature des problèmes extérieures et la conjoncture politique influencent le degré de consensus. Le Président peut jouer sur les valeurs patriotiques du Congrès en utilisant son statut en tant que porte parole des intérêts de la nation. Lorsque le président agit, particulièrement en situation de crise profonde, le public et le congrès se rallient au drapeau. "Lorsque le danger est suffisamment élevé, qu'il soit artificiel ou naturel, le président a généralement pu compter sur un appui prépondérant du public et du Congrès<sup>768</sup>." George W. Bush en 2000 héritait d'une chambre républicaine, mais le Sénat était encore majoritairement démocrate. Ainsi jusqu'à 11 septembre 2001, George Bush rencontrait des difficultés concernant l'application de sa vision dans la politique étrangère. Les attentats de 11 septembre 2001 ont généré un consensus élevé entre le Président et les sénateurs démocrates. Ce consensus lui a permis d'obtenir le soutien très large du Congrès dans l'intervention en Afghanistan et l'intervention en Irak. Puis les Républicains ont repris la majorité au Sénat aux élections de mi-mandat de novembre 2002, ce qui a permis à Bush de poursuivre les objectifs de sa politique étrangère avec une plus grande aisance<sup>769</sup>. Historiquement, les meilleures armes du Président pour mater le congrès et limiter les interférences avec sa politique étrangère sont sa propre popularité et l'utilisation de la rhétorique de la peur – cette dernière étant plutôt l'apanage des Républicains<sup>770</sup>. Le Président a toujours la capacité de contourner le Congrès même au-delà des voies constitutionnelles. Il peut s'appuyer sur le prestige de sa fonction. Sur le plan personnel, le Président peut flatter les membres du Congrès par une variété de techniques : contacts personnels et invitations à la Maison Blanche, éloges publics, demande de conseils sur des questions politiques en suspens<sup>771</sup>.

---

<sup>767</sup> Maya KANDEL, *Op.cit*, pp 19-20.

<sup>768</sup> John T. ROURKE, " Congress, The Executive, and Foreign Policy : A Propositional Analysis", *Presidential Studies Quarterly*, Vol. 10, No. 2, printemps 1980, p 187.

<sup>769</sup> Ibid, p 389.

<sup>770</sup> John T. ROURKE, *Op.cit*, p 183.

<sup>771</sup> Ibid, p 186.

*"De la même manière, l'arme fatale du Congrès contre le Président est bien sûr la procédure de destitution (impeachment), dans laquelle chaque chambre du Congrès joue un rôle distinct. La Chambre des représentants lance la procédure : elle a le pouvoir d'inculper le Président, à la majorité simple. C'est ensuite le Sénat qui juge, à*



Reste la popularité, variable-clé – et celle dont l'évolution est la plus difficile à déterminer<sup>772</sup>. Etant l'acteur qui reçoit les rapports d'information de toutes les bureaucraties étatiques, le Président agit rapidement dans la politique étrangère sans attendre la fin des consultations des membres de congrès. Il estime que c'est sa prérogative en tant qu'autorité détenant le code secret des armes nucléaires les plus destructives au monde<sup>773</sup>. Finalement, le Président possède le droit de reconnaître ou de s'abstenir de reconnaître un gouvernement ou un Etat et dispose des prérogatives non mentionnées dans la constitution comme : déterminer la position américaine dans les organisations internationales, déclarer la neutralité du pays ou servir comme médiateur entre des parties en conflit<sup>774</sup>. Il ne faut pas oublier que le régime américain est le prototype des régimes présidentiels. La « guerre froide » et la nécessité de prendre des positions rapides face aux initiatives soviétiques au plan international, ont joué en faveur d'un renforcement du rôle prépondérant du Président<sup>775</sup>. Ainsi le pouvoir de Président est supérieur même au pouvoir des généraux de l'armée et il existe plusieurs exemples où la volonté du Président s'est exécutée en dépit de l'opinion contradictoire des généraux de l'armée.

La politique étrangère dans ce cas est le produit d'interaction des caractéristiques personnelles du président, les formes et l'influence des organisations existantes, et l'influence de l'équipe entourant le président<sup>776</sup>. Sur le plan de l'économie politique de la politique étrangère, la résolution (SJR 19) qui autorise au président d'entreprendre une coopération économique et militaire avec les pays du Moyen-Orient afin de contribuer au renforcement de leur indépendance, est devenue un aspect fondamental de l'agenda de la politique étrangère américaine envers l'Egypte<sup>777</sup>. Par exemple, Obama lors d'une visite en Egypte durant l'été de 2010, 8 mois avant le déclenchement des vagues révolutionnaires en 2011, a utilisé les

---

la majorité des deux tiers cette fois. Rappelons que cette procédure n'est jamais allée jusqu'à son terme : ainsi Nixon a démissionné avant, tandis que Clinton a été déclaré non coupable par le Sénat." KANDEL Maya, *Op.cit*, p 20.

<sup>772</sup> Ibid, p 35.

<sup>773</sup> Marwan BESHARA, *Bill Clinton : La campagne, l'administration, et la politique étrangère*, "Bill Clinton : al hamla, al edara, w al seyasa al kharegeya", ( Beyrouth, Dar Al Saky, 1993), p 67.

<sup>774</sup> Ibid, pp 200-203; David WELCH, "THE UNITED NATIONS: AN ARENA FOR INTERNATIONAL LEADERSHIP", *U.S Foreign Policy Agenda*, Vol.5, No.1, mars 2000, pp 14-15.

<sup>775</sup> Khaldoun Nagy MAA'ROUF, Samir Gassam RADY, "Les facteurs influant la politique américaine à l'égard de la question palestinienne", "Al A'wamel al moasera fi al seyasa al amerikeyategah al kadeya al felestineya", *Revue du Centre des Etudes palestiniennes*, l'université de Bagdad, No.7, juin 2008, p 198.

<sup>776</sup> Charles Phillippe DAVID, Louis BALTHAZAR, Justine VAISSE, *Op.cit*, p 222.

<sup>777</sup> Abdul Karim BANGURA, "Presidential Doctrines and United States Foreign Aid Policy Towards Egypt From Eisenhower to Clinton", *Indian Journal Of Asian Affairs*, Vol. 12, No. 1, juin 1999, p 38.

prérogatives qui lui sont confiées en vertu du SJR 19 pour signer des conventions de coopération économique et militaire avec le président égyptien, puis avec le roi saoudien, dans le cadre d'une tournée au Moyen-Orient<sup>778</sup>.

En ce qui concerne la liaison entre les prérogatives du président américain et les relations égypto-américaines, l'économie politique présente des pistes importantes. Le système américain généralisé de préférences SGP - *US Generalized System of Preferences*, s'inscrit dans le cadre d'encouragement des Etats-Unis de l'initiative d'UNCTAD visant à réduire ou annuler les droits de douanes pour quelques exportations des pays en voie de développement. Cette loi promulguée depuis 1976, permet au président américain de présenter une liste des importations exemptées des douanes notamment les biens intermédiaires. Le principe de conditionnalité est omniprésent et cette loi n'est pas applicable aux pays du tiers-monde non membres du GATT et du FMI, ou à ceux utilisant des composantes locales dans la fabrication des biens dépassant un pourcentage de 35%. L'Égypte n'a pas beaucoup profité de ce système, ses exportations bénéficiant des préférences ne dépassent pas 2% à cause de la non-conformité aux critères américains des produits pétroliers et textiles<sup>779</sup>. Par contre, L'Égypte a largement bénéficié de l'article 23 de la loi sur le contrôle des exportations d'armes, qui permet au président américain d'utiliser le principe du financement des flux de trésorerie avec l'Égypte et Israël. Cela a permis à l'Égypte de maintenir sa part des fonds FMF pour faire des achats dans des années ultérieures et de négocier l'achat de systèmes d'armement et de défense majeurs avec des plans de remboursement à long terme<sup>780</sup>. C'est cette loi qui accorde au président américain un rôle de plus en plus central dans

---

<sup>778</sup> Wissam CHIKLAT, "Barak Obama et la politique étrangère américaine envers le Moyen-Orient entre la dichotomie du recul et de limitation", "Barak Obama w Al seyasa Al Kharegeya al AmerikeyaTegah Al Chark Al AwsatBaynaSonaeyatay Al Tarago' WalEnhessar", dans Al CHAYEB Hady et NASSRY Samira (édit), *Le Moyen-Orient dans les agendas de la politique étrangère américaine : une étude analytique de la période transitoire entre Obama et Trump*, "A; Chark Al Awsat fi agendat al seyasa al kharegeya al amrikeya : derasaTahlilyealelfatra alentekaleyabanyahokm Obama wTrump", (Berlin, Le Centre Démocratique Arabe pour les Etudes Stratégiques et Politiques et Economiques, 2017), p 193.

<sup>779</sup> Anwar Mohamed ABD EL AA'l, *Op.cit*, pp 117-118.

<sup>780</sup> Mohammad EL ZAYAT, *Op.cit*, p 4.

Loi sur le contrôle des exportations d'armements (AECA) stipule que le Congrès doit être officiellement informé 30 jours civils avant que l'Administration puisse franchir les dernières étapes d'une vente militaire étrangère d'un important matériel de défense d'origine américaine d'une valeur de 14 millions de dollars ou plus, les articles ou services évalués à 50 millions de dollars ou plus, ou les services construction évalués à 200 millions de dollars ou plus. Dans la pratique, des notifications préalables aux comités de juridiction du Congrès se produisent et les ventes d'armes proposées ne passent généralement pas à l'étape de la notification publique officielle tant que les questions potentiellement préoccupantes pour les comités clés n'ont pas été résolues. Source : Jeremy M. SHARP, " Egypt: Background and U.S. Relations", *Congressional Research Service*, 8 février 2018, p 29.

les relations égypto-américaines notamment en s'adressant à un acteur intérieur qui est l'institution militaire égyptienne.

Deux exemples concrétisent le rôle du Président dans la préservation de continuité des relations coopératives avec l'Égypte : tout d'abord, Obama a insisté sur la nécessité de continuité des exportations des armes américaines vers l'Égypte malgré le départ de Moubarak du pouvoir en 2011. A la suite des concertations au sein de la Chambre des Représentants pour réexaminer les exportations militaires américaines vers l'Égypte après le départ de Moubarak, Obama n'a pas caché son inquiétude. Il a demandé au Département de la défense de garantir le fonctionnement normal du système d'exportations des armes à l'Égypte en neutralisant les influences opposées émanant de quelques députés. Dans ce contexte, l'Amiral William Linday, responsable des ventes d'armes au Pentagone, a déclaré en juin 2011 que les ventes d'armes américaines à l'Égypte ne seraient pas influencées par le dernier soulèvement populaire en Égypte<sup>781</sup>.

Le deuxième exemple porte également sur un cas où le président joue un rôle central dans la préservation des avantages mutuels entre les deux pays malgré la résistance du Congrès. L'étude d'Ahmed Fayed met l'accent sur les motifs de la continuité des relations militaires privilégiées, dont l'outil le plus important tient aux aides militaires américaines. Il établit une relation entre la préservation des intérêts sécuritaires et stratégiques des États-Unis dans la région et la légitimité interne du président américain. Pour lui, Bush a perdu beaucoup de sa légitimité interne à cause de la détérioration de l'image américaine au Moyen-Orient après la guerre d'Irak en 2003 et l'escalade des menaces terroristes en Afghanistan, Irak et en Égypte depuis l'ingérence militaire dans la région. Obama, étant conscient des causes de la crise de popularité de son prédécesseur, a engagé la politique de retrait militaire d'Afghanistan et d'Irak tout en préservant les grands avantages déjà accordés aux partenaires régionaux. Arrivent en tête de ces avantages, les exportations d'armes américaines à l'Égypte malgré les critiques du statut de droits de l'homme au Congrès. La sécurité de la région du Moyen-Orient, dont la paix égypto-israélienne est le pilier le plus important, fait partie des dossiers intimement liés à la légitimité présidentielle. Le Président peut mobiliser tous les moyens nécessaires pour mener à bien ces relations

---

<sup>781</sup> Abdou Gamil MEKHLAFI, "Des estimations d'augmentation des exportations militaires américaines et les ventes à l'Égypte ne seront pas influencées par la révolution", "Tawako'at Bezayadet saderat al selah al amirkeyawa al mabiaa't lMisr lan tataathar belhawra", *Deutsch Welle*, 11/06/2011, disponible sur internet.

notamment avec l'Égypte<sup>782</sup>. C'est aussi pour des raisons économiques qu'Obama a abandonné l'idée de l'expansionnisme américain et le slogan de la propagation de la démocratie dans la conception de l'administration Bush. Toutefois c'est la crise des subprimes et les difficultés économiques internes qui sont à l'origine de la perte de la majorité démocrate à la Chambre des représentants dans les élections de mi-mandat de novembre 2010. Cela a poussé l'équipe présidentielle à s'investir le moins possible dans le dossier des interventions américaines à l'étranger. "Cette équation complexe amène l'administration Obama à faire preuve de réalisme et de pragmatisme (certains ajouteront de cynisme) combinés à une part d'idéalisme et de volonté d'encourager l'émancipation démocratique des pays arabes. L'administration Obama était part ailleurs consciente que toute action trop manifeste des États-Unis vis-à-vis des pays arabes pouvait se révéler préjudiciable aux mouvements démocratiques du fait du lourd passif légué par l'administration précédente<sup>783</sup>."

La façon dont les présidents américains consultent leurs adjoints et responsables de départements ministériels varie selon le Président et ses préférences. Les présidents Carter et Bush le père favorisaient ce qu'Alexander George appelle "le système compétitif". Pour l'auteur, dans ce système, le président tolère la libre expression des opinions exprimées par ses conseillers au sein d'un modèle bureaucratique d'analyse de la politique étrangère. La concurrence entre les conseillers est à son plus haut niveau en vue d'obtenir la confiance du président. Le président dans ce système souhaite être mis au courant des différences institutionnelles. "Dans un tel système, la hiérarchie est édulcorée et les voies d'accès au bureau ovale sont multiples<sup>784</sup>." En revanche, le système de gestion formelle ressemble à l'armée où nous avons des ordres hiérarchiques clairs et bien définis. Les options sont étudiées par la bureaucratie qui présente au président un panel limité de choix. Le rôle des conseillers est beaucoup plus important dans ce modèle dans le contrôle du travail de la bureaucratie pour garantir les meilleurs résultats. "En général, le chef de la Maison-Blanche n'est pas exposé aux désaccords organisationnels. Ceux-ci sont résolus au niveau bureaucratique, laissant au président le soin de juger au mérite les options

---

<sup>782</sup> Amar Ahmed FAYED, "L'aide américaine à l'Égypte : de Camp David à la révolution de janvier", "Al maou'na al amrikeyalMisr : men Camp David lethawretyanayer", RoeyaTurkeya, Vol.3, automne 2012, disponible sur internet.

<sup>783</sup> Amine AIT-CHALAAL, "Les États-Unis face au « printemps arabe » : mise en perspective à partir des révolutions tunisienne et égyptienne", *Alternatives Sud*, Vol. 19, 2012, p 197.

<sup>784</sup> Charles Phillippe DAVID, Louis BALTHAZAR, Justine VAISSE, *Op.cit*, p 234.

qui lui sont présentées<sup>785</sup>. "Ce système était adopté pendant la présidence de Truman, Nixon, Bush le fils et Obama.

Les conseillers du Président comptent souvent autant que le Secrétaire d'Etat<sup>786</sup>. Grâce à leur contact quasi-quotidien avec le Président, les conseillers ont plus d'atouts dans le domaine d'information et une connaissance de la vision générale du président à propos les différentes questions. C'est pour cela que leurs recommandations sont mieux acceptées. Par exemple, dans la crise syrienne engagée en 2011, alors que le Pentagone et les appareils de sécurité nationale de la Maison-Blanche étaient favorables au choix de la participation à la guerre, le Président croyait qu'il allait tomber dans un piège par les adversaires, et par les attentes conventionnelles de ce qu'un président américain est censé faire. C'est pour cela que le président Obama a consulté McDonough durant cette période - un conseiller qui croit profondément dans les théories des pièges et des complots. Celui-ci a conseillé au Président de ne pas s'engager dans une guerre coûteuse et sans fin, à travers laquelle il pourrait perdre la majorité à la Chambre<sup>787</sup>.

Pour les relations égypto-américaines, beaucoup de conseillers présidentiels ont joué un rôle favorable à la préservation des relations coopératives. Même s'il y en a d'autres conseillers qui sont plus distants de l'Egypte, il semble que leur influence ne se soit jamais traduite en une vraie rupture ou une détérioration profonde depuis 1981 jusqu'à nos jours. Quelques exemples du soutien des conseillers du président américain aux relations coopératives avec l'Egypte sont significatifs : Elliott Abrams, conseiller adjoint à la sécurité nationale lors de la présidence de Georges W. Bush, a soutenu la continuité du versement des aides américaines à l'Egypte malgré ses critiques du statut de droit de l'homme. Pour lui, les aides militaires sont destinées à l'armée qui assure la sécurité des frontières égyptiennes, ce qui conduit normalement à une meilleure

---

<sup>785</sup> Ibid, p 235.

<sup>786</sup> L'Equipe de l'Académie, *La politique Etrangère, "Al seyasa Al Kharegeya"*, (Le Caire, L'Académie Arabe Ouverte - La faculté de droit de politique, 2008), p 10.

Pour plus d'élaboration sur le rôle des conseillers du président américain consultez : Louis FISHER, Nada MOURTADA-SABBAH, "Les pouvoirs inhérents du président américain. Une menace pour les valeurs démocratiques ?", *Pouvoirs*, no.119, 2006/04, pp 115-125; Stephen J. HADLEY, "The Role and Importance of the National Security Advisor", *Scowcroft Institute of International Affairs*, Papier no.1, avril 2016, 13 p.

<sup>787</sup> Jeffrey GOLDBERG, "The Obama doctrine : The U.S. president talks through his hardest decisions about America's role in the world.", *The Atlantic*, issue : avril 2016, le site officiel : [www.theatlantic.com/magazine/archive/2016/04/the-obama-doctrine/471525/](http://www.theatlantic.com/magazine/archive/2016/04/the-obama-doctrine/471525/), consulté le 14/12/2019.

protection des frontières israéliennes<sup>788</sup>. De même, James Jones, le conseiller de sécurité nationale d'Obama, a insisté sur la continuité du versement des aides à l'Égypte à l'issue de la vague révolutionnaire de 2011. Il a conseillé à l'administration Obama d'accorder des aides économiques équivalentes au projet Marshall, en vue de reconstruire les capacités de l'économie égyptienne après la grande phase d'instabilité<sup>789</sup>. Donc, le président américain en général représente l'unité de décision ultime dans la politique étrangère américaine, ce qui rapproche ce modèle du cas égyptien. Malgré les grandes prérogatives du Congrès, le Président exerce le pouvoir le plus important en matière de la politique étrangère.

ii- Le Congrès : Selon la huitième section du premier article de la constitution, le Congrès est perçu comme un acteur central de l'élaboration de la politique étrangère américaine. Selon les textes, les responsabilités incombant à la charge du Congrès dans le domaine de la politique étrangère sont les suivantes : assurer la défense commune, gérer le commerce avec les nations étrangères, définir et punir les crimes commis en haute mer, lever et entretenir les armées et la marine de guerre, et aussi déclarer la guerre. Cela s'ajoute aux pouvoirs généraux du Congrès et qui s'étendent dans le domaine de la politique étrangère, comme le pouvoir de proposer et de voter les lois, le pouvoir de dépenser et contrôler les financements externes et enfin le pouvoir d'enquêter<sup>790</sup>. Ce dernier pouvoir est connu sous le nom du pouvoir d'*oversight* (contrôle, surveillance), par lequel les membres de l'exécutif sont sensés répondre positivement à toute demande de témoignage et de comparution de la part de la Chambre des Représentants ou du Sénat<sup>791</sup>.

Quant au Sénat, il lui revient en propre de confirmer la nomination des ambassadeurs et des hauts fonctionnaires de la politique étrangère, et par suite il dispose du pouvoir de rejeter toute personne ne partageant pas les mêmes orientations que la majorité sénatoriale. "Il n'est d'ailleurs pas rare que des personnalités retirent leur candidature plutôt que d'affronter le

---

<sup>788</sup> Elliott ABRAMS, "United States Assistance for Egypt", *Council on Foreign Relations*, avril 2017, disponible sur internet : <https://www.cfr.org/report/united-states-assistance-egypt>, consulté le 1/2/2018.

<sup>789</sup> Terry HILL, "Jones calls for Marshall Plan-Type Assistance for Egypt", *Jones Group International*, 16 mai 2011, disponible sur internet : [http://www.jonesgroupinternational.com/news\\_item4.php](http://www.jonesgroupinternational.com/news_item4.php), consulté le 3/2/2018.

<sup>790</sup> Charles Phillipe DAVID, Louis BALTHAZAR, Justine VAISSE, *Op.cit*, p 33.

<sup>791</sup> *Ibid*, p 371.

Pour plus d'élaboration sur le pouvoir d'*oversight* du Congrès, consultez : Alissa M. DOLAN, Elaine HALCHIN, Todd GARVEY, Walter J. OLESZEK, Wendy GINGSBERG, "Congressional Oversight Manuel", *Congressional Research Service*, 19 décembre 2014, pp 4-17.

processus de confirmation par la Commission des Affaires étrangères, processus qui peut se révéler pénible, au cours duquel des sénateurs hostiles les interrogent comme s'il s'agissait d'un procès<sup>792</sup>." C'est également au Sénat de ratifier les traités négociés et signés par le Président à la majorité de deux tiers."Les pères fondateurs entendaient créer deux branches vigoureuses, actives et combatives en leur octroyant, dans le domaine de la politique étrangère, des rôles significatifs se chevauchant l'un l'autre. Cette compétition a conduit, de facto, à un rééquilibrage des pouvoirs. En fondant sa légitimité sur son rôle de commandant en chef des armées, le président a accru sa prégnance sur la politique étrangère, en s'appuyant sur le pouvoir exécutif général que la Constitution lui confère mais qu'elle ne définit et ne limite jamais."Aussi, le Congrès est associé en amont aux grandes décisions d'exportation des armes parce qu'il peut bloquer de telles décisions à la majorité simple<sup>793</sup>.

L'exemple récent qui illustre cette idée est celui de l'approbation du Congrès à délivrer les armes suspendues à l'Egypte après les vagues révolutionnaires de 2013. Obama a déclaré officiellement que la délivrance des avions F16 et les missiles Harpoon à l'Egypte n'a eu lieu qu'après l'approbation du Congrès<sup>794</sup>. Un dernier outil par lequel le Congrès pèse sur le pouvoir exécutif est "la législation procédurale". Celui-ci consiste à modifier les structures administratives qui gèrent la politique étrangère afin d'en infléchir les priorités<sup>795</sup>. Ce pouvoir se manifeste dans le pouvoir du Congrès à créer des bureaucraties gouvernementales, en effet, c'est lui qui a créé le Département d'Etat, le Conseil de sécurité national, et le Département de Défense<sup>796</sup>.

Pour le pouvoir économique qui est le cœur de cette étude, le Président doit rechercher le consentement du Congrès pour valider ses projets de libre-échange ou promouvoir la politique de libéralisation des échanges commerciaux<sup>797</sup>. Il revient au Congrès aussi d'approuver ou rejeter les fonds attribués par le pouvoir exécutif aux gouvernements étrangers. Comme déjà évoqué, par exemple lorsqu'un projet de loi d'octroi d'aide est soumis au Congrès, ce dernier a le pouvoir de

---

<sup>792</sup> Charles Phillipe DAVID, Louis BALTHAZAR, Justine VAISSE, *Op.cit*, p 360.

<sup>793</sup> Charles Phillipe DAVID, Louis BALTHAZAR, Justine VAISSE, *Op.cit*, p 368.

<sup>794</sup> Mark THOMPSON, "U.S. Resumes Weapons Flow to Egypt", Time, 31 mars 2015, disponible sur internet.

<sup>795</sup> Charles Phillipe DAVID, Louis BALTHAZAR, Justine VAISSE, *Op.cit*, p 373.

<sup>796</sup> L'Equipe de l'Académie, *La politique Etrangère, "Al seyasa Al Kharegeya"*, (Le Caire, L'Académie Arabe Ouverte - La faculté de droit de politique, 2008), p 14; Valerie HEITSHUSEN, "Introduction to the Legislative Process in the U.S. Congress", *Congressional Research Service*, janvier 2018, pp 1-3.

<sup>797</sup> Charles Phillipe DAVID, Louis BALTHAZAR, Justine VAISSE, *Op.cit*, p 45.

le modifier ou de le rejeter. "C'est l'un des pouvoirs essentiels du Congrès, surnommé aux États-Unis le « pouvoir du porte-monnaie » (power of the purse), puisque le budget, jusque dans ses moindres détails, y compris bien évidemment celui des affaires étrangères et de la défense, est issu du Congrès et doit être voté chaque année en termes identiques par les deux chambres<sup>798</sup>." Même chose pour les accords commerciaux, votés à la majorité des deux chambres.

Le Congrès contrôle ainsi l'application des sanctions économiques et l'acquisition des aides et des atouts financiers. Les sanctions ont été multipliées à partir des années 1990, notamment les sanctions appliquées contre "les Etats-voyous", en 1996 contre le Cuba et l'Iran. Etant plus durables et de nature plus coopérative, les politiques d'aides étrangères servent d'outil essentiel utilisé par le Congrès pour développer des relations d'interdépendance avec des alliés importants. C'est le Congrès qui détermine le volume des aides externes versées aux alliés de Washington. De ce fait, l'importance du Congrès pour les décideurs de la politique étrangère égyptienne est centrale<sup>799</sup>. Finalement, Le rôle du Congrès a été décrit comme un point de communication entre la formulation des politiques appliquées et les tendances de l'opinion publique. Les cadres supérieurs conçoivent le processus de prise de décision comme un réseau allant de l'exécutif à la presse, puis directement au Congrès, ou alternativement, au public puis au Congrès. Ainsi, le Congrès peut être un facteur dans la formation d'une opinion spécifique ou bien il constitue un écho de celle-ci<sup>800</sup>. Le Congrès s'occupe de questions importantes en matière de la politique étrangère comme la ratification du traité New Start, la présence américaine en Afghanistan, la réduction prévue du budget du Pentagone et de l'aide étrangère.

Le champ d'intervention du Congrès s'étend à quelques dossiers importants qui touchent à la relation avec l'Egypte. Il s'agit en particulier de toutes les questions de financement externe, car il revient au Congrès d'approuver chaque année l'ensemble des aides destinées à l'Egypte. Il n'existe aucun mémorandum d'accord entre les deux pays sur le montant des aides et ce sont uniquement des promesses verbales ayant accompagné la signature du traité de paix israélo-égyptien<sup>801</sup>. Ibrahim Al Eissawy énumère les causes qui incitent le Congrès à préserver dans la continuité le versement des aides à l'Egypte à partir d'un document américain enregistré dans les

---

<sup>798</sup> Maya KANDEL, *Op.cit*, p 20.

<sup>799</sup> Ibid, p 26; William O. CHITTICK, *Op.cit*, p 335.

<sup>800</sup> John T. ROURKE, *Op.cit*, p 180.

<sup>801</sup> Robert SPRINGBORG, *Mubarak's Egypt: Fragmentation of the Political Order*, (Boulder, CO: West view Press, 1989), p 23.



archives du Congrès. Les causes sont les suivantes : Tout d'abord, les aides contribuent à la préservation de la sécurité d'Israël. Quelques membres du Congrès pensent que les aides américaines, notamment celles militaires, sont nécessaires à maintenir le respect par l'Égypte des clauses du traité de paix avec Israël. Quelques soient les déclarations et le vote égyptien à l'ONU, la paix effective conservée à travers le traité de paix est le facteur essentiel d'évaluation de la continuité du versement des aides. En second lieu, des membres du Congrès ont la conviction que les aides américaines contribuent à la préservation de la stabilité dans la région. La préservation des relations coopératives avec l'Égypte permettent aux États-Unis de construire des liens d'amitié avec les pays arabes en profitant du rôle pivot de l'Égypte dans la région. Enfin, les aides garantissent l'accès américain au pétrole et aux bases aériennes locales.

A contrario, les partisans d'une rupture des flux des aides mettent en cause qui poussent les États-Unis à verser ces sommes à l'Égypte. Pour ces opposants, l'Égypte a échoué à développer des relations économiques, politiques et culturelles normales avec Israël et elle ne mérite pas les récompenses des États-Unis. On cite par exemple le Appropriation Committee du Congrès qui a recommandé en 1997 la rupture du versement des aides à l'Égypte car, de son point de vue, l'Égypte entravait le processus de paix dans la région et avait amélioré ses relations avec la Lybie, considérée comme asile des terroristes. Mais le Sénat n'a pas approuvé cette recommandation et a insisté sur l'importance de la continuité des flux des aides versés à l'Égypte. En 2001 aussi, des rapports de presse ont cité quelques membres du Congrès voulant mettre fin aux aides versées à l'Égypte, à cause du retrait de l'ambassadeur égyptien de Tel-Aviv à la suite des affrontements israélo-palestiniens<sup>802</sup>. En effet, ce courant est largement influencé par la droite chrétienne fondamentaliste qui, depuis les traités de paix, critique l'approvisionnement de l'Égypte avec des armes américaines dans le cadre du régime des aides militaires au même moment où l'Égypte déclare son hostilité envers Israël<sup>803</sup>. Ainsi, la normalisation avec Israël et le maintien du traité de paix est la condition essentielle du soutien du Congrès au programme des aides américaines en Égypte. Il est à noter que le refus du Congrès était un facteur central dans le refus de financer le barrage d'Aswan pendant le gouvernement de Nasser<sup>804</sup>.

---

<sup>802</sup> Ibrahim AL EISSAWY, *Op.cit*, pp 18-21.

<sup>803</sup> Jeffrey ARONSON, Al Sayed Amin SHALABY (trad), *Op.cit*, p 159.

<sup>804</sup> Maya KANDEL, *Op.cit*, p 19.

Ainsi, il est important de constater également que les pressions exercées dans ce contexte proviennent essentiellement du Congrès et non pas de l'exécutif. A plusieurs reprises, les parlementaires américains ont critiqué les actions du gouvernement en revendiquant plus de restrictions et de conditionnalité sur les aides versées à l'Égypte. Axelrod a mis l'accent sur ce pouvoir central des membres du Congrès dans les relations égypto-américaines. Pour lui, alors que la paix entre l'Égypte et Israël s'installait et que la valeur stratégique de l'Égypte pour les objectifs régionaux des États-Unis devenait moins apparente, les membres du Congrès ont fait valoir que l'Égypte devait faire davantage pour justifier son paquet d'aide. La poursuite du financement nécessitait une plus grande coopération de la part de l'Égypte sur une série de questions concernant les États-Unis. Il s'agissait parfois d'une relation plus ouverte avec Israël, d'un soutien antiterroriste, d'une sécurité accrue à la frontière égyptienne avec Gaza pour empêcher la contrebande. Les membres du Congrès ont argumenté que pour des raisons stratégiques, l'assistance militaire devrait être conditionnée<sup>805</sup>. Si les membres du Congrès ont parfois réussi à effectuer de vraies pressions à la baisse sur les aides économiques, les aides militaires sont restées intactes. En 2007, les membres du Congrès ont constitué une coalition ciblant l'aide militaire. La représentante Nita Lowey, faisant écho à Tom Lantos, un membre pro-israélien influent, a exprimé son inquiétude pour la sécurité d'Israël et a exhorté l'Égypte à faire davantage pour endiguer l'afflux d'armes vers Gaza. Le représentant Dave Obey a défendu les droits humains en dénonçant l'emprisonnement de l'opposant égyptien Ayman Nour. Ces représentants ont proposé d'imposer des conditions sur 100 millions de dollars de l'assistance économique de l'Égypte de 2008, tandis que l'exécutif a bloqué toute tentative ayant vocation d'affecter les aides militaires<sup>806</sup>. Pour de nombreux élus américains, et en particulier pour ceux qui voient dans les rapports avec l'Égypte une relation patron-client, le traité de paix israélo-égyptien est de l'histoire ancienne. Les membres du Congrès qui ont adopté le point de vue

---

<sup>805</sup> Matthew Creg. AXELROD, " Aid as Leverage? Understanding the U.S.-EgyptMilitary Relationship", papier de recherche présenté à l'université de Pennsylvania, avril 2011, p 8.

<sup>806</sup>Ibid, p 9

Selon le point de vue d'autres politologues, bien que les positions publiques des représentants politiques américains tentent d'encadrer la politique étrangère des États-Unis dans le monde arabe en mettant l'accent sur la démocratie et les droits de l'homme, les actions du gouvernement américain indiquent une réalité différente. Les cas de Bahreïn, d'Égypte, de Jordanie et d'Arabie Saoudite indiquent que la politique étrangère américaine dans le monde arabe est façonnée par des intérêts stratégiques, notamment la stabilité politique, le contre-terrorisme, les intérêts israéliens, les achats de pétrole et les gains économiques. Par la suite, la priorisation des intérêts stratégiques par les États-Unis l'emporte - ou, dans certains cas, étouffe - le soutien au processus démocratique dans le monde arabe. Source : Kelly BERG, *Democracy, Strategic Interests & U.S. Foreign Policy in the Arab World: A Multiple Case Study of Bahrain, Egypt, Jordan & Saudi Arabia*, mémoire de master élaboré à l'université Washington Bothell, juin 2015, p 57.

«patriotique» se sont penchés sur l'assistance militaire annuelle et se demandent : «Qu'est-ce que l'Égypte a fait pour nous récemment?». Les responsables égyptiens, en revanche, envisagent l'aide comme le paiement légitime de services déjà rendus. Ils lient l'argent à la décision difficile de l'Égypte il y a trente ans de rompre avec ses voisins arabes et de signer une paix unilatérale avec Israël, à son soutien de longue date aux objectifs américains dans la région et son soutien opérationnel quotidien aux forces américaines. Cette disparité des points de vue sur la conditionnalité des aides explique largement les cas de désaccord entre l'Égypte et les États-Unis sur ce sujet.

D'autres exemples montrent que le Congrès constitue un contre-pouvoir important face aux organes exécutifs les plus concernés par les questions des aides étrangères. En 2013, le Congrès a joué un rôle compliquant en ce qui concerne la livraison des aides suspendues. Depuis 2011, le Congrès, comme l'administration américaine, a manqué d'une approche cohérente de l'Égypte. En 2011, certains membres du Congrès ont d'abord soutenu une transition démocratique, à condition que les intérêts fondamentaux des États-Unis en matière de sécurité, tels que le traité de paix avec Israël, soient respectés. Ils ont introduit des conditions pour certifier la coopération de l'Égypte en matière de sécurité et de progrès démocratique. Après le départ des Frères musulmans du pouvoir, le Congrès a principalement approuvé le nouveau régime politique. Certains membres ont soutenu avec enthousiasme le président El Sissi et sa coopération avec Israël dans le combat contre le terrorisme. D'autres membres ont accepté la situation avec plus de réticence, mais hésitent à affronter le gouvernement égyptien. Depuis 2013, les législateurs ont inclut de nouvelles conditions sur la réduction de l'aide économique, limitant davantage sa flexibilité<sup>807</sup>. Pour le sénateur Patrick Leahy la continuation du versement des aides à l'Égypte représente une fraude des règlements du Congrès. Pour ce sénateur, les départements d'État et de la Défense ne respectent pas les exigences du Congrès en matière de droits de l'homme en poursuivant l'entraînement et l'équipement militaires à l'Égypte. La question de l'équilibre des pouvoirs qui garantit la continuité des relations coopératives avec les partenaires les plus importants, ne se limite pas aux échanges entre l'exécutif et le législatif mais se complexifie en divisant les différents organes du pouvoir législatif. Au Sénat, le Comité des relations extérieures, et à la Chambre des représentants, le Comité des Affaires Étrangères, sont

---

<sup>807</sup> Amy HAWTHORNE, " RETHINKING U.S. ECONOMIC AID TO EGYPT", *Project on Middle East Democracy*, Octobre 2016, Washington, p 8.

principalement compétents en matière d'aide bilatérale au développement, d'assistance politique et stratégique et enfin d'assistance militaire. L'aide alimentaire, qui est principalement la responsabilité des commissions de l'agriculture des deux organes, est partagée avec la commission des affaires étrangères à la Chambre des représentants. Les contributions des États-Unis aux banques multilatérales de développement relèvent de la compétence du Comité sénatorial des relations étrangères et du Comité des services financiers de la Chambre des représentants. Ainsi, en ce qui concerne les aides, militaires ou économiques, les réseaux décisionnels sont assez complexes, de telle sorte qu'une décision de rupture soudaine ou de suspension par un comité peut être bloquée par plusieurs moyens avant même de rencontrer les obstacles de l'exécutif<sup>808</sup>.

Le Congrès influence donc directement la politique étrangère américaine à l'égard de l'Égypte. Il a également joué notamment un rôle prééminent dans la reprise du versement des aides américaines suspendues partiellement après le 3 juillet 2013. Le Congrès profite aussi de son rôle législatif pour élargir le champ de conditionnalité des aides. Il a promulgué la loi 586 qui lie le versement des aides aux réformes politiques en Égypte. Les réformes essentielles requises sont les suivantes : l'annulation de l'état d'urgence, la lutte contre la fraude électorale et la fin du recours à la torture et aux arrestations<sup>809</sup>. De plus, la majorité du Congrès influence la perception du président américain dans la question de l'attribution des aides externes. Pour les démocrates, la réforme économique est le chemin qui conduit à la prospérité. La réduction du déficit budgétaire se fait à travers l'imposition de taxes pour réduire le fossé entre les riches et les pauvres, et à travers l'exécution de grands projets dans le domaine de l'éducation et de la santé. Pour les républicains en revanche, la prospérité et le développement économique proviennent de l'austérité et de la réduction des dépenses publiques. Parmi les coûts indésirables pour les républicains, les aides externes arrivent en tête et dont la réduction contribuerait dans l'apaisement du fardeau des taxes incombant à la charge du citoyen américain<sup>810</sup>. Pour Bohas, il existe une relation de clientèle entre les deux pays qui garantit la répartition des ressources à des

---

<sup>808</sup> Curt TARNOFF, Marian LAWSON, "Foreign Aid: An Introduction to U.S. Programs and Policy", Congressional Research Service, 17 juin 2016, p 28.

<sup>809</sup> Abd El-Wahab KHEDR, "Une autre fois sur l'aide américaine à l'Égypte", "Maraokhrahawl al mao'una al amerikeyalmist", *Al-Hewar Al-Motamaden*, No. 3083, 03/08/2010, consulté sur internet.

<sup>810</sup> Kawsar Abbas AL RABIEE'I, "Les changements sociaux aux États-Unis", "Al tahawolat al egtema'eya fi al welayat al motaheda al amerikeya", *Le Revue des Etudes Internationales*, l'université de Bagdad, No. 26, p 12.

agents étatiques égyptiens spécifiques dans une logique d'échange de gains<sup>811</sup>. Cela est identique aux résultats de la sous-partie précédente qui insistent sur le fait que si les intérêts des acteurs les plus puissants sont promus, la continuité des relations est préservée.

Pour la période récente, le Congrès a été désorienté par la révolution du 25 janvier 2011. Si Obama était réticent au début, le leader républicain du Sénat Mitch McConnell a soutenu explicitement la révolution en insistant sur la nécessité d'avoir une seule voix concernant la politique étrangère. Même les sénateurs démocrates n'ont pas eu la même position que le président Obama, tel John Kerry, alors président du comité des affaires étrangères, qui a ouvertement soutenu les manifestants égyptiennes. Il a parlé de la nécessité de "basculer" quelques sommes de l'aide militaire pour servir en plus le développement économique<sup>812</sup>. De même Patrick Leahy, qui dirigeait la sous-commission du département d'Etat au sein de l'*Appropriation Committee* du Sénat, un poste clé dans la détermination du volume des aides extérieures, a averti qu'il pourrait conditionner les aides américaines à l'Egypte au départ de Moubarak. "Même les néoconservateurs, qui avaient pourtant fait de la démocratisation du monde arabe la base et l'objectif de leurs positions de politique étrangère, sont divisés, entre ceux qui restent fidèles à l'idée de démocratisation, et ceux qui brandissent sans retenue l'épouvantail des Frères musulmans pour avancer qu'Obama n'aurait jamais dû lâcher Moubarak<sup>813</sup>". D'autres membres du Congrès avaient des agendas plus restreints et définissaient leur position par rapport à des exigences externes. Par exemple la pro-israélienne Ros-Lehtinen a insisté sur sa volonté de conditionner les aides à l'Egypte à l'exclusion des Frères Musulmans du processus politique<sup>814</sup>. La réduction des aides à l'Egypte était reçue avec beaucoup de résistance au sein du Congrès. Cette résistance provenait de partisans d'Israël qui redoutaient qu'une diminution de l'aide militaire aux gouvernements arabes soit la porte ouverte à une diminution de l'assistance militaire à Israël. Elle venait aussi des fournisseurs d'armes et des fabricants de matériels militaires achetés par les gouvernements du Moyen-Orient avec des fonds

---

<sup>811</sup> Henri-Alexandre BOHAS, *Op.cit*, p 72.

<sup>812</sup> Stephen MCINERNEY, "Les logiques de la communauté des donateurs américains", dans *Changement démocratique dans la région arabe. Logiques d'Etats et dynamiques d'acteurs*, Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme, séminaire de réflexion, 2-3 avril 2011, Bruxelles, p 100.

<sup>813</sup> Maya KANDEL, *Op.cit*, p 27.

<sup>814</sup> *Ibid*, p 28.

américains<sup>815</sup>. En 2012, le Congrès a commencé à imposer des restrictions sur la FMF en vue d'inciter l'administration américaine à souscrire à certaines conditions avant que les fonds ne soient débloqués au profit de l'Égypte. Toutefois, le Congrès a permis à l'Égypte d'engranger des intérêts sur les fonds de la FMF déjà déposés dans le *Federal Reserve Bank* à New York<sup>816</sup>. Dans cet exemple, la multitude d'acteurs et le haut degré d'institutionnalisation empêche des changements rapides et profonds et garantit un haut degré de stabilité et de continuité des relations.

Ahmed Abou El-Gheit attire aussi l'attention à la centralité du Congrès dans les relations égypto-américaines en remarquant que les visites étaient d'habitude organisées de telle sorte qu'il rencontrait les membres du Congrès avant les responsables du Département d'Etat<sup>817</sup>. L'outil des aides est manié par le Congrès avec un double objectif, comme moyen de pression sur l'Égypte et comme moyen de soutien à Israël. Comme nous avons vu dans la première partie, pendant que quelques membres du Congrès négocient une réduction du montant des aides économiques à l'Égypte, d'autres membres quant à eux revendiquent une augmentation de la part consacrée à Israël. Selon le récit de George P. Shultz<sup>818</sup>, en décembre 1982, un projet de loi était en phase de promulgation lors de la dernière session du Congrès pour consacrer 250 millions de dollars en plus à Israël comme aide militaire. A cause de la guerre au Liban et les massacres de Sabra et Chatila, Shultz et le président Reagan ont exercé des pressions pour prévenir la validation de cette loi. Selon Shultz, cette loi paraissait soutenir les politiques israéliennes et récompenser les violations des droits de l'homme au Liban. Il a affirmé que ce projet de loi fut adopté contre leur volonté par le Congrès. Il a constaté après cet événement le poids considérable des membres pro-israéliens du Congrès<sup>819</sup>.

---

<sup>815</sup> Stephen MCINERNEY, "Les logiques de la communauté des donateurs américains", dans *Changement démocratique dans la région arabe. Logiques d'Etats et dynamiques d'acteurs*, Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme, séminaire de réflexion, 2-3 avril 2011, Bruxelles, p 101.

<sup>816</sup> Mohammad EL ZAYAT, *Op.cit*, p 4.

<sup>817</sup> Ahmed ABOU AL GHEIT, *Op.cit*, p 149.

<sup>818</sup> George Pratt Shultz (né le 13 décembre 1920) est un économiste américain, un homme d'État et un homme d'affaires. De 1969 à 1970, Shultz a servi comme Secrétaire d'Etat du Travail; De 1970 à 1972 à titre de directeur du Bureau de la gestion et du budget; De 1972 à 1974 en tant que secrétaire américain de Trésorerie; De 1974 à 1982 en tant que Président et Directeur du Groupe Bechtel; Et de 1982 à 1989 comme Secrétaire d'État.

<sup>819</sup> Stephen WALT, John MERSHEIMER, Antoine BASSIL (trad), *Le Lobby Israélien et la Politique Etrangère Américaine, "Al Lobby Al Israely w Al Seyasa Al Kharegeya Al Amerikaya"*, (Beiryout, Cherket Al Matbou'atLeltawziee' WalNachr, 2009, p 78.

L'intervention du Congrès ne s'arrête pas au contrôle des aides économiques et militaires en Egypte, elle s'étend au domaine des investissements et d'autres fonds exceptionnels liés à la démocratisation et au statut des droits d'homme. Pour le premier domaine, le Congrès intervient en établissant un lien entre les aides versées et la promotion du secteur privé en Egypte. Par exemple, le Congrès a adopté la loi P.L. 112-74 en 2012, une loi sur les crédits consolidés, qui autorise la création d'un fonds d'entreprise pour l'Égypte, la Jordanie et la Tunisie. L'objectif est de développer davantage le secteur privé égyptien, en particulier dans l'agriculture, en investissant dans les moyennes entreprises ou en fournissant aux entrepreneurs des prêts ou une assistance technique. En 2012, le Fonds des entreprises égypto-américaines (EAEF) a été officiellement enregistré au Delaware et en novembre 2012, le Département d'État a informé le Congrès de son intention de verser 60 millions de dollars d'aide de l'année 2012 pour capitaliser ce fonds<sup>820</sup>.

Pour les fonds exceptionnels et après le démantèlement de l'URSS, le Congrès est devenu un outil d'exécution de la politique de propagation de démocratie et non pas un simple élaborateur de celle-ci. En 1990, le Congrès a pris des mesures sans précédent pour établir un programme spécial pour aider les démocraties naissantes en Europe centrale et orientale, et au Moyen-Orient. Il a adopté plusieurs lois parmi lesquelles *Gift of Democracy* selon laquelle l'administration américaine fournit des programmes d'entraînement et d'éducation spéciaux dans les pays en transition démocratique<sup>821</sup>. D'autres outils économiques des Etats-Unis dans la politique étrangère, s'inscrivant dans le cadre des aides au développement, sont également mobilisés par le congrès pour réaliser cet objectif. En 2006, le congrès a créé le Fonds de la Démocratie (*Democracy Fund*), qui a pour objectif de financer les programmes de la propagation de la démocratie avec un budget de 94.1 millions de dollars pour l'année 2006. L'indice le plus fréquemment utilisé par l'administration américaine pour évaluer le progrès démocratique en Egypte, à côté de la gouvernance est le statut de droits de l'Homme. A titre d'exemple, Abou El Gheit a raconté que Condoleezza Rice a expliqué la difficulté avec laquelle l'administration Bush était confrontée si elle ne parvenait pas à justifier l'emprisonnement d'Ayman Nour devant le

---

<sup>820</sup> Jeremy M. SHARP, " Egypt: Background and U.S. Relations", *Congressional Research Service*, 8 février 2018, p 34.

<sup>821</sup> Dina Abd El Aziz MOHAMED, *Op.cit*, p 25.

Congrès<sup>822</sup>. Le Congrès présente également des programmes de financement qui visent à améliorer le niveau de vie des citoyens pauvres dans les pays en voie de développement, comme le programme d'assistance à la Haute Egypte<sup>823</sup>.

Malgré ce rôle élargi du Congrès dans la politique étrangère, deux facteurs contribuent à la primauté de l'exécutif dans le domaine de l'élaboration des décisions de la politique étrangère. Tout d'abord, les membres du Congrès sont focalisés sur leur circonscription plutôt que sur la nation dans son ensemble. Roger Davidson a observé que seulement un quart des représentants a une orientation nationale dans ses propositions de lois, tandis que le reste ne s'intéresse qu'à des revendications locales. L'autre raison du faible investissement parlementaire dans la politique étrangère est la conviction que l'exécutif occupe légitimement une place prééminente dans le processus de politique étrangère. Cette légitimité perçue résulte non pas des considérations constitutionnelles et juridiques mais de ce que nous appelons un «complexe d'infériorité» imposé par les exigences de la pratique<sup>824</sup>. La domination traditionnelle des dirigeants exécutifs, les délais serrés de la prise de décision, la complexité et souvent la nature critique des affaires étrangères, ont conduit le Congrès reconnaître que les organes législatifs sont intrinsèquement inadaptés à la conduite de la politique étrangère.

iii- Le Département de Défense (DoD) et les institutions qui s'y rattachent: L'influence du département de la Défense (DoD) dans l'élaboration de la politique étrangère n'est pas très importante par rapport à son rôle d'exécution. Contrairement à l'Egypte où l'institution militaire est toujours présente au moins à l'arrière plan, l'institution militaire américaine est complètement subordonnée au pouvoir politique qui définit exactement son rôle. Le Pentagone est sans doute un des plus importants employeurs dans le monde avec environ 2,2 millions de personnes travaillant en son sein. La direction civile du Département de Défense suit une décomposition administrative quadripartite dont la nomination des fonctionnaires dirigeants nécessite l'approbation du Sénat. Le premier niveau est occupé par le Secrétaire à la Défense qui sert de principal conseiller du président lorsqu'il s'agit des questions stratégiques et des enjeux

---

<sup>822</sup> Ibid, p 152.

<sup>823</sup> Dina Galal IBRAHIM, *Op.cit*, p 335.



militaires. Il est un membre de plein droit du Conseil National de Sécurité et chargé de superviser la programmation des dépenses du département. Il lui revient aussi à lui de modifier l'acquisition des armes et de développer les opérations militaires, tandis que son adjoint *Deputy Secretary of Defenses* occupe des affaires administratives du département et c'est lui qui représente le deuxième niveau de direction. Quant au troisième niveau, il se constitue du bureau du secrétaire à la Défense (OSD : *Office of the Secretary of Defense*) qui se compose à son tour de cinq sous-secrétaires et six assistants-secrétaires responsables de secteurs fonctionnels (comme la politique de la sécurité internationale, le personnel, l'acquisition des technologies, la sécurité régionale, la sécurité nucléaire et la non-prolifération). Enfin le quatrième niveau comporte les secrétaires spécifiques, qui sont affectés auprès de chaque arme. Ceux-ci gèrent le budget de chaque arme selon les décisions prise par l'OSD<sup>825</sup>. Le département de Défense dépend pour son activité des organes de renseignements comme c'est le cas pour l'armée et les Renseignements Généraux en Egypte. Aux Etats-Unis, il s'agit d'une communauté complète et non pas un seul service. L'appareil du renseignement dans son ensemble est supervisé par le Directeur national des services de renseignement (DNI) qui effectue un filtrage d'informations et des rapports et fournit l'essentiel au président et au CSN. Il joue un rôle primordial dans la politique étrangère car il s'occupe des questions relatives au terrorisme et la guerre électronique. Le rôle principal de la communauté du renseignement c'est de fournir une image complète aux décideurs en ce qui concerne les défis essentiels de la politique étrangère. Elle aide les décideurs à bien comprendre les conséquences des choix effectués avant et après la prise de décision<sup>826</sup>.

A côté des aides militaires, une question déjà élaborée en détails, le DoD est lié à l'Egypte par des exercices militaires conjoints qui ont vocation de renforcer les relations coopératives. L'échange d'expertise de combat et de formation conjointe est l'un des liens fondamentaux de défense entre l'Egypte et les Etats-Unis. Depuis 1994, l'armée égyptienne et l'armée américaine ont participé ensemble à "Bright Star", exercice militaire qui a lieu tous les deux ans avec la participation d'un certain nombre de pays, y compris l'Allemagne, la Jordanie, le Koweït et la Grande-Bretagne. Le but de ces exercices est de renforcer la coopération militaire

---

<sup>825</sup> Charles Phillippe DAVID, Louis BALTHAZAR, Justine VAISSE, *Op.cit*, p 256-257.

Rapport officiel présenté au Congrès intitulé "Reorganization of the Office of the Secretary of Defense to Carry Out Reductions in the Number of Deputy Under Secretaries of Defense", *Office of the Secretary of Defense*, avril 2014, pp 4-8.

<sup>826</sup> *Ibid*, pp 263-264

entre les Etats-Unis et l'Egypte, comme c'est le cas avec le reste des pays alliés. Ces exercices militaires ont aidé l'armée américaine à s'entraîner au combat dans des conditions désertiques au Moyen-Orient, mais ils ont été reportés en 2003 lorsque l'administration de George W. Bush a décidé l'invasion de l'Irak et ont été repris d'une manière plus large en 2005 et 2007. Les deux pays ont également mené en 2008 des exercices navals conjoints appelés « Eagle Salute », lesquels comprenaient une formation à la recherche et au sauvetage des navires, la destruction des cibles de surface et ceux aériens et la lutte contre les sous-marins hostiles. Avec ces exercices, les deux pays cherchent à lutter contre le piratage maritime et à sécuriser les détroits géostratégiques. Dans le cadre des pressions croissantes exercées par les Etats-Unis sur l'Egypte et l'armée égyptienne, les exercices Bright Star en 2011 ont été annulés.

Ainsi malgré le fait que le DoD est un organe purement exécutif, il peut être manipulé pour toucher une dimension très sensible des relations égypto-américaines qui est celle de nature militaire. Ainsi, ne parvenant pas à interrompre ou à suspendre les aides militaires d'une manière définitive, l'administration américaine utilise parfois le DoD pour affecter l'acteur égyptien le plus influent. Il reste vrai que l'ampleur et l'impact de ces pressions ne sont pas précisément déterminés. Enfin, Il y a également une coopération étroite dans le domaine du renseignement, notamment après le 11 septembre 2001. La longue expérience du régime Moubarak dans la lutte contre les fondamentalistes islamistes fait de l'Egypte un partenaire précieux pour la CIA. Il a été rapporté dans la presse que la CIA a envoyé des suspects d'Al-Qaïda en Egypte pour un interrogatoire<sup>827</sup>. Les relations coopératives sont ainsi préservées aussi par la multiplicité des intérêts, contradictoires ou similaires, de plusieurs acteurs au sein d'une même institution<sup>828</sup>. Le département de Défense aux Etats-Unis diffère ainsi de l'institution militaire égyptienne dans les prérogatives et la définition de son rôle dans la politique étrangère. Le DoD dispose des

---

<sup>827</sup> Wolfgang ZANK, " Cooperation or Silent Rivalry? The EU and the USA in the Mediterranean – The Case of Egypt", *Perspectives on Federalism*, Vol.2, No.3, 2010, p 8.

<sup>828</sup> Parmi ces divers acteurs nous pouvons citer l'Agence de coopération pour la défense et la sécurité (DSCA) qui gère techniquement l'attribution des aides militaires. DSCA à son tour met en œuvre ses programmes en travaillant avec les commandements géographiques des combattants du DoD (COCOM). Le Commandement Central des USA (CENTCOM), qui est militairement responsable des pays du Proche-Orient, y compris l'Egypte, joue un rôle clé dans plans d'assistance en matière de sécurité par l'intermédiaire de ses bureaux au sein de l'ambassade des États-Unis. Le Commandement central gère le Bureau de la coopération militaire (MOC) à l'ambassade des États-Unis au Caire. Source : Susan S. VOGELANG, "U.S.-Egypt Security Cooperation after Egypt's January 2011 Revolution", *School of Advanced Military Studies United States Army Command and General Staff College Fort Leavenworth, Kansas*, 2011, p 23.

prérogatives en matière de la politique étrangère en ce qui concerne les questions d'entraînement et formation dans les pays étrangers, mais toujours avec l'approbation du Président.

#### iv- Le Département d'Etat

Il est l'équivalent du ministère des affaires étrangères dans les autres pays du monde. Il occupe une place centrale dans le gouvernement américain car sa fonction est de mener à bien la diplomatie de la superpuissance. Il met en œuvre cinq objectifs pour accomplir ses missions : promouvoir la représentation des Etats-Unis à l'étranger à travers son corps diplomatique, connaître les positions officielles des gouvernements étrangers et les présenter aux décideurs américains, mener et superviser les négociations avec les délégations des autres pays, déduire des synthèses à partir des évolutions politiques qui peuvent toucher le domaine de l'élaboration de la politique étrangère et enfin, fournir des conseils et des recommandations au président et au CSN dans les questions des affaires étrangères<sup>829</sup>. Le département d'Etat est constitué d'une hiérarchie complexe et développée qui tend à neutraliser les changements affectifs ou personnels. Tout d'abord, le secrétaire d'Etat est le premier responsable de la promotion de la diplomatie américaine et joue un rôle consultatif auprès du Président en matière de la politique étrangère. Il joue un rôle central également dans l'intégration de son département dans le processus de prise de décision. Si le secrétaire d'Etat est faible, la Maison Blanche récupère des prérogatives plus étendues. En second lieu, le secrétaire d'Etat adjoint s'occupe des affaires administratives du département et s'appuie sur un bureau de conseillers. Puis, dans le niveau inférieur six sous-secrétaires d'Etat se chargent des secteurs fonctionnels : l'administration et la gestion, les affaires globales, les affaires économiques et agricoles, la diplomatie et les affaires publiques, le contrôle des armements et la sécurité internationale et enfin les affaires politiques. Ce dernier secteur est divisé en sept bureaux d'aires géographiques dirigés par un *Assistant Secretary of State*. Enfin pour le dernier niveau, on a les ambassadeurs et les consuls qui chapeautent les 250 missions diplomatiques des Etats-Unis à l'étranger et coordonnent et organisent les relations diplomatiques avec les gouvernements et les organisations internationales<sup>830</sup>. Dotée d'un haut degré d'institutionnalisation, le Département d'Etat n'empêche pas l'apparition des figures de premier plan qui peuvent soutenir ou défavoriser certaines orientations par leurs qualités personnelles.

---

<sup>829</sup> Charles Phillipe DAVID, Louis BALTHAZAR, Justine VAISSE, *Op.cit*, pp 243-244; Site officiel du département d'Etat Américain, lien : <https://www.state.gov/>, consulté le 22 février 2018.

<sup>830</sup> Ibid, pp 245-247.

Quelques secrétaires d'Etat ont influé sur les relations égypto-américaines, illustrant la complexité de prise de décision dans la politique étrangère américaine. John Kerry, l'ex-secrétaire d'Etat américain, a joué un rôle important dans la reprise de la livraison des armes après leur suspension partielle en 2013. Pour lui, l'armée est intervenue pour restaurer la démocratie. Il a déployé des efforts considérables face aux critiques des membres du Congrès qui contestaient l'éviction de Morsi du pouvoir. Pour Kerry, le Congrès ne pouvait pas être un obstacle face aux aspirations de millions d'Égyptiens<sup>831</sup>. Il a adopté une logique différente qui opposait au Congrès l'opinion publique égyptienne et non pas les organes exécutifs y compris le Département d'Etat. Ayant conscience du poids considérable du Congrès, il a préféré y créer l'embarras en exerçant une pression latente plus efficace. C'est ainsi que les qualités personnelles et les expériences acquises des Secrétaires d'Etat pèsent sur la prise de décision et influencent le système de poids et contrepoids.

Un autre exemple illustre l'influence du Secrétaire d'Etat sur le président américain en faveur de plus de coopération avec l'Égypte. Condoleezza Rice a cité dans ses mémoires qu'elle a conseillé à Bush de consolider les relations avec l'Égypte en utilisant le régime Moubarak comme moyen de légitimation de l'intervention américaine dans la région. Les amendements constitutionnels adoptés par le régime Moubarak de 2005, même s'ils relèvent de l'apparence de démocratie, représentent également une réaction positive aux pressions américaines. Rice fait mention explicitement du rôle du Secrétaire d'Etat dans la consultation et même l'élaboration indirecte de la politique étrangère<sup>832</sup>. Essmat Abd El-Maguid, l'ex-ministre égyptien des affaires étrangères, n'a pas caché dans ses mémoires son admiration pour James Baker, Secrétaire d'Etat pendant la présidence de Bush le père, qui tentait de s'émanciper au maximum des contraintes domestiques<sup>833</sup>. Nous avons mentionné que la position du Secrétaire d'Etat peut être différente de celle du Président dans des affaires particulières, comme Kerry et Obama sur l'appréciation de la révolution égyptienne, mais cette opposition n'est pas suffisamment déterminante dans la prise de décision si on la compare avec le poids du Congrès vis-à-vis du Président.

---

<sup>831</sup> "Egypt's army restoring democracy, says John Kerry", *BBC News*, 1 août 2013, lien : <http://www.bbc.com/news/world-middle-east-23543744>, consulté le 11/12/2017.

<sup>832</sup> Condoleezza RICE, "The Future of a democratic Egypt", *Washington Post* 16 février 2011.

<sup>833</sup> Mohamed AL GAWADY, *Les mémoires des hommes de la diplomatie égyptienne : pour la paix, les conflits de négociations, "mozakeratregal al diplomaceya al misreya : men agl el salam, ma'arek al tafawod"*, (Le Caire, Dar el khyal, 2000), p 88.

## v- Le Conseil de Sécurité Nationale (CSN) et le Conseiller à la Sécurité Nationale

Le Président depuis 1947, peut s'appuyer sur un organe qui réalise la cohérence et la coordination entre les différentes entités contribuant dans l'élaboration de la politique étrangère qui est le Conseil de Sécurité Nationale. Le CSN est rattaché directement au bureau du Président ce qui confère à ce dernier des avantages incomparables en termes d'information et de commandement. Le CSN constitue un centre de pouvoir influent à la Maison-Blanche avec un budget annuel de 40 millions de dollars<sup>834</sup>. L'organe est très efficace et très influent contrairement au cas égyptien, cette efficacité est exprimée par la citation suivante : "Seul le conseiller pour la sécurité nationale fait le lien entre (1) une structure interministérielle civilo-militaire composée de décideurs, (2) des structures interministérielles composées des représentants des administrations concernées et (3) une structure administrative<sup>835</sup>". L'importance du CSN se manifeste dans la capacité du Conseiller de sécurité nationale de freiner une certaine politique ou d'entraver son application. La compétition entre Zbigniew Brzezinski, Conseiller à la sécurité nationale, et Cyrus Vance, Secrétaire d'Etat pendant la présidence de Carter, a réduit l'efficacité de ce dernier en la politique étrangère. Carter a voulu adopter au début une approche collégiale mais l'environnement compétitif entre ses adjoints l'a incité à être plus directif<sup>836</sup>.

Un autre exemple qui concrétise le poids important du CSN dans l'élaboration de la politique étrangère c'est celui de l'affaire Iran-Contra déjà traitée dans la première partie. Les personnels du CSN, atteignant environ 60 membres permanents, sont accusés d'élaborer une politique étrangère complètement séparée des voies officielles et de l'expression de la volonté américaine. Le président a soutenu l'opération des ventes d'armes à l'Iran mais sans avoir le consentement des Secrétaires d'Etat et de la Défense car le CSN était en faveur de l'opération. C'est pour cela que John M. Poindexter, Conseiller de sécurité nationale pendant la présidence de Reagan, a démissionné après la découverte de l'affaire. Cela a poussé les analystes de la politique

---

<sup>834</sup> Charles Phillipe DAVID, Louis BALTHAZAR, Justine VAISSE, *Op.cit*, p 287.

<sup>835</sup> Ibid, p 293.

<sup>836</sup> Ibid, p 325; Donna R JACKSON., *Jimmy Carter and the Horn of Africa: Cold War Policy in Ethiopia and Somalia*, (McFarland & Company Inc., London, 2007), p 13.

étrangère américaine à considérer le CSN comme "un gouvernement à l'intérieur du gouvernement"<sup>837</sup>. D'une manière générale le CSN contribue effectivement à la planification et la coordination entre les décideurs de la politique étrangère, et par conséquent il joue un rôle important dans l'élaboration de la politique étrangère.

Le CSN a exercé son rôle traditionnel de conseil et d'évaluation dans les relations égypto-américaines pour complexifier davantage le système des poids et contrepoids. Lors de la révolution égyptienne en 2011, Le CSN a adopté une position différente du Département d'Etat en soutenant une ligne extrémiste qui appelait à une suspension des aides jusqu'à l'élection d'un nouveau gouvernement démocratique<sup>838</sup>. L'élément déterminant de l'extension de l'influence respective du CSN ou du Département d'Etat c'est la volonté du Président de s'appuyer sur l'un plutôt que l'autre. La présidence d'Obama est ainsi marquée par la montée en puissance du rôle du CSN. C'est la raison pour laquelle les décisions concernant les aides versées à l'Egypte prennent beaucoup de temps parce qu'elles opposent la vision restrictive du CSN à la position plus ouverte du Département d'Etat. Selon une autre perspective, le rôle du Conseiller à la sécurité nationale peut être structurel et plus profond au fur et à mesure qu'il gagne la confiance du Président. Le rôle de Henry Kissinger décrit comme étant l'ingénieur du processus de paix au Moyen-Orient est une référence historique connue. C'est lui qui a mené les principaux travaux de médiation et de rapprochement de points de vue jusqu'à la signature des traités de paix entre l'Egypte et Israël. Un autre exemple plus récent concerne le soutien du gouvernement américain au régime des Frères Musulmans en Egypte en 2012. En effet, certains expliquent ce soutien par l'influence de la pensée de Brezinski, lequel postulait qu'un soutien américain à des gouvernements islamistes élus démocratiquement dans les pays arabes permettrait d'éradiquer les régimes autoritaires et d'empêcher le retour du danger socialiste<sup>839</sup>.

Ainsi le rôle du Conseiller de sécurité peut varier et aller des simples consultations jusqu'à une contribution centrale à l'élaboration d'une politique régionale ou même globale. Pour l'Egypte, le rôle du Conseiller de sécurité nationale a été plutôt étendu car il s'agissait d'une

---

<sup>837</sup> Charles Phillippe DAVID, Louis BALTHAZAR, Justine VAISSE, *Op.cit*, pp 326-327.

<sup>838</sup> Yasser ABD EL HUSSEIN, "le rôle du CSN américain dans la politique étrangère : étude comparée entre l'ère Obama et Bush", "Dor magles el amn el kawmy el amriky fi el seyasa al 5argeya : derasa mokarna bayn aa'hday Bush w Obama", *Arab Center for Research and Studies*, Septembre 2014, pp 41-45.

<sup>839</sup> Ayman Mahmoud EL SISSI, "Les Etats-Unis et les mouvements de l'Islam Politique", "Amrika w harakt al islam al seyasy", p 162.

dimension essentielle du conflit arabo-israélien. Ce dossier occupant une place primordiale dans l'agenda américain d'une manière permanente, le Président américain est tenté de s'appuyer fortement sur son Conseiller de sécurité nationale, dans la mesure où il contrôlait le maximum d'informations sur le sujet. C'est aussi la raison pour laquelle les hommes d'affaires et les décideurs égyptiens étaient très soucieux de rencontrer le Conseiller à la sécurité nationale, que ce soit dans le cadre des conférences officielles ou lors de visites informelles à Washington.

D'une manière générale, l'élaboration de la politique étrangère américaine se concentre entre les mains du Président, du Congrès et du CSN. Le rôle du Département de défense et du Département d'Etat ne sont vraiment importants que dans l'exécution et de l'analyse des informations. Le Président et le Congrès partagent les prérogatives dans le domaine de la politique étrangère, en comptant sur un corps complexe de conseillers et d'experts issus de plusieurs ministères. C'est cette complexité et le haut degré d'institutionnalisation qui empêche les ruptures soudaines<sup>840</sup>. Nous pouvons constater ainsi que la différenciation entre les questions de haute importance et celles qualifiées comme tensions momentanées, est assez importante dans l'analyse de la politique étrangère. Le processus de prise de décision s'adapte ainsi selon le degré d'importance et le niveau de menace qu'une affaire externe puisse susciter. La scène intérieure américaine aussi joue un rôle primordial dans l'élaboration de la politique étrangère. Les Etats fédérés par exemple aux Etats-Unis, en tant qu'acteurs sous-étatiques partageant la souveraineté avec l'Etat fédéral et pèsent sur la décision de la politique étrangère à travers les représentants et les sénateurs, de telle sorte que la politique résultante sert parfois leurs intérêts restreints au détriment de l'intérêt national. Ce fait est répandu dans les affaires économiques lorsque les Etats fédérés, voulant préserver les intérêts des firmes multinationales sur leurs territoires, exercent des influences pour garder ou développer les relations commerciales avec un pays spécifique.

Nous pouvons conclure que le système *de checks and balances* permet de réviser les décisions de rupture ou d'éloignement momentané si elles surviennent. Le Congrès avait un grand rôle dans la reprise des aides militaires égyptiennes suspendues partiellement après le 3 juillet 2013. Il a eu aussi un grand impact sur Georges Bush pour susciter l'affaire d'Ayman Nour et la question de droits d'homme en Egypte. La diversité des organes et des personnes contribuant dans l'élaboration de la politique étrangère permet à l'Egypte d'avoir des chances

---

<sup>840</sup> Marwan BESHARA, *Op.cit*, p 90.

externes de continuité en cas de mécontentements graves. Le développement des relations privilégiées avec chaque institution ou organe influent à part, accroît les chances d'Égypte d'avoir des partisans au sein de l'administration américaine. La volonté de Bush de sanctionner l'Égypte à la suite de son refus de participer à la guerre d'Irak en 2003, a été contrôlée par les conseils du CSN et du secrétaire à la défense qui ont attiré son attention sur l'importance de l'aide militaire américaine à l'Égypte dans la préservation des relations naturelles entre l'Égypte et Israël. Omar Solaiman aussi a beaucoup entretenu des efforts pour avoir des relations personnelles avec le Conseiller de sécurité nationale américain comme nous avons déjà vu. La révolution de 25 janvier a montré que les différences au sein de l'administration américaine ne sont pas susceptibles de mettre en cause la continuité des relations tant que les intérêts vitaux des États-Unis dans la région sont protégés.



## **2- Autres acteurs américains ayant des intérêts directs avec l'Egypte : les ONG, les multinationales et l'AIPAC.**

Le Moyen-Orient en général occupe une place prééminente dans la politique étrangère américaine notamment sur les plans sécuritaires et économiques. Cela renvoie principalement à l'importance d'Israël pour les décideurs nationaux, aussi bien que les intérêts des grandes entreprises pétrolières dont les profits sont tirés de cette région<sup>841</sup>. Ainsi, il existe un ensemble d'acteurs américains qui ont des relations et des intérêts directs avec l'Egypte mais qui ne font pas partie de la bureaucratie étatique. Ces acteurs pèsent sur les décisions de la politique étrangère en exerçant leurs pressions sur les membres influents de l'administration américaine. Dans cette section nous mettrons l'accent brièvement sur deux types d'acteurs qui ont des intérêts directs en Egypte qui sont les ONG et les multinationales, et nous élaborons avec plus de détails le cas de l'AIPAC comme exemple de groupe de pression. L'importance ici c'est d'appréhender à quel point le niveau interne américain est assez complexe, et jusqu'à quelle mesure la diversité des acteurs contribue à la préservation de la continuité des relations.

### i) Les entreprises américaines

Pour les multinationales, il est probable que leurs intérêts, distincts de ceux du gouvernement, pourraient œuvrer en faveur du maintien des relations coopératives. De toute façon, les dirigeants politiques et les patrons des entreprises aux États-Unis tendent à partager des intérêts et des perspectives qui se chevauchent. Quoi qu'il en soit, les intérêts les plus importants de ces multinationales ne sont pas à négliger lors de la prise de décision en politique étrangère. En général, le rôle des multinationales est perçu par les dirigeants politiques dans la perspective mercantiliste qui s'intéresse au maintien de la part de leur pays dans les marchés mondiaux et au contrôle de l'accès aux matières premières<sup>842</sup>. Encore plus important, une multinationale est une source importante des revenus engendrés à l'étranger contribuant à la

---

<sup>841</sup> Marwan BESHARA, *Op.cit*, p 115.

<sup>842</sup> Stephen. COHEN, John ZYSMAN, "The Mercantilist Challenge to the Liberal International Trade Order", *Berkeley Journal of International Law*, Vol.1, No.1, 1983, p 9.

prospérité nationale et servant à financer les engagements militaires et politiques américains à l'étranger. Robert Giplin note ainsi : "le gouvernement des États-Unis a constamment cherché à étendre le rôle des multinationales en tant qu'instrument essentiel d'un progrès économique sain et fort dans le monde libre." Compte tenu de leur réputation positive et de la diffusion rapide de leur supériorité technologique, les États-Unis peuvent relier sur ces multinationales dans la diffusion de ses réseaux d'influence. Selon une vision néoréaliste, les multinationales américaines doivent aider à prévenir la montée en puissance de la concurrence étrangère et maintenir la suprématie relative de la grande puissance sur les marchés mondiaux<sup>843</sup>. Il y a donc une relation tripartite qui lie les États-Unis aux firmes américaines et aux pays étrangers accueillant ces firmes. Sans doute, la position des firmes américaines dans les pays du golfe par exemple a influencé par l'attitude américaine à l'égard des affaires politiques dans ces pays. C'est pour cela que ces firmes font des efforts pour assurer le rapprochement entre les pays du golfe et les États-Unis d'un côté et pèsent sur les décisions américaines concernant ces pays de l'autre côté. L'objectif de ces firmes n'est pas de défendre une cause à l'égard des pays arabes, mais de créer un contexte politique adéquat à la préservation de leurs intérêts<sup>844</sup>.

Le cas égyptien ne représente pas une exception dans ce mouvement d'expansion des multinationales américaines. Comme nous avons déjà traité dans la première partie, la politique d'infatigable et les vagues consécutives de privatisation dans les années 1990 et 2000 ont représenté des opportunités d'élargissement des activités des multinationales américaines en Egypte. Parmi les multinationales américaines les plus influentes en Egypte et qui investissent sur le marché égyptien, on trouve *Apache Corporation* qui travaille dans le domaine du gaz et du pétrole. Elle est considérée comme un des plus grands investisseurs dans ce domaine qui, comme nous avons présenté dans la première partie, constitue avec les textiles le volume d'exportations égyptiennes le plus important. Après la révolution de 25 janvier 2011, les responsables d'*Apache* ont affirmé la continuité de leurs investissements et de leurs opérations en Egypte. Ils ont insisté sur le caractère stratégique de cette relation d'investissements et l'interdépendance au profit des deux pays. Le PDG de la société, Steve Farris, était très optimiste à propos l'Egypte, en faisant allusion aux élections présidentielles de 2012: "Nous allons investir un milliard de dollars en

---

<sup>843</sup> Robert GIPLIN, "The Political Economy of the Multinational Corporation : Three contrasting Perspectives", *The American Political Science Review*, Vol. 70, No. 1, Mars 1976, p 189.

<sup>844</sup> L'Equipe de l'Académie, *La politique Etrangère, "Al seyasa Al Kharegeya"*, (Le Caire, L'Académie Arabe Ouverte - La faculté de droit de politique, 2008), p 16.

Égypte en 2012. Nous avons investi environ 1,1 milliard de dollars en 2011". Il a assuré que les opérations de production ne seraient pas interrompues. En 2012, *Apache* a effectivement maintenu ses opérations en Égypte, malgré le renversement d'Hosni Moubarak. Selon le site Web d'*Apache*, l'entreprise est le plus grand producteur d'hydrocarbures liquides et de gaz naturel dans le désert occidental et le deuxième en Égypte. La production d'*Apache* est exploitée dans le cadre de deux *joint-ventures*, *Khalda* et *Qarun Petroleum Company*<sup>845</sup>. Les critiques soulevées par les membres du Congrès concernant le statut de droits d'homme en Égypte après la révolution, ont été réfutées par les responsables d'*Apache*, une déclaration qui reflète les intérêts de l'entreprise dans le pays. Cette disparité d'intérêts à court terme rend les calculs du gouvernement américain plus complexes, dès lors que les lobbies défendant les intérêts des entreprises sont largement influents au plan interne américain.

A côté d'*Apache*, la franchise *Americana* occupe aussi une place importante dans les investissements américains en Égypte. Des entreprises de construction et des industries technologiques telles que *Microsoft* et *Morgan Stanley* sont également motivées par la promotion de leurs investissements en Égypte. Après la chute du régime de Morsi en 2013 et la déclaration du gouvernement américain sur son intention de suspendre les aides, des efforts ont été engagés par *Gerlad Cassidy*, une entreprise de lobbying financée essentiellement par les grandes entreprises, pour empêcher l'exécution de cette mesure. L'élément pertinent dans cette analyse ne réside pas dans l'existence des intérêts privés de ces entreprises en Égypte, ce qui est tout à fait normal, mais bien plutôt la capacité de ces entreprises à influencer le gouvernement américain dans le sens de leurs intérêts. De même, la position sceptique de l'administration américaine à l'égard du refus égyptien d'envoyer des troupes en Irak en 2003, fut neutralisée par le biais de grandes firmes américaines qui ont de grands investissements en Égypte et qui craignaient qu'une mesure de rétorsion ait des conséquences indésirables sur leurs intérêts. On peut citer également les grandes usines de fabrication de vêtements aux États-Unis, qui ont demandé au Congrès de donner une suite favorable à la demande de ratification du traité de QIZ<sup>846</sup>.

---

<sup>845</sup> "Apache will inject \$1bn in operations in Egypt : CEO", *Ahram online*, 25 février 2012.

<sup>846</sup> Ahmed ABDELAZIZ Gasseem, ZAKAREYA, Faras ABDELGELIL, "Les multinationales et leurs effets sur les pays en voie de développement", "Al Charekat motaa'dedet al genseyat w asarha a'laa al dewal al nameya", *Revue d'administration et d'économie*, No. 85, 2010, pp 123-128.

Ainsi le rôle des firmes multinationales peut être considéré comme facteur de pression sur ou facteur de promotion des politiques adoptées par le gouvernement américain. Si ces multinationales sont plutôt favorable aux voies coopératives, tant le facteur déterminant de leurs actions est le bénéfice économique attendu, cela ne peut se réaliser qu'en préservant un minimum de continuité des relations politiques et un niveau acceptable de stabilité interne en Egypte. La conclusion importante à tirer des lignes précédentes, c'est que ces multinationales exercent des pressions sur l'administration américaine à travers les syndicats, les lobbies enregistrés ou à travers des voies directes de communication pour maintenir des relations coopératives avec l'Egypte. La continuité des relations bilatérales préservées intérêts de ces multinationales. Il est raisonnable de conclure que les pressions exercées par les multinationales sur les décideurs de la politique étrangère sont à priori prises en compte, étant donné à l'importance de ces multinationales dans la promotion des intérêts américains dans le monde. Le cas des entreprises américaines productrices et exportatrices des armes, traité dans la première partie, illustre les contraintes auxquelles le président et le Congrès doivent faire face. Les thèses insitutionnalistes néolibérales sont confirmées en ce qu'elles soulignent le rôle des acteurs non gouvernementaux dans l'élaboration de la politique étrangère.

#### ii) Les organisations non-gouvernementales

L'influence des ONG n'est pas si importante que celle des firmes dans l'orientation de la politique étrangère américaine, elles sont souvent considérées plutôt comme un relai d'exécution de la politique étrangère. Les fondations philanthropiques n'influencent qu'indirectement la politique étrangère en finançant des organisations comme les *think tanks* et les ONG de terrain. Les subventions (*the endowments*) de ces fondations sont dirigés vers des domaines divers, y compris la propagation de la démocratie et de la gouvernance, ce qui constitue la porte par laquelle ces organisations peuvent pénétrer dans les Etats ciblés. Elles sont exemptées de toute taxation et en contrepartie elles sont sensées dépenser 5% de leurs capitaux dans le pays concerné. "Cette faculté d'orientation des dépenses permet à certaines fondations (une petite minorité des soixante et onze mille recensées en 2006, et qui ont dépensé collectivement quarante milliards de dollars, toutes causes confondues) d'avancer leur vision politique à travers le financement de tel ou tel projet, de telle ou telle cause, de telle ou telle recherche - et c'est là, bien évidemment, qu'on en arrive à la question de l'influence sur la politique étrangère

américaine<sup>847</sup>." Parmi les fondations les plus influentes en Egypte la *Ford Foundation* et le *National Endowment for Democracy* qui ont été accusés par des nationalistes égyptiens de financer des mouvements prohibés en Egypte. Les ONG se distinguent par un travail sur le terrain d'ordre humanitaire ou politique et tentent d'influencer directement le Président et le Congrès par des coalitions intra-organisationnelles. Pour juger une ONG comme influente sur la politique étrangère américaine ou un outil prépondérant de celle-ci, elle doit satisfaire trois conditions. Tout d'abord, l'entité doit exercer des fonctions significatives et permanentes de telle sorte que ces fonctions aient des impacts permanents et renouvelables. En second lieu, l'entité doit avoir un certain degré d'autonomie ou de liberté dans la prise de ses décisions. En dernier lieu, l'entité doit être considérée comme influente par les décideurs des autres Etats-Nations et son poids politique est pris en considération par les décideurs domestiques<sup>848</sup>. Le gouvernement des Etats-Unis préfère souvent attribuer les aides économiques à un pays donné à travers les ONG. Malgré l'indépendance des ONG américaines à l'égard du gouvernement, ce dernier leur a accordé des fonds tirés de l'assistance économique pour les dépenser en Egypte d'une manière servant ses objectifs<sup>849</sup>. C'est l'origine de la crise des ONG qui a été traitée dans la première partie de cette étude et qui a eu un écho important en 2012.

Parmi les ONG travaillant en Egypte dans le domaine de recherche et qui ont un impact direct sur les décideurs américains, citons le *Carnegie Endowment for International Peace*, fondé en 1910 par Andrew Carnegie, qui se définit comme un centre de recherche et d'influence politique dont la mission principale est le développement de la coopération interétatique et l'engagement actif des Etats-Unis sur la scène internationale<sup>850</sup>. Ce Think Tank façonne la perception des dirigeants américains à travers les études élaborées par ses experts. Il aborde normalement des sujets critiques et controversés qui touchent l'actualité égyptienne comme l'étude de Yazid Sayegh sur les officiers de l'armée en Egypte à l'issue de l'intervention des militaires dans la politique en 2013<sup>851</sup>. C'est pour cette raison qu'une telle ONG est mal perçue chez les décideurs égyptiens, tant ses études critiquent ouvertement le pouvoir politique en

---

<sup>847</sup> Charles Phillipe DAVID, Louis BALTHAZAR, Justine VAISSE, *Op.cit*, p 446.

<sup>848</sup> William O. CHITTICK, *Op.cit*, p 289.

<sup>849</sup> *Ibid*, p 297.

<sup>850</sup> Guillaume NICAISE, *Op.cit*, p 6.

<sup>851</sup> Yazid SAYEGH, "Au-dessus de l'Etat : la République des officiers en Egypte", "Fawka al dawla : gomhoreyet al dobat fi Misr", *Carnegie Endowment*, août 2012, 34 p.

Egypte. C'est assez différent pour le *National Endowment for Democracy* parce que ce dernier reçoit ses fonds directement du Congrès et exécute un agenda précis fixé par le pouvoir législatif américain. Les ONG américaines ont contribué massivement à l'entraînement et l'éducation de beaucoup de jeunes égyptiens avant la révolution du 25 janvier 2011, selon le gouvernement égyptien. Ayant exercé un rôle similaire en Tunisie, ces ONG incitent les jeunes en général à s'attacher aux valeurs libérales et à critiquer les abus aux droits d'homme, ce qui a attiré beaucoup d'activistes auprès de ces organisations. Une organisation américaine comme *Human Rights First* a demandé en 2013 une suspension complète des aides américaines jusqu'à la mise en place d'un régime démocratique en Egypte<sup>852</sup>. Il est ainsi fréquent de trouver des pressions relatives au dossier de droits d'homme dans l'agenda des ONG travaillant en Egypte. C'est pour cette raison que leur rôle est plutôt considéré comme moyen de pression même s'il y'en a d'autres qui traitent plus spécifiquement du sort des catégories sociales marginalisées.

Ce qui importe aussi ce sont les outils identifiés par ces ONG pour exercer leurs pressions. Il est bien clair qu'elles se réfèrent aux aides économiques comme outil privilégié, ce qui induit un certain enracinement de l'idée de la conditionnalité des aides. Certes, nous montrons dans le présent travail l'inexactitude de l'hypothèse concernant la capacité de ces aides à transformer l'Egypte en un client américain totalement malléable. Il y a donc un certain décalage entre l'objectif axiologique de ces organisations d'une part, qui est la promotion des droits d'homme et le soutien des objectifs développementalistes, et les moyens politiques revendiqués pour y accéder, dont le plus important est la menace de suspension des aides. C'est ce décalage qui réduit de facto l'influence de ces ONG par rapport aux multinationales et les met toujours dans une position délicate devant l'opinion publique égyptienne. Il reste cependant vrai qu'elles ont été utilisées à plusieurs reprises comme des outils d'exécution de quelques objectifs de la politique étrangère américaine en raison de la convergence de leurs objectifs avec les intérêts de l'administration américaine.

### iii) Les lobbies

Le troisième type d'acteurs nationaux qui façonne la politique étrangère américaine directement ce sont les lobbies. Nous traitons ici en particulier de l'*American-Israel Public*

---

<sup>852</sup> Essam ABD-EL SHAFY, *La Politique américaine et la révolution égyptienne*, "Al seyasa al amrikeya wa al thawra al misreya", (Le Caire, Dar Al Bachir, 2014), p 170.

*Affairs Committee* (AIPAC) comme un lobby très influent dans les relations égypto-américaines. Ce lobby contribue dans la préservation de la continuité des relations en général et la continuité du versement des aides en particulier. Le rôle effectif de ce lobby relativement à l'Égypte remonte aux années 1950 lorsqu'il a influencé le gouvernement de Washington dans le sens favorable aux intérêts israéliens, ce qui a mené à une détérioration des relations entre l'Égypte de Nasser et les États-Unis à cette époque<sup>853</sup>. John Foster Dulles, secrétaire d'État américain dans les années 1950, a essayé d'assurer le côté égyptien que l'administration américaine tentait d'élaborer des orientations indépendantes de toute influence exercée par les groupes au niveau domestique, dans une allusion directe au pouvoir ascendant du lobby juif<sup>854</sup>. Waltz et Mearsheimer ont contesté que les perspectives morales ou les intérêts stratégiques purs fussent les forces motrices de la politique étrangère américaine au Moyen-Orient. Pour eux les positions américaines au Proche et Moyen-Orient ne reflètent pas toujours un calcul coûts-bénéfices et le point de vue rationnel. Ils expliquent le rôle de lobby pro-israélien qui incite les administrations américaines à soutenir Israël inconditionnellement, et parfois au détriment des intérêts américains. Le lobby israélien recouvre l'ensemble des personnes et des organisations travaillant pour manipuler la politique étrangère américaine dans une direction servant les intérêts d'Israël. Par contre, ce lobby ne se présente pas sous la forme d'un seul mouvement sous une direction centrale, mais d'un grand nombre de personnes et d'organisations ayant des visions différentes. Le lobby israélien n'est en aucun cas une sorte de complot ou d'officine illégale car il opère selon des règles transparentes définies par la loi américaine. La distinction entre membre actif de lobby et membre non actif se fait à travers l'évaluation de la taille des activités directes visant à influencer la politique étrangère américaine. Dès lors, on ne peut pas considérer qu'un journaliste décrivant les grands progrès économiques israéliens et un professeur expliquant la philosophie sioniste comme sont des membres du lobby<sup>855</sup>. Le pouvoir d'influence essentiel de ce lobby est un pouvoir financier car il comporte à peu près 80 organisations partisans d'Israël, beaucoup

---

<sup>853</sup> KATHLEEN, Bill CHRISTISON, " The Rise of the Israel Lobby: A Measure of Its Power", *CounterPunch*, Vol. 13, No. 10, mai 2006, p2.

<sup>854</sup> Jeffrey ARONSON, Al Sayed Amin SHALABY (trad), *Op.cit*, p 108.

<sup>855</sup> Stephen WALT, John MEARSHEIMER, Antoine BASSIL (trad), *Le Lobby Israélien et la Politique Étrangère Américaine*, "Al Lobby Al Israely w Al Seyasa Al Kharegeya Al Amerikeya", (Beirut, Cherket Al Matbou'at Leltawziee' Wal Nachr, 2009, p 174-175.

d'institutions et de centres de recherche influents et des centres de financement des campagnes électorales qui pèsent sur les orientations et les préférences des candidats<sup>856</sup>.

L'AIPAC, elle a des racines sionistes explicites tant que son fondateur Isaiah L. "Si" Kenen était le président du conseil sioniste américain. A partir des années 1980, le poids politique de l'AIPAC est monté en puissance avec la croissance de son budget annuel pour atteindre entre 40 et 50 millions de dollars actuels. Le montant des aides américaines à Israël étant beaucoup plus important que les soutiens financiers de l'AIPAC à Israël, incite leaders de l'AIPAC à passer par les canaux officiels de l'administration américaine pour tirer plus de gains<sup>857</sup>. L'AIPAC est considéré comme un des lobby les plus influents aux Etats-Unis qui contribuent non seulement au changement de situations spécifiques mais aussi à définir des orientations générales qui perdurent au long terme. "Les lobbies les plus influents contribuent à définir ce qui est pensable ou impensable et donc politiquement possible ou impossible<sup>858</sup>." En effet, l'AIPAC contribue dans plusieurs universités à la formation des décideurs futurs et insiste sur la formation politique pro-israélienne de ses cadres<sup>859</sup>. Il mobilise également à peu près 4 millions d'électeurs dans des Etats clés notamment New York et la Californie. Sa puissance fut amplifiée aussi par la coalition avec la droite chrétienne sioniste. Tous les deux partagent le soutien à l'Etat hébreu et sa sécurité régionale et son économie. La place d'Israël doit être centrale dans la politique étrangère américaine quelques soient les autre priorités des présidents américains successifs<sup>860</sup>.

Avant de passer aux exemples d'influence de l'AIPAC sur les affaires concernant l'Egypte, il nous reste de clarifier brièvement les moyens par lesquels le lobby parvient à influencer la politique étrangère américaine. Tout d'abord, le lobby influence la politique étrangère par le vote dans les élections parlementaires et dans les élections présidentielles. Il influence les élections parlementaires par la mobilisation de ses membres et partisans pour constituer une forte masse électorale. Les juifs américains et les pro-israéliens, bien que leur nombre ne dépasse pas 10% de la population, sont concentrés dans des Etats clés politiquement. Aux présidentielles, l'AIPAC influence le collège électoral par son poids dans les Etats clés. Par

---

<sup>856</sup> Ibid, p 177

<sup>857</sup> Ibid, pp 180-181.

<sup>858</sup> Charles Phillippe DAVID, Louis BALTHAZAR, Justine VAISSE, *Op.cit*, p 453.

<sup>859</sup> Ibid, p 454.

<sup>860</sup> Ibid, pp 460-461.



exemple New York et la Floride représentent respectivement 31 et 27 grands électeurs sur un collège de 538 membres et ces deux Etats subissent en grande mesure l'influence du lobby. En second lieu, le lobby influence la politique étrangère américaine par l'argent. Les fonds énormes nécessaires à la campagne d'un représentant ou d'un sénateur sont difficiles à rassembler, ainsi le lobby trouve dans le financement des campagnes électorales un terrain fertile pour faire valoir ses projets politiques. L'AIPAC contourne juridiquement les limites de financement imposées par la loi sous la forme des donations s'échappant du contrôle strict du gouvernement fédéral et cela est connu sous le nom du phénomène du *soft money*<sup>861</sup>. En troisième lieu, le lobby pro-Israélien pèse sur l'élaboration de la politique étrangère à travers un mécanisme qui s'appelle le lobbying contractualisé. Cela renvoie aux règles juridiques qui incitent les lobbies à se déclarer et à éviter toute sorte de fraude et d'éviter la corruption et les actions illégales. Le *Federal Regulation of Lobbying Act* de 1946 et le *Lobbying Disclosure Act* de 1995 sont les piliers de ce cadre juridique. Ce dernier a réalisé beaucoup de progrès dans la codification des règles définissant les relations entre les lobbyistes et les décideurs politiques. L'AIPAC doit se soumettre comme tous les lobbies aux Etats-Unis à ces lois.

Quant au quatrième mécanisme d'influence, la cohésion interne est un facteur indispensable. C'est ce critère qui différencie entre les grands et les petits lobbies, entre ceux qui sont efficaces et ceux qui ne le sont pas. "Selon Fortune, l'AIPAC arrive par exemple second en 1998, et loin en tête des lobbies ayant une voix politique en politique étrangère exclusivement. On voit nettement l'importance de l'organisation avec ce dernier exemple, l'AIPAC qui peut s'appuyer sur une partie de six millions des Juifs-Américains,.... en dépit des divisions religieuses tranchées entre orthodoxes et libéraux, l'AIPAC a su maintenir la cohésion dans ses rangs<sup>862</sup>." Il est considéré parmi les lobbies les mieux organisés et les plus capables de définir les problèmes et les moyens d'information. Le dernier outil d'influence ce sont les coalitions comme nous avons déjà présenté. A travers la coalition avec la droite chrétienne et d'autres organisations, l'AIPAC peut inciter l'administration américaine à imposer des sanctions économiques à un pays étranger

---

<sup>861</sup> Ibid, pp 470-474. Voir les statistiques officielles publiées sur le site officiel Jewish Virtual Library, lien : <http://www.jewishvirtuallibrary.org/pro-israel-pacs-individuals-and-soft-money-campaign-contributions>. Ces statistiques estiment les contributions financières des comités d'action politique pro-Israéliens dans les campagnes électorales américaines, y compris l'AIPAC, comme dépassant 12 millions de \$ en 2012 et 15 millions de \$ en 2010. La part consacrée au parti républicain, qui rassemble l'essentiel du courant protestant sioniste pro-Israélien, dépasse toujours la part consacrée aux candidats démocrates depuis 1990 jusqu'à 2016.

<sup>862</sup> Ibid, p 476.

ou à attribuer des aides économiques à un pays spécifique. Cela était le cas de l'utilisation des sanctions économiques après la guerre froide dans une coalition nommée *USA\*Engage*<sup>863</sup>.

Quant à l'influence de l'AIPAC sur les affaires égypto-américaines, elle était clairement déclarée par le président Carter à son homologue Sadate en 1978. Il a dit qu'il ne voulait pas décevoir Sadate et ne voulait pas renoncer à ses responsabilités, mais sans l'appui populaire américain il ne pouvait pas changer la situation concernant Israël. Il a insisté également sur le fait que les juifs américains doutaient que Menachem Begin fut l'obstacle principal à une paix durable à cause de son attachement à l'idée de l'expansion des colonies dans les territoires occupés. Carter a surpris Sadate quand il a affirmé qu'en cas d'affrontement entre lui et Begin, l'influence de l'AIPAC dresserait les juifs américains contre lui<sup>864</sup>. L'importance de cet exemple c'est que même les décideurs américains les plus importants ont conscience de l'influence importante de l'AIPAC sur le processus de prise de décision. L'exemple le plus récent de l'influence de l'AIPAC sur la préservation des relations coopérative renvoie au refus explicite de suspension ou de rupture des aides après les événements de 2013. L'AIPAC, qui a contribué à éliminer un amendement visant à réduire l'aide égyptienne en juillet 2013, opère désormais dans les coulisses de réunions privées avec les législateurs pour maintenir le financement attribué au Caire. "Ils ont fait et continuent de faire connaître leur point de vue sur cette question", a déclaré un assistant du Congrès. "Mais sur une question comme l'aide à un pays arabe, mon expérience avec l'AIPAC a généralement été qu'ils ne feront pas beaucoup de bruit en public, ils sont fermement convaincus de maintenir l'aide." Un autre assistant de la partie adverse était d'accord en disant : "Sur des sujets sensibles comme celui-ci, l'AIPAC va faire pression très discrètement, en cherchant à sélectionner des personnes influentes<sup>865</sup>". En effet, le soutien de l'AIPAC à l'aide ne dépendait pas de la façon dont l'Egypte traite les manifestants antigouvernementaux. Mais le critère principal réside dans le respect du traité de paix et du développement des relations coopératives avec Israël. Ainsi, la divergence d'objectifs entre les tenants de la position

---

<sup>863</sup> Ibid, p 479.

<sup>864</sup> Mohamed AL GAWADY, *Les mémoires des hommes de la diplomatie égyptienne : pour la paix, les conflits de négociations, "mozakerat regal al diplomaceya al misreya : men agl el salam, ma'arek al tafawod"*, (Le Caire, Dar el khyal, 2000), p 250.

<sup>865</sup> John HUDSON, "Egypt's Rulers Have a New Friend in DC: The Israel Lobby", *The Cable*, rubrique "Foreign Policy", 19 août 2013, lien : <http://foreignpolicy.com/2013/08/19/egypts-rulers-have-a-new-friend-in-dc-the-israel-lobby/>, consulté le 3/7/2017.

humanitaire au Congrès et les pro-israéliens, que ce soit au Congrès ou à l'AIPAC, rend les décisions de suspension ou de rupture des aides de plus en plus complexes.

Pour la période la plus récente, Amr Abd El Aty présente une explication pertinente en ce qui concerne la continuité des relations après la révolution de 30 juin 2013. Pour lui, la politique étrangère américaine n'a pas connu un changement spectaculaire, parce que le gouvernement américain n'a pas qualifié ce qui est arrivé au 3 juillet 2013 de coup d'Etat. L'aide américaine n'a été suspendue partiellement que pendant une durée limitée de temps avant d'être libérée. Cela s'est déroulé pendant le temps où le régime égyptien n'avait pas de lobby aux Etats-Unis pour défendre ses intérêts, soit dans la période allant de janvier 2012 jusqu'à octobre 2013. Dans cette période, l'Egypte a mis fin à ses contrats avec trois firmes de relations publiques aux États-Unis qui étaient responsables de la défense des intérêts égyptiens. Cela a soulevé la question du soutien américain à l'Egypte et de la continuité du versement de l'aide en l'absence d'un lobby égyptien aux Etats-Unis, malgré l'intervention de l'institution militaire pour déloger le premier président civil élu. Le lobby israélien aux États-Unis a joué un rôle important dans le maintien de la politique étrangère américaine à l'égard de l'Egypte. Le lobby israélien a également joué un rôle influent dans la reprise du versement de l'aide américaine à l'Egypte, et dans l'opposition à toute décision de Congrès appelant à mettre fin à l'aide américaine à l'Egypte ou sa suspension<sup>866</sup>. En effet, plusieurs membres du Congrès ont présenté des projets de loi en vue de modifier ou d'arrêter les aides américaines à l'Egypte mais ces projets ont été bloqués par les efforts entretenus par l'AIPAC.. Parmi les sénateurs qui ont présenté de tels projets, Rand Paul qui a proposé de transférer les 1,3 milliards de dollars des aides américaines à l'Egypte aux projets d'infrastructure aux Etats-Unis. L'AIPAC a présenté une lettre de contestation au comité des affaires étrangères au Sénat pour s'opposer à cette proposition, en justifiant sa position par l'énumération des conséquences indésirables d'une telle décision sur la stabilité de la région. Bob Mendez, le président du Comité des affaires étrangères au Sénat, a répondu à la proposition du sénateur Paul que le Sénat devrait tenir compte des répercussions d'une telle décision sur la sécurité nationale américaine et sur leur allié Israël. Il a aussi signalé l'importance de ces aides pour que l'armée égyptienne puisse combattre le terrorisme en Sinäi. Il est à noter que Mendez

---

<sup>866</sup> Amr ABDEL A'TY, "Le lobby israélien et la politique étrangère à l'encontre de l'Egypte après 30 juin 2013", "Al lobby al israeli wa el seyasa al kharegeya tegah misr ba'd el salasin men yonyou 2013", *Al Mostakbal Al A'raby*, 2013, p 40.

était parmi les sénateurs les plus soutenus financièrement par l'AIPAC. De même, l'AIPAC a contrarié un autre projet de loi présenté au comité de dotations financières au Congrès par le républicain Adam Schiff visant à réduire les aides militaires à l'Égypte d'un montant de 300 millions de dollars. Les autres membres du comité ont dit que le maréchal Sissi avait la volonté de combattre les mouvements terroristes au Sinaï et que les États-Unis devaient faire preuve de leur engagement dans la bataille internationale contre le terrorisme. Les efforts de l'AIPAC pour s'opposer aux propositions de réduction des aides étaient également soutenus par des militaires américains qui voyaient que les bénéficiaires américains de ces aides étaient très importants et difficiles à compenser<sup>867</sup>.

Pour conclure, l'AIPAC et les multinationales jouent un rôle décisif dans le maintien des relations coopératives entre l'Égypte et les États-Unis. L'AIPAC, tant que l'Égypte s'engage à préserver le traité de paix israélo-égyptien et les bonnes relations entre ces deux pays, exerce des pressions en permanence, notamment sur le Congrès, pour entraver toute décision tendant à modifier ou arrêter les aides versées à l'Égypte. Pour les firmes multinationales, elles exercent des pressions aussi mais sur une base purement économique. L'économie politique est assez claire aussi dans les objectifs de ces acteurs non gouvernementaux, soit dans les moyens soit dans la finalité. Les fondations et les ONG sont plutôt des moyens d'exécution de quelques objectifs de la politique étrangère en dirigeant les fonds vers des domaines spécifiques.

Compte tenu de l'implication de tous ces acteurs non étatiques, toute volonté de rupture ou de sanction exprimée par un acteur spécifique, officiel bureaucratique ou non officiel organisationnel, est souvent contrée par un autre acteur, dans la limite de la préservation des intérêts vitaux des États-Unis. C'est pourquoi la première partie a insisté sur la sécurité d'Israël comme un intérêt vital des États-Unis. Le processus de prise de décision de la politique étrangère américaine étant extrêmement complexe, cette étude a essayé de traiter le rôle de chaque acteur domestique à part en donnant des exemples sur le chevauchement des influences. La prochaine sous-partie se tourne à nouveau vers la scène intérieure égyptienne, pour examiner le rôle d'une catégorie spécifique d'acteurs non-gouvernementaux particulièrement influents, les hommes d'affaires proches du pouvoir.

---

<sup>867</sup> Ibid, pp 49-53.



## **D- L'influence des intérêts privés sur la continuité des relations : le poids des hommes d'affaires dans la détermination de la politique étrangère**

Les acteurs influençant la politique étrangère sont représentés hiérarchiquement de la manière suivante : les officiels acteurs bureaucratiques de l'Etat forment l'espace la plus large qui se trouve au sommet, puis les acteurs non gouvernementaux occupent une place inférieure avec une espace plus restreinte, et enfin arrivent les personnes privées. L'espace occupée par chaque catégorie représente normalement la contribution de chaque type d'acteur à l'élaboration directe des décisions de la politique étrangère. Plus l'espace est plus large, plus la place occupée par cet acteur est plus importante. Dans les régimes institutionnalisés, le poids individuel des acteurs ayant un intérêt privé est le moins important dans le processus de prise de décisions de politique étrangère. Tandis qu'au sein des régimes en phase de démocratisation ou dans les régimes autoritaires, ces intérêts sont en relation symbiotique avec les intérêts de l'élite gouvernante elle-même, créant une sorte de gouvernement néopatrimonial<sup>868</sup>. De fait, les hommes d'affaires se trouvent à proximité des acteurs politiques clés, soit par des liens familiaux, soit par des liens d'opportunisme. Dans ce cas, les hommes d'affaires partagent la même espace de l'entonnoir que les acteurs bureaucratiques occupent et leur influence conditionne en amont le produit final de la politique étrangère.

Voici la figure d'entonnoir nous permettant de mieux visualiser la place occupée par chaque acteur :

---

<sup>868</sup> Daniel BACH, *l'Etat Néopatrimonial : Genèse et Trajectoires Contemporaines*, (Ottawa, University of Ottawa Press, 2011).

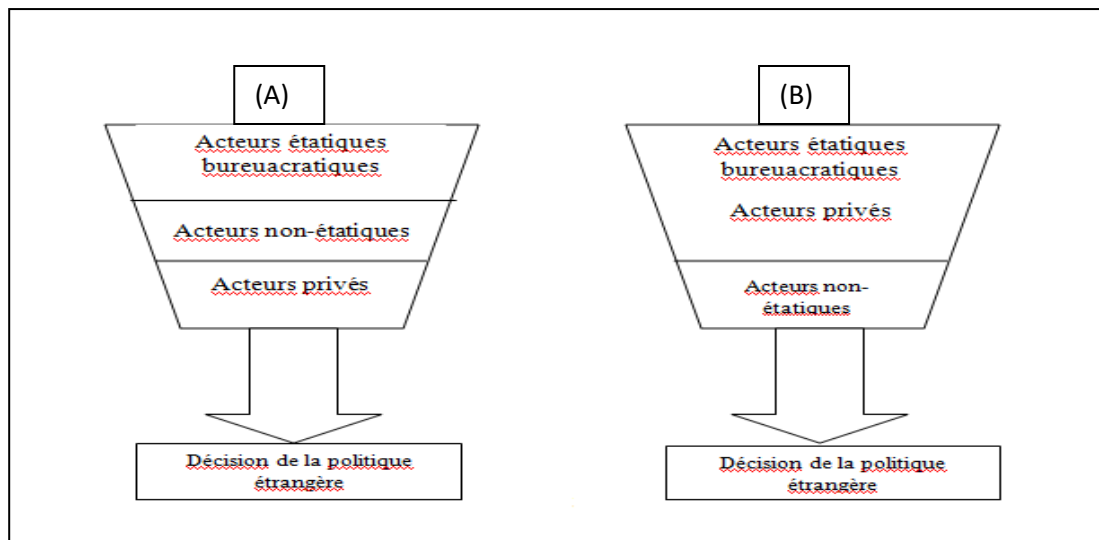


Figure (6) : La contribution des différents types d'acteurs domestiques dans l'élaboration de la politique étrangère (l'entonnoir décisionnel)

Dans l'illustration ci-dessus, la figure (A) montre que les institutions de l'Etat exercent une influence plus importante que celle exercée par les acteurs non-étatiques et les acteurs privés. Par contre, la figure (B) concrétise le cas des régimes peu-institutionnalisés où il n'y a pas de limites claires entre l'élite gouvernante et les acteurs à intérêts privés. Ces deux derniers types d'acteur occupent une place majeure dans la formation de la politique étrangère, en laissant une marge très minimale aux organisations de la société civile et à l'opinion publique. Le cas égyptien pendant l'ère Moubarak, notamment après 2004, suit plutôt le modèle (B). En revanche, après la révolution du 25 janvier 2011, le poids des hommes d'affaires fut réduit au profit des institutions étatiques tout en préservant les acteurs incontournables déjà présentés.

L'objectif de cette sous partie de notre étude est d'examiner le rôle des hommes d'affaires (en tant qu'acteurs ayant un intérêt privé à défendre), dans la préservation de la continuité des relations égypto-américaines. Les études précédentes ont démontré que les hommes d'affaires (des pays les moins développés), ont un intérêt important à préserver la situation de dépendance de leurs pays vis-à-vis des pays développés. Cette situation d'interdépendance asymétrique conduit à la promotion des intérêts privés de ces hommes d'affaires, qui font triompher la logique des gains économiques sur les exigences du nationalisme et de l'indépendance. Dans d'autres situations, les hommes d'affaires peuvent sentir une menace qui risque de mettre en cause leurs alliances traditionnelles. Le degré de dépendance déjà traité ne reflète pas uniquement le degré de subordination de l'Etat à une partie externe, mais aussi le degré de liaison et d'intersection

d'intérêts entre quelques agents privés les uns avec les autres. Ce comportement de soumission, ou de coopération, peut être expliqué par l'influence des hommes d'affaires sur les décideurs de la politique étrangère. Ces élites économiques utilisent leurs pouvoirs pour que les décideurs perçoivent leurs intérêts privés comme un intérêt national digne du soutien gouvernemental<sup>869</sup>.

Le concept de l'alliance réciproque entre les élites économiques et politiques est présent dans notre cas mais avec une différenciation essentielle dans la nature du système international et dans le niveau d'analyse (l'Etat et non pas les classes sociales). Nous ne parlons pas des liens structurels qui sont fondés sur les formes d'exploitation et d'oppression externes, mais des liens résultants de la coïncidence des intérêts des élites nationales et étrangères. L'interdépendance entre les hommes d'affaires a des répercussions sur le champ interne de l'Etat : ces hommes d'affaires peuvent s'opposer à l'application des politiques redistributives équitables. De plus, ils peuvent entraver la transition démocratique, et œuvrent systématiquement afin de renforcer les appareils sécuritaires qui préservent leur position. La conformité de la position égyptienne avec la position américaine sur le plan des affaires extérieures est une garantie relative mais nécessaire au maintien des intérêts des hommes d'affaires les plus influents en Egypte<sup>870</sup>. Cette dernière sous-partie, traite ce phénomène selon deux points : Le premier met l'accent sur le poids des hommes d'affaires en Egypte en insistant sur leurs relations spécifiques avec les Etats-Unis, et le deuxième fournit quelques exemples montrant l'influence exercée par ces derniers lors de l'élaboration de la politique étrangère.

### **1- L'enchevêtrement des intérêts privés de l'élite économique avec ceux des décideurs de la politique étrangère égyptienne.**

Hosni Moubarak, dans ses efforts pour renforcer la compétitivité de l'économie égyptienne, a soutenu deux vagues de privatisation dans les années 1990 et 2000. Ces vagues ont donné naissance à un groupe d'hommes d'affaires qui a décidé de maintenir ses propres intérêts à travers une alliance avec l'élite gouvernante<sup>871</sup>. Il convient de faire une distinction entre la montée en puissance des firmes multinationales et le pouvoir croissant des hommes d'affaires. L'expansion des firmes multinationales est un résultat inévitable des politiques de libéralisation

---

<sup>869</sup> Zeinab ABD EL AZIM, *Op.cit*, p 45-47.

<sup>870</sup> Ibid, pp 55-60.

<sup>871</sup> Pakinam EL SHARKAWY, *Op.cit*, pp 62-63.



des marchés et de l'encouragement des investissements étrangers directs. Leur domaine d'action est défini par des législations internes qui garantissent un contrôle gouvernemental contre les évasions fiscales et la fuite des capitaux. Ainsi, le fonctionnement de ces multinationales conduit à des gains conjoints pour ces firmes et pour l'économie nationale. La montée en puissance des hommes d'affaires en Egypte a contrario dépasse à plusieurs reprises les limites juridiques et les dispositifs de la croissance économique. Il est vrai que le contrôle effectué par les hommes d'affaires sur l'économie égyptienne s'est réduit après la révolution de 25 janvier 2011, néanmoins leur influence reste prépondérante. Ce groupe d'hommes d'affaires a orienté ses efforts pour promouvoir ses intérêts en relation avec les Etats-Unis qui sont un partenaire commercial important pour l'Egypte. Ils ont vu dans les entreprises américaines en expansion, la voie par laquelle ils pourraient augmenter leur richesse et assurer leur pouvoir en Egypte. Selon un argument mercantiliste, la multinationale reflète une forme contemporaine de l'expansion économique des Etats-Nations. En effet, certains Etats-Nations (en particulier les États-Unis), ont été dans une position d'offensive économique, à travers l'expansion de ses affaires économiques dans les territoires de leurs partenaires<sup>872</sup>.

Nous présentons dans cette section trois idées principales. La première vise à montrer le poids important des hommes d'affaires égyptiens dans la structure du pouvoir interne et par conséquent leur capacité à influencer la politique étrangère de l'Egypte. La deuxième met l'accent sur les réseaux d'interdépendance entre les élites économiques étrangères et les hommes d'affaires égyptiens. Enfin la troisième se concentre sur le lien existant entre les facteurs économiques discutés dans la première partie et les hommes d'affaires égyptiens. L'objectif principal étant toujours de tenter de répondre à la question suivante : jusqu'à quel point les acteurs les plus restreints, disposant des capitaux d'influence hors la bureaucratie étatique, peuvent-ils être influents?

L'élite économique égyptienne, notamment les hommes d'affaires, dispose d'une variété d'outils lui permettant de peser sur la structure et les outputs du jeu politique en Egypte. Ils réagissent par exemple face aux tensions momentanées de la politique étrangère par le biais des

---

<sup>872</sup> Robert GIPLIN, "The Political Economy of the Multinational Corporation : Three contrasting Perspectives", *The American Political Science Review*, Vol. 70, No. 1, Mars 1976, p 189.

donations momentanées aussi<sup>873</sup>. Celles-ci peuvent être sous forme de dons financiers, à l'image des dons effectués par Mr Sawires, ainsi que Mr Abou Hachima, au régime égyptien après le 3 juillet 2013. Ils peuvent également prendre la forme d'un ou plusieurs ajustements temporaires des politiques financières, comme le faisait Mr Ahmed Ezz et Mr El Maghraby avant le 25 janvier 2011. Nous constatons aussi que les hommes d'affaires avaient l'habitude d'exercer une certaine forme de pression sur le régime Moubarak afin de supprimer les subventions gouvernementales, ou en vue de contrôler la valeur de la monnaie pour favoriser la vente de quelques produits spécifiques. Tout cela avait sans doute des effets indésirables sur le long terme, et aggravait les problèmes de l'endettement.

Conscient du rôle important joué par les hommes d'affaires, Moubarak a essayé d'affaiblir ceux-ci au milieu des années 1990. L'objectif étant d'éviter qu'ils aient un rôle prédominant, comme c'était le cas de Rachad Osman et Essmat Al Sadate pendant l'ère Sadate. De plus, comme ces capitalistes étaient perçus comme le produit du régime Sadate, ils devaient céder leur place à d'autres capitalistes représentant les intérêts proches du nouveau régime<sup>874</sup>. Moubarak a encouragé l'intégration complète et explicite de ces hommes d'affaires dans la politique égyptienne. Ahmed Ezz, détenant le monopole de l'industrie sidérurgique, occupait la position de secrétaire général du Parti National Démocrate, qui était le parti au pouvoir depuis sa création par Sadate. D'autres hommes d'affaires sont nommés ou élus en tant que représentants parlementaires comme Akmal Kertam; Ahmed Abou Hetta, et Chahinaz El Naggar<sup>875</sup>. Il est bien clair que Moubarak lui-même, à partir des années 2004 et à travers l'encouragement de son fils Gamal, avait la conviction que ces hommes d'affaires d'une part soutiendraient son objectif le plus important, c'est-à-dire perdurer au pouvoir ; d'autre part, lui permettraient de conserver ses relations avec des alliés incontournables, tel que les Etats-Unis.

En effet, cette alliance n'est pas critiquée en tant que telle d'un point de vue normatif, mais c'est surtout le degré de corruption qui est mis en cause dans ce type de relations. Aux Etats-Unis par exemple cette forme d'alliance était présente de façon claire pendant l'ère Clinton, sans critiques importantes à citer. Thomas McLarty (l'homme d'affaires célèbre et le chef de

---

<sup>873</sup> Gerald M. MEIER, *Op.cit*, p 64.

<sup>874</sup> Samer SOLAIMAN, *Op.cit*, p 47.

<sup>875</sup> Rapport intitulé "Le livre noir : trois décades d'échec", dirigé par le mouvement de changement dirigé par Mohamed El Baradei, 2011, p 5.

l'entreprise de Gaz d'Arkansas), était la personne la plus proche du président Clinton et fut nommé le chef de l'équipe administrative à la Maison-Blanche entre les années 1993 et 1994<sup>876</sup>. De même, la contribution des grandes entreprises dans l'économie américaine est centrale de telle sorte que n'importe quel président américain doit tenir compte des intérêts des hommes d'affaires arrivant à leurs sommets. Avant l'élection de Clinton, les 500 plus grandes entreprises américaines concentraient les deux tiers du *business* et embauchaient deux tiers du personnel industriel, ce qui contribuait à 60% des ventes et 70% des profits<sup>877</sup>.

En Egypte, l'influence de ces hommes d'affaires a dépassé les limites juridiques. Galal Amin estimait que pendant les cinq dernières années du Moubarak au pouvoir, les hommes d'affaires les plus influents avaient un impact direct sur la prise de décision dans le pays. Certains ont vu le rôle de ces hommes d'affaires comme un rôle de médiateur entre les intérêts du Président et les intérêts des hommes influents à Washington. Cela ressemblait au rôle des "chefs du bureau" et leurs pouvoirs étendus. Le chef ou le directeur du bureau de n'importe quel président ou ministre ne reçoit que très peu du prestige par rapport à son chef de la part de l'opinion publique et des médias, et malgré cela, il est plus important et plus influent que son chef dans des questions spécifiques. Ce pouvoir provient de sa connaissance presque complète de toutes les affaires touchant son domaine d'action, et par conséquent il dispose de la capacité de manœuvre et de falsification des données pour servir ses objectifs. En second lieu, leurs liens privilégiés avec des personnes importantes à Washington leur conféraient des prérogatives étendues. C'est pour cela que Galal Amin les considérait comme les gouverneurs effectifs du pays. Ils les appellent "les médiateurs", car ils se trouvaient dans une place intermédiaire entre le pouvoir officiel et la population sur le plan local ; mais également entre le pouvoir et le monde externe sur le plan international. Pour lui, ce sont eux qui ont planifié le transfert du pouvoir du père à son fils, avec quelques bureaucrates proches du président, afin de garantir la préservation de leurs intérêts, ainsi que leurs fortunes en Egypte après la mort ou le dégageant du Moubarak. En effet, ils ont agi de tel sorte car ils sont très sensibles à n'importe quel changement au pouvoir qui pourrait remettre leurs intérêts en cause. Le chevauchement ainsi entre les acteurs

---

<sup>876</sup> Marwan BESHARA, *Bill Clinton : La campagne, l'administration, et la politique étrangère, "Bill Clinton : al hamla, al edara, w al seyasa al kharegeya"*, ( Beyrouth, Dar Al Saky, 1993), p 23.

<sup>877</sup> Ibid, p47.

bureaucratiques officiels et les acteurs privés est à son niveau maximal<sup>878</sup>. C'est pour cela que la chute du régime de Moubarak a été accompagnée par la disparition d'un groupe célèbre des hommes d'affaires comme Ahmed Ezz et Ibrahim kamal<sup>879</sup>.

Ce pouvoir étendu des hommes d'affaires remonte à la période d'*infitah* comme nous l'avons déjà mentionné, période où la classe dirigeante a été fusionnée avec la classe économiquement dominante. Ce groupe d'hommes d'affaires était qualifié par un haut degré d'efficacité qui était reflété dans le processus de prise de décisions économiques. Ce rôle efficace tire sa substance de la capacité de ce groupe à fournir un financement énorme à ses projets privés, et du chevauchement entre la fortune et le pouvoir. C'est pour cette raison que les hommes d'affaires pendant cette période ont réussi à manipuler le processus de prise de décision politique, de telle sorte qu'il sert leurs intérêts. Parmi ces moyens on trouve : l'organisation des conférences avec les ministres et les responsables bureaucratiques ; la préparation des rapports qui expliquent leurs points de vue ; et aussi l'organisation des conférences internationales avec les autres hommes d'affaires issus des pays partenaires. De plus, le président de la république avait pour habitude d'être accompagné par un groupe d'hommes d'affaires afin de rester le plus influent possible lors de ses visites externes. Aussi, un comité de coordination entre les hommes d'affaires et le gouvernement a été formé en 1985 pour échanger les opinions autour des politiques économiques.

Le trait distinctif de l'ère Moubarak et post-Moubarak, est l'ensemble des relations complexes qui se sont nouées entre les hommes d'affaires égyptiens et les hommes d'affaires étrangers. Par exemple à partir de 1982, la chambre américaine du commerce *American Chamber* au Caire (une filiale du conseil des chambres du commerce américaines), a commencé ses activités pour renforcer les liens entre les entreprises américaines et les hommes d'affaires égyptiens. D'autres exemples montrent l'infiltration de ces hommes d'affaires dans les structures de pouvoir comme le conseil présidentiel égypto-américain. Ce chevauchement a conduit à un alignement de l'élite gouvernante en Egypte à ce groupe d'hommes d'affaires, sous prétexte de

---

<sup>878</sup> Galal AMIN, *L'Egypte et les Egyptiens pendant l'ère de Moubarak (1981-2011)*, "Misr Wa Al Masreyin Fi A'hd Moubarak (1981-2011)", (Le Caire, Dar Al Sherouk, 2011), pp 223-224.

<sup>879</sup> Eberhard KIENLE, " Les régimes arabes après la chute de Ben Ali et de Moubarak : contestés mais pas vaincus", dans *Changement démocratique dans la région arabe. Logiques d'Etats et dynamiques d'acteurs*, Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme, séminaire de réflexion, 2-3 avril 2011, Bruxelles, p 18.

préservation de l'environnement des investissements. C'est pour cela que le régime était soucieux de résister les critiques à ces hommes d'affaires, tout à fait comme ceux qui sont adressées à lui. Dans ce contexte, même les députés au parlement se sont transformés en outils législatifs élaborant des lois qui font triompher leurs intérêts<sup>880</sup>.

Au milieu d'une grave crise de liquidité en 1985, une tentative réelle ayant pour but de freiner l'influence du lobby des importateurs et des spéculateurs de devises, a subi un grand échec. Cela a démontré la force de cette faction d'une part, et ses liens étroits avec les autres factions, y compris la bourgeoisie d'Etat d'autre part<sup>881</sup>. Dans cette tentative, la Chambre de commerce, la Chambre d'industrie et l'Association des hommes d'affaires égyptiens ont agi avec vanité pour mobiliser un soutien puissant au sein du PND et du gouvernement lui-même, dirigé par Kamal Hassan Ali après la mort soudaine de Muhi Al-Din en 1984. Les décisions d'Al-Saïd n'étaient pas soutenues par de nombreux autres ministres, y compris le premier ministre lui-même, démontrant ainsi clairement les contrepouvoirs exercés par ces hommes d'affaires. Dans une déclaration officielle, le premier ministre Ali a annoncé que les décisions de 1985 n'étaient pas approuvées par le gouvernement et qu'elles ne représentaient que le « point de vue personnel » d'Al-Saïd<sup>882</sup>. En même temps, l'Etat a joué un grand rôle malgré la montée en puissance des hommes d'affaires. « Pendant le temps de Moubarak, le succès d'un homme d'affaires égyptien tenait parfois moins à de véritables aptitudes entrepreneuriales qu'à un capital relationnel étendu (...) la pérennisation de la coalition au pouvoir qui lui assurait sa croissance et sa reproduction. Puisque les hommes d'affaires fondaient leur puissance sur leurs liens avec l'Etat, ils n'avaient guère intérêt à voir ce dernier perdre ses prérogatives. Parallèlement, l'Etat fondait sa légitimité sur la réussite économique de cette élite qui constituait un de ses soutiens »<sup>883</sup>. Il est à noter qu'au cours des années 1990, les grandes entreprises privées dépendaient énormément de l'État pour réaliser des profits, que ce soit par la protection du

---

<sup>880</sup> Ahmed Youssef AHMED, "Chapitre 9 : le cas égyptien", "Al Fasl 9 : Al Hala al Masreya", dans MOSSAAD Nevine (éditrice), *Comment la décision est prise dans les régimes arabes*, "Kayfyosnaa' al karar fi al anzema al a'rabeya", (Béirout, MarkazDerassat Al Wehda Al A'rabeya, 2010), p 469.

<sup>881</sup> yasser Mohamed ELWY, *Op.cit*, p 224.

<sup>882</sup> yasser Mohamed ELWY, *Op.cit*, p 235.

<sup>883</sup> Delphine PAGES, Leila VIGNAL, "Formes et espaces de la mondialisation en Egypte. Une lecture spatiale des changements récents / Globalization in Egypt. A spatial interpretation of recent changes", *Revue de Géographie de Lyon*, Vol 73, N. 3, 1998, p 249; Amr ADLY, " Too Big to Fail: Egypt's Large Enterprises After the 2011 Uprising", *Carnegie Middle East Center*, 2 mars 2017, lien : <http://carnegie-mec.org/2017/03/02/too-big-to-fail-egypt-s-large-enterprises-after-2011-uprising-pub-68154>, consulté le 9/8/2017

commerce, l'accès aux marchés publics et aux terres appartenant à l'État ou l'acquisition d'entreprises publiques privatisées. Cependant, ces entreprises manquaient de représentation politique significative dans les cercles de pouvoir où les décisions étaient prises et mises en œuvre. Les cabinets et l'entourage autour du président, où la plupart des pouvoirs informels étaient dévolus, étaient presque entièrement constitués de bureaucrates issus des milieux de la sécurité et du renseignement militaires et civils, avec peu de place pour les technocrates indépendants ou les hommes d'affaires. Puis au nom de l'encouragement des investissements, les terres appartenant à l'État ont été vendus à des prix nominaux aux hommes d'affaires, et les crédits bancaires ont été offerts par les banques publiques aux hommes d'affaires sans exiger de garanties. En 1998, 64% des crédits totaux accordés aux hommes d'affaires étaient offert sans garanties suffisantes<sup>884</sup>.

La situation a changé en 2004 lorsque, dans un mouvement sans précédent depuis la Révolution égyptienne de 1952, Ahmad Nazif a été nommé Premier ministre d'un gouvernement composé principalement d'hommes d'affaires et de technocrates orientés vers le néolibéralisme. Ces personnes ont assumé un rôle politique de plus en plus actif au sein du cabinet et de la législature. Le portefeuille du commerce et de l'industrie a été attribué au magnat des affaires Rachid Mohamed Rachid, président d'Unilever Middle East, une filiale de la multinationale britannique et hollandaise Unilever qui produit et distribue un large éventail de produits de consommation tels que savon, produits alimentaires et cosmétiques. Le portefeuille du tourisme a d'abord été attribué à Ahmad al-Maghrabi puis, en 2007, à Zohair Garana. Les deux étaient des hommes d'affaires importants. Maghrabi, partenaire de l'une des plus grandes sociétés de développement immobilier en Egypte, a été nommé en 2007 au ministère du Logement. De même, Amin Abaza, propriétaire de l'une des plus grandes entreprises agroalimentaires d'Egypte, est devenu ministre de l'Agriculture. Hatem al-Gabally, actionnaire et gestionnaire d'un certain nombre d'hôpitaux et de laboratoires privés, a été nommé ministre de la Santé. Presque tous les nouveaux ministres étaient des chefs d'entreprises familiales dans les domaines couverts par leurs ministères. Dans le même temps, de puissants hommes d'affaires ont joué un rôle de premier plan dans le Parti démocratique national (NPD), alors au pouvoir, en faveur d'un agenda favorable aux affaires au sein de la législature. Le magnat de l'acier Ahmad Ezz est le symbole le

---

<sup>884</sup> yasser Mohamed ELWY, *Op.cit*, p 292.

plus célèbre de l'avènement des hommes d'affaires privés en tant qu'acteurs politiques. Il est devenu une figure centrale du parti au pouvoir et a dirigé le comité du budget parlementaire. Un nombre croissant d'hommes d'affaires ont rejoint le NPD et sont entrés au parlement après les élections de 2000, 2005 et 2010.<sup>885</sup> La nouvelle ouverture n'a pas entraîné un ajustement de la structure interne de la répartition de revenus, parce que les anciennes élites économiques restaient en place et demeuraient très attachées aux intérêts du régime au pouvoir. Le nouveau mécanisme de « comités mixtes » survenant dans diverses questions politiques, qui regroupaient des représentants du gouvernement et des membres des associations d'hommes d'affaires, signifiait que la coopération étroite voire le partenariat entre l'État et la bourgeoisie privée étaient institutionnalisés<sup>886</sup>. L'État était censé donner des avantages spécifiques à ces hommes d'affaires pour garantir leur loyauté. Hussein Salem par exemple, un actionnaire important dans l'entreprise de l'Est de la Méditerranée qui exporte le gaz naturel vers Israël, a bénéficié d'exemptions fiscales presque complètes en bénéficiant aussi d'une part de la propriété de 18 entreprises égyptiennes ; cela pour que le gouvernement égyptien ait la garantie du respect des contrats d'échanges commerciaux avec Israël<sup>887</sup>.

Les exemples de l'accès direct de ces hommes d'affaires à la prise de décision législative, à travers le parlement égyptien, et à la prise de décision exécutive, à travers le conseil des ministres, sont nombreux. Le nombre des hommes d'affaires élus dans les législatives de 1995 a atteint 37 députés, ce qui représentait un pourcentage de 8,1% des membres du parlement. Ce chiffre est monté à 77 députés dans les législatives de 2000 pour atteindre un pourcentage de 17% des membres du parlement. Puis, ce pourcentage a reculé un peu aux législatives de 2005 pour atteindre 15%, avec 68 députés des hommes d'affaires. En effet, cet indicateur qui essaye de mesurer l'importance des hommes d'affaires à travers leur nombre peut être trompeur à cause de l'absence d'un critère précis définissant le statut d'homme d'affaires. Leur poids qualitatif est beaucoup plus important parce qu'ils occupent en moyenne la présidence de 4 comités sur 19 au sein du parlement avec un pourcentage qui atteint 21%. Le plus important c'est qu'ils constituent le noyau de tous les comités qui s'occupent des affaires économiques du pays tels que le comité

---

<sup>885</sup> Amr ADLY, " Too Big to Fail: Egypt's Large Enterprises After the 2011 Uprising", *Carnegie Middle East Center*, 2 mars 2017, lien : <http://carnegie-mec.org/2017/03/02/too-big-to-fail-egypt-s-large-enterprises-after-2011-uprising-pub-68154>

<sup>886</sup> yasser Mohamed ELWY, *Op.cit*, p 226.

<sup>887</sup> Nourhane CHERIF, Heba KHALIL, Hatem ZAYED, *Op.cit*, p 34.

du plan et du budget, le comité des affaires économiques, le comité de l'industrie et de l'énergie et finalement le comité des services publics et de réhabilitation. Ce qui est surprenant reste quand-même leur montée en puissance sans précédent dans le conseil des ministres égyptiens en 2010. Ce conseil comportait au moins 5 hommes d'affaires qui s'occupaient de 5 ministères très importants : l'agriculture, la santé, le commerce et l'industrie, le logement et le tourisme. Il est à noter que Moubarak a exprimé son mécontentement sur la composition de ce gouvernement, mais il n'a pas pu ou voulu changer les nominations, ce qui signifie que l'influence de ces hommes d'affaires peut l'emporter sur le pouvoir du président<sup>888</sup>. On a déjà attiré l'attention sur la montée en puissance de Gamal Moubarak, le fils de président, et son orientation favorable à l'infiltration des hommes d'affaires dans les institutions de l'Etat. Il a incité le régime politique à adopter plus de libéralisation économique pour créer un contexte favorable à la réalisation de ses intérêts et les intérêts du groupe qui l'entourait. De nombreux observateurs voient l'influence de Gamal Moubarak dans les changements ministériels dans les dernières années du gouvernement de son père<sup>889</sup>.

Passons à la deuxième idée qui porte sur les liens d'interdépendance entre les élites étrangères et les hommes d'affaires en Egypte. Nous avons déjà cité qu'il y a un consensus entre les hommes d'affaires appartenant aux différentes associations et les forces externes représentant les revendications et les intérêts américains. Ces deux parties sont liées par des liens complexes au processus de prise de décision de la politique étrangère égyptienne. En effet, la mise en place de quelques groupes d'hommes d'affaires avait comme origine les efforts des pays partenaires comme par exemple le Conseil Egypto-Américain des Hommes d'Affaires, tandis que quelques organisations ont été créées par l'initiative des groupes internes d'hommes d'affaires qui ont des intérêts complexes avec leurs homologues américains. Ces hommes d'affaires soutiennent les aides économiques américaines en Egypte en les considérant comme des fonds nécessaires à

---

<sup>888</sup> Ahmed Youssef AHMED, "Chapitre 9 : le cas égyptien", "Al Fasl 9 : Al Hala al Masreya", dans Nevine MOSSAAD (éditeure), *Comment la décision est prise dans les régimes arabes, "Kayf yosnaa' al karar fi al anzema al a'rabeya"*, (Béirout, Markaz Derassat Al Wehda Al A'rabeya, 2010), pp 470-471; Mohamed Samir ALJABBOUR, *Op.cit*, p 59.

<sup>889</sup> Ibid, p 487; Alaa ABDELHAMID, "Un Changement ministériel exclut les ministres du groupe économique : la présidence du gouvernement entre Gamal Moubarak Et Omar Solaiman", " Taa'dil wezary Chamel youthih bewezaraa' al magmou'a al ektesadeya : reaaset al hkouma ma bayn Gamal Moubarak w Omar Solaiman", *Al-Anbaa*, 10 août 2007, lien : <http://www.alanba.com.kw/anbapdf/newspaper/2007/08-aug/10/egypt1082007.pdf>, consulté le 9/08/2018; Andrew HEISS, "The Failed Management of a Dying Regime: Hosni Mubarak, Egypt's National Democratic Party, and the January 25 Revolution", *Brigham Young University's Romney Institute of Public Management*, 2011, p 12.



l'encouragement des investissements étrangers en Egypte aussi bien que les traités de SGP et de QIZ. Ainsi ces hommes d'affaires jouent un double rôle de représentativité : tout d'abord ils représentent les orientations libérales de la politique étrangère égyptienne, et en même temps, représentent un outil de médiation de la politique américaine dans le pays. A l'intérieur des associations les plus célèbres des hommes d'affaires, des membres des institutions égyptiennes et américaines les plus prestigieuses font partie de celles-ci. Par exemple, le président de l'entreprise *Standard Oil*, le président de la banque *Chase Manhattan*, et les représentants du secteur privé en Egypte, constituent les membres essentiels du comité égypto-américain. Le comité a pour mission de donner des recommandations aux organismes exécutifs égyptiens pour développer la coopération économique bilatérale<sup>890</sup>. Il est à noter que ce n'est pas nécessaire que les intérêts des hommes d'affaires soient complètement conformes aux intérêts du lobby des importateurs. Mais en Egypte les riches industriels sont eux-mêmes les grands importateurs des biens et des services américains ce qui rend ce groupe de plus en plus dépendant de l'étranger. A travers les réseaux d'interdépendance avec les élites externes, les hommes d'affaires en Egypte sont capables d'éviter les effets pervers des problèmes économiques en profitant des marchés alternatifs. Ce type d'acteurs est nommé *Positive Elite*, parce qu'il parvient à triompher le contexte de vulnérabilité dont souffre l'économie égyptienne à travers les avantages offerts par les marchés alternatifs<sup>891</sup>. Cela suppose aussi que les hommes d'affaires soutiennent les entreprises étrangères dans leur développement au plan interne face aux défis qu'elles confrontent<sup>892</sup>. A cause des réseaux complexes des intérêts, Galal Amin a qualifié les hommes d'affaires en Egypte comme "fabriqués" par les hommes d'affaires étrangers<sup>893</sup>.

Enfin, il faut faire le lien entre les hommes d'affaires en Egypte et les trois facteurs économiques traités dans la première partie. L'étude de Weinbaum a conclu que l'aide économique américaine à l'Egypte n'a pas généré beaucoup de profits sauf pour une petite fraction de la population. Cette dernière se compose essentiellement des groupes économiques spécifiques comme les entrepreneurs, les conseillers et un groupe d'hommes d'affaires. Ces

---

<sup>890</sup> Zeinab ABD EL AZIM, *Op.cit*, pp 163-164.

<sup>891</sup> Steve SMITH, Amelia HADFIELD, Tim DUNNE, *Op.cit*, p 181.

<sup>892</sup> David M. HART, "“BUSINESS” IS NOT AN INTEREST GROUP: On the Study of Companies in American National Politics", *Annual Review of Political science*, Vol.7, 2004, p 55.

<sup>893</sup> Galal AMIN, *L'Egypte et les Egyptiens pendant l'ère de Moubarak (1981-2011)*, "Misr Wa Al Masreyin Fi A'hd Moubarak (1981-2011)", (Le Caire, Dar Al Sherouk, 2011), p 232.

groupes ont profité de la circulation de ces aides dans l'économie égyptienne dans le même temps où d'autres strates sociales, qui en ont moins profité, supportent les coûts politiques et sociales de celles-ci<sup>894</sup>. Il est clair que ces aides représentent des ressources et non pas des contraintes pour un groupe influent des hommes d'affaires. Al Khawaga aussi a insisté sur le même fait en circonscrivant les profits de ces aides à une élite économique des hommes d'affaires et des conseillers étrangers<sup>895</sup>. Les profits de ces aides sont des profits directs qui se concrétisent dans une augmentation des salaires si les conseillers et les hommes d'affaires sont directement payés par l'USAID. Les gains aussi sont directs au cas où les sommes des aides encouragent un tel projet où un homme d'affaires investit ses capitaux<sup>896</sup>. Il existe ici un lien clair entre les aides américaines et les investissements internes, ce qui complexifie les relations entre les facteurs économiques et les acteurs domestiques formulant la politique étrangère. Les hommes d'affaires en jouant le rôle de médiateur entre l'Égypte et les États-Unis, disposent d'un capital social et d'un statut économique privilégié. La rupture ou la réduction des aides ou des échanges commerciaux peuvent potentiellement induire une perte irremplaçable de ce capital avantageux, ainsi les hommes d'affaires œuvrent à maintenir ces relations dans la continuité. Le rôle de médiateur que jouent les hommes d'affaires garantit la promotion de leurs intérêts personnels<sup>897</sup>.

Le soutien à Gamal Moubarak apporté par ces hommes d'affaires avait pour origine le soutien de ce dernier à plus de normalisation avec Israël, notamment dans les relations commerciales. Ils voyaient que le fils du président préserverait les piliers des relations égypto-israéliennes qui représentaient la base de conditionnalité des aides américaines. Les États-Unis de leur part n'ont pas exprimé une position définie et directe en ce qui concerne la succession de Moubarak. D'une part, ils souhaitaient rester neutre pour ne pas causer d'autres problèmes dans une phase de réorganisation de leurs cartes au Moyen-Orient. D'autre part, ils voulaient mettre ce groupe de médiateurs dans une situation permanente d'incertitude, ce qui impliquait plus de soumission et de coordination entre les deux côtés<sup>898</sup>. Les hommes d'affaires égyptiens

---

<sup>894</sup> M.G. WIENBAUM, "Development and U.S Economic Aid To Egypt", *International Journal of Middle East Studies*, Vol. 18, No.2, 1986, pp 125-126.

<sup>895</sup> Abla Mohamed EL KHAWAGA, *Op.cit*, p 107; Dina Galal IBRAHIM, *Op.cit*, pp 327-328.

<sup>896</sup> Dina Galal IBRAHIM, *Op.cit*, pp 322-324.

<sup>897</sup> Galal AMIN, *L'Égypte et les Égyptiens pendant l'ère de Moubarak (1981-2011)*, "Misr Wa Al Masreyin Fi A'hd Moubarak (1981-2011)", (Le Caire, Dar Al Sherouk, 2011), p 222.

<sup>898</sup> Ibid, pp 233-234.

orientaient leurs efforts vers les secteurs économiquement vulnérables en Egypte pour que le gouvernement égyptien soit de plus en plus dépendant d'eux. Parmi ces secteurs, le secteur du blé occupait une place centrale dans les réseaux des échanges commerciaux entre les Etats-Unis et les hommes d'affaires égyptiens. « Aucun pays, importateur ou exportateur, ne peut donc agir indépendamment des Etats-Unis, qui non seulement détiennent la plus grande part des exportations mondiales de blé mais qui, depuis l'oligopole des firmes américaines, contrôlent le flux des céréales et de ses produits dérivés sur l'ensemble du marché mondial. Ces corporations internationales privées doivent être considérées de plus en plus comme les acteurs principaux du marché mondial du blé<sup>899</sup> ». Malgré le contrôle des importations du blé par le gouvernement égyptien, la distribution et le stockage de ce récolte fut l'œuvre des hommes d'affaires influents.

En effet, l'influence de cette élite économique ne s'est pas limitée aux aides étrangères mais elle s'est étendue jusqu'à élaborer une politique d'attraction de l'investissement, ou de rapprochement avec un partenaire spécifique, par leur propre initiative et non pas par l'initiative gouvernementale. Après la chute de Moubarak, Hassan Malek, un homme d'affaires puissant et affilié aux Frères musulmans, réputé être le trésorier de l'organisation religieuse, a créé l'Association égyptienne pour le développement des affaires (EBDA). EBDA cherchait à aider les Frères musulmans en contribuant aux efforts de relance économique. Malek l'a fait en cherchant à se réconcilier avec tous les hommes d'affaires, sauf ceux qui étaient inculpés de corruption ou qui soutenaient l'ancien régime. La composition de l'EBDA reflétait l'état d'esprit œcuménique de Malek. Parmi les hommes d'affaires proches du régime de Moubarak figuraient notamment Mohammad Farid Khamis, propriétaire du groupe *Oriental Weavers*, l'un des plus grands producteurs et exportateurs de tapis d'Égypte. Safwan Thabet était également membre de l'association. Thabet était un membre du PND sous Moubarak et le propriétaire de Juhayna, l'une des plus grandes compagnies alimentaires d'Égypte. Beaucoup de ces hommes d'affaires ont accompagné Morsi lors de sa visite en Chine en 2013, qui visait à encourager les investissements chinois en Égypte<sup>900</sup>.

---

<sup>899</sup> Jorg GERTEL, *Op.cit*, p 222.

<sup>900</sup> Amr ADLY, " Too Big to Fail: Egypt's Large Enterprises After the 2011 Uprising", *Carnegie Middle East Center*, 2 mars 2017, lien :<http://carnegie-mec.org/2017/03/02/too-big-to-fail-egypt-s-large-enterprises-after-2011-uprising-pub-68154>, consulté le 3/3/2018.

Les hommes d'affaires également ont largement profité de la nature rentière de l'économie égyptienne, c'est-à-dire d'une économie orientée vers l'attraction de plus capitaux et aides étrangères du monde extérieur. Les problèmes de l'économie sont censés être résolus par des demandes supplémentaires d'aides et de rentes externes et non pas à travers des remèdes internes aux maux de l'économie. Les Etats-Unis se présentent comme une source importante des investissements étrangers vers l'Egypte et comme un donateur central des aides. Ainsi, les hommes d'affaires ont profité de cette situation qui signifie une orientation récurrente et difficilement modifiable des relations avec le monde extérieur, notamment les Etats-Unis<sup>901</sup>. Une plus forte autosuffisance productive de l'économie aurait pu réduire le degré de dépendance à l'égard des Etats-Unis, et par conséquent aurait menacé les intérêts étroits de ces hommes d'affaires.

L'exemple de l'affaire de Sulaiman Khater en 1985, concrétise le degré de dépendance des intérêts de ces hommes d'affaires vis-à-vis des Etats-Unis et d'Israël. Sulaiman Khater est un soldat de l'armée positionné sur les frontières égypto-israéliennes en 1985. Lorsqu'il a remarqué sept touristes israéliens s'égarant sur le territoire égyptien, il a ouvert le feu sur eux, en tuant un et en blessant six. Bien que Khater ait été condamné par un tribunal égyptien à une peine de prison, le gouvernement israélien a insisté pour que l'Egypte paye des compensations de 1,5 millions de dollars : un million pour la famille du mort, et cent-mille pour les familles des blessés. Ceci était embarrassant au gouvernement égyptien car l'opinion publique aurait fait le rapprochement avec les victimes égyptiennes tuées par Israël sur la frontière après la ratification du traité de paix, sans que le Caire ait jamais demandé de compensations à Israël. Soudainement, cette affaire s'est apaisée et plus personne n'en parlait. Il a filtré plus tard dans la presse qu'un groupe d'hommes d'affaires craignant la remise en cause du traité de paix égypto-israélien si le gouvernement égyptien refusait de payer, avait collecté le montant des compensations et avait payé discrètement<sup>902</sup>.

Cet exemple concrétise à quel point les intérêts privés des hommes d'affaires peuvent infléchir la position de la politique étrangère égyptienne au sujet d'une question précise. A cette période toutefois, l'interpénétration des milieux des hommes d'affaires et des bureaucrates au

---

<sup>901</sup> Ahmed Youssef AHMED, *Op.cit*, p 472.

<sup>902</sup> Mohamed Hassanein HEIKAL, *Moubarak et Son Epoque : du Podium à la Place, "Mubarak w Zamano : Men Al Manassa Ila Al Maydan"*, (Le Caire, Al Tayar Al Kawmy Al A'raby, 2012), pp 156-157.

pouvoir n'était pas très développée, c'est pour cela que les premiers ont adopté une logique d'action indépendante des acteurs gouvernementaux. Ils ont constaté ensuite qu'afin d'éviter les résistances gouvernementales, il leur fallait fusionner leurs intérêts avec ceux de l'élite gouvernante. La sous-partie suivante présente des exemples concrets de l'influence des hommes d'affaires sur les décisions de la politique étrangère égyptienne, conduisant à une préservation des relations coopératives avec les Etats-Unis en toute circonstance.

## 2- Quelques cas d'influence directe des hommes d'affaires sur la politique étrangère égyptienne

Dans les pays en voie de développement, les hommes d'affaires sont incités à prendre en considération pas seulement les calculs économiques et les avantages relatifs, mais aussi les exigences idéologiques et l'orientation du régime pour échapper aux sanctions potentielles quand les régimes s'embarassent peu des limites juridiques<sup>903</sup>. En Egypte, c'était le cas sous le régime Sadate où les hommes d'affaires devaient faire preuve de leur allégeance à la pensée du Président, mais cette contrainte s'est allégée pendant la présidence Moubarak et l'ère post-Moubarak. La libéralisation de l'économie a obligé ces hommes d'affaires à accorder plus d'attention aux exigences purement économiques. Cela signifie que ces hommes d'affaires ont disposé de plus de liberté d'action vis-à-vis du monde extérieur quand ils ont commencé à se débarrasser des contraintes politiques. Ils ont maximisé leur puissance et leur capital socio-économique en nouant des liens à l'international indépendamment de l'Etat.

Abou Al-Gheit cite un exemple de cette autonomie d'action vis-à-vis des règles reconnues au sein de la bureaucratie étatique : dans l'affaire d'emprisonnement d'Ayman Nour en 2005, quelques membres du gouvernement et un groupe d'hommes d'affaires proche du fils du Président ont cru qu'ils pouvaient utiliser leurs contacts avec les institutions financières internationales et les hommes d'affaires américains pour calmer la situation. Quelques hommes d'affaires ont organisé des visites à Washington, et ont demandé au Président son approbation pour rencontrer directement le Vice-Président américain. Puis, ils ont contacté le secrétaire présidentiel pour pouvoir rencontrer le Secrétaire d'Etat américain et puis, ce qui est surprenant, le Conseiller à la sécurité nationale. Tous les contacts et les tentatives ont eu lieu sans en référer au Ministre des affaires étrangères égyptien et encore moins le consulter<sup>904</sup>. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas une coordination entre les hommes d'affaires et les décideurs de la politique étrangère ; des structures organisationnelles ont été mises en place pour réaliser cette coordination, mais l'étendue de leur rôle diffère d'une période à une autre.

---

<sup>903</sup> Gerald M. MEIER, *Politics and policy making in developing countries : perspectives on the new political economy*, (California, ICS press, 1991), p 63.

<sup>904</sup> Ahmed ABOU AL GHEIT, *Op.cit*, pp 160-161.

Le Conseil des affaires américain-égyptien (*U.S-Egypt Business Council*) fut parmi ces structures visant à consolider la coopération entre les deux pays par le biais du pouvoir économique des hommes d'affaires. Ce conseil, toujours en opération, a pour rôle principal de guider les gouvernements des États-Unis et de l'Égypte vers l'élaboration, la mise en œuvre et l'application de politiques visant à renforcer le commerce et les investissements entre les deux pays. Selon le rapport annuel de 2004, les mesures alors prises par l'Égypte pour libéraliser le taux de change, réformer le régime douanier et fiscal, protéger les droits de propriété intellectuelle et assurer le respect des accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), constituaient une preuve solide que l'Égypte avait créé un cadre politique favorable pour stimuler la croissance d'un secteur privé ouvert et dynamique. Le Conseil estimait que la meilleure façon de maximiser les avantages des réformes était de négocier un accord de libre-échange entre les États-Unis et l'Égypte, une politique commerciale soutenue par les hommes d'affaires égyptiens. Un tel accord profiterait aux deux pays en stimulant les flux commerciaux et les flux d'investissement, en augmentant la croissance économique et l'emploi, et en encourageant de nouvelles réformes économiques en Égypte. Elle aurait également un impact positif sur les relations politiques entre les deux pays.

Créé à l'origine sous le nom de Conseil des présidents américano-égyptien en avril 1995, le Conseil des affaires américano-égyptien a été restructuré après des réunions entre le président Hosni Moubarak et le président George W. Bush en 2001. Aujourd'hui, le Conseil se compose de 13 dirigeants égyptiens et d'un nombre de chefs d'entreprise américains représentant divers secteurs économiques. Sous l'égide du ministère égyptien du commerce extérieur et du département du commerce des États-Unis, le Conseil dirige l'attention des deux gouvernements sur les points de vue, les besoins et les préoccupations du secteur privé<sup>905</sup>. Dans cette perspective, les pages suivantes présentent quelques exemples de l'influence directe de ces hommes d'affaires sur les orientations de la politique étrangère égyptienne sur certaines questions particulières. Nous abordons tout d'abord des exemples divers puis nous abordons l'accord de QIZ, déjà évoqué dans la première partie, dans une perspective différente ici, pour

---

<sup>905</sup> Rapport annuel de 2004 de *U.S-Egypt Business Council* intitulé : " Annual Report for 2004 Progress and Recommendations", pp 7-9; Pour plus d'informations sur le conseil présidentiel égypto-américain, consultez : ABD EL AA' Anwar Mohamed, *Op.cit*, pp 109-110.

expliquer le chevauchement des intérêts des hommes d'affaires et ceux des décideurs de la politique étrangère.

Le premier exemple porte sur l'accord de partenariat égypto-européen. La prise de décision dans cet exemple se caractérise par un haut degré institutionnel ; cependant les hommes d'affaires ont pu entraver cet accord pendant des années. Les négociations égypto-européennes ont commencé en 1995 avec la participation du Premier ministre, du Ministre des affaires étrangères, de 20 ministres égyptiens et du gouverneur de la Banque Centrale. La délégation égyptienne comportait des représentants du secteur privé qui ont participé à des centaines de réunions et d'ateliers. La bureaucratie a soutenu les négociations à travers des appels du Président aux leaders européens notamment en France, Allemagne et Italie, des contacts de la part du chef du Parlement égyptien avec les parlements européens et enfin, des réunions techniques entre les représentants des ministères. Le conseil des ministres de l'union européenne a aussi approuvé l'accord préliminaire le 21 juin 1999 conclu de ces négociations. Cet accord avait des effets positifs pour la plupart des consommateurs égyptiens, les agriculteurs et quelques industriels. Tandis que cet accord était mal perçu par les industriels qui voyaient leurs positions commerciales avec les Etats-Unis menacées par ces nouveaux accords qui favorisaient les importations en provenance de l'Union Européenne. Les hommes d'affaires affectés par la mise en oeuvre de cet accord, souvent désignés de proaméricains, ont causé un important retard de ratification de cet accord. Ils se sont focalisés sur les effets négatifs de cet accord en se rapprochant des décideurs égyptiens qui se sont montrés hésitants dans la signature de l'accord. Cette opposition à la ratification de cet accord a pris lieu en dépit des recommandations du Président de signer l'accord par les premières lettres<sup>906</sup>, ce qui reflète le poids important des hommes d'affaires dans le processus de prise de décision de la politique étrangère<sup>907</sup>.

Le deuxième exemple porte sur les interventions réussies des hommes d'affaires pour ruiner l'accord sur l'importation des viandes soudanaises et éthiopiennes. Fayza Abou El Naga, Ministre égyptienne de coopération internationale, a avoué que les grands importateurs des viandes, issus de la chambre de commerce égypto-américaine, ont joué un rôle important pour

---

<sup>906</sup> La signature par les premières lettres, parfois appelée signature tronquée ou partielle, s'effectue soit par les plénipotentiaires soit par les dernières instances de décision en cas de doute ou de volonté de révision des clauses avec les instances parlementaires. Source : texte officiel de la convention de Vienne intitulé : "Convention de Vienne sur le droit des traités (avec annexe). Conclue à Vienne le 23 mai 1969 ".

<sup>907</sup> Ahmed Youssef AHMED, *Op.cit*, p 494.



empêcher l'importation de viandes éthiopiennes et soudanaises. Ces hommes d'affaires ont pris contact avec les grands exportateurs soudanais et éthiopiens en leur promettant de leur présenter des offres plus avantageux par rapport à l'offre du gouvernement égyptien. Suite à ces échanges, les hommes d'affaires concernés ont pu acheter de larges quantités de viandes soudanaises et éthiopiennes, mais en les offrant sur le marché local avec des prix élevés. Par effet de substitution, la demande s'est dirigée massivement vers les types traditionnels disponibles dans le marché causant un marasme sur la vente des viandes ayant auparavant un avantage comparatif. Ces hommes d'affaires n'auraient pas eu la possibilité de jouer ce jeu sans le soutien de personnes influentes du gouvernement. C'est à dire qu'ils se sont opposés aux instances officielles dans le côté égyptien et soudanais<sup>908</sup>. La même situation s'est déroulée quand le gouvernement a tenté de renforcer ses relations avec l'Ethiopie pour assurer sa sécurité hydraulique, en encourageant les importations des viandes éthiopiennes au lieu des viandes brésiliennes. Les hommes d'affaires ont entravé cette tentative en adoptant des stratégies similaires au cas précédent, et par suite ont influencé les outils de la politique étrangère. Peu importe le type d'accord ou de bien importé/exporté mais l'influence de ces hommes d'affaires à cette époque a dévié l'attention de la politique étrangère égyptienne d'une affaire substantielle, la sécurité hydraulique, en se rattachant aux intérêts les plus restreints.

Le troisième exemple, reflète encore mieux la contradiction entre les intérêts suprêmes de l'Etat d'un côté, et les intérêts des hommes d'affaires et leur pouvoir ascendant dans l'influence de prise de décision de l'autre. Cet exemple renvoie au projet nucléaire égyptien qui a connu de nombreux échecs, dont le dernier dans les années 1980, malgré l'intensification de la recherche scientifique sur ce thème pendant 25 ans avec des coûts de 150 millions de dollars. Après l'étude de 11 sites, le gouvernement a choisi El Dab'aa sur la côte nord de l'Egypte pour établir le projet. Ce site est qualifié comme disposant de tous les critères de sécurité définis par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique. Après une période de travaux d'étude pour reprendre le projet, Gamal Moubarak a pris l'initiative lors de la quatrième conférence du PND en 2006 et a annoncé que le gouvernement égyptien reprendrait le projet d'énergie nucléaire pacifique. Toutefois, un groupe d'hommes d'affaires s'est opposé à l'établissement du projet à El Dab'aa parce que ce site est très proche des lucratifs villages touristiques possédés par les hommes

---

<sup>908</sup>Ibid, p 495.

d'affaires influents. Ces derniers devaient céder trois kilomètres de front de mer pour établir une zone de sécurité entourant le projet. Cela a soulevé des critiques du côté russe, le partenaire principal du projet nucléaire, car Moscou y voyait la main des Etats-Unis. Il semble bien que les hommes d'affaires ont exercé des pressions pour transférer le projet à un autre endroit. Parmi ces indices on trouve leurs déclarations publiques sur les effets négatifs d'un tel projet sur le tourisme dans le pays et leur appel à utiliser cette région d'abord pour l'agriculture et le tourisme. Après le 30 juin 2013, Sissi a pris des mesures pour mettre en oeuvre le projet après une amélioration remarquable des relations égypto-russes. Cela signifie que le poids des mêmes hommes d'affaires a fortement diminué après la chute de Moubarak au profit d'un rôle plus important de la bureaucratie étatique<sup>909</sup>.

Le dernier exemple et qui concrétise l'influence de certains hommes d'affaires sur les relations bilatérales entre l'Egypte et les Etats-Unis, est celui du QIZ<sup>910</sup>. Le traité des Zones Industrielles Qualifiées, signé en décembre 2004 entre le gouvernement d'Israël, d'Egypte et des Etats-Unis, permet à des industries égyptiennes de biens manufacturés d'entrer sur le marché américain avec une exemption tarifaire complète à condition que ces biens comportent des pièces israéliennes. Galal Amin y voit un facteur de renforcement de la dépendance de l'Egypte à l'égard des Etats-Unis sur la base d'une conditionnalité fondée sur les bonnes relations avec Israël. L'auteur a constaté que les industries égyptiennes sont tombées à travers ce traité sous l'emprise d'Israël qui définit in fine quelles industries se développent et quelles industries déclinent<sup>911</sup>. L'analyse des mécanismes d'un tel type d'accord prouve la manière avec laquelle les intérêts les plus restreints manipulent le comportement de la politique étrangère pour servir un groupe restreint d'hommes d'affaires.

Pour le chercheur israélien VikashYadav, l'accord est arrivé au bon temps pour le gouvernement égyptien, face à la libéralisation obligatoire du système de quotas textiles par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). La fin du système de quotas de 30 ans signifiait

---

<sup>909</sup>Ibid, p 496.

<sup>910</sup> Le Protocole de l'accord de QIZ entre les Etats-Unis et l'Egypte se trouve en annexe pp ([http://www.qizegypt.gov.eg/About\\_Textprotocol.aspx](http://www.qizegypt.gov.eg/About_Textprotocol.aspx))

<sup>911</sup> Galal AMIN, *L'Histoire de l'économie égyptienne de Mohamed Aly jusqu'à Hosny Moubarak*, "Kesat al ektesad al misry men a'hd Mohamed Ali ila a'hd Hosny Moubarak", (Le Caire, Dar el Shorouk, 2012), pp 111-112; Galal AMIN, *L'Egypte et les Egyptiens pendant l'ère de Moubarak (1981-2011)*, "Misr Wa Al Masreyin Fi A'hd Moubarak (1981-2011)", (Le Caire, Dar Al Sherouk, 2011), p 106.

que l'Egypte faisait face à des droits de douane pouvant atteindre 35 % dans certains produits textiles, à la place des accords généraux bilatéraux avec des partenaires commerciaux dans les pays industrialisés. Avec 150 000 emplois dans l'industrie textile - qui représentent près de 27 % de la production industrielle et 25 % de l'emploi manufacturier en Égypte - et 558,3 millions de dollars en exportations, l'Egypte n'avait guère d'autre choix que de signer. En substance, l'Égypte était poussée par ses hommes d'affaires à signer l'accord QIZ de crainte d'une véritable ouverture du système commercial mondial au profit de producteurs disposant d'un meilleur avantage comparatif. Le soutien le plus fort pour l'accord QIZ est venu des hommes d'affaires égyptiens et les communautés d'affaires d'Israël, qui avaient poussé leurs gouvernements dans les négociations. En effet, les négociations avaient commencé en tant qu'initiative du secteur privé avec l'approbation du président Hosni Moubarak, mais sans participation officielle de l'État, jusqu'à ce que les hommes d'affaires israéliens eurent insisté sur le fait que tout accord devait avoir le soutien des deux gouvernements. Les industries textiles et les hommes d'affaires propriétaires de ces usines étaient les plus concernés par la réussite d'un tel accord. Le tableau suivant<sup>912</sup> présente la valeur des exportations et des importations au sein de l'accord de QIZ en millions de dollars dans la période entre 22 février 2005 jusqu'à 31 décembre 2014.

	<b>La valeur des exportations de textiles</b>	<b>La valeur des exportations des produits alimentaires</b>	<b>La valeur totale des exportations de textiles et de produits alimentaires</b>	<b>La valeur totale des importations</b>
<b>Total 2005</b>	288.3	0.207	288.6	36
<b>Total 2006</b>	636.2	1.259	637.5	73.7
<b>Total 2007</b>	688.3	0.533	688.8	80.4
<b>Total 2008</b>	743.7	0.954	744.7	78.6
<b>Total 2009</b>	761.5	2.266	763.5	80.5

<sup>912</sup> Source : site officiel de QIZ Egypt sous la rubrique "data", le lien : [http://www.qizegypt.gov.eg/QIZ\\_Data.aspx](http://www.qizegypt.gov.eg/QIZ_Data.aspx)

<b>Total 2010</b>	855.7	2.508	858.2	90.4
<b>Total 2011</b>	924.1	7.511	931.6	97.5
<b>Total 2012</b>	880.6	4.1	884.7	93
<b>Total 2013</b>	820.4	3.2	823.6	77.7
<b>Total 2014</b>	816.7	7.5	824.2	89.7
<b>Grand Total</b>	7415.5	30.2	7444.8	797.4

Tableau (34) : la valeur des exportations et des importations au sein de l'accord de QIZ en millions de dollars dans la période entre 22 février 2005 jusqu'à 31 décembre 2014.

Actuellement 956 entreprises, principalement des usines textiles, sont qualifiées pour QIZ et plusieurs nouveaux sites ont été incorporés ou développés. Le commerce entre l'Égypte et Israël avait commencé à décliner après septembre 2000 avec la deuxième Intifada dans les territoires palestiniens.

Le gouvernement américain de sa part apercevait l'accord sous deux angles. Les États-Unis considèrent publiquement que l'Accord QIZ fait partie d'une stratégie économique et politique à long terme au Moyen-Orient. Les États-Unis espéraient que l'accord QIZ encouragerait l'Égypte à libéraliser son économie et à s'intégrer économiquement avec ses voisins. Les négociateurs commerciaux américains privés, espéraient garder le champ de l'accord limité pour éviter d'alarmer le Congrès. Toutefois, comme l'Égypte n'était pas en mesure de remplir son quota de textiles dans le précédent accord sur multifibres, le flux potentiel en provenance d'Égypte restait très faible. Une entente bilatérale entre les États-Unis et l'Égypte nécessiterait des négociations distinctes. En substance, les négociateurs des États-Unis n'ont pas considéré la QIZ comme devant conduire à un accord bilatéral avec l'Égypte<sup>913</sup>.

Le poids des hommes d'affaires égyptiens dans la mise en place de cet accord s'est manifesté clairement dans les négociations. Les négociations officielles ont débuté en juillet

<sup>913</sup> YADAV Vikash, "THE POLITICAL ECONOMY OF THE EGYPTIAN-ISRAELI QIZ TRADE AGREEMENT", *Middle East Review Of International Affairs*, Vol. 11, No. 1, mars 2007, pp 74-76.

2003. Bien que les négociations étaient menées par des négociateurs nommés par l'État, les élites commerciales ont joué un rôle majeur dans les coulisses. L'équipe égyptienne de négociation était dirigée par Saïd Al-Bus, conseiller du ministère égyptien du commerce extérieur, et Sayyid AbulKumsan, directeur général du ministère du Commerce Extérieur. L'équipe israélienne était dirigée par Yair Shiran, directeur adjoint de l'Administration du Commerce Extérieur d'Israël. Les rôles de soutien ont été joués par Gabi Bar et Ilan Baruch. Dans les coulisses, les principaux acteurs étaient Galal Zorba, président de la Fédération Égyptienne des Industries, et son homologue du côté israélien, Danny Rushin. Les négociateurs égyptiens étaient sous la pression de leur gouvernement pour accélérer les négociations, non seulement en raison des changements imminents dans le régime des quotas des textiles sous l'égide de l'OMC, mais aussi parce que d'autres États de la région étaient en train de conclure des accords bilatéraux avec les États-Unis. Essentiellement, les Égyptiens étaient motivés à négocier afin de limiter les gains économiques des rivaux régionaux et mondiaux. Ainsi, les Égyptiens étaient prêts à négocier, même à partir d'une position affaiblie, parce que l'accord était considéré comme essentiel politiquement et économiquement.

L'autre indicateur qui montre l'influence prédominante des hommes d'affaires sur les négociations tient à ce la défense de la cause palestinienne, qui est un axe essentiel de la politique étrangère égyptienne à l'égard d'Israël, a été mise entre parenthèses. La question palestinienne était notablement absente des négociations entre l'Égypte et Israël. Comme l'Égypte se considère souvent comme un «grand frère» pour les Palestiniens, il est surprenant que l'approvisionnement en énergie de la Cisjordanie et de Gaza n'ait pas fait partie de la discussion. Il s'agissait probablement d'éviter que cela ne complique davantage les négociations pour les Égyptiens et les Israéliens. Néanmoins, la capacité de l'Accord QIZ à promouvoir la paix et la stabilité régionale serait limitée si la situation économique en Palestine était ignorée<sup>914</sup>.

Un troisième et dernier indicateur de la primauté du rôle des hommes d'affaires dans la signature de cet accord, porte sur l'existence de gains limités de l'économie nationale et au contraire la réalisation de gains énormes des entrepreneurs du secteur textile. Après avoir signé l'accord QIZ, les exportations égyptiennes de textiles vers les États-Unis ont augmenté de 5,3%, passant de 421,6 millions de dollars en 2004 à 443,8 millions de dollars en 2005. En outre, au

---

<sup>914</sup> Ibid, pp 79-80.

cours des neuf premiers mois de 2006, les exportations de textiles sous le QIZ ont atteint 464 millions de dollars. La modeste augmentation des exportations de textiles en franchise vers les États-Unis n'a probablement engendré qu'une modeste création d'emplois dans le secteur du textile.

Par contre, L'accord QIZ ne corrigeait pas les causes profondes de non compétitivité des entreprises égyptiennes. Bien qu'une injection de capital et un accès au marché en franchise aient pure lancer temporairement l'industrie textile, des changements structurels douloureux étaient encore nécessaires. L'Egypte a signé l'accord QIZ pour sauver des emplois déjà existants plutôt que d'avoir à effectuer une pénible restructuration pour accroître la productivité et la compétitivité. De plus, le caractère industriel radicalement différent des deux pays limitait les perspectives de coopération étroite. La majorité des exportations israéliennes sont des produits manufacturés, comparativement à seulement un quart pour les exportations égyptiennes. Les produits pétroliers et miniers représentent la moitié des exportations égyptiennes. Israël devient de plus en plus une source d'équipement militaire de haute technologie. L'industrie de défense représente 17 % des exportations en 2005. En 2006, l'industrie israélienne de la défense a réalisé des ventes de 4,4 milliards de dollars, ce qui en faisait l'un des cinq premiers exportateurs d'armes au monde.

Enfin, L'Egypte à ce temps n'avait pas un climat économique propice à l'augmentation des investissements directs étrangers. Le niveau élevé de corruption, des lois du travail restrictives et une lourde bureaucratie rendaient l'Égypte peu attractive pour beaucoup des investisseurs étrangers. Le résultat final est que l'Égypte n'est pas bien intégrée à l'économie mondiale. Le commerce international est beaucoup plus important pour Israël que l'Égypte en termes absolus et par habitant<sup>915</sup>. De cette perspective, l'Accord QIZ n'est ni une stratégie de croissance axée sur les exportations ni une feuille de route économique pour la région. C'est principalement une initiative soutenue par les intérêts défensifs des hommes d'affaires du secteur textile en Egypte. L'approche bureaucratique-élitiste trouve des résultats pertinents dans cet exemple, lorsque le gouvernement égyptien a refusé de soumettre cet accord à la ratification du parlement en le qualifiant comme un protocole exécutif<sup>916</sup>. Dans cette portée, la loi égyptienne

---

<sup>915</sup> Ibid, p 83.

<sup>916</sup> AHMED Ahmed Youssef, *Op.cit*, p 508.

donne le président un avantage de s'échapper de la ratification parlementaire d'un accord bilatéral en le qualifiant comme protocole exécutif, à condition que celui-ci pourrait faire l'objet de contestation judiciaire comme les décrets exécutifs en général.

Pour résumer, dans une période historique importante en Egypte (2005-2010), les hommes d'affaires partagent la même espace de l'entonnoir décisionnel que les acteurs bureaucratiques occupent, et leur influence conditionne en amont le produit de la politique étrangère. Les hommes d'affaires dans les pays moins développés ont beaucoup d'intérêt dans la préservation de la situation de la dépendance de leur pays d'un autre pays étranger dans des domaines vulnérables. Ils sont très sensibles à n'importe quel changement au pouvoir qui pourrait remettre leurs intérêts en cause. Le chevauchement ainsi entre les acteurs bureaucratiques officiels et les acteurs privés est à son niveau maximal. L'Etat aussi était censé de donner des avantages spécifiques à ses hommes d'affaires pour garantir leur loyauté. Cela leur donne un poids considérable dans la définition des politiques étatiques. Le poids des hommes d'affaires égyptiens dans la politique étrangère se manifeste clairement dans les négociations, la négligence de la défense des principales causes de la politique étrangère, les gains minimales de l'économie nationale.

A travers l'analyse des deux sous-parties précédentes, les deux composantes de la deuxième hypothèse sont confirmées : la promotion des intérêts des acteurs égyptiens les plus importants d'une part, et le haut degré d'institutionnalisation de la politique étrangère aux Etats-Unis et la multiplicité des décideurs qui y interviennent, sont autant de facteurs préservant les relations égypto-américaines dans la continuité. Pour l'Egypte, le plan intérieur de son partenaire américain est une partie de son environnement externe qui est très importante dans la prise de décision. Le système de *checks and balances* entre le Président et le Congrès US complexifie la définition de l'entité ultime de prise de décision. En effet, malgré la centralité du président, les questions les plus importantes dans cette région sont intimement liées aux prérogatives du Congrès comme : les aides américaines à l'Egypte et à Israël, le conflit arabo-israélien en termes de conventions, le financement des interventions américaines dans la région, et la disponibilité du pétrole. Le processus de prise de décision s'adapte ainsi selon le degré d'importance et le niveau de menace qu'une affaire externe puisse susciter. *Grosso modo*, l'analyse du niveau des acteurs domestiques dans les deux pays démontre à quel point une décision de rupture radicale

entre les deux pays paraît très sophistiquée, puisque d'un côté les intérêts des acteurs les plus influents sont conservés, et de l'autre côté une multitude d'acteurs interviennent pour neutraliser l'intention de quelques uns d'affecter négativement la coopération. A ce stade, le niveau des acteurs non officiels, comme l'AIPAC aux Etats-Unis et les hommes d'affaires en Egypte, intervient pour complexifier davanatge le jeu, en rendant les décisions de politique étrangère, de nature officielle bien sûr, dépendante des intérêts privés favorisant la continuité des relations coopératives.



## Conclusion

La thèse aboutit au résultat général suivant : la nature des relations entre les deux pays est définie par le degré d'asymétrie dans l'interdépendance complexe. Sur le plan international, la conduite de la politique étrangère égyptienne à l'égard des Etats-Unis reste sur le modèle coopératif sans rupture, tant que la balance d'interdépendance est déséquilibrée. Les Etats-Unis persistent dans leur doctrine qui conditionne les relations économiques à des gains politiques, tant que l'intérêt économique réel de leur côté est absent. Par conséquent, il n'est pas concevable de dissocier les aides, le commerce et les investissements entre les deux pays des relations proprement politiques et de l'ajustement conforme de la politique étrangère égyptienne aux préférences américaines<sup>917</sup>. Ainsi, les fondamentaux des relations bilatérales demeurent inchangés quand surviennent des tensions momentanées dans les champs de coopération.

Pourtant, une étude du centre de recherche américain *Brookings Institution* affirme que l'Egypte veut à la fois garder une certaine distance politique entre elle et les Etats-Unis, à cause de l'état d'esprit dominant dans le monde arabe, et à la fois, elle tire parti de son importance pour la sécurité américaine dans la région pour garantir la continuité des aides et des relations privilégiées. Les officiels du département d'Etat insistent sur le fait que la valeur de l'Egypte aux yeux des Américains est moins importante que les Egyptiens ne le croient souvent. Quelques responsables ont insisté sur le fait que le futur des aides américaines à l'Egypte est lié davantage à la perception aux Etats-Unis de la conformité du comportement égyptien aux intérêts américains vitaux qu'à la perception que les leaders égyptiens ont de la relation<sup>918</sup>. De notre point de vue il ne faut pas exagérer dans un sens ou dans l'autre. Tout d'abord, dans un contexte néolibéral institutionnel, les théories de complots perdent du terrain au profit des relations d'interdépendance. Il ne faut pas ainsi exagérer l'importance de l'Egypte chez les Américains en supposant que les Etats-Unis seraient prêts à faire toujours des efforts pour maintenir le partenaire égyptien en position de faiblesse afin de garantir la sécurité d'Israël. Il ne faut pas non plus comparer l'importance de l'Egypte pour les Etats-Unis à celle des Comores ou du Congo sous prétexte que ces pays appartiennent tous à la catégorie des pays en voie de développement.

---

<sup>917</sup> Anwar Mohamed ABD EL AA'l, *Op.cit*, p 131.

<sup>918</sup> Jeffrey ARONSON, Al Sayed Amin SHALABY (trad), *Op.cit*, p 271.

La position intermédiaire que nous soutenons, insiste sur l'importance de l'Égypte dans son contexte régional arabe qui lui donne beaucoup plus d'importance que si on la prend isolément. Les États-Unis bénéficient des avantages qu'offrent des relations privilégiées, dont l'Égypte reçoit en contrepartie des récompenses essentiellement de nature économique. La sensibilité de ces relations, qui leur donne plus d'importance, découle essentiellement du rôle majeur joué par l'Égypte dans le conflit israélo-arabe qui représente la pierre angulaire de la politique américaine dans la région depuis 1967. Cela va de pair avec la conclusion de Bohas qui qualifie les relations bilatérales entre les deux pays non pas comme une simple relation de dépendance mais plutôt comme une forme de clientélisme. Dans ce modèle, il y a des échanges profitables pour les deux parties qui sont de nature plutôt politique pour les États-Unis et de nature politique et économique pour l'Égypte<sup>919</sup>. La sécurité d'Israël et l'accès privilégié au Moyen-Orient sont échangés contre des récompenses économiques et militaires. Ainsi, c'est une relation de clientélisme triangulaire où Israël constitue le troisième côté du triangle. La modification qui touche un côté du triangle, affecte forcément les deux autres côtés.

Le cas des relations égypto-américaines concrétise le type prédominant des relations après la fin de la guerre froide. La division internationale des systèmes d'alliances entre un bloc occidental et un bloc oriental pendant la guerre froide a joué un rôle important dans la rupture de la continuité des relations entre les pays. Les sanctions économiques imposées sur un pays ciblé avaient moins d'impact, dans la mesure où elles étaient compensées par d'autres avantages du bloc adverse. Mais après le démantèlement de l'URSS, la chance que les grandes puissances soient rassemblées autour des objectifs communs fut réhaussée. La coopération internationale que l'ONU a valorisé dans sa charte, a trouvé un contexte plus favorable dans l'après guerre froide. L'optimisme a été renforcé par la première guerre d'Irak en 1991, où toutes les grandes puissances y compris la Russie, se sont ralliées pour valider les sanctions économiques imposées à l'Irak. Cela ne veut pas dire que les grandes puissances ont adopté après la guerre froide des politiques identiques, mais qu'en cas de divergence il y avait une marge plus grande de compréhension et des possibilités de coopération malgré tout. Après la guerre du golfe en 1991 par exemple, les États-Unis et la Grande-Bretagne étaient en faveur de maintenir un embargo, tandis que la France et la Russie soutenaient la continuité des relations commerciales normales.

---

<sup>919</sup> BOHAS Henri-Alexandre, *Op.cit*, p 69.

Aussi dans la question de l'armement nucléaire iranien, les Etats-Unis étaient en faveur d'un endiguement économique et diplomatique de l'Iran, tandis que l'Union européenne et la Russie soutenaient des efforts diplomatiques pour ne pas porter atteinte aux échanges commerciaux avec l'Iran. Dans la même période, les Etats-Unis ont insisté sur l'imposition de sanctions économiques sur la Corée du Nord, tandis que le Japon, la Corée du Sud et la Chine étaient en faveur des engagements politiques. Ainsi, il y avait plus de potentiel pour la coopération entre les grandes puissances même sur la question délicate des sanctions économiques.

Sur le plan méthodologique, l'apport de l'économie politique apporte des éclairages importants sur les décisions de la politique étrangère égyptienne, tant qu'il montre avec les chiffres et les données empiriques les conséquences mesurables d'une décision qualitative de la politique étrangère. C'est grâce à cette approche que nous avons pu qualifier les domaines vulnérables de pressions américaines, à savoir par exemple les aides militaires et le secteur textile. De plus, cette approche a révélé les maux internes de l'économie égyptienne et dans quelle mesure la nature rentière de cette économie rend les décideurs très sensibles aux changements survenus sur les sources de ces rentes. Aussi, cet apport a élargi le champ des variables étudiées pour comprendre les agents à finalités économiques comme les hommes d'affaires et les multinationales. De là, il est extrêmement difficile d'expliquer une décision de politique étrangère par le biais des considérations politiques uniquement, car dans ce cas, l'analyse se verrait défaillante d'expliquer le contexte dans lequel la décision a été prise. Elle pourrait effectivement expliquer les causes et les conséquences d'une décision précise, mais elle ne permet pas d'imaginer les scénarios probables auxquels les décideurs sont exposés. Par exemple, les explications de nature politique pure renvoient la tendance égypto-israélienne à développer davantage des relations coopératives aux traités de paix signés en 1979, et à l'objectif commun de combattre le terrorisme sur les frontières communes. Toutefois, ce type d'interprétations n'apporte pas des arguments sur les causes de la continuité de ces relations malgré les crises temporaires, et sur le contexte d'interdépendance économique entre l'Egypte, Israël, et les Etats-Unis, ce qui porte atteinte à la crédibilité et la compréhension de l'analyse dans son ensemble. Ainsi, l'apport de l'économie politique employé dans cette étude s'avère indispensable sur ce type de cas étudiés, si la démonstration est déclarée holistique en combinant l'interne et l'externe, l'économique et le politique.

Pour la théorie, cette thèse aussi a démontré qu'il est possible de combiner le néolibéralisme institutionnel et le réalisme néoclassique en introduisant une certaine division des niveaux d'analyse. Le postulat théorique essentiel qui explique cette combinaison tire sa substance du fait que la nature néolibérale institutionnalisée des relations internationales, ne signifie point que toutes les politiques étrangères des pays figurant dans ce système soient de nature néolibérale institutionnelle. Pourtant, elle signifie que les politiques étrangères de nature plutôt réaliste ou marxiste au sein du système international, ne pourraient jamais remettre en cause sa nature néolibérale, ni changer la configuration des puissances fondée sur le principe de coopération, et cela représente le cas de la politique étrangère égyptienne de qualification théorique réaliste néoclassique. Le dilemme théorique de combinaison d'approches a fourni quand même d'explications plus fondées et plus structurées sur le phénomène de coopération entre deux pays à politiques étrangères de nature différente. Ce grand potentiel de coopération et la nature des relations interdépendantes soulève la question théorique importante de la qualification des relations asymétriques d'interdépendance comme une modulation des théories de dépendance d'inspiration néo-marxiste. C'est à dire que les relations diplomatiques entre un pays fort et un pays relativement faible se réduiraient enfin de compte à une simple relation de dépendance. Par suite la politique étrangère du pays moins puissant s'inscrirait dans une logique de soumission et d'exploitation de la part de la partie la plus forte. Cependant notre étude tend à montrer que les échanges profitables sont réciproques et que l'exploitation de la relation par le dominant n'est pas un objectif en tant que tel.

Dans cette portée, Breuning<sup>920</sup> a établi une distinction entre quatre types de politiques étrangères qui apporte des arguments pertinents pour la résolution de ce débat théorique. Le caractère inégalitaire de la relation ne signifie pas que la politique étrangère des "petits"<sup>921</sup> États dépendants soit dans une position identique. En effet, quatre orientations distinctes de la politique étrangère caractérisent la politique étrangère des parties les plus faibles. Les dirigeants de certains de ces États poursuivent une politique étrangère "axée sur le consensus". Cela signifie que les dirigeants alignent volontairement leur politique extérieure sur celle d'un État plus

---

<sup>920</sup> Marijke BREUNING, *Op.cit*, pp 162-164

<sup>921</sup> Le terme "petits" ici ne renvoie pas à des Etats nécessairement faibles ou ayant des ressources très limitées mais des Etats relativement fragiles dans leurs capacités par rapport à d'autres puissances globales. L'Egypte selon cette définition peut être considérée comme un petit Etat par rapport aux Etats-Unis. La définition de Breuning est critiquée dans cette étude parcequ'elle est trop simplificatrice et généraliste.

puissant, capable d'exercer une influence importante. Si l'État en développement ne le fait pas, l'État le plus puissant a la capacité d'exercer des pressions sur les dirigeants pour qu'ils alignent leur politique étrangère, ce qui se traduit par une politique étrangère "conforme" in fine. Dans les deux cas, le comportement observé de la politique étrangère de l'Etat en développement se compose d'actions qui sont en harmonie avec les désirs du pays plus puissant. Ce qui distingue les deux types de comportement de la politique étrangère ce sont les motivations de ces actions : la première est le résultat de choix des dirigeants qui reconnaissent que leur Etat manque de ressources pour agir de manière indépendante, tandis que la seconde reflète les actions de politique étrangère engagées seulement après que les décideurs d'un État plus puissant ont exercé leur influence. Ce qui les distingue finalement c'est la motivation derrière le comportement, et non pas le comportement lui-même. En d'autres termes, il serait nécessaire d'avoir un aperçu du processus décisionnel pour comprendre pourquoi les décideurs de l'État moins puissant ont décidé dans ce sens, et cela constituait l'intérêt essentiel de notre deuxième partie.

Troisièmement, la politique étrangère anti-dépendante représente une réaction de résistance à la dépendance. Les dirigeants de ces États sont frustrés par la situation de dépendance de leur Etats et essaient de trouver des moyens pour réduire les conséquences indésirables de cette dépendance, engendrant généralement le mécontentement des dirigeants des États plus puissants. Enfin, il y a une politique étrangère de compensation, qui est une politique qui s'oppose aux préférences des dirigeants des États puissants dans une tentative de satisfaire les tendances nationales. À l'instar de la différence entre un comportement axé sur le consensus et un comportement conforme de la politique étrangère, la différence entre les politiques étrangères anti-dépendante et axée sur la rémunération sera difficile à discerner du seul comportement d'un État. Ici aussi, la différence réside principalement dans les motivations qui conditionnent les choix politiques.

Par conséquent une analyse du processus de prise de décision peut aider à démêler les motivations derrière les actions de la politique étrangère. Les deux premiers types de politique étrangère des États moins puissants, le consensus et la conformité, reconnaissent l'existence des différences de pouvoir. Les comportements de politique étrangère qui en découlent démontrent une volonté de travailler dans les limites de l'interdépendance asymétrique. Ces deux derniers types, l'anti-dépendance et la compensation, reflètent un désir de contourner ou même de défier

les différences de pouvoir existantes. De telles stratégies peuvent fonctionner à une occasion mais n'ont pas prouvé leur validité en toute circonstance. Ce qui est commun entre les quatre types c'est que les décideurs de la politique étrangère sont toujours engagés dans un jeu à deux niveaux, devant satisfaire à la fois leur public national et leurs homologues d'autres pays<sup>922</sup>.

Ainsi la politique étrangère égyptienne, comme un pays en voie de développement, peut varier entre les quatre types d'orientation susmentionnés et qui s'éloignent tous du modèle de soumission permanente ou d'exploitation. Pour l'Égypte, le déséquilibre de l'interdépendance crée un certain degré de dépendance à l'égard des grandes puissances ce qui encourage quand même les relations coopératives. L'Égypte a souvent été très vulnérable sur la période étudiée aux sanctions et aux récompenses en raison de la structure interne de son économie. Il reste cependant vrai que la globalisation offre des opportunités aux pays moins avantagés de rechercher des marchés et des biens alternatifs. La mondialisation a augmenté le volume et la complexité des transactions économiques, et a rendu impossible à n'importe quelle coalition, sauf si elle est universelle, de contrôler tous les outputs d'une politique économique prédéfinie. Comme il est montré plus haut, l'économie interne égyptienne de nature rentière en subissant les effets de la mondialisation, a souffert d'un manque de compétitivité internationale. L'économie dans son ensemble est très vulnérable comme nous l'avons vu dans la première partie et par suite plus dépendante du monde externe, tandis que les élites ont tiré des avantages individuels des marchés alternatifs. La nature non-démocratique du régime Moubarak a pu transférer le fardeau économique à l'ensemble de la population qui disposait déjà de ressources limitées<sup>923</sup>.

Nous avons conclu que pour la période Moubarak, les revendications de l'unité panarabe semblaient être avant tout un moyen de légitimer les actions de Moubarak en Égypte et dans l'ensemble du monde arabe plutôt qu'un véritable objectif de politique étrangère. Comme nous l'avons montré, les actions de l'Égypte en faveur de l'Irak pendant la guerre irano-iraquienne visaient principalement à contrôler l'influence croissante de l'Iran et à se réintégrer dans le monde arabe plutôt que comme un soutien pur à un autre État arabe. Même la réintégration dans le monde arabe, qui pouvait sembler avoir certaines motivations panafricaines, était davantage une question de retrouver une place et une influence régionales. Une deuxième conclusion

---

<sup>922</sup> BREUNING Marijke, *Op.cit*, pp 162-164.

<sup>923</sup> *Ibid*, p 181.

importante est que la politique étrangère égyptienne est principalement orientée vers la protection de la sécurité de l'Etat égyptien. Les menaces à la sécurité peuvent être des menaces militaires traditionnelles de la part des États hostiles. Les actions agressives (perçues ou réelles) de ces États menacent la sécurité de l'Égypte de diverses manières. Les menaces à la sécurité peuvent également être économiques. La dépendance économique de l'Égypte à l'égard des pays arabes du Golfe a été menacée à plusieurs reprises, et les actions de Moubarak ont été motivées par des considérations économiques et des considérations de sécurité. Le point essentiel, cependant, est que l'Etat égyptien sous Moubarak prend des mesures de manière à maximiser la sécurité, physique ou économique, de l'Égypte.

Une troisième conclusion est que les questions intérieures, bien que n'étant pas la principale motivation de la politique étrangère égyptienne, jouent un rôle dans la détermination des décisions finales. Ces problèmes intérieurs eux-mêmes peuvent être considérés comme une sorte de risque pour la sécurité, cependant, le risque n'est pas pour l'Etat dans son ensemble, mais plutôt pour le régime au pouvoir. Moubarak, en protégeant la sécurité de son régime (équivalant dans son esprit à celle de l'Etat Egyptien), doit parfois agir pour contrer ou au moins diminuer le mécontentement public. Il est important de noter cependant que les mesures de sécurité externes continuent de régner. Alors que l'opinion publique a critiqué Moubarak en 2003 pour ne pas avoir pris une position plus tranchée contre l'invasion américaine, il tracé un parcours beaucoup plus modéré pour ne pas mettre en péril les relations avec les États-Unis<sup>924</sup>. Après la révolution de 25 janvier 2011, les exigences économiques ont pris la primauté face à une diminution massive des réserves de devises. L'Égypte de Sissi depuis 2014 jusqu'à aujourd'hui illustre l'exemple de l'élite gouvernante modernisatrice qui applique une réforme interne dure. La politique étrangère est un moyen vital pour la réalisation de l'objectif de croissance à travers la diversification des marchés externes et la préservation des relations externes privilégiées dans le même temps où l'Etat a pris des mesures d'austérité pour aider la production locale.

Le pragmatisme et le caractère professionnel de la diplomatie égyptienne réussit à surmonter les crises avec les Etats-Unis. Selon Abou El Gheit, l'objectif essentiel de l'Égypte dans les cas des tensions est de bloquer les orientations américaines sans causer un choc stratégique dans les relations. "La confrontation" et non pas "le choc" était le principe qui

---

<sup>924</sup> Eric FILLINGER, *Op.cit.*, pp 44-45.

conditionne le comportement de la politique étrangère à l'égard des Etats-Unis. Ainsi les pressions, les désaccords, et les cas d'écart sont compris comme des parcours logiques tant qu'ils s'inscrivent dans un cadre général de coopération<sup>925</sup>. Il est à noter que malgré la chute de l'URSS, la Fédération de Russie reste une option pour l'Egypte au cas où les relations seraient complexifiées avec les Etats-Unis. C'est vrai que l'Egypte de Sissi a effectué un rapprochement explicite avec la Russie, mais il ne faut pas exagérer le poids russe en le qualifiant comme un substitut efficace aux Etats-Unis. Il faut le dire que la Russie n'était pas l'allié central de l'Egypte pendant la guerre froide, sauf dans des périodes précises lors de la présidence de Nasser, et donc elle n'a pas forcément vocation à la devenir dans la période actuelle. Le pouvoir politique en Egypte est quand même prudent de telle sorte que ces relations n'affectent pas un intérêt vital des Etats-Unis dans la région. L'Egypte voit le rôle russe comme un complément et non pas un substitut au rôle américain. Moubarak a insisté sur le fait que les capacités de la Russie restent peu comparables aux capacités des Etats-Unis et de l'Europe occidentale. Pour lui, les capacités économiques de la Russie ne dépassaient pas celles de l'Italie. La puissance actuelle de la Russie, ce qui définit la nature de ses relations avec l'Egypte, devrait être dessinée selon le schéma suivant : la Russie dispose du droit de veto au Conseil de Sécurité et par suite elle pourrait bloquer des projets de résolutions non favorables. Aussi, elle a de grandes capacités de production des armes avancées ce qui fournit à l'Egypte la possibilité de diversifier ses sources d'armement. La Russie également possède un poids prépondérant dans les républiques islamiques de l'Asie Centrale et des relations privilégiées avec la Chine<sup>926</sup>. Il est important ainsi de développer des relations importantes avec la Russie mais sans imaginer une substitution potentielle au rôle américain. Cela est également valable pour les relations égypto-chinoises, afin que l'Egypte dispose d'un espace plus large de liberté d'action.

Finalement, cette thèse débouche sur de nouvelles recherches complémentaires à l'objet de celle-ci. Elle ouvre la voie à des études traitant la période actuelle, notamment après l'année 2014, traitant de la même thématique, pour pouvoir déterminer les changements qui ont survenus sur le processus de prise de décision en politique étrangère de l'Egypte. Cette analyse plus récente, trouverait dans cette thèse les données théoriques, empiriques et analytiques les plus fondamentaux, et sur une longue période historique (1981-2013), pouvant constituer une base

---

<sup>925</sup> Ahmed ABOU AL GHEIT, *Op.cit*, p 166.

<sup>926</sup> *Ibid*, p 416.



référentielle plus ou moins compréhensive à l'analyse la plus récente. Sur un autre plan, celui des thématiques complémentaires, cette étude encourage davantage les recherches s'intéressant à la dimension sociologique et psychologique de la formation des élites gouvernantes dans la mesure où elle articule nécessairement leur interprétation de la réalité. Dans cette perspective, ces recherches auraient pour vocation de complexifier notre sujet d'étude, en intégrant une variable additionnelle aux facteurs économiques animant l'explication dynamique du processus de prise de décision. Aussi, en employant une approche réflexiviste, de nouvelles recherches peuvent être élaborées pour questionner les études simplistes historiques supposant l'existence d'une relation de subordination linéaire entre les Etats-Unis et l'Egyte, ou celles fondant leur corps de démonstration sur les théories de complot. Néanmoins, en terme d'analyses complémentaires, cette thèse pave la voie prioritairement aux recherches se focalisant sur l'analyse de l'économie politique des relations égypto-américaines mais d'un point de vue plutôt américain et non pas égyptien.

## Bibliographie

### Les ouvrages

#### 1- Les ouvrages théoriques

- BHAGWATI J., *The World Trading System at Risk*, (Princeton, Princeton University Press and Harvester Wheatsheaf, 1991), 168 p.
- BLYTH Mark, *Routledge Handbook of International Political Economy - IPE as a Global Conversation*, (New York, Routledge, 2010), 388 p.
- BREUNING Marijke, *Foreign Policy Analysis : A comparative introduction*, (New York, Palgrave Macmillan, 2007), 207 p.
- CHITTICK William O., *American Foreign Policy : A framework for Analysis*, (Washington DC., Library of Congress, 2006), 592 p.
- CLARC M. & WHITE B., *An Introduction to Foreign Policy Analysis*. (Washington DC, G.W & A.Hesketh, 1981).
- DAVID Ch. Ph., (dir), *Théories de la politique étrangère. Acteurs, Concepts et approches*, (Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 2012), 462 p.
- FRANKS Edward Carr, *The Effect of Economic Interdependence on Foreign Relations : Implications for Linkage Diplomacy*, (Santa Monica, Rand Corporation, 1980), 135 p.
- GIPLIN Robert, *Global Political Economy : Understanding the International Economic Order*, (New Jersey, Princeton University Press, 2001), 440 p.
- HUDSON Valerie M., *Foreign Policy Analysis : Classic and contemporary Theory*, (New York, Rowman & Littlefield, 2007), 234 p.
- KEOHANE Robert. O., Nye Joseph, *Power and Interdependence*, 4ème édition, (Londres, Pearson, 2011), 368 p.
- KEOHANE Robert. O., *After Hegemony : Cooperation and Discord in the World Political Economy*, (USA, Princeton University, 2005), 320 p.
- KINDLBERGER Charles P., *The International Economic Order—Essays on Financial Crisis and International Public Goods*, (Brighton, Harewester Wheatsheaf, 1988).
- MEIER Gerald M., *Politics and policy making in developing countries : perspectives on the new political economy*, (California, ICS press, 1991), 300 p.
- MINTZ Alex, DEROUEN Karl, *Understanding foreign policy decision making*, (Cambridge, Cambridge University Press, 2010), 224 p.

- PAQUIN Stéphane, *La Nouvelle Economie Politique Internationale*, (Paris, Armand Colin, 2008), 288 p.
- PAYNE Anthony (edit.), *Key Debates in New Political Economy*, (Londres, Routledge, 2006), 206 p.
- ROSENAU James N., *Linkage politics : essays on the convergence of national and international systems*, (New York, Free Press, 1969), 380 p.
- SMITH Steve, HADFIELD Amelia, DUNNE Tim, *Foreign Policy : Theories, Actors, Cases*, (New York, Oxford University Press, 2008), 572 p.
- SNYDER R., BRUCK H., SAPIN B., *Foreign Policy Decision-Making (Revisited)*, (New York, Palgrave Macmillan, 2002), 180 p.
- SNYDER Richard, *American foreign policy : Formulation, principles, and programs*, (California, Holt Rinehart and Winston, 1961), 846 p.
- STRANGE Susan, *The Retreat of The State : The Diffusion of Power in the World Economy*, (Cambridge, Cambridge Studies in International Relations, 1996), 240 p.

## 2- Articles théoriques

- ABBAS Mehdi, "EPI entre théories et histoire", *Recherches Internationales*, No. 88, octobre-décembre 2010, pp 47-72.
- ALLISON Graham, "The Cuban Missile Crisis", dans SMITH Steve, HADFIELD Amelia, DUNNE Tim, *Foreign Policy : Theories, Actors, Cases*, (New York, Oxford University Press, 2008), pp 208-222
- ALLISON Graham T., MALPERIN Morton, "Bureaucratic Politics : A Paradigm and Some Policy Implications", *World Politics*, Vol. 24, No. 3, Avril 1972, pp 40-79
- ARMSTRONG Adrienne, "The Political Consequences of Economic Dependence", *Journal of Conflict Resolution*, Vol 25, No. 3, septembre 1981, pp 401-428.
- ASONGU Simplicie, JELLAL Mohamed, "Foreign Aid Fiscal Policy : Theory and Evidence", *Comparative Economic Studies*, 2016, 36 p.
- BHAGAWTI (éditeur), JADGISH, GREENWAY, DAVID, PANAGARYIA, et ARVIND, "Trading preferentially: theory and policy", *The Economic Journal*, Vol.108, No. 449, 1998, pp 1128-1148.
- BESLEY Timothy, "The New Political Economy", *The Economic Journal*, Vol. 117, No. 524, novembre 2007, pp 570-587.
- BGWELL Kyle et ROBERT W. Staiger, "An Economic Theory of GATT", *American Economic Review*, Vol.89, 1999, pp 215-222

- BOONE Peter, "Politics and the effectiveness of Foreign Aid", *European Economic Review*, Vol. 40, No. 2, février 1996, pp 289-329.
- BOURQUE Gilles, "Analyser le discours politique duplessiste : méthode et illustration", *Cahiers de Recherche Sociologique*, Vol.2, No.1, pp 99-136.
- BURNELL Peter J., "The domestic political impact of foreign aid: recalibrating the research agenda", *European Journal of Development Research*, Vol.16, No.2, 2004, pp. 396-416.
- BURNESIDE A. Craig, DOLLAR David., "Aid, Policies and growth", *World Bank Policy Research Working Paper No. 569252*, 1997, disponible sur : [https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=569252](https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=569252)
- BURNHAM Peter, "Neo-Gramscian Hegemony and the International Order", *Capital & Class*, Vol.45, 2001, pp 73–93.
- BRIGUGLIO, L., CORDINA G., Farrugia, N., and VELAA, S., 2009, "Economic Vulnerability and Resilience: Concepts and Measurements", *Oxford Development Studies*, Vol. 37, No. 3, pp. 229–247.
- CAPLIN A. et KRISHNA K., "Tariffs and the Most-Favored-Nation Clause: A Game Theoretic Approach", *Seoul Journal of Economics*, No.1, September 1988, pp. 267-289.
- CHICKERING A. Lawrence, COLEMAN Isobel, HALEY P. Edward, VARGAS BARON Emily, *Strategic Foreign Assistance: Civil Society in International Security*, (New York, Hoover Institution Press, 2006)
- CHRISTENSEN Eben J., REDD Steven B., "Bureaucrats Versus the Ballot Box in Foreign Policy Decision Making : An Experimental Analysis of The Bureaucratic Politics Model And The Poliheuristic Theory", *Journal Of Conflict Resolution*, Vol. 48, No.1, février 2004, pp 69-90.
- COHEN Benjamin J., "Robert Giplin and The Early Development of International Political Economy", dans DANSPECKGRUBER Wolfgang (édit.), *Robert Giplin and International Relations : Reflections*, (New Jersey, The trustees of Princeton University, 2002), pp 21-31.
- COLLIER Paul, " International Political Economy : Some African Applications", *Center for The Studies of African Economies*, Oxford University, mai 2006, article préparé pour l'AERC, pp 1-22.
- DE MESQUITA Bruce Bueno, "Foreign Policy Analysis And Rational Choice Models", New York University, pp 2-29.
- DERCON Stefan, ADAM Christopher, "The political economy of development: an assessment", *Oxford Review of Economic Policy*, Vol. 25, No. 2, 2009, pp.173–189
- DICKINS Amanda, "The Evolution of International Political Economy", *International Affairs (Royal Institute of International Affairs 1944-)*, Vol. 82, No. 3, Mai, 2006, pp 479-492.
- DIELER Andreas, MORTON Adam David, "The Gordian Knot of Agency-Structure in International Relations: A Neo-Gramscian Perspective", *European Journal of International Relations*, Vol. 7, No.1, pp 5-35.

- DOS SANTONS Norma, CUNHA Raphael, FARIAS Rogerio, "Generalized System of Preferences in General Agreement of Tariffs and Trade/ World Trade organization : History and Current Issues", *Journal of World Trade*, Vol. 39, No.4, 2005, pp 637-670.
- DUMEZ Hervé, "Faire une revue de littérature : pourquoi et comment ?", *Le Libellio d'Aegis*, Vol.7, No.2, été 2011, pp 15-27.
- DYER Philip W., "Foreign Policy Decision Making Analysis : Crisis as a Variable", *Polity*, Vol. 6, No. 4, été 1974, pp 579-584.
- FARKAS Andrew, "Evolutionary Models in Foreign Policy Analysis", *International Studies Quartely*, Vol. 40, 1996, pp 343-361.
- FEARON James D., "Domestic Politics, Foreign Policy, And Theories of International Relations", *Annual Review Of Political Science*, Vol 1, 1998, pp 289-313.
- FEDER Stanley A., "FORECASTING FOR POLICY MAKING IN THE POST-COLD WAR PERIOD", *Annual Review of Political Science*, No.5, 2002, pp 111-125.
- FINKEL Steven E., ANIBAL Pérez-Liñán and SELIGSON Mitchell A., " The Effects of U.S. Foreign Assistance on Democracy Building, 1990-2003", *World Politics*, Vol. 59, No.3, avril 2007, pp 404-438.
- FRANCOIS Josph, HOEKMAN Bernard, MANCHIN Miriam, "Preference Erosion and Multilateral Trade Liberalization", *The World Bank Economic Review*, Vol. 20, No.2, pp 197-216.
- GAUDRON Stéphanie, "La conception de l'Etat dans les théories de l'économie politique internationale", *Document de Travail CEPN (CNRS-UMR n°7115)*, Université de Paris 13. N° 02-2003, pp 2-29.
- GILL Stephen, "Two Concepts of International Political Economy Production Power and World Order: Social Forces in the Making of History by Robert W. Cox; The Political Economy of International Relations by Robert Gilpin", *Review of International Studies*, Vol. 16, No. 4, Oct., 1990, pp. 369-381.
- GIPLIN Robert, "The Political Economy of the Multinational Corporation : Three contrasting Perspectives", *The American Political Science Review*, Vol. 70, No. 1, Mars 1976, pp 184-191.
- GRAZ Jean-Christophe, "Les nouvelles approches de l'Economie Politique Internationale", dans *Economie Politique Internationale*, Genève, 2001, pp 558-569.
- HERMANN Margaret G., HERMANN Charles F., HAGAN Joe D., "How Decision Units Shape Foreign Policy Behavior", conférence de *International Studies Association*, Cincinnati, 24-27 mars 1982, pp 309-339.
- HERMANN Margret, "Explaining The Foreign Policy Behavior Using The Personal Characteristics of Political Leaders", *International Studies Quartely*, Vol. 24, No.1, mars 1980, pp 7-46.

- HOPKINS Raymond F., "Political Economy of Foreign Aid", dans TARP Finn (édit.), *Foreign Aid and Development : Lessons Learnt and Directions for The Future*, (Londres, Routledge, 2000), pp 423-449.
- JAMES Laura, "NASSER AND HIS ENEMIES: FOREIGN POLICY DECISION MAKING IN EGYPT ON THE EVE OF THE SIX-DAY WAR", *Middle East Review of International Affairs*, Vol. 9, No. 2 juin 2005, pp 23-44
- JONES Bryan D LAMPRIDI Athina, *Egypt's National Interest. A Sociology of Power Analysis*, thèse de doctorat dirigée par prof. BRICHS Ferran Izquierdo, Universitat Autònoma de Barcelona, Novembre 2011., " Bounded Rationality", *Annual Review Of Political Science*, Vol. 2, 1999, pp 297-321.
- KAARBO Juliet, "A Foreign Policy Analysis Perspective on the Domestic Politics Turn in IR Theories", *International Studies Review*, Vol. 17, 2015, pp 189-216.
- KOSSI Ayenagbo, JOSPHERT Kimatu, ZHANG Jing, SIDIME Nountenin et WANG Rongcheng, "Analysis of the importance of general agreement on tariffs and trade (GATT) and its contribution to international trade", *Journal of Economics and International Finance*, Vol. 3, No. 1, janvier 2011, pp 13-28.
- KURTULUŞ Kara, Yıldız Tugba, " TRADE AS A TOOL OF DIPLOMACY AND GLOBAL SECURITY", *Perceptions*, automne 2008, p
- LEYS Colin, "Underdevelopment and dependency : Critical Notes", *Journal of Contemporary Asia*, Vol.7, No.1, 1977, pp 92-107.
- LINDEMANN Thomas, "A rundown on (non) recognition in Hollywood action movies and War narratives. Understanding the framing of emotions in Al Qaeda's and Bush's discourse", papier disponible avant la publication
- LOCKWOOD Natalie J., "International Vote Buying", *Harvard International Law Journal*, Vol. 54, No. 1, hiver 2013, pp 97-156.
- MADELEY John, "Les multinationales et les Pays en développement : puissance commerciale et pauvreté", dossier *Le Courrier ACP-UE*, N. 96, janvier-février 2003, pp 36-38.
- MANDEL Robert, "The Desirability of Irrationality in Foreign Policy Making : A Preliminary Theoretical Analysis", *Political Psychology*, Vol. 5, N. 4, 1984, pp 643-660.
- MEIER G., "trade As An Engine of Growth", dans MEIER G. (éditeur), *Leading Issues In Development Economics*, 4ème édition, (New York, Oxford University Press, 1984), p
- MILNER Helen V., "The Political Economy of International Trade", *Annual Review of Political Science*, No.2, 1999, pp 91-114.
- MILNER Helen V., "International Political Economy : Beyond Hegemonic Stability", *Foreign Policy*, No. 110, Edition spéciale: Frontiers of Knowledge (Printemps, 1998), pp 112-123.
- MOR Ben D., "Nasser's Decision-Making in the 1967 Middle East Crisis: A Rational-Choice Explanation", *Journal of Peace Research* Vol. 28, No. 4, pp 359-375.

- NIELSEN Peter, "Reflections on critical realism in political economy", *Cambridge Journal of Economics*, Vol. 26, No.6, novembre 2002, pp 727-738.
- PAQUIN Stéphane, "L'économie politique internationale et la mondialisation", dans PAQUIN Stéphane et Dany Deschènes (edit.), (Québec, Chenelière Education, 2009), pp 28-50.
- PAUL Darel E., "Teaching Political Economy in Political Science: A Review of International and Comparative political Economy Syllabi", *Perspectives on Politics*, Vol. 4, No. 4 (Dec., 2006), pp 729-734.
- PUCHALA Donald J., "Foreign Policy Analysis and Beyond", *Comparative Politics*, Vol. 2, No. 3, avril 1970, pp. 501-510.
- PEYTRAL Pierre-Olivier, "Economie politique de la politique d'ouverture commerciale mixte : interactions entre les groupes sociaux et l'Etat", *HAL*, novembre 2004, disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00104875/document>, 29 p.
- PUTNAM Robert, « Diplomacy And Domestic : The Logic Of Two Level Games », *International Organization*, Vol.42, No. 3, Eté 1988, pp 427 – 461.
- RENSHON Jonathan, "The Theory and Practice of Foreign Policy Decision Making", *Political Psychology*, Vol. 29, No. 4, 2008, pp 509-536.
- RICHARDSON N.R., KEGLY C.W, "Trade Dependence and Foreign Policy Compliance : A Longitudinal Analysis", *International Studies Quarterly*, Vol. 24, No. 2, juin 1980, pp 191-222
- ROSE Gideon, « Neoclassical Realism and Theories of Foreign Policy », *World Politics*, vol. 51, n° 1, octobre 1998, pp 144-172.
- ROSECRANCE Richard, THOPMSON Peter, "Trade, foreign Investment, And Security", *Annual Review Of Political Science*, No.6, 2003, pp 377-398.
- ROSS Michael L., "Does Oil Hinder Democracy?", *World Politics*, Vol.53, No.3, 2001, pp 325-361.
- RYAN K. W., " Towards a New International Economic Order", *The University of Queensland Law Journal*, Vol. 9, No. 2, pp 135-150.
- SCHOFIELD Norman, "Constitutional Political Economy : On the possibility of combining Rational choice theory and comparative politics", *Annual Review of Political Science*, No.3, 2000, pp 277-303.
- SEIGNOUR Amélie, "Méthode d'analyse des discours : L'exemple de l'allocation d'un dirigeant d'entreprise publique", *Revue française de gestion*, 2011/2 n° 211, pp 29-45.
- SETTERFIELD Mark, " What Is Analytical Political Economy?", *International Journal of Political Economy*, Vol. 33, No. 2, The Symposium on Post Walrasian Economics, Macroeconomic Policy, and the Future of Analytical Political Economy, été 2003, pp. 4-16.
- SHAFFER Brenda, "Natural gas supply stability and foreign policy", *Energy Policy*, vol. 56, 2013, pp 114-125.

- SHAHRARIFAR Sadra, "A Defense on the Prominence of Rational Actor Model within Foreign Policy Analysis", *Khazar Journal of Humanities and Social Sciences*, Vol. 19, No. 1, 2016, pp 22-29.
- SKLAIR Leslie, "Social Movements for Global Capitalism : The transnational Capital Class in Action", *Review of International Political Economy*, Vol. 4, N. 3, 1997.
- SOLDATOS Panayotis, "La théorie de la politique étrangère et sa pertinence pour l'étude des relations extérieures des Communautés européennes.", *Etudes Internationales*, Vol. 9, No.1, 1978, pp 7-42.
- STEIN J., "Can decision-makers be rational and should they be?", *Jerusalem Journal of International Affairs*, Vol. 3 hiver-printemps 1978, pp 316-339
- SWANK Otto H., "Partisan policies, macroeconomic performance and political support", *Journal of Macroeconomics*, Vol. 20, No. 2, Printemps 1998, pp 367-386.
- TAYLOR Ian, "Globalisation Studies and the Developing World : Making International Political Economy Truly Global", *Third World Quarterly*, Vol. 26, No. 7, 2005, pp 1025-1042.
- TESFAYSUS Asrat, "Liberalization Agreements in the GATT/WTO and the Terms-of-trade Externality Theory: Evidence from Three Developing Countries", *U.S. Patent and Trademark Office- OFFICE OF CHIEF ECONOMIST Economic Working Paper Series*, No. 2016-3, Juin 2016, 25 p.
- ULFELDER J, "Natural Resource Wealth and the Survival of Autocracies, Comparative Political Studies", vol. 40, No. 8, pp. 995-1018
- VANEL Grégory, "Le concept d'hégémonie en EPI", *Cahier de Recherche CEIM*, université de Grenoble, avril 2003, pp 2-38.
- WERKER Eric, "The Political Economy of Bilateral Foreign Aid", *Harvard Business School*, working paper, 5 septembre 2012, pp 1-22.
- WRIGHT Joseph, WINTERS Matthew, "The Politics of Effective Foreign Aids", *The Annual Review Of Political Science*, Vol 10, 2010, pp 61-80.
- ZAHRAN Gamal Aly, "Le cadre théorique de la prise de décision politique : une vision stratégique du processus de prise de décision développementaliste en Egypte", "Al itar al nazary l'one' al karar al seyasy : roeya estratigeya l'one' al karar al tanmawy fi Misr", papier d'enseignement dispensé à la faculté du Canal de Suez, 2008, pp 1-27.

### 3- Ouvrages sur l'Egypte; les Etats-Unis; et d'autres cas

- ABDEL LATIF A., *The Egyptian Milling Sector : Structure, Policy environment, and present challenges*, (Cairo, American University in Cairo Press, 2000), 81 p.
- ABD EL SHAFY Essam, *La politique américaine et la révolution égyptienne*, "Al syasa al amrikeya w al thawra al misreya", (Le Caire, Dar el Basheer, 2014), 103 p.



- ABOU AL GHEIT Ahmed, *Mon Témoignage - La politique étrangère égyptienne 2004-2011, "Shehadaty - Al seyasa Al kharegeya Al mesryia 2004-2011"*, 6e édition, (Le Caire, Dar Nahdet Misr, 2014), 536 p.
- AL-ARABY Nabil, *Taba.. Camp David.. la barrière, la lutte de la diplomatie du Conseil de Sécurité à la Cour Internationale, "Taba.. Camp David.. Al gedar al a'zel , sera' al diplomaceya men magles al amn ila al mahkama al dawleya"*, (Le Caire, Dar Al Cherouk, 2011), 406 p.
- AL CHAYEB Hady et NASSRY Samira (édit), *Le Moyen-Orient dans les agendas de la politique étrangère américaine : une étude analytique de la période transitoire entre Obama et Trump, "Al Chark Al Awsat fi agendat al seyasa al kharegeya al amrikeya : derasa Tahlilyea lelfatra al entekaleya banya hokm Obama wTrump"*, (Berlin, Le Centre Démocratique Arabe pour les Etudes Stratégiques et Politiques et Economiques, 2017), 342 p.
- AL CHIMY Mohamed Abd el Azim, *L'exécution de la politique étrangère égyptienne dans la deuxième crise du golfe (1990-1991)*, (Le Caire, Al Maktab Al A'raby lelma'aref, 1996).
- AL EISSAWY Ibrahim, *L'histoire de l'aide américaine à l'Egypte, "keset el ma'ouna al amerikeya lmasr"* (Le Caire, Kotob Arabeya, 2006), 49 p.
- AL EISSAWY Ibrahim, *La mesure de la dépendance dans le monde arabe, "keyas al tabae'ya fi al watan al a'araby"*, (Bierut, Centre d'Etude Al Wehda Al A'rabeya, 1989), 264 p.
- AL GAWADY Mohamed, *Comment sont-ils devenus des ministres ? Une étude dans la prise de décision, "Kayfa asbaho wozaraa ? derasa fi sone' el karar"*, (Le Caire, Dar Al Khayal, 2003), 247 p.
- AL GAWADY Mohamed, *Les mémoires des hommes de la diplomatie égyptienne : pour la paix, les conflits de négociations, "mozakerat regal al diplomaceya al misreya : men agl el salam, ma'arek al tafawod"*, (Le Caire, Dar el khyal, 2000), 447 p.
- AL NAGGAR Mohamed Hussein, *Le deuxième Guide des ONG : La mise en réseau et la formation des alliances entre les ONG, "Al dalil Al thany lelgamee'yat Al Ahleya : Al Tachbik w takwin al Tahalofat Bayn al monazamat gher al hkoumeya"*, (Le Caire, Al Magmou'a Al Motaheda, 2005), 200 p.
- AL SABAANY Saoud Ibn Abdelrahman, *Les messages secrets du ministère des affaires étrangères saoudien : les messages du ministère d'Al Saoud diffusés à travers WikiLeaks, " Al Barkeyat Al Sireya Lwezaret Al Kharegeya Al Saoudeya : Morasalat wezaret Kharegeyt Al Saoud Al Mosaraba A'br Mawkee' WikiLeaks"*, (Riyad, Publications, 2015), 344 p.
- ALTERMAN Jon B (éditeur), *Sadat and His Legacy EGYPT AND THE WORLD, 1977-1997*, (Washington, Washington Institute for Near East Policy, 1998), 218 p.
- AMIN Galal, *L'Histoire de l'économie égyptienne de Mohamed Aly jusqu'à Hosny Moubarak, "Kesat al ektasad al misry men a'hd Mohamed Ali ila a'hd Hosny Moubarak"*, (Le Caire, Dar el Shorouk, 2012), 162 p.
- AMIN Galal, *L'Egypte et les Egyptiens pendant l'ère de Moubarak (1981-2011), "Misr Wa Al Masreyin Fi A'hd Moubarak (1981-2011)*, (Le Caire, Dar Al Sherouk, 2011), 247 p.

- ARONSON Jeffrey, SHALABY Al Sayed Amin (trad), *Les relations Egypto-américaine 1946-1956*, "Al E'lakat Al Masreya Al Amerikeya 1946- 1956", (le Caire, Maktabet Madbouly, 1996), 248 p.
- BAKRY Moustafa, *La boîte Noire : Omar Solayman*, "Al sandouk Al aswad : O'mar Solayman", (Le Caire, Al Youm Al Sabee', 2015), 303 p.
- BASSIOUNY Mahmoud Chérif, HELAL Mohamed, *La deuxième République en Egypte*, "Al Gomhoureya Al Thaneya Fi Misr", (Le Caire, Dar al Cherouk, 2012), 475 p.
- BEATTIE Kirk J., *Egypt During the Nasser Years Ideology, Politics, and Civil Society*, (Oxford, Westview Press, 1994), 260 p.
- BESHARA Marwan, *Bill Clinton : La campagne, l'administration, et la politique étrangère*, "Bill Clinton : al hamla, al edara, w al seyasa al kharegeya", ( Beyrouth, Dar Al Saky, 1993), 149 p.
- BURNS William J., *Economic Aid And American Policy Toward Egypt 1955-1981*, (Albany, State University of New York Press, 1985), 285 p.
- Burnside, C. and D. Dollar, *Aid, Policies, and Growth : Revisiting the evidence* (World Bank, Policy Research Working Paper,2004),
- CHERIF Nourhane, KHALIL Heba, ZAYED Hatem, *Au dessus de l'Etat, les Entreprises Multinationales en Egypte*, "Fawk Al Dawla, Al Sharekat Mota'adedet al Genseyat Fi Misr", (Le Caire, Egyptian Center for Economic and Social Rights, 2015), 78 p.
- DAVID Charles Phillipe, BALTHAZAR Louis, VAISSE Justine, *La Politique Etrangère des Etats-Unis :Fondements, acteur, formulation*, (Paris, Presses de Sciences Po, 2008), 648 p.
- DAVID Charles-Phillipe, *Au sein de la Maison-Blanche. La formulation de la politique étrangère des Etats-Unis*, 2<sup>e</sup>édition, (Québec, Les Presses de l'université Laval, 2004), 1184 p.
- FAKHRY Mohamed, *Qui gouverne l'Egypte après Moubarak*, "Man Yahkom Misr ba'ad Moubarak", (le Caire, Kotob Arabeya, 2011), 289 p.
- GHALI Boutros Boutros, *5 ans dans une maison de glace*, "5 sanawat fi beit men zogag", (le Caire, Centre d'Al Ahram pour la traduction et la publication, 1999), 406 p.
- GUIRGUIS Fawaz, *La politique américaine à l'encontre des arabes, comment elle se fait ? et qui l'élabore?*, " Al seyasa al amerikeya tegah al a'arb kayfa tosnaa' ? man yasna'ha ?", (Beyrouth, Centre d'Etudes de l'Union Arabe, 1998), 184 p.
- HEIKAL Mohamed Hassanein, *Moubarak et Son Epoque : du Podium à la Place*, "Mubarak w Zamano : Men Al Manassa Ila Al Maydan", (Le Caire, Al Tayar Al Kawmy Al A'raby, 2012), 229 p.
- HEIKAL Mohamed Hassanein, *La guerre du Golfe : les illusions du pouvoir et de victoire*, "Harb el Khalig : Awham al Kowa wa Al Nasr", (Le Caire, Centre d'Al Ahram pour la Traduction et la Publication, 1992), 635 p.
- HELAL Aly Al Dine, *Des Etudes dans La Politique Etrangère Egyptienne d'Ibn Toulon jusqu'à Sadate*, "Derasat fi el seyasa al kharegeya al mesreya men Ibn Toulon lel Sadate", (Le Caire, Le Centre des Recherches et des Etudes Politiques, 1998), 342 p.

- HOFFMANN Stanley, *Dead Ends : American Foreign Policy in The New Cold War*, (Florida, Ballinger Publishing Company, 1983), 301 p.
- KENNAN George F., *American Diplomacy*, (Chicago, Chicago University Press, 1979), 110 p.
- KIENELE Eberhard, *Politics from above, politics from below. The Middle East in The Age of Economic Reform*, (Beirut, Saqi Books, 2003), 349 p.
- KOTSCHWAR Barbara, SCHOTT Jeffrey J., *Reengaging Egypt : Options for US-Egypt Economic Relations*, (Washington, Peterson Institute For International Economics, 2010), 128 p.
- KRASNER Stephen, *Defending the National Interest: Raw Materials Investments and U.S. Foreign Policy*, (Princeton, Princeton University Press, 1978), 424 p.
- LACOUTURE Jean, TUENI Ghassan, KHOURY Gérard D., *Un siècle Pour Rien : Le Moyen-Orient Arabe de l'Empire Ottoman à l'Empire Américain*, (Paris, Editions Albin Michel, 2002), 407 p.
- LERICHE Frédéric, *La puissance des Etats-Unis : Du local au global, approche géographique*, (Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2012), 230 p.
- MARCOU Jean, *La Nouvelle Egypte : idées reçues sur un pays en mutation*, (Paris, le Cavalier Bleu, 2012), 208 p.
- MARLOWE David., *Psychological and Psychosocial Consequences of Combat and Deployment with Special Emphasis on the Gulf War*, (Washington, Rand Publisher, 2001), 212 p.
- MARR Phebe (édit.), *Egypt at The Crossroads : Domestic Stability and Regional Role*, (Washington, National Defense University Press, 1999), 280 p.
- MAURER Noel, *The Empire Trap: The Rise and Fall of U.S. Intervention to Protect American Property Overseas, 1893-2013*, (Princeton: Princeton University Press, 2013), 568 p.
- MORTADA Saa'd, *Ma mission en Israel, "Mohematy fi Israel"*, (le Caire, Dar el Cherouk, 1992), 220 p.
- NIKLASSON Tomas, *Regime Stability and Foreign Policy Change : Interaction between domestic and foreign policy in Hungary 1956-1994*, (Lund, Studentlitteratur of Lund Political Studies, 2006), 342 p.
- EL-ROMEHY Mohamed, *Le pétrole et les relations internationales, "Al Naft wa al e'lakat al dawleya"*, (Koweït, Alam Al Ma'refa, 1982), 185 p.
- PAUL A Jueridini R. McLAURIN D., *BEYOND CAMP DAVID : Emerging Alignments and Leaders in the Middle East*, (New York, Syracuse, 1981), 197 p.
- PETRAS James, NASSR Fatma (trad.), *La Révolution Arabe et la Contre-attaque Impérialiste, "Al Thawra Al A'rabeya Wa el Thawra el Modada Amerikeyet Al Son'e"*, (Le Caire, Stour Al Gadida, 2012), 126 p.
- RUTTAN Vernon W., *United States Development Assistance Policy, The Domestic Policies of Foreign economic Aid*, (Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1996), 688 p.

- SABER HANNA Youssef, *L'Elite Militaire en Egypte : analyse politico-économique*, (Editions Universitaires Européennes, 2015), 123 p.
- SEIF Yasser, *L'intelligence émotionnelle : une nouvelle perspective de la personnalité du président Moubarak*, "Al zaka'a al a'tefy : rooya gadida fi chakhseyet el rais Moubarak", (Alexandrie, Gameeyet Salah Taher, 2001), 102 p.
- SOLAIMAN Samer, *Le régime fort et l'Etat faible : la gestion de la crise financière et du changement politique pendant l'ère de Moubarak*, "Al Nezam al kawy wa al dawla al daa'ifa : edaret al azma al maleya w al taghyir al seyasy fi a'ahd Moubarak", (Le Caire, Kotob Arabeya, 2005), 523 p.
- SPRINGBORG Robert, *Mubarak's Egypt: Fragmentation of the Political Order*, (Boulder, CO: West view Press, 1989), 307 p.
- STEVENSON Lois , ABDEL AZIZ Mohamed, *Influencing Policy Key Factors in the Case of a SME Policy Project in Egypt*, (Le Caire, International Council for Small Business, 2008),
- TAKEYHRay., *The Origins of the Eisenhower Doctrine The US, Britain and Nasser's Egypt, 1953-57*, (New York, St, Martin's Press, 2000), 280 p.
- TOUREILLE Julien, *Unipolarité et exceptionnalisme : comment l'unilatéralisme de la politique étrangère américaine s'inscrit dans la durée*, (Québec, Chaire Raoul-Dandurand, 2005).
- VILE M. J. C., *Politics in The USA*, (New York, Routledge, 2007), 330 p.
- WALT Stephen, MEARSHEIMER John, BASSIL Antoine (trad), *Le Lobby Israélien et la Politique Etrangère Américaine*, "Al Lobby Al Israely w Al Seyasa Al Kharegeya Al Amerikeya", (Beirout, Cherket Al Matbou'at Leltawziee' Wal Nachr, 2009, 696 p.
- ZIMMERMANN Anne Mariel (edit.), *US Assistance, Development, and Hierarchy in the Middle East*, (Palgrave Macmillan US, 2017), 234 p.

#### 4- Articles scientifiques sur l'Egypte, les Etats-Unis; et sur d'autres cas

- ABDALLAH Belal, "La révolution et la politique étrangère égyptienne : la réalité et le possible", "Al thawra wa al seyasa al kharegeya al misreya : al wakee' wa al mohtamal", *Alarabiya Institue for Studies*, 11 mars 2014.
- ABDEL ATY Amr, "Le lobby israélien et la politique étrangère américaine à l'encontre de l'Egypte après le 30 juin 2013", "Al Lobby al israeili wa al seyasa al kharegeya al amerikeya tegah Misr ba'ad al 30 men yono 2013", *Al Mostakbal Al A'araby*, 2013, pp 39-53.
- ABD EL HUSSEIN Yasser, "le rôle du CSN américain dans la politique étrangère : étude comparée entre l'ère Obama et Bush", "Dor magles el amn el kawmy el amriky fi el seyasa al 5argeya : derasa mokarna bayna a'hday Bush w Obama", *Arab Center for Research and Studies*, Septembre 2014, 22 p.

- ABDELAZIZ Ahmed, ZAKAREYA Gasseem, ABDELGELIL Faras, "Les multinationales et leurs effets sur les pays en voie de développement", "Al Charekat motaa'dedet al genseyat w asarha a'laa al dewal al nameya", *Revue d'administration et d'économie*, No. 85, 2010, pp 123-128.
- ABDENNOUR Benantar, "Egypt and the war on Iraq: implications for domestic politics.", *Journal of Third World Studies*, disponible sur : *The Free Library*, 22 mars 2007.
- ABDI Ahmed Muhamed, "DETERMINANTS OF FOREIGN POLICY FORMULATION IN DEVELOPING COUNTRIES: A CASE OF KENYA", *International Academic Journal of Arts and Humanities*, Vol. 1, No. 1, pp. 1-53
- ABU RASHID Osama, " The Obama Administration's Foreign Policy: Balancing Isolationist Tendencies and Pressures for External Intervention", *Arab Center for Research and Policy Studies*, juillet 2014, 14 p.
- ACLIMANDOS Tewfick, "Egypte, Défis Sécuritaires et Politiques Extérieure - Le Cas du Sinäi", *La Méditerranée Enjeux Et Avenirs*, 2013, 10 p.
- ADLY Amr, " Too Big to Fail: Egypt's Large Enterprises After the 2011 Uprising", *Carnegie Middle East Center*, 2 mars 2017, lien : <http://carnegie-mec.org/2017/03/02/too-big-to-fail-egypt-s-large-enterprises-after-2011-uprising-pub-68154>
- ADLY Amr, " THE ECONOMICS OF EGYPT'S RISING AUTHORITARIAN ORDER", *Carnegie Middle East Center*, juin 2014, disponible sur internet.
- ADLY Amr, "Egypt's oil dependency and Political discontent", *Carnegie Endowment Research Center*, 2 août 2016, disponible sur : <http://carnegie-mec.org/2016/08/02/egypt-s-oil-dependency-and-political-discontent-pub-64224>
- ADLY Amr, "La dépendance de l'Egypte du pétrole et les dangers de l'instabilité politique", "E'temad Misr A'la el petrole wa makhater a'dam al estekrar al seyasy", *Carnegie Center for Middle East*, Août 2016, disponible sur : <http://carnegie-mec.org/2016/08/03/ar-pub-64238>
- AFTANDILIAN Gregory, "Egypt's New Regime and The Future of U.S-Egyptian Strategic Relationship", *Strategic Studies Institute and U.S Army Army War College Press*, avril 2013, 65 p.
- AHMED Ahmed Youssef, "Chapitre 9 : le cas égyptien", "Al Fasl 9 : Al Hala al Masreya", dans MOSSAAD Nevine (éditeure), *Comment la décision est prise dans les régimes arabes*, "Kayf yosnaa' al karar fi al anzema al a'rabeya", (Béirout, Markaz Derassat Al Wehda Al A'rabeya, 2010), pp 449-508.
- AIT-CHALAAL Amine, "Les États-Unis face au « printemps arabe » : mise en perspective à partir des révolutions tunisienne et égyptienne", *Alternatives Sud*, Vol. 19, 2012, pp 190-205.
- AL HUSSEINY Moustafa, "L'Egypte et les négociations Palestino-Israéliennes : Les limites du Rôle Régional", "Misr Wa Al Mofawadat Al Felistineya Al Israeleya : hedoud al dor al eklimy", *Institute of Palestine Studies*, Vol. 10, No. 40, automne 1999, p
- AL-ADAWY Adel, "Egypt's Evolving Foreign Policy", *The Washington Institute for Near East Policy*, 17 octobre 2013, disponible sur internet.

- AL AWADY Hicham, "Les islamistes au pouvoir : le cas d'Egypte", "Al Islameyoun Fi al solta : Halet Misr", *Al Mostakbal Al Araby*, décembre 2012, pp 27-42.
- ALISSA Sufyan, " The Political Economy of Reform in Egypt: Understanding the Role of Institutions", *Carnegie Papers*, No. 5, Octobre 2007, disponible sur internet
- AL RABIEE'I Kawsar Abbas, "Les changements sociaux aux Etats-Unis", "Al tahawolat al egtema'eya fi al welayat al motaheda al amerikeya", *Le Revu des Etudes Internationales*, l'université de Bagdad, No. 26, 24 p.
- AL SA'DOUN Hamid Hamad, "le Protestantisme et la Politique Etrangère Américaine et Israël", " Al Protostanteya wa al seyasa al kharegeya al amerikeya wa Israel", *Centre d'Etudes Internationales*, l'Université de Bagdad, 47 p.
- AL SA'DOUN Wasek Mohamed Barak, "La stratégie du déploiement militaire américaine après la guerre froide", "Estratigeyet al entechar al a'skary al ameriky ba'd al harb al bareda", *Centre d'Etudes Régionales*, Vol.8, No. 23, 2006, 52 p.
- AL TAAEY Sanaa Abdallah, "La position des Etats-Unis à l'égard des révolutions arabes ", "Mawkef al Welayat Al Motaheda Men Al Thawrat Al Arabeya", *Centre d'Etudes Régionales*, Vol.27, No.9, 24 p.
- ALY Abdel Monem Said, "Post-revolution Egyptian Foreign Policy", *Middle East Brief*, Crown Center for Middle East Studies, novembre 2014, N. 86, 9 p.
- ANDERSEN David R., " Foreign Policy Decision-Making and Violent Non-State Actors", papier présenté dans *the International Studies Association Annual Meeting*., Québec, 16-20 mars, 35 p.
- ANTONIOUS Rachad, " Egypte : entre la légitimité perdue de Morsi et l'autoritarisme retrouvé des élites politiques", *article publié dans l'Université de Québec à Montréal*, juillet 2014, 10 p.
- ATES Hamza, DUMAN Mehmet, BAYRAKTAR Yuksel, " A Story of *Infitah* : Egyptian Liberalization Under Stress", *YAPI KREDİ ECONOMIC REVIEW*, Vol. 17, N. I, juin 2006, pp 59-77.
- AXELROD Matthew Craig, "Aid as Leverage? Understanding the U.S.-Egypt Military Relationship ", *papier de recherche à l'université du Pennsylvania*, avril 2011, 23 p.
- BANGURA Abdul Karim, "Presidential Doctrines and United States Foreign Aid Policy Towards Egypt From Eisenhower to Clinton", *Indian Journal Of Asian Affairs*, Vol. 12, No. 1, juin 1999, pp 37-53.
- BASSIL Youssef, " The 2003 Iraq War: Operations, Causes, and Consequences", *Journal Of Humanities And Social Science*, Vol. 4, No. 5, Nov.- Dec. 2012, pp 29-47.
- BATH Vivienne, "Foreign Investment, the National Interest and National Security — Foreign Direct Investment in Australia and China", *Sydney Law Review*, Vol. 34, No. 5, 2012, pp 6-32.
- BAUCHAR Denis, "Les défis de l'Egypte du président Sissi", *Note de l'Ifri*, avril 2015, 30 p.
- BENAÏM Daniel, AWAD Mokhtar, et KATULIS Brian, "Setting the term of U.S-Egypt Relations", *Center for American Progress*, 21 février 2017

- BLACKWILL Robert D., GORDON Philip H., "Repairing the U.S.-Israel Relationship", *Council Special Report*, No. 76, Novembre 2016, 47 p.
- BLUE Richard N., "PL 480 Title I : The Egyptian Case", *U.S. Agency for International Development - Project impact evaluation*, no. 45, 1983, 48 p.
- BROUWER Imco, "Economie Egyptienne et Perspectives de Paix au Proche-Orient", *Egypte/Monde Arabe*, Première série, No.21, 1995, pp 73-114.
- BYMAN Daniel, POLLACK Kenneth, WAXMAN Matthew, "Coercing Saddam Hussein : Lessons from the Past", *Survival - International Institute for Strategic Studies*, vol.40, No.3, 1998, pp 127-151.
- CARTIGNY Claude, "Une si longue guerre ..", *Recherches internationales*, n° 79, Juillet-août-septembre 2007, pp 181-190.
- CHAUVIN Sophie, "Egypte : les impacts économiques et financiers d'une transition politique difficile", *MacroDev*, No. 9, septembre 2013, 36 p.
- CHIVVIS Christopher S. , FISHMAN Benjamin, "Regional foreign policy dynamics and their implications for the Mediterranean Region", *RAND Corporation*, mai 2017, 24 p.
- CINAR Sertan, GOCER Ismet, "The Reasons and Economic and Political Consequences of Arab Spring", *Khazar Journal of Humanities and Social Sciences*, Vol 17, No. 2, 2014, pp 39-49.
- COHEN Stephen S., ZYSMAN John, "The Mercantilist Challenge to the Liberal International Trade Order", *Berkeley Journal of International Law*, Vol.1, No.1, 1983, 74 p.
- COOPER William H., "Free Trade Agreements : Impact on U.S Trade and Implications for U.S Trade Policy", *Congressional Research Service*, Février 2014, 15 p.
- COOPER Mary H., "Reassessing Foreign Aid," *The CQ Researcher*, no. 36, Septembre 1996, pp 841-864.
- CORDESMAN Anthony H., "US Investment, Trade, and Oil Interests in the Middle East", *Center for Strategic and International Studies*, Vol.16, janvier 2000, disponible sur internet.
- CROCKER Thomas P., "PRESIDENTIAL POWER AND CONSTITUTIONAL RESPONSIBILITY", *Boston College Law Review*, Vol. 52:155, pp 1551-1627.
- DARWISHEH Housam, "Regime Survival Strategies And The Conduct Of Foreign Policy In Egypt", *IDE ME Review*, Vol. 2, 2014-2015, pp 44-64.
- DE CHANTAL François Vergniolle, "Le Congrès des Etats-Unis : une assemblée incontrôlable ?", *Centre d'Études et de Recherches Internationales*, no. 200, décembre 2013, pp 2-42.
- DOLAN Alissa M., HALCHIN Elaine, GARVEY Todd, OLESZEK Walter J., GINGSBERG Wendy, "Congressional Oversight Manuel", *Congressional Research Service*, 19 décembre 2014, 150 p.
- DREW Thomas R., "The Arab Spring in Egypt: What are the Implications for U.S. Foreign Policy", *United States Army War College*, rapport de recherche de 2013, pp 1-27.

- DROZ-VINCENT Philippe, "A Post-Revolutionary Egyptian Foreign Policy ?.. Not yet", *Opinions on The Mediterranean*, juillet 2012, pp1-3.
- EASTERLY W. et T. Pfütze, "Where Does the Money Go? Best and Worst Practices in Foreign Aid", *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 22, 2005, pp 29-52.
- EL-CHAZLI Youssef, "La politique étrangère égyptienne et l'opération "plomb durci" ", *Revue Averroès*, No.3, Printemps-Été 2010, pp 1-17.
- ELDAR Dan, " Egypt and Israel: A Reversible Peace", *The Middle East Quartely*, Vol. 10, No. 4, automne 2003, pp 57-65.
- EL KHALDY Walid, "La crise du Golfe : les racines et les répercussions", "Azmet el Khalig : Al gezour w al nataeg", *Revue des Etudes Palestiniennes*, Vol.5, No.2, hiver 1991, 34 p.
- EL MAMOURY Mohamed Aly Moussa, "La reconstruction de l'Iraq : les opportunités et les défis", " E'adet E'maar Al E'raq : Al Foras Wa Al Tahadeyat", *Magalet Al O'loum Al Ektesadeya Al Edareya*, Vol. 13, No. 45, 2007, pp 33-49.
- ELSHEHAWY Mohamed, SHEN Hongfang, AHMED Rania A., " The Factors Affecting Egypt's Exports: Evidence from the Gravity Model Analysis", *Open Journal of Social Sciences*, Vol.2, 2014, pp 138-148.
- EL ZAYAT Mohammad, "Egypt-U.S. Military Relations: The Reality and the Future", papiers politiques sur le site officiel de l'université américaine au Caire : *aucegypt.edu*, 16 p.
- FELSBERGER Stefanie, "The Future of Egyptian Foreign Policy – To what extent will Egypt's foreign policy change under President Morsi?", *Austria Institut für Europaund Sicherheitspolitik*, avril 2012, 4 p.
- FERRIE Jean-Noël, " L'EGYPTE A LA JONCTION DE SES AGENDAS INTERIEUR ET EXTERIEUR : LES CONTRECOUPS DE L'OBLIGATION DE REFORME", *CERI*, novembre 2006, 13 p.
- FILLINGER Eric, "Mubarak Matters : the Foreign Policy of Egypt Under Hosni Mubarak", papier scientifique sous la direction de Pr. Kristin Smith Diwan & Pr. Linda Lubrano, School of International Service American University, 2009, 49 p.
- FINON Dominique, LOCATELLI , "Russian and European gas interdependence. Can market forces balance out geopolitics?", *Energy Policy* , Vol.36, No.1, 36 p.
- FISHER Louis, MOURTADA-SABBAH Nada, "Les pouvoirs inhérents du président américain. Une menace pour les valeurs démocratiques ?", *Pouvoirs*, no.119, 2006/04, pp 115-125.
- FLECK Robert K., KILBY Christopher, "Changing aid regimes ? U.S foreign aid from the cold war to the war on terror.", *Journal of Development Economics*, Vol. 91, No. 2, mars 2010, pp 185-197.
- GARVEY Todd, "Presidential Claims of Executive Privilege: History, Law, Practice, and Recent Developments", *Congressional Research Service*, 15 décembre 2014, 28 p.



- GERGES Fawaz, " From Cold Peace to Collaboration? Egypt's foreign policy behaviour towards Israel under Mubarak" ,*Foreign Affairs*, Mai-Juin 1995, pp 69-78.
- GERTEL Jorg, "La mondialisation du pain au Caire. Profits des multinationales et insécurité locale / Globalizing Cairo's bread : external profits and regionalized insecurity", *Revue de Géographie de Lyon*, Vol. 73, No. 3, 1998, pp 219-225.
- GERTZ Geoffrey, " Commercial Diplomacy and American Foreign Policy", *GEG Working Papers 119*, étude élaborée par *The Global Economic Governance Programme University of Oxford*, Août 2016, 23 p.
- GHALI Boutros Boutros, "La diplomatie égyptienne et les nouvelles mutations internationales", *Al-Siyyâsa al-Dawliyya*, janvier 1991, pp 133-160.
- GHALI Boutros Boutros, "The Foreign Policy of Egypt in the Post-Sadat Era", *Foreign Affairs*, Vol. 60, No. 4, printemps 1982, pp 769-788.
- GOBE Eric, "Le secteur privé égyptien et l'action publique : associations d'hommes d'affaires et démocratisation dans l'Egypte de l'infitah", *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, *Centre d'études et de recherches internationales*, 1999, pp 213-225.
- GOLD Zack., "SINAI SECURITY: Opportunities for Unlikely Cooperation Among Egypt, Israel, and Hamas" .*Brookings*, papier d'analyse no. 30, octobre 2013, 40 p.
- GOUDA Abdel Khalek, KORYM Karema, "Conditionality Structural Adjustment and Development : The case of Egypt", dans OLAV Stoke (éditeur), *Aid and Political Conditionality*, (Genève, EDAI, 1995).
- GRIMM Jannis, ROLL Stephan, "Egyptian Foreign Policy Under Mohamed Morsi : Domestic considerations and Economic constraints", *SWP Comments 50*, German Institute For International and security Affairs, novembre 2012, pp 1-4.
- GRIMMET Richard F., "Foreign Policy Roles of the President and Congress", *Congressional Research Service*, 1er juin 1999, 24 p.
- HADLEY Stephen J., "The Role and Importance of the National Security Advisor", *Scowcroft Institute of International Affairs*, Papier no.1, avril 2016, 13 p.
- HANNA Michael Wahid, "Getting Over Egypt - Time to Rethink Relations", *Foreign Affairs*, Vol.94, No.6, Novembre - décembre 2016.
- HARRIGAN Jane, WANG Chengang, EL SAID Hamed, "The Economic and Political Determinants of IMF and World Bank Lending in the Middle East and North Africa", *World Development*, Vol. 34, N. 2, 2006, pp 247-270.
- HART David M., " "BUSINESS" IS NOT AN INTEREST GROUP: On the Study of Companies in American National Politics", *Annual Review of Political science*, Vol.7, 2004, pp 47-69.
- HASHIM Ahmed, "The Egyptian Military, Part Two: From Mubarak Onward", *Middle East Policy*, Vol. 18, No. 4, hiver 2011, pp. 106-128
- HASSAN Hamdy A., AL RASHEEDY Ahmed, "The Nile River and Egyptian Foreign Policy Interests", *African Sociological Review*, Vol. 11, No. 1, 2007, pp 25-37.

- HAWTHORNE Amy., "Rethinking U.S Economic Aid to Egypt", *Project of Middle East Democracy*, Washington, octobre 2016, 44 p.
- HEIKAL Mohamed Hassanein, "Egyptian Foreign Policy", *Foreign Affairs*, Vol. 56, No.4, juillet 1978, pp 714-727.
- HEIN Simeon, "Trade Strategy and the Dependency Hypothesis: A Comparison of Policy, Foreign Investment, and Economic Growth in Latin America and East Asia", *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 40, No. 3, Avril 1992, pp. 495-521.
- HEITSHUSEN Valerie, " Introduction to the Legislative Process in the U.S. Congress", *Congressional Research Service*, janvier 2018, 11 p.
- HOSLI Madeleine O., VAN KAMPEN Evelyn, MEIJERINK Frits, TENNIS Katherine, " Voting Cohesion in the United Nations General Assembly: The Case of the European Union", *papier présenté à ECPR Fifth Pan-European Conference*, 24-26 Juin 2010, Porto, 43 p.
- HUMUD Clara E., BLANCHARD Christopher N., NIKITIN Mary Beth, " Armed Conflict in Syria: Overview and U.S. Response", *Congressional Research Service*, mai 2017., 44 p.
- HUSSEIN Randa Elwan, "L'organisation américaine RAND et son rôle dans la politique étrangère américaine", "Moassasset RAND al amerkieya w dorha fi al seyasa al khargeya al amerikeya", rapport de recherche, L'université Mostansarite, 2007, 11 p.
- ISAAC Sally Khalifa, "Egypt's Transition : How is it under Brotherhood rule?", *INSTITUTO PER GLI STUDI DI POLITIKA INTERNAZIONALE*, No. 138, octobre 2012, pp 1-6.
- JACKSON James K., "U.S Direct Investment Abroad : Trends and Current Issues", *Congressional Research Service*, décembre 2013, 7 p.
- JACOBS Lawrence, PAGE Benjamin, "Who influences U.S Foreign Policy ?", *Institute for Policy Research*, WP-04-05, pp 1-29
- JAE-SEUNG Lee, "Defending the National Interests?: Rethinking France and the Iraq War", *The Korean Journal of International Relations*, Volume 46, Number 5, 2006, pp 74-94.
- KANDEL Maya, "Le Congrès, acteur essential de la politique étrangère et de défense des États-Unis", *Cahiers de IRSEM*, 2012, n° 15.
- KANDEL Maya, "Obama et la politique étrangère américaine", *ESPRIT*, mars-avril 2011, pp 18-36.
- KATZ. Mark N., " U.S. Policy toward Syria: Making the Best of a Bad Situation?", *Middle East Program - Wilson Center*, No. 41, octobre 2013, 3 p.
- KHAN Mohsin, MILBERT Svetlana, " Economic Policies in Egypt: Populism or Reforms? ", *The Atlantic Council*, octobre 2012, disponible sur internet.
- KHANI Arash Beidollah., "Egyptian–Israeli Relations, History, Progress, Challenges and Prospects in the Middle East", *Journal of Middle Eastern and Islamic Studies (in Asia)*, Vol. 7, No. 3, 2013, pp 93-120.
- KHAWAJA N., "Egypt's Foreign Policy Analysis: From Nasser to Morsi", *Pakistan Horizon*, p

- KIENLE Eberhard, " Les régimes arabes après la chute de Ben Ali et de Moubarak : contestés mais pas vaincus", dans *Changement démocratique dans la région arabe. Logiques d'Etats et dynamiques d'acteurs*, Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme, séminaire de réflexion, 2-3 avril 2011, Bruxelles, pp 15-39.
- KIENLE Eberhard, "Domesticating Economic Liberalization : Controlled Market-Building in Contemporary Egypt", dans KINELE Eberhard (éditeur), *Politics from Above, Politics from Below - The Middle East in the Age of Economic Reform*, (London, Saqi, 2003).
- LIBERFELD Daniel., "Theories of conflict and the Iraq War", *International Journal of Peace Studies*, Vol.10, No. 2, hiver 2005, 22 p.
- LIEBERMAN Robert C., "The "Israel Lobby" and American Politics ", *Exchange*, Vol. 7, No.2, juin 2009, pp 235-257.
- MAA'ROUF Khaldoun Nagy, RADY Samir Gassam, "Les facteurs influant la politique américaine à l'égard de la question palestinienne", "Al A'wamel al moasera fi al seyasa al amerikeya tegah al kadeya al felestineya", *Revue du Centre des Etudes palestiniennes*, l'université de Bagdad, No.7, juin 2008, 20 p.
- MAHMOUD Fares Torky, "La politique américaine à l'égard de la Syrie 1991-2005", "Al seyasa al amerikeya tegah Sorya 1991-2005", *Markaz Al Derassat Al Eklimeya*, Vol. 5, No. 12, 22 p.
- MAHMOUD Hanan Abd-El-Maguid, "Une Etude Economique Analytique de la situation récente et le futur de l'autosuffisance en blé en Egypte", "derasa ektesadeya tahlileya lelwade' al rahen w mostakbal al ektefaa al zaty men al kamh fi Misr", *Revue Egyptienne des recherches agraires*, Vol. 92, No.2, 2014, pp 781-801.
- MARSHALL Shana, "THE EGYPTIAN ARMED FORCES AND THE REMAKING OF AN ECONOMIC EMPIRE", *Carnegie Middle East Center*, avril 2015, pp 1-28.
- MASRY Mohamed, "Does Foreign Direct Investment (FDI) Really Matter in Developing Countries? The Case of Egypt", *Research in World Economy* Vol.6, No.4, 2015, pp 64-77.
- MCINERNEY Stephen, "Les logiques de la communauté des donateurs américains", dans *Changement démocratique dans la région arabe. Logiques d'Etats et dynamiques d'acteurs*, Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme, séminaire de réflexion, 2-3 avril 2011, Bruxelles.
- MERINGOLO Azzurra, "From Morsi to Al-Sissi : Foreign Policy at the Service of Domestic Policy", *InsightEgypt*, No.8, mars 2015, pp 1-12.
- MIKAIL Barah, " Les Bailleurs de Fonds et la Méditerranée : entre aspirations, réalités et nécessaire pragmatisme", dans *Changement démocratique dans la région arabe. Logiques d'Etats et dynamiques d'acteurs*, Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme, séminaire de réflexion, 2-3 avril 2011, Bruxelles.
- MILES Jack, "The Religion and American Foreign Policy", *Survival*, Vol. 46, No. 1, printemps 2004, pp 23-37.

- MOMANI Bessma, "PROMOTING ECONOMIC LIBERALIZATION IN EGYPT: FROM U.S. FOREIGN AID TO TRADE AND INVESTMENT", *Middle East Review of International Affairs*, Vol. 7, No. 3 (September 2003), pp 88-101.
- MORSHEDY Hany, "Les relations égypto-américaine - un atelier", "Al E'lakat al misreya al amrikeya - warchet a'mal", *National Center for Middle East Studies*, vol. 61, juin 2014, disponible sur : <http://ncmes.org/ar/publications/middle-east-papers/192>
- MUSHI Samuel S., "Determinants and Limitations of Aid Conditionality : Some Examples from Nordic - Tanzanian Co - Operation", dans STROKE Olav (éditeur), *Aid And Political Conditionality*, (Genève, EADI, 1995).
- NAFA'A Hassan, "Egypt's Foreign Policy : Challenges and Prospects for correction", *Al Jazeera*, février 2010, 6 p.
- NAFA'A Hassan, "L'ONU : jusqu'où ?", "Al Omam Al Motaheda : Ila ayna ?", *Markaz Al Hadara Lelderat Al Seyaseya*, rubrique : *Ma Nation dans le monde "Omaty fi al a'lam"*, 2007, pp 1-44.
- NASR ELDINE Ibrahim, "Le Rôle des Forces Extérieures dans les Pays du Bassin du Nile", "Dor Al Kowa Al Kharegeya fi Dwal Hod El Nile", *The Journal of African Affairs*, Vol.19, juillet 2017, pp 32-41.
- O'lwy Moustafa, "Le pôle unitaire : les Etats-Unis d'Amérique et le changement dans la structure du système mondial", "Al Kotb Al Monfared : Al Welayat Al Motaheda Al Amerikeya Wa Al Taghayor fi el Nezam Al A'lamy", *Al Markaz Al A'rabi Lelbehous Wal Derassat*, janvier 2015, pp 1-9.
- ÖZKAN Mehmet, "Egypt's Foreign Policy Under Mohamed Morsi", *OrtadoguAnaliz "Middle Eastern Analysis"*, mars 2013, pp 10-18.
- PAGES Delphine, VIGNAL Leila, "Formes et espaces de la mondialisation en Egypte. Une lecture spatiale des changements récents / Globalization in Egypt. A spatial interpretation of recent changes", *Revue de Géographie de Lyon*, Vol 73, N. 3, 1998, pp 247-259.
- PAUL Jun, "The Egyptian Arms Industry", *Merip reports 112*, février 1983.
- QIAN Nancy, "Making Progress on Foreign Aid", *Annual Review of Economics*, No.7, 2015, pp 277-308.
- RADU Lucian, "THE SYSTEM OF "CHECKS AND BALANCES" IN THE RELATIONSHIP BETWEEN THE U.S. PRESIDENCY AND AMERICAN CONGRESS", *Bulletin of the Transilvania University of Braşov*, Series IV: Philology and Cultural Studies, Vol. 3, No. 52, 2010, pp 243-248.
- RAMDAN Kefah Abbas, "La stratégie américaine dans les pays du Maghreb arabe", "al estratijeya al amerikeya fi belad al Maghreb al a'raby", *Centre d'Etudes Régionales*, Vol 23, No.8, 30 p.
- RATNER Michael, "Natural Gas Discoveries in the Eastern Mediterranean", *Congressional Research Service*, 15 août 2016, 15 p.

- RICHARD Alan, "The impact of structural adjustment on agricultural development in the Near East Region", *Working papers series (9525) Economic Research Forum*, Mai 1994, disponible sur internet.
- RIVILIN Paul, EVEN Shmuel, "Political Stability in Arab States : Economic Causes and Consequences", *The Jaffe Center for Strategic Studies*, memorandum 74, décembre 2004, pp 7-54.
- ROURKE John T., " Congress, The Executive, and Foreign Policy : A Propositional Analysis", *Presidential Studies Quarterly*, Vol. 10, No. 2, printemps 1980, pp 179-193.
- SALAME Ghassan, "Le Golfe : nuages après la tempête", *Politique Etrangère*, No.2, 1991, 56<sup>ème</sup> année, pp 455-464.
- SAPIR Jacques, "L'économie politique internationale de la crise et la question du " nouveau Bretton Woods" : Leçons pour des temps de crise", communication faite à un séminaire organisé par les autorités Vénézuéliennes les 8 et 9 novembre 2008 à Caracas, pp 1-32.
- SEGAL David, "The Iran-Iraq War: A Military Analysis", *Foreign Affairs.*, Vol.66, No.5, été 1988, pp 946-963.
- SE'OU DY Hala, "Les limites de la relation spécifique entre l'Egypte et les Etats-Unis : une étude du vote des deux pays dans l'Assemblée Générale de l'ONU 1980-1987" dans Ahmed Youssef Ahmed (édit.), (le Caire, Centre d'Etudes Stratégiques, 1990).
- SEROUR Abd El Nasser Mohamed, "L'influence du facteur externe sur le comportement politique égyptien à l'encontre de l'Irak dans la crise et la deuxième guerre du Golfe 1990-1991", "Athar al a'mel al kharegy a'la al selouk al seyasy al masry tegah al Irak Khelal azmel w harb al khalig al saneya 1990-1991", *Magalet Al Game'a Al Islameya*, Vol. 13, No. 1, juin 2005, pp 107-124.
- SEROUR Abd El Nasser Mohamed, " La décision iraquienne d'envahir le Koweït et l'annexer militairement en 2 août 1990", "Al karar al e'raky begtyah al Koweit w damaha a'skareyan fi 2 oghostos 1990", papier de Relations internationales, Faculté des lettres et des sciences Humaines de Gaza, pp 101-118.
- SHARP Jerney M., "Egypt : Background and US Relations", *Congressional Research Service Report*, 25 Février 2016, 25 p.
- SHARP Jeremy M., " U.S. Foreign Aid to Israel", *Congressional Research Service*, décembre 2016, 32 p.
- SHARP Jeremy, "Egypt: The January 25 Revolution and Implications for U.S. Foreign Policy", *Congressional Research Service*, 11 février 2011, 35 p.
- SNIDER Erian A., FARIS David M., "The Arab Spring : US Democracy Promotion in Egypt", *Middle East Policy Council*, Vol. 18, N. 3, 2011. consulté sur internet
- SOLTAN Gamal, "La politique étrangère égyptienne à la croisée des chemins : L'Egypte ne doit pas permettre que sa politique dans la région soit jugée seulement selon le processus de paix.", *Afkar/Idées*, Hiver 2009/2010, pp 30-31.

- SOWA Alexis, "Aid To Egypt by the Numbers", *Center For Global Development*, 19/7/2013
- SPINRAD Norman, "Une Hégémonie Involontaire", dans LELIEVRE Henry (dir), *Les Etats-Unis maîtres du Monde ?*, (Paris, Editions Complexe, 1999), pp 56-74.
- SPRECHER Christopher, DEROUEN Karl, "The Domestic Determinants of Foreign Policy Behavior in Middle Eastern Enduring Rivals, 1948–1998", *Foreign Policy Analysis*, Vol. 1, No.1, 1 mars 2005, pp 121–141.
- STRANGE Susan, "International economics and international relations: a case of mutual neglect", *International Affairs*, Vol. 46, avril 1970, pp 304-315
- TARNOFF Curt, NOWELS Larry Q., " U.S. Foreign Assistance: The Rationale, the Record, and the Challenges in the Post -Cold War Era", rapport 275 présenté à *National Planning Association*, 1994, pp 1-8.
- TAVANA Daniel., " U.S. Security Assistance to Egypt: Military Aid and Legislative Conditionality", *DCAF*, Egypt Civil-Military Relations Conference Paper Series, 2015, pp 1-21.
- THIN-JY Chen and MENG-CHUN Liu, "Bilateral Negotiations and Multilateral Trade: The Case of Taiwan-U.S. Trade Talks", in TAKATOSHI Ito and ANNE O. Krueger, *Regionalism versus Multilateral Trade Arrangements*, (Chicago, University of Chicago press, 1997), pp 345-370.
- VAROL Ozan O., "The democratic coup d'Etat", *Harvard International Law Journal*, Vol. 53, No.2, 2012, pp 339-348.
- VOGELSANG Susan S., "U.S.-Egypt Security Cooperation after Egypt's January 2011 Revolution", *School of Advanced Military Studies*, United States Army Command and General Staff College Fort Leavenworth, Kansas, 2011, 78 p.
- WARDE Ibrahim, "Le Pouvoir d'Influence des Etats-Unis : Déclin et Renouveau", dans LELIEVRE Henry (dir), *Les Etats-Unis maîtres du Monde ?*, (Paris, Editions Complexe, 1999).
- WEINBAUM M.G., "Development and U.S Economic Aid To Egypt", *International Journal of Middle East Studies*, Vol. 18, No.2, 1986, pp 119-134.
- WEINSTEIN Farnklin B., "The Uses of Foreign Policy in Indonesia : An Approach to The Analysis of Foreign Policy in Less Developed Countries", *World Politics*, Vol. 24, No. 3, Avril 1972, pp 356-381.
- WELCH David, " THE UNITED NATIONS: AN ARENA FOR INTERNATIONAL LEADERSHIP", *U.S Foreign Policy Agenda*, Vol.5, No.1, mars 2000, pp
- YADAV Vikash, "THE POLITICAL ECONOMY OF THE EGYPTIAN-ISRAELI QIZ TRADE AGREEMENT", *Middle East Review Of International Affairs*, Vol. 11, No. 1, mars 2007, pp 74-96.
- YOM Sean L., GAUSE Gregory, " Resilient royals: how arab monarchies hang On", *Journal of Democracy*, Vol. 23, No. 4, Octobre 2012, pp 74-87
- ZANK Wolfgang, " Cooperation or Silent Rivalry? The EU and the USA in the Mediterranean – The Case of Egypt", *Perspectives on Federalism*, Vol.2, No.3, 2010, 35 p.

- ZANOTTI Jim (coordinateur), MIGDALOTIZ Carol, SHARP Jeremy M., ADDIS Casey L., BLANCHARD Christopher M., MARGESSON Rohda., "Israel and Hamas : Conflict in Gaza (2008-2009)", *Congressional Research Service*, 46 p.
- ZA'ZOU' Zaynab Abbas, "Le rôle des subventions et des aides étrangères dans l'évolution organisationnelle", "Dor Al Menah wa al mosaa'dat al agnabeya fi al tatwir al tanzyimi", *Al Nahda*, Vol. 13, No. 2, Avril 2012, pp 37-80.
- ZEYADA Yasser, "Les défis de la politique étrangère égyptienne", "tahadeyat al seyasa al kharegeya al misreya", *Al Ma'haad Al Misry lelderasat Al Seyaseya Wa Al Estratigeya*, 17 janvier 2015, 18 p.
- ZHA Wen, " Personalized Foreign Policy Decision-making and Economic Dependence: A Comparative Study of Thailand and the Philippines' China Policies", *Contemporary Southeast Asia: A Journal of International and Strategic Affairs*, Vol. 37, No. 2, août 2015, pp. 242-268.

#### 5- Etudes universitaires

- AL LIHAIBI Maedh Ayed., " AN ANALYSIS OF THE IRAN-IRAQ WAR: MILITARY STRATEGY AND POLITICAL OBJECTIVES", *papier présenté à Air Force College, Alabama*, 1989, 49 p.
- ABD EL AA'1 Anwar Mohamed, *Les répercussions économiques totales des aides américaines et son rôle dans la réforme économique (1975 - 1996)*, "Al Athar Al Ektesadeya Al Koleya lelmaou'nat Al Amriceya A'la Al Ektesad Al masry (1975 - 1991)", mémoire de master dirigé par Pr. Aliaa El Mahdy, (le Caire, faculté d'économie et de sciences Politiques, 1999), 152 p.
- ABD EL AZIM Zeinab, *L'économie politique de la politique étrangère égyptienne à l'égard des Etats-Unis (1981-1991)*, "Al Ektesad Al Seyasy Lesyaset Masr Al Khargeya Tegah Al Welayat Al Motaheda", une thèse de doctorat dirigée par Pr. Ahmed Youssef Ahmed, (le Caire, Faculté d'Economie et de sciences politiques, 1994), 310 p.
- ALJABBOUR Mohamed Samir, *Le rôle politique de l'institution militaire égyptienne à l'issu des changements politiques*, "Al dor al seyasy lelmoassassa al a'skareya al misreya fi zel al tahawolat al seyaseya", un mémoire de master dirigé par Pr. ALASTAL Kamal Mohamed, soutenu à la faculté d'économie et de sciences de gestion, l'université d'AL Azhar, Gaza, mars 2014, 220 p.
- BERG Kelly, *Democracy, strategic Interests & U.S Foreign Policy in Arab World : A Multiple Case Study of Bahrain, Egypt, Jordan & Saudi Arabia*, papier de recherche présenté à l'université Washington Bothell, 2015, 68 p.
- BOHAS Henri-Alexandre, *Etats-Unis-Egypte : Des rapports privilégiés*, mémoire de recherche, IEP de Bordeaux, 2001-2002, 85 p.
- BROWN Seyom, " MULTILATERAL CONSTRAINTS ON THE USE OF FORCE: A REASSESSMENT", papier présenté à U.S Army War College, 2011, 51 p.
- BRUN Matthieu, *L'économie politique des subventions alimentaires en Egypte : Enjeux et perspectives après la crise alimentaire mondiale de 2008*, Mémoire de Séminaire : Les enjeux

sociaux, économiques et territoriaux dans les pays du Sud, 2009 - 2010, sous la direction de Karine BENNAFLA, soutenu le 6 septembre 2010, 64 p.

- EL KHAWAGA Abla Mohamed, *Les Relations économiques entre l'Egypte et les Etats-Unis en se focalisant sur les aides dans la période (1974-1985)*, "Al Elakat Al Ektesadeya Bayn Masr Wa Al Welayat Al Motaheda Maa' Al Tarkiz A'la Ganeb Al Mosa'adat Fi Al Fatra Ma Bayn 1974-1885", un mémoire du master dirigé par Pr. Gouda Abd El Khaleq, (Le Caire, Faculté d'économie et de sciences politiques, 1988), 220 p.
- EL SHARKAWY Pakinam, *La puissance de l'Etat et les programmes d'ajustement structurels : étude comparatif des cas turque et iranien*, une thèse de doctorat de sciences politiques soutenue à la faculté d'économie et de sciences politiques à l'université du Caire, sous la direction de Moustafa Kamel El Sayed, juin 2000, 312 p.
- Elwy Yasser Mohamed, *A Political Economy of Egyptian Foreign Policy : State, Ideology and Modernization since 1970*, thèse de doctorat soutenue à London School of Economics, Avril 2009, 374 p.
- ESFAHANI Hadi Salehi, *The Experience of Foreign Investment in Egypt under Infitah*, BEBR, papiers de travail de College of Commerce and Business Administration No. 90-1710, 1991, 64 p.
- GNOUHAT Fadila, *La problématiques des dettes externes et ses impacts sur le développement économique dans les pays arabes : Le cas de quelques pays endettés*, "Eshkaleyat al deyoun al kharegeya wa asarha a'la al tanmeya al ektesadeya fi el dewal al a'rabeya : halet ba'd al dewal al madina", thèse de doctorat sous la direction de Pr. BOUTIN Mouhamed, soutenue à la faculté de sciences économiques et sciences de gestion, l'université d'Algérie, 2005-2006, 227 p.
- IBRAHIM Dina Galal, *Le rôle et les conséquences de l'aide économique américaine sur l'économie égyptienne - une vue analytique et réformatrice -*, "Dor wa Athar Al Mao'una Al Ektesadeya al amriceya A'la Al Ektesad Al Masry - Nazra Tahlileya wa Takwimeya", un mémoire de master dirigé par Pr. Mahmoud Abd El Fadil, (Le Caire, Faculté d'Economie et de Sciences Politiques, 1987), 352 p.
- KICHAR Yassmine Salah, *Une étude économique analytique de la production et l'importation du blé et du maïs en Egypte*, "Derasa Ektesadeya tahlileya lentag wa estyrad mahsoulay al kamh wa al dora al chameya fi Misr", mémoire du master présenté à la faculté d'agriculture en Alexandrie, novembre 2014, 189 p.
- LAMPRIIDI Athina, *Egypt's National Interest. A Sociology of Power Analysis*, thèse de doctorat dirigée par prof. BRICHS Ferran Izquierdo, Universitat Autònoma de Barcelona, Novembre 2011, 421 p.
- MOHAMED Dina Abd El Aziz, *La Propagation de la Démocratie comme un Objectif de La Politique Etrangère Américaine dans la Période 2000-2008 : Etude de cas de l'Egypte.*, "Al Tarwig Leldimocrtaeiya Ka Ahad Ahdaf Al Seyasa Al Kharegeya Al Amerikeya Fi Al fatra men 2000 ila 2008 : Dearset Halet Misr", mémoire de Master présenté à la faculté d'économie et de sciences politiques à l'université du Caire, sous la direction de Mohamed Kamal, 2011, 140 p.
- NICAISE Guillaume, *Etude comparée : la perception occidentale des insurrections en Egypte et Libye par Carnegie Endowment for International Peace, International Crisis Group et l'Assemblée parlementaire de l'OTAN*, mémoire de stage présenté à l'université Jean-Moulin Lyon 3, sous la direction de GODINEAU Guillaume, septembre 2011, 56 p.



- OMAR Riham Sayed, *TRANSITION VERS LA DEMOCRATIE: LE CAS DE L'ÉGYPTE EN 2005 : ECHEC OU RÉUSSITE?*, papier de recherche sous la direction de prof. LAWRENCE Olivier et prof. AOUN Samy., mars 2007, l'université de Montréal, 96 p.
- PERKINS Andrea M., "Mubarak' s machine: The durability of the authoritarian regime in Egypt", *Graduate Theses and Dissertations*, Université de South Florida, 8 avril 2010, 92 p.
- SAAD Nadine Hassan Ali, *L'évolution du taux d'échange commerciale en Egypte au sein de l'application des accords commerciaux d'intégration économique et de partenariats 2000-2009*, "Tatwor mo'adal al tabadol al togary fi Misr fi doo' tatbik al etfekaeyat a togareya lel takamol al ektesady wa al charakat a'n el fatra 2000-2009", mémoire de master sous la direction de prof. Samy El Sayyed, Faculté d'Economie et de Sciences Politiques à l'université du Caire, 2010, 230 p.
- TAUBER Lilian, *American Values vs. Foreign Policy Interests in Egypt*, recherche d'été 2013, Sweet Briar College Honors, sous la direction de dr. Lynn Laufenberg, 50 p.
- VOGELSANG Susan S., " U.S.-Egypt Security Cooperation after Egypt's January 2011 Revolution", *School of Advanced Military Studies United States Army Command and General Staff College Fort Leavenworth, Kansas*, 2011, p
- XARDEL David, *La politique étrangère de l'Egypte : de l'alliance soviétique à l'influence américaine*, mémoire de recherche soutenu à l'IEP de Bordeaux, 112 p.

## 6- Rapports et sites officiels

- Documents divers de l'archive du ministère du commerce et d'industrie égyptien (années 2005-2012)
- Documents divers de l'archive du ministère d'investissement égyptien (années 2002-2010)
- Documents divers de l'archive du ministère des affaires étrangères égyptien (années 1995-2009).
- Brookings Institution, *"Towards Peace In The Middle East : Report of a Study Group"*, Washington DC, 1975.
- Les rapports récents de *tse.export.gov*
- Rapport intitulé "Oil & Natural Gas Transportation & Storage Infrastructure: Status, Trends, & Economic Benefits", rapport présenté par *IHS Global Inc.* à *American Petroleum Institute*, 2013
- Rapport officiel du CIA intitulé : "Intelligence Memorandum : Soviet-Egyptian Relations : An Uneasy Alliance", *CIA Historical Review Program*, 1998, pp 2-12.
- Rapport officiel intitulé, " Voting Practices in the United Nations 2013", rapport présenté au congrès selon les dispositions des lois publiques 101-246 et 108-447, mars 2014, 155 p.
- BROADBENT Meredith, "The Role of FTA Negotiations in the future of U.S-Egypt Relations", A Report of CSIS Scholl Chair in International Business, décembre 2011, 18 p.

- Rapport officiel intitulé : " U.S. Generalized System of Preferences : Guidebook", élaboré par *Office of the United States Trade Representative, Executive Office of the President, Washington, D.C.*, 2015, 31 p.
- Rapport intitulé : " Doing Business in Egypt: A Country Commercial Guide for U.S. Companies", *INTERNATIONAL COPYRIGHT, U.S. & FOREIGN COMMERCIAL SERVICE AND U.S. DEPARTMENT OF STATE, 2005*, 128 p.
- Rapport officiel intitulé " Generalized System of Preferences : Handbook on The Scheme of United States of America", *UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT*, 2016, p
- HUNTER Rachel, " Understanding the Iran-Contra Affairs", *The Iran-Contra Affair Website*, rapport publié en 2012.
- Rapport intitulé "Le livre noir : trois décades d'échec", rédigé par le mouvement de changement dirigé par Mohamed El Baradei, 2011, 45 p.
- Rapport annuel de 2004 de *U.S-Egypt Business Council* intitulé : " Annual Report for 2004 Progress and Recommendations".
- Rapport annuel présenté au Congrès : " Annual Report to Congress: Military and Security Developments", 2012-2013.
- Rapport officiel intitulé : " IRAQ: An Overview of the Iraq Stabilization and surgency Sanctions Regulations", *Office of Foreign Assets Control*, département de Trésorie américain, 15 septembre 2010, p.
- PAUL Jun, "The Egyptian Arms Industry", *Merip reports 112*, février 1983, p
- Rapport officiel préparé par le secrétariat du GATT intitulé : " General Agreement on Tariffs and Trade - THE RESULTS OF THE URUGUAY ROUND OF MULTILATERAL TRADE NEGOTIATIONS Market, Access for Goods and Services: Overview of the Results", Genève, novembre 1994, 83 p.
- RATNER Ari, " INVESTING IN A NEW EGYPT Revitalizing the Egyptian Economy by Rebuilding the U.S.-Egypt Relationship", rapport élaboré conjointement par *U.S-Egypt Business Council, U.S Chamber of Commerce* et *l'American Chamber of Commerce in Egypt*, novembre 2013, p 7, disponible sur : [http://www.usegyptcouncil.org/wp-content/uploads/2012/12/Investing\\_in\\_a\\_New\\_Egypt.pdf](http://www.usegyptcouncil.org/wp-content/uploads/2012/12/Investing_in_a_New_Egypt.pdf)
- "Oil & Natural Gas Transportation & Storage Infrastructure: Status, Trends, & Economic Benefits", rapport présenté par *IHS Global Inc.* à *American Petroleum Institute*, 2013, pp 48-84.
- Rapport de l'OCDE/BAFD en 2002, intitulé "l'Egypte" dans le cadre du programme *Perspectives Economiques en Afrique*.
- Rapport officiel intitulé *Egypt-U.S. Trade and Investment Profile 2014*, American Chamber of Commerce in Egypt,
- Rapport officiel publié du CIA intitulé : "A coming of Age : The Foreign Policy of Anwar El Sadat", 9 avril 1975, disponible sur internet.

- *Status Report, United States Economic Assistance to Egypt* (Nov. 1989).
- *Foreign Economic Trends and Their Implications for the United States*, Rapport de la République Arabe d'Égypte, (le Caire : l'ambassade américaine, juin 1992).
- *World Development Report 1984*, (Washington D.C, World Bank, 1984), p. ix.
- Site officiel de l'ambassade américaine au Caire, lien : [egypt.usembassy.gov/security.html](http://egypt.usembassy.gov/security.html)
- Site officiel d'American Rhetoric : [americanrhetoric.com/speeches](http://americanrhetoric.com/speeches)
- Site officiel de la Banque Centrale Égyptienne : [www.cbe.org.eg](http://www.cbe.org.eg)
- Site officiel de *Center of Research on Globalisation*: [www.globalresearch.ca/articles](http://www.globalresearch.ca/articles)
- Site officiel du *Congressional Research Service*
- Site officiel des données de la Banque Mondiale *data.worldbank*
- Site officiel de *The History Place - Great speeches collection*: [www.historyplace.com/speeches](http://www.historyplace.com/speeches).
- Site officiel du ITA *International Trade Administration* : [tse.export.gov](http://tse.export.gov).
- Site officiel du ministère du commerce et d'industrie égyptien, sous rubrique "QIZ", le lien : [www.qizegypt.gov.eg/About\\_QIZ.aspx](http://www.qizegypt.gov.eg/About_QIZ.aspx)
- Site officiel de la Maison Blanche *The White House*, Bureau du secrétariat de presse, lien du site officiel : [www.whitehouse.gov/the-press-office](http://www.whitehouse.gov/the-press-office)
- Site officiel de QIZ Egypt "*Qualified Industrial Zones*",le lien : [http://www.qizegypt.gov.eg/QIZ\\_Data.aspx](http://www.qizegypt.gov.eg/QIZ_Data.aspx)
- Site officiel du *United Nations Bibliographic Information System* : [unbisnet.un.org](http://unbisnet.un.org)
- Site officiel du US Census Bureau : *Census.gov*
- Site officiel du *US Overseas Loans and Grants*
- Site officiel de l'université américaine au Caire : [aucegypt.edu](http://aucegypt.edu)
- Site officiel *Trading Economics* , disponible sur : <https://tradingeconomics.com/egypt/exports>
- site officiel *The Observatory of Economic Complexity*, disponible sur : <http://atlas.media.mit.edu/en/profile/country/egy/>
- Site officiel de l'Organisation Générale des renseignements "Al Hayaa' Al A'ma leleste'lamat", sous la rubrique "les relations commerciales égypto-américaines", lien : <http://www.sis.gov.eg/section/166/6691?lang=ar>

## 7- Articles de journaux, vidéos et autres sources

- A transcript of George Bush's war ultimatum speech from the Cross Hall in the White House", *The Guardian*, 18 mars 2003
- ABDALLAH Belal, "La révolution et la politique étrangère égyptienne : la réalité et le possible", "Al thawra wa al seyasa al kharegeya al misreya : al wakee' wa al mohtamal", *Alarabiya Institue for Studies*, 11 mars 2014.
- ABDEL HAMID Cherif, "Les Etats-Unis ont décidé d'exempter l'Egypte des tarifs douaniers", "Amrika tokarer e'faa Misr men al gamarek", *Sada El Balad* 10 janvier 2012, disponible sur : <https://www.masress.com/elbalad/48319>
- ABRAMS Elliott, "United States Assistance for Egypt", *Council on Foreign Relations*, avril 2017, disponible sur internet : <https://www.cfr.org/report/united-states-assistance-egypt>
- AGGARWAL Vinod K., " The Political Economy of Falling Oil Prices: Implications for Arab Gulf States and the U.S.", *The Arab Gulf States Institute in Washington*, 12 décembre 2014.
- AGHWAN Ali Bachar, "L'analyse stratégique de l'environnement et les facteurs influençant la prise de décision", "Al tahlil al estratiji lelbia'a wa al a'wamel al moasera fi etekhaz al karar", *Syasa w Ahdas*, 31 juillet 2011, consulté sur internet.
- AHMED Moubarak Moubarak, "La restitution de la balance : la politique étrangère égyptienne après un an du gouvernement de Sissi", "Este'adet al tawazon : al seyasa al kharegeya al misreya ba'd a'm men hokm el Sissi", *Bawabet Al Ahram*, 31/05/2015.
- ALLEN Katie, "The Civets: a guide to the countries bearing the world's hopes for growth", *The Guardian*, 20 novembre 2011, disponible sur : <https://www.theguardian.com/business/2011/nov/20/civets-guide>
- ALTERMAN John B., "Review of U.S. Assistance Programs to Egypt", *CSIS*, 21 juin 2006.
- A'WAWDA Wadie', "Un choc à Israël après la rupture de l'exportation du gaz égyptien", "sadma fi Israel ba'd late' el gaz el misry", *Al Jazzera*, 23/04/2012, disponible sur internet.
- BAHAA ELDINE Zeyad, "Qu'est ce que l'Ikhwansisation de l'Etat ? pourquoi craint-on ce fait?", "Ma Heya Akhwanat Al Dawla ? w Lmaza Nakhshaha ?", *Al Cherouk*, 11 septembre 2011, lien : <http://www.shorouknews.com/columns/view.aspx?cdate=10092012&id=d8962c68-7416-4ce4-b733-672a9a1dc5e>.
- BARFI Barak, "La «nouvelle» politique étrangère de l'Égypte est-elle vraiment nouvelle ?", *Opinions & Débats*, lundi 20 juin 2011, p 12.
- BARTOLINI Stephano, séminaire général à l'IEP de Bordeaux le 15 octobre 2015 intitulé : Existe t-il une méthode comparée ?
- BIDDLE Wayne, "TO THE SHORES OF RAS BANAS", *New York Times*, 16 août 1984, disponible sur : <http://www.nytimes.com/1984/08/16/us/to-the-shores-of-ras-banas.html>

- BLOCKMANS Steven., "Egypt and the EU : Where next ?", *Centre for European Policy Studies*, novembre 2013.
- COHEN Tom, "Obama urges quick return to civilian leadership in Egypt", *CNN*, 4 juillet 2013, consulté sur : [www.edition.cnn.com/](http://www.edition.cnn.com/)
- COOK Steven A., "Tales of Omar Suleiman : Egypt's feared domestic enforcer is dead, but not the regime he left behind", *Foreign Policy*, 19 juillet 2012, lien : <http://foreignpolicy.com/2012/07/19/tales-of-omar-suleiman/>
- "Egypt's Foreign Policy in New Realities", transcription du forum des hommes d'Etat avec Nabil Fahmy. ministre des affaires étrangères égyptien, Modérateur : Johan Alterman, directeur : Zbigniew Brzezinski *Middle East program CSIS, Center For Strategic And International Studies*, Washington D.C, 28 avril 2014, 16 p.
- DROZ-Vincent Phillipe, "A Post-Revolutionary Egyptian Foreign Policy?... Not Yet", *Opinions on the Mediterranean*, juillet 2012, pp 2-5
- discours transcrit intitulé : "President George Bush announcing war against Irak", dans *The History Place - Great speeches collection*, sur le site officiel : [www.historyplace.com/speeches](http://www.historyplace.com/speeches).
- Discours divers intitulé : "New Revelations on 9-11, Did George W Bush know ?", *Center of Research on Globalisation*, site officiel : [www.globalresearch.ca/articles](http://www.globalresearch.ca/articles)
- Discours transcrit intitulé : "Address to Joint Session of Congress Following 9/11 Attacks", sur le site d'American Rhetoric : [americanrhetoric.com/speeches](http://americanrhetoric.com/speeches)
- EL GUINIDY Suzy, "Les Etats-Unis soutiennent les infrastructures technologiques étendues en Egypte", "Al Welayat Al Motaheda tad'am al benya al tahteya al technologieya al mowasaa'a fi Misr", *Al-Ahram Al Arabi*, 10 septembre 2009.
- EL SAWY Samah, "Wall Street Journal : l'Egypte exerce des pressions sur les entreprises du pétrole pour étendre la période de grâce pour payer les créances de l'essence", "Wall Street Journal : Misr tadghat a'la charekat al naft Izeyadet fatret samah dafe' mostahkat al woukoud", *Al Bayan*, 16 octobre 2016, disponible sur internet
- Entretien exclusif avec Jim Lehrer, le vice-président Joe Biden a discuté de l'attitude des États-Unis à propos l'intensification des manifestations anti-gouvernementales en Egypte et ailleurs au Moyen-Orient intitulé : " Exclusive | Biden: Mubarak Is Not a Dictator, But People Have a Right to Protest", *PBS Newshour*, 27 janvier 2011.
- Entretien de Nadine Marroushi's avec Robert Springborg, "US expert: Leadership of 'Military Inc.' is running Egypt", *Egypt Independent*, 26 October 2011
- ESTERMAN Isabel, "Q&A with military expert Robert Springborg on US aid to Egypt", *Madamasr*, 1 avril 2015.
- FAYED Amar Ahmed, "L'aide américaine à l'Egypte : de Camp David à la révolution de janvier", "Al maou'na al amrikeya IMisr : men Camp David lethawret yanayer", *Roeya Turkeya*, Vol.3, automne 2012, disponible sur internet.

- FISHER Max, "U.S. has spotty record on law requiring it to cut aid after coups", *The Washington Post*, 5 juillet 2013.
- GALAL Amr, "Des experts : nous avons restauré Taba par le drapeau et Sharon a échoué de cacher les marques des frontières", "Kohbaraa : esta'adna Taba Bela'lam w Sharon fachal fi ekhfaa a'lamat al hedoud", *Bawabet Akhbar Al Youm*, 19 mars 2016.
- GALAL Donia, "L'aide américaine est une aide pour l'économie américaine - Les Etats-Unis et l'Egypte, l'aide et les relations bilatérales", " Al Mao'una Al Amerikeya mao'una lelektasad al ameriky - Amrika wa Misr, Al Mao'una Wa Al E'laka", *Al Ahrām Al Iktisady*, 24/08/1987
- GOLDBERG Jeffrey, "The Obama doctrine : The U.S. president talks through his hardest decisions about America's role in the world.", *The Atlantic*, issue : avril 2016, consulté sur le site officiel : [www.theatlantic.com/magazine/archive/2016/04/the-obama-doctrine/471525/](http://www.theatlantic.com/magazine/archive/2016/04/the-obama-doctrine/471525/)
- HUDSON John, "Egypt's Rulers Have a New Friend in DC: The Israel Lobby", *The Cable*, rubrique "Foreign Policy", 19 août 2013, lien : <http://foreignpolicy.com/2013/08/19/egypt-rulers-have-a-new-friend-in-dc-the-israel-lobby/>
- IBRAHIM Saleh, "EgyTex .. Le mot de passe de la crise de QIZ entre les entreprises égyptiennes et Israël", "EgyTex, kelmet el ser fi azmet al QIZ bayna al sharekat el misreya wa Israel", *Al Watan*, 3/11/2014, disponible sur : <https://www.elwatannews.com/news/details/589752>
- KHEDR Abd El-Wahab, "Une autre fois sur l'aide américaine à l'Egypte", "Mara okhra hawl al mao'una al amerikeya Imisr", *Al-Hewar Al-Motamaden*, No. 3083, 03/08/2010, consulté sur internet.
- KHOLAIF Dahlia, "Egypt Reduces Dependence on Foreign Wheat : Successive governments have targeted food and energy subsidies", *The Wall Street Journal*, 16 juin 2015, disponible sur : <https://www.wsj.com/articles/egypt-reduces-dependence-on-foreign-wheat-1434454241>
- "L'Égypte accuse des ONG d'ingérence « politique » illégale", *Radio-Canada.ca*, mercredi 8 février 2012.
- JAULMES Adrien, "Guerre du gaz entre Israël et l'Égypte", *Lefigaro.fr*, 23/04/2012, lien : <http://www.lefigaro.fr/international/2012/04/23/01003-20120423ARTFIG00704-guerre-du-gaz-entre-israel-et-l-egypte.php>
- LABIB Samah, "11 ans sur l'accord de QIZ : les avantages et les inconvénients.", *Al Yum Al Sabe'*, 11 décembre 2015, consulté sur internet.
- LE BART Christian, « L'analyse du discours politique : de la théorie des champs à la sociologie de la grandeur », *Mots. Les langages du politique*, 2003, mis en ligne le 29 avril 2008, lien : <http://mots.revues.org/63>.
- LONDONO Ernesto, "In Egypt's Sinai, violence poses new challenge for peacekeepers", *The Washington Post*, 18 août 2012, lien : [https://www.washingtonpost.com/world/middle\\_east/in-egypt-sinai-violence-poses-new-challenge-for-peacekeepers/2012/08/17/03cd70f2-e882-11e1-9739-](https://www.washingtonpost.com/world/middle_east/in-egypt-sinai-violence-poses-new-challenge-for-peacekeepers/2012/08/17/03cd70f2-e882-11e1-9739-)
- MALIK Adeel & MACCORMICK T.Y., "Egypt's Economy of Dependence", *The New York Times*, 6 août 2013.

- MASTRACCI David, " Revolution or coup? Marxists and McGill students discuss recent developments in Egypt", *The McGill Daily*, 24 juillet 2013.
- MEKHLAFI Abdou Gamil, "Des estimations d'augmentation des exportations militaires américaines et les ventes à l'Egypte ne seront pas influencées par la révolution", "Tawako'at Bezayadet saderat al selah al amirkeya wa al mabiaa't lMisr lan tataathar belthawra", *Deutsche Welle*, 11/06/2011, disponible sur internet.
- MERINGOLO Azzurra, "From Morsi to Al-Sissi : Foreign Policy at the Service of Domestic Policy", *InsightEgypt*, No.8, mars 2015.
- MOHYI Mahmoud, "Les usines de QIZ égypto-américaines redémarrent leur activité", "Estenaf a'mal masane' el QIZ al misreya al israelya", *Al Youm Sabe'e*, 6 juin 2011, lien : <https://www.masress.com/youm7/363992>
- NAFE' Ihab, "L'Egypte utilise t-elle la force majeure pour s'échapper de l'amende due à la rupture des exportations de gaz à Israël ?", "Hal tastakhdem Misr al kowa al kahreya lelkhroug men mazek gharamet kate' el gaz a'n Israël", *Akhbar Al A'lam Al A'raby*, 11/12/2015, disponible sur internet
- PECQUET Julian, "What happened to billions in US military aid to Egypt ?", *Congress Pulse*, 25 janvier 2016.
- RABEI' Islam, "Les entreprises du pétrole américaines articulent la politique égyptienne", "Charekat al petrole al Amrikeya tochakel Al seyasa Al Misreya", *Al Watan*, 28/22/2012.
- RICE Condoleezza, "The Future of a democratic Egypt", *Washington Post* 16 février 2011.
- RIPMAN Max, "Le secteur du pétrole et du gaz égyptien", "Ketaa' al naft wa el ghaz el misry", *Carnegie Endowment for International Peace*, Mars 2014, disponible sur : <http://carnegieendowment.org/sada/55127>
- ROSEN ARMIN, "The U.S. And Egypt Sure Look Like Allies, at Least on Military Matters", *The Atlantic*, 14 septembre 2012.
- SALEH Heba, "Egypt's former spy chief Omar Suleiman dies", *Financial Times*, 19 juillet 2012, lien : <https://www.ft.com/content/da72a3c0-d199-11e1-bbbc-00144feabdc0>
- SALLON Hélène, "Procès des ONG en Egypte : un verdict choquant", *Le Monde Afrique*, 04/06/2013, consulté sur : [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/06/04/proces-des-ong-en-egypte-un-verdict-choquant\\_3424044\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/06/04/proces-des-ong-en-egypte-un-verdict-choquant_3424044_3212.html)
- SCHOHN Steve, "Stability or Chaos? The Role of Omar Suleiman in the Egyptian Political Game", *Huffpost*, lien : [https://www.huffingtonpost.com/steve-schohn/stability-or-chaos-the-ro\\_b\\_821062.html](https://www.huffingtonpost.com/steve-schohn/stability-or-chaos-the-ro_b_821062.html)
- SHAMA Nael M., "The dilemmas of Egyptian Foreign Policy", *Ahramonline* , 11 juin 2014, lien : <http://english.ahram.org.eg/NewsContent/4/0/102649/Opinion/--The-dilemmas-of-Egyptian-foreign-policy.aspx>
- SHEHATA Samer, "Egypt After 9/11: Perceptions of the United States", *SSRC*, sous la rubrique : *Contemporary Conflicts*, 26 mars 2004.

- SOUHAIL Ftouh, "Affaire l'Achille Lauro : Pas de prescription pour les terroristes", *Actualités*, identitéjuive.com, 15 octobre 2010
- "Statement by President Barack Obama on Egypt", *The White House*, Bureau du secrétariat de presse, 3 juillet 2013, lien du site officiel : [www.whitehouse.gov/the-press-office](http://www.whitehouse.gov/the-press-office)
- TAU Byron, "white House congratulates Egypt's Morsi", *Politico44 Blog*, 24 juin 2012
- WEHBE Omar, "U.S Military Aid to Egypt : An economic dependency trap", *AlAkhbar English*, 26 avril 2014.
- vidéo intitulée : "L'histoire va juger : Moubarak sur la restauration du Taba" "Sayahkom Al Tarikh : Moubarak A'n esterdad taba", le lien sur internet : [www.youtube.com/watch?v=hjc1HgSJrBM](http://www.youtube.com/watch?v=hjc1HgSJrBM)
- Une vidéo intitulée : "Hosni Moubarak voit la situation terrifiante dans la guerre du golfe avant l'intervention des américains", "Hosni Moubarak yara al mawkef more'b fi harb al khalig kabl dekhoul al amerikan", lien sur internet : [www.youtube.com/watch?v=XqTMI826tqM](http://www.youtube.com/watch?v=XqTMI826tqM)
- vidéo intitulée : "Hosni Moubarak et la guerre d'Irak 2003", "Hosni Moubarak w harb al E'rak", lien : [www.youtube.com/watch?v=o2RxBR5S8VY](http://www.youtube.com/watch?v=o2RxBR5S8VY).
- Une vidéo intitulée : " La fin de la matinée : les enregistrements de Moubarak - l'accord de QIZ", "Akher El Nahar : tasgilat Moubarak - etfakeyet al QIZ", lien : [www.youtube.com/watch?v=YNOWuFGIfSU](http://www.youtube.com/watch?v=YNOWuFGIfSU)
- "Western reaction to Tuesday's demonstrations in Egypt had Tunisia heavily in the background", *Al Ahram Weekly Online*, Issue No. 1033, 27 janvier- 2 février 2011.



## Table des annexes

<b>Annexe</b>	<b>Page</b>
<b>Annexe I- Liste des schémas et des tableaux</b>	<b>400</b>
<b>Annexe II - Les tableaux et les données complémentaires</b>	<b>403</b>
<b>Annexe III - Entretiens</b>	<b>417</b>

## Annexe I- Liste des schémas et des tableaux

<b>Intitulé de la figure</b>	<b>Numéro de page</b>
Figure (1) : les niveaux d'analyse de l'étude et les approches employées	<b>p 10</b>
Figure (2) : la répartition des aides américaines au monde par domaine	<b>p 44</b>
Figure (3) : L'aide américaine à l'Egypte, 1946-2011	<b>p 54</b>
Figure (4) : Les appropriations annuelles de l'aide américaine à l'Egypte (2001-2014) en millions de \$	<b>p 54</b>
Figure (5) : La diminution des revenus rentiers de l'économie égyptienne en pourcentage du PIB (1981 - 1989)	<b>p 221</b>
Figure (6) : La diminution des revenus totaux de l'Etat en pourcentage du PIB (1981-1990)	<b>p 221</b>
Figure (7) : La contribution des différents types d'acteurs domestiques dans l'élaboration de la politique étrangère (l'entonnoir décisionnel)	<b>p 332</b>

Intitulé du tableau	Numéro de page
Tableau (1) : Les institutions essentielles actuelles travaillant dans le domaine des aides américaines	<b>pp 46-47</b>
Tableau (2) :Le pourcentage des aides américaines économiques de la formation brute du capital fixe égyptien (1981-1991)	<b>p 55</b>
Tableau (3) : Le rapport entre les aides américaines au développement et les aides au développement totales nettes reçues par l'Egypte	<b>p 56-57</b>
Tableau (4) : La part des dépenses militaires dans le PIB égyptien et la part des aides militaires américaines dans les dépenses militaires égyptiennes totales (2001-2012)	<b>pp 64</b>
Tableau (5) : Les premiers pays récipiendaires des aides militaires américaines (2012-2013)	<b>p 69</b>
Tableau (6) : le pourcentage des exportations et des importations égyptiennes par rapport au PIB dans la période entre 1994 et 2013	<b>p 142</b>
Tableau (7) : le pourcentage de la couverture des importations par les exportations égyptiennes (1994-2013)	<b>p 143</b>
Tableau (8): le rapport entre les exportations égyptiennes vers les Etats-Unis et les exportations égyptiennes totales (1994-2013)	<b>p 145</b>
Tableau (9) :Le rapport entre les importations égyptiennes des Etats-Unis et les importations totales (1994-2013)	<b>p 146</b>
Tableau (10) : Le pourcentage de couverture des exportations égyptiennes vers les Etats-	<b>p 146</b>

Unis sur les importations provenant de ce dernier (1994-2013)	
Tableau (11) : Le rang des Etats-Unis dans la liste des partenaires commerciaux d'Egypte dans le domaine d'importation et dans le domaine d'exportation (1994-2004)	<b>p148</b>
Tableau (12) : La part du blé dans les importations égyptiennes totales, la part du blé dans les importations agraires totales égyptiennes, et enfin le degré de dépendance de l'Egypte des importations du blé pour satisfaire sa consommation totale de ce produit (importations du blé / consommation totale * 100) de (1997-2011)	<b>pp 151-152</b>
Tableau (13) : Le rapport entre les importations égyptiennes du blé provenant des Etats-Unis et les importations égyptiennes totales du blé (*100) (2002-2011)	<b>p 153</b>
Tableau (14) : Le pourcentage des IDE du PIB égyptien (1994-2013)	<b>p 179</b>
Tableau (15) : Le pourcentage des ID américains du PIB égyptien (1994-2013)	<b>p 180</b>
Tableau (16) : Le pourcentage des ID américains de la formation brute du capital en Égypte	<b>p 180-181</b>
Tableau (17) : Le rapport entre les investissements américains dans le secteur du pétrole égyptien et les investissements totaux dans ce secteur (1994-2013)	<b>p 182</b>
Tableau (18) : la valeur des exportations et des importations au sein de l'accord de QIZ en millions de dollars dans la période entre 22 février 2005 jusqu'à 31 décembre 2014	<b>pp 352-353</b>

## Annexe II - Les tableaux et les données complémentaires

- P 63 : Aides officielles au développement reçues par l'Egypte (valeur courante de US\$), en milliards \$ -

Valeurs approximatifs

Année	Valeur	Année	Valeur
<b>1981</b>	1,295	<b>1998</b>	1,970
<b>1982</b>	1,464	<b>1999</b>	1,625
<b>1983</b>	1,453	<b>2000</b>	1,371
<b>1984</b>	1,770	<b>2001</b>	1,308
<b>1985</b>	1,782	<b>2002</b>	1,318
<b>1986</b>	1,671	<b>2003</b>	1,020
<b>1987</b>	1,723	<b>2004</b>	1,556
<b>1988</b>	1,504	<b>2005</b>	1,036
<b>1990</b>	1,643	<b>2006</b>	0,898
<b>1991</b>	6,056	<b>2007</b>	1,132
<b>1992</b>	5,410	<b>2008</b>	1,742
<b>1993</b>	3,742	<b>2009</b>	1
<b>1994</b>	2,486	<b>2010</b>	0,597
<b>1995</b>	2,694	<b>2011</b>	0,414
<b>1996</b>	2,029	<b>2012</b>	1,806

**- p 129 : Tableaux de comparaison entre les votes égyptiens et les votes américains à l'Assemblée Générale et au Conseil de Sécurité à l'ONU sur des questions d'intérêt mutuel.**

A- le vote égyptien et américain sur les questions concernant Israël (1981-2013)

<b>Année</b>	<b>Sujet</b>	<b>Organe de Vote</b>	<b>Vote égyptien</b>	<b>Vote américain</b>
<b>1981</b>	relations entre Israël et Afrique du Sud	AG	O	N
<b>1982</b>	relations entre Israël et Afrique du Sud	AG	O	A
<b>1983</b>	agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes	AG	O	N
<b>1983</b>	les pratiques israéliennes portant atteinte aux droits d'homme dans les territoires occupés	AG	O	O
<b>1983</b>	Décision israélienne pour construire un canal reliant la méditerranée à la mer morte	AG	O	N
<b>1983</b>	l'armement nucléaire israélien	AG	O	A
<b>1984</b>	agression armée israélienne contre les installations nucléaires	CS	O	A

	iraquiennes			
<b>1985</b>	"résolution 573" L'attaque israélienne contre la Tunisie	CS	O	N
<b>1988</b>	611 - Souveraineté et intégrité territoriale de la Tunisie	AG	O	A
<b>1990</b>	641- déportation des palestiniens civils des territoires occupés	AG	O	O
<b>1990</b>	refus israélien de recevoir une mission de la part du secrétaire général	AG	O	O
<b>1991</b>	les pratiques israéliennes portant atteinte aux droits d'homme dans les territoires occupés	AG	O	N
<b>1992</b>	Déportation de 4 palestiniens par Israël	AG	O	O
<b>1993</b>	les réfugiés palestiniens dans les territoires occupés depuis 1967	AG	O	N
<b>1994</b>	l'armement nucléaire israélien	AG	O	N
<b>1995</b>	risque de prolifération nucléaire au	AG	O	N

	Moyen-Orient			
<b>1996</b>	renouvellement du mandat de désengagement des forces onusiennes observateurs	CS	O	O
<b>1996</b>	les pratiques israéliennes portant atteinte aux droits d'homme dans les territoires occupés	CS	O	O
<b>1996</b>	Cessez-le-feu immédiat par toutes les parties concernées au Liban	CS	O	O
<b>1996</b>	l'extension du mandat des forces onusiennes intérimaires au Liban	AG	O	O
<b>1997</b>	la situation à Jérusalem et les zones de Nablus, Béthléhem et la bande de Gaza	AG	O	N
<b>1997</b>	Le Golan syrien occupé	AG	O	A
<b>1998</b>	Actions israéliennes illégales à l'est occupé de Jérusalem	AG	O	N
<b>1999</b>	les colonies israéliennes dans les territoires	AG	O	A



	occupés			
<b>2001</b>	le Golan syrien occupé	AG	O	A
<b>2002</b>	Cessation de toutes les actes de violence dans les territoires occupés par Israël et le processus de processus de paix	AG	O	A
<b>2003</b>	l'approbation de la feuille de route pour une solution permanente des deux Etats	AG	O	N
<b>2005</b>	souveraineté permanente du peuple palestinien	AG	O	N
<b>2006</b>	les colonies israéliennes dans les territoires occupés	AG	O	O
<b>2007</b>	la souveraineté permanente du peuple palestinien	AG	O	N
<b>2008</b>	Applicabilité de la convention de Genève relative à la protection des civils dans le temps de guerre	AG	O	O
<b>2009</b>	le Golan syrien occupé	AG	O	A
<b>2010</b>	les pratiques israéliennes portant atteinte aux droits d'homme	AG	O	A

	dans les territoires occupés			
<b>2011</b>	les colonies israéliennes dans les territoires occupés	AG	O	N
<b>2012</b>	le Golan syrien occupé	AG	O	A
<b>2013</b>	souveraineté permanente du peuple palestinien	AG	O	N

b- Le vote égyptien et américain sur quelques questions d'intervention militaire et humanitaire

<b>Année</b>	<b>Sujet</b>	<b>Organe de Vote</b>	<b>Vote égyptien</b>	<b>Vote américain</b>
<b>1989</b>	Les effets de l'intervention militaires des Etats-Unis au Panama sur la situation de l'Amérique centrale	AG	A	N
<b>1996</b>	l'établissement d'une force multinationale pour l'intervention humanitaire dans la région de Grands Lacs	CS	O	O

c- Le vote égyptien et américain sur quelques questions concernant l'Irak

<b>Année</b>	<b>Sujet</b>	<b>Organe de vote</b>	<b>Vote égyptien</b>	<b>Vote américain</b>
--------------	--------------	-----------------------	----------------------	-----------------------

<b>1982</b>	les conséquences de la prolongation du conflit armé entre l'Irak et l'Irak	CS	O	O
<b>1991</b>	situation de droits d'homme en Irak	CS	O	O
<b>1992</b>	la coopération internationale pour atténuer les conséquences environnementales résultantes de la situation entre l'Irak et le Koweït	AG	O	O
<b>1997</b>	l'extension de l'autorisation d'importer le pétrole et les produits de pétrole d'origine iraquienne	AG	O	O
<b>1997</b>	Le refus iraquien de permettre l'accès aux sites désignés par la commission spéciale	CS	O	O
<b>1997</b>	le refus continu iraquien de permettre l'accès aux sites désignés par la commission spéciale	CS	A	O
<b>1998</b>	situation de droits d'homme en Irak	CS	A	O
<b>2002</b>	situation de droits d'homme en Irak	AG	A	O
<b>2003</b>	la suppression des sanctions économiques imposées à l'Irak	AG	A	O

D- Le vote égyptien et américain sur quelques questions concernant le terrorisme

<b>Année</b>	<b>Sujet</b>	<b>Organe de vote</b>	<b>Vote égyptien</b>	<b>Vote américain</b>
<b>1996</b>	Appel au Soudan pour extradier vers l'Éthiopie les trois suspects recherchés dans le cadre de la tentative d'assassinat du président Moubarak	CS	O	O
<b>1996</b>	Sanctions contre le Soudan dans le cadre de la non-conformité avec la résolution 1044 du Conseil de sécurité	CS	O	O
<b>1997</b>	Droits d'homme et terrorisme	AG	O	A
<b>1999</b>	Mesures pour éliminer le terrorisme international	AG	O	O
<b>2000</b>	Mesures pour éliminer le terrorisme international	AG	O	O
<b>2004</b>	Droits d'homme et terrorisme	AG	O	N
<b>2011</b>	Attaques terroristes contre les personnes protégées internationalement	AG	O	O

E- Le vote égyptien et le vote américain sur des questions concernant le droit international et la liberté du commerce maritime

<b>Année</b>	<b>Sujet</b>	<b>Organe de vote</b>	<b>Vote égyptien</b>	<b>Vote américain</b>
<b>1997</b>	Océans et la loi des mers	AG	O	O
<b>1998</b>	Océans et la loi des mers	AG	O	O
<b>1999</b>	Océans et la loi des mers	AG	O	O
<b>2000</b>	Océans et la loi des mers	AG	O	O
<b>2001</b>	Océans et la loi des mers	AG	O	O
<b>2004</b>	Océans et la loi des mers	AG	O	O
<b>2005</b>	Océans et la loi des mers	AG	O	O
<b>2007</b>	Océans et la loi des mers	AG	O	O
<b>2012</b>	Océans et la loi des mers	AG	O	O
<b>2013</b>	Océans et la loi des mers	AG	O	O

F- Le vote égyptien et américain concernant des questions spécifiques aux Etats-Unis

<b>Année</b>	<b>Sujet</b>	<b>Organe de vote</b>	<b>Vote égyptien</b>	<b>Vote américain</b>
<b>1986</b>	Déclaration de l'organisation de l'Union africaine sur les attaques aériennes et	AG	A	N

	navales américaines contre la Libye			
<b>1987</b>	Jugement de la cour internationale de Justice de 27 juin 1986 concernant les activités militaires et para-militaires dans et contre le Nicaragua	AG	A	N
<b>1988</b>	Jugement de la cour internationale de Justice de 27 juin 1986 concernant les activités militaires et para-militaires dans et contre le Nicaragua	AG	A	N
<b>1989</b>	Jugement de la cour internationale de Justice de 27 juin 1986 concernant les activités militaires et para-militaires dans et contre le Nicaragua	AG	A	N
<b>1989</b>	Les effets de l'intervention militaires des Etats-Unis au Panama sur la situation de l'Amérique centrale	AG	A	N
<b>1992</b>	la nécessité de mettre fin à	AG	P	N

	l'embargo économique, commercial et financier imposé par les Etats-Unis contre le Cuba			
<b>1994</b>	la nécessité de mettre fin à l'embargo économique, commercial et financier imposé par les Etats-Unis contre le Cuba	AG	P	N
<b>1995</b>	la nécessité de mettre fin à l'embargo économique, commercial et financier imposé par les Etats-Unis contre le Cuba	AG	A	N
<b>1995</b>	les îles vierges des Etats-Unis	AG	O	N
<b>1997</b>	la nécessité de mettre fin à l'embargo économique, commercial et financier imposé par les Etats-Unis contre le Cuba	AG	P	N
<b>2000</b>	la nécessité de mettre fin à l'embargo économique, commercial et financier imposé par les Etats-Unis	AG	O	N

	contre le Cuba			
<b>2002</b>	la nécessité de mettre fin à l'embargo économique, commercial et financier imposé par les Etats-Unis contre le Cuba	AG	O	N
<b>2004</b>	la nécessité de mettre fin à l'embargo économique, commercial et financier imposé par les Etats-Unis contre le Cuba	AG	O	N
<b>2013</b>	la nécessité de mettre fin à l'embargo économique, commercial et financier imposé par les Etats-Unis contre le Cuba	AG	O	N

G- Le vote égyptien et américain concernant l'ordre économique international

<b>Année</b>	<b>Sujet</b>	<b>Organe de vote</b>	<b>Vote égyptien</b>	<b>Vote américain</b>
<b>1980</b>	Charte des droits et des obligations économiques des Etats	AG	O	N
<b>1981</b>	expérience nationale dans la promotion de mouvement	AG	P	N



	coopératif			
<b>1981</b>	le développement progressif des normes du droit international lié au nouveau ordre économique international	AG	O	A
<b>1981</b>	Action spécifique liée aux besoins particuliers des Etats enclavés en voie de développement	AG	O	O
<b>1982</b>	Mesures immédiates pour les pays en voie de développement	AG	O	N
<b>1983</b>	Mesures économiques comme moyens de coercition politique et économique contre les pays en voie de développement	AG	O	N
<b>1989</b>	Indivisibilité et interdépendance des droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques	AG	O	A
<b>2003</b>	assistance spéciale pour la reprise économique et reconstruction de la république démocrate de	AG	O	O

	Congo			
2009	Vers un nouveau ordre économique international	AG	O	O

### Annexe III - Entretiens

#### Remarques :

- Ces entretiens sont ordonnées chronologiquement d'une manière ascendante, du plus ancien au plus récent.
- Les questions posées par l'enquêteur sont mises en gras, tandis que les réponses des enquêtées sont mises en police et format normaux du texte.
- La transcription des entretiens suit la méthode partielle, en filtrant par exemple les premières minutes de bienvenue et les verbiages intervenant au milieu des réponses. Pourtant, la transcription a complètement respecté la restitution des propos de l'interviewé de manière fidèle, en ne pas trahissant son propos, compréhensible, pour le lecteur, et respectueuse, en évitant de transcrire les passages qu'il a demandés d'ignorer.

---

**1- Entretien avec prof. Tewfik Aclimandos, professeur de sciences politiques à la faculté d'Economie et de sciences politiques à l'université du Caire. (date : 23 octobre 2014), durée : 40 minutes.**

**En gras : l'enquêteur.**

**- Comment évaluez-vous les relations égypto-américaines après le 3 juillet 2013 ? Sont-elles qualifiées par la coopération ou affectées par des changements radicaux ?**

- Les relations égypto-américaines passent par un test de confiance après cette date. A mon avis, Obama n'est pas tout à fait au courant de ce qui se passe en Egypte en déclarant la suspension partielle des aides militaires. Cela reflète une déficience dans la compréhension américaine de la situation en Egypte et l'évaluation du degré de tension sociale, causée par les politiques mises en place par les Frères musulmans. La position américaine est radicalement différente à la situation Française par exemple, étant le seul pays européen à ne pas condamner ce qui se passe en Egypte. Les Français comprennent bien que la lutte contre le fondamentalisme islamique commence d'ici, en Egypte. Je pense que le cadre général de coopération n'est pas remis en cause entre les deux pays grâce à la nature stratégique des relations, dont Israël et la sécurité des frontières constituent les piliers, mais bien sûr le malentendu se voit aggravé notamment que le

Congrès a commencé à interroger le gouvernement américain sur les fonds destinés à l'Égypte, et leur efficacité à réaliser les objectifs américains.

**-A votre point de vue, lequel parmi ces facteurs représente la pierre angulaire des relations égypto-américaines : la sécurité d'Israël, les aides économiques et militaires, une alliance sans substitut, l'influence régionale de l'Égypte, ou autres facteurs ?**

- Je pense qu'il y a une relation de causalité entre tous ces facteurs. L'influence régionale de l'Égypte provient essentiellement de son rôle prépondérant dans la résolution du conflit arabo-palestinien et par conséquent rémunérée par des aides économiques et militaires. Ces trois facteurs sont indissociables et représentent évidemment en soi la pierre angulaire de ces relations. Il va de soi également qu'il existe d'autres intérêts américains et égyptiens qui font de ces relations une extension stratégique des intérêts divers des deux pays : les exportations américaines à l'Égypte, le passage des navires américaines par le canal de Suez, le poids de l'Égypte dans la Ligue Arabe, et aussi le rôle central de l'Égypte dans le combat contre le terrorisme. En effet, c'est une relation enfin de compte d'échange, allant dans les deux sens, et non pas de dépendance ou de soumission comme elle l'était pendant le temps de Sadate.

**- Comment évaluez vous l'impact des aides économiques américaines sur la prospérité de l'Égypte ?**

- Le partenaire américain n'a pas créé une Égypte prospère, et il ne le peut pas le faire tout seul probablement. Le pays est simplement trop grand et ses défis sont trop compliqués. Les Égyptiens devront le construire eux-mêmes. Une Égypte prospère, cependant, serait beaucoup plus susceptible d'attirer les investissements américains d'une manière plus significative. Dans la pensée américaine, cela nécessiterait une armée agile et efficace, un secteur privé robuste et une société civile dynamique. Cela ne décrit pas l'Égypte aujourd'hui, ni décrit la société que les dirigeants égyptiens semblent déterminés à établir.

**- Selon votre point de vue, quels sont les grands champs de désaccord dans les relations égypto-américaines et peuvent-ils porter atteinte à la continuité des relations coopératives ?**

- La relation est difficile parce que les États-Unis ont mis beaucoup d'emphasis sur les droits de l'homme et la démocratie. L'armée égyptienne - la direction égyptienne - se méfie de Washington

et de ses intentions. Il y a un récit particulier en Egypte que les États-Unis soutiennent les Frères musulmans. Nous sommes dans une période difficile, comme j'ai déjà évoqué, les États-Unis ont retardé la livraison de systèmes d'armement pour avertir les Égyptiens qu'ils devaient respecter leurs engagements envers leurs principes révolutionnaires et forger une société plus démocratique. Mais il y a des gens dans l'administration Obama et dans la communauté militaire et du renseignement américain qui pensent qu'il est peut-être temps de retourner aux affaires comme d'habitude. Pourtant, l'Égypte est, quels que soient ses problèmes politiques et ses revers d'espoir, toujours stratégiquement importante pour les États-Unis. Les Égyptiens aimeraient que les États-Unis reprennent de bonnes relations, mais dans l'ensemble, l'administration Obama est ambivalente.

**- L'élection d'un nouveau président égyptien, Abdel Fatah El Sissi, jouerait-il un rôle important dans les relations égypto-américaines ou aucun acteur interne ne peut impacter seul d'une manière radicale la nature de ces relations ?**

- Oui, je pense que c'est le cas, le président égyptien joue un rôle décisif dans l'élaboration de la politique étrangère égyptienne. Il est à noter que l'alignement stratégique entre les deux pays renvoyait nécessairement au rôle et à la perception du président. Cet alignement stratégique entre l'Égypte et les États-Unis remonte à 1990 et 1991, lorsque Hosni Moubarak envoya trente-cinq mille soldats au Koweït pour participer à l'opération *Desert Shield*, puis à *Desert Storm*, contre les forces d'occupation de Saddam Hussein. Après cela, il y avait évidemment des soutiens que le président Moubarak a offert derrière les coulisses pour les États-Unis, certainement en fournissant de la logistique pour les États-Unis en Irak et en Afghanistan. Mais ce genre de démonstration publique d'une coopération étroite est une hypothèse du passé. Le Freedom Agenda de l'administration Bush [George W.] a injecté beaucoup de méfiance dans la relation dans les années 2000, et cela a été reporté dans la politique post-Moubarak en Egypte.

**2- Entretien avec Barbara Kotschwar, chercheur associé à Peterson Institute for International Economics et auteur du livre intitulé "Reengaging Egypt: Options for US-Egypt Economic Relations". (Entretien réalisé sur Skype en langue anglaise. Date : 5 décembre 2014), durée : 30 minutes.**

**- A votre point de vue, pourquoi l'Égypte est-elle si peu performante en termes de coopération économique avec les États-Unis?**

- L'Égypte a été l'un des plus importants partenaires politiques et stratégiques des États-Unis au Moyen-Orient. Et pourtant, le commerce et les investissements étrangers directs entre les deux pays restent relativement faibles. L'Égypte est la source de seulement 2% des importations américaines du Moyen-Orient et la région de l'Afrique du Nord (MENA). Bien sûr, cela est influencé par le commerce du pétrole de certains d'autres pays de la région MENA. Le commerce bilatéral à la fin de 2008 a totalisé environ 8,4 milliards de dollars. L'investissement direct américain en Égypte, qui représente environ 20% des investissements dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, était évalué à environ 8,8 milliard à la fin de 2008. Ceci n'est pas insignifiant en termes de relations économiques américaines avec le Moyen-Orient, mais pourrait certainement être étendue. L'Égypte et les États ont eu des liens économiques importants, mais la plupart du temps sous la forme d'une aide américaine versée à l'Égypte. Là, plusieurs initiatives ont été prises pour ouvrir des relations commerciales et d'investissement plus prospères ; il y a des pourparlers vers un accord de libre-échange depuis 2005. Il y a eu un programme pour ouvrir l'accès au marché américain à certains produits égyptiens, mais il reste encore beaucoup de place à l'amélioration.

**- Pourquoi voyez-vous que l'accord de libre-échange souffre des difficultés qui remettent en cause sa conclusion ? Cela renvoie à des causes relatives aux États-Unis ou à l'Égypte ?**

- Politiquement, et dans le contexte des négociations visant à aboutir à un accord de libre-échange, il y a un nombre de problèmes en jeu. L'un d'eux est la politique intérieure américaine. Des pourparlers en vue de conclure un accord de libre-échange avec l'Égypte se sont déroulés au moment où la politique commerciale des États-Unis a témoigné un recul au profit de la Chine et où nous avons perdu la main haute dans le domaine de promotion commerciale, ce qui a empêché toute nouvelle discussion sur de nouveaux accords de libre-échange. Il y a aussi des

questions politiques égyptiennes, relatives aux droits de l'homme, qui font le sujet de débats entre les décideurs américains et qui ont empêché la poursuite des pourparlers en vue d'un accord de libre-échange.

**- Quelles sont les exportations égyptiennes les plus importantes aux États-Unis ?**

- Surtout les textiles. Si vous regardez les exportations égyptiennes vers les États-Unis, les exportations de textiles ont considérablement augmenté. Maintenant, c'est vraiment important puisque 2005 était la fin de l'arrangement multifibres. L'accès supplémentaire au marché américain a vraiment aidé les entreprises égyptiennes à rester compétitives. Donc, vous pouvez voir qu'il y a beaucoup de vêtements de bébé fabriqués en Égypte, par exemple, dans les magasins américains populaires.

**- Quels efforts supplémentaires les deux pays peuvent entretenir pour améliorer les relations économiques, sans un accord de libre-échange qui aurait du mal à obtenir l'approbation du Congrès?**

- Il y a un certain nombre de mesures qui peuvent améliorer la situation commerciale entre les deux pays. L'USTR Ron Kirk et le ministre du Commerce, Rachid, se sont mis d'accord, il y a quelques années, sur un partenariat économique stratégique entre les États-Unis et l'Égypte. Ils n'ont pas encore défini ce que cela signifie exactement, donc il y a beaucoup de possibilités de faire élargir les champs de coopération. Une proposition que nous suggérons dans notre analyse c'est d'élargir l'accès au marché qui existe déjà dans le cadre des accords QIZ. Les entreprises de ces zones - pour autant qu'elles utilisent un contenu particulier en provenance d'Israël et d'Égypte - peuvent exporter vers le marché américain en franchise de droits. Il a été presque exclusivement des textiles et des vêtements. Ce serait génial de voir d'autres marchandises venir d'Égypte.

**- Comment évaluez-vous les possibilités futures de coopération entre les deux pays ?**

- L'Égypte pourrait être - en termes d'avantages qu'elle jouit selon les accords commerciaux avec l'Union européenne, les autres pays de la région MENA, avec le reste de l'Afrique - un grand centre de commerce de services et de marchandises. Mais elle présente certains désavantages pour le secteur des transports, en termes de communication, qui ont tous besoin de différents

types d'assistance. Vous pourriez passer à travers un accord de libre-échange, mais des fonds de développement supplémentaires sont indispensables, à travers par exemple la Millennium Challenge Corporation (MCC), qui finance ce type d'infrastructure à plus grande échelle. L'Égypte n'a pas été sélectionnée comme un pays en mérite des fonds du MCC, cependant, en ce qui concerne les indicateurs, elle est admissible. Elle a satisfait les critères en matière de politique commerciale. Elle est de plus en plus qualifiée sur l'échelle de l'indicateur de la corruption - un indicateur auquel tout pays doit se conformer - et elle augmente chaque année en termes de rang. Donc, si les États-Unis sont sérieux au sujet de l'engagement de l'Égypte dans le cadre de ce partenariat stratégique, ce type de programme et de soutien mérite d'être évalué à fin d'attribution.

**3- Entretien avec prof. Chahir Zaki, professeur d'économie à la faculté d'Economie et de Sciences Politiques à l'université du Caire et coordonateur de la filière francophone, spécialiste du commerce et d'investissement international. (Entretien effectué en arabe, le 5 décembre 2014), durée : une heure**

**- Y a-t-il un vrai intérêt pour l'Égypte de nouer un accord de libre échange avec les États-Unis ?**

- À première vue, les Égyptiens pourraient considérer un accord de libre échange comme une option plus attrayante qu'un simple élargissement des QIZ. En effet, un tel accord pourrait élargir l'accès des marchés concernés au marché américain avec une part plus importante, stimulant ainsi ses exportations. Mais une analyse plus approfondie montre qu'environ 45% des exportations égyptiennes vers les États-Unis passent déjà par les QIZ, les autres étant garanties par d'autres moyens. Plus important encore, pour respecter les termes d'un ALE, l'Égypte devrait procéder à des ajustements coûteux pour lesquels l'infrastructure institutionnelle du pays n'est pas préparée. En comparaison, les règles souples des QIZ, concernant l'origine des produits, permettent d'exporter facilement les produits textiles, y compris les vêtements et une variété d'autres produits. Selon les dernières statistiques du site Web du Bureau du représentant commercial américain, en 2013, les exportations égyptiennes vers le marché américain ont totalisé 1,6 milliard de dollars. Mis à part les textiles et les vêtements confectionnés soumis à un traitement préférentiel QIZ, constituant 45% comme j'ai déjà cité, les autres principales



exportations comprennent le pétrole, le fer et l'acier. Ces produits bénéficient également d'un accès préférentiel au marché américain. De plus, le programme commercial américain connu sous le nom de Système généralisé de préférences (SPG) prévoit des droits hors taxes pour les articles éligibles comme les bijoux, les produits agricoles, les produits chimiques, les minéraux, le marbre et les tapis.

**- Vous parlez maintenant des avantages comparatifs, mais l'économie égyptienne est-elle prête pour nouer ce type d'accord avec les Etats-Unis ?**

- Bien sûr il y a des défis importants liés à des causes structurelles. Premièrement, les investisseurs américains cherchent l'efficacité, et non pas seulement les marchés de production à faible coût. Malgré ses coûts de production relativement faibles, l'Égypte n'est pas classée au premier rang dans les indices de productivité des travailleurs. Un autre obstacle consiste de l'incapacité de l'Égypte à appliquer les lois du travail dans cinq domaines, tels que le droit d'association, le droit de négociations collectives, l'interdiction du travail forcé, l'âge minimum d'embauche et les conditions acceptables de travail. Chaque fois que les Etats-Unis s'assoient à la table avec l'Égypte, ils devraient être particulièrement sensibles en ce qui concerne les normes du travail, tout en gardant à l'esprit que le Congrès américain pourrait nier un ALE pour de tels motifs. La multiplicité des exigences législatives et des règles associées à ces éléments mettrait le gouvernement égyptien à une rude épreuve, l'empêchant probablement de respecter ses engagements.

**- Comment vous évaluez l'importance commerciale de l'Égypte pour les Etats-Unis ?**

- L'Égypte est le quatrième marché d'exportation des produits et services américains au Moyen-Orient. À l'échelle mondiale, l'Égypte est le 33<sup>e</sup> plus grand marché d'exportations des États-Unis. Les États-Unis continuent d'être le plus important partenaire commercial de l'Égypte et le deuxième plus important investisseur. Environ les deux tiers des investissements américains totaux concernent le secteur pétrolier et gazier, mais comprennent également des investissements dans des secteurs tels que les biens de consommation, les produits pharmaceutiques, la production automobile et les services financiers. L'Égypte est un important importateur de produits agricoles américains, de machines et d'équipements.

*The U.S commercial Service* encourage l'exportation de biens et services américains et protège les intérêts commerciaux américains en Égypte. Cette instance mobilise une équipe d'experts commerciaux et de spécialistes de l'industrie qui offre des conseils commerciaux, des renseignements sur le marché. Celui-ci a identifié les principaux projets et opportunités dans les secteurs prioritaires suivants pour orienter les exportations américaines vers l'Égypte: Architecture / Construction / Services d'ingénierie, Services d'éducation / Équipement médical / Équipement de construction navale / Matériel de sécurité et de sûreté et équipement et service d'eau. Au cours de la dernière année, les experts commerciaux de *CS Egypt* ont généré plus de 800 millions USD d'exportations américaines vers l'Égypte. Ainsi, il y a plusieurs organes qui œuvrent à encourager le commerce bilatéral entre les deux pays.

**- Dans quelle mesure les aides américaines sont vraiment importante pour l'économie égyptienne?**

- D'une manière proportionnelle, l'aide américaine ne représentait en réalité que 4% du produit intérieur brut égyptien en 1995 et seulement 1,3% du PIB en 2010. Les parts économiques et non militaires de cette aide constituent des ratios du PIB encore plus faibles. Malgré l'apparente insignifiance, l'aide a produit des transformations frappantes dans les politiques gouvernementales égyptiennes. L'aide des États-Unis complète en partie les outils politiques et militaires et ouvre la porte à d'autres sources d'aide mondiale, notamment les institutions financières internationales (comme le FMI) et les organisations non gouvernementales au sein du système international dominé par les États-Unis. L'aide a réaligné les politiques étatiques égyptiennes à la vision américaine grâce à l'utilisation instrumentale de la privatisation et des partenariats entre l'élite gouvernante et leurs alliés capitalistes. Ce groupe a tellement travaillé pour appliquer les mesures d'austérité prescrites par le Fonds monétaire international et d'autres créanciers et a servi de canal pour un projet libéralisation économique. Un bon nombre de nouveaux accords conclus avec les entreprises américaines, bien que légaux d'un point de vue technique, ont été perçus comme révélateurs d'une corruption généralisée facilitée par l'évolution des institutions économiques, juridiques et administratives pendant la transition vers l'économie de marché.

**- La conditionnalité des aides est-elle un facteur qui empêche la maximisation des profits tirés de ces aides qu'ils soient économiques ou politiques ?**

- Le cas égyptien démontre que les programmes géostratégiques et les politiques de marché des pays puissants sont promus par des politiques liées à la mondialisation et à la promotion de la démocratie. L'Égypte est un élément clé de la politique américaine au Moyen-Orient. Après Israël, l'Égypte est le deuxième bénéficiaire de l'aide américaine, recevant environ 1,3 milliard de dollars par an depuis la signature du Traité de paix de Camp David en 1979. Contrairement à Israël qui reçoit une aide inconditionnelle de 3,1 milliards de dollars par an, les prêts égyptiens sont conditionnels, souvent liée à la mise en œuvre des réformes qui ont affecté son développement. Steven Cook décrit cet arrangement comme la «logique trilatérale des relations bilatérales», soulignant qu'il existe une tension dans la relation parce que, de point de vue américain, la relation étroite avec l'Égypte était presque entièrement conditionnée par la normalisation avec Israël. Certes, l'Égypte est importante pour les États-Unis pour d'autres raisons. 12% du commerce international et 22% du commerce des conteneurs passent par le canal de Suez. En tant que telle, la situation géographique de l'Égypte est au centre de l'intérêt américain pour préserver les marchés libres. L'Égypte possède également d'une stature historique, politique, culturelle et démographique (un Arabe sur quatre est égyptien), ce qui en fait une pierre angulaire de la projection de la puissance américaine dans la région. Depuis qu'il est devenu bénéficiaire des aides américaines, un programme américain a financé les importations de céréales en provenance des États-Unis, ce qui a rendu le pays dépendant des États-Unis et l'un des principaux importateurs de blé du monde. Selon un rapport du *Government and Accountability Office* (GAO): "Selon les accords de subvention, le gouvernement égyptien est autorisé à utiliser 75% ou plus des fonds pour acheter des produits américains, tels que du blé ou de l'équipement." Les États-Unis continuent de soutenir l'Égypte, en partie à cause de son leadership politique pour faire la paix avec Israël et favoriser une paix plus large entre Israël, les Palestiniens et les autres États arabes, y compris ses efforts dans la guerre contre le terrorisme.

**- Finalement, comment vous voyez l'importance des ID américains dans la croissance de l'économie égyptienne ?**

- Les investissements directs étrangers étaient un autre domaine qui exige un agenda géostratégique. Les données semblent impressionnantes : Mahmoud Mohyeddin, ministre d'Investissement, favorable à l'attraction de nouveaux investissements, a fait passer les IDE de 2 milliards de dollars en 2004 à 13,2 milliards de dollars en 2008 (et 9,1 milliards de dollars en 2009). Les subventions indirectes aux intrants étaient substantielles, dépassant parfois les subventions directes, par exemple, pour l'alimentation. Pour le secteur pétrolier et gazier, le secteur le plus investi par les américains, la subvention était presque aussi importante que le déficit budgétaire. En résumé, l'Égypte subventionnait non seulement les investisseurs internationaux, mais aussi gonfle leurs profits par des subventions exceptionnelles. Les ID américains, ont servi à enrichir le marché égyptien et à encourager des entreprises privées d'y investir, certes ils sont concentrés dans les domaines de haute rentabilité sans encourager les industries naissantes, qui seraient rentables mais à long terme.

**4- Entretien avec prof. Hassan Ebeid, professeur d'économie politique à l'université du Caire et spécialiste des questions des aides américaines (Entretien effectué en arabe, 13 janvier 2015 dans son bureau à l'Université du Caire). Durée : 40 minutes.**

**- Comment évaluez vous les aides économiques américaines versées à l'Égypte ?**

- L'aide économique à l'Égypte reste un pilier central de la relation entre l'Égypte et les États-Unis. Les fonds alloués à l'Égypte continuent à jouer un rôle évident dans cette relation, malgré les fortes augmentations des échanges bilatéraux entre les deux pays et la diminution des niveaux d'aide économique. L'aide économique américaine à l'Égypte tire son importance à la fois de l'impact politique des programmes sponsorisés et de l'histoire et de la visibilité du programme.

Premièrement, l'aide économique a servi comme un outil dont l'administration Obama a fait usage pendant la révolution égyptienne. Peu de temps après la démission de Moubarak en février 2011, l'administration Obama a alloué 65 millions de dollars pour soutenir la transition politique en Égypte, en plus de 100 millions de dollars pour le soutien à l'économie égyptienne. Ces fonds ont été retranchés d'une aide qui avait déjà été allouée par le Congrès. Ce financement a suscité un profond désaccord entre les gouvernements égyptien et américain en février 2012. De toute évidence, l'aide économique américaine a eu un rôle très important dans la période après février 2011. Deuxièmement, l'aide économique conserve son importance en raison de son

histoire et de son caractère symbolique. L'aide économique est étroitement associée aux accords de Camp David de 1979, les politiques de réforme économique de Infitah de Sadate, et à la privatisation, le copinage et la rhétorique de la décentralisation sous Moubarak. Pendant des décennies, les programmes de l'USAID ont été la cible de critiques de la part de dissidents de régime, et l'aide économique demeure une question profondément politisée dans la vie publique égyptienne. Dans les années 1990, les opposants de l'Assemblée nationale comme Ayman Nour et El-Badry Farghaly ont régulièrement tonné contre les programmes de l'USAID.

**-Y a t-il une séparation objective entre les aides économiques et les aides militaires, leurs objectifs et finalités, dans la mentalité des décideurs américains ou la conditionnalité politique prime sur la continuité des deux types ? Et quelle est la réaction de l'opinion publique égyptienne face à ces aides ?**

- Malgré le rôle central de l'aide économique dans la relation égypto-américaine et son importance dans le débat public égyptien, les discussions sur l'opposition égyptienne à l'aide sont rarement précises. L'aide économique est souvent confondue avec l'aide militaire, qui en 2011 a dépassé l'aide économique d'environ un milliard de dollars. En outre, l'opposition égyptienne aux aides américaines en général est attribuée de diverses manières à l'anti-américanisme, ou à l'opposition aux Accords de 1979, ou au tiers-mondisme, sans pouvoir prouver ces arguments.

**-Quelles sont les formes de conditionnalité des aides américaines en Egypte ?**

- Une multitude de formes de conditionnalité ont été intégrées aux aides qui sont attribuées à l'Égypte. Une grande partie du financement américain en Égypte est une aide «liée», ce qui signifie qu'une grande partie des aides devait être dépensée pour des produits fabriqués aux États-Unis. En outre, les crédits des aides économiques comprenaient des sommes qui n'avaient pas été versées au gouvernement égyptien qu'après la mise en œuvre de réformes politiques exigées par les États-Unis. Les accords de Camp David de 1979 ont ouvert la voie à des programmes d'aide massifs américains en Égypte et en Israël. Cependant, l'aide a été attribuée de manière très différente. L'aide économique à Israël après les Accords de 1979 a été fournie directement par un transfert d'argent du trésorerie américaine à la banque centrale israélienne. Cela donne à Israël la capacité de s'y débrouiller librement. Cependant, le Congrès a imposé un certain nombre de restrictions sur la manière dont l'aide en Égypte serait dépensée. Selon l'accord

bilatéral de 1978 entre l'Égypte et les États-Unis, le financement du FSE est distribué en Égypte par l'intermédiaire de l'USAID sur des projets approuvés par les gouvernements égyptien et américain. Grâce à ce financement du FSE, l'USAID gère un certain nombre de programmes en Égypte, y compris l'assistance traditionnelle dans des domaines tels que la santé, l'éducation et l'agriculture.

En dehors de l'assistance au projet, le financement du FSE a contribué à deux programmes comportant des éléments de conditionnalité importants. Grâce au Programme d'importation de produits de base et au Programme de réforme des politiques sectorielles / de soutien au développement, l'Égypte a reçu des fonds libellés en dollars américains qui ont été convertis en monnaie égyptienne grâce à des achats égyptiens de produits américains. Ces programmes ont financé d'importants achats égyptiens de blé, d'avions et de matériel agricole. Cependant, la nature "liée" de l'aide représente un autre aspect de la conditionnalité de l'aide économique américaine. Selon le Département d'État, l'aide liée est définie comme une aide «conditionnelle à l'achat de biens et de services du pays donateur ou d'un groupe limité de pays désignés». Les fonds fournis au gouvernement égyptien dans le Programme d'importation de produits de base, et le Programme de réforme des politiques sectorielles / de soutien au développement correspondent à cette définition de l'aide liée.

**- Comment évaluez vous le futur de ces aides et comment les institutions égyptiennes peuvent collaborer pour en tirer le profit maximal ?**

- En ce qui concerne les niveaux d'aide, les responsables du gouvernement supportent généralement le maintien du financement des aides économiques au moins aux niveaux actuels (250 millions de dollars). Cependant, la plupart ont exprimé leur préférence pour que ce financement n'inclut pas les programmes de démocratie et de gouvernance. Un haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères soutient les niveaux plus élevés des aides économiques, avec un «rôle plus restreint» pour les programmes de promotion de la démocratie. Le représentant du MAE s'est interrogé sur l'utilité des aides au développement pour l'Égypte, pendant le temps où les allocations annuelles sont passées de plus de 1 milliard de dollars dans les années 1980 à 250 millions de dollars aujourd'hui. Le MAE souligne que la petite taille de l'aide économique est expliquée par le fait que les paiements annuels de la dette égyptienne aux

États-Unis sont supérieurs au montant des aides cumulées. J'ai lu aussi une déclaration du chef du département de coopération au ministère de la Planification et de la Coopération internationale (MIC) qui a indiqué que le gouvernement égyptien ne souhaite pas l'annulation du financement provenant de l'aide économique, car "le gouvernement égyptien est désireux de développer de bonnes relations avec le gouvernement américain". Il n'est donc pas menacé s'il reste tel qu'il est "à court terme". Ce financement devrait être conditionné par la nécessité d'une réforme du secteur public. De ce point de vue, les transferts monétaires ont aidé l'Égypte à apporter des réformes importantes à son secteur bancaire. Ces réformes ont, à leur tour, aidé le pays à surmonter la crise financière mondiale et les turbulences économiques de janvier 2011.

Les représentants du MAE et du MIC ont suggéré des changements dans la façon dont les aides économiques sont actuellement gérées en Égypte. Le représentant du MAE a fait valoir que le gouvernement égyptien devrait jouer un rôle central dans la distribution des fonds. A mon avis, le gouvernement égyptien payait un «prix politique» pour l'acceptation de l'aide américaine, et devrait donc avoir son mot à dire dans ses dépenses. En conséquence, les priorités du gouvernement égyptien devraient guider l'allocation de l'aide, conformément à ses plans de développement quinquennaux. De plus, la programmation actuelle de l'USAID était liée à l'amélioration de la compétitivité égyptienne. L'une des propositions que le responsable du MIC a suggéré afin de réaliser cela c'est de diriger tous les financements de l'aide économique vers un seul projet à grande visibilité chaque année.

#### **5- Entretien avec Holly Oberle, professeure de science politique à l'université Américaine au Caire et spécialiste de l'Égypte contemporaine (le 15 mai 2015), durée : 30 minutes.**

#### **-Comment vous évaluez la suspension partielle des aides militaires américaines après les protestations de 30 juin 2013 ?**

- La décision de couper l'aide américaine à l'Égypte est définitivement regrettable. Cela nous ramène à la politique d'Obama envers le Moyen-Orient, qui envisage des réductions successives dans le montant des aides. Les politiques d'Obama ont conduit à l'émergence de plus de groupes terroristes, comme le groupe des frères musulmans et l'État islamique (IS). L'Égypte est un allié stratégique des États-Unis dans la région, et il est important pour les États-Unis de l'aider avec suffisamment de ressources dans sa quête pour vaincre le terrorisme et l'extrémisme. Une aide

est accordée pour renforcer la puissance militaire égyptienne afin de parvenir à la stabilité dans la région, et c'est l'un des objectifs des Etats-Unis. Il est important ainsi pour les Etats-Unis de voir l'Égypte comme un puissant allié permanent. Les Etats-Unis ne peuvent pas laisser l'Égypte devenir un bastion de la terreur et de l'islam radical, qui menace la région dans son ensemble et constitue une menace pour les États-Unis. Un certain nombre de membres du Congrès qui ont la même vision vis-à-vis de l'Égypte sont d'accord qu'il est nécessaire de la soutenir pendant cette période critique. Ils conviennent également que les FM devraient être désigné comme un groupe terroriste. Parmi ces membres du Congrès : Trent Franks de l'Arizona, Louie Gohmert au Texas et Robert Pittenger de la Caroline du Nord. Le parti républicain a critiqué cette décision et a entretenu des pourparlers avec le secrétaire d'Etat pour rétablir l'aide.

**-Quelle est votre opinion sur les relations égypto-américaines à différentes périodes, en particulier pendant le mandat d'Obama?**

- Les relations sont maintenant bonnes, et Trump est désireux de les améliorer. Un certain nombre de réunions ont eu lieu entre les membres du Congrès et Sissi. Le dernier d'entre eux était une réunion informelle dans la résidence de Sissi à New York lors de sa participation aux dernières réunions de l'ONU. Il y a eu un certain nombre d'autres réunions au Caire avant sa visite. Pour être honnête, j'étais préoccupé par la détérioration et la stagnation qui ont frappé les relations égypto-américaines pendant le mandat d'Obama, grâce à des décisions erronées de l'administration. L'administration Obama a pris le mauvais côté quand il s'agissait de tous les changements des régimes qui ont eu lieu au Moyen-Orient (le printemps arabe).

L'Égypte et les États-Unis sont de puissants alliés depuis longtemps, ce qui pourrait être prouvé historiquement. En 1954, le président américain Eisenhower a déclaré aux Britanniques qu'ils devaient évacuer le canal de Suez, car il s'agit d'un territoire égyptien souverain, et non britannique. En outre, en 1972, les Américains se sont levés avec les Egyptiens et ont demandé aux Russes de quitter l'Égypte. Cependant, pendant le mandat d'Obama, j'ai vu que la politique étrangère s'en écartait. Quand je parle avec des Américains qui vivaient en Égypte, ils me disent que depuis 2013 et 2014, les relations égypto-américaines sont devenues plus faibles jusqu'à un stade choquant.



**- Le côté américain a été préoccupé par l'évolution des relations russo-égyptiennes pendant le mandat d'Obama?**

- Oui, selon ma connaissance le département d'État est très préoccupé par ce sujet. J'ai lu une déclaration faite par Steve King, député au Congrès américain lors de sa visite en Egypte en s'adressant à l'exécutif qui disait aux dirigeants américains de ne pas laisser les Russes venir en Egypte pour vendre du matériel militaire. Ne les laissez pas étendre leur pouvoir en Egypte et affaiblir notre relation avec le gouvernement égyptien. Les Etats-Unis doivent renforcer notre relation avec le gouvernement égyptien. À l'époque, c'était un gouvernement de transition dirigé par un président de transition, et Sissi était alors ministre de la Défense. L'ambassade des États-Unis au Caire a assuré a plusieurs reprises de ne pas s'inquiéter des Russes, car ils n'ont rien à faire. De plus, les Égyptiens n'ont pas assez de fonds pour payer leurs achats d'armes par exemple. Cependant, moins d'un an plus tard, l'Egypte a signé un accord d'armement et d'équipement militaire de 3,2 milliards de dollars avec la Russie, et les EAU ont accordé un prêt pour le financer. Je connais bien le trait d'indépendance et de force de la politique étrangère égyptienne et ses tentatives de s'échapper de l'influence américaine.

**- Que pensez-vous du rôle de l'Égypte dans la région, en particulier en ce qui concerne les intérêts des États-Unis au Moyen-Orient?**

- L'Égypte et les États-Unis ont des intérêts communs. L'Égypte est un pays pacifique qui mérite le respect, et c'est un allié stratégique pour les américains dans la région. Les deux parties cherchent à renforcer cette relation, à atteindre des compromis et à rester solidaires lorsqu'il s'agit de questions fondamentales. Les Etats-Unis essayent de connecter avec les pays sunnites modérés du Moyen-Orient et de former des alliances avec eux, et l'Egypte a toujours été la base sur laquelle repose ce groupe. Si l'Égypte était restée sous la domination des F.M, la lutte contre l'extrémisme et l'idéologie islamiste radicale aurait été perdue, ce qui nous aurait coûté, les américains, environ 25 ans pour remédier les dégâts. S'il n'y avait pas eu la capacité chez les Égyptiens de renverser le gouvernement des FM, la bataille mondiale contre le terrorisme aurait été perdue. Je crois que l'Égypte est un pilier fondamental de la politique américaine du combat contre le terrorisme au Moyen-Orient, et c'est uniquement sur cette base de coopération que les deux pays doivent conditionner leurs intérêts.

**- Que pensent les américains du combat égyptien contre le terrorisme, surtout au Sinai?**

- Les américains suivent de près la situation sécuritaire en Égypte, car c'est le cœur du monde arabe et un pays très important au Moyen-Orient, comme je l'ai dit. Les menaces auxquelles l'armée du Sinai fait face et que posent les extrémistes peuvent affecter les intérêts américains dans la région. C'est pourquoi que les américains essayent de soutenir davantage l'Egypte contre le terrorisme. Les américains ont la forte conviction que l'armée égyptienne est fermement opposée au terrorisme. Il y a une direction puissante au Congrès aujourd'hui pour soutenir de tout cœur l'Egypte et s'assurer que les américains continuent à soutenir l'armée égyptienne malgré le déficit budgétaire aux Etats-Unis.

**6- Entretien avec Dina Nawar, directrice du département d'opérations et de communications à American Chamber of Commerce in Egypt (entretien en langue anglaise réalisé le 13 novembre 2016), durée : 45 minutes.**

**- Quel est le rôle d'AmCham Egypt depuis sa création et comment vous qualifiez les relations égypto-américaines ?**

- La mission de la Chambre de commerce américaine en Egypte (AmCham Egypte) est de promouvoir le développement du commerce et des investissements entre l'Égypte et les Etats-Unis. Les États-Unis sont le principal partenaire unitaire, c'est à dire à part les organisations régionales comme l'U.E, de l'Égypte pour le commerce extérieur et l'investissement depuis le lancement de la politique égyptienne de la porte ouverte et la signature des Accords de Camp David à la fin des années 1970. L'Égypte et les États-Unis ont longtemps été des partenaires stratégiques ayant des canaux ouverts de relations diplomatiques, d'intérêts mutuels de sécurité, de liens commerciaux bilatéraux et d'aide au développement. L'Égypte a reçu en moyenne 2 milliards de dollars américains d'aide économique et militaire annuellement depuis 1979, soit un peu plus de 74 milliards de dollars au total. Il est le deuxième plus grand bénéficiaire de l'aide étrangère après Israël, soulignant son importance pour la politique étrangère des États-Unis. La libéralisation des barrières commerciales a conduit à une augmentation régulière des importations et des exportations pour les deux pays, ce qui correspond aux vastes réformes économiques mises en œuvre depuis 2004.

**-Quelle importance occupe les relations commerciales entre les deux pays et quels sont les principaux traités et cadres commerciaux qui dessinent les grandes lignes de ces relations ?**

- La politique américaine vis-à-vis l'Égypte s'est concentrée sur le maintien d'un partenaire régional en matière de sécurité, une coopération militaire forte et le soutien du traité de paix israélo-égyptien. Les États-Unis ont aidé à moderniser l'armée égyptienne et à faciliter le développement économique, ce qui constitue en fait une force régionale plus forte. Au cours des dernières années, à mesure que l'économie égyptienne s'est développée, la politique américaine s'est détournée de l'aide étrangère pour encourager les liens commerciaux.

De multiples partenariats et accords ont été établis pour renforcer les relations économiques, les investissements étrangers ont stimulé la croissance et ont créé d'emplois, et plusieurs initiatives de libre-échange ont été mises en place pour stimuler le commerce bilatéral, notamment en ajoutant l'Égypte au système généralisé de préférences américaines (SPG) et l'établissement des zones industrielles qualifiées (QIZ).

L'Égypte est un leader économique dans le monde arabe. Il s'agit non seulement d'une porte d'entrée vers la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord culturellement, linguistiquement et géographiquement, mais aussi comme centre d'exportation régionale pour les entreprises désireuses de pénétrer dans les pays voisins tels que MENA, Afrique subsaharienne et l'Europe. L'Égypte est aussi le pays arabe le plus peuplé offrant une main-d'œuvre éduquée, technophile et multilingue. En outre, l'Égypte est stratégiquement située sur la mer Rouge et gère le canal de Suez, qui offre aux États-Unis l'accès à l'une des voies d'eau les plus importantes au monde, cruciale pour ses intérêts économiques et militaires. Les relations commerciales et d'investissement entre l'Égypte et les États-Unis se sont approfondies au cours des quarante années qui se sont écoulées depuis que l'Égypte a signé un accord de paix avec Israël. Depuis lors, les deux pays ont cherché des moyens d'accroître leurs liens économiques et commerciaux, notamment par le biais de divers partenariats et accords. Au début des années 1990, les négociations d'un accord de libre-échange ont fait l'objet de discussions, puis l'Égypte et les États-Unis ont conclu un accord-cadre sur le commerce et l'investissement en 1999, accordant la priorité aux accords commerciaux régionaux, tels que l'initiative de zone de libre-échange pour le Moyen-Orient (MEFTA) de 2003.

Néanmoins, dans la poursuite d'un cadre de libre-échange, l'Égypte a fait des progrès pour ouvrir son économie à travers diverses réformes et, essentiellement, a préparé le terrain pour un accord de libre-échange en se concentrant sur la modernisation de son économie. En outre, l'initiative commerciale égypto-américaine est opérée dans le cadre de deux accords visant à accroître les exportations égyptiennes vers les États-Unis. Le premier est le Système de préférences généralisées des États-Unis (SGP), un programme de traitement préférentiel où certains produits sont admis en franchise aux États-Unis. La seconde est constituée par les zones industrielles qualifiées (QIZ), un accord de libre-échange à sens unique qui combine des composantes égyptiennes et israéliennes dans des produits manufacturés provenant de zones industrielles désignées, et qui entrent aux États-Unis en franchise de droits. Depuis août 2015, l'Égypte et les États-Unis se sont engagés dans des discussions sur le renforcement des liens pour surmonter les obstacles qui entravent le flux accru d'investissements étrangers directs sur le marché égyptien.

**-N'estimez pas vous que le commerce au sein du SGP est assez faible par rapport au QIZ ? et quelle importance pour un tel accord ?**

- Le programme du Système généralisé de préférences (SGP) est le plus grand et le plus ancien programme américain de préférences commerciales, qui favorise le développement économique en accordant un accès préférentiel à plus de 3 500 types de produits de 120 pays et territoires bénéficiaires. Une importation admissible au SGP doit être le produit ou la fabrication d'un pays bénéficiaire en voie de développement, et au moins 35% de la valeur estimative du bien au moment de l'entrée aux États-Unis doit provenir d'un pays éligible. Le programme SGP doit être renouvelé périodiquement. Il a expiré entre août 2013 et juillet 2015, date à laquelle l'administration Obama l'a renouvelée jusqu'à la fin de 2017 et l'a appliquée rétroactivement pour la période écoulée. Un changement proposé limite le programme aux pays les moins avancés et excluant les pays en développement des pays émergents, dont beaucoup sont actuellement éligibles. Les produits admissibles du programme font également l'objet d'un examen. En outre, les pays éligibles doivent respecter certaines normes en matière de droits de propriété intellectuelle et de droits des travailleurs, et les membres du gouvernement des États-Unis ont exprimé des préoccupations au sujet de la conformité à ces critères.

La majorité des exportations égyptiennes vers les États-Unis ne sont pas éligibles au SPG et les exportations du SGP en 2015 ont totalisé 62 millions de dollars, soit seulement 5,5% du total des exportations égyptiennes vers les États-Unis et environ 6 % des exportations non pétrolières. Les exportations du SGP de l'Égypte ont augmenté d'à peu près 16% en glissement annuel, passant de 75,4 millions USD en 2016. Les 10 principales exportations, qui représentent environ 70% des exportations totales du SPG, comprennent les fruits et légumes congelés. L'Égypte se classe 17ème parmi tous les pays en voie de développement exportant vers les États-Unis au sein du SGP durant l'année courante.

**- Quelles sont les entreprises américaines les plus importantes qui investissent en Égypte ?**

- *Apache Corporation*, société mondiale d'exploration et de production pétrolière et gazière basée à Houston, au Texas, est entrée en Égypte en 1993 et est aujourd'hui le plus grand investisseur américain du pays, avec des investissements totaux de plus de 17 milliards USD. Apache, qui détient plus de 6,7 millions d'acres bruts dans le pays, dont une grande partie dans le désert occidental, a été le premier producteur de pétrole en Égypte en 2014 et 2015 et figure parmi les premiers producteurs de gaz. *ExxonMobil*, *Halliburton*, *IPR TransOil* et *Merlon International* sont d'autres sociétés pétrolières américaines présentes en Égypte.

Près d'un quart de toutes les entreprises américaines en Égypte sont dans le secteur manufacturier. Je cite par exemple : *3M*, *Abbott*, *AbbVie*, *American Automotive*, *American Standard*, *Bristol-Myers Squibb*, *Cargill*, *Coca-Cola*, *Colgate-Palmolive*, *Dow Chemicals*, *Edison International*, *Energizer*, *General Electric*, *General Motors*, *Gillette*, *Heinz*, *Hundz Soil*, *Johnson et Johnson*, *Merck*, *PepsiCo*, *Pfizer*, *Procter & Gamble* et *Xerox*. Les sociétés américaines opérant dans les secteurs des services - y compris les services commerciaux, les bureaux d'études, la santé et l'éducation - ont contribué à hauteur de 17,0% du capital, tandis que celles dans le domaine de la construction ont contribué à hauteur de 3,9%. *Alcatel-Lucent*, *Cisco*, *Hewlett-Packard*, *IBM* et *Microsoft* opèrent dans le secteur des télécommunications et des technologies de l'information, qui représente 1,7% du capital américain en Égypte, tandis que le marché égyptien du fast food est dominé par des franchises américaines dont Baskin. -Robbins, Burger King, Chili, Cinnabon, Dairy Queen, KFC, Little Caesars, McDonald et Pizza Hut.

**7- Entretien avec Aya El Mofty, Program Officer à American Chamber in Egypt (Entretien réalisé en anglais, le 13 novembre 2016), durée : 40 minutes.**

**- Bonjour, j'ai su que vous vous occupez des nouveaux projets au sein du QIZ, pouvez vous me parler un peu sur ce programme ?**

- Le Protocole relatif aux zones industrielles qualifiées (QIZ) a été établi par le Congrès des États-Unis en 1996 pour renforcer liens économiques entre Israël et ses voisins. Depuis l'entrée en vigueur de l'accord en février 2005, il a permis aux produits fabriqués conjointement par l'Égypte et Israël d'entrer en franchise aux États-Unis. Les produits admissibles doivent avoir au moins 35% de leur valeur ajoutée produite par les usines QIZ. L'Égypte doit contribuer au moins un tiers (11,7%) de cette valeur ajoutée tandis qu'Israël doit contribuer avec 10.5 % de la valeur du bien exporté. Les zones industrielles qualifiées en Égypte sont situées dans la zone du Caire, d'Alexandrie, du Canal de Suez, et dans la région central du Delta et en Haute-Égypte.

Il existe plus de 900 entreprises enregistrées sous le programme QIZ, dont la grande majorité produit des textiles et des vêtements. Parce que les tarifs américains sur les textiles et les vêtements sont relativement élevés, la production de ces biens sous le QIZ est particulièrement attirante. Les autres secteurs admissibles sont les fruits et les boissons et le cuir.

**- Qu'est ce que nous entendons par règles d'origine ?**

- Les règles d'origine sont la base et les critères fondamentaux qui déterminent l'origine (nationalité) d'un produit commercialisable, en d'autres termes, le pays dans lequel il a été fabriqué. Au cours des dernières décennies, il est devenu essentiel de déterminer la nationalité d'une marchandise en raison de son admissibilité à un traitement préférentiel dans le cadre des accords commerciaux et des blocs économiques accordant des traitements préférentiels. Déterminer la nationalité d'un produit exige que celui-ci subisse une transformation substantielle dans ce pays. Cela peut être mesuré à l'aide de trois critères: le changement de position tarifaire, le pourcentage de valeur ajoutée produite localement et / ou le nombre de procédures techniques exécutées localement. Ces trois critères ne sont pas nécessairement mutuellement exclusifs. Plus qu'un seul critère peut être utilisé pour déterminer l'origine d'un produit conformément aux conditions convenues entre les pays membres des différents rassemblements économiques.

**- Est-ce que le Protocol QIZ se contredit-il avec les obligations de l'OMC ?**

- La QIZ ne contredit pas l'accord de l'OMC. Les arrangements préférentiels sont autorisés dans le cadre de l'OMC conformément à l'article 24 de l'Accord GATT approuvé dans l'Accord de l'Uruguay de 1994.

**- A votre avis, pourquoi l'Egypte n'a-t-elle pas réalisé un accord QIZ avec l'Union Européenne similaire à celui de la Jordanie?**

- Un accord QIZ avec l'Union européenne n'est pas nécessaire. Les exportations égyptiennes de textiles et de vêtements ont déjà un libre accès aux marchés européens sans barrières tarifaires ou non tarifaires à compter du 1er janvier 2004 dans le cadre de l'accord de partenariat égypto-européen.

**- Quels sont les bénéfices attendus sur l'économie nationale dans son ensemble, à moyen terme?**

- On s'attend à ce que l'avantage pour l'économie égyptienne soit d'accroître l'investissement étranger direct et de créer plus d'emplois. Selon les estimations, les investissements directs étrangers atteindront 5 milliards de dollars dans les années à venir grâce à des accords commerciaux préférentiels tels que le protocole QIZ couplé à d'autres accords tels que ceux avec l'Union européenne, la zone arabe de libre-échange et le COMESA. Ces investissements peuvent augmenter le taux de croissance économique et offrir beaucoup plus d'opportunités d'emploi. Une estimation approximative des nouvelles possibilités d'emploi serait de 300 000 au cours des prochaines années.

**- Est-il vrai que les fournisseurs israéliens facturent des prix plus élevés que le marché?**

- Les prix des produits israéliens varient en fonction du produit. Selon les chiffres publiés par *Egyptian Readymade Garments Export Council*, dont les membres sont les meilleurs fabricants de vêtements, ces prix varient entre le plus cher et le moins cher que ceux en Egypte ou ailleurs, selon le produit. Alors qu'en moyenne, les produits israéliens étaient de 20 à 30% plus chers que les prix mondiaux, il est nécessaire de noter que le marché israélien est un marché libre et concurrentiel, ce qui rendrait difficile pour un seul fournisseur d'augmenter les prix aux acheteurs

égyptiens afin d'exploiter le protocole QIZ. De plus, les entreprises égyptiennes ont un large éventail de produits à acheter.

**- Quels secteurs ont effectivement exporté sous le Protocole QIZ autres que les textiles et les vêtements?**

- Outre le secteur du textile et de vêtements, le secteur alimentaire a également commencé à bénéficier de l'avantage sans douane à partir du quatrième trimestre de 2005. Les exportations de produits alimentaires vers les États-Unis ont augmenté depuis cette date, tout comme le nombre de denrées alimentaires.

Au fur et à mesure que le secteur alimentaire égyptien se familiarisera avec les fournisseurs israéliens, on prévoit que les exportations de produits QIZ augmenteront considérablement. De plus, plusieurs fabricants de produits alimentaires ont commencé à étudier les besoins du marché américain dans les aliments transformés afin de mieux cibler leurs exportations.

**- finalement, quelles sont les perspectives d'avenir pour le développement des exportations dans le cadre du QIZ?**

- Les exportations égyptiennes dans le cadre du QIZ augmentent progressivement et prennent de l'ampleur à mesure que de nouveaux investissements conduisent à une augmentation globale de la capacité de production. En outre, en raison de la maturation de l'industrie et de la qualité croissante de la production et de l'exportation de vêtements, les marques de grande qualité se sont encouragées pour investir en Egypte. Le Protocole QIZ en Jordanie a aidé le pays à augmenter ses exportations de vêtements de 50 millions à plus d'un milliard de dollars sur cinq ans. Il est toutefois prévu que l'Egypte, avec son industrie déjà bien établie et sa base industrielle beaucoup plus forte, aura un impact positif plus important sur l'économie que l'expérience jordanienne.

**8- Entretien avec un diplomate égyptien, de grade deuxième secrétaire, accrédité à Paris et responsable du dossier de l'Amérique du Nord (entretien téléphonique, date : 14 avril 2016), durée : 30 minutes**



**-Comment évaluez-vous la nature des relations égypto-américaines dans un contexte de rapprochement égypto-russe après 30 juin 2013 ?**

- Les relations égypto-américaines sont de nature stratégique pour les deux parties. L'Egypte reçoit annuellement des aides militaires d'environ 1,3 milliard de dollars, qui constitue un support essentiel à l'armée égyptienne. Aussi l'Egypte est totalement convaincue que les Etats-Unis sont la première puissance mondiale. Pour le côté américain, Washington est très soucieux du respect égyptien du traité de paix avec Israël comme un fondement essentiel de la stabilité régionale. Aussi, les Etats-Unis connaissent le rôle égyptien important dans la préservation des intérêts américains par son influence régional. Donc, malgré le fait que ces relations sont passées par des tensions momentanées durant la révolution de 25 janvier 2011 et celle de 30 juin 2013, les deux parties comprennent très bien le caractère fondamental de ces relations même si la forme varie entre un rapprochement proportionnel et un éloignement relatif. Les relations privilégiées avec la Russie ne sont guère un substitut potentiel aux relations égypto-américaines mais constituent une manœuvre pour montrer aux Etats-Unis que l'Egypte possède des alliés diversifiés.

**- A votre point de vue, quel facteur parmi les suivants représente la pierre angulaire des relations égypto-américaines : l'aide militaire et économique, la sécurité d'Israël, l'absence d'un allié susceptible de remplacer la position des Etats-Unis, le poids régional de l'Egypte, autres facteurs?**

- Chez les américains, c'est Israël qui représente l'élément fondamental dans leurs relations avec l'Egypte. Israël est l'allié le plus important des Etats-Unis au Moyen-Orient et dont la sécurité figure parmi les objectifs essentiels de la politique étrangère américaine depuis la création d'Israël. Le respect égyptien des clauses du traité de paix avec Israël est le garant essentiel de la continuité du versement des aides militaires américaines annuellement. Pour le côté égyptien, les aides militaires américaines représentent la source principale d'armement pour l'armée égyptienne. A la suite de l'éloignement de Sadate de l'allié russe traditionnel, il y avait un déficit important dans les sources d'armes égyptiennes. Ce fossé a été compensé par les aides militaires américaines offertes à l'Egypte après la conclusion du traité de paix avec Israël.

**- Le rôle du ministère des affaires étrangères se limite t-il à l'exécution de la politique étrangère après son élaboration par d'autres institutions ou contribue t-il dans l'élaboration de celle-ci ?**

- Le rôle du ministère des affaires étrangères est double : dans un premier temps, le ministère contribue dans l'élaboration de la politique étrangère en fournissant son opinion technique dans les affaires étrangères et en mobilisant les spécialistes les plus capables à orienter le président dans les questions soulevées. Mais aussi, le ministère constitue, comme tous les autres pays, l'outil principal de l'exécution de cette politique à travers le monde. Pour revenir au point de l'élaboration, la politique étrangère est l'œuvre de tous les institutions concernées par les relations externes comme c'est le cas dans tous les grands pays. Par exemple aux Etats-Unis, il y a une multitude d'acteurs qui contribuent dans l'élaboration de la politique étrangère comme : la Maison Blanche, le Département d'Etat, le Pentagone, le Conseil de Sécurité Nationale, et le CIA. Dans ce cas, le ministère des affaires étrangères en collaborant avec les institutions concernées, présente ses conseils et son opinion à la présidence qui prend la décision puis transfère cette décision aux organes exécutifs.

**- Quel type de collaboration vous envisagez en citant la coopération entre le ministère des affaires étrangères et les autres institutions étatiques ?**

- C'est une collaboration d'échange d'informations et d'évaluation de situation à travers les réunions et la coordination dans les affaires concernant la politique étrangère.

**9- Entretien avec Colonel Hicham El Halaby, spécialiste militaire en retraite dans les affaires d'armement et des relations égypto-américaines (Entretien effectué en arabe le 14 août 2017), durée : 45 minutes.**

**- Selon votre point de vue, dans quelle mesure le Conseil Suprême des Forces Armées durant l'année 2011/2012, lors de son arrivée au pouvoir après la destitution de Moubarak, a géré avec efficacité les relations égypto-américaines ?**

- Il n'est pas surprenant que le Conseil Suprême lors de son accès au pouvoir par obligation nationale, ait annoncé son intention de respecter tous les traités régionaux et internationaux

égyptiens après le départ du président Hosni Moubarak. Cette annonce visait essentiellement à assurer les États-Unis et Israël que le nouvel ordre politique post-Moubarak au Caire resterait formellement attaché à son traité de paix avec Israël. L'armée égyptienne bénéficie aussi d'une aide militaire qui lui permet de s'approprier des armes modernes, d'une formation de haute qualité, et des équipements avancés américains. Cette aide militaire était une récompense directe du traité de paix que l'Égypte a signé avec Israël en 1979. Donc le Conseil Suprême était conscient de ces aspects stratégiques et avait dans l'esprit qu'il est au pouvoir pour une période courte transitoire et vise à maintenir le statu quo jusqu'à l'arrivée d'un gouvernement élu démocratiquement.

Pourtant, nous savons très bien que l'intérêt américain de conserver des relations stratégiques avec nous provient essentiellement de l'objectif ultime qui est la préservation de la sécurité d'Israël. En d'autres termes, les États-Unis versent à la fois des aides à Israël et à l'Égypte pour la paix qu'ils ont parrainée entre les deux pays en 1979. Les aides israéliennes atteignent plus de 3 milliards de dollars. Que ce soit le Conseil Suprême ou l'ex-président Hosni Moubarak, les deux considèrent le programme d'assistance militaire comme la pierre angulaire des relations militaires-militaires et considèrent les 1,3 milliards de dollars annuels comme une "compensation intouchable" pour établir et maintenir la paix avec Israël.

**- Et dans quelle mesure croyez-vous que cette aide militaire constitue un vrai instrument de pression sur le décideur égyptien en matière de politique étrangère ?**

- En effet, les relations entre les États-Unis et l'Égypte ne concernent pas seulement les fonds destinés à l'achat de nouvelles armes. En outre, l'aide militaire des États-Unis est surtout destinée à la modernisation des armes existantes, à la formation de l'armée égyptienne et à l'entretien régulier des pièces de rechange. Quelques uns croient que la relation militaire donne au gouvernement des États-Unis un moyen de pression sur l'Égypte, ce qui n'est pas correct du tout. L'Égypte considère ces relations comme un partenariat stratégique mais sans porter atteinte à l'indépendance de la décision nationale. Et c'est la raison pour laquelle l'Égypte diversifie ses sources d'armement notamment avec la Russie et la France.

Mais oui vous avez raison, les pressions de la part américaine par le levier des aides ne s'arrêtent pas : au cours des derniers jours du régime de Moubarak, certains représentants du Congrès

américain ont parlé de la réduction de l'aide militaire américaine à l'Égypte si ses nouveaux dirigeants s'éloignaient des intérêts nationaux des États-Unis. C'était un avertissement clair que les États-Unis pourraient réduire leur soutien logistique à l'armée égyptienne. Certes, j'ai la forte conviction, justifiée par des arguments, que les stratèges américains estiment qu'il est peu probable que l'armée égyptienne abandonne son alliance avec les États-Unis et vice-versa. Le raisonnement qui sous-tend cette réflexion est la complexité des intérêts entre les deux États notamment leur intérêt mutuel de combattre le terrorisme.

**- Des représentants au Congrès parlent d'une réallocation des aides militaires, qu'en pensez vous de cette idée, est-elle applicable ?**

- La révision de l'aide militaire est devenu un instrument fréquemment utilisé, , malgré le fait que l'aide militaire durera, au moins à court terme, non seulement pour des raisons stratégiques mais aussi commerciales. Si l'Égypte décidait de prendre des mesures punitives contre les États-Unis en réaction à la réduction de l'aide militaire, les deux alliés devraient reconsidérer l'inévitabilité de couper l'aide militaire tôt ou tard. Une indication de la possibilité de réduire ou au moins de diminuer le montant de l'aide militaire à l'avenir est le plan de l'administration Trump pour réduire le budget global du département d'État de 28 %. Pour répondre brusquement à la réduction de l'aide militaire, les deux pays devraient désormais repenser les relations égypto-américaines sur des bases relativement constantes. Partager les fruits des relations économiques peut aider à construire l'avenir des relations égypto-américaines sur des bases stratégiques relativement constantes. Cela ne signifie pas que la suspension de l'aide militaire sera avalisé sans réaction, mais plutôt il faut être prêt à la réalité inévitable de l'avenir en transformant la quantité de l'aide militaire en aide économique, et en soutenant le dialogue stratégique égypto-américain.

**- Quels sont les domaines de coopération potentiels entre les deux pays dans la région dans le temps actuel ?**

- En ce qui concerne la sécurité régionale, y compris la reprise du traité de paix entre les factions palestiniennes et Israël et la menace iranienne, l'Égypte peut jouer un rôle régional majeur si les États-Unis adoptent une stratégie plus intégriste. Pour reprendre le processus de paix entre les factions palestiniennes et Israël, il est difficile pour l'Égypte seule de jouer le rôle de

médiateur qu'elle a joué depuis les années 1990, non seulement à cause de ses divergences avec Hamas pendant les dernières années, mais aussi parce que la communauté internationale est incapable de supporter un tel processus comme auparavant. Par ailleurs, le conflit Hamas-Fatah a paralysé tout effort sérieux pour relancer le processus de paix. Pour être juste, l'Égypte et les États-Unis, et même la communauté internationale, n'ont pas pu avancer sur le processus de paix, au moins pour les cinq années écoulées, en raison de leur implication dans d'autres questions urgentes telles que la lutte contre Daesh et la menace iranienne. Le régime égyptien avec ses défis internes, en particulier son économie floppée après 2011, a eu des problèmes à coordonner les efforts pour pousser le processus de paix. Quant à contenir la menace iranienne, l'Égypte a déjà soutenu l'effort des États-Unis pour contenir la menace iranienne à la fois pour sa sécurité régionale et pour la sécurité de ses voisins : les États du Golfe. En fait, la propagation de la menace iranienne est liée à son rôle en Syrie, au Yémen, au Liban, en Irak et à Gaza. Ainsi, contenant la propagation de la menace iranienne a exigé de nouvelles stratégies de coopération avec les États-Unis. Cela s'effectue en asséchant les ressources financières et logistiques des groupes terroristes supportés par l'Iran, et en coupant les liens de communication entre Téhéran et ces groupes militants.

**- Finalement, comment vous voyez le futur de ces relations ?**

- Ces relations seront largement conditionnées par le degré d'aggravation des conflits régionaux. Au fur et à mesure que les parties en Syrie, en Lybie et en Palestine aboutissent à une solution compréhensive, les États-Unis et l'Égypte auront plus de chance à se libérer pour développer les relations coopératives. Les deux pays aussi doivent prévoir les dangers potentiels et mobiliser leurs efforts pour se préparer à les affronter dès maintenant. L'ingérence iranienne dans les affaires de la région et les mouvements séparatistes kurdes devraient figurer parmi les défis essentiels auxquels les deux pays devraient être prêts à affronter. Aussi, les possibilités de nouer un accord de libre échange dépendent en grande mesure de la capacité de l'économie égyptienne de s'adapter aux exigences de tel type d'accord, et de la volonté américaine sérieuse d'encourager ses investissements en Égypte.

**10- Entretien avec Ramy Fayek, homme d'affaire égyptien et membre d'Amcham (entretien en arabe, effectué le 12 octobre 2017), durée : 30 minutes.**

**- Comment vous évaluez les efforts du gouvernement égyptien en vue d'attirer les investissements étrangers notamment ceux américain ?**

- Le gouvernement égyptien comprend l'importance d'attirer les investisseurs étrangers, pour faire face aux problèmes économiques chroniques : la croissance économique faible, le chômage élevé, les déséquilibres du compte courant et les pénuries de devises étrangères. Il y avait des améliorations structurelles significatives de l'économie au sein d'un programme de réformes économiques ambitieux de trois ans financé par le Fonds monétaire international (FMI) en novembre 2016. Le climat d'investissement en Égypte demeure difficile mais nous sommes sur la bonne voie. Le gouvernement continue de mettre en œuvre un programme de réformes économiques pour remédier ses déséquilibres fiscaux et structurels qui, en plus de faire flotter la livre, comprennent une nouvelle taxe sur la valeur ajoutée (TVA), et l'annulation des subventions des carburants et de l'électricité. Après avoir établi des perspectives macroéconomiques plus stables, étayées par le FMI, le gouvernement égyptien se concentrera sur des réformes structurelles pour améliorer la productivité, augmenter les exportations et développer l'économie. La prochaine phase de son programme de réforme inclura, très probablement, une nouvelle loi sur l'investissement et une loi révisée sur la faillite, ce qui devrait améliorer la facilité de faire des affaires et accroître la clarté pour les investisseurs étrangers. Le gouvernement espère également attirer d'importants investissements internationaux dans des projets de grande envergure comprenant une zone industrielle et logistique autour du canal de Suez, la création d'une nouvelle capitale administrative nationale, un projet de développement agricole de 1,5 million acres et le développement d'opportunités d'extraction de minéraux dans une zone spéciale de 10 000 kilomètres.

**- Pourquoi un investisseur américain choisirait-il l'Égypte pour venir investir ?**

- Le pays est dans un endroit géographiquement stratégique. De plus, il offre une main-d'œuvre moins chère et relativement qualifiée. Sa population croissante constitue un marché non négligeable dans la région. Ses ressources énergétiques sont attractives et en outre, le pays a lancé des projets énormes d'infrastructure (construction de la troisième ligne de métro,

agrandissement du port de Sokhna et amélioration et rénovation du réseau ferroviaire), qui offrent de nombreuses opportunités d'investissement aux entreprises américaines. Enfin, la politique gouvernementale de libéralisation à grande échelle attire les investisseurs étrangers et leur donnent des signes encourageants pour leurs fonds investis.

**- Quel est le rôle de *U.S-Egypt Business Council* dans l'encouragement des investissements américains en Égypte ?**

- Le Conseil des entreprises américano-égyptien (USEBC) est la principale organisation qui défend les intérêts des principales entreprises américaines en Égypte. Le conseil est composé de hauts dirigeants de sociétés américaines de tous les secteurs d'activité qui sont des investisseurs importants en Égypte. La mission de l'USEBC est de servir de premier véhicule pour faire progresser les relations commerciales bilatérales entre les États-Unis et l'Égypte et de promouvoir les relations économiques et politiques aux plus hauts niveaux du gouvernement dans les deux pays. La Chambre du commerce américaine assure le secrétariat de l'USEBC, qui a pleinement accès aux vastes ressources de la Chambre.

**- Et quel est le projet futur de l'USEBC pour encourager les investissements américains en Égypte ?**

- L'USEBC a des plans ambitieux pour augmenter ses membres. Avec d'autres entreprises membres, les activités du conseil s'élargiront et les événements augmenteront. L'USEBC recherchera d'autres partenaires aux États-Unis et en Égypte pour mener des initiatives et de programmes animant les activités du conseil dans divers domaines, tels que l'entrepreneuriat et les transferts de technologie. De nouveaux événements et conférences portant sur les priorités commerciales bilatérales sont en cours de préparation et porteront sur l'investissement en Égypte et la protection de la propriété intellectuelle. Le plus important est que le Conseil travaillera dur pour s'attaquer aux problèmes qui entravent le commerce bilatéral et œuvreront à la libéralisation des barrières commerciales, à la création de nouveaux emplois et au développement des liens économiques entre l'Égypte et les États-Unis.

**11- Entretien avec un responsable américain, qui a refusé de citer son nom, à l'ambassade des Etats-Unis en Egypte ( entretien effectué en anglais. Date : 6 décembre 2017), durée : 45 minutes.**

**- À la lumière des relations chaleureuses entre le président Abdel Fattah al-Sissi et le président Donald Trump, la convergence entre les deux dirigeants a t-elle été reflétée au niveau de la coopération gouvernementale?**

- Oui absolument. Depuis que le président Trump a pris ses fonctions, et certainement en partie grâce aux relations personnelles étroites entre les deux dirigeants, la coopération historique entre les États-Unis et l'Égypte a ouvert de nouveaux horizons dans de nombreux domaines. Cette coopération profite aux Égyptiens et aux Américains et s'appuie sur les liens historiques entre l'Égypte et le peuple américain qui remontent à la fondation de notre pays.

**- Quels sont les dossiers les plus importants entre les deux pays qui ont été convenus pendant la période actuelle?**

- J'ai été très impressionné par la proximité croissante de notre coopération en matière de sécurité. La reprise de l'opération Bright Star en septembre dernier a été une manifestation publique très importante de la façon dont les Américains et les Egyptiens travaillent côte à côte tous les jours pour combattre un ennemi terroriste commun.

Nous voyons également de grandes opportunités économiques pour les entreprises américaines grâce aux très importantes politiques de croissance économique adoptées par les dirigeants égyptiens. Les entreprises américaines sont les plus avancées technologiquement dans le monde et ont une très longue histoire de travail en Egypte. Ils ont beaucoup à offrir pour contribuer à la croissance et à la création d'emplois en Egypte. Je vois de plus en plus d'investissements qui viennent en Egypte tous les mois.

Les États-Unis et l'Égypte coopèrent également étroitement pour régler les conflits dans la région. De hauts responsables américains sont régulièrement en Egypte pour consulter leurs homologues égyptiens sur les situations en Libye, en Syrie, en Irak et ailleurs. Une Égypte prospère, stable, sûre est une nécessité pour la stabilité de toute la région.



**- L'Égypte traverse une période difficile sur le plan économique, politique et sécuritaire, quel est le soutien que l'administration américaine offre à l'Égypte durant cette période?**

- Je crois que les États-Unis sont les plus grands et les plus anciens partisans de l'Égypte. Notre aide militaire et économique a totalisé près de 80 milliards de dollars depuis 1978, et cette relation continue d'être très forte. J'ai déjà mentionné notre coopération étroite en matière de sécurité. Nous avons récemment signé huit nouveaux accords avec le gouvernement de l'Égypte qui fournissent un nouveau cadre pour l'aide au développement économique, en mettant l'accent sur la croissance économique et la création d'emplois, l'éducation et la santé. Vous pouvez en savoir plus sur les nombreux programmes de l'USAID en Égypte sur leur site internet.

Les États-Unis soutiennent également l'économie égyptienne grâce à notre rôle dans les organisations financières multilatérales. Nous sommes le plus grand contributeur dans le budget d'organisations importantes comme le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement qui ont de très larges programmes en Égypte. Lorsque ces institutions soutiennent l'Égypte, vous pouvez être sûr que les États-Unis sont derrière eux.

**-Quel est le rôle du gouvernement américain dans le soutien de l'économie égyptienne et l'attraction des investissements étrangers?**

- J'ai mentionné le soutien économique de notre gouvernement. Je ne peux pas oublier de mentionner la contribution majeure du secteur privé américain à l'économie égyptienne. Les plus grandes entreprises américaines comme General Motors, General Electric, IBM, Proctor and Gamble, Mars et beaucoup d'autres ont investi et travaillé en Égypte pendant des années, employant des dizaines de milliers d'Égyptiens et investissant des milliards de dollars en Égypte. J'étais très heureux de savoir que l'entreprise Uber, une entreprise innovante aux États-Unis, ait récemment choisi le Caire pour accueillir un nouveau centre régional de soutien à la clientèle qui emploiera des centaines d'Égyptiens. C'était comme un vote de confiance en faveur de l'Égypte. Nous avons de nombreuses ententes entre nos gouvernements qui soutiennent et encouragent l'investissement privé, ainsi que des organismes gouvernementaux comme l'Overseas Private Investment Corporation (OPIC) et l'Export-Import Bank des États-Unis qui soutiennent l'investissement et les affaires en Égypte. Je comprends également que les

investisseurs américains sont actifs sur les marchés financiers égyptiens, qui sont devenus de plus en plus attrayants pour les investisseurs de portefeuille grâce aux réformes effectuées au cours de la dernière année. Cela fournit de nouveaux capitaux pour le secteur privé égyptien très capable et en expansion.

**- Quelles sont les mesures prises par les États-Unis pour soutenir l'Égypte dans sa guerre contre le terrorisme?**

- Dans le récent exercice d'entraînement de Bright Star, des collègues américains et égyptiens ont travaillé en étroite collaboration pour combattre et vaincre une attaque terroriste simulée. J'ai mentionné nos programmes d'assistance en matière de sécurité, qui fournissent du matériel, comme des hélicoptères Apache et des chasseurs F-16, ainsi que des véhicules blindés que l'Égypte utilise tous les jours pour lutter contre le terrorisme. Nous avons également organisé divers cours de formation sur la détection des munitions explosives et d'autres cours de formation. Et bien sûr, il existe de nombreuses autres voies de coopération dont nous ne parlons pas publiquement pour des raisons de sécurité.

**- Quels sont les commentaires de l'administration américaine sur les réussites et les échecs de l'Égypte dans sa guerre contre le terrorisme?**

- Nous savons que les services de sécurité égyptiens prennent de grands risques et payent un prix élevé pour assurer la sécurité du peuple égyptien, et nous fournissons un soutien et un partenariat solide avec ces organes. Comme le président Trump a dit au président Sissi quand il lui a appelé pour offrir ses condoléances et son soutien après l'attaque barbare contre la mosquée de Rawda, les États-Unis continueront à se tenir avec l'Égypte face au terrorisme. Je ne doute pas que nos pays allons gagner ce combat contre des fanatiques ne possédant aucun plan pour l'avenir.

**- La vision du président Trump de combattre le terrorisme au Moyen-Orient n'est toujours pas claire. Une stratégie spécifique a-t-elle été formulée pour l'Égypte?**

- Le président Trump a une vision très claire de la manière avec laquelle nous allons combattre le terrorisme. Il l'a exposé à plusieurs reprises, peut-être de la façon la plus éloquente au Sommet arabo-islamo-américain de mai dernier à Riyad. Il a dit que nous adoptons un réalisme fondé sur des principes, enraciné dans des valeurs communes et des intérêts communs. Nos amis ne

mettront jamais en doute notre soutien, et nos ennemis ne douteront jamais de notre détermination. Nos partenariats feront progresser la sécurité par la stabilité, et non par une perturbation radicale. Nous prendrons des décisions basées sur des résultats concrets - pas une idéologie inflexible. Nous serons guidés par les leçons de l'expérience et non par les limites de la pensée rigide. Et, dans la mesure du possible, nous rechercherons des réformes progressives - et non une intervention soudaine.

**- Les Etats-Unis ont-ils adhéré aux demandes égyptiennes de restaurer l'aide suspendue?**

- Nous avons exprimé nos préoccupations et continuerons à discuter des détails de nos programmes d'assistance avec les responsables égyptiens alors que nous travaillons à l'approfondissement de notre coopération bilatérale dans tous les domaines.

**- Pensez-vous que l'aide américaine à l'Egypte a un impact significatif sur les relations entre les deux pays?**

- L'aide n'est qu'une partie de la grande image de nos relations, comme je l'ai décrit. Nous avons un partenariat stratégique - un partenariat économique, un partenariat politique et un partenariat de sécurité. Tout cela est basé sur les liens et les relations historiques et étroites entre les citoyens américains et les citoyens égyptiens. Nous continuons d'approfondir et de renforcer tous ces liens, y compris dans le domaine de l'aide.

**- Quelles sont les réserves américaines sur la nouvelle loi sur les ONG?**

- Chaque pays a le droit de réglementer ses affaires intérieures. Nous sommes préoccupés par le fait que la nouvelle législation, qui n'a pas encore été mise en œuvre par la publication des règlements exécutifs, pourrait rendre difficile pour les organisations de la société civile d'apporter leur pleine contribution à la société égyptienne. Nous discutons de ces questions avec les responsables égyptiens et pensons que nos points de vue sont bien compris.

**12- Entretien avec un diplomate égyptien, de grade ministre plénipotentiaire, et responsable des affaires de l'Amérique du Nord au ministère des affaires étrangères égyptien (date : 11 février 2018), durée d'entretien : une heure.**

**- Comment évaluez vous l'importance des aides américaines militaires et économiques que l'Egypte reçoit des Etats-Unis ?**

- Le montant total des aides atteignait 2,1 milliards dollars au début des années 1980 lorsque l'Egypte a décidé de conclure un traité de paix avec Israël et de rompre la non reconnaissance arabe de l'Etat juif. Mais les aides américaines se subdivisent en deux catégories : les aides militaires et les aides économiques. Si la première préserve un certain niveau presque stable qui atteint 1,3 milliard de dollars, les aides économiques sont en constant déclin pour passer à presque 200 millions de dollars, avec des intentions américaines d'appliquer une nouvelle réduction pour passer à 112 millions de dollars. Le fait important à retenir c'est la valeur réelle de ces aides, soit militaires soit économiques, et non pas la valeur nominal. Avec le temps et à la suite des vagues inflationnistes successives, la valeur réelle de ces aides se voit réduite sans probabilité de révision potentielle. Cette tendance de stabilité s'inscrit dans une logique américaine montant en puissance qui voit que les profits de telles aides ne sont guère importants dans la mesure où la sécurité d'Israël est consolidée dans le temps actuel. C'est pour cela que le ministère a commencé à accorder un intérêt plus important au commerce et aux investissements et non pas aux aides, sous le slogan "*Trade and not Aid*". A mon avis et selon mon domaine de spécialité, l'importance cruciale des aides est remise en cause et c'est mieux de parler d'une influence relative sur certains domaines précis.

**- Sur la question des aides, qui est l'acteur américain le plus important auquel le ministère s'adresse pour empêcher la réduction de celles-ci ou de négocier les affaires relatives ?**

- Comme vous le savez, le Congrès joue un rôle primordial en ce qui concerne tous les affaires de nature financière et tout ce qui est relatif au budget. Le Congrès accorde le montant des aides dans des caisses après avoir obtenu l'approbation du comité d'appropriations et l'enregistre dans le budget de l'année suivante. Lorsque nous sentons qu'il y a une tendance de réduction des aides américaines, nos diplomates commencent à rencontrer les représentants et les sénateurs pour défendre le point de vue égyptien. Ce sont normalement les députés républicains qui revendiquent ces réductions mais en même temps les membres de l'AIPAC jouent un rôle important dans la continuité des aides sans rupture. Aussi le DOD exerce une influence sur le congrès notamment que les aides militaires sont reçues sous forme d'approvisionnements

d'armes. La décision est à la fin prise d'une manière collaborative tout en respectant le domaine de spécialité de chacun. Selon cette perspective, le Congrès pourrait-être l'instance la plus importante dans la question des aides mais enfin sa décision peut refléter les intérêts des autres institutions sous prétexte de professionnalisme.

**- Y aura t-il un risque menaçant la continuité des relations coopératives entre les deux pays dans le temps actuel et après l'arrivée de Donald Trump au pouvoir ?**

- Je ne pense pas tant que les fondements essentiels des relations sont préservés et dont le plus important est la sécurité d'Israël. Personne ne peut prédire la manière avec laquelle l'administration américaine sera gérée durant le mandat de Trump. Le pays témoigne la plus grande vague de démissions et de révocations, ce qui implique une instabilité interne dans les positions clés de l'Etat, et par suite la capacité de prédiction fut réduite. Les changements essentiels affectent le domaine du commerce étant donné que le président américain est sceptique en tout ce qui concerne la mondialisation. C'est pour cela qu'il a pris une décision de mettre des restrictions sur les importations américaines de l'acier et a critiqué les règles de l'OMC.

Aussi, la décision du président américain de transmettre l'ambassade américaine à Jérusalem n'a aucun intérêt que de complexifier le processus de paix. C'est quoi la nécessité ou l'urgence qui ont poussé le président à prendre cette décision à ce moment ? je ne sais pas et je ne crois pas que personne ne le sait. Ce qui est sûr, c'est que Trump ne s'intéresse pas beaucoup aux dimensions juridiques et aux obligations contractuelles ce qui réduit encore la capacité de prédiction.

**- Pour revenir à la question du commerce, voyez-vous que les traités de QIZ sont de nature exceptionnelle et ne reflètent pas la taille des chances et des opportunités que l'extension du commerce peut fournir aux deux pays ?**

- QIZ occupe une place importante parce que ce sont les produits textiles qui constituent l'avantage relatif du marché égyptien. Certes, nous sommes passés par des tours de négociations pour élargir les zones qualifiées pour qu'elles soient distribuées sur tous les gouvernorats. De point de vue économique, tant que l'accord est profitable et n'exige pas des concessions ou des échanges flagrantes, nous serons très soucieux à le préserver et même de l'élargir. Nous avons essayé pendant des années à faire réduire le pourcentage de la composante israélienne pour

atteindre 8% uniquement. Maintenant, nous sommes dans une phase de négociations pour aboutir à un accord de libre échange et nous avons pour objectif d'attirer le maximum des investissements américains directs dans le cadre d'une politique étatique générale d'encouragement d'investissements.

**- comment vous interprétez le soutien américain au gouvernement des frères musulmans en 2012?**

- les Etats-Unis ont une diversité de scénarios pour s'adapter aux différents gouvernements en Egypte. La cause essentielle derrière ce soutien, qui est largement répandue dans la littérature et les analyses américaine, réside dans la croyance de la pacification des mouvements islamistes radicaux en cas de leur accès au pouvoir. Une fois ces mouvements se sentent bien représentés, l'ampleur des attaques terroristes s'abaisserait. Cette thèse a prouvé son inexactitude, et c'est pour cela que les américains ont modifié leur stratégie et ont accepté la volonté populaire exprimée dans les manifestations du 30 juin 2013.

**- Enfin, voyez vous que les aides américaines économiques sont destinées à satisfaire les besoins de l'économie égyptienne ou sont-elles orientées vers des finalités politiques ?**

- Effectivement, la diplomatie égyptienne essaye autant que possible d'orienter la conditionnalité politique des aides économiques vers une conditionnalité économique basée sur la performance. Rien ne se fait dans la gratuité, mais le coût payé devrait correspondre à la nature des gains tirés. Mais en général, les Etats-Unis insistent sur ce type de conditionnalité politique en justifiant cela par la critique de l'opinion publique des aides américaines destinées à des régimes en transition démocratique.

**13- Entretien avec un diplomate égyptien qui a refusé de citer son nom, de grade deuxième secrétaire, accrédité à l'ambassade d'Egypte à Washington (entretien téléphonique en arabe, 14 février 2017), durée : 30 minutes.**

**- Comment pouvez vous qualifier les relations égypto-américaines dans la période actuelle, s'inscrivent-elles dans le cadre de coopération ou y a t-il des tensions graves ?**

- Les États-Unis et l'Égypte entretiennent une relation forte et amicale fondée sur un intérêt mutuel commun, qui est la paix et la stabilité au Moyen-Orient. La revitalisation de l'économie égyptienne et le renforcement des relations commerciales, sont aussi des objectifs omniprésents. Au fil des années, l'Égypte et les États-Unis ont travaillé ensemble de manière assidue pour élargir les négociations de paix au Moyen-Orient, accueillir des pourparlers et des négociations politiques, mais aussi la Conférence économique du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). Les entraînements militaires, l'aide militaire américaine et la contribution égyptienne à diverses opérations de maintien de paix de l'ONU renforcent continuellement les relations militaires entre les États-Unis et l'Égypte. C'est vrai qu'il y a des tensions mais elles n'atteignent pas le stade de rupture même occasionnelle.

**- Quel est le point de désaccord essentiel en matière de politique étrangère entre Moubarak et l'administration américaine au cours des dernières années ?**

- Moubarak considérait le président Bush comme naïf, contrôlé par ses subordonnés, et totalement mal préparé pour faire face à l'Irak post-Saddam, en particulier l'augmentation de l'influence régionale de l'Iran. Moubarak a contesté à plusieurs reprises l'invasion américaine de l'Irak et la chute de Saddam Hussein. Il note régulièrement que l'Égypte n'aimait pas Saddam et ne le pleurait pas, mais au moins il tenait le pays unifié avec une armée forte contre les ambitions de l'Iran. Moubarak continuait d'affirmer qu'à son avis, l'Irak a besoin d'un «officier fort et qui soit juste» comme gouvernant. Il a déploré les résultats des efforts antérieurs des États-Unis pour encourager la réforme dans le monde islamique. Il a rappelé le que les États-Unis ont encouragé le Shah d'Iran à accepter des réformes, pour voir enfin le pays tomber entre les mains des extrémistes religieux révolutionnaires. Outre que le cas iraquien, il a également rappelé l'encouragement américain des élections palestiniennes de 2006, qui ont amené le Hamas (Iran) à la porte du pouvoir politique. En 2009, il craignait que le Pakistan ne soit sur le point de tomber entre les mains des talibans, et il a blâmé l'insistance des États-Unis sur les mesures qui ont finalement affaibli Musharraf. Finalement, alors qu'il sait que Bashir au Soudan a commis plusieurs erreurs majeures, il n'a pas pu soutenir les tentatives de l'exclure du pouvoir. Tout cela représente les points d'écart essentiels entre Moubarak et l'administration américaine pendant les dernières années.

**- Au sujet des aides américaines, économiques et militaires, comment vous qualifiez la réduction et la suspension partielle de celles-ci pendant le mandat d'Obama ?**

- Le discours du président Obama au Caire en juin 2009 a énormément aidé à élargir la conversation entre nous, montrant clairement que les États-Unis ont l'intention de travailler en partenariat avec l'Égypte et les alliés régionaux pour relever les défis auxquels sont confrontés les peuples et les gouvernements de la région. Cependant, les États-Unis ont également clairement indiqué que les États-Unis considèrent la démocratie et le développement comme les deux faces d'une même médaille, et que la politique américaine vis-à-vis de l'aide reflétera ce principe. En 2008, le Congrès a discuté un amendement qui impose des conditions pour l'octroi d'une aide à l'Égypte dans trois domaines. Il a également donné au président le droit de renoncer l'octroi des aides à un pays spécifique. Alors que les montants du Fonds de Soutien Economique (FSE) ont diminué et que la démocratie et la société civile ont été privilégiées, la relation d'assistance est devenue parfois une source de tension comme un symbole de partenariat. Les tensions sur l'approche américaine de la réforme démocratique et des droits de l'homme ont conduit à une impasse lorsque le précédent accord pluriannuel du FSE a expiré. Sans consultation avec l'Égypte, les États-Unis ont réduit le programme du FSE de plus de 50%, passant de 415 millions de dollars pour l'année 2008 à 200 millions de dollars pour l'année 2009, mais ont promis de maintenir ce niveau pendant cinq ans. L'administration Obama a entretenu ces réductions dans une perspective générale de réduction des aides qui a inclut aussi Israël.

**- Sur la question de droits d'homme, croyez vous vraiment que l'administration Trump s'occupe de ce type d'affaires en Egypte ?**

- L'Égypte exige souvent que les pays occidentaux n'interviennent pas dans ses affaires intérieures, tout en leur demandant d'aider à stimuler son économie - une proposition qui se voit infaisable pour de nombreux pays donateurs. Je doute que Trump s'inquiète sincèrement des droits de l'homme en Égypte. L'une ou l'autre de ces questions pourrait être traitée de manière plus utile sans l'aide américaine, souvent utilisée pour apaiser les acteurs politiques américains qui réclament de réels changements en Égypte, ou pour démontrer que les États-Unis pénalisent les pays n'avançant pas dans les dossiers humanitaires. L'établissement d'une véritable relation de partenariat entre l'Égypte et les États-Unis nécessite un échange de points de vue direct et franc.



Tout aussi important est le dialogue entre les experts politiques des deux côtés, ouvert aux médias et au public. La suspension de l'aide américaine à l'Égypte est devenue un outil trompeur qui désoriente l'opinion publique dans les deux pays, bien que les deux gouvernements soient conscients de son inefficacité.

**- Travaillant sur le terrain, pouvez vous déterminer les champs de coopération et les champs de désaccord actuels entre les deux pays ? et comment voyez-vous le futur de ces relations ?**

- Les Etats-Unis et l'Egypte sont d'accord sur la nécessité de vaincre le terrorisme, de mettre fin aux guerres civiles, et de réduire les guerres par procuration interétatiques. Les deux pays comprennent l'urgence de relancer la croissance économique et la création d'emplois. Ils sont également d'accord sur la nécessité de progresser sur le processus de paix israélo-palestinien et israélo-arabe. En ce qui concerne les différences, il est naturel que les deux capitales voient le monde et leurs propres priorités à travers des points de vue différents. Les États-Unis critiquent le bilan du gouvernement égyptien en matière de démocratisation et de droits de l'homme. A savoir, le Caire est critique à l'égard de toute ingérence extérieure dans les affaires intérieures égyptiennes. Le Caire également diverge de la vision de Washington en ce qui concerne la solution du conflit arabo-israélien, et le risque de déplacer l'ambassade américaine de Tel-Aviv à Jérusalem.

Les domaines de coopération solide entre les deux pays devraient inclure: l'Égypte en tant qu'allié clé dans la guerre contre le terrorisme, la coopération entre les institutions militaires, et la coopération dans le domaine de la réforme économique. Les Etats-Unis ont intérêt à aider l'Égypte à vaincre la menace de l'Etat islamique dans le nord du Sinaï tout en réduisant les pertes civiles, ils ont également intérêt à aider l'Égypte à sécuriser le canal de Suez et à maintenir la sécurité maritime dans la mer Rouge. De plus, les États-Unis et l'Égypte devraient s'engager diplomatiquement aux plus hauts niveaux pour travailler à la stabilité régionale. L'Égypte, en tant que pays hôte de la Ligue Arabe, peut jouer un rôle important en aidant à trouver une solution à la guerre civile en Libye et en aidant à trouver une solution politique entre le régime et l'opposition dans la guerre civile escaladée en Syrie. Il pourrait aussi à établir des liens moins conflictuelle entre l'Iran et ses voisins arabes, fondés sur les principes de la souveraineté de

chaque État, mettre fin au soutien apporté aux acteurs armés non étatiques et la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays. Finalement, les États-Unis auront besoin du Caire comme médiateur important réconciliant les israéliens et les palestiniens. Le Caire reste un acteur clé pour éviter un nouveau conflit entre les deux parties et pour trouver des moyens de progresser dans le processus de paix israélo-palestinien. Il jouit d'une position spéciale à Tel Aviv et à Ramallah. Sur le plan économique, les États-Unis et l'Égypte devraient renforcer leur coopération dans ce domaine durable. La relance de l'économie égyptienne est essentielle pour répondre aux besoins du peuple. Le gouvernement du président Sissi a entrepris des réformes économiques douloureuses mais nécessaires l'année dernière dans le cadre de l'accord de prêt de 12 milliards de dollars avec le FMI. Les États-Unis devraient maintenir leur soutien à la réforme et au développement économique égyptiens, à la fois par son soutien au sein du FMI et la Banque mondiale, et bilatéralement. Aussi le président Trump et son administration, devraient trouver des moyens pour encourager davantage des entreprises américaines à s'impliquer et à investir en Égypte, et à encourager le retour du tourisme américain et international dans le pays.

Pour le futur de ces relations, les deux nations ont intérêt à renforcer le lien entre leurs deux peuples, à travailler ensemble pour faire face aux menaces et aux défis communs et à coopérer pour réaliser le potentiel économique, social et politique de leurs deux nations.

**14- Entretien avec Général Mohamed Qashqoush, Colonel de l'armée égyptienne et professeur de la sécurité nationale à l'Académie Militaire Supérieure " Nasser ", et a servi comme commandant des opérations conjointes avec les Etats-Unis (entretien en arabe, le 13 mars 2018), durée : 40 minutes.**

**- Quelle est l'importance stratégique des manœuvres Bright Star?**

- L'Égypte et les États-Unis ont accepté de mener les manœuvres de Bright Star l'année suivante à la signature de l'Accord de Camp David. L'accord prévoyait des exercices militaires tous les deux ans. Il s'agissait d'un coup de pouce pour l'Égypte, car il s'agissait d'un cadre de coopération stratégique avec les États-Unis et, dans le protocole d'accord de base, l'Égypte était représentée par le régiment parachutiste. L'Égypte a été le premier pays non membre de l'OTAN à participer à de tels exercices et c'était un développement important pour nous. Cela nous a permis de nous

familiariser avec les doctrines militaires occidentales et les systèmes d'armement, en particulier américains. L'aide militaire américaine et la formation mutuelle ont rendu l'échange possible et, grâce à l'échange, chaque partie a compris la tactique et la méthodologie de l'autre. Un centre de commandement conjoint a été établi à l'ouest du Caire. J'ai servi comme commandant du centre (G3) deux fois. Une troisième fois, j'ai servi comme commandant de la force d'exécution en tant que commandant des opérations de parachutistes.

Nous avons commencé à participer aux exercices en 1981 aux côtés d'un petit contingent de forces terrestres. En 1985, nous avons commencé à élargir les forces participantes pour inclure d'autres forces aéroportées, puis des forces navales. D'autres pays ont été intégrés jusqu'à ce qu'on est arrivé à 12 États impliqués. Outre les États-Unis et l'Égypte, il y avait deux États arabes, le Koweït et la Jordanie, la Turquie et le Pakistan et six membres européens de l'OTAN - la Grèce, l'Italie, la France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Le nombre total de troupes participantes a atteint 70 000, dont les États-Unis ont contribué avec un personnel militaire 32 000 personnes. Dans mes dossiers personnels, j'ai des documents dans lesquels les Américains louent la performance égyptienne. Nous avons vraiment bénéficié de l'ouverture aux doctrines militaires avancées. Ces manœuvres ont été la première manifestation de l'ouverture de l'Égypte à l'Occident et aux États-Unis.

**- Quelles ont été les premières impressions des américains à la suite de la tenue de ces opérations conjointes?**

- Au début, nous étions considérés comme des élèves de grade A de l'école soviétique. Dans mes mots durant la conférence médiatique de ces exercices d'entraînement, je me suis concentré sur cette impression. J'ai dit que nous avons des caractéristiques militaires de l'Est mais qu'elles avaient été "égyptisées". La meilleure illustration de ceci est la guerre d'octobre 1973. Dans le théâtre militaire, les Soviétiques mettaient des chars avant les fantassins, nous avons fait le contraire. Nous avons mis l'infanterie devant les chars et le passage du canal de Suez a été exécuté sous le feu de l'artillerie lourde. Il n'y avait rien de tel auparavant.

**- Comment l'expérience de formation a-t-elle été transférée aux domaines d'opération régionaux?**

- Tout le monde a bénéficié de ces exercices, de la possibilité de travailler dans un terrain désertique diversifié avec des côtes ouvertes sur la haute mer. Les participants occidentaux ont également eu l'occasion de se familiariser avec la doctrine militaire soviétique. Le résultat du transfert des expériences a été clairement vu dans la guerre de libération de Koweït quand l'Égypte a été assignée les tâches les plus dures dans la mission de libération. Nous étions responsables de l'opération principale d'encerclement qui consistait à traverser des barrières minées autour de la ville de Koweït. L'Égypte était le troisième plus grand membre de la coalition en termes d'effectifs après les États-Unis et le Royaume-Uni.

**- Donc, pouvons-nous considérer les manœuvres comme signe de la force de la relation bilatérale égypto-américaine ?**

- Oui. L'idée centrale est qu'après l'accord de paix de Camp David, l'Égypte est devenue un allié stratégique des États-Unis. Une telle relation stratégique a des dimensions politiques et économiques, mais la dimension la plus importante est la dimension militaire. Il était nécessaire de construire ceci par étapes, raison pour laquelle un commandement conjoint fut établi à l'ouest du Caire et un commandement en Floride.

**- Mais les manœuvres ont également été suspendues. Qu'est-ce que cela implique?**

- Ils ont été suspendus une fois en raison de la guerre de libération Koweït en 1991 et pour la deuxième fois après la révolution de janvier 2011. On était sensé reprendre les exercices en 2013 mais le renversement des Frères musulmans en 30 juin a indisposé l'administration Obama. L'administration actuelle, indépendamment des positions conflictuelles à Washington qui traduisent un manque de coordination entre les agences gouvernementales américaines, attache une importance considérable aux manœuvres. Je crois que les Américains ont appris de la période suivante à 2013. Les Russes ont bénéficié de leur absence. La Russie a renforcé ses liens et a collaboré avec nous ouvertement et au plus haut niveau, y compris en collaborant à la développer des manœuvres d'amitié qui ont été menées à nouveau cette année.

**- "Protection de l'amitié" avec les Russes et "Bright Star" avec les Américains - cela signifie-t-il que la propre doctrine militaire de la Russie se tourne vers un modèle plus occidental?**

- Les anciennes différences ont largement disparues. Mais nous devons aussi nous rappeler que Poutine est désireux de maintenir un pied dans Tartous et que la coopération avec l'Égypte est importante dans ce contexte, donc il y a des manœuvres navales conjointes. La coopération militaire dans le cadre des relations stratégiques égypto-américaines exige-t-elle que les deux parties partagent les mêmes points de vue sur les nombreux conflits régionaux en cours? En effet, non plus. L'imbrication des problèmes régionaux se traduit par une situation complexe : L'Égypte et les États-Unis coopèrent stratégiquement dans l'ensemble de la région, en particulier en ce qui concerne le terrorisme. Cela est devenu particulièrement clair depuis la conférence de Riyad. Mais cela n'empêche pas les divergences d'opinion. Par exemple, le point de vue du Caire sur la façon de résoudre la crise syrienne diffère de celui de Washington. Il n'y a pas besoin que les deux pays soient complètement conformes dans tous les domaines. De même, avec la Libye, il y a des points de différence. Mais nous faisons le même travail dans la lutte contre le terrorisme. Nous menons tous deux des opérations préventives. Ils ont soutenu l'opération *Bunyan Marsous* contre l'État islamique (IS) à Syrte. Ils ont offert un soutien aérien préparatoire en provenance du sud de l'Italie, ce qui n'a pas été rendu public en raison de la sensibilité entourant la position de l'OTAN vis-à-vis de la Libye. Nous combattons le terrorisme dans notre arrière-cour et la légitime défense est un droit reconnu internationalement. Les frontières de l'Égypte sont une ligne rouge et les Américains le connaissent très bien.

#### **- Quoi de neuf dans les prochains exercices Bright Star?**

- La prochaine phase de Bright Star sera probablement axée sur la formation antiterroriste. Plus de forces spéciales - commandos et parachutistes - seront déployées que les troupes conventionnelles. Les théâtres d'opérations qui seront mis en jeu reflèteront la diversité des théâtres d'opérations terroristes. Un domaine dans lequel nous bénéficierons de l'expertise des États-Unis est la technologie de pointe, comme la télédétection et la détection de différents types d'explosives. Nous pouvons également acquérir l'expertise de spécialistes en guérilla et, compte tenu de l'expérience que nous avons accumulée, on pourra avoir un échange d'expertise.

**- Les nouvelles bases militaires et acquisitions d'armes de l'Égypte seront-elles utilisées pour structurer les manœuvres?**

- La base de Mohamed Naguib, récemment inaugurée, la modernisation d'autres bases et les dernières acquisitions d'armes reflètent le fait qu'il n'est plus efficace de disperser les forces ici et là. Avec les sous-marins nouvellement acquis et le porte-hélicoptères, l'entraînement naval devient plus sophistiqué. Par exemple, des opérations d'atterrissage en profondeur stratégiques peuvent être combinées avec des opérations aéroportées et parachutistes. Cela signifie que la taille et le niveau des forces peuvent changer et évoluer pendant les manœuvres.

**- La reprise des manœuvres de Bright Star est-elle un signe de réengagement américain dans la région?**

- Oui. Mais il ne faut pas oublier que l'opinion publique américaine a fait pression pour un retrait américain de la région. Cela a donné lieu à des guerres par procuration et d'autres modes de conflit. Ce que l'administration actuelle a compris, c'est que le retrait de la région constituait une menace stratégique pour les intérêts américains. Cela a donné aux Russes l'occasion de combler le vide. Pour la première fois, les alliés du Golfe de Washington se tournaient vers Moscou pour les armes.